

## Réponse à la demande accès à l'information - 2311012-300

1. Le nombre de jeunes qui ont participé à la consultation jeunesse, ventilé par consultation (voir tableau ici-bas)
2. Le nombre de groupe œuvrant auprès de la jeunesse, ventilée par consultation (voir tableau ici-bas)

Date	Ville	Intervenants	Jeunes
25 septembre 2023	Gatineau	47	37
29 septembre 2023	Rouyn-Noranda	23	3
2 octobre 2023	Longueuil	33	8
6 octobre 2023	Sherbrooke	50	27
10 octobre 2023	Lévis	34	8
11 octobre 2023	Rimouski	74	33
12 octobre 2023	Baie-Comeau	18	0
13 octobre 2023	Chicoutimi	30	13
16 octobre 2023	Gaspé	16	5
19 octobre 2023	Québec	90	18
20 octobre 2023	Montréal	119	19
23 octobre 2023	Saint-Jérôme	29	19
27 octobre 2023	Repentigny	47	2
30 octobre 2023	Trois-Rivières	60	11
2 novembre 2023	Québec (Rencontre nationale)	200 participants	

3. Le coût associé à chaque consultation (voir tableau ici-bas)

<b>Factures payées au 7 novembre par région de la consultation publique pour la jeunesse</b>		
<b>Date</b>	<b>Ville</b>	<b>Montant</b>
25 septembre 2023	Gatineau	8 978,58 \$
29 septembre 2023	Rouyn-Noranda	2 124,10 \$
2 octobre 2023	Longueuil	342,83 \$
6 octobre 2023	Sherbrooke	1 724,06 \$
10 octobre 2023	Lévis	535,94 \$
11 octobre 2023	Rimouski	1 900,96 \$
12 octobre 2023	Baie-Comeau	1 320,29 \$
13 octobre 2023	Chicoutimi	1 362,15 \$
16 octobre 2023	Gaspé	1 483,37 \$
19 octobre 2023	Québec	226,64 \$
20 octobre 2023	Montréal	1 856,25 \$
23 octobre 2023	Saint-Jérôme	1 471,16 \$
27 octobre 2023	Repentigny	722,10 \$
30 octobre 2023	Trois-Rivières	442,42 \$
2 novembre 2023	Clôture Québec	718,71 \$
<b>TOTAL</b>		<b>25 209,56 \$</b>

4. Les consultations auxquelles le ministre a participé :

Le ministre a participé à la consultation des acteurs du milieu de la jeunesse à Gatineau (25 septembre) ainsi qu'à l'ouverture et à la fermeture de la consultation nationale à Québec (2 novembre).

5. Les mémoires déposés auprès du Secrétariat à la jeunesse dans le cadre du renouvellement du plan d'action jeunesse.

Voir les documents ci-joints ainsi que les explications s'y rattachant dans la lettre finale.





# **LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES QUÉBÉCOISES : AU SERVICE DE LA JEUNESSE**

**PARTICIPATION  
DE L'ASSOCIATION  
DES BIBLIOTHÈQUES  
PUBLIQUES DU QUÉBEC  
À LA CONSULTATION  
PUBLIQUE POUR  
LA JEUNESSE 2023**

## Présentation de l'ABPQ

L'Association des bibliothèques publiques du Québec est la principale association regroupant les bibliothèques publiques québécoises. Depuis 1984, elle exerce un leadership dans le but d'assurer le développement, le positionnement stratégique et le rayonnement des bibliothèques publiques du Québec. L'ABPQ sensibilise les décideuses et les décideurs à l'importance d'un service de bibliothèque de qualité pour un accès démocratique et universel des citoyennes et des citoyens au savoir et à la culture.

## Les bibliothèques publiques et les jeunes

En plein essor, les bibliothèques publiques constituent un atout culturel majeur au Québec. En tant que lieux gratuits et ouverts à toutes et à tous, elles accueillent les jeunes au quotidien, sans manifester aucune attente envers elles et eux. Les services de bibliothèque se diversifient pour bien répondre aux besoins de leur communauté, et l'engouement de la population à leur endroit démontre leur popularité. Elles représentent un puissant levier de développement individuel et collectif avec plus de 45 millions de visites chaque année et près de 2,5 millions de citoyennes et citoyens inscrits, et parmi elles et eux, de nombreux jeunes.

- 1 039 bibliothèques publiques réparties dans les 17 régions administratives québécoises.
- 96,6 % des Québécoises et des Québécois ont accès à une bibliothèque dans leur municipalité.
- 30,6 % de la population est abonnée à une bibliothèque publique.

Les jeunes constituent une clientèle précieuse pour les bibliothèques publiques. Ces dernières mettent en place des services afin de répondre à leurs besoins en matière de développement intellectuel, émotionnel et social. Les bibliothèques publiques sont idéalement positionnées pour augmenter l'impact des projets à l'intention des jeunes.

- Les bibliothèques publiques sont des institutions gratuites, locales et accessibles à tous.
- Elles sont des milieux de vie sécuritaires et leur utilisation est libre de contraintes.
- Étant un service de la municipalité, la bibliothèque publique est un acteur de concertation avec les différents milieux communautaires et institutionnels au cœur de la collectivité.

Dans le cadre de cette consultation, l'Association des bibliothèques publiques du Québec a choisi de se concentrer sur deux thèmes principaux : les espaces de création et la promotion de la lecture chez les jeunes.

# Développer le goût de la lecture chez les jeunes : l'immense potentiel des bibliothèques publiques

19 % des Québécoises et des Québécois sont analphabètes (niveaux -1 et 1 de littératie) et 34,3 % éprouvent de grandes difficultés de lecture et se situent au niveau 2 de littératie. Ces derniers seront souvent qualifiés d'« analphabètes fonctionnels ». Dans cette clientèle, 10 % sont âgés de 16 à 25 ans. On sait aussi que moins on lit, plus le niveau de littératie diminue. Sachant qu'un faible taux de littératie a des répercussions catastrophiques sur l'employabilité, la santé, la citoyenneté (esprit critique, démocratie), s'attarder à ce fléau est primordial.

D'un autre côté, les statistiques de fréquentation des bibliothèques et d'emprunt pour les 12-35 ans sont malheureusement impossibles à isoler au Québec, nos systèmes désuets ne nous permettant pas d'extraire cette donnée. Cependant, une toute récente étude américaine, menée par deux chercheuses de l'Université d'État de Portland, rapporte que 54 % des membres de la génération Z et des milléniaux ont fréquenté physiquement une bibliothèque physique en 2021-2022. Les données révèlent également la nette préférence des jeunes Américaines et Américains pour les versions physiques des livres : les personnes interrogées lisent et achètent en moyenne deux fois plus de livres imprimés par mois que toute autre catégorie.

Il serait donc faux de croire que les jeunes ne lisent pas et qu'il est presque impossible de les intéresser à la lecture. Ce qu'il faut, c'est trouver le « bon » livre pour chaque jeune, celui qui répondra à son niveau de lecture et à ses intérêts. Nul besoin de lire des romans pour être lecteur : une bande dessinée, un manga, un documentaire, un guide pratique, tout ceci constitue de la lecture.

Pour intéresser à la lecture, les possibles sont grands : communautés de lecture, qu'elles soient formelles (ex. club de lecture) ou informelles (ex. booktok), découvrabilité des œuvres et des bibliothèques, partenariats (organismes, milieu scolaire, etc.). Mais encore faut-il rendre ces initiatives possibles.

## Recommandation :

- Faire de la lecture une priorité nationale au Québec.  
Pour s'en convaincre : [lectureprioritenationale.ca](http://lectureprioritenationale.ca)
- Soutenir le développement d'un écosystème de partenaires pour soutenir la lecture chez les jeunes (bibliothèques publiques, AGOL, IRC, librairies, milieux scolaires, maisons des jeunes, CJE, etc.)
- Soutenir la Stratégie numérique des bibliothèques publiques, qui favorisera la découvrabilité des œuvres et des bibliothèques
- Soutenir les initiatives de communautés de lecture, par exemple un club de lecture d'été québécois ou un BookTok québécois.



# Développer des compétences pour la vie et découvrir des passions: les espaces de création en bibliothèques publiques

Sachant que le taux élevé de décrochage scolaire au Québec est une situation particulièrement préoccupante, l'importance de développer tôt des intérêts concrets chez les jeunes est capitale. Que la ou le jeune ait de la facilité à l'école, une expérience scolaire laborieuse ou encore qu'elle ou il ait déjà décroché, les espaces de création leur permettent de pourvoir à bien des compétences et de découvrir des passions pour alimenter leurs ambitions personnelles.

Les espaces de création sont des laboratoires de fabrication numérique, de création artistique et/ou d'artisanat. On les connaît sous les noms de fablab, créalab, ruches d'art, etc.

Leur mission est de démocratiser les processus de fabrication afin de permettre aux citoyennes et aux citoyens de se les approprier. Ils permettent aux jeunes de créer, confectionner et innover dans un écosystème de machines-outils et un environnement d'apprentissage stimulant leur permettant de fabriquer presque n'importe quoi!

Qu'ils soient technologiques, artistiques, ou les deux à la fois, les espaces de création permettent aux jeunes de développer des compétences diverses. En voici quelques exemples :

## Compétences créatives et artistiques

- infographie (affiches, site web, blogues, etc)
- captation et montage vidéo (scénarisation, performance théâtrale, plans, éclairage, son)
- dessin numérique (animation, BD, fanzines, dessin régulier)
- musique (chanter, mixer, composition)
- photographie (perspectives, éclairage, rendu artistique)
- personnalisation de tissu (infographie ou dessin pour déterminer ce qui sera imprimé sur le tissu)
- programmation (animation, jeu vidéo, effets spéciaux)
- arts plastiques traditionnels (peinture, dessin papier, maquette)

## Compétences technologiques

- logiciels, machines et équipement
- techniques
- raisonnement logique
- esprit mathématique

## Compétences informationnelles

- recherche d'information
- citoyenneté numérique
- méthodologie
- esprit critique
- évaluation des sources
- citoyenneté numérique (droits d'auteurs, diffusions personnelles sur les médias sociaux, permissions de diffusions de l'image d'autrui)

## Littératie

- lecture des instructions d'un logiciel ou d'un équipement
- écriture de scénario (film, jeux vidéo ou autres)
- compréhension d'un plan pour bâtir un robot
- création des règles d'un jeu

## Citoyenneté

- socialisation
- démocratie (prises de décision communes, processus de vote, etc.)
- respect des autres
- autonomie (on ne fait pas pour lui, on l'assiste dans son appropriation des technologies et des équipements)
- implication et initiative (organisation d'activités et d'événements)

## Entrepreneuriat

- création d'entreprise
- étude de marché
- gestion de projet
- développement d'une stratégie commerciale
- réseautage
- planification budgétaire

Le potentiel des espaces de création en bibliothèques publiques est énorme et répond à un nombre impressionnant de besoins de la clientèle des 12-35 ans.

**Recommandation : Soutenir la création et le développement d'espaces de création dans les bibliothèques publiques québécoises.**

AXES  
COUVERTS > Emploi  Entrepreneuriat  Environnement  Culture   
Éducation  Santé  Citoyenneté

# GEN Z

**COMPRENDRE LES ASPIRATIONS  
PROFESSIONNELLES DES JEUNES**

EN 2022



En collaboration avec

ACADEMOS

 Desjardins

## REMERCIEMENTS

Academos est fier de s'associer à des organisations inspirantes qui, grâce à leur soutien et leur participation financière, permettent aux jeunes Québécois de trouver la carrière de leur rêve, rendant ainsi notre société plus éduquée, plus qualifiée et plus prospère.

Nous souhaitons ainsi remercier notre précieux partenaire qu'est le Gouvernement du Québec à travers différents programmes et services gouvernementaux.

Un merci tout particulier à notre grand partenaire Desjardins, sans qui ce rapport n'aurait pu voir le jour. Nos deux organisations ont à cœur d'accompagner la jeunesse dans une étape déterminante de leur vie, à savoir le choix de carrière! Les équipes Academos sont reconnaissantes d'avoir non seulement un partenaire de choix comme celui-ci, mais également d'avoir un parrain aussi engagé et impliqué auprès des jeunes, qui n'est nul autre que le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

## COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES

### **Hélène Poulain**

Conseillère marketing chez Academos

### **Aude Castelain**

Conseillère en recherche marketing  
chez Desjardins

### **Aurélie Mansrit**

Cheffe de l'équipe Recherche  
Marketing chez Desjardins

### **Firme SOM**

## RÉDACTION

### **Hélène Poulain**

Conseillère marketing chez Academos

## MISE EN PAGE

### **Clémentine Dufault**

Designer graphique

## SOUS LA SUPERVISION DE

### **Catherine Légaré, Ph. D**

Présidente-fondatrice d'Academos

### **Julie Marchand**

Directrice générale d'Academos

### **Zoé Fahrni**

Cheffe marketing multicanal  
chez Academos

## À PROPOS D'ACADEMOS

Fondé en 1999, Academos est un organisme à but non lucratif qui connecte les jeunes de 14 à 30 ans avec la réalité du monde du travail grâce à une application de mentorat virtuel qui leur permet de dialoguer gratuitement avec des milliers de professionnels passionnés par leur métier.

Chez Academos, nous croyons profondément que l'important dans la vie, c'est de faire ce que l'on aime. Trouver un métier qui nous passionne et avoir du plaisir au travail est le meilleur moyen d'avoir du succès et d'être heureux. C'est pourquoi nous avons développé une application adaptée à la réalité des jeunes, qui les aide à trouver une carrière dans laquelle s'épanouir quotidiennement.

Academos est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec pour favoriser la persévérance scolaire en aidant les jeunes à trouver un projet professionnel qui donne du sens à leurs études et les motive à demeurer sur les bancs d'école. L'organisme, basé à Montréal, est également épaulé par plusieurs partenaires financiers privés<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir la liste des partenaires en fin de rapport.



# Table des matières

## MISE EN CONTEXTE

Cela fait maintenant 2 ans que la pandémie de COVID-19 bouscule nos habitudes de vie et continue d'impacter le marché du travail. Alors que des chiffres ont été publiés<sup>2</sup> il y a quelques semaines à propos du taux de chômage et de la situation de l'emploi au Québec et au Canada, les acteurs politiques et économiques ne masquent plus leur inquiétude.

Le taux de chômage canadien s'est en effet établi à 5,3% en mars 2022, enregistrant le score le plus bas parmi les données comparables remontant jusqu'à 1976, selon Statistique Canada, alors que 72 500 emplois ont été créés. Au Québec, ce sont 27 100 emplois qui ont été créés, avec un taux de chômage qui s'est installé à 4,1% en mars dernier, taux québécois le plus faible jamais enregistré.

Alors que les jeunes de la génération Z sont ceux qui font présentement leur entrée sur le marché du travail, il est essentiel d'apprendre à les comprendre et de connaître leurs attentes, leurs besoins et leur vision du monde professionnel afin de les y accueillir au mieux. Comment envisagent-ils leur choix de carrière, dans un contexte parsemé d'incertitudes ?

Restreints par la crise sanitaire, les jeunes ont vécu une irrégularité scolaire avec l'alternance de cours à distance et en présentiel, l'absence d'activités parascolaires et l'isolement, les privant de contacts sociaux pourtant essentiels à leur construction, dans cette période décisive de leur vie.

Ce sondage, réalisé au 1er trimestre 2022, s'inscrit dans une série d'enquêtes récemment parues et réalisées par d'autres acteurs soucieux des problématiques que traversent actuellement les jeunes, notamment à propos de l'impact de la pandémie sur la santé mentale et le bien-être des jeunes. Il permet d'enrichir ces données, rendues disponibles dans les derniers mois, afin de mieux comprendre les jeunes et travailler ensemble à trouver des solutions pour les amener à développer leur plein potentiel et à prendre leur place dans la société et le monde du travail.

C'est avec l'objectif de continuer à accompagner les jeunes dans leur cheminement et choix de carrière que nous souhaitons en savoir davantage sur leur état d'esprit et leurs attentes face au marché du travail. Ce rapport a ainsi pour ambition d'outiller les acteurs gravitant autour des jeunes - intervenants jeunesse, parents, etc. - mais également les employeurs afin de leur donner des clés sur les aspirations professionnelles des jeunes pour les soutenir au mieux dans leur réflexion.

<sup>2</sup> Hélène Baril, « Taux de chômage : creux historique de 3,9% en avril », La Presse, 6 mai 2022. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2022-05-06/taux-de-chomage/creux-historique-de-3-9-au-quebec-en-avril.php>

## Faits saillants

### CONSTAT 1

#### La motivation scolaire des jeunes remonte légèrement

Si la motivation scolaire des jeunes reste relativement peu élevée en 2022, nous notons tout de même une légère progression par rapport à l'année précédente, à la même période. Alors que nous demandions aux répondants d'évaluer leur motivation scolaire actuelle sur une échelle de 1 à 10 (avec 0 signifiant "Aucunement motivé" et 10 signifiant "Totalelement motivé"), leurs réponses ont indiqué une moyenne de 6,7/10, face à une moyenne de 5,8/10 en 2021.

### CONSTAT 2

#### Près de la moitié des jeunes sont anxieux face à leur choix de carrière

En 2022, 45% des répondants se disent assez ou très anxieux face à leur choix de carrière. Si nous ne pouvons pas parler d'augmentation significative de l'anxiété entre 2021 et 2022, nous observons tout de même que celle-ci ne diminue pas chez les jeunes, après deux ans de pandémie.

Les étudiants sont nombreux à vivre une anxiété face au choix de carrière en lien avec le domaine d'études qu'ils ont choisi. Les autres raisons de leur anxiété concernent le processus décisionnel et l'importance que représente cette décision à leurs yeux.

### CONSTAT 3

#### Plus d'un jeune sur quatre a changé de choix de carrière depuis le début de la pandémie (mars 2020)

En 2022, 27% des répondants affirment avoir changé de choix de carrière depuis le début de la pandémie (mars 2020). Nous notons une légère augmentation depuis 2021 (22% des répondants affirmaient avoir changé de choix de carrière depuis mars 2020), qui n'est toutefois pas significative.

### CONSTAT 4

#### Les perspectives d'emploi sont au coeur de la réflexion des jeunes face à leur choix de carrière

Lorsque nous leur demandons d'évaluer le niveau d'influence de certains éléments dans leur choix de carrière, les jeunes indiquent que les perspectives d'emploi offertes ont un impact non négligeable dans leur prise de décision. Qu'il s'agisse des perspectives d'emploi actuelles ou futures, les possibilités et opportunités de carrière offertes par les professions et secteurs occupent une place importante dans la réflexion des jeunes.

**CONSTAT 5**

**Une grande majorité des jeunes accorde une place importante au travail dans leur vie**

Lorsque nous demandons aux jeunes la place qu'ils souhaitent accorder au travail dans leur vie, ce sont près de 9 étudiants sur 10 (88%) qui répondent que le travail sera assez ou très important pour eux.

**CONSTAT 6**

**L'épanouissement personnel et le plaisir sont une priorité de carrière pour les jeunes de la génération Z**

Les jeunes de la génération Z accordent une place considérable au travail dans leur vie. Mais si leur carrière est importante à leurs yeux, elle n'en reste pas moins dirigée par une recherche de plaisir, et ne surpasse en aucun cas leur vie personnelle et leur besoin d'épanouissement.

**CONSTAT 7**

**L'enjeu financier au premier plan de la réflexion à propos du choix de carrière après deux ans de pandémie**

Nous observons, au fil des réponses données par les jeunes, que l'enjeu financier fait partie de leurs préoccupations premières, lorsqu'ils abordent leur choix de carrière. L'argent arrive en 2ème position des valeurs considérées dans leur vie professionnelle, et ils sont 41% à avoir pour objectif principal de carrière l'assurance de pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Enfin, 73% des jeunes affirment que le salaire a assez ou beaucoup d'influence sur leur choix de carrière.

**CONSTAT 8**

**Être en contact avec la réalité du marché du travail représente ce qui aide le plus les jeunes à réfléchir à leur choix de carrière**

Lorsque nous demandons aux jeunes de sélectionner les trois ressources qui les aident le plus à réfléchir à leur choix de carrière, ils sont 51% à répondre qu'effectuer un stage ou une rencontre virtuelle avec un professionnel pratiquant un métier qui les intéresse est, de loin, la solution utile. Nous observons, à travers les ressources privilégiées par les jeunes, qu'il leur est essentiel d'être connectés avec la réalité du marché du travail.

**CONSTAT 9**

**Les jeunes disent se définir avant tout à partir de leurs valeurs et de leurs ambitions et rêves**

Les répondants sont une majorité à affirmer se définir, en tant qu'individu, avant tout à partir de leurs valeurs, puis grâce à leurs ambitions et rêves, ainsi qu'à partir de leurs expériences vécues. En revanche, le genre, l'orientation sexuelle ou encore le statut social apparaissent moins importants pour les jeunes dans le cadre de la définition de leur identité.

# RÉSULTATS



# CONSTAT 1

## La motivation scolaire des jeunes remonte légèrement

La motivation scolaire des étudiants est un sujet qui a préoccupé de nombreux intervenants et acteurs et actrices du système éducatif au cours des longs mois de pandémie. Cours à distance et absence de socialisation ont, notamment, été le quotidien presque constant des jeunes depuis mars 2020.

En janvier 2021, après une année de pandémie, nous découvrons que la motivation scolaire des étudiants québécois était particulièrement basse avec une moyenne de 5,8/10<sup>3</sup>, enregistrant le plus bas score parmi les provinces canadiennes.

Cette année, notre sondage a été administré par la firme SOM du 21 décembre 2021 au 9 janvier 2022. Le Québec était alors fortement touché par le début de la 5<sup>ème</sup> vague de la COVID-19 et connaissait un resserrement des mesures sanitaires (télétravail à nouveau obligatoire, fermeture des écoles primaires et secondaires ainsi que des bars, des gyms et des lieux culturels notamment). Le couvre-feu faisait également son retour le 31 décembre 2021.

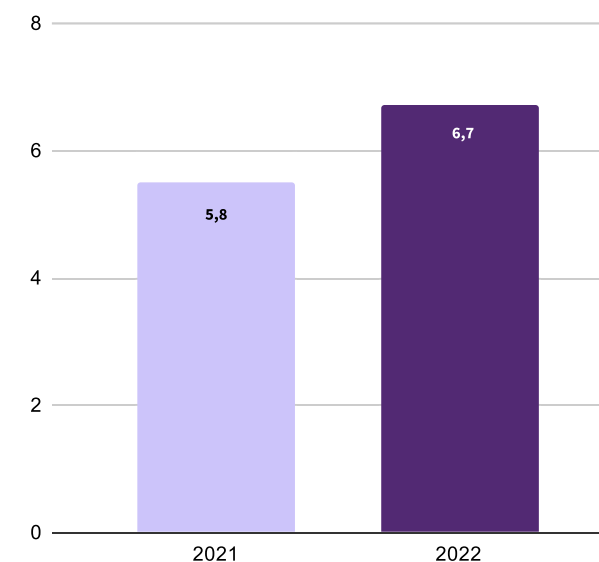
C'est au cours de cette période peu favorable que les jeunes étaient invités à répondre à notre sondage, après près de deux ans de pandémie. Alors que nous aurions pu imaginer un recul

de la motivation scolaire des étudiants dans ce contexte si particulier, les résultats viennent ici contredire cette projection.

Si la motivation scolaire des jeunes reste relativement peu élevée en 2022, nous notons tout de même une légère progression par rapport à l'année précédente, à la même période. Alors que nous demandions aux répondants d'évaluer leur motivation scolaire actuelle sur une échelle de 1 à 10 (avec 0 signifiant "Aucunement motivé" et 10 signifiant "Totalement motivé"), leurs réponses ont indiqué une moyenne de 6,7/10.

### GRAPHIQUE 01

La motivation scolaire des jeunes - Comparatif entre 2021 et 2022



Par ailleurs, nous observons également une plus grande proportion de jeunes moins motivés à l'école (indiquant une motivation scolaire comprise entre 0 et 6<sup>4</sup>) dans la Région Métropolitaine de Recensement (RMR) de Québec<sup>5</sup>. Les jeunes résidents de cette région sont en effet 49% à se dire peu motivés, alors qu'ils sont 38% dans l'ensemble de la Province.

**Aussi, nous remarquons à nouveau cette année que plus les jeunes sont sûrs de leur choix de carrière, plus ils sont motivés à l'école.** Il est donc essentiel de continuer à fournir des outils et ressources aux jeunes pour les accompagner dans leur cheminement et choix de carrière. Lorsque les jeunes ont une idée plus exacte et concrète de ce qu'ils souhaitent faire dans leur vie professionnelle, cela semble leur permettre de rester motivés lorsqu'ils sont sur les bancs d'école.

### QUELQUES RÉPONSES D'ÉTUDIANTS DÉMOTIVÉS

“ Les cours à distance qui ont été forcés par la pandémie m'ont un peu fait perdre la dynamique qui me motive dans mes études.  
— THÉO, 18-21 ANS

“ J'écris un essai à distance. C'est long et répétitif, particulièrement avec la pandémie qui limite mes sorties.  
— ALICE, 26-30 ANS

“ C'est long, les projets se ressemblent et l'école en ligne pour le début du mois de janvier est démotivante.  
— MARIE-PIER, 14-17 ANS

“ Parce que je n'arrive pas à rentrer dans ce que j'aime, alors j'étudie dans des trucs qui ne m'intéressent pas plus qu'il faut.  
— ÉMILIE, 22-25 ANS

“ J'ai de la difficulté à maintenir une bonne discipline, même si j'ai un projet très intéressant. J'ai hâte de terminer pour avoir un bon revenu, une stabilité et une maison.  
— MATIS, 22-25 ANS

### QUELQUES RÉPONSES D'ÉTUDIANTS MOTIVÉS

“ J'aime bien aller à l'école parce que je sais que ça va me permettre d'avoir un travail intéressant après les études, alors je fais de mon mieux pour avoir un bon futur.  
— ZOÉ, 14-17 ANS

“ Parce que j'aime relever des défis et surmonter des obstacles et j'ai hâte d'aider les autres grâce au programme dans lequel j'étudie.  
— NICOLAS, 18-21 ANS

“ J'aime mon programme et le retour des cours en présence m'a fait réaliser à quel point j'apprécie d'être dans une classe.  
— PABLO, 18-21 ANS

“ Parce que j'étudie dans un domaine qui me passionne!  
— JULIE, 22-25 ANS

“ Parce que je suis rendu à l'âge où je sais ce que je veux faire, et que j'aime le domaine dans lequel j'étudie!  
— FÉLIX, 26-30 ANS

<sup>4</sup> Nous avons choisi d'utiliser une segmentation indiquant que les résultats compris entre 0 et 6 témoignent d'une motivation peu élevée chez les répondants.

<sup>5</sup> Une RMR est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau. La RMR de Québec est la deuxième plus importante au Québec en termes de population. Elle regroupe 44 municipalités locales et un territoire autochtone situés dans deux régions administratives (Québec et Chaudière-Appalaches).

# CONSTAT 2

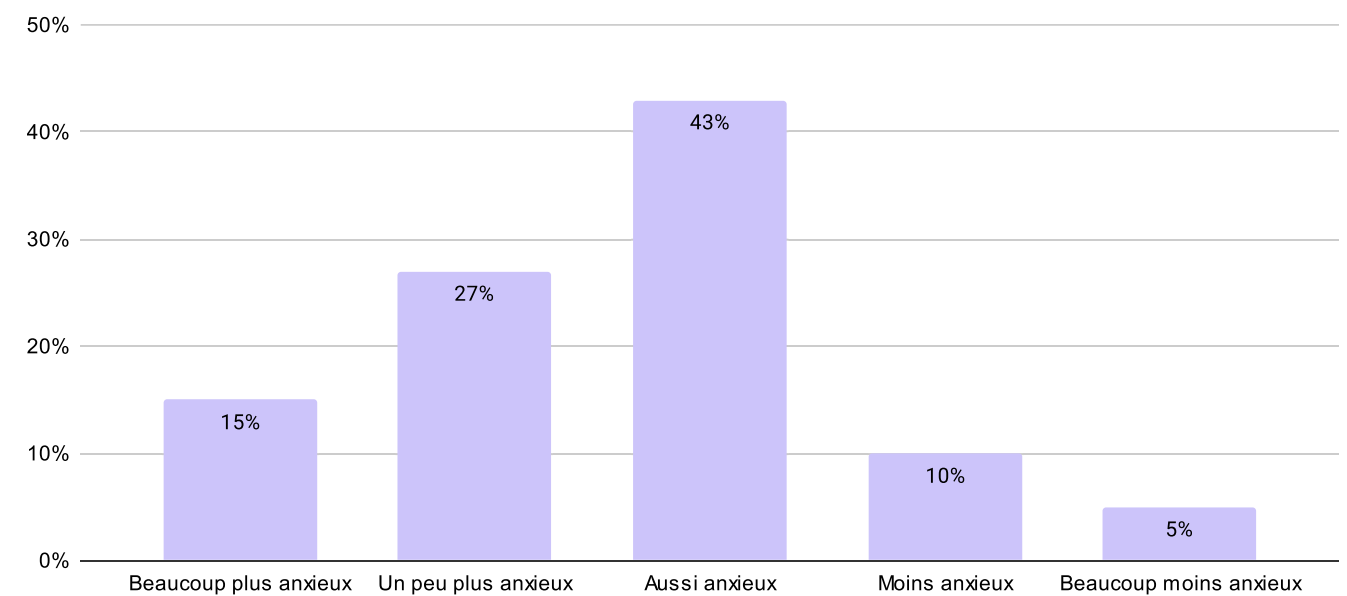
Près de la moitié des jeunes sont anxieux face à leur choix de carrière

La question de la santé mentale et de l'anxiété des jeunes occupe une place importante dans la sphère publique, depuis le début de la pandémie de COVID-19. Si nous observons une légère augmentation dans la motivation scolaire des étudiants, l'anxiété des jeunes n'a quant à elle pas pour autant diminué.

Alors que nous interrogeons les jeunes, en 2021, sur leur niveau d'anxiété relatif au choix de carrière, 42% des répondants québécois se disaient plus anxieux face à leur choix de carrière depuis le début de la pandémie. 44% des répondants se disaient également inquiets face à leur avenir professionnel en raison de la pandémie.

## GRAPHIQUE 02

Pourcentage de jeunes se disant plus anxieux par rapport à leur choix de carrière en 2021 qu'avant la pandémie



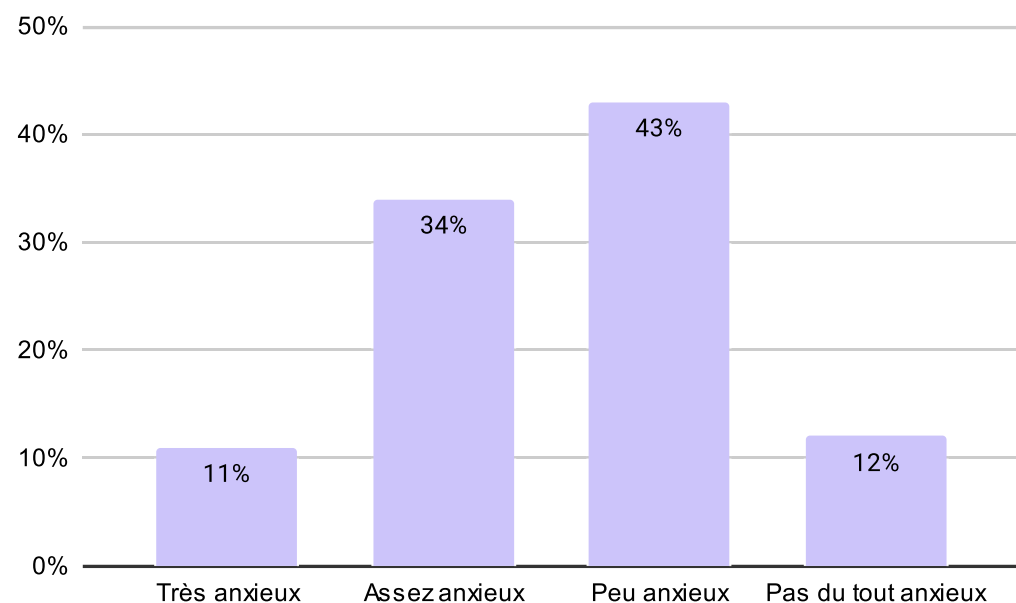


En 2022, 45% des répondants se disent assez ou très anxieux face à leur choix de carrière. Si la question est légèrement différente de celle posée en 2021 (niveau d'anxiété par rapport à la pandémie) et que nous ne pouvons pas parler

d'augmentation significative de l'anxiété entre 2021 et 2022, nous observons tout de même que celle-ci ne diminue pas chez les jeunes, après deux ans de pandémie.

**GRAPHIQUE 03**

Niveau d'anxiété des jeunes en 2022 à propos de leur choix de carrière



Lorsque nous demandons aux répondants d'expliquer leur niveau d'anxiété face au choix de carrière, leurs réponses nous permettent d'identifier deux sources différentes. Tout d'abord, ils sont nombreux à vivre une anxiété face au choix de carrière en lien avec le domaine d'études qu'ils ont choisi. En effet, une partie des étudiants se disent anxieux car

ils perçoivent le domaine qu'ils envisagent pour leur carrière comme étant exigeant, mais aussi comme présentant des perspectives d'emploi limitées, offrant des conditions de travail difficiles ou nécessitant un grand investissement financier.

La plupart des autres raisons d'être anxieux à ce sujet concernent le processus décisionnel. Les jeunes affirment en effet être anxieux en raison de l'importance qu'ils accordent à une telle décision ou de l'imminence du choix à faire. Plusieurs répondants affirment également ressentir de l'anxiété en raison d'un questionnement qui pourrait mener à un changement de domaine.

Nous remarquons une proportion plus importante de jeunes anxieux parmi les étudiants universitaires (51%) et collégiaux (48%). À titre comparatif, ce sont 36% des répondants du secondaire ou effectuant un DEP qui indiquent être assez ou très anxieux.

Enfin, nous observons une anxiété plus faible chez les étudiants qui savent exactement ce qu'ils veulent faire plus tard. En effet, 36% des répondants qui disent savoir exactement ce qu'ils veulent faire sont assez ou très anxieux, face à 55% des répondants qui n'ont aucune idée de ce qu'ils veulent faire.

Cela nous permet à nouveau d'avancer qu'il est essentiel pour les jeunes d'avoir accès à des outils et ressources afin de les accompagner dans leur choix de carrière, dont le mentorat -et l'échange avec des adultes significatifs- a été identifié par les jeunes comme un service utile à leur réflexion.

**QUELQUES RÉPONSES D'ÉTUDIANTS ANXIEUX**

“ Je suis anxieux car ma carrière implique beaucoup de responsabilités.  
— CLÉMENT, 22-25 ANS

“ J'ai peur de ne pas avoir le niveau pour réussir les études que j'aimerais faire.  
— LOLA, 14-17 ANS

“ Parce que j'aime ce que je fais, mais j'ai un sentiment d'imposteur et j'ai peur de ne pas être à la hauteur.  
— JULIETTE, 26-30 ANS

“ Je suis anxieux car j'étudie dans un programme contingenté.  
— WILL, 22-25 ANS

“ J'ai peur de choisir de faire des études avec pas d'emploi à la sortie. Je veux pas prendre mon temps et mon argent.  
— PIERRE, 14-17 ANS

“ C'est une carrière qui a beaucoup de compétition, mais je suis prêt à relever le défi.  
— MANU, 26-30 ANS

# CONSTAT 3

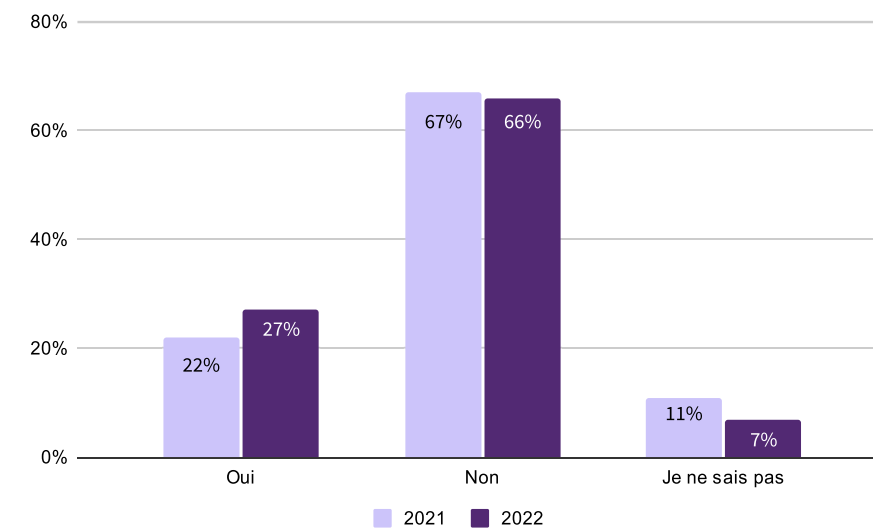
Plus d'un jeune sur quatre a changé de choix de carrière depuis le début de la pandémie (mars 2020)

La pandémie de la COVID-19 a eu de nombreuses répercussions sur les jeunes générations. Au-delà des mesures sanitaires impactant directement leur sociabilité ainsi que leurs études, les jeunes ont pu voir le monde du travail se transformer. Si aucun secteur d'activité n'a été épargné, certains d'entre eux ont été particulièrement ralenti pendant de longues semaines, tels que l'Hôtellerie-Restaurant ou encore la Culture.

Cela n'a pas été sans conséquence sur le choix de carrière des jeunes de la génération Z. En 2022, 27% des répondants affirment en effet avoir changé de choix de carrière depuis le début de la pandémie (mars 2020). Nous notons une légère augmentation depuis 2021 (22% des répondants affirmaient avoir changé de choix de carrière depuis mars 2020), qui n'est toutefois pas significative.

## GRAPHIQUE 04

Changement de choix de carrière chez les jeunes depuis le début de la pandémie - comparatif entre 2021 et 2022



Notons que les jeunes habitant la région métropolitaine de recensement de Montréal sont proportionnellement plus nombreux (28%) que les répondants de la région métropolitaine de recensement de Québec (23%) à avoir changé de choix de carrière depuis le début de la pandémie.

Enfin, nous observons que les étudiants au collégial sont plus nombreux à avoir opéré un changement dans la profession qu'ils aimeraient exercer puisqu'ils sont 35%, face à 25% des étudiants du secondaire ou effectuant un DEP et 23% des étudiants à l'université.

# CONSTAT 4

Les perspectives d'emploi sont au coeur de la réflexion des jeunes face à leur choix de carrière

De nombreux facteurs sociaux et variables peuvent intervenir et être déterminants dans la réflexion des jeunes à propos de leur orientation scolaire et professionnelle. Lorsque nous leur demandons d'évaluer le niveau

d'influence de certains éléments dans leur choix de carrière, les jeunes indiquent que les perspectives d'emploi offertes ont un fort impact lors de leur prise de décision.

66%

**des jeunes affirment que les perspectives d'emploi futures ont assez ou beaucoup d'influence sur leur choix de carrière**

62%

**des jeunes affirment que les perspectives d'emploi actuelles ont assez ou beaucoup d'influence sur leur choix de carrière**

Pour rappel, nous observons que l'anxiété des jeunes est en partie liée au domaine d'études et de carrière choisi puisqu'elle réside dans leurs perceptions des secteurs d'activités envisagés, perçus comme ayant des conditions de travail difficiles, mais aussi des perspectives d'emploi limitées<sup>6</sup>.

Qu'il s'agisse des perspectives d'emploi actuelles ou futures, les possibilités et opportunités de carrière offertes par les professions

et secteurs occupent une place importante dans la réflexion des jeunes. L'insertion professionnelle est une étape difficile et conséquente dans la vie de chaque individu. Il semblerait ainsi que les étudiants, en prise avec leur choix de carrière, aient besoin de se projeter et d'être rassurés quant aux possibilités que telle ou telle profession pourrait bien leur offrir.

<sup>6</sup> Voir le constat 2 : Près de la moitié des jeunes sont anxieux face à leur choix de carrière.

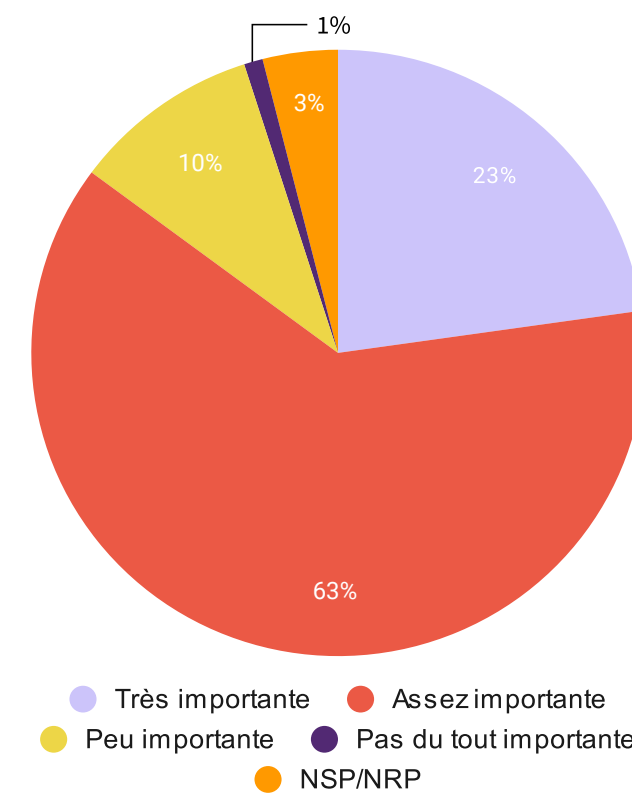
# CONSTAT 5

Une grande majorité des jeunes accorde une place importante au travail dans leur vie

Si nous avons pu observer, au fil des études et sondages réalisés auprès de nos mentorés sur la plateforme, que les jeunes de la génération Z sont à la recherche d'équilibre et de conciliation entre travail et vie personnelle, nous constatons également que ces derniers accordent une grande importance à leur carrière et vie professionnelle.

Lorsque nous leur demandons quelle est la place qu'ils souhaitent accorder au travail dans leur vie, ce sont près de 9 étudiants sur 10 (88%) qui répondent que le travail sera assez ou très important pour eux. S'ils sont seulement 13% à se définir à partir de leur titre professionnel, en tant qu'individu, ce sont 44% des jeunes qui affirment se définir à partir de leurs ambitions et rêves<sup>7</sup>.

**GRAPHIQUE 05**  
Place accordée au travail dans la vie des jeunes en 2022



7 Voir le constat 9 : Les jeunes disent se définir avant tout à partir de leurs valeurs et de leurs ambitions et rêves

Par ailleurs, lorsque nous demandons aux jeunes de sélectionner trois adjectifs pour définir au mieux le milieu de travail qu'ils recherchent, ils sont 22% à choisir la flexibilité, avant, notamment, la collaboration (10%). Ainsi, si la carrière est un élément important aux yeux des jeunes et qu'ils souhaitent accorder une grande place au travail dans la vie, ils ne sont pas prêts pour autant à sacrifier leur vie personnelle et sont toujours à la recherche d'un équilibre idéal.

Le travail représente de nombreuses heures dans nos vies, et les jeunes l'ont bien compris! Mais si ces derniers accordent une place importante au travail dans leur vie, le plaisir reste tout de même en tête des valeurs les plus considérées par les jeunes dans le choix de leur profession, à hauteur de 36% des répondants<sup>8</sup>.

22%

**des répondants recherchent un milieu de travail flexible**

## CONSTAT 6

L'épanouissement personnel et le plaisir sont une priorité de carrière pour les jeunes de la génération Z

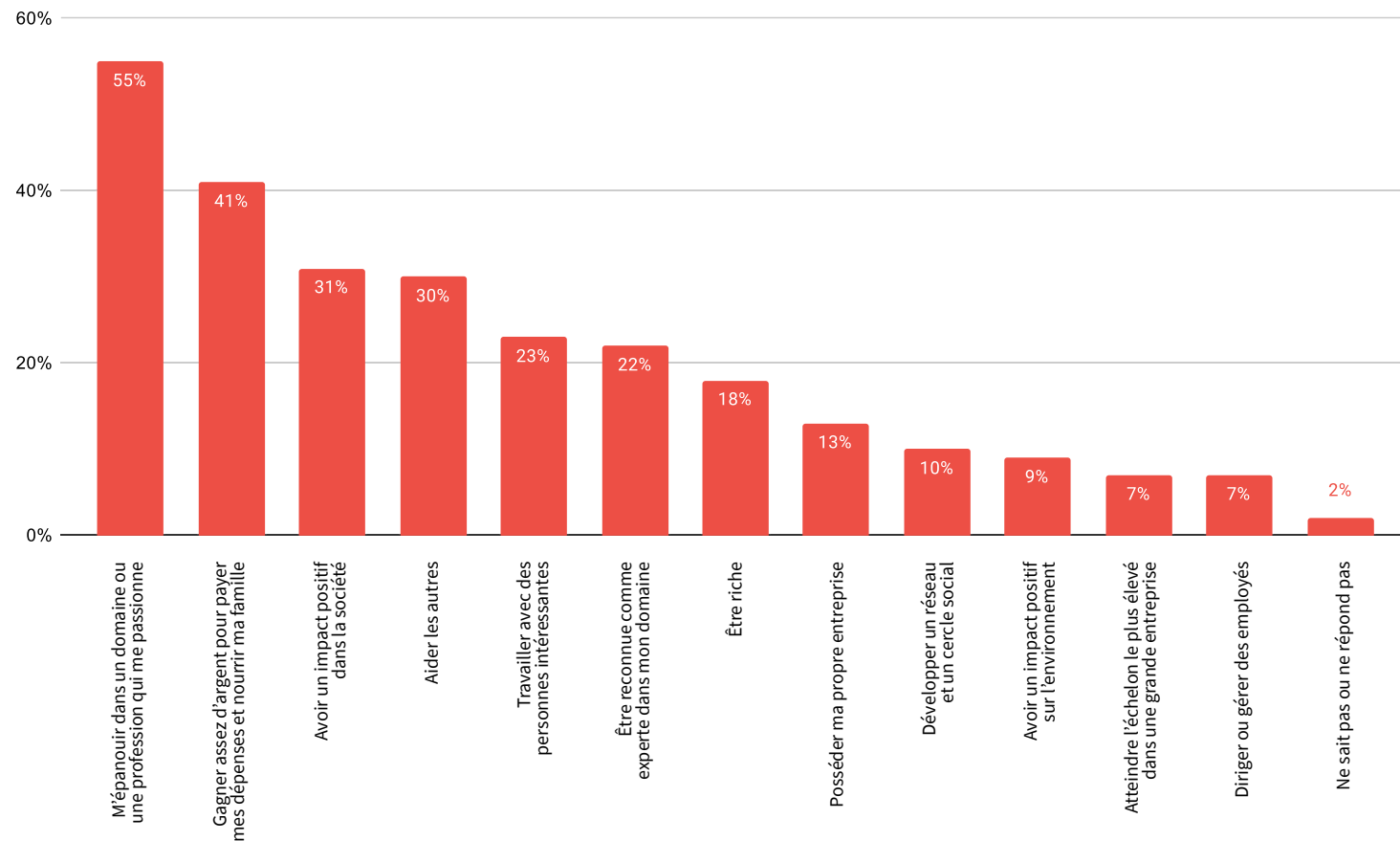
<sup>8</sup> Voir le constat 6 : L'épanouissement personnel et le plaisir sont une priorité pour les jeunes de la génération Z

Les jeunes de la génération Z accordent une place considérable au travail dans leur vie. Mais si leur carrière est importante à leurs yeux, elle n'en reste pas moins dirigée par une recherche de plaisir, et ne surpasse en aucun cas leur vie personnelle et leur besoin d'épanouissement.

Lorsque l'on demande aux jeunes quels sont les principaux objectifs qu'ils souhaitent accomplir dans leur carrière, ils sont une grande majorité (55%) à répondre vouloir s'épanouir dans un domaine ou une profession qui les passionne, et ce de façon plus marquée encore chez les 14-17 ans (61%) ainsi que chez les femmes (65%). Pour une majorité de jeunes, la carrière est donc dirigée par la recherche de passion et d'épanouissement personnel pour les jeunes, quelle que soit leur situation, leur groupe social ou encore leur région.

**GRAPHIQUE 06**

Principaux objectifs de carrière des jeunes en 2022



Nous observons par ailleurs que le 2ème objectif de carrière choisi par les jeunes est une aspiration très pragmatique, puisqu'ils sont 41% à vouloir gagner assez d'argent pour payer leurs dépenses et nourrir leur famille. Cet objectif va de pair avec le fait que les jeunes accordent de l'importance au travail dans leur vie et nous montre que ces derniers restent réalistes à propos de leur avenir.

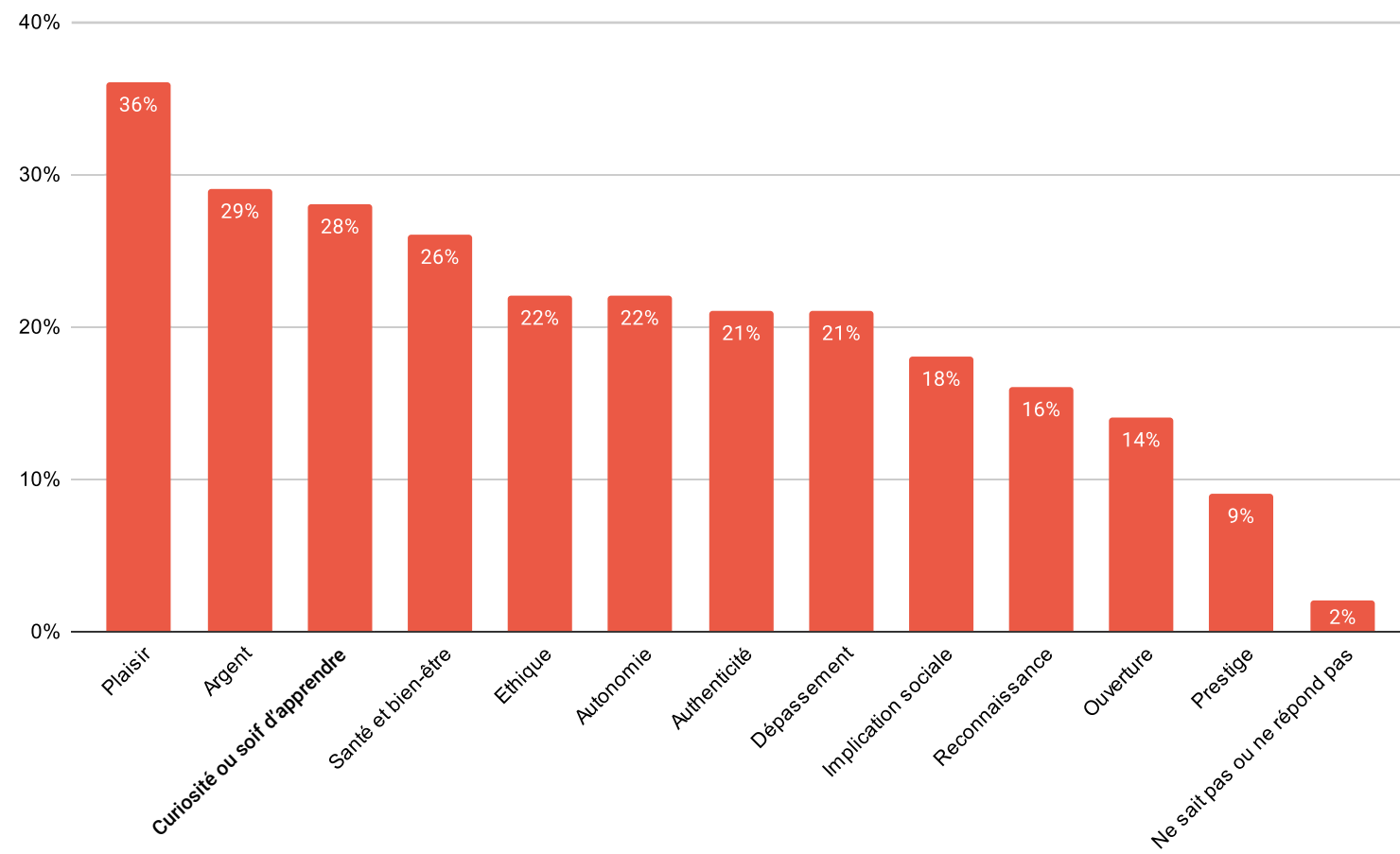
Enfin, ils sont près d'un jeune sur trois (31%) à vouloir une carrière leur permettant d'avoir un impact positif dans la société. Il est étonnant cependant de remarquer que seuls 9% des jeunes souhaitent avoir un impact positif sur l'environnement, quand les jeunes de la génération Z sont reconnus pour être socialement engagés et particulièrement préoccupés par les questions climatiques et environnementales.

Par ailleurs, les jeunes s'accordent sur la valeur la plus importante à leurs yeux lorsqu'ils considèrent leur choix de profession : ils sont 36% à placer la notion de plaisir en priorité dans les décisions liées à leur carrière.

Encore une fois, ce sont les 14-17 ans qui représentent la proportion la plus importante à cet égard (46%). La distinction entre les valeurs de plaisir et d'argent - arrivant en tête des valeurs considérées par les jeunes - est par ailleurs plus importante chez les femmes que chez les hommes. En effet, les femmes sont 39% à placer le plaisir en priorité et 29% à placer l'argent au second plan, alors que l'écart diminue chez les hommes qui considèrent le plaisir à hauteur de 33% et sont 31% à placer l'argent en deuxième position des valeurs les plus considérées.

**GRAPHIQUE 07**

Valeurs importantes des jeunes lorsqu'ils considèrent leur choix de carrière en 2022



Notons que la curiosité et soif d'apprendre des jeunes arrive en 3ème position (28%), juste derrière l'argent. Cela va de pair avec l'objectif d'épanouissement dans un domaine qui les passionne que les jeunes souhaitent accomplir grâce à leur carrière. En revanche, le prestige (9%) et la reconnaissance (16%) ne semblent pas être des facteurs reliés aux valeurs importantes pour les jeunes, arrivant en queue de peloton dans cette catégorie.

Les choses sont dites: si les jeunes réalisent l'importance que leur carrière aura dans leur vie,

ils réclament en parallèle un environnement de travail stimulant, plaçant les aspects humains au cœur des activités et leur permettant, surtout, d'atteindre un épanouissement personnel. Ils sont partants pour travailler, mais veulent le faire avec passion, trouver du plaisir dans leurs tâches et responsabilités professionnelles et veulent être allumés au quotidien! Bien sûr, cela ne veut pas dire que l'argent ou la recherche d'un salaire compétitif n'ont aucune importance pour les jeunes de la génération Z.

# CONSTAT 7

L'enjeu financier est une des considérations majeures dans la réflexion à propos du choix de carrière des jeunes

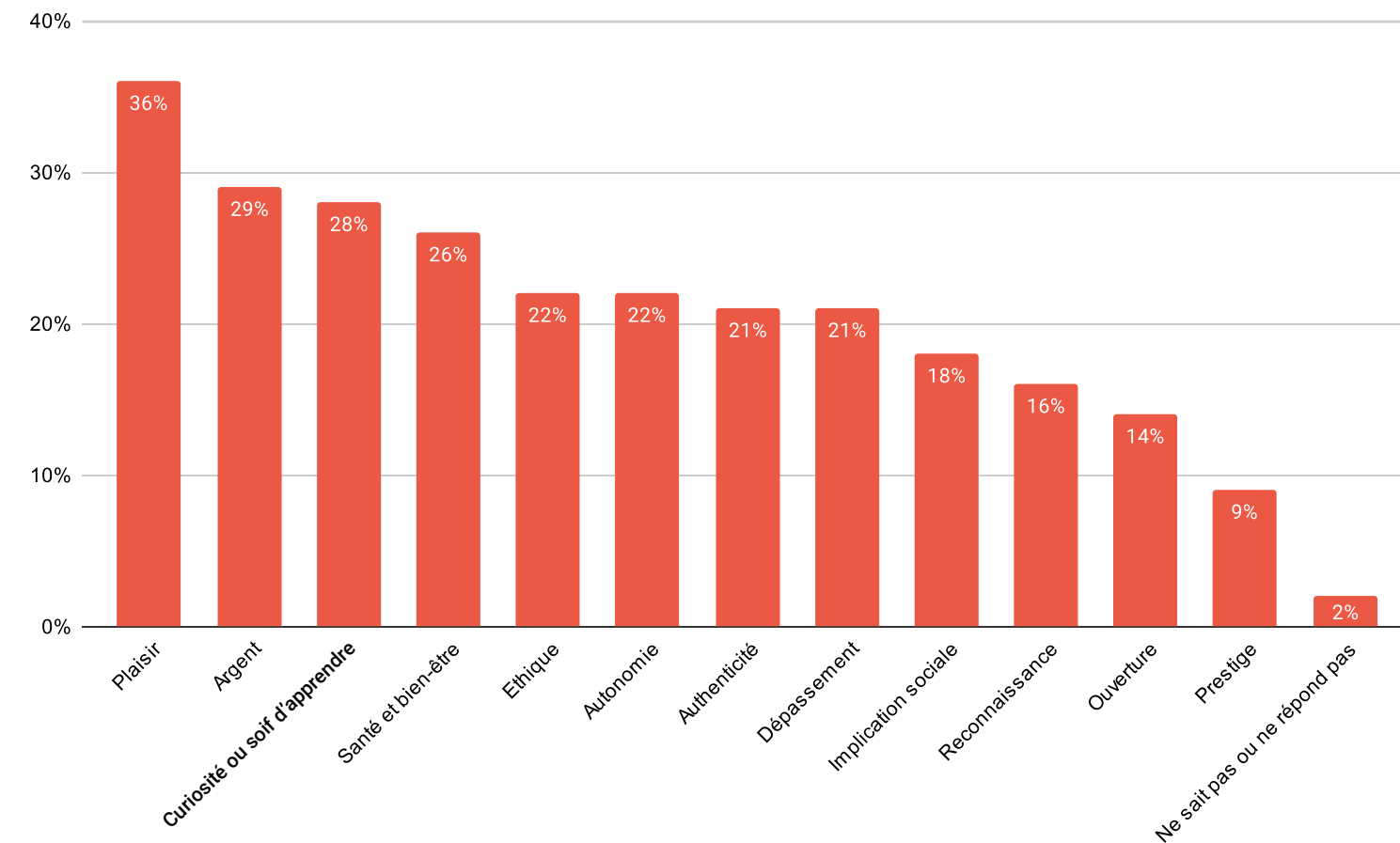
Nous observons, au fil des réponses données par les jeunes, que l'enjeu financier fait partie de leurs préoccupations premières, lorsqu'ils abordent leur choix de carrière.

Lorsque nous leur demandons, en effet, quelles sont les valeurs les plus importantes à leurs yeux lorsqu'ils considèrent leur choix de

carrière, ils sont 29% à répondre l'argent. Alors qu'en 2019, l'argent passait après la santé et le bien-être, le climat de travail, le dépassement de soi ainsi que la soif d'apprendre<sup>9</sup>, cette notion est désormais la 2ème plus importante pour les jeunes en 2022.

### GRAPHIQUE 07

Valeurs importantes des jeunes lorsqu'ils considèrent leur choix de carrière en 2022



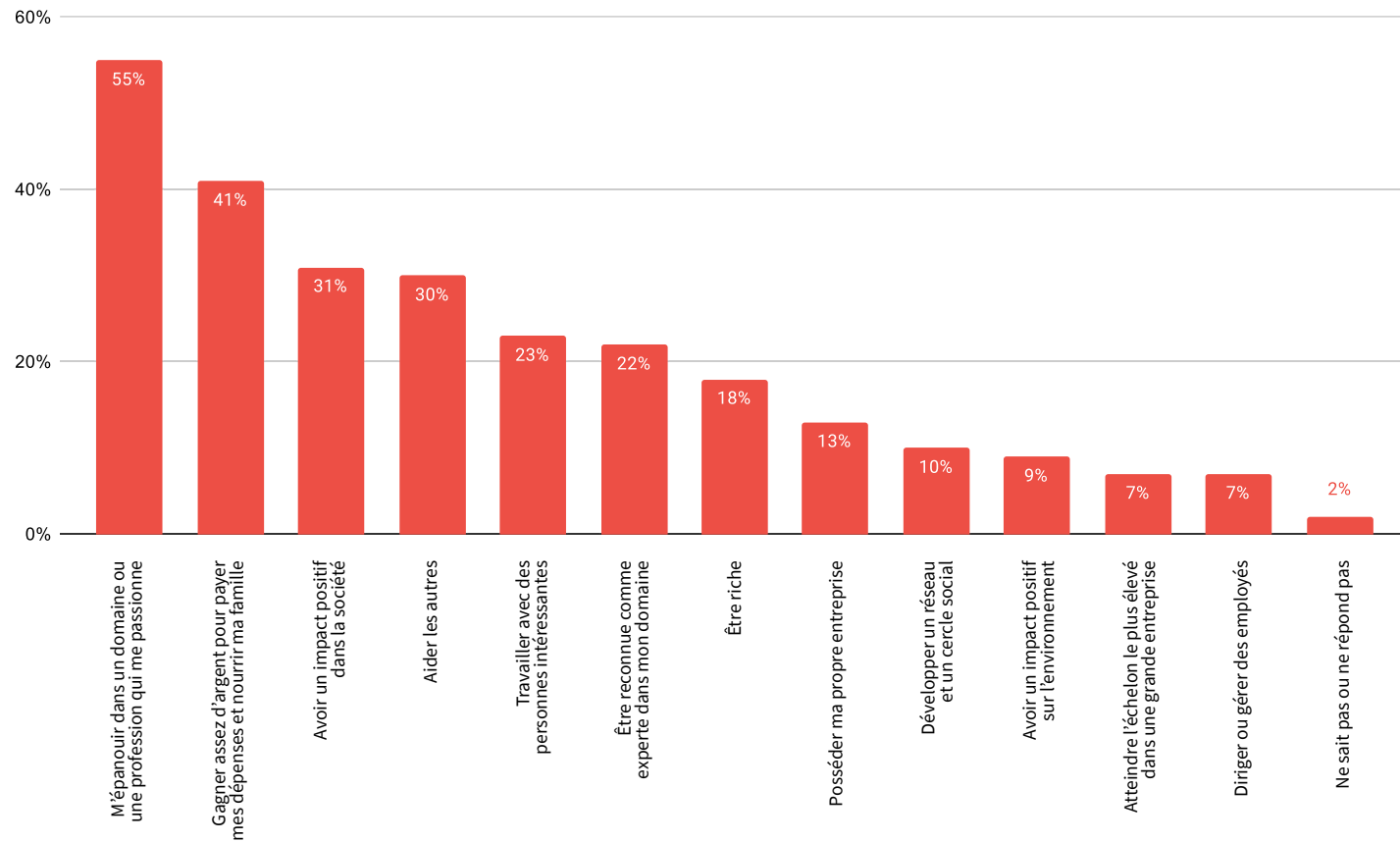
<sup>9</sup> ACADEMOS, « Les Z priorisent le plaisir et le bien-être avant le prestige et l'argent » dans La génération Z du Québec et sa vision du milieu du travail, p.24



Si leur objectif principal au cours de leur carrière est de s'épanouir dans une profession qui les passionne (à hauteur de 55% des répondants), les jeunes sont 41% à désirer avoir l'assurance de pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Cela constitue le 2ème objectif principal que les jeunes souhaitent accomplir au cours de leur carrière.

**GRAPHIQUE 09**

Principaux objectifs de carrière des jeunes en 2022



Nous avons également demandé aux jeunes d'évaluer le niveau d'influence que pouvaient avoir certains éléments ou certaines personnes sur leur choix de carrière. Le salaire est un élément qui fait une réelle différence pour les jeunes lorsqu'ils considèrent leur choix de profession. Notons que cette influence est plus marquée chez les jeunes de 25-30 ans (78%) que chez les 14-17 ans (72%) et les 18-25 ans (71%).

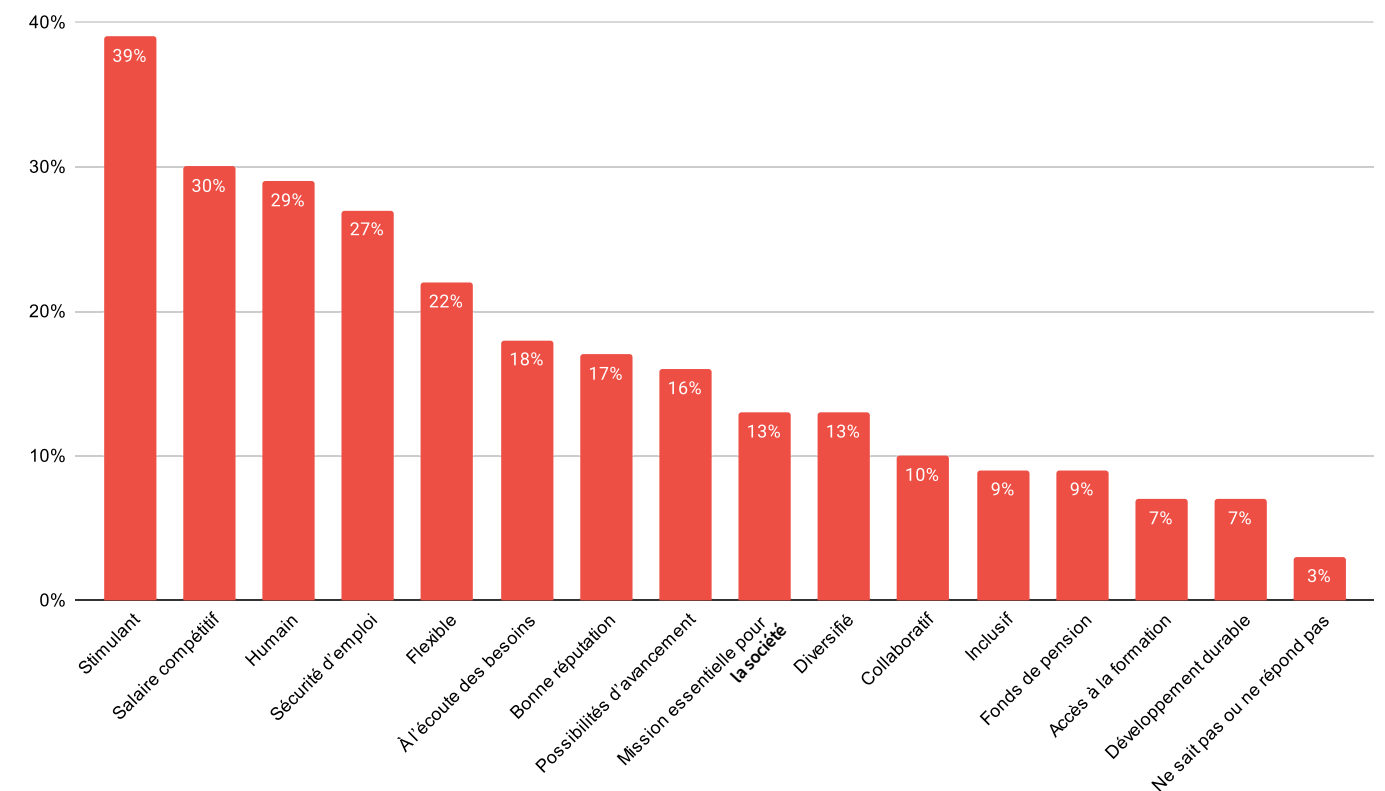
**73%**

**des jeunes affirment que le salaire a ou a eu assez ou beaucoup d'influence sur leur choix de carrière**

Enfin, lorsque nous demandons aux jeunes quels sont les critères qui leur semblent les plus importants concernant leur milieu de travail, ils sont 30% à sélectionner le salaire compétitif, en faisant le 2ème critère après la recherche d'un milieu stimulant.

**GRAPHIQUE 10**

Qualificatifs qui définissent le mieux le milieu de travail recherché par les jeunes en 2022



Si les jeunes affirment être avant tout à la recherche de plaisir, d'épanouissement personnel et de stimulation à travers leur carrière, les aspects financiers restent une de leurs préoccupations majeures, apparaissant en 2ème position de leurs valeurs recherchées, des critères privilégiés concernant leur milieu de travail ainsi que dans leurs objectifs professionnels.

# CONSTAT 8

Être en contact avec la réalité du marché du travail représente ce qui aide le plus les jeunes à réfléchir à leur choix de carrière

Nous notions, précédemment, que plus les jeunes sont sûrs de leur choix de carrière, plus ils se disent motivés à l'école et moins anxieux. Ces informations nous rappellent combien il est important de continuer à offrir des services, outils et ressources aux jeunes pour favoriser leur orientation et les accompagner dans cette étape cruciale de leur parcours et de leur vie.

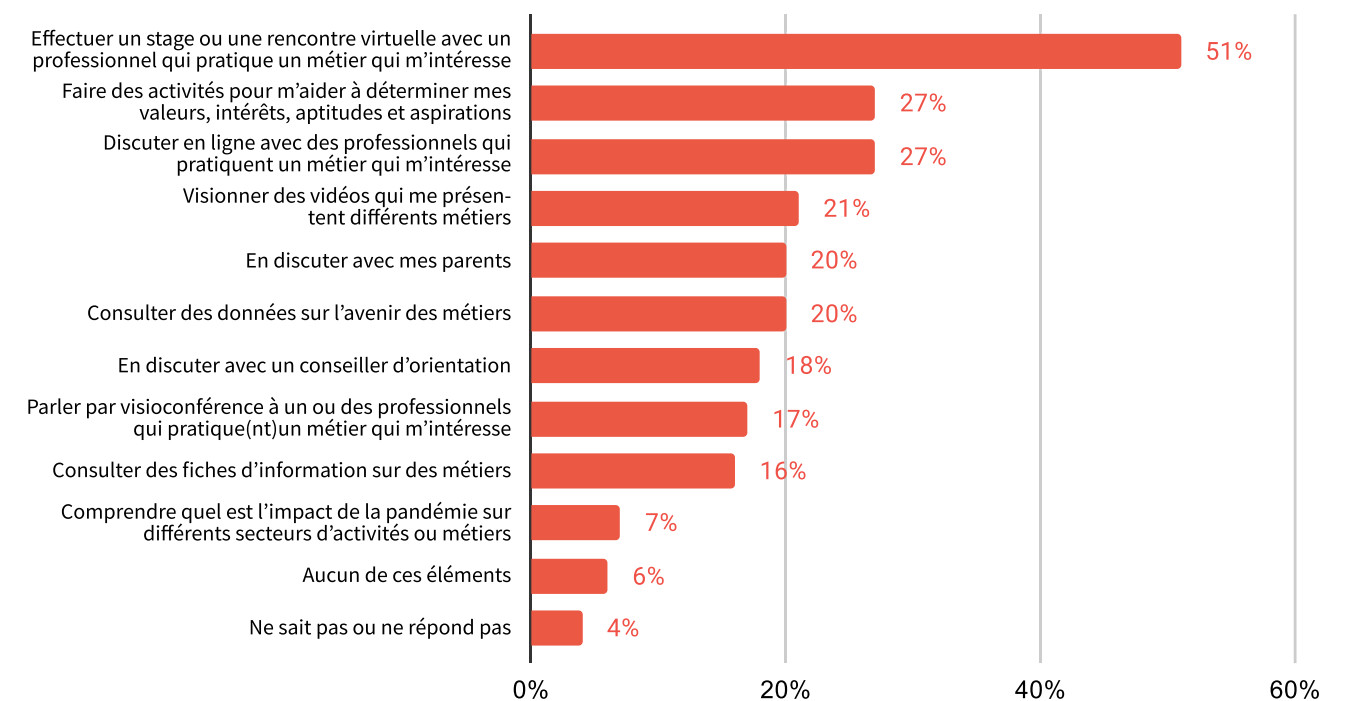
Mais quels types d'outils sont les plus bénéfiques à leurs yeux? Quelles ressources les

accompagnent dans leurs questionnements et répondent à leurs attentes dans le cadre de leur réflexion de choix de carrière?

Lorsque nous leur demandons de sélectionner les trois ressources qui les aident le plus à réfléchir à leur choix de carrière, ils sont 51% à répondre qu'effectuer un stage ou une rencontre virtuelle avec un professionnel pratiquant un métier qui les intéresse est, de loin, la solution utile.

## GRAPHIQUE 11

Ressources utiles pour les jeunes dans leur réflexion de choix de carrière en 2022



Nous observons, à travers les ressources privilégiées par les jeunes, qu'il leur est essentiel d'être connectés avec la réalité du marché du travail. Si les stages et rencontres virtuelles arrivent en tête, discuter avec des professionnels et obtenir de l'information sur certains métiers figurent parmi les ressources les plus utiles aux jeunes dans leur processus d'orientation.

Le mentorat virtuel apparaît ainsi comme un service répondant aux besoins et attentes des jeunes en matière de choix de carrière. Cela leur permet d'être connectés à une communauté de professionnels passionnés, capables de répondre à leurs questions sur la réalité de leur quotidien professionnel et sur le marché du travail, en temps réel.

Nous observons d'ailleurs un appétit des jeunes sur les réseaux sociaux Academos pour les vidéos présentant des entrevues de mentors parlant de leur profession, de leur quotidien et de leur secteur d'activité. Les jeunes sont donc avides d'informations leur permettant de comprendre le monde professionnel, mais également de connaître les différents métiers et les opportunités qui s'offrent à eux.

## CONSTAT 9

Les jeunes disent se définir avant tout à partir de leurs valeurs et de leurs ambitions et rêves

Le fait de se définir individuellement en tant que personne dépend d'une construction subjective, fabriquée à partir d'interactions sociales, culturelles ou encore professionnelles, entre autres. C'est également un contexte global qui permet à chacun de se constituer une palette d'éléments participant à la définition de son identité. Mais quels sont ces éléments qui participent à définir la personnalité et l'individualité de chacun?

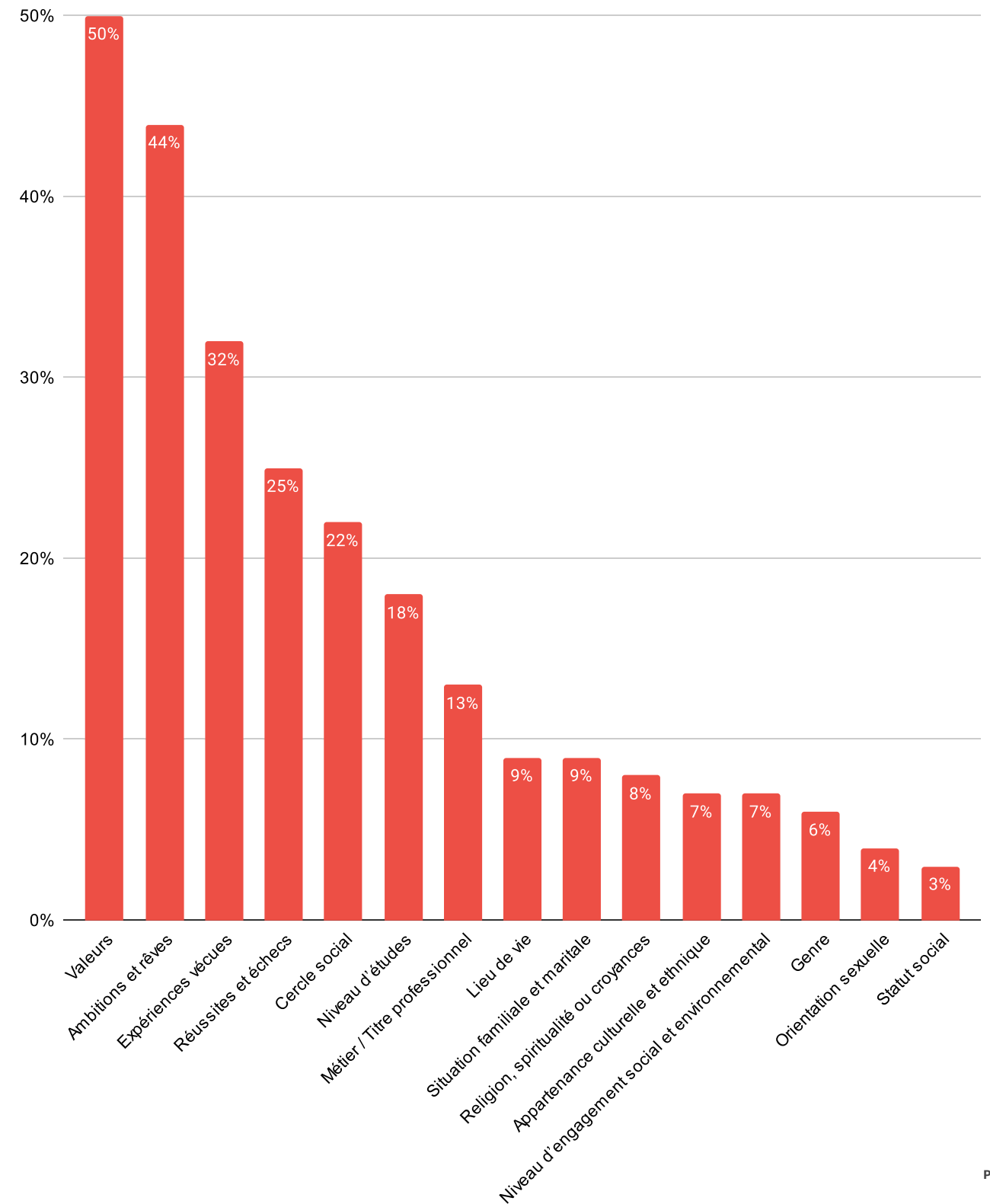
Dans le cadre de nouvelles rencontres, le nom ainsi que les situations familiale et professionnelle sont habituellement les éléments privilégiés pour se présenter et définir qui l'on est.

Il nous semblait particulièrement intéressant de demander aux jeunes de nous révéler les éléments et variables permettant, à leur yeux,

de les définir au mieux. En découvrant les propositions qu'ils estiment être déterminantes dans la constitution de leur identité, nous décelons ainsi leur sens des priorités, mais aussi ce qui est aujourd'hui important pour eux.

Les répondants sont ainsi une majorité à répondre se définir avant tout à partir de leurs valeurs (50%), et ce de façon plus marquée chez les femmes (60%). Ils se définissent ensuite grâce à leurs ambitions et rêves (44%), ainsi qu'à partir de leurs expériences vécues (32%).

**GRAPHIQUE 12**  
Éléments à partir desquels les jeunes se définissent en 2022



Les jeunes de 14 à 17 ans se définissent d'abord, eux aussi, à partir de leurs valeurs (54%) et de leurs ambitions et rêves (51%). Mais c'est leur cercle social qui participe, en 3ème position, à les définir (34%). Cela peut s'expliquer tout simplement par le fait qu'ils soient encore à l'aube de vivre de nouvelles expériences, et qu'ils sont en pleine adolescence, dans une phase de socialisation essentielle, participant à les définir en tant qu'individus.

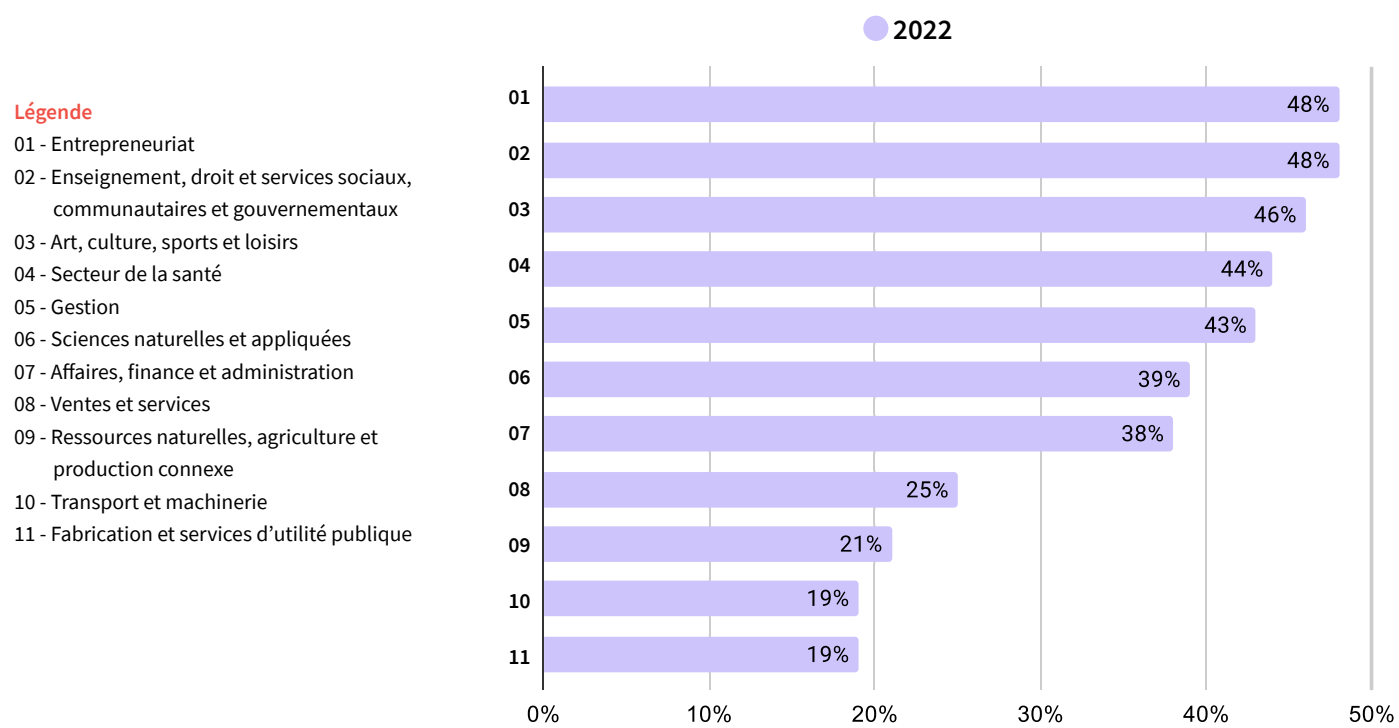
En revanche, le genre (6%), l'orientation sexuelle (4%) ou encore le statut social (3%) apparaissent moins importants pour les jeunes dans le cadre de la définition de leur identité.

# PALMARÈS DES MÉTIERES



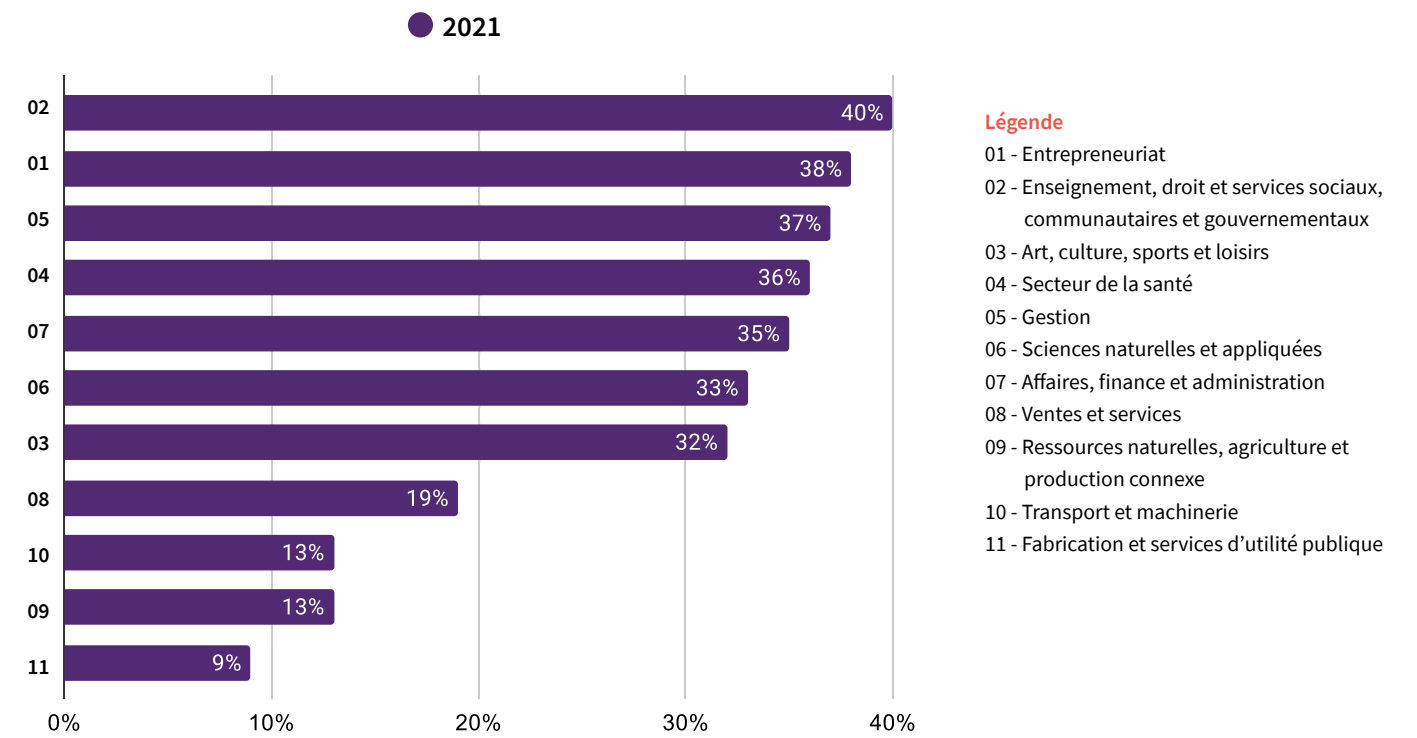
# Classement des secteurs d'activités privilégiés par les jeunes de la génération Z

**GRAPHIQUE 13**  
Top 11 des secteurs d'activités privilégiés par les jeunes - comparatif entre 2021 et 2022



À nouveau cette année, nous avons souhaité interroger les étudiants au sujet de leur intérêt à faire carrière dans certains secteurs d'activités. Nous leur avons donc présenté dix grands secteurs d'activités regroupant l'ensemble des métiers et professions selon la

Classification nationale des professions (CNP), ainsi que l'activité entrepreneuriale. Les répondants devaient ainsi évaluer leur intérêt à travailler dans ces secteurs en indiquant être pas du tout, un peu, assez ou très intéressés par ces derniers.



Nous observons ainsi une progression dans l'envie d'entreprendre chez les jeunes de la génération Z. Ils sont en effet 48% à se déclarer assez ou très intéressés par le secteur de l'entrepreneuriat, face à 38% en 2021.

Nous observons également que deux secteurs particulièrement en recherche de main-d'œuvre conservent une bonne position dans les secteurs privilégiés par les jeunes: l'enseignement, le droit, les services sociaux, communautaires et gouvernementaux avec 48% des jeunes assez ou très intéressés, ainsi que le secteur de la santé, à hauteur de 44%. Cela est rassurant, alors que nous aurions pu aisément imaginer un découragement de la part des étudiants à s'orienter vers ces domaines qui ont connu de nombreuses transformations ces deux dernières années.

Nous notons par ailleurs une impressionnante remontée du secteur Art, Culture, Sports et Loisirs qui passe de 32% de jeunes intéressés en 2021 à 46% en 2022. Ce secteur passe de la 7ème position dans le classement à la 3ème place sur le podium des secteurs privilégiés par les jeunes pour leur future carrière.

Enfin, il est intéressant de noter qu'une augmentation est visible dans tous les secteurs d'activités. Il semble donc que les jeunes aient osé se déclarer intéressés par plusieurs domaines cette année, ou qu'ils aient davantage d'intérêt pour plusieurs secteurs et préfèrent rester ouverts à différentes éventualités.

## Classement des professions privilégiées par les jeunes de la génération Z

Nous avons également demandé aux jeunes les métiers qu'ils souhaiteraient exercer s'ils devaient choisir dès maintenant. Ils avaient alors la possibilité d'inscrire jusqu'à trois choix de profession. Nous observons à nouveau cette année que les jeunes de la génération Z privilégient les métiers dits traditionnels aux professions émergentes.

Nous remarquons également que ce classement 2022 est essentiellement similaire à celui de 2019.

### GRAPHIQUE 14

Top 10 des métiers que les jeunes souhaitent exercer plus tard - comparatif entre 2022 et 2019

2022	2019
1 Enseignant	1 Enseignant
2 Médecin	2 Médecin
3 Ingénieur	3 Ingénieur
4 Entrepreneur	4 Psychologue
5 Avocat	5 Entrepreneur
6 Affaires, finance ou administration	6 Comptable
7 Scientifique/chercheur	7 Avocat
8 Psychologue	8 Travailleur social
9 Sciences naturelles ou appliquées	9 Gestionnaire
10 Travailleur social	10 Infirmier, Scientifique/chercheur, Sciences naturelles/appliquées*

\* Métiers arrivés ex aequo en 10ème position



## CONCLUSION

Les transformations qu'a connues le marché du travail au cours des dernières années n'ont pas été sans conséquence sur le processus d'orientation des étudiants. Ils sont en effet plus d'un jeune sur quatre à déclarer avoir changé de choix de carrière depuis le début de la crise sanitaire.

Et si les jeunes de la génération Z apparaissent, en 2022, légèrement plus motivés à l'école qu'au premier trimestre 2021, ils n'en demeurent pas moins anxieux face à leur choix de carrière, puisque 45% d'entre eux se déclarent assez ou très anxieux à cet égard.

Alors que les sources de leur anxiété sont en lien avec l'importance que les jeunes accordent à ce choix ainsi qu'avec le domaine qu'ils privilégient pour leur avenir professionnel, nous observons une anxiété plus faible et une motivation scolaire plus élevée chez les étudiants qui savent exactement ce qu'ils veulent faire plus tard.

Si les jeunes réalisent l'importance que leur carrière et leur travail occuperont dans leur vie, ils réclament en parallèle un environnement de travail stimulant, qui place les aspects humains au cœur des activités et qui leur permette, surtout, d'atteindre un épanouissement personnel. Ils sont partants

pour travailler, mais veulent le faire avec passion et y trouver du plaisir. Les jeunes restent tout de même réalistes puisque les aspects financiers demeurent à l'avant plan de leurs considérations dans le choix de carrière, après leur besoin d'épanouissement.

Nous constatons également qu'être en contact avec la réalité du marché du travail représente la ressource privilégiée par les jeunes dans le cadre de leur réflexion de choix de carrière. Les jeunes ont en effet besoin de savoir à quoi s'attendre avant de s'engager dans une carrière ou une profession. Comme nous l'apprenions notamment les résultats présentés en février 2022<sup>10</sup> par le RJCCQ, un salaire n'est plus suffisant pour attirer et retenir les jeunes travailleurs.

Dans un contexte économique de pénurie de main-d'œuvre au Québec et de situation de plein emploi, ces nouvelles informations viennent enrichir nos connaissances sur les jeunes

<sup>10</sup> <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/portrait-d-une-generation-dans-le-cadre-du-rapport-travillons-ensemble-retention-de-la-main-d-oeuvre-le-bien-etre-au-travail-et-le-retour-au-bureau-au-coeur-de-la-solution-881303971.html>

de la relève et nous ouvrent à de nouvelles opportunités d'accompagnement. Ces résultats nous prouvent l'importance de continuer nos efforts collectifs pour soutenir et motiver nos jeunes à l'école, mais également la nécessité pour les organismes tels qu'Academos de collaborer étroitement avec le milieu scolaire, au vue de la connexion existant entre motivation scolaire, choix de carrière et anxiété.

C'est d'ailleurs ce à quoi travaillent les équipes Academos quotidiennement, portant des projets tels que la campagne "Du point A au point B"<sup>11</sup>, s'adressant aux jeunes à risque de décrochage scolaire.

Les résultats présentés ici appuient également des connaissances et indications détenues par les intervenants jeunesse au sujet des stratégies d'intervention qui font une réelle différence : les jeunes réclament de l'expérientiel, du concret, de l'authenticité, des contacts avec

de vraies personnes, mais aussi la découverte des différents environnements de travail. Il nous faut donc continuer à favoriser ce type d'initiative pour compléter et dynamiser ce qui se fait en classe et soutenir les professionnels de l'orientation.

Academos a pour mission de connecter les jeunes de 14 à 30 ans avec la réalité du marché du travail, grâce à une application web et mobile de mentorat 100% virtuel. Les jeunes ont ainsi l'opportunité de dialoguer gratuitement avec des milliers de professionnels passionnés par leur métier, leur permettant de trouver la carrière qui leur correspond vraiment et de concrétiser un projet de vie professionnelle épanouissant.

Cette mission est rendue possible grâce à la collaboration entreprise avec les intervenants jeunesse, quotidiennement en contact avec

les jeunes, notamment à travers des ateliers dispensés en classe, pour accompagner les étudiants dans leur réflexion de choix de carrière.

Enfin, il faudra continuer à impliquer les parents et l'entourage direct des jeunes dans les questions de cheminement et de choix de carrière, puisqu'ils restent une source d'influence non négligeable au cours de leur réflexion. C'est dans cette optique qu'Academos a développé son outil Explore ton futur<sup>12</sup>, un jeu-questionnaire en ligne qui a pour objectif d'encourager la discussion entre parents et jeunes à propos de l'orientation et du choix de carrière ainsi que de susciter la réflexion chez

<sup>11</sup> <https://academos.qc.ca/blogue-jeunes/entrevues/quand-decrocher-donne-le-gout-de-se-raccrocher/>

<sup>12</sup> <https://explore.academos.qc.ca/>

# Merci à nos partenaires

## GRAND PARTENAIRE GOUVERNEMENTAL



## GRAND PARTENAIRE



## PARTENAIRES SUIVANTS



## PARTENAIRE WOW



## SUPERS PARTENAIRES



## PARTENAIRES LA GRANDE PLUME



## PARTENAIRES LA PETITE PLUME



# MÉTHODOLOGIE ET RÉPARTITION DES RÉPONDANTS



## MÉTHODOLOGIE ET RÉPARTITION DES RÉPONDANTS

Ce rapport a été construit à partir des résultats d'un sondage administré entre décembre 2021 et janvier 2022. Au total, ce sont 2 006 étudiants, âgés de 14 à 30 ans, qui ont été interrogés dans les provinces du Québec et de l'Ontario.

Cette année, nous avons décidé de nous concentrer sur la présentation des résultats pour la province du Québec exclusivement. Des données démographiques détaillées sur le genre, l'âge et le niveau scolaire des répondants ont été recueillies afin d'obtenir une analyse plus approfondie.

La génération Z est définie à partir de l'année de naissance des individus la composant, compris entre 1993 et 2011<sup>13</sup>. En 2022, les plus âgés d'entre eux entrent ainsi dans leur vingt-neuvième année. Nous avons choisi d'ouvrir notre sondage aux jeunes de 14 à 30 ans car ils représentent le public cible bénéficiant des services Academos et se rapprochent presque exactement de la définition donnée pour la génération Z.

### COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES

Du 21 décembre 2021 au 9 janvier 2022.  
1 005 répondants Québécois

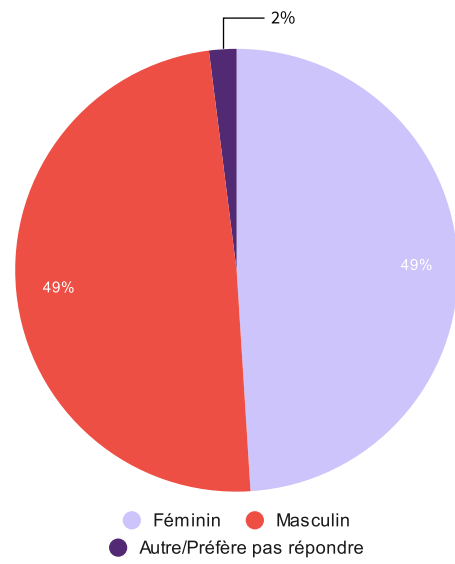
Le questionnaire a été élaboré en français par la collaboration des équipes Academos, Desjardins et SOM. L'échantillon a été sélectionné par la firme de sondage SOM. Une partie de cet échantillon a été tiré auprès des membres du Panel Or de la firme à l'aide d'un algorithme visant la meilleure représentativité possible en fonction de la région, de l'âge, du sexe, de la langue maternelle, de la scolarité et de la taille du ménage. Sur les 2 006 questionnaires remplis, 211 provenaient du panel Or et 1 795 provenaient de panels externes. Les étudiants âgés de 14 à 17 ans ont été joints à travers un parent panéliste qui transmettait le questionnaire à l'adolescent.

### COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES

- Questionnaire auto-administré par internet.
- Invitations par courriel gérées par SOM pour le panel Or et par les fournisseurs externes pour les panels externes.
- Collecte web sur les serveurs de SOM.

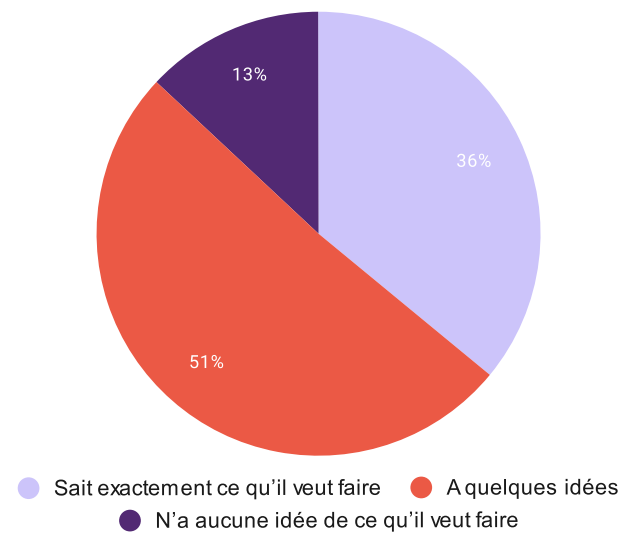
**GRAPHIQUE 15**

Répartition des répondants selon leur genre



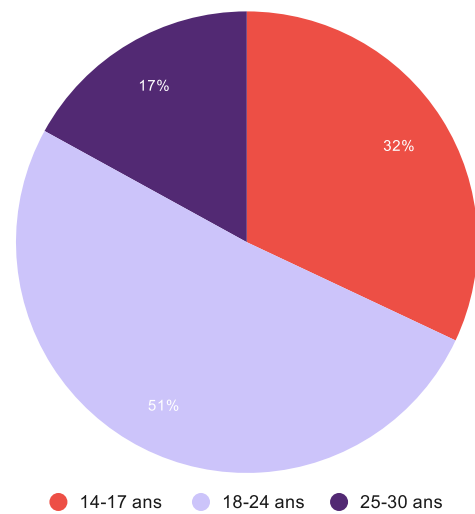
**GRAPHIQUE 16**

Bilan de la réflexion des jeunes quant à leur choix de carrière en 2022



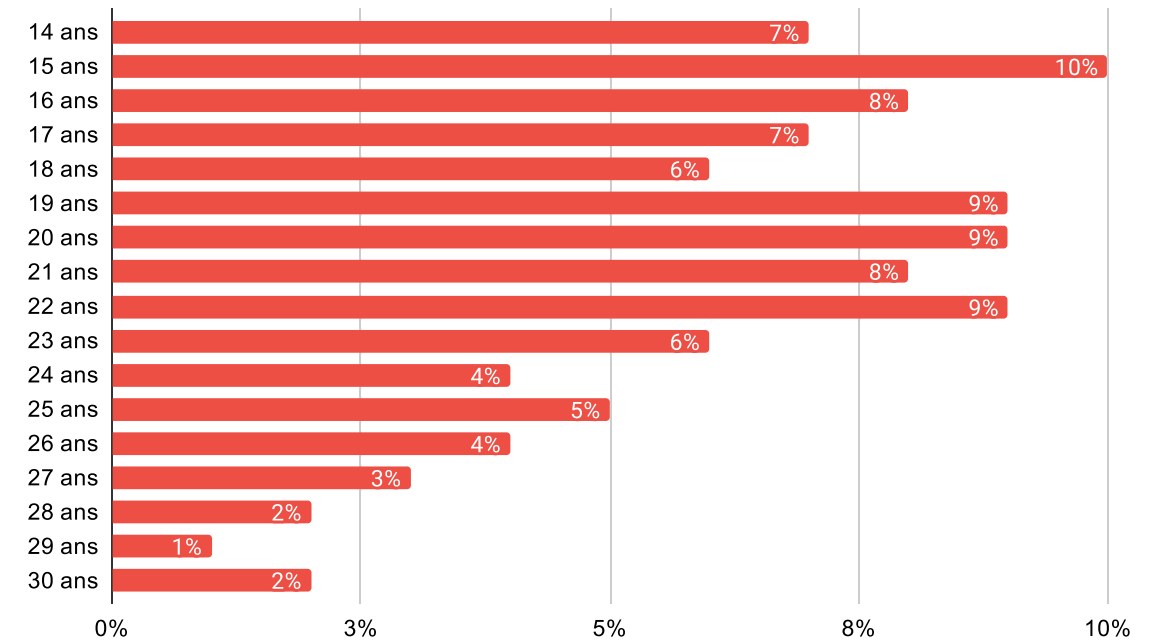
**GRAPHIQUE 17**

Répartition des répondants selon leur tranche d'âge



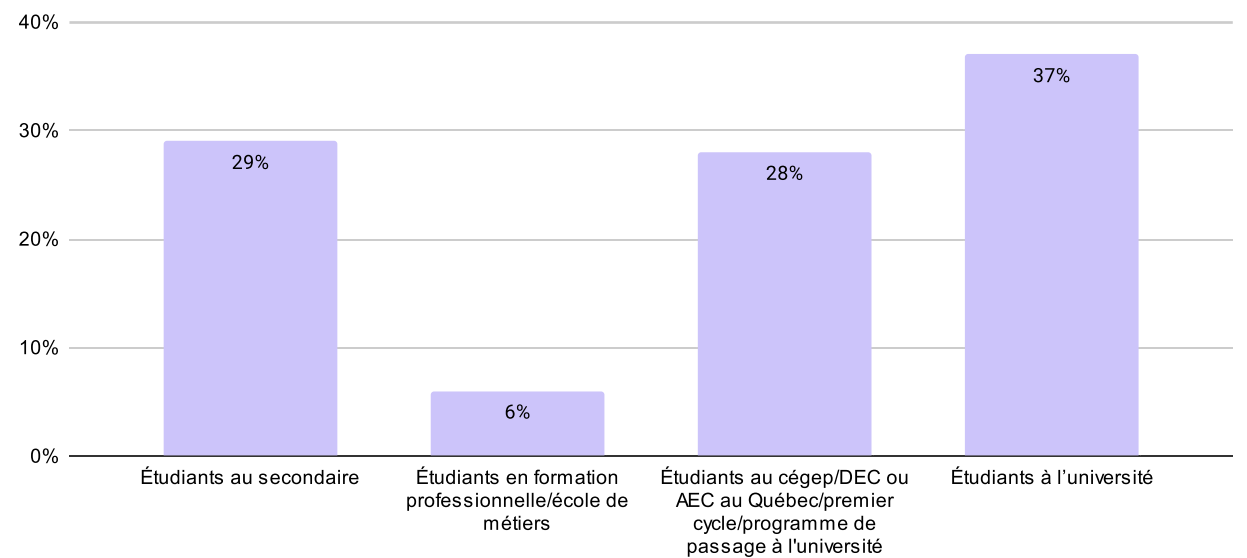
**GRAPHIQUE 18**

Répartition des répondants selon leur âge



**GRAPHIQUE 19**

Répartition des répondants selon leur niveau scolaire





ACADEMOS

[academos.qc.ca](http://academos.qc.ca)

**Adresse**

296, rue Saint-Paul Ouest - bureau 400  
Montréal, QC, H2Y 2A3  
[info@academos.qc.ca](mailto:info@academos.qc.ca)

**Téléphone**    **Télécopieur**

514 332-3006    514 307-8967

# POUR DES ÉCOLES EXPRESSIVES

## ACLAM

POUR DES ÉCOLES EXPRESSIVES



**Mémoire présenté** au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la consultation pour la jeunesse : Ta voix. Ton Québec. Exprime-toi maintenant!

**Préparé par**  
ACLAM, pour des écoles expressives

1060, rue Saint-François-Xavier  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1R8

**Octobre 2023**





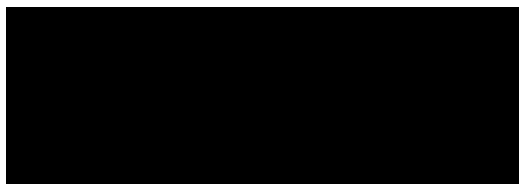
## REMERCIEMENTS

À l'invitation du Ministre responsable de la jeunesse et de son Adjoint parlementaire pour le volet jeunesse, nous sommes très reconnaissants de prendre part aux diverses occasions de consultation menées par le Secrétariat à la jeunesse en vue du prochain plan pour la jeunesse : *Ta voix. Ton Québec.*

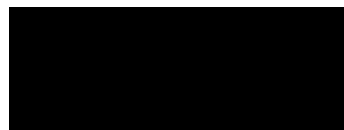
À travers ce mémoire, ACLAM souhaite insister sur le caractère multifactoriel des axes culture, éducation et santé dans le développement des jeunes et, par le fait même, sur la forte transversalité de nos programmes. En déployant des efforts pour soutenir l'accessibilité et la participation aux activités culturelles en parascolaire, nous agissons sur la persévérance scolaire, l'accès aux produits culturels québécois, la promotion de la langue française, le soutien de la relève artistique, la promotion des métiers culturels, la multiplication des occasions d'engagement bénévole, l'ouverture du dialogue interculturel, la prévention de certaines problématiques en santé mentale, le développement d'un mode de vie équilibré et, bien entendu, l'augmentation de la motivation et de la réussite éducative.

L'augmentation d'une offre structurée, la diversification des activités culturelles en parascolaire et la mise en place d'un indice de vitalité culturelle dans les écoles secondaires nous apparaissent donc comme des actions prioritaires pour le développement des jeunes au Québec.

Espérant que notre contribution pourra soutenir l'adoption d'un plan d'action qui mobilisera l'ensemble des acteurs jeunesse, veuillez agréer, nos plus sincères salutations.



**Pierre Vigeant**  
Président



**Hélène Martin**  
Directrice générale

## PRÉSENTATION DE NOTRE ORGANISATION

### MISSION

ACLAM croit que la participation active à des activités culturelles contribue au développement global et au plein potentiel des élèves. Ainsi, nous créons des occasions de partage et des espaces créatifs propices à nourrir les passions.

### VISION

ACLAM vise à permettre des occasions d'échange et d'expression culturelle à tous les élèves du Québec.

### LE PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Adoptée en mars 2022 par le conseil d'administration d'ACLAM, [la planification stratégique 2022-2025](#) a quatre (4) grands piliers stratégiques de développement à long terme.

1. Créer une communauté engagée pour la vitalité culturelle dans les écoles secondaires du Québec
2. Faire valoir l'importance de la pratique d'activités culturelles chez les élèves du secondaire
3. Développer l'offre d'activités culturelles dans les écoles secondaires du Québec
4. Devenir une référence en matière de pratique d'activités culturelles chez les élèves du secondaire

### NOS FORCES ET NOS COMPÉTENCES

Telles que définies par nos membres, les forces d'ACLAM sont les suivantes :

- Notre connaissance de la réalité du milieu scolaire
- Notre capacité d'adaptation
- L'aspect clé en main de nos programmes
- Notre réseau de mandataires régionaux

Nous continuerons de miser sur ces forces pour développer nos activités sur l'ensemble du territoire québécois.

## LES ACTIVITÉS OFFERTES EN 2022-2023

ACLAM réalise sa mission à travers les activités suivantes:

### Le programme Secondaire en spectacle : 248 écoles | 7 686 élèves

Parce qu'ACLAM croit que des jeunes qui transforment leurs idées en spectacle vivront une myriade d'expériences transformatrices. Par l'art et la culture, on imagine, on partage, on crée des ponts, on invente des univers, on tisse des liens, on cherche le sens, on refait le monde, on coconstruit, on s'investit, on rêve, on imagine les possibles. Le programme Secondaire en spectacle permet à des milliers de jeunes de se réaliser à travers les finales locales, les finales régionales et le Rendez-vous panquébécois, le plus grand rassemblement culturel non compétitif pour les jeunes de 12 à 17 ans. Les élèves peuvent évoluer comme artistes, mais aussi comme techniciens, organisateurs, journalistes ou animateurs.

► Courte vidéo complémentaire : [Pourquoi offrir SES aux jeunes?](#)

### Le réseau Improvincial : 35 écoles | 169 élèves

Parce qu'ACLAM croit que l'improvisation est un art dont la pratique a le potentiel de changer positivement des vies. Ici, l'improvisation est un espace d'expression de soi, de connexion avec l'autre, de cocréation, d'exploration, et d'apprentissage. L'Improvincial vise à outiller et accompagner les intervenants socioculturels pour qu'ils puissent bonifier, pérenniser ou développer la pratique de l'improvisation dans leur école. C'est aussi le Rendez-vous Improvincial, un événement qui s'échelonne sur 3 jours et qui vise à faire explorer une multitude de formes d'improvisation non compétitive aux jeunes du secondaire. C'est l'expression, sans la pression.

► Courte vidéo complémentaire : [L'Improvincial et le RVI](#)

### La communauté de pratique : 50 intervenants

Parce qu'ACLAM croit que des intervenants socioculturels formés, outillés et valorisés sont le gage d'écoles expressives, la Communauté de pratique offre une programmation unique en son genre de formations, de tables rondes virtuelles et d'occasions de réseautage. Pour nous, c'est une manière indirecte de mieux soutenir les élèves dans leur développement global et l'atteinte de leur plein potentiel.

► Courte vidéo complémentaire : [La Communauté de pratique ACLAM - Formation continue et réseautage pour des écoles expressives](#)

## AVIS DE CONSULTATION

ACLAM a priorisé trois axes d'intervention de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 pour exprimer sa vision : la culture, l'éducation et la santé.

### AXE CULTURE

#### 1. Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes?

Pour ACLAM, la promotion de la langue française et le soutien à la pratique d'activités culturelles sont les deux défis prioritaires auxquels s'attarder en matière de culture pour les jeunes.

Dans un premier temps, la promotion de la langue française demeure un enjeu de taille. À titre d'exemple, les numéros présentés à Secondaire en spectacle doivent être composés à un minimum de 85 % de contenu francophone. Cette réglementation distingue le programme des autres spectacles de talent qui peuvent être présentés dans les écoles. Il s'agit pourtant d'une barrière à la participation pour des élèves qui connaissent peu le répertoire francophone. De plus, les trames sonores et les partitions ne sont pas souvent disponibles. Pour certains intervenants, il s'agit d'un incitatif fort à inscrire leur école, mais pour d'autres, ils y voient un important obstacle à la participation des jeunes, qui préféreraient chanter en anglais. Comment aborder cet enjeu? **Pour ACLAM, nous préférons parler de valorisation plutôt que de promotion de la langue, puisque nous sommes d'avis que c'est en mettant les jeunes en contact avec le français dans un contexte positif d'expérimentation que ceux-ci développeront leur intérêt et leur sensibilité face à cet enjeu.**

*« Les arts, la culture et le patrimoine jouent un rôle fondamental dans le développement des collectivités francophones. En plus de contribuer à leur vitalité et à la construction de leur avenir, ils participent au renforcement de l'identité francophone ainsi qu'au rayonnement et à la pérennité du fait français.<sup>1</sup> »*

Si on prend l'école comme étant l'un des milieux de vie le plus significatif des adolescents, la valorisation de la culture francophone devrait inévitablement être attachée dans les activités scolaires et extrascolaires. Un ratio pourrait-il être exigé pour avoir un minimum de contenu francophone lors des joutes sportives extrascolaires, par exemple? Pourrait-on (enfin) entendre des chansons francophones lors des parties sportives organisées par le sport étudiant? Chez ACLAM, on pense que Fouki, Fanny Bloom, Samian, Les Trois Accords et cie sont

<sup>1</sup> Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif, *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne - Actions à l'appui*, Québec (2012).

prêts pour prendre la place de AC/DC. Ce ne sont ici que quelques exemples, il y en a tant d'autres.

Dans un deuxième temps, la contribution du loisir culturel comme vecteur de développement personnel pour les jeunes n'est plus contestée. Les orientations de l'Agenda 21 de la culture<sup>2</sup> témoignent notamment de l'importance du loisir culturel dans le développement personnel des individus. De nombreux écrits démontrent que la pratique de loisir culturel crée des habitudes quant à la consommation de biens culturels. Ainsi, en soutenant la pratique d'activités culturelles, en français de surcroît, on agit positivement sur un ensemble d'autres facteurs, dont la reconnaissance des métiers culturels, le soutien à la relève artistique, la valorisation de la langue et l'importance de la consommation de produits culturels québécois.

*« Bien plus qu'un lieu de développement de compétences et de transmission de connaissances, l'école est aussi un lieu de socialisation, de transmission de valeurs et de modes de vie.<sup>3</sup> »*

Une autre étude, menée par l'Observatoire québécois du loisir indique que :

*« (...) la pratique d'activités de loisir chez les jeunes favorise l'amélioration du bien-être psychologique et physique. De plus, elle démontre que la pratique de loisir en milieu scolaire a un effet positif sur plusieurs facteurs de réussite scolaire, notamment le développement de l'identité de soi, la motivation, l'engagement, l'implication et le sentiment d'appartenance au milieu scolaire, le soutien parental ainsi que les habiletés de socialisation.<sup>4</sup> »*

Ces études et bien d'autres encore nous confirment que la pratique d'activités de loisir culturel est un enjeu important pour le développement de la personne. C'est précisément ce qui a motivé les membres du conseil d'administration d'ACLAM à réaffirmer que la participation à des activités culturelles chez les élèves du secondaire contribue à leur développement global et à l'atteinte de leur plein potentiel.

Nous croyons aussi que la culture doit être perçue comme étant complémentaire au sport, et non pas en dualité. Un esprit sain dans un corps sain, dit-on. Pourtant, la mise en lumière du sport et de l'activité physique comparativement aux activités culturelles entraîne un double standard dans les milieux de vie des élèves. Le sport fait partie intégrante de saines habitudes de vie, mais qu'en est-il de la culture? Une menace plane de cesser les cours obligatoires de musique, d'arts plastiques ou d'art dramatique au secondaire. Une telle idée serait perçue comme impensable pour les

<sup>2</sup> Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine; conseiller à la rédaction, Michel Venne, Agenda 21 de la culture du Québec, Québec (2012)

<sup>3</sup> Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à la Jeunesse, *Ensemble pour les générations futures, Politique québécoise de la jeunesse - document de consultation*, Québec (2015).

<sup>4</sup> Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir – Volume 10, Numéro 12, 2013. [www.uqtr.ca/oql](http://www.uqtr.ca/oql)

cours d'éducation physique. La culture et l'expérimentation des arts devraient être parties prenantes des saines habitudes de vie.

## 2. De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

Pour ACLAM, la valorisation de la langue française passe par l'expérimentation, mais également par la mise en contact des jeunes avec des artistes francophones. En effet, notre expérience des dernières années démontre un impact concret et significatif des rencontres avec les artistes sur la sensibilité des jeunes à la culture québécoise et francophone. À titre d'exemple, nous avons eu la chance d'avoir Patrice Michaud comme ambassadeur du Rendez-vous panquébécois 2018 et, dès l'édition suivante, nous avons pu constater l'explosion de l'utilisation de ses chansons dans les numéros de Secondaire en spectacle. Même chose pour Philippe Brach qui était présent comme formateur lors de cet événement ou les Sœurs Boulay qui s'affichent régulièrement comme des artistes issues du programme Secondaire en spectacle. Cet exemple démontre également l'impact concret que l'accès aux produits culturels québécois peut avoir sur la promotion de la langue française.

De plus, le volet improvisation d'ACLAM vient sans doute bonifier et soutenir la promotion de la langue française auprès des jeunes. L'improvisation demande une bonne connaissance de la langue, du vocabulaire, de la fluidité, de la compréhension et de l'écoute. L'improvisation permet aux jeunes de communiquer verbalement entre eux, sans être derrière un écran. Le jeune doit écouter, réfléchir, synthétiser et répliquer à ses camarades pour servir le jeu. Une façon ludique et efficace pour valoriser l'usage de la langue française.

- ➔ Mettre en place un indice de vitalité culturelle pour les écoles secondaires
- ➔ Étendre le répertoire *Culture à l'école* aux activités parascolaires
- ➔ Créer des moments d'échanges entre les élèves du secondaire et des artistes qui valorisent la langue française

## AXE ÉDUCATION

### 1. Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation?

Pour ACLAM, les enjeux de motivation et de persévérance scolaire, et plus largement de réussite éducative, demeurent des défis incontestés en matière d'éducation.

Faire de l'école un milieu de vie attractif et stimulant passe sans contredit par une offre diversifiée et structurée d'activités parascolaires et des occasions concrètes d'expérimentation.

Si l'attractivité du marché du travail est un obstacle majeur à la persévérance scolaire, alors il faut travailler à rendre l'école encore plus attrayante. Pour ACLAM, une telle attractivité passe sans contredit par l'offre structurée d'activités culturelles et artistiques en parascolaire.

Une étude menée il y a quelques années pour le compte de Secondaire en spectacle avait démontré que 70,5% des élèves considèrent que leur participation à Secondaire en spectacle, dans leur cheminement scolaire, a contribué à une meilleure intégration à l'école<sup>5</sup>. Cela vient répondre, en partie, à une inquiétude soulevée dans le Guide de consultation à savoir que des écarts préoccupants subsistent entre certains groupes d'élèves lorsqu'il est question de persévérance scolaire et de diplomation. Nous savons également que les élèves issus de l'immigration ou vivant en situation de pauvreté sont particulièrement à risque de décrocher. Les activités parascolaires contribuent à atténuer ces écarts par leur accessibilité (financière, géographique, logistique, etc.) et agissent positivement, rappelons-le, sur le développement des habiletés de socialisation et le soutien parental.

Isabelle Paré fait état d'une étude publiée par la firme de recherche Hill Strategies, réalisée en Angleterre, aux États-Unis et en Australie. Cette recherche tend à démontrer que l'éducation aux arts, tant dans le cursus scolaire qu'en parascolaire, améliore les résultats scolaires des élèves défavorisés et augmente leurs chances de réussite professionnelle une fois adulte.

*« Le taux de décrochage au secondaire atteint 22 % chez les élèves privés d'exposition aux activités culturelles, contre seulement 4 % de leurs collègues initiés aux arts à l'âge scolaire. Plus tard dans leur parcours, 71 % des élèves défavorisés initiés à l'art ont réalisé des études collégiales après le secondaire (high school), contre seulement 48 % des élèves de même niveau socio-économique dépourvus du même accès. »<sup>6</sup>*

<sup>5</sup> *Secondaire en spectacle et réussite scolaire : Un pont pour la réussite des élèves*, Jacques Roy, Québec (2011)

<sup>6</sup> 3 PARÉ, Isabelle (2012, 18 oct.) « L'éducation aux arts est un facteur de réussite scolaire et sociale » *Le Devoir* (Montréal)

## 2. De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

Reconnaître nos écoles comme des milieux de vie plutôt que « juste » des lieux d'apprentissage. Si les jeunes ont envie de fréquenter leur école parce qu'ils ont un sentiment d'appartenance envers elle, parce qu'elle leur offre des opportunités pour se développer et se découvrir en dehors du cursus, c'est là qu'on voit naître la motivation scolaire et l'envie d'apprendre. Pour en arriver à un tel résultat, il faut miser sur des actions et des investissements qui ont un impact direct sur les déterminants de la motivation scolaire et sur l'autodétermination des jeunes. Cela passe, entre autres, par des projets parascolaires porteurs et rassembleurs qui placent le jeune au cœur de ses intentions, de ses actions et de ses résultats.

Il apparaît évident pour ACLAM que l'offre structurée et diversifiée d'activités culturelles en parascolaire est un moyen incontournable à privilégier pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative. En effet, ces activités agissent sur de nombreux facteurs de persévérance dont la motivation, l'appartenance envers l'école et le sentiment de valorisation des individus.

Il faut cependant donner les moyens aux écoles d'encourager la persévérance par la mise en place d'un milieu de vie stimulant. Les facteurs suivants sont partie prenante de la réussite du jeune par le déploiement d'une offre culturelle structurée en parascolaire : les ressources financières et les ressources humaines.

- ➔ Maintenir l'aide financière pour la réalisation d'activités parascolaires, comme la Mesure 15028, et ajouter un ratio minimum de financement exclusif aux activités culturelles, comme c'était le cas pour le programme Jeunes actifs au secondaire en 2009-2012
- ➔ Soutenir les intervenants socioculturels en milieu scolaire dans leur accompagnement des élèves dans la pratique d'activités parascolaires et reconnaître leur travail
- ➔ Reconnaître les écoles comme étant des milieux de vie et rendre les lieux plus attractifs, plus colorés, plus expressifs et à l'image des jeunes



## AXE SANTÉ

### 1. Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé?

Les problèmes de santé mentale, comme l'anxiété et la dépression, sont de plus en plus courants parmi les jeunes. L'adolescence est une période importante pour l'apprentissage, le développement de son identité, l'évolution de ses relations sociales ainsi que la découverte et l'affirmation de soi. Selon la Fondation Jeunes en tête, plus du tiers des adolescents du Québec déclarent être à un niveau élevé de détresse psychologique<sup>7</sup>. Il est essentiel de s'allier pour une santé mentale positive chez les jeunes, leur fournir un accès à des services de soutien, réduire leur isolement et les accompagner dans la gestion du stress de façon durable.

### 2. De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

Chez ACLAM, on croit que la participation à des activités culturelles peut avoir une incidence sur la santé mentale. C'est ce que l'on a demandé à plus de 400 jeunes ayant participé à l'un de nos rendez-vous provinciaux. 81 % des répondants ont affirmé que leur participation avait contribué à réduire leur anxiété, leur stress et à augmenter leur estime de soi et leur confiance en soi. Cette expérimentation leur permet d'avoir un meilleur bagage pour leur vie d'adulte.

De plus, expérimenter des activités culturelles non compétitives est un facteur fort important pour une santé mentale positive. En effet, la vie de nos jeunes est teintée par la compétition et la performance, que ce soit à l'école, sur le marché du travail, dans les sports ou même sur les réseaux sociaux. Cette réalité a un impact direct sur l'augmentation du stress et de l'anxiété. En offrant des occasions de performance, d'expérimentation et de découverte dans un contexte non compétitif, on a la chance d'avoir un impact positif concret sur la santé mentale.

Lors de la consultation que nous avons menée à l'automne 2018, nous avons demandé aux responsables du programme Secondaire en spectacle dans les écoles, aux directeurs d'écoles ainsi qu'aux coordonnateurs régionaux quelles étaient les barrières de participation des jeunes. L'estime de soi, la gêne et l'anxiété ont été nommées à 28 % comme étant une barrière à la participation. Pour ACLAM, ces données démontrent encore plus l'importance d'avoir accès à des activités sans compétition où l'apprentissage et l'exploration sont au cœur de la démarche.

- ➔ Augmenter les activités offertes pour que les jeunes puissent expérimenter et se découvrir à travers de nouvelles passions et développer des compétences relationnelles.
- ➔ Diversifier les activités offertes pour aller chercher une clientèle qui n'est pas rejointe par les activités actuellement disponibles.

<sup>7</sup> Tiré du site Internet : <https://fondationjeunesentete.org/trousse-familles/reconnaitre-la-detresse-psychologique/comprendre-la-sante-mentale/>

## QUESTIONS INSPIRANTES

### Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations?

Chez ACLAM, on souhaite léguer des écoles plus expressives aux prochaines générations. On souhaite que la culture ne soit plus marginale, mais intégrée comme étant une saine habitude de vie; ici, on croit aux bienfaits d'une bonne santé culturelle. On souhaite qu'un jeune qui veut s'exprimer puisse le faire et que son école lui permette de s'épanouir grâce à la pratique d'activités culturelles. ACLAM souhaite permettre des occasions d'échange et d'expression culturelle à tous les élèves du secondaire du Québec.

### Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi?

Notre principal défi serait de mettre en place une structure permanente pour entendre ce que les jeunes ont à dire. De créer un espace de dialogue pour permettre aux jeunes de s'exprimer, d'être écoutés et de prendre en charge les changements qu'ils espèrent.

### Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui?

*Acceptez toutes les occasions qui vous permettront de nourrir vos passions.*  
Hélène, 40 ans

*Sans rien enlever à ce qui se passe en classe, on apprend souvent autant sur soi en participant à des activités parascolaires ou n'importe quel projet qui te parle pour vrai, à l'école ou ailleurs. L'important est de te faire assez confiance pour passer le point de bascule entre ce que les autres peuvent en penser et ce que ta petite voix te dit. Elle te pointe généralement le bon chemin depuis le début.*  
Gabriel, 37 ans

*N'hésitez pas à vous lancer, expérimentez, voyagez. Plus vous vous aventurerez dans des contextes inconfortables, plus votre résilience grandira.*  
Lindsay, 34 ans

*Soyez à l'écoute de votre sensibilité. Osez partager les enjeux qui vous préoccupent. Trouvez des espaces sécuritaires où vous pourrez vous ouvrir sur vos zones de vulnérabilité. À travers les incertitudes, croyez au puissant pouvoir de l'art et de la culture pour changer le monde. Osez créer.*  
Alexandre, 35 ans

*Osez, prenez le risque de vous dépasser. S'impliquer, c'est changer, c'est devenir plus épanoui, être plus vrai.*  
Manon, 53 ans

*Allez à la rencontre de l'autre. Je sais que c'est vertigineux l'inconnu. C'est épeurant, c'est gênant, mais ce sont les rencontres avec les autres et l'ouverture vers l'inconnu qui vous permettra de créer des liens, des amitiés et un bagage de connaissances unique à vous.*

Antoine, 32 ans

*Nourrissez-vous de ce qui vous fait sentir bien. N'ayez pas peur d'expérimenter, de découvrir de vous tromper et d'essayer encore. Les arts et la culture, c'est une manière de se découvrir et de s'assumer. C'est un endroit où l'on va à la rencontre de l'autre autant que de soi, alors plongez et voyez ce que ça fait résonner en vous.*

Gabrielle, 34 ans

*Aucune scène n'est trop petite ou trop grande pour apprendre. N'attendez pas de savoir pour essayer et découvrir une nouvelle passion. Osez, et surtout, amusez-vous!*

Marco Lavoie, 39 ans

*Sois toi-même! Il ne faut pas s'empêcher de montrer tes couleurs aux autres. La différence est si belle et elle ne sera acceptée que si elle est très présente. Qui sait, tu feras peut-être la différence dans la vie d'une autre personne?*

Mélo die, 39 ans

## Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

Nos jeunes d'aujourd'hui, ce sont nos artistes, nos médecins, nos ingénieurs, nos enseignants, nos politiciens et nos citoyens de demain. S'ils s'impliquent à l'adolescence, ils feront plus tard des citoyens actifs et engagés. Leur permettre d'expérimenter sans compétition, de découvrir leurs passions, de libérer leur créativité et leur offrir des occasions de se découvrir comme humain à travers la pratique d'activités culturelles, c'est s'offrir à toutes et à tous un futur Québec dynamique, créatif et prometteur.



**Merci au Secrétariat à  
la jeunesse qui contribue  
à donner une voix aux jeunes.**



**ACLAM**



## **ALLIANCE DES MILIEUX ADAPTÉS DE SCOLARISATION DU QUÉBEC**

*Mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la consultation sur le  
prochain Plan d'action jeunesse*

### **Introduction**

L'Alliance des milieux adaptés de scolarisation (AMASQ) remercie le gouvernement pour l'opportunité de soumettre un mémoire dans le cadre de la consultation sur le Plan d'action jeunesse.

Cette consultation est une étape cruciale pour garantir que le Plan d'action jeunesse reflète les besoins, les préoccupations et les aspirations de la jeunesse québécoise, en leur assurant ainsi un avenir prometteur. L'AMASQ représente un levier important pour accompagner les jeunes en difficulté scolaire vers l'autonomie, les aider à atteindre leur plein potentiel en tant que citoyens et leur permettre de faire face aux défis contemporains.

### **À propos de l'Alliance des milieux adaptés de scolarisation (AMASQ)**

L'AMASQ est un regroupement d'organismes communautaires porteurs de milieux adaptés de scolarisation.

L'AMASQ joue un rôle crucial en rassemblant des milieux adaptés de scolarisation (MAS). Or, sa mission ne se limite pas simplement à réunir différents MAS ; elle s'engage activement à défendre leurs intérêts, à documenter les meilleures pratiques, à développer des modèles innovants de scolarisation adaptée et à faire des exercices de sensibilisation quant aux besoins spécifiques des personnes en situation de vulnérabilité qu'ils accompagnent. Par-dessus tout, l'AMASQ encourage l'échange d'expertise parmi ses membres, garantissant ainsi l'évolution constante et l'amélioration des méthodes d'enseignement pour les élèves à risque.

Au cœur de l'AMASQ se trouve un objectif central : permettre la scolarisation des jeunes et des adultes qui ont décroché ou qui sont en voie de le faire. Le décrochage scolaire est un enjeu majeur pour le Québec, ayant des implications à long terme pour la société, tant en termes économiques que de cohésion sociale. En 2019-2020, plus de 10 000

élèves sont sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification.<sup>1</sup> L'AMASQ vise à offrir un soutien solide, ainsi que des ressources et des méthodes pédagogiques adaptées pour aider ces jeunes vers la persévérance scolaire et à réaliser leur plein potentiel.

Avec 36 MAS membres répartis à travers le Québec et un total d'environ 1 700 élèves, l'ampleur et la portée de l'AMASQ sont indéniables. Le fait que ces établissements soient présents dans diverses régions du Québec témoigne de l'omniprésence du problème du décrochage scolaire et de la nécessité d'y répondre. Chaque MAS, accueillant entre 15 et 60 élèves, est unique, mais ils partagent tous le défi commun d'aider des élèves confrontés à divers enjeux. L'AMASQ, en rassemblant ces MAS, crée un réseau solidaire et collaboratif qui travaille ensemble pour relever ces défis.

## Les milieux adaptés de scolarisation au Québec

Les milieux adaptés de scolarisation (MAS) sont des structures qui offrent des services d'accompagnement et/ou de scolarisation aux élèves de 16 ans et plus en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Les MAS travaillent en collaboration avec le réseau de scolarisation public afin d'aider les élèves en difficulté, incluant les Centres de services scolaires au Québec.

Les élèves au sein des MAS bénéficient d'un **soutien psychosocial**. Cette aide est fournie par des professionnel(e)s qualifié(e)s qui guident l'élève dans sa démarche scolaire et personnelle.

L'un des points forts des MAS est la **disponibilité accrue des enseignant(e)s**. Cette proximité permet de créer une relation de confiance entre l'élève et l'enseignant, ce qui est souvent nécessaire pour encourager la persévérance scolaire.

Les MAS offrent un **cheminement adapté** qui prend en compte la situation individuelle de chaque personne. Les cours, le rythme, le contenu et même les règles de vie sont ajustées en fonction des besoins de l'élève, permettant ainsi une meilleure intégration et une réussite plus probable.

Ce qui distingue les MAS, c'est leur approche globale de l'éducation qui prend en compte les différentes sphères de vie du jeune, et pas seulement la sphère scolaire. En plus de fournir un cadre scolaire adapté, les MAS considèrent également

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Éducation, *Taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire*, Édition 2022, p.3, en ligne : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/Methodologie-2022.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Methodologie-2022.pdf)

**l'employabilité comme un aspect central de leur mission.** Cette approche visant une insertion socioprofessionnelle permet aux élèves de poursuivre leurs études dans une optique d'éventuellement intégrer le marché du travail. Cette intersection entre scolarisation et employabilité est une caractéristique distinctive des MAS par rapport à d'autres établissements de lutte au décrochage scolaire.

## Les jeunes et jeunes adultes qui fréquentent les MAS

La clientèle des MAS est constituée de jeunes et des jeunes adultes en situation d'exclusion et de vulnérabilité, qu'il s'agisse des personnes en besoin de soutien et d'adaptation, avec des difficultés d'apprentissage ou en situation de handicap.

De nombreux élèves parmi la clientèle des MAS ont décroché du système scolaire et cherchent un environnement plus adapté. Effectivement, 73 % des élèves qui fréquentent les MAS ont décroché au moins une fois du système traditionnel.

Les MAS accueillent un public très vulnérable. 27% sont issus de l'immigration ; 9% se considèrent comme faisant partie des minorités visibles ; 4% proviennent des Premières nations, Inuits ou Métis. Les élèves sont généralement jeunes : l'âge moyen est de 24 ans. De plus, 60% sont en très grand retard sur le plan scolaire puisqu'ils n'ont pas atteint le deuxième cycle du secondaire et 69% ont besoin de soutien ou de mesures adaptatives.

Les MAS favorisent la réussite des élèves à risque. 86% élèves qui s'inscrivent dans un MAS ont comme objectif central de poursuivre leurs études, ce qui fait des MAS un réseau complémentaire au réseau scolaire régulier.

## Les avantages des MAS

Il est évident que les MAS répondent de manière alignée avec les axes majeurs de la consultation aux besoins des jeunes. Qu'il s'agisse d'éducation, de santé, d'emploi, d'entrepreneuriat ou de participation citoyenne, les MAS fournissent aux élèves une plateforme solide pour la réussite dans tous ces domaines.

### 1. Éducation :

**Persévérance scolaire :** Avec un taux impressionnant de persévérance scolaire de 91%, les MAS ont su démontrer l'efficacité de leur approche. En comparaison avec le système scolaire traditionnel, où des défis persistent malgré les taux de diplomation, les MAS se distinguent nettement.



**Réalisation des objectifs scolaires :** Un an après leur entrée au MAS, 41% des élèves ont atteint leur objectif scolaire et 50% poursuivent leur parcours sans avoir décroché. De plus, en moyenne, les élèves estiment que le MAS a contribué à plus de 83% à la réalisation de leur objectif scolaire.

**Augmentation de la motivation :** Les MAS stimulent non seulement la persévérance, mais aussi la motivation intrinsèque des élèves. Ces derniers, après un an, sont davantage engagés, confiants et valorisent leurs études, ce qui se traduit par une participation accrue et un investissement dans leur apprentissage.

## 2. *Santé :*

**Bien-être psychologique :** Les MAS mettent l'accent sur le bien-être global de l'élève. 78% des élèves notent un maintien ou une augmentation significative de leur autonomie depuis leur inscription, reflétant le travail d'accompagnement psychosocial du personnel des MAS, tant en matière de gestion des études que de santé psychologique.

## 3. *Emploi :*

**Maintien en emploi :** Un des atouts majeurs des MAS est leur capacité à équilibrer scolarisation et employabilité. Le taux de maintien en emploi s'élève à 80%. Après un an, 80% des élèves ont conservé leur emploi en parallèle de leurs études, dont la majorité à temps partiel. De plus, ils développent des compétences professionnelles essentielles, témoignant de l'efficacité de cette approche intégrée.

## 4. *Entreprenariat :*

**Développement de compétences :** Bien que les statistiques directes ne soient pas fournies, le modèle des MAS, centré sur l'autonomie, la confiance en soi et le développement de compétences, prépare les élèves à des démarches entrepreneuriales. Les compétences acquises, telles que la gestion du temps, le travail en équipe et l'adaptabilité, sont essentielles pour quiconque souhaite se lancer dans l'entreprenariat.

## 5. *Participation Citoyenne :*

**Engagement social :** La période au MAS n'est pas seulement une période d'apprentissage académique ; elle offre également aux élèves la possibilité de

s'engager socialement, de comprendre le fonctionnement de leur société et de contribuer à la façonner. En dotant les élèves des outils nécessaires pour développer leur pensée critique et en valorisant le vivre-ensemble, les MAS jouent un rôle clé dans le renforcement d'une démocratie saine.

## La finalité des MAS

Les MAS visent avant tout la **réussite éducative**, offrant une approche individualisée pour répondre aux besoins uniques de chaque élève. Parallèlement, ils cultivent l'**employabilité** en fournissant des compétences transférables et en équilibrant études, vie personnelle et travail. De plus, en encourageant l'engagement communautaire et le développement de la pensée critique, les MAS forment des citoyens actifs, favorisant ainsi une solide **participation citoyenne**. Ensemble, ces trois piliers positionnent les élèves des MAS pour leur donner les moyens de leurs ambitions.

## Recommandations

Compte tenu de ce qui précède, l'AMASQ adresse les recommandations suivantes au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre des consultations en cours :

### 1. Reconnaissance et soutien renforcé pour les MAS :

- Instaurer le financement à la mission pour les MAS afin d'élargir leur portée, d'innover dans leurs méthodes pédagogiques et de mieux répondre aux besoins diversifiés des élèves.

### 2. Intégration des MAS dans les programmes de lutte contre le décrochage :

- Que l'AMASQ soit présente sur toutes les instances concernant la lutte au décrochage dans les centres de services scolaires.
- Créer des tables de discussion entre les MAS, les centres de services scolaires et les établissements scolaires traditionnels pour faciliter les transitions et le partage des meilleures pratiques.
- Financer le développement de nouveaux milieux adaptés de scolarisation afin d'étendre l'offre de services partout au Québec en collaboration avec le Collectif autonomes des CJE du Québec et le Réseau des CJE du Québec.

### 3. Soutien accru à l'employabilité des élèves :

- Créer un cadre qui encourage les entreprises locales à offrir des stages, des formations et des opportunités d'emploi aux élèves des MAS.

#### 4. **Santé et bien-être :**

- Augmenter le nombre de professionnels de la santé mentale au sein du réseau d'éducation et allouer une portion de leur temps aux MAS pour répondre à la demande croissante.

#### 5. **Recherche et innovation :**

- Allouer des fonds pour la recherche sur les méthodes d'enseignement les plus efficaces pour les élèves en difficulté, afin d'innover constamment au sein des MAS.
- Promouvoir les échanges et les collaborations avec des experts internationaux dans le domaine de l'éducation adaptée.

## **Conclusion**

L'AMASQ est fermement convaincue de la nécessité d'investir dans la jeunesse du Québec. Des jeunes formés, qualifiés et indépendants fournissent au Québec une main-d'œuvre compétente, prête à relever les défis de demain et à se propulser vers de nouveaux sommets.

Quoi qu'il en soit, il est essentiel de reconnaître que tous les jeunes ne trouvent pas nécessairement leur place ou les ressources nécessaires à leur épanouissement dans le système scolaire traditionnel. Les MAS offrent une alternative flexible, adaptée et centrée sur l'élève, permettant à ceux qui pourraient autrement décrocher de trouver un environnement où ils peuvent s'épanouir.

La réalisation des ambitions de la jeunesse québécoise n'est pas seulement une question de potentiel individuel. Elle dépend également de la capacité du système d'éducation à répondre à une diversité de besoins. Dans cette perspective, l'AMASQ se positionne comme un partenaire stratégique, prêt à collaborer avec le gouvernement pour assurer que chaque jeune, quel que soit son parcours, ait les moyens de réussir.

Nous restons à la disposition du Secrétariat à la jeunesse pour toute clarification ou discussion supplémentaire sur ce sujet. Nous sommes optimistes quant à la possibilité de travailler de concert avec le gouvernement du Québec pour concrétiser une vision partagée de l'avenir de notre jeunesse.



**Patricia M. Gagné**  
Directrice générale  
Alliance des milieux adaptés de scolarisation du Québec





# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les jeunes en situation de handicap sont confrontés à des obstacles variés, tels que la discrimination et des difficultés d'accès à l'éducation, à l'emploi, à la culture, et aux soins de santé. Pour favoriser leur pleine participation, une action gouvernementale concertée est nécessaire. Le SAJ doit influencer les réglementations provinciales pour garantir l'accessibilité universelle, promouvoir la prise en compte des besoins des jeunes handicapés dans toutes les initiatives gouvernementales, et imposer des exigences d'accessibilité aux partenaires et organismes subventionnés.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Adopter une loi provinciale sur l'accessibilité, à l'instar du gouvernement fédéral (2019), de l'Ontario (2005), du Manitoba (2013), de la Nouvelle-Écosse (2017), de la Colombie-Britannique (2021), de Terre-Neuve et Labrador (2021) et de la Saskatchewan (2023), et imposer des obligations en matière d'accessibilité pour tous les domaines sous juridiction provinciale.*

### Recommandation 2

*Favoriser l'éducation inclusive et s'assurer d'appliquer les recommandations de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse concernant le respect des droits des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire Québécois, ainsi que l'accommodement des étudiants et étudiantes en situation de handicap dans les établissements d'enseignement collégial.*

### Recommandation 3

*Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap par la mise en place de mesures concrètes d'accompagnement à l'embauche et au maintien en emploi pour les employeurs et les jeunes, par la mise en place de programmes de soutiens financiers incitatifs, par des efforts de sensibilisation auprès des employeurs et par la mise en place d'exigences réglementaires sur l'emploi des personnes en situation de handicap.*

### Recommandation 4

*Mesurer les effets des changements climatiques sur les jeunes en situation de handicap, consulter les personnes en situation de handicap et limiter les effets des solutions mises en œuvre sur l'accessibilité des environnements physiques et l'accès aux biens et aux services.*

### Recommandation 5

*Favoriser la création artistique et l'accès à la culture pour les jeunes en situation de handicap en appliquant les recommandations du conseil des arts du Canada, en prenant en compte leurs besoins spécifiques dans les programmes de soutien financier, l'accessibilité des informations et des lieux culturels, l'accueil offert à ces publics et par une meilleure représentation des personnes en situation de handicap dans les sphères culturelles.*

### Recommandation 6

*Favoriser l'accès aux activités sportives et de loisir pour les jeunes en situation de handicap en mettant en place des environnements accessibles favorables aux saines habitudes de vie, ainsi qu'en ayant des exigences contractuelles envers les partenaires et les organismes subventionnés dans ce domaine afin qu'ils respectent certains standards concernant l'accessibilité universelle dans leurs pratiques et qu'ils soient plus inclusifs dans leurs programmes réguliers.*

### Recommandation 7

*Améliorer l'accès à des logements accessibles et abordables pour les jeunes en situation de handicap par la mise en place d'exigences réglementaires sur l'accessibilité des logements, par la mise en place de programmes de soutien financiers incitatifs pour la prise en compte de l'accessibilité dans la construction ou la rénovation de logements, et de programmes d'accompagnement individualisé et de soutiens financiers pour les jeunes en situation de handicap et leurs familles.*

### Recommandation 8

*Réduire les obstacles à la mobilité des jeunes en situation de handicap par la mise en place d'exigences réglementaires quant à l'accessibilité des services et des infrastructures de transport, et par un financement adéquat du transport adapté.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*En 2006, près du quart des personnes avec incapacité sont membres d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu comparativement à une personne sur 10 sans incapacité (OPHQ, 2015).*

*En 2005, 59% des personnes handicapées dépendent d'une principale source de revenu autre qu'une rémunération (transferts gouvernementaux, parents, etc.). (Collin et Jensen, 2009)*

*Il y a beaucoup de travail à faire pour inclure les personnes vivant avec une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) en emploi. Selon les données rendues publiques par l'Institut du Québec, seulement 22% d'entre elles occupaient un emploi en 2017, ce qui en faisait le groupe le moins représenté sur le marché du travail.*

*On peut favoriser l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap par la mise en place de mesures concrètes d'accompagnement à l'embauche et au maintien en emploi pour les employeurs et les jeunes, par la mise en place de programmes de soutiens financiers incitatifs, par des efforts de sensibilisation auprès des employeurs et par la mise en place d'exigences réglementaires sur l'emploi des personnes en situation de handicap.*

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Il est difficile d'évaluer si les jeunes en situation de handicap sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques.*

*Cependant, selon le gouvernement du Canada : « Les populations les plus vulnérables aux effets des changements climatiques sur la santé sont les personnes âgées, les enfants et les nourrissons, les personnes défavorisées sur les plans social et économique, les personnes atteintes de maladies chroniques et dont le système immunitaire est affaibli, les populations autochtones et les résidents des collectivités nordiques et éloignées. »*

*Dans la mesure où les personnes en situation de handicap sont surreprésentées dans le groupe des personnes défavorisées sur le plan social et économique, ainsi que chez les personnes atteintes de maladies chroniques et chez les populations autochtones, il est réaliste de penser qu'elles sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques.*

*Cependant, les solutions mises en œuvre pour lutter contre les changements climatiques peuvent avoir des effets démesurés sur les jeunes en situation de handicap, puisqu'elles peuvent ajouter des obstacles. Pensons notamment à la réglementation visant à interdire les pailles à usage unique, qui sont un objet essentiel pour l'alimentation de certaines personnes en situation de handicap, ou à la mise en place de surfaces non perméables dans les espaces publics, qui entraînent des enjeux d'accessibilité.*

*Pour aider les jeunes à relever ces défis, il est important de mesurer les effets des changements climatiques sur les jeunes en situation de handicap, consulter les personnes en situation de handicap et limiter les effets des solutions mises en œuvre sur l'accessibilité des environnements physiques et l'accès aux biens et aux services.*



## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Les jeunes en situation de handicap rencontrent des obstacles variés à la culture et à la pratique artistique. Ces obstacles, comme pour les autres domaines, sont des obstacles physiques, techniques, humains, communicationnels, financiers et temporels.*

*Les lieux culturels ne sont pas accessibles, les œuvres ne sont pas accessibles, les informations concernant les activités ne sont pas accessibles, et les jeunes en situation de handicap sont très largement sous-représentés dans les productions culturelles. Par ailleurs, les programmes de soutien financier pour les artistes ne prennent pas en compte les frais liés au fait d'être un artiste en situation de handicap.*

*On peut favoriser la création artistique et l'accès à la culture pour les jeunes en situation de handicap en appliquant les recommandations du conseil des arts du Canada, en prenant en compte leurs besoins spécifiques des jeunes dans les programmes de soutien financier, l'accessibilité des informations et des lieux culturels, l'accueil offert à ces publics et par une meilleure représentation des personnes en situation de handicap dans les sphères culturelles.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Selon les données du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un peu plus de 200 000 élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) fréquentent actuellement le réseau scolaire québécois. Ceux-ci représentent environ 20% de tous les élèves, ce qui signifie qu'un élève sur cinq est aujourd'hui identifié comme HDAA au Québec.*

*Les taux annuels de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire étaient, pour la période 2000 à 2014, de 3 à 4 fois plus élevés pour les élèves HDAA que pour les élèves dits « réguliers ».*

*En 2006, 42 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité n'ont pas de diplôme d'études secondaires, tandis que la proportion est de 22 % chez les personnes sans incapacité. (OPHQ, 2015-2)*

*Au terme de son analyse de chacune des étapes du parcours collégial, la Commission [des droits de la personne et de la jeunesse] conclut qu'il y a suffisamment d'éléments de preuve découlant des politiques, règles et pratiques pour conclure que les étudiants ayant un trouble d'apprentissage, un trouble de santé mentale ou encore, un trouble du déficit de l'attention, avec ou sans hyperactivité, sont victimes de discrimination systémique. Elle conclut également que l'arrivée massive de ces clientèles à l'ordre d'enseignement collégial contribue à mettre au jour l'inadéquation de plusieurs référents qui conditionnent l'offre de services adaptés pour l'ensemble des étudiants en situation de handicap, et non pas uniquement pour les clientèles « émergentes ». (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2012)*

*Pour aider les jeunes à relever les défis liés à l'éducation on peut favoriser l'éducation inclusive et s'assurer d'appliquer les recommandations de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse concernant le respect des droits des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire Québécois, ainsi que l'accommodement des étudiants et étudiantes en situation de handicap dans les établissements d'enseignement collégial.*



## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*56% des personnes ayant une limitation fonctionnelle ne font pas ou peu d'activités physiques (contre 36% des personnes n'ayant pas de limitation fonctionnelle) (Carbonneau et Roul, 2013).*

*La prévalence de l'embonpoint et de l'obésité est 2 à 3 fois supérieure chez les jeunes ayant une limitation fonctionnelle que chez les autres (Carbonneau et Roul, 2013).*

*47% des personnes ayant une incapacité souhaiteraient avoir davantage d'activités de loisir.*

*De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis ?*

*L'accès et la participation au loisir pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle dépendent de nombreux aspects :*

- L'accès à l'information concernant l'accessibilité d'une activité de loisir (les données concernant les services adaptés sont le secret le mieux gardé de la Ville de Montréal) ;*
- L'accès à un lieu de pratique (architecture et urbanisme) ;*
- L'accès à une activité qui correspond à ses capacités (programmation) ;*
- La capacité de comprendre (communication) et de pratiquer l'activité ;*
- La qualité de l'intervention, de la relation et de l'échange avec les autres participants et les intervenants (formation et sensibilisation) ;*
- L'accès à des équipements adaptés aux besoins (ex. : système d'aide à l'audition, fauteuil d'assistance, aides techniques, équipements sportifs ou de loisir spécialisés, etc.) ;*
- L'accès à des services (ex. : l'accompagnement, l'interprétation en langue des signes, etc.).*

*Pour favoriser l'accès aux activités sportives et de loisir pour les jeunes en situation de handicap il faut mettre en place des environnements accessibles favorables aux saines habitudes de vie, ainsi qu'avoir des exigences contractuelles envers les partenaires et les organismes subventionnés dans ce domaine afin qu'ils respectent certains standards concernant l'accessibilité universelle dans leurs pratiques et qu'ils soient plus inclusifs dans leurs programmes réguliers.*

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*La pratique de la citoyenneté est en grande partie liée à la capacité de participer aux processus démocratiques.*

*Les études démontrent que les personnes handicapées doivent surmonter plusieurs obstacles lorsqu'elles veulent s'inscrire, voter, travailler ou se présenter à une élection.*

*Obstacles liés à l'accès*

*Les consultations auprès du Comité consultatif sur les questions touchant les personnes handicapées d'Élections Canada et auprès des principaux intervenants du milieu des personnes handicapées ont révélé que les électeurs handicapés veulent voter de façon autonome, que ce soit par bulletin régulier ou par bulletin spécial, mais qu'ils n'ont pas les outils ni le soutien nécessaires pour le faire (p. ex. aucune technologie appropriée mise à la disposition de ces électeurs pour leur permettre de vérifier leur bulletin de vote; aucune photo des candidats ou des partis pour aider les personnes ayant une déficience intellectuelle ou incapables de lire les imprimés dans le processus du vote). L'Étude nationale auprès des électeurs de 2019, commandée par Élections Canada, a révélé que les électeurs handicapés ont eu une expérience de vote moins positive que la population générale.*

*Selon le Rapport sur l'expérience des électeurs de 2019 et les membres du Comité consultatif sur les questions touchant les personnes handicapées d'Élections Canada, les obstacles physiques et l'environnement bâti continuent de limiter certains électeurs; certains peinent en effet à trouver une place de stationnement convenable près du lieu de vote, n'ont pas facilement accès aux transports en commun, éprouvent de la difficulté à se déplacer dans le bureau de vote, etc. Plus la sévérité d'une incapacité augmente, plus les personnes handicapées sont susceptibles de croire qu'il est difficile de voter.*

*D'après le Rapport sur la Campagne d'information des électeurs et les connaissances des électeurs de 2019, les électeurs handicapés continuent de rencontrer des obstacles lorsqu'ils cherchent à obtenir des renseignements sur le processus de vote. Par conséquent, ils sont moins susceptibles de se sentir bien informés au sujet des endroits où voter ainsi que des moments et des façons de le faire.*

*Le Rapport sur l'expérience des électeurs indique qu'une grande partie des électeurs handicapés ne connaissent toujours pas les outils et les méthodes de vote qui pourraient les aider à voter (services d'interprétation en langue des signes, information en formats accessibles et autres types de soutien). Seulement la moitié (50 %) des électeurs handicapés connaissaient les outils et les services d'accessibilité offerts par Élections Canada pour le vote.*

*Obstacles liés à la motivation*

*Dans les différents groupes d'âge, les personnes handicapées signalent le même niveau de motivation à participer aux élections que la population générale. Cependant, l'intérêt pour la politique a tendance à diminuer chez les personnes ayant une incapacité plus sévère.*

*De même, la satisfaction des personnes ayant une incapacité plus sévère au sujet de la vie démocratique au Canada a tendance à être plus faible, ce qui pourrait représenter un obstacle à la participation.*

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

*Selon l'ECI 2017, près d'une personne (15 ans et plus) ayant une incapacité sur trois (31 %) est limitée dans ses déplacements, ce qui est une entrave majeure à sa participation sociale.*

*On peut réduire les obstacles à la mobilité des jeunes en situation de handicap par la mise en place d'exigences réglementaires quant à l'accessibilité des services et des infrastructures de transport, et par un financement adéquat du transport adapté.*

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

*Selon l'ECI de 2017, les personnes avec incapacité sont, en proportion, presque 3 fois plus nombreuses que les personnes sans incapacité à vivre dans un ménage qui a des besoins impérieux en matière de logement (14% c. 5%). Cette différence demeure peu importe le groupe d'âge. Il n'y a pas de données spécifiques sur la tranche d'âge de 12 à 35 ans, mais de 15 à 34 ans, oui. Pour cette tranche d'âge, on parle alors de 11,4 % de personnes avec incapacité qui vivent dans un ménage qui a des besoins impérieux en matière de logement contre 4,7 % de personnes sans incapacité. Donc 3 fois plus de personnes avec incapacité que de personnes sans incapacité.*

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Une société plus inclusive !*

## AUTRES COMMENTAIRES

---

---



**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

[REDACTED]

Prénom

[REDACTED]

Titre de civilité

Mme

Fonction

Étudiante

Organisation

(si applicable)

École secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge

Description de l'organisation

(si applicable)

Téléphone

[REDACTED]

Courriel

[REDACTED]

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Importance de l'activité physique en milieu scolaire.*

Sommaire des recommandations

Recommandation 1

*Augmenter le nombre d'heure d'activité physique au quotidien dans les écoles.*

Transmission de pièces jointes

*Plus de sport à 1.pdf*

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Augmenter les heures d'activité physique dans les écoles.*

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

## AUTRES COMMENTAIRES

## Plus de sport à l'école

Depuis des années maintenant, le ministère de l'éducation ainsi que le personnel enseignant débattent sur le sujet des activités sportive dans les écoles. Cependant, aujourd'hui je m'interroge sur la question suivante : devrions-nous ajouter plus de cours d'éducation physique dans nos établissements scolaires? Personnellement, je suis favorable à ce changement en tant que jeune femme hyperactive et qu'étudiante atteinte du spectre de l'autisme, permettez-moi de vous éclairer sur ma position.

### Bien-être

Selon ma source de l'institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) en 2014-2015, la moitié des Québécois âgés de 15 ans et plus **(52 %)** atteignent le niveau recommandé d'activité physique actif (ou moyennement actif). De plus lorsque l'on pratique un sport avec nos camarades de classe, cela nous permet de travailler sur nous et de se fixer des objectifs fixes tel qu'une bonne performance ou même juste améliorer es stratégies de groupes dans certains sports. D'après ma source Tv-Direct.tv, l'exercice aide à développer l'agilité et donc donne une image positive de soi à chaque accomplissement. Ainsi chaque victoire a un impact positif sur leur santé mentale. Par le fait même, bouger réduit considérablement le temps passé devant leurs écrans et met à l'avant plan leur vie sociale.

### Le sport nous éduque

Deuxièmement, dans le contexte du cours d'éducation physique, nous avons le privilège d'avoir accès a divers sports tel que : la nage, la musculation et même du volley-ball. Cette diversité contribue a l'apprentissage de nombreuses valeurs sportives qui leur seront utile même hors du gymnase. Par exemple, l'esprit d'équipe, la tolérance dans les activités de groupes et de la persévérance quand la partie est compliquée. Par ailleurs, le sport demande énormément de communication et cela favorise la création de liens entre partenaires et camarades de classes ce qui peut aboutir par de belles amitiés ! Comme cité une fois par

l'entraîneur de soccer français, Aimé Jacquet : << le sport c'est le dépassement de soi, le sport c'est l'école de la vie>>.

## **Meilleure qualité de vie**

Par ailleurs, en plus de tous ces bienfaits, ce divertissement tant privilégié de tous, renforce notre système immunitaire, améliore la qualité du sommeil et permet aux jeunes de prendre rapidement conscience des effets de leur alimentation sur leur corps en pleine expansion. Et ce n'est pas tout! Pour les étudiants atteints du spectre de l'autisme, ces jeux atténuent leur symptôme comme les tics nerveux tout en stimulant leurs cerveaux d'une manière amusante avec comme conséquence d'augmenter leur niveau de concentration et de réduire leur anxiété ce qui n'est pas négligeable d'un point de vue académique!

Pour conclure, je suggère fortement au ministère de l'éducation d'ajouter au minimum un cours d'éducation physique par cycle afin d'améliorer la qualité de vie de tous et toutes en milieu d'apprentissage en plus de les motiver à s'impliquer encore plus dans les activités physiques de leur belle école.



## MÉMOIRE DE L'ARRQ : CONSULTATIONS PUBLIQUES POUR LA JEUNESSE

L'ARRQ est une association d'artistes qui représente tous les réalisateurs et réalisatrices du Québec œuvrant en français dans des productions télévisuelles, cinématographiques, numériques, interactives, immersives, en animation, en publicité, etc. L'association compte plus de 900 membres et s'emploie à la défense des intérêts et des droits professionnels, économiques, culturels, sociaux, moraux de tous les réalisateurs et réalisatrices du Québec. Parmi les actions vouées à la défense des droits des réalisateurs et au respect de leurs conditions de création, l'association négocie des ententes collectives, rédige et participe à l'élaboration de mémoires tout en collaborant à de nombreuses études. Nous sommes d'avis que de prendre position pour l'accès des jeunes Québécois à la culture du Québec par le biais de sa cinématographie fait partie de notre mission.

La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) a pris connaissance et appuie les recommandations de ce mémoire.

En tant qu'association d'artistes œuvrant dans l'univers audiovisuel, à l'instar de nos associations partenaires, nos recommandations concernent prioritairement la culture cinématographique (qui englobe aussi la télévision) et la musique. D'autant plus que la jeunesse actuelle consomme une quantité phénoménale de produits culturels étrangers, audiovisuels et musicaux, essentiellement anglophones, sur les plateformes numériques et qu'il s'avère essentiel de contrebalancer cette tendance.

Le présent mémoire vise donc à répondre aux trois questions posées par le Guide de consultation, à savoir :

- « Comment rendre plus accessibles et mettre en valeur les contenus culturels québécois auprès des jeunes?
- Comment amener les jeunes à s'intéresser davantage à la situation de la langue française au Québec? Comment les sensibiliser à l'importance de la langue française au Québec?
- Comment mieux soutenir la pratique d'activités culturelles des jeunes (la lecture, la pratique d'un instrument de musique, la danse, le dessin, la vidéo, etc.)? »

La réponse courte à ces trois questions se résume ainsi : se servir de notre système d'éducation pour exposer le plus possible les jeunes à notre culture. La production audiovisuelle constitue un volet important de la culture au Québec et nous ne pouvons que nous enorgueillir de son rayonnement, ici même et à l'étranger. Il en va de même pour notre musique. Jusqu'à tout récemment, les politiques culturelles et l'encadrement réglementaire ont favorisé l'essor de la production audiovisuelle nationale.





Toutefois, l'arrivée des plateformes de diffusion numériques étrangères a radicalement changé les habitudes de consommation culturelle des différents publics, particulièrement chez les jeunes. Car plus les publics sont jeunes, plus ils accèdent à la culture au travers des plateformes numériques. Nos jeunes sont de plus en plus connectés. Le guide d'utilisation de cette consultation en fait d'ailleurs le constat, comme nous.

Une récente étude sur les pratiques de visionnement connecté des jeunes adultes de 18 à 24 ans menée par l'UQAM et l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) met en lumière la domination des plateformes étrangères dans leurs habitudes de visionnement. Quand on leur demande quelles plateformes numériques ils utilisent pour visionner du contenu audiovisuel, on retrouve en tête de liste Netflix, YouTube, Disney+ et Amazon Prime Video, respectivement à 77%, 55%, 45% et 41%. Les plateformes nationales francophones Noovo, Ici TouTV, Illico et Télé-Québec sont en bas de la liste à 23%, 18%, 11% et 4% respectivement ([https://www.aqpm.ca/wp-content/uploads/2023/05/Rapport\\_Enquete-Pratiques-visionnement-18-24-Vfinale.pdf](https://www.aqpm.ca/wp-content/uploads/2023/05/Rapport_Enquete-Pratiques-visionnement-18-24-Vfinale.pdf)). L'offre de contenu culturel québécois est pratiquement inexistante sur les plateformes étrangères et il est à noter que même nos plateformes nationales offrent quantité de contenu étranger traduit en français.

La situation n'est guère plus réjouissante en musique. La musique en français en arrache sur les plateformes d'écoute en continu sur demande au Québec, encore là dominées par des plateformes étrangères; YouTube, Spotify, TikTok, Amazon Music et Apple Music. Selon une étude de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec de 2022, seulement 8% des 23,9 milliards de pistes écoutées en 2022 proviennent d'artistes d'ici et à peine 530 des 10 000 pistes les plus écoutées sont d'origine franco-québécoise (<https://statistique.quebec.ca/fr/document/ventes-enregistrements-sonores-au-quebec>).

L'un des plus importants facteurs influençant les jeunes vers les contenus étrangers c'est sans aucun doute les puissants algorithmes des plateformes numériques qui recommandent systématiquement les contenus culturels les plus populaires et ceux produits par les plateformes elles-mêmes, ce qui favorise les grandes vedettes et les grandes productions mondialement connues, particulièrement américaines, au détriment des œuvres québécoises. Les recommandations personnalisées via des algorithmes d'intelligence artificielle sur les différentes plateformes comme Netflix ou Amazon contribuent à faire découvrir les contenus chez 57 % des répondant.e.s à l'enquête. La grande majorité des personnes qui s'appuient sur les recommandations de l'algorithme sont toujours ou la plupart du temps satisfaites (85 %) des recommandations de contenus qui leur sont faites. Cela a pour effet d'enfermer de plus en plus les utilisateurs vers le même type de contenus culturels, issus des mêmes origines.

Le manque d'offre de contenu culturel québécois sur les plateformes que fréquentent les jeunes nuit aussi à leur « découvrabilité ». Pourtant, l'enquête UQAM-AQPM révèle aussi que la majorité des jeunes sont intéressés par les contenus culturels québécois, à hauteur de 69% pour le cinéma et 70% pour les œuvres télévisuelles, dont les documentaires.

Les principales raisons invoquées par eux pour cet intérêt sont « la volonté d'encourager les productions locales (88 %), l'importance de protéger le français (83 %) et le fait que ces contenus sont regardés par leurs parents et membres de la famille, ce qui permet d'en discuter avec eux

(77 %). Malheureusement, cet intérêt pour les contenus québécois ne se traduit pas par l'écoute effective de tous les types de contenus québécois ». Cet « intérêt » s'apparente plus à des vœux pieux qu'à une véritable adhésion car on constate qu'ils sont peu familiers avec les œuvres québécoises quand on regarde l'écoute effective.

Il faut donc favoriser la « découvrabilité » des œuvres québécoises auprès des jeunes si on veut nourrir leur véritable intérêt, freiner l'érosion du français et leur donner une culture commune. Or, nous sommes d'avis que l'habitude de consommer des œuvres de chez nous doit se créer dès le plus jeune âge. Nous croyons que les enfants d'âge scolaire devraient être exposés à notre culture à travers l'école. Car si on ne peut contrôler l'hégémonie des plateformes étrangères et les habitudes de consommation qu'ils développent auprès de nos jeunes dans l'univers numérique, le gouvernement du Québec dispose de tout le contrôle nécessaire pour leur offrir la culture québécoise sur un plateau d'argent dans notre système d'éducation. Dans l'esprit de croiser les secteurs culturels, éducatifs et sociaux, le Ministère de la Culture et des Communications doit donc s'associer au Ministère de l'Éducation pour s'assurer que la culture québécoise ait une place prépondérante dans nos écoles. Trop souvent, la population étudiante se trouve exposée à la culture dominante (américaine). Le « plan éducatif » du ministère de l'Éducation devrait exiger que nos œuvres figurent prioritairement aux activités scolaires et parascolaires afin d'aider à bâtir les auditoires de demain. Notre patrimoine cinématographique et musical constitue d'ailleurs un trésor culturel largement inexploité qui devrait être intégré dans le curriculum scolaire, au même titre que la littérature québécoise ou l'histoire.

## **INTÉGRER LA CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE ET MUSICALE QUÉBÉCOISE DANS LA VIE SCOLAIRE**

Bien que la culture ait une valeur éducative, on doit s'y intéresser d'abord et avant tout de façon ludique, parce qu'on a du plaisir à la regarder, à l'écouter. Il ne s'agit donc pas de forcer les jeunes à écouter des œuvres qu'ils n'aimeront pas. Nous sommes persuadés que notre cinématographie et notre musique contiennent des œuvres de tous les genres et pour tous les goûts et que les jeunes d'âge scolaire de toutes origines peuvent y trouver leur compte.

Malheureusement, il semble que, quand vient le temps d'offrir du contenu culturel aux élèves uniquement pour leur plaisir, on leur offre plus souvent qu'autrement du contenu étranger anglophone ou traduit de l'anglais. Le hasard a fait en sorte que les locaux de l'ARRQ sont situés à côté d'une école primaire et nous sommes à même de constater que lors des fêtes dans la cour d'école, on ne fait jouer presque exclusivement que du « Top 40 » américain pour faire danser les enfants.



De plus, des éducatrices ayant travaillé dans plusieurs écoles publiques de la région de Montréal nous ont confié que c'était une pratique régulière. Elles ont aussi témoigné du fait que lorsque les élèves ne peuvent faire des activités à l'extérieur, quand on leur offre un film à regarder, c'est plus souvent qu'autrement un film de Disney ou la dernière saga d'un superhéros américain.

Pourtant, cette offre culturelle vient de professeurs et d'éducatrices de services de garde qui ont le mandat de respecter un projet éducatif. Est-il normal que ce projet éducatif ne mette pas de l'avant « La guerre des tuques 3D » plutôt que « Frozen » ou qu'on enseigne le français dans les classes mais qu'on fasse jouer Taylor Swift en anglais plutôt que Alicia Moffet en français quand vient le temps de danser?

Ce constat nous a poussé à formuler notre première recommandation. Probablement la recommandation la plus facile à mettre en place à court terme.

**1<sup>ère</sup> recommandation** : Établir une directive du Ministère de l'éducation pour que la culture québécoise francophone et autochtone soit majoritairement mise de l'avant dans les activités ludiques scolaires et parascolaires du primaire et du secondaire.

## **INTÉGRER LA CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE ET MUSICALE QUÉBÉCOISE DANS LE CURSUS SCOLAIRE RÉGULIER**

Au-delà du plaisir que peut apporter la culture, celle-ci véhicule des valeurs, une langue, une histoire, un contexte social qui favorise l'éducation des jeunes. Le guide d'utilisation de la présente consultation nous le rappelle avec justesse: « Les arts et la culture (...) contribuent à leur développement psychosocial et à leur bien-être, et ont des effets positifs sur les apprentissages et la motivation. Ils stimulent la créativité et permettent aux jeunes d'expérimenter et de découvrir leurs talents. Intimement liées, la culture et la langue française sont aussi des moyens privilégiés pour exprimer des idées, pour créer des liens entre les générations et les différents groupes de la société qui la composent. »

La culture a donc aussi sa place au sein même du système d'éducation car elle peut servir sa mission. Mais nous croyons qu'il faut faire plus de place à nos œuvres artistiques audiovisuelles à l'intérieur des cours. Le guide d'utilisation souligne justement qu'il y a un problème d'accès à notre culture chez les jeunes de certaines communautés moins favorisées. Raison de plus pour leur en donner accès à l'école. Concernant l'apprentissage du français, est-il besoin de rappeler qu'au départ d'un film, d'une chanson, il y a l'écriture d'un scénario, d'un texte? Nous croyons que, dans le cadre d'un cours de français, on peut très bien se pencher sur l'étude de ces textes et les comparer avec l'œuvre finale.

Ou encore inviter les jeunes à écrire leur propre scénario, leur propre chanson, dans un atelier d'écriture. Il existe d'ailleurs en France un exemple de ce genre d'initiative qui est subventionné par le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC) qui s'est donné pour mission de sensibiliser à l'écriture scénaristique dès le plus jeune âge. Pour ce faire, il accompagne la mise en place d'ateliers d'écriture scénaristique en subventionnant une cinquantaine d'organismes couvrant des écoles de 86 départements et stimule la mise en place de ces ateliers par l'organisation du défi *Écris ta série !* destiné aux jeunes de 15 à 18 ans et aux collégiens. Les enseignants peuvent s'inscrire sur une plateforme internet fournissant des outils pédagogiques pour les enfants de différentes tranches d'âge : 6-11 ans, 11-15 ans, 15-18 ans et collégiens (voir le site <https://www.cnc.fr/series-tv/sensibilisation-a-l-ecriture-scenaristique-des-le-plus-jeune-age>)

On souligne aussi dans le guide, la méconnaissance de nos artistes et de notre offre culturelle comme un obstacle à la consommation culturelle québécoise chez les jeunes. C'est vrai. Il y a des œuvres marquantes de notre patrimoine cinématographique et musical qui leur sont inconnues et qui valent la peine de mettre au programme pour que la jeunesse d'aujourd'hui comprenne d'où l'on vient et où l'on va en tant que société. Que ce soit une chanson de Gilles Vigneault ou le scénario de Réjean Ducharme pour le film « Les bons débarras » du réalisateur Francis Mankiewicz ou encore à travers des œuvres plus contemporaines comme celles des « rappers » Loco Locass, à saveur politique, ou le film « Crazy » de Jean-Marc Vallée, abordant de façon dramatique le thème de la diversité sexuelle dans une famille des années 80.

On peut aussi programmer des œuvres dans le cadre des cours d'histoire ou d'éducation à la citoyenneté au secondaire. Certaines œuvres peuvent être des marqueurs des préoccupations d'une époque ou d'une communauté. Certaines autres en sont une reconstitution. N'oublions pas que l'école est aussi un lieu privilégié d'intégration des jeunes de la diversité et que la culture est un outil formidable pour les familiariser avec les enjeux de la société québécoise. On peut très bien imaginer visionner le film « Les ordres » de Michel Brault pour illustrer cet épisode marquant de notre histoire contemporaine qu'a été la Crise d'octobre; ou analyser une chanson du groupe Muzion au départ d'une discussion sur les difficultés d'intégration de la communauté haïtienne de Montréal.

Et si les œuvres de cinéma de fiction ont, jusqu'à tout récemment, peu mis en scène des personnages issus de la diversité, cela change au rythme de l'évolution de notre société. Il y a lieu de mettre en lumière ces œuvres qui le font. On pense à des films comme « Atanarjuat, la légende de l'homme rapide » de l'Inuit Zacharias Kunuk ou à « Montréal, la blanche » de Bachir Bensaddek, un cinéaste issu de la communauté maghrébine ou encore au film récemment primé « Kanaval » d'Henri Pardo, sur l'immigration d'une famille haïtienne dans les années 70. En cinéma autochtone, le Wapikoni mobile a une collection de courts-métrages créés par les jeunes des communautés et il continue à les accompagner dans la création de nouvelles œuvres (<https://evenementswapikoni.ca/>).

C'est sans parler de la résurgence actuelle de la musique autochtone amorcée à une autre époque par le groupe Kashtin et qui se poursuit aujourd'hui avec des groupes comme Kanen, le rappeur Samian ou la chanteuse Élisapie Isaac.

Ajoutons que, contrairement à la fiction, notre cinéma documentaire aborde de front les défis de la société québécoise d'hier et d'aujourd'hui; que ce soit un classique de Pierre Perrault comme « Pour la suite du monde » sur un mode de vie traditionnel aujourd'hui disparu ou le récent « Je vous salue salope, la misogynie au temps du numérique » de Léa Clermont-Dion qui, comme le titre l'indique, aborde la misogynie dans la société actuelle. Les documentaires offrent une richesse d'information et de points de vue, tant sur les enjeux de la diversité que sur tous les enjeux de la société québécoise qui interpellent les jeunes, tel l'environnement, un sujet qui les préoccupe au plus haut point, pensons seulement à « L'erreur boréale » de Richard Desjardins et à quantité d'autres. Le cinéma documentaire québécois peine à trouver sa place auprès des diffuseurs numériques et traditionnels qui lui préfèrent des émissions plus populaires, beaucoup moins riches en contenu culturel, alors que c'est un trésor dormant qui ne demande qu'à être exploité par le corps professoral.

Cela nous amène à formuler une deuxième recommandation.

**2e recommandation** : Avec l'appui du Ministère de la culture et des communications, que le ministère de l'éducation introduise des œuvres cinématographiques et musicales comme parties intégrantes du cursus scolaire du primaire et du secondaire.

## INITIER LA JEUNESSE À LA LITTÉRATIE AUDIOVISUELLE

Les jeunes d'aujourd'hui ont de plus en plus de difficulté à s'intéresser à la lecture et à l'écriture. Il y a des raisons fondamentales à cela. D'une part, ils communiquent de moins en moins par l'écriture et de plus en plus par l'image. D'autre part, on l'a vu, ils consomment de la culture majoritairement à travers l'audiovisuel. Et si nous considérons qu'il demeure important de continuer à les encourager à s'intéresser à la littérature, nous croyons qu'il est tout aussi important de leur offrir des notions de littératie audiovisuelle dans cet univers où ils sont bombardés d'images accompagnées de sons et de musiques de toutes sortes et de qualités inégales. Or, le cinéma ne fait pas partie des quatre arts qui figurent au programme de formation de l'école québécoise.

Il y a ce qu'on appelle un langage cinématographique. Ce langage est constitué d'éléments tels que la composition de l'image, le montage, la mise-en-scène, la scénarisation, la construction dramatique et l'utilisation d'un arsenal de techniques artistiques. Tous ces éléments se conjuguent pour donner un sens à une œuvre cinématographique et à manipuler le spectateur pour susciter une émotion ou une réflexion.

Dans ce monde dominé par la puissance des images, il importe donc de développer un sens critique chez le jeune public, de leur offrir les outils pour analyser une œuvre et lui donner un sens. Par le fait même, on peut aussi développer leur créativité et développer les talents artistiques québécois de demain en les encourageant à créer leurs propres œuvres, à s'exprimer à travers un langage cinématographique riche. Le cinéma est l'occasion de développer un amalgame de talents : de comédiens, de metteurs-en-scène, de scénaristes, de photographes, de dessinateurs, de décorateurs, de costumiers etc. Ces talents peuvent se développer dès le primaire dans des ateliers de création de courts-métrages simples et plus encore au niveau secondaire à l'occasion de projets plus ambitieux. J'ai déjà donné l'exemple des initiatives du CNC en France mais ici-même au Québec, l'ARRQ et les associations qui nous appuient siègent au Comité de représentativité professionnelle (CRP) de l'organisme Québec Cinéma dont une des activités est le Lab Québec Cinéma. Depuis plus de 18 ans, le Lab Québec Cinéma offre des ateliers d'initiation, des classes de maître ainsi que des projections encadrées par des formateurs pour tous les âges et toutes les matières (<https://Labquebeccinema.ca/activites-offertes>). Leurs ateliers s'adressent à tous les âges scolaires, de 5 ans à 16 ans et plus, adaptés selon l'âge. Ce peuvent être des débats critiques sur le sujet du film, de l'analyse cinématographique, des initiations au cinéma documentaire ou au cinéma d'animation ou des leçons de cinéma en présence d'artisans.

Les ateliers du Lab sont actuellement conçus pour être des activités d'une journée mais nous croyons qu'il y aurait lieu de créer des activités à plus long terme au niveau secondaire. Un projet de création en cinéma pourrait se développer sur plusieurs jours, de l'écriture au montage final et faire appel à plusieurs matières enseignées, telles que le français et les arts plastiques. De même, l'analyse d'un sujet ou l'analyse cinématographique peuvent se développer sur plusieurs cours.

Nous sommes d'avis qu'une collaboration pourrait être profitable entre le ministère de l'Éducation et le Lab Québec Cinéma quant au contenu à introduire dans le cursus scolaire et les activités parascolaires traitant du cinéma.

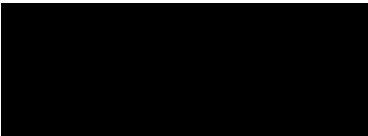
Un autre exemple d'initiation au langage cinématographique existe en France et constitue une autre approche. « École et cinéma » est un dispositif national d'éducation artistique (<https://www.cnc.fr/cinema/education-a-l-image/ecole-et-cinema>). Chapeauté par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), il permet aux enseignants qui le souhaitent d'amener leur classe dans une salle de cinéma de proximité pour découvrir trois films par an (parfois plus). Ces films sont choisis par des coordinateurs départementaux (un coordinateur de l'éducation nationale et un coordinateur culture) dans un catalogue national de 90 titres qui sont affichés sur la plateforme pédagogique Nanouk. Ce dispositif existe depuis 1994 et permet chaque année à plus de 800 000 enfants de découvrir le cinéma comme art. Il est soutenu par le Ministère de l'éducation nationale et le Ministère de la culture.



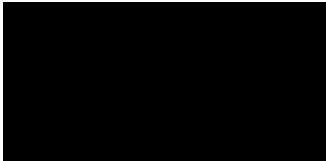
Pour citer la plateforme Nanouk : « Cette découverte permet d'éveiller les regards, de créer une culture cinématographique commune, d'aiguiser la curiosité des enfants. Elle permet aux enseignants d'intégrer l'approche de l'image cinématographique dans un travail plus large sur l'appréhension de l'image et une éducation au regard. Les enseignants sont aidés dans leur démarche par des outils d'accompagnement et de formation, qui leur permettent d'avoir les appuis nécessaires pour engager un travail autour du cinéma ».

Voilà qui nous amène à notre troisième et dernière recommandation.

**3e recommandation : Avec l'appui du Ministère de la culture et des communications, que le Ministère de l'éducation introduise des cours de cinéma dans le cursus scolaire du primaire et du secondaire et l'inclue dans ses programmes de formation.**



Gabriel Pelletier  
Président



Mylène Cyr  
Directrice générale

Ce mémoire est appuyé par Luc Fortin pour la Guilde des musiciens.



Luc Fortin  
Président



GMMQ  
Section locale 406 de l'AFM

N.B. Pour toute question concernant ce mémoire, veuillez-vous adresser à Mylène Cyr, directrice générale de l'ARRQ à l'adresse suivante : [mylene@arrq.quebec](mailto:mylene@arrq.quebec) - 514-842-7373 poste 228.

# Renforcer la culture cinématographique québécoise des jeunes

Mémoire présenté par  
l'Association des cinémas parallèles du Québec

dans le cadre de la consultation publique  
CONSULTATION POUR LA JEUNESSE : TA VOIX. TON QUÉBEC.  
EXPRIME-TOI MAINTENANT!  
du gouvernement du Québec  
OCTOBRE 2023





Créée en 1979, l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ) se consacre sans relâche à la diffusion du cinéma d'auteur et à l'éducation cinématographique sur l'ensemble du territoire québécois. Elle est née de la volonté de citoyen-ne-s de partager leur passion du cinéma avec leurs concitoyen-ne-s et de se regrouper afin de se structurer et de se doter de services communs, tout en développant de nouvelles activités. Parmi les actions qui ont permis à l'ACPQ d'obtenir une reconnaissance du milieu culturel, ainsi que des artisans de notre cinématographie et des instances gouvernementales, notons : le RÉSEAU PLUS, la revue CINÉ-BULLES et L'OEIL CINÉMA.

Une soixantaine de salles parallèles utilisent chaque année les services de programmation du RÉSEAU PLUS et rejoignent environ 100 000 personnes dans 16 des 17 régions du Québec.

La revue CINÉ-BULLES est un périodique qui se consacre chaque trimestre au « cinéma d'auteur avant tout ». Elle est vendue en kiosque et aussi par abonnement en format papier ou numérique.

Le programme L'OEIL CINÉMA (L'Outil pour l'Éducation à l'Image et au Langage CINÉMATographiques) offre aux enseignant-e-s et aux jeunes des formations, du matériel pédagogique et des ateliers pratiques animés par des professionnel-le-s du cinéma.

La jeunesse est une préoccupation transversale de l'ensemble de nos actions. Celles-ci sont entièrement motivées par la volonté de trouver des manières de rendre accessibles et de mettre en valeur le cinéma, et plus particulièrement le cinéma québécois.

Ainsi, les salles du RÉSEAU PLUS proposent des tarifs réduits aux étudiant·e·s pour leur programmation régulière et collaborent avec des institutions scolaires ou des organismes culturels régionaux pour l'organisation de projections et d'activités visant spécifiquement les jeunes.

Quant à la revue CINÉ-BULLES, son directeur de publication et précédent rédacteur en chef a créé les conférences « Derrière l'écran » et « Du livre au film 1 et 2 » particulièrement prisées des enseignant·e·s et des étudiant·e·s au collégial.

Pour sa part, le programme L'OEIL CINÉMA rejoint la clientèle jeunesse avec ses ateliers pratiques non seulement dans le milieu scolaire et parascolaire, au primaire et au secondaire, mais aussi dans les cégeps, les bibliothèques, les maisons de jeunes, les festivals de cinéma et les événements culturels. Tous ont accès gratuitement sur le site Internet de l'ACPDQ à du matériel pédagogique qui aborde plusieurs thématiques cinématographiques (le cinéma d'horreur, le documentaire, etc.). Les ateliers les plus demandés et les plus appréciés sont ceux sur les « Métiers du cinéma », recréant un plateau de tournage avec ses acteurs et ses techniciens, et les « Effets spéciaux » pendant lequel les jeunes peuvent apprendre à utiliser un écran vert et à créer des incrustations facilement. Non seulement ce type d'ateliers familiarise les participants au monde de la production cinématographique, mais il crée des vocations. Ayant terminé des études en cinéma et travaillé professionnellement dans le milieu, un jeune nous a indiqué avoir choisi cette carrière après avoir suivi, plusieurs années auparavant, un de nos ateliers à Sept-Îles. Il ne s'agit là que d'un exemple de témoignage parmi tant d'autres. Ainsi, il est tout à fait normal que les membres et le personnel de l'Association se soient sentis interpellés par le Guide de consultation publique pour la jeunesse, et notamment l'axe Culture. Si celle-ci « fait partie intégrante de la vie des jeunes, certaines inégalités d'accès et de participation persistent selon le milieu familial et le lieu géographique » (p. 16).

À l'ACPQ, nous pensons que la culture québécoise doit pouvoir être accessible à l'ensemble de notre jeunesse. Les jeunes ont cependant tendance à la méconnaître à cause des nouvelles technologies qui lui ouvrent les portes du monde (p. 17). Parmi les produits culturels consommés de façon importante par les jeunes, le cinéma américain et ses blockbusters arrivent en haut de liste. On remarque qu'étant « moins abonnés aux plateformes numériques québécoises, ils sont moins exposés aux contenus culturels québécois francophones » (p. 17).


Nombre des actions de l'ACPQ visent justement à faire connaître et à faire apprécier la cinématographie québécoise, dont la qualité est reconnue mondialement, en accompagnant les jeunes dans leurs découvertes et en leur permettant de rencontrer ses artisans, réalisateurs et réalisatrices, comédiens et comédiennes, et de discuter avec tous et toutes après la présentation des films, qu'il s'agisse de fictions ou de documentaires.

Lors de la pandémie, nous avons œuvré à la création de Parlecinéma, une plateforme numérique entièrement gratuite et 100% québécoise financée par le MCC et permettant à tout·e·s les enseignant·e·s du Québec et leurs classes d'avoir accès à un contenu de qualité portant sur les différentes étapes nécessaires à la création d'un film. Ce faisant, nous participons à mieux soutenir la pratique d'activités culturelles des jeunes. Grâce à plusieurs partenariats, cette plateforme propose l'accès à 70 court-métrages professionnels québécois et contemporains. Nous proposons également du matériel pédagogique de qualité permettant l'exploitation en classe de ces court-métrages, mais aussi de nombreux films québécois.

Enfin, il est important de rappeler que les ateliers de L'OEIL CINÉMA peuvent être subventionnés par le Programme La culture à l'école du Ministère de la Culture et des Communications grâce à notre affiliation au répertoire culture-éducation.

Il est indéniable que le MCC et les organismes culturels font de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes et contribuent ainsi à la persévérance scolaire. La structure des organismes sans but lucratif que ce soit en culture ou en loisir donne aux jeunes la possibilité de socialiser et de s'impliquer dans les activités conçues pour et avec eux et elles, encourageant par le fait même leur engagement envers leurs communautés et la société québécoise tout en favorisant l'établissement de relations interpersonnelles plus harmonieuses. L'école en devient alors plus intéressante, répond mieux à leurs besoins et à leurs attentes en leur permettant de développer leurs talents dans des activités qui les passionnent et les font grandir. Nous considérons comme important de travailler en amont et d'investir dans les activités culturelles et de loisir en milieu scolaire. Elles ont prouvé leur efficacité depuis nombre d'années et leur rapport qualité/prix fait l'unanimité tant sur le plan des publics que sur celui des subventionnaires, puisque, s'il faut le rappeler, selon un sondage Léger de 2023, le principal obstacle (à 34%) à la consommation de contenus culturels québécois chez les jeunes reste bien financier (p. 18).


Les différentes pratiques mises de l'avant par l'ACPQ pour les jeunes nous ont également permis de constater que les activités culturelles et de loisir sont pour eux un moyen de s'exprimer, de partager leurs expériences, de contrer et de prévenir l'intimidation. Le concours annuel de courts métrages faits par les jeunes, organisé par L'OEIL CINÉMA, en est une preuve tangible, car dans ses plus récentes éditions, plusieurs des films inscrits avaient pour thème l'intimidation tant à l'école que sur les médias sociaux. Interrompu par la pandémie, le concours ACTION! de L'OEIL CINÉMA sera bientôt de retour et nous espérons encore recevoir de nombreuses créations au fort potentiel d'engagement citoyen.




L'art du cinéma est un moyen puissant de raconter des histoires, d'exprimer des émotions et de susciter la réflexion. En mettant en place des activités d'éducation cinématographique alliant théorie et pratique, nous proposons aux jeunes l'opportunité d'explorer ce médium de manière plus profonde et significative. De l'amélioration des compétences en littératie numérique, à la promotion de la créativité et de la pensée critique, en passant par le renforcement de la compréhension culturelle et sociale, ce type de projet peut avoir un impact significatif sur la vie des jeunes.

L'une des retombées les plus importantes visées à travers nos actions est le développement de la pensée critique. Via une approche interactive, les jeunes apprennent à évaluer de manière critique les films qu'ils regardent, en posant des questions sur les choix de réalisation, les personnages, les angles de vue, etc. Ils sont encouragés à remettre en question les stéréotypes et les clichés, à déconstruire les narrations simplistes et à réfléchir aux implications sociales et culturelles des films. Dans un monde surchargé d'images en mouvement et de culture de plus en plus standardisée, apprendre aux jeunes à se poser comme spectateurs-trices et producteurs-trices d'images averti-e-s et critiques nous apparaît essentiel.

En tant que miroir de la société, reflétant les valeurs, les croyances et les réalités culturelles, le cinéma permet également de s'ouvrir aux autres. Il représente un outil idéal pour défaire les préjugés et ouvrir la discussion auprès des adolescent-e-s.





Si les saines habitudes alimentaires et la pratique d'activités physiques méritent incontestablement leur place dans la Politique québécoise de la jeunesse, il en va de même des activités culturelles et de loisir qui aident les jeunes à s'épanouir et à garder un sain équilibre mental en diminuant les comportements à risque tout en enrichissant leur qualité de vie en milieu scolaire comme en société.

Il faut que le prochain Plan d'action jeunesse le reconnaisse et que le gouvernement continue d'investir dans le développement de telles actions qui ont un impact direct sur les jeunes et leur avenir.



**Association des cinémas parallèles du Québec**  
**7665, boulevard Lacordaire**  
**Montréal H17 2A7**

**Le 25 octobre 2023**



# Pour une jeunesse outillée et en santé !

MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE LA  
CONSULTATION POUR LA JEUNESSE :  
TA VOIX. TON QUÉBEC.

OCTOBRE 2023

 **ASPQ**  
ASSOCIATION POUR LA SANTÉ  
PUBLIQUE DU QUÉBEC

collectif  
 **vital**

## Auteur·es

**Marie-Jeanne Rossier-Bisaillon**, Dt. P., M. Sc., conseillère aux politiques publiques au Collectif Vital

**Corinne Voyer**, M. Sc., directrice du Collectif Vital

**Safiétou T. Sakala**, M. Sc., directrice des projets en santé mentale positive, ASPQ

**Karolane Proulx**, M. Sc., analyse-recherchiste en santé mentale positive, ASPQ

**Théophile Bégin**, M. Sc., chargé de projets en substances psychoactives, ASPQ

**Kim Brière-Charest**, B.A., directrice des projets en substances psychoactives, ASPQ

**Marianne Dessureault**, avocate, responsable des affaires juridiques, ASPQ

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site web de l'Association pour la santé publique du Québec : [aspq.org](http://aspq.org). Les informations contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Association pour la santé publique du Québec (2023).

## À propos de l'Association pour la santé publique du Québec

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) est une association autonome regroupant citoyens et partenaires pour faire de la santé durable une priorité. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention. L'ASPQ priorise l'inscription de la santé dans la notion du développement durable et soutient une approche collaborative à travers le Québec. Pour plus de détails : [aspq.org](http://aspq.org).

## À propos du Collectif Vital

Au cœur de la mission du Collectif Vital, il y a la volonté de permettre à la population québécoise d'adopter de saines habitudes de vie au quotidien. Nous misons sur la mise en place de milieux de vie sains et inclusifs, en intervenant collectivement auprès des décideuses et des décideurs. Le Collectif compte sur l'engagement de plus de 700 organisations et individus mobilisés pour un Québec sain.

Le Collectif Vital est une initiative de l'ASPQ. Pour plus de détails : [collectifvital.ca](http://collectifvital.ca).

5455 avenue de Gaspé, bureau 200  
Montréal (Québec)  
H2T 3B3



## Table des matières

Sommaire .....	4
Mieux outiller les jeunes en matière de santé .....	6
BOISSONS SUCRÉES ET BOISSONS DITES ÉNERGISANTES.....	6
PRODUITS, SERVICES ET MOYENS AMAIGRISSANTS .....	8
SANTÉ MENTALE POSITIVE .....	9
CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES .....	10



## Sommaire

Favoriser la santé et le bien-être de la jeunesse repose sur la volonté de s'assurer qu'elle pourra grandir, apprendre, travailler et vieillir en santé. Une population en santé est une richesse dont la province ne peut se passer pour les décennies à venir.

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et le Collectif Vital recommandent au gouvernement d'envisager différentes mesures en faveur des saines habitudes de vie, permettant :

- la diminution de la surconsommation de boissons sucrées et de boissons dites énergisantes ;
- la protection des jeunes vis-à-vis de l'industrie de la minceur ;
- le développement d'une santé mentale positive ;
- la prévention et la réduction des méfaits associés à la consommation de substances psychoactives.

**Ainsi, l'ASPQ et le Collectif Vital recommandent au gouvernement du Québec d'inclure les pistes d'action suivantes dans le prochain *Plan d'action jeunesse* :**

1. Éveiller le sens critique des jeunes face au **marketing des boissons sucrées et des boissons dites énergisantes** et augmenter leurs connaissances en matière de saine hydratation.
2. **Encadrer la vente et le marketing des boissons sucrées et des boissons dites énergisantes** auprès des jeunes, notamment :
  - Interdire la vente de boissons dites énergisantes aux mineurs ;
  - Interdire la distribution gratuite de boissons sucrées et dites énergisantes dans les espaces publics ;
  - Interdire la vente de boissons dites énergisantes dans les installations fréquentées par les jeunes, incluant les installations sportives.
3. Informer et éveiller le sens critique des jeunes face à l'**industrie de la minceur**, plus particulièrement en ce qui a trait aux personnes et compagnies qui font la promotion de produits, services et moyens amaigrissants sur les réseaux sociaux.
4. **Encadrer le marketing des produits, des services et des moyens amaigrissants**, notamment sur les réseaux sociaux.
5. Soutenir le **développement des compétences personnelles et sociales des jeunes**, afin de favoriser leur santé mentale positive, en :
  - Formant et outillant les professionnel·les qui œuvrent en contexte scolaire ;
  - Favorisant l'adoption de pratiques parentales positives.

6. Mener des actions pour **contrer la banalisation et l'exposition précoce à la consommation d'alcool au Québec**, notamment par les actions suivantes :
  - Réduire la stigmatisation et la pression sociale à consommer, particulièrement auprès des jeunes ;
  - Encadrer la vente et le marketing liés à l'alcool, notamment en interdisant la publicité d'alcool dans les espaces publics et les commandites auprès de jeunes lors d'événements ;
  - Dédier des fonds en prévention liée à l'alcool afin de promouvoir les comportements favorables à la santé, réduire les méfaits et éveiller le sens critique des jeunes face à l'influence du marketing des boissons alcoolisées.
7. Financer des actions visant à **sensibiliser et réduire les méfaits associés à l'approvisionnement illicite de cannabis**, comprenant :
  - Le déploiement d'une offre régulée de cannabis aux fins de vapotage ;
  - La sensibilisation accrue auprès des jeunes de moins de 21 ans n'ayant pas accès au marché légal.
8. **Renforcer la prévention, l'accès aux services et la déstigmatisation en réponse à la crise des surdoses** liées aux drogues contaminées, notamment par les moyens suivants auprès des jeunes :
  - Sensibiliser au consentement et à la consommation sécuritaire de substances psychoactives ;
  - Réduire les préjugés associés aux personnes qui consomment des substances psychoactives ;
  - Rehausser l'accès aux services de consommation supervisée dans un souci d'équité territoriale, y compris pour les personnes qui consomment sur une base récréative.

## Mieux outiller les jeunes en matière de santé

L'ASPQ et le Collectif Vital émettent leurs recommandations dans le cadre de l'**axe 6** de la consultation, c'est-à-dire celui qui concerne la **santé**. Ces recommandations répondent à des enjeux prioritaires auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé.

### BOISSONS SUCRÉES ET BOISSONS DITES ÉNERGISANTES

Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2020-2021, **la moitié des jeunes âgés de 15 à 29 ans consomment des boissons sucrées chaque jour**. Le tiers en consomme une à six fois par semaine<sup>1</sup>. Les jeunes figurent parmi les plus grands consommateurs de ces boissons. De plus, **un jeune sur dix consomme des boissons dites énergisantes chaque semaine**, ce qui représente une hausse par rapport à 2014-2015<sup>2</sup>.

Les boissons dites énergisantes se déclinent dans plusieurs formats et saveurs. Depuis leur entrée sur le marché canadien, les ventes annuelles de ces boissons, comme Red Bull, Monster Energy, Rockstar ou GURU, ne cessent de croître<sup>3,4</sup>. Les boissons dites énergisantes contiennent de la caféine et d'autres ingrédients stimulants (p. ex. : taurine et ginseng) qui peuvent contribuer à plusieurs problèmes de santé comme des troubles du sommeil, de l'agitation et même des problèmes cardiaques lors de surdosage<sup>5</sup>. Certains produits contiennent jusqu'à 13 cuillères à thé de sucre ajouté. À l'instar des autres boissons sucrées, ces boissons augmentent le risque de diabète de type 2, de stéatose hépatique, d'obésité, de maladies cardiovasculaires, de certains cancers ainsi que de carie et d'érosion dentaire<sup>6,7,8,9</sup>.

**Les adolescentes et adolescents sont plus vulnérables aux effets indésirables des boissons dites énergisantes**<sup>10</sup>. Leur marketing cible surtout les jeunes<sup>11</sup>. Leur promotion vante les effets stimulants des produits sur la performance physique et cognitive. Certaines compagnies mettent aussi de l'avant la provenance naturelle, biologique ou locale des ingrédients utilisés. **Ces stratégies de marketing confèrent un halo santé à des produits qui ne le sont pas**. De plus, les compagnies de boissons dites énergisantes développent un lien très fort entre leur marque et les jeunes en créant un univers unique qui mise sur le sentiment d'appartenance et les sensations fortes, dans lequel les limites de chacun peuvent être surpassées. La marque est le facteur le plus important sur lequel les jeunes âgés de 15 à 17 ans se basent pour choisir leur boisson<sup>12</sup>. Au Québec, **trois jeunes âgés de 15 à 17 ans sur dix** qui consomment des boissons énergisantes **ont déjà reçu des échantillons gratuits** ou des coupons de rabais pour s'en procurer<sup>13</sup>.

Le monde du sport regorge de publicités de marque de boissons dites énergisantes. Les compagnies organisent ou commanditent plusieurs événements sportifs et des compétitions de sports extrêmes appréciés des jeunes<sup>14</sup>. Pourtant, **la consommation de boissons dites énergisantes n'est pas conseillée lors de la pratique d'activité physique**<sup>15</sup>. Qu'il s'agisse de commandites d'athlètes, d'événements ou de lieux sportifs, ces compagnies mettent entre autres de l'avant leur marque sur des vêtements, des articles de sports, des podiums et des fanions. Plusieurs véhiculent également leur marque à travers des modèles féminins hypersexualisés, renforçant auprès des jeunes garçons l'idée que les femmes sont des objets sexuels. Elles contribuent aussi à façonner une norme sociale de beauté unique.

Depuis plusieurs années, **le Collectif Vital recommande d'encadrer le marketing des boissons dites énergisantes pour mieux protéger les jeunes**. Ainsi, le Collectif Vital invite le gouvernement à :

- Interdire la vente de boissons dites énergisantes aux mineurs. Une mesure que 85 % des adultes québécois appuient<sup>16</sup>.
- Interdire la distribution gratuite de boissons sucrées et énergisantes dans les espaces publics. Cette mesure reçoit l'appui de 76 % de la population québécoise<sup>17</sup>.
- Interdire la vente de boissons dites énergisantes dans les installations sportives et les installations fréquentées par les jeunes. Face à la persistance et l'étendue des publicités de boissons dites énergisantes destinées aux adolescents et adolescentes, le Collectif Vital a réalisé une [étude de cas](#) qui illustre la nécessité d'intervenir.

De plus, **le Collectif Vital recommande d'outiller les jeunes et d'éveiller leur sens critique vis-à-vis les stratégies de marketing de l'industrie des boissons sucrées par le biais d'une campagne de sensibilisation sur les médias sociaux et de la formation auprès des jeunes**. Depuis 2017, le Collectif Vital déploie la campagne [J'ai soif de santé!](#) dans différents milieux de vie afin de promouvoir et de valoriser une saine hydratation. **Des actions auprès des jeunes âgés de 15 à 18 ans mériteraient d'être développées pour poursuivre les efforts initiés dans les garderies-CPE, les écoles et les camps d'été concernant la saine hydratation.**

## PRODUITS, SERVICES ET MOYENS AMAIGRISSANTS

Le **culte de la minceur** associe, à tort, la minceur à la beauté, la réussite et la santé. Au Québec, cette pression sociale génère de la **préoccupation à l'égard du poids** et de l'**insatisfaction corporelle**, ce qui peut inciter certaines personnes à multiplier les tentatives de perte de poids afin de correspondre à l'idéal de minceur.

Les jeunes ne sont pas épargnés de la pression sociale de minceur. Selon un sondage Léger mené au compte de l'ASPQ en 2021, plus de la moitié des jeunes âgés de 18 à 34 ans se trouvent trop gros et les deux tiers d'entre eux ont tenté de perdre ou maintenir leur poids dans la dernière année<sup>18</sup>. Par ailleurs, cette réalité semble exacerbée depuis le début de la pandémie. Selon l'Institut national de santé publique du Québec, plus de la moitié des jeunes âgés de 18 à 24 ans sont plus préoccupés par leur poids qu'avant la pandémie<sup>19</sup>. Également, au secondaire, près de la moitié des filles et près du tiers des garçons désirent avoir une silhouette plus mince et près du quart des jeunes tente de maigrir<sup>20</sup>.

Parallèlement, depuis plusieurs décennies, la prévalence de l'obésité, une condition multifactorielle et influencée par une multitude de facteurs individuels et environnementaux, augmente au Québec et au Canada. Dans ce contexte, l'industrie de la minceur profite de la vulnérabilité de la population pour faire la promotion de méthodes, soi-disant miracles, pour perdre du poids. Les **produits, services et moyens amaigrissants** (PSMA) regroupent entre autres les régimes, les produits de santé naturels dits amaigrissants, les substituts de repas, les programmes dans les centres d'entraînement, les applications en ligne et les appareils.

Les PSMA sont généralement vendus sous le couvert de fausses promesses de perte de poids rapide et sans effort. Le marketing féroce de l'industrie de la minceur rend les messages de changements et de promotion des saines habitudes de vie moins attrayants et fait conséquemment obstacle aux efforts de sensibilisation. De plus, ces méthodes amaigrissantes sont souvent libres de mises en garde ou de recommandations. Or, elles ne sont ni inoffensives ni sans répercussion sur la santé. En effet, les conséquences de l'usage de ces méthodes de perte de poids ont été démontrées, tant sur la santé psychologique (p. ex. : symptômes dépressifs, stress, etc.) que sur la santé physique (p. ex. : constipation, diarrhée, maux de tête, arythmie cardiaque, arrêts cardiaques, etc.). De plus, les études démontrent que la grande majorité des personnes qui s'engagent dans une diète ou une démarche de perte de poids reprennent le poids perdu, et même davantage, dans les années qui suivent.

L'industrie de la minceur se manifeste dans les médias écrits (p. ex. : magazines sur la perte de poids, publicités dans la presse écrite, etc.) et les commerces (p. ex. produits dits minceur, étalages dédiés à la perte de poids dans les pharmacies, etc.). Dans les dernières années, cette industrie s'est disséminée en ligne et sur les réseaux sociaux, comme démontré dans le [Portrait de la publicité en ligne de PSMA](#) réalisé par l'ASPQ. Alors que plusieurs personnes s'improvisent experts ou expertes en santé et en gestion de poids, la désinformation et la mésinformation sur la perte de poids sont courantes sur les réseaux sociaux. Les jeunes, qui sont les principaux utilisateurs de ces plateformes, sont conséquemment exposés à ces contenus.

Alors que les jeunes se situent dans une étape charnière de leur développement, **il importe de favoriser une saine relation vis-à-vis leur poids et de les protéger de l'industrie minceur et des contenus trompeurs en lien avec le poids.** L'ASPQ recommande donc au gouvernement de :

- Informer et éveiller le sens critique des jeunes face à l'industrie de la minceur, plus particulièrement en ce qui a trait aux personnes et compagnies qui font la promotion de produits, services et moyens amaigrissants sur les réseaux sociaux. D'ailleurs, le tiers de jeunes âgés de 18 à 34 ans ont déjà été sollicités directement pour acheter un PSMA, dont la plupart sur les réseaux sociaux<sup>21</sup>.
- Encadrer le marketing des PSMA, notamment sur les réseaux sociaux. Au Québec, six personnes sur dix estiment qu'il est nécessaire d'interdire la publicité de PSMA sur les réseaux sociaux<sup>22</sup>.

## SANTÉ MENTALE POSITIVE

Ces dernières années, la peur d'être infecté par le virus du COVID-19, le chamboulement des habitudes de vie, la préoccupation à l'égard du poids et de l'apparence, les changements climatiques et les bouleversements de la vie sociale font partie des éléments qui accentuent la détresse psychologique au sein de la population, notamment parmi les jeunes. Entre 2015 et 2021, la proportion des jeunes canadiennes et canadiens de 12 à 17 qui déclaraient que leur santé mentale était très bonne ou excellente a baissé de 77,9 % à 62,3 %<sup>23</sup>. En 2022, une enquête réalisée dans quatre régions du Québec révèle que **le quart des élèves du secondaire perçoivent leur santé mentale comme étant passable ou mauvaise**<sup>24</sup>. De plus, la présence de symptômes d'anxiété et de dépression tend à augmenter à partir de l'âge de 12 ans pour atteindre un jeune sur deux à l'âge de 16 ans et se stabiliser autour de 20 ans<sup>25</sup>. Ces données alarmantes nous indiquent qu'investir pour promouvoir la santé mentale positive et par le fait même prévenir l'apparition des troubles psychologiques chez les jeunes du Québec est une urgence.

Une bonne santé psychologique ne se limite pas à l'absence de troubles de santé mentale. En effet, la santé mentale positive est définie par « **un état de bien-être qui nous permet de ressentir, de penser et d'agir de manière à améliorer notre aptitude à jouir de la vie et à relever des défis auxquels nous sommes confrontés** »<sup>26</sup>. Ainsi, cela concerne autant notre sentiment de bien-être émotionnel, que notre capacité à nous épanouir en société. De ce fait, un jeune qui est affecté par un trouble psychologique pourrait quand même profiter de moments de bonheur.



Pour favoriser la santé mentale positive des jeunes, il est nécessaire de les soutenir dans le **développement de leurs compétences personnelles et sociales**. Bien se connaître, demander de l'aide pour soi ou les autres lorsque le besoin se fait sentir, gérer ses émotions et son stress, ou encore faire des choix éclairés en matière de saines habitudes de vie, font partie de ces compétences que tout jeune peut nourrir et intégrer. Les adultes significatifs (parents, tuteurs ou tutrices, intervenant-es scolaires, ...) des jeunes sont les mieux placés pour soutenir ces derniers dans le développement de ces **habiletés essentielles à leur épanouissement personnel, éducatif et social**. En effet, le milieu familial et scolaire sont les environnements principaux dans lesquels les jeunes se développent.

Ainsi, l'ASPQ recommande de :

- Former et outiller les professionnel·les qui œuvrent en contexte scolaire, notamment en bonifiant l'initiative *La santé mentale positive ça se cultive* et son site internet [casecognitive.ca/](http://casecognitive.ca/).
- Favoriser l'adoption de pratiques parentales positives en facilitant l'accessibilité des ressources aux parents, tuteurs ou tutrices.

## CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

### Alcool

Considérant leur développement corporel et cérébral, **les jeunes sont plus vulnérables aux effets et aux impacts physiques de l'alcool** que les adultes.<sup>27</sup> Du 1er janvier au 26 novembre 2017, 2 332 personnes québécoises âgées de 12 à 24 ans ont été traitées pour des intoxications causées par l'alcool par les services d'urgence.<sup>28</sup> Au Québec, la consommation d'alcool demeure une norme répandue et les jeunes comptent parmi les plus grands consommateurs. Selon des données de l'Institut de la statistique du Québec datant de 2019-2020, **24 % des 15 à 29 ans consomment de manière excessive et une majorité consomme de manière régulière** (au moins une fois par mois).<sup>29</sup>

On observe l'émergence d'une **nouvelle tendance globale au naturel, à la sobriété ou à la réduction de la consommation d'alcool** notamment au Québec, particulièrement chez les jeunes.<sup>30</sup> Les motivations des jeunes qui choisissent de ne pas boire ou de boire peu sont variées : préoccupation pour la santé physique et mentale, désir de productivité, importance de l'image personnelle et volonté de contrôle. Néanmoins, ces choix de consommation vont à l'encontre de la **norme sociale qui entraîne une stigmatisation et une pression sociale à consommer de l'alcool**. L'industrie de l'alcool s'adapte à ce style de vie pour offrir de nouveaux produits sans alcool et de nouveaux produits d'appel alcoolisés afin de fidéliser la clientèle. On l'observe dans les plus récentes stratégies commerciales de boissons alcoolisées.<sup>31</sup> **L'exposition aux publicités d'alcool influence d'ailleurs les comportements d'achats, les perceptions, les habitudes et les niveaux de consommation d'alcool**, en particulier chez les jeunes.<sup>32,33,34,35</sup>

## Cannabis

L'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) de 2022 révèle une **prévalence de la consommation de cannabis chez les jeunes** : « Les jeunes adultes de 21-24 ans représentent le groupe d'âge où l'on retrouve la plus grande proportion de consommateurs de cannabis (40 %), suivis par les 25-34 ans (37 %), les 18-20 ans (32 %), les 35-54 ans (20 %) et les 15-17 ans (19 %) ». <sup>36</sup>

Selon une recherche de l'ASPQ menée auprès des jeunes de 18-24 ans <sup>37</sup>, la **recherche de plaisir et la réduction de l'anxiété et du stress** ont été identifiées comme principales motivations de leur consommation. On note une plus grande co-consommation d'alcool et de cannabis (33 % des consommateurs de cannabis). **L'alcool a été identifié comme l'un des facteurs contribuant à l'initiation de la consommation de cannabis** chez les jeunes. Une **augmentation du vapotage** de cannabis non régulé est également observée au Québec, particulièrement chez les jeunes, malgré qu'ils ne soient pas disponibles pour vente légale. <sup>38</sup>

## Crise des surdoses et autres substances psychoactives

La crise des surdoses par intoxication aux drogues fait reculer l'espérance de vie du Canada <sup>39</sup> et continue de s'amplifier. <sup>40</sup> Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), **la surmortalité s'accélère au sein des personnes québécoises âgées de moins de 50 ans** : l'écart de 23 % par rapport aux prévisions enregistrées par les démographes pourrait être attribuable aux surdoses d'opioïdes. <sup>41</sup>

En 2019, 1,7 % de la population québécoise déclarait avoir vécu une surdose de drogue au cours de leur vie, les 20-24 ans représentant le groupe d'âge le plus élevé au Canada <sup>42</sup>. En 2014-2015, on estimait déjà que **11 % des 15-29 ans, au Québec avaient consommé des drogues** (autres que le cannabis), une proportion supérieure aux autres catégories d'âge. <sup>43</sup> Les jeunes du Canada (20-24 ans) déclarent vivre davantage de méfaits de la consommation de drogues que les autres groupes d'âge <sup>44</sup>.

Dans ce contexte, l'ASPQ recommande de :

- **Contre la banalisation et l'exposition précoce à la consommation d'alcool au Québec :**
  - Réduire la stigmatisation et la pression sociale à consommer, particulièrement auprès des jeunes.
  - Encadrer la vente et le marketing liés à l'alcool, notamment en interdisant la publicité d'alcool dans les espaces publics et les commandites auprès de jeunes lors d'événements.
  - Promouvoir les comportements favorables à la santé, réduire les méfaits et éveiller le sens critique des jeunes face à l'influence du marketing des boissons alcoolisées.
  
- **Sensibiliser et réduire les méfaits associés à l'approvisionnement illicite de cannabis :**
  - Déployer une offre régulée de cannabis aux fins de vapotage.
  - Sensibiliser les jeunes de moins de 21 ans n'ayant pas accès au marché légal.
  
- **Renforcer la prévention, l'accès aux services et les la déstigmatisation en réponse à la crise des surdoses** liées aux drogues contaminées auprès des jeunes :
  - Sensibiliser au consentement et à la consommation sécuritaire de substances psychoactives.
  - Réduire les préjugés associés aux personnes qui consomment des substances psychoactives.
  - Rehausser l'accès aux services de consommation supervisée dans un souci d'équité territoriale, y compris pour les personnes qui consomment sur une base récréative.

## Références

- <sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec (2023). Consommation de boissons sucrées et de boissons énergisantes. Repéré le 20 octobre 2023 au <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/sante/consommation-boissons-sucrees-energisantes>
- <sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec (2023). Consommation de boissons sucrées et de boissons énergisantes. Repéré le 20 octobre 2023 au <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/sante/consommation-boissons-sucrees-energisantes>
- <sup>3</sup> Statistica. (2018). Retail sales of sports and energy drink in Canada from 2013 to 2022.
- <sup>4</sup> Data Bridge : Market Research. (2021). Market Analysis and Insights : Canada Energy Drinks Market.
- <sup>5</sup> Dubé PA et coll. (2010). Boissons énergisantes : risques liés à la consommation et perspectives de santé publique. Institut national de santé publique du Québec.
- <sup>6</sup> Malik VS et coll. (2010). Sugar-Sweetened Beverages and Risk of Metabolic Syndrome and Type 2 Diabetes : a meta-analysis. *Diabetes Care*. 33(11).
- <sup>7</sup> Brown IJ et coll. (2011). Sugar-sweetened beverage, sugar intake of individuals and their blood pressure:intermap. *Hypertension*. 57(4).
- <sup>8</sup> Chazelas E et coll. (2019). Sugary drink consumption and risk of cancer: results from NutriNet-Santé prospective cohort. *BMJ*.
- <sup>9</sup> Assy N et coll. (2008). Soft drink consumption linked with fatty liver in the absence of traditional risk factors. *Can J Gastroenterol*. 22(10).
- <sup>10</sup> Société canadienne de pédiatrie. (2017). Les boissons pour sportifs et les boissons énergisantes chez les enfants et les adolescents.
- <sup>11</sup> Dubé PA et coll. (2010). Boissons énergisantes : risques liés à la consommation et perspectives de santé publique. Institut national de santé publique du Québec.
- <sup>12</sup> Sondage Léger pour le compte de l'Association pour la santé publique du Québec, du 15 juin au 4 juillet 2021, auprès de 1 005 Québécois.es âgés entre 15 et 24 ans.
- <sup>13</sup> Sondage Léger pour le compte de l'ASPQ, du 15 juin au 4 juillet 2021, auprès de 1 005 Québécois et Québécoises âgés entre 15 et 24 ans.
- <sup>14</sup> Dubé PA et coll. (2010). Boissons énergisantes : risques liés à la consommation et perspectives de santé publique. Institut national de santé publique du Québec.
- <sup>15</sup> Dubé PA et coll. (2010). Boissons énergisantes : risques liés à la consommation et perspectives de santé publique. Institut national de santé publique du Québec
- <sup>16</sup> Sondage Léger pour le compte de l'ASPQ du 11 au 13 juin 2021 auprès de 1 003 répondants et répondantes.
- <sup>17</sup> Sondage Léger pour le compte de l'ASPQ du 11 au 13 juin 2021 auprès de 1 003 répondants et répondantes.
- <sup>18</sup> Sondage Léger pour le compte de l'ASPQ du 18 au 27 mars 2021 auprès de 1 601 répondants et répondantes.
- <sup>19</sup> Institut national de santé publique du Québec. (2023). Pandémie, habitudes de vie, qualité de sommeil et préoccupation à l'égard du poids – Résultats du 21 mars 2023.
- <sup>20</sup> ISQ. (2018). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition. Tome 3. La santé physique et les habitudes de vie des jeunes.
- <sup>21</sup> Sondage Léger réalisé au compte de l'ASPQ auprès de 1008 adultes du Québec du 2 au 4 décembre 2022.
- <sup>22</sup> Sondage Léger réalisé au compte de l'ASPQ auprès de 1008 adultes du Québec du 2 au 4 décembre 2022.
- <sup>23</sup> Statistique Canada (2023). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-570-x/82-570-x2023001-fra.htm>
- <sup>24</sup> Bergeron, J., Bourassa, L., Généreux, M., Goupil, J-P., Lemelin, R., Noël, Y., Paradis, A. (2022). *Enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans*. Université de Sherbrooke.

- <sup>25</sup> Bergeron, J., Bourassa, L., Généreux, M., Goupil, J-P., Lemelin, R., Noël, Y., Paradis, A. (2022). *Enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans*. Université de Sherbrooke.
- <sup>26</sup> Agence de santé publique du Canada (2016). *Mesurer la santé mentale positive au Canada*, [En ligne]. [[www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-mentale/promotion-sante-mentale/mesurer-sante-mentale-positive-canada.html](http://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-mentale/promotion-sante-mentale/mesurer-sante-mentale-positive-canada.html)] (Consulté le 11 octobre 2022).
- <sup>27</sup> Institut canadien d'information sur la santé (2017). « Méfaits de l'alcool au Canada », [https://secure.cihi.ca/free\\_products/report-alcohol-hospitalizations-fr-web.pdf](https://secure.cihi.ca/free_products/report-alcohol-hospitalizations-fr-web.pdf).
- <sup>28</sup> Institut national de santé publique du Québec (2018). « Les conséquences de la consommation d'alcool », <https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/alcool/dossier/alcool-consequences-consommation>.
- <sup>29</sup> Institut de la statistique du Québec (2023). « Consommation excessive d'alcool ». <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/sante/consommation-excessive-alcool>.
- <sup>30</sup> Association pour la santé publique du Québec (2023, en cours de publication). « État des lieux sur l'abstinence et la faible consommation d'alcool chez les jeunes ».
- <sup>31</sup> ASPQ (2021). *Portrait du marketing de l'alcool au Québec : des stratégies pour tous les goûts*, [https://www.aspq.org/app/uploads/2021/06/2020\\_rapport\\_4p\\_alcool\\_aspq\\_z.pdf](https://www.aspq.org/app/uploads/2021/06/2020_rapport_4p_alcool_aspq_z.pdf)
- <sup>32</sup> Murray, R. L. et al. (2022). « The effect of alcohol marketing on people with, or at risk of, an alcohol problem : A rapid literature review », University of Nottingham, <https://www.alcohol-focus-scotland.org.uk/media/440167/the-effect-of-alcohol-marketing-on-people-with-or-at-risk-of-an-alcohol-problem-a-rapid-literature-review.pdf>
- <sup>33</sup> Cukier, S. et al. (2018). « Impact of exposure to alcohol marketing and subsequent drinking pattern among youth and young adults », Cochrane Database System Review 8: CD013087, <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30636928/>
- <sup>34</sup> Critchlow, N. et al. (2019). « Awareness of alcohol marketing, ownership of alcohol branded merchandise, and the association with alcohol consumption, higher-risk drinking susceptibility in adolescents and young adults: a cross-sectional survey in the UK », BMJ Open, <https://bmjopen.bmj.com/content/bmjopen/9/3/e025297.full.pdf>
- <sup>35</sup> Anderson, P. et al. (2009). « Impact of alcohol advertising and media exposure on adolescent alcohol use: a systematic review of longitudinal studies », *Alcohol and Alcoholism*, 44 (3), 229-243, <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/19144976/>
- <sup>36</sup> Institut national de santé publique du Québec (2023). *Consommation de cannabis chez la population en général : Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) 2022*. <https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/cannabis/consommation-population-generale>
- <sup>37</sup> ASPQ (2021). *Faits saillants : Le cannabis et les jeunes*, [https://www.aspq.org/app/uploads/2021/10/faits\\_saillants\\_cannabis\\_jeunes.pdf](https://www.aspq.org/app/uploads/2021/10/faits_saillants_cannabis_jeunes.pdf)
- <sup>38</sup> ISQ (2023). *Enquête québécoise sur le cannabis 2022 : survol des principaux résultats*, <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/enquete-quebecoise-cannabis-2022-survol-principaux-resultats>
- <sup>39</sup> Santé Canada (2020). *Mesurer l'impact de l'épidémie de surdose d'opioïdes au Canada sur l'espérance de vie à la naissance*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/opioïdes/donnees-surveillance-recherche/mesurer-impact-sur-esperance-vie.html>
- <sup>40</sup> Santé Canada (2023). *Modélisation des décès liés aux opioïdes pendant la crise des surdoses*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/opioïdes/donnees-surveillance-recherche/modelisation.html>
- <sup>41</sup> La Presse (2023). *Surmortalité au Québec : Le phénomène s'accélère chez les moins de 50 ans*.

<https://www.lapresse.ca/actualites/2023-10-08/surmortalite-au-quebec/le-phenomene-s-accelere-chez-les-moins-de-50-ans.php>

<sup>42</sup> Gouvernement du Canada (2023). *Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues (ECAD) : tableaux détaillés de 2019*, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-alcool-drogues/sommaire-2019/tableaux-detailles.html#t16>

<sup>43</sup> ISQ (2019). *Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996 à 2018*, <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/regard-statistique-sur-la-jeunesse-etat-et-evolution-de-la-situation-des-quebecois-ages-de-15-a-29-ans-1996-a-2018-edition-2019.pdf>

<sup>44</sup> Gouvernement du Canada (2023). *Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues (ECAD) : tableaux détaillés de 2019*, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-alcool-drogues/sommaire-2019/tableaux-detailles.html#t16>

# REPLACER LES JEUNES AU CŒUR DES INTERVENTIONS POUR UNE INTÉGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DURABLE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU  
SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

OCTOBRE 2023



**AXTRA**

Alliance des  
centres-conseils  
en emploi



# AXTRA | ALLIANCE DES CENTRES-CONSEILS EN EMPLOI

AXTRA, l'Alliance des centres-conseils en emploi, est un organisme à but non lucratif (OBNL) légalement constitué depuis le 13 février 1987. L'Alliance est composée de 100 membres qui sont répartis dans 16 des 17 régions administratives du Québec. Elle collabore également avec un important réseau de partenaires à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

## Mission

La mission d'AXTRA est de représenter, informer et soutenir ses centres-conseils en emploi face aux enjeux du marché du travail.

## Vision

Référence et partenaire incontournable, AXTRA contribue à la création d'un marché du travail inclusif afin de permettre à tous les individus de trouver leur X. L'Alliance s'appuie sur l'expertise de ses membres, la qualité de sa veille stratégique et la portée de ses projets.

## Valeurs

- > **Leadership** : Vision, Innovation, Rayonnement
- > **Mobilisation** : Considération, Collaboration, Engagement
- > **Expertise** : Qualité, Rigueur, Crédibilité

Nos trois valeurs phares s'appuient à leur tour sur trois valeurs, qui soutiennent et précisent leur mise en œuvre tant à l'interne qu'à l'externe.

## Un impact indéniable sur la société

Les 100 centres-conseils en emploi membres d'AXTRA desservent une clientèle de plus de 80 000 individus par année, ce qui en fait le plus important regroupement en employabilité au Québec. Les membres de l'Alliance gèrent des budgets totalisant plus de 80 M\$ et embauchent plus de 1 700 professionnel·les. Leur impact sur les communautés est substantiel et les programmes qu'ils mettent en œuvre ont des retombées significatives sur des clientèles variées (jeunes, personnes immigrantes, personnes judiciairisées, membres des communautés autochtones, travailleuses et travailleurs expérimentés, personnes avec des troubles de dépendance, etc.) ainsi que sur l'ensemble de la société.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Sommaire des recommandations.....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>1. L’accessibilité des services publics d’emploi.....</b>	<b>3</b>
<b>2. La flexibilité des interventions et du financement.....</b>	<b>5</b>
<b>3. La collaboration entre les différentes instances.....</b>	<b>6</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>8</b>

## SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

### > **Recommandation 1**

Assouplir et simplifier les critères d'admissibilité aux services publics d'emploi afin de permettre à tous les jeunes qui expriment des besoins en matière d'intégration et de maintien en emploi de recevoir un accompagnement, quel que soit leur statut de revenu ou leur situation d'emploi.

### > **Recommandation 2**

Réinstaurer les budgets dédiés à la formation qualifiante de la main-d'œuvre afin de permettre le rehaussement des compétences des jeunes et favoriser leur insertion durable en emploi.

### > **Recommandation 3**

Accorder une plus grande flexibilité dans les mesures d'aide à l'emploi et les ententes de services avec les centres-conseils en emploi et les autres organismes en employabilité.

### > **Recommandation 4**

Soutenir et développer les services en approche globale, en facilitant la création de passerelles entre les secteurs de l'emploi, de l'éducation et de la santé, tout en tenant compte des réalités territoriales.

## INTRODUCTION

Dans une société en perpétuelle mutation, la question de l'intégration de la jeunesse sur le marché du travail et dans la sphère sociale se profile comme un impératif fondamental pour assurer un avenir durable et inclusif. Alors que le Québec s'efforce de répondre aux exigences changeantes de l'économie, de la démographie et de la technologie, il est plus que jamais essentiel de reconnaître et de valoriser le potentiel de chaque jeune, quel que soit son contexte socioéconomique, son statut (d'emploi, d'études ou de revenu) ou sa situation géographique.

Face à cette réalité, le gouvernement du Québec a récemment lancé une consultation publique pour la jeunesse, afin de recueillir les besoins et préoccupations des jeunes et des organismes qui les soutiennent en vue de l'élaboration du prochain plan d'action jeunesse. En tant que regroupement d'organismes en employabilité, AXTRA, l'Alliance des centres-conseils en emploi, souhaite émettre des recommandations en lien avec l'axe Emploi, en s'attardant aux trois enjeux suivants :

- > L'accessibilité des services publics d'emploi;
- > La flexibilité des interventions et du financement;
- > La collaboration entre les différentes instances.

Les constats et recommandations présentés dans ce mémoire s'appuient sur l'expérience et l'expertise des membres de l'Alliance, des organismes très impliqués dans leurs communautés depuis plusieurs décennies et bien au fait des enjeux vécus par les individus et les entreprises. Chaque jour, les dizaines de centres-conseils en emploi qui interviennent auprès des personnes âgées de 35 ans et moins s'engagent activement en vue de créer un environnement propice à l'épanouissement de tous les jeunes sur le marché du travail. À cet effet, il est primordial de reconnaître que chaque jeune a le potentiel de contribuer de manière significative à la croissance économique et sociale du Québec, à condition de disposer des ressources, des mesures d'aide à l'emploi et des opportunités d'insertion socioprofessionnelle adéquates et adaptées à leurs réalités.

Cependant, il est tout aussi crucial de souligner que l'insertion sur le marché du travail, bien qu'essentielle, ne peut à elle seule résoudre la précarité et la vulnérabilité croissantes d'un nombre important de jeunes Québécois et Québécoises. Une approche globale et concertée est nécessaire pour favoriser une intégration sociale durable et l'amélioration continue des conditions de vie, résultant notamment de l'obtention d'un emploi décent et en adéquation avec les aspirations et les compétences de chaque individu. Les centres-conseils en emploi et les autres organismes en employabilité jouent un rôle fondamental dans la promotion de cette dynamique d'inclusion tant sociale que professionnelle.

# 1. L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

Dans la volonté de réduire le financement des services publics d'emploi (SPE), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a fortement resserré les critères d'admissibilité aux différents programmes et mesures depuis le début de l'année 2023. Des personnes clientes auparavant admissibles aux services des centres-conseils en emploi et des autres organismes en employabilité se voient maintenant refuser l'accès, malgré une situation de vulnérabilité et de précarité démontrée dans une majorité de cas. Selon un sondage réalisé par AXTRA auprès de ses membres à la fin de l'été 2023, la moitié (48 %) des 71 organismes répondants a indiqué que cette nouvelle directive a altéré leur capacité à desservir leur clientèle habituelle, avec un impact majeur (21 %) ou modéré (27 %).

Voici quelques exemples de personnes récemment refusées par Services Québec :

- > Un jeune qui travaille à temps partiel dans une station-service, dont les revenus ne sont pas suffisants pour subvenir à ses besoins;
- > Une jeune détenant un secondaire 3 qui travaille comme commis dans un magasin à grande surface et qui souhaite faire une formation qualifiante, mais dont la demande a été refusée, car « elle n'est pas considérée comme éloignée du marché du travail vu qu'elle est en emploi »;
- > Une jeune de 21 ans qui voulait profiter d'un arrêt de travail pour faire le point sur ses objectifs professionnels et qui cherchait de l'aide pour ce faire, dont la demande a été refusée. Lorsque cette jeune a demandé si elle pouvait consulter lorsqu'elle ne serait plus en arrêt de travail, elle s'est fait répondre que « non, puisqu'elle serait alors au travail ».
- > Une jeune de 22 ans qui travaille en restauration au salaire minimum et qui souhaite améliorer ses conditions de travail et réaliser son rêve en retournant aux études. Malgré le fait qu'elle ne compte aucunement recevoir d'aide financière de Services Québec, elle se voit refuser un service d'orientation sous prétexte qu'elle est en emploi.

En d'autres termes, dès qu'une personne détient un lien d'emploi, elle n'est pas admissible aux SPE, peu importe si cet emploi lui permet ou non de subvenir à ces besoins (et à ceux de ses enfants, le cas échéant), s'il la maintient dans une situation de précarité ou encore s'il ne convient pas ou plus à ses besoins (ex. horaires atypiques malgré des enfants en bas âge) ou à ses intérêts et aspirations. Il en va de même pour les jeunes qui ont occupé un emploi par le passé, qui se voient aussi refuser l'accès aux SPE sous prétexte qu'ils ne sont pas éloignés du marché du travail étant donné qu'ils ont déjà eu un emploi. Or, bien souvent, ces jeunes ont perdu leur emploi en raison des défis qu'ils leur restent à travailler (ex. attitudes professionnelles, compétences personnelles) et continueront leur va-et-vient sur le marché du travail tant que ces difficultés ne seront pas prises en compte et surmontées. Sans un accompagnement adéquat, ces jeunes pourraient éventuellement se décourager face à des pertes d'emploi à répétition et quitter le marché du travail pour rejoindre l'aide de dernier recours.

S'il est évidemment crucial de prioriser l'accompagnement auprès des jeunes les plus vulnérables ou éloignés du marché du travail, il nous apparaît néanmoins impératif d'élargir l'accès aux services publics d'emploi à tous les individus qui présentent un besoin d'accompagnement, qu'ils soient ou non en emploi, et ce, dans une logique de prévention. En effet, il ne faut guère oublier les jeunes qui sont a priori moins vulnérables, mais qui risquent de le devenir rapidement s'ils ne reçoivent pas le soutien dont ils et elles ont besoin dans leur recherche d'emploi ou pour leur maintien en emploi. Ainsi, il importe de permettre à tous les jeunes de bénéficier des services publics d'emploi, et ce, sans égard à leur statut d'emploi et de citoyenneté.

**X Recommandation #1 : Assouplir et simplifier les critères d'admissibilité aux services publics d'emploi afin de permettre à tous les jeunes qui expriment des besoins en matière d'intégration et de maintien en emploi de recevoir un accompagnement, quel que soit leur statut de revenu ou leur situation d'emploi.**

Dans le même ordre d'idées, les centres-conseils en emploi membres de l'Alliance ont également signalé que « les demandes de formation sont refusées dans la grande majorité des cas », y compris pour les « personnes sur l'aide sociale, sans secondaire 5 [...] qui se retrouvent à tout abandonner et à rester sur l'aide sociale ». À titre d'exemple, des jeunes sans formation qualifiante qui souhaitent entreprendre un DEP en comptabilité voient leur demande refusée même si ce métier fait partie des professions priorisées dans leur région (soit une profession en demande présentant un fort manque de main-d'œuvre), sous prétexte qu'il leur est possible de se faire « embaucher et former en entreprise ». Or, malgré la pénurie de main-d'œuvre actuelle, les entreprises qui souhaitent recruter une ressource en comptabilité sans formation ni expérience sont plutôt rares, pour ne pas dire inexistantes. Ainsi, les restrictions actuelles contribuent à maintenir les jeunes issus de contextes défavorisés dans la précarité et la pauvreté et, par conséquent, à les exclure du filet social ou à accroître la probabilité qu'ils s'en excluent eux-mêmes et cessent de vouloir contribuer socioéconomiquement.

Les références de la part de Services Québec (et d'autres partenaires, le cas échéant) vers des mesures de formation ont également fortement diminué comparativement aux années précédentes, tout comme celles vers les services d'orientation des organismes (généralement par crainte que la recommandation à la fin du processus d'orientation soit un retour en formation). Dans un contexte où « les tendances du marché du travail montrent un changement progressif vers des emplois qui exigent des niveaux de qualification plus élevés »<sup>1</sup>, il est essentiel d'investir dans la formation de

---

<sup>1</sup> Institut C.D. Howe (2017). *L'automatisation ne pose pas de scénario de fin du monde pour les emplois au Canada*. En ligne, <https://www.cdhowe.org/media-release/automatisation-ne-pose-pas-de-sc%C3%A9nario-de-fin-du-monde-pour-les-emplois-au-canada> (Page consultée le 18 octobre 2023).

la main-d'œuvre, non seulement pour augmenter la productivité des entreprises québécoises, mais aussi pour contrecarrer les effets attendus de l'automatisation sur le marché du travail :

[Il existe] d'importantes différences en ce qui concerne la probabilité de faire face à un risque élevé de transformation des emplois attribuable à l'automatisation selon le niveau de scolarité le plus élevé atteint. De manière générale, les travailleurs ayant un niveau de scolarité plus élevé étaient moins à risque. Tandis que 33,4 % des travailleurs n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade et 24,1 % des travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires faisaient face à un risque élevé, seulement 3,6 % des travailleurs ayant un baccalauréat et 1,3 % de ceux ayant une maîtrise se trouvaient dans la même situation<sup>2</sup>.

Somme toute, la capacité d'acquérir des compétences pertinentes et actualisées est cruciale pour permettre aux jeunes de s'adapter aux évolutions rapides du marché du travail et d'accéder à des opportunités professionnelles viables. À cet effet, il est erroné de présumer que tous les jeunes sont à l'aise avec le numérique et les compétences du futur. Négliger l'accès à la formation pour les jeunes, en particulier pour ceux en situation de vulnérabilité, peut avoir des conséquences dévastatrices, compromettant leur employabilité et leur capacité à contribuer de manière significative à l'économie et à la société québécoise.

**X Recommandation #2 : Réinstaurer les budgets dédiés à la formation qualifiante de la main-d'œuvre afin de permettre le rehaussement des compétences des jeunes et favoriser leur insertion durable en emploi.**

## 2. LA FLEXIBILITÉ DES INTERVENTIONS ET DU FINANCEMENT

Il est crucial de reconnaître que la diversité des profils et des réalités vécues par les jeunes requiert une approche personnalisée et flexible de la part des centres-conseils en emploi et des autres organismes en employabilité. Par conséquent, la mise en place de stratégies adaptées aux spécificités de chaque individu et de projets répondant aux besoins de chaque territoire est nécessaire pour assurer la mise en mouvement des jeunes et leur intégration optimale sur le marché du travail. Malgré tout, le gouvernement québécois tend de plus en plus vers la standardisation des services publics d'emploi, laissant peu de place à la personnalisation des interventions en fonction des besoins précis de chaque jeune.

D'une part, cette approche sous-estime les obstacles uniques auxquels peuvent faire face certains jeunes et risque de limiter l'efficacité des programmes et mesures d'employabilité. À titre d'exemple, la transformation du « Groupe 9 – Services spécialisés Jeunes » et son amalgame dans le Groupe D4 des services d'aide à l'emploi (SAE) ont fait perdre beaucoup de spécificités aux SPE jeunesse. Il en va de même pour l'abandon de certains projets Jeunes en

---

<sup>2</sup> Marc Frenette et Kristyn Frank (2020). *Automatisation et transformation des emplois au Canada : qui est à risque?*. Statistique Canada, p. 18.



mouvement vers l'emploi (JME) après trois ans ou la diminution du financement octroyé pour d'autres, malgré la signature d'une entente de cinq ans avec le gouvernement fédéral pour le transfert des fonds du programme Connexion compétences. Pourtant, les jeunes sont depuis longtemps reconnus comme l'un des groupes sous-représentés sur le marché du travail et ont besoin de services spécifiques pour répondre à leurs défis particuliers (notamment des expériences et aptitudes professionnelles limitées).

D'autre part, cette tendance à la standardisation comporte le risque majeur de laisser de côté une partie significative de la jeunesse, celle dont les parcours atypiques ou les besoins spécifiques ne s'alignent pas parfaitement avec les normes prédéfinies. L'imposition de critères rigides risque ainsi de créer des barrières supplémentaires à l'entrée sur le marché du travail pour ces jeunes, limitant leurs perspectives d'avenir et renforçant les mécanismes d'exclusion déjà présents. En conséquence, plutôt que de favoriser une véritable intégration sociale et professionnelle, cette approche standardisée qui vise un réemploi rapide à tout prix pourrait conduire à un éloignement encore plus grand des jeunes les plus vulnérables.

Il apparaît donc primordial de (re)placer le jeune au cœur des interventions. Le gouvernement québécois doit également reconnaître que toutes les actions déployées par les centres-conseils en emploi ne sont pas nécessairement directement liées à l'intégration rapide en emploi, mais qu'elles vont ultimement y contribuer et favoriser un maintien à long terme sur le marché du travail. Il est impératif de favoriser une approche plus flexible et adaptative afin de construire des parcours professionnels et personnels plus solides, mieux adaptés aux réalités locales et individuelles, contribuant ainsi à l'émergence d'une jeunesse épanouie et pleinement engagée dans la vie sociale et économique du Québec.

**X Recommandation #3 : Accorder une plus grande flexibilité dans les mesures d'aide à l'emploi et les ententes de services avec les centres-conseils en emploi et les autres organismes en employabilité.**

### 3. LA COLLABORATION ENTRE LES DIFFÉRENTES INSTANCES

Les besoins et réalités multiples que vivent les jeunes Québécois et Québécoises nécessitent une approche globale, qui combine notamment des services de préemployabilité, d'employabilité, de soutien psychosocial et d'assistance de base. Pour ce faire, il apparaît nécessaire d'assurer un véritable continuum de services mobilisant les ressources spécialisées en employabilité et les autres secteurs gouvernementaux et communautaires, tant à l'échelle locale, régionale que provinciale.

À titre d'exemple, de plus en plus de jeunes sont confrontés à des troubles de santé mentale, en lien notamment avec la pandémie de COVID-19 ainsi que la virtualisation du travail, des loisirs et des lieux classiques de socialisation qui accentuent leur isolement. Un nombre élevé de jeunes vivent une détresse psychologique importante, comme en témoignent les résultats de la dernière *Enquête québécoise sur la santé de la population*. Entre 2014-2015 et 2020-2021, la proportion des jeunes québécois âgés de 15 à 29 ans ayant eu des idées suicidaires sérieuses au cours des 12 derniers mois, sans avoir tenté de s'enlever la vie, a presque doublé, passant de 3,7 % à 6,5 %. Cette augmentation est particulièrement marquée chez les 15-19 ans et chez les jeunes femmes. Les tentatives de suicide des jeunes ont également doublé au cours de la même période, passant de 0,8 % à 1,6 %<sup>3</sup>. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les listes d'attente pour consulter un-e psychologue dans le système public ne cessent de s'allonger<sup>4</sup>, entraînant des délais interminables et parfois fatals<sup>5</sup>. En matière d'emploi, des problèmes de santé mentale graves qui demeurent non diagnostiqués ou non traités peuvent rapidement plonger certains jeunes dans une spirale dangereuse, alliant perte d'emploi (ou difficulté à intégrer le marché du travail), diminution de l'estime de soi et aggravation des symptômes. Les centres-conseils en emploi et autres organismes en employabilité doivent souvent accompagner des jeunes vivant avec des troubles de santé mentale qui se répercutent sur leur employabilité, sans avoir nécessairement tous les outils pour les soutenir (faute de temps et de financement notamment) et sans pouvoir les référer vers des ressources spécialisées, par manque de disponibilité.

En instaurant une collaboration étroite et une réelle synergie entre le milieu communautaire et les instances gouvernementales, il devient possible de mettre en place des interventions plus complètes et mieux adaptées, prenant en compte la complexité des parcours individuels et les multiples barrières que les jeunes peuvent rencontrer. Une recherche de l'Université de Sherbrooke a d'ailleurs conclu que l'établissement d'un partenariat territorial et l'identification d'une personne intervenante pivot constituent deux des conditions de réussite pour la mise en mouvement des personnes présentant de multiples barrières à l'emploi<sup>6</sup>. Cette complémentarité des services (sur le terrain, tout comme entre les ministères) permettrait non seulement de faciliter le référencement intersectoriel et de traiter de manière simultanée les aspects professionnels, éducatifs, familiaux et personnels, mais aussi d'éviter les interruptions de service. Elle permettrait ainsi d'offrir aux jeunes un encadrement soutenu, global et cohérent pour

---

<sup>3</sup> Gouvernement du Québec (2023). « Idées suicidaires sérieuses et tentatives de suicide ». *Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans*, En ligne, <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/santel/idees-suicidaires-serieuses-tentatives-suicide> (Page consultée le 18 octobre 2023).

<sup>4</sup> Félix Morrissette-Beaulieu (2022). « Des listes d'attentes fermées au privé pour consulter un psychologue à Québec ». *Radio-Canada*, En ligne, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1917673/listes-attentes-fermees-prive-consultation-psychologue-quebec> (Page consultée le 18 octobre 2023).

<sup>5</sup> Patrick Bellerose (2023). « Listes d'attente en santé mentale : jusqu'à un an de délai pour un voir un psy malgré la détresse ». *Journal de Québec*, En ligne, <https://www.journaldequebec.com/2023/10/07/listes-dattente-en-sante-mentale--des-regions-demunies-devant-la-detresse> (Page consultée le 19 octobre 2023).

<sup>6</sup> Guylaine Michaud et collab. (2012). *Développement d'une approche visant à mobiliser la clientèle dite éloignée du marché du travail. Rapport de recherche déposé au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale*. Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA) – Université de Sherbrooke.

favoriser leur épanouissement personnel et professionnel. Pour ce faire, il est nécessaire que le gouvernement québécois assume sa responsabilité sociale en matière de développement durable de la main-d'œuvre jeune et adopte une position de leadership pour rallier les différentes instances étatiques, institutions et organisations de première ligne.

**X** **Recommandation #4 : Soutenir et développer les services en approche globale, en facilitant la création de passerelles entre les secteurs de l'emploi, de l'éducation et de la santé, tout en tenant compte des réalités territoriales.**

## CONCLUSION

La jeunesse québécoise fait face à un ensemble complexe de défis en matière d'emploi et d'autonomie, nécessitant une approche stratégique et complète. Afin de la soutenir efficacement dans son parcours socioprofessionnel, il est important de garantir une meilleure accessibilité des services publics d'emploi, de favoriser une flexibilité accrue tant dans les interventions que dans le financement, et de promouvoir une collaboration étroite entre les différentes instances concernées. En combinant ces trois piliers fondamentaux, il sera possible de mettre en place un encadrement complet et adapté, capable de répondre de manière proactive aux besoins variés et évolutifs des jeunes. Les centres-conseils en emploi et autres organismes en employabilité intervenant auprès d'une clientèle jeunesse représentent des partenaires de choix, car leur expertise leur donne une vision globale et éclairée des écarts entre les ressources existantes et les besoins des jeunes. Ensemble, nous pouvons contribuer de manière significative à l'autonomisation des jeunes, à leur développement professionnel et personnel, et, en fin de compte, à la prospérité durable de la société québécoise.

# Mémoire sur le renouvellement du Plan d'action jeunesse

---



Mettons les  
chances de  
leur côté

Fred-William Mireault, Conseiller principal, Politiques publiques et engagement

BGC Canada

Tél 416 556 9581

[fwmireault@bgccan.com](mailto:fwmireault@bgccan.com)

[www.bgccan.com](http://www.bgccan.com)

## **Résumé du mémoire (4 à 5 lignes)**

BGC Canada salue la reconduction d'un plan d'action dédié spécifiquement aux jeunes du Québec, et invite le gouvernement à offrir davantage de soutien aux services de première ligne pour la jeunesse québécoise. En contexte de forte inflation, les organismes communautaires se sont précarisés et peinent à répondre adéquatement à leur mission. Les clubs BGC agissent déjà sur plusieurs des axes identifiés par le plan d'action, et le plan d'action jeunesse est l'opportunité de leur donner les moyens de pousser leur impact encore plus loin.

## **Recommandations en vue du renouvellement du plan d'action jeunesse**

**Recommandation 1 :** Que le prochain plan d'action jeunesse prévoit des sommes dédiées pour les organismes jeunesse faisant de la prévention ou la promotion des saines habitudes de vie, en prévoyant des sommes dédiées pour l'achat de matériel de sensibilisation.

**Recommandation 2 :** Que le gouvernement du Québec analyse la couverture de l'accès aux ressources communautaires pour les jeunes, dans le but d'améliorer l'accessibilité aux programmes dans toutes les régions du Québec.

**Recommandation 3 :** Que le secrétariat à la jeunesse explore des méthodes de consultation gouvernementales qui rejoignent spécifiquement ou particulièrement les jeunes, en vue d'un usage plus large par les organismes publics.

**Recommandation 4 :** Que le prochain plan d'action jeunesse prévoit une forme de financement à la mission des organismes communautaires œuvrant auprès des jeunes.

**Recommandation 5 :** Que le Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse soit maintenu dans le nouveau plan d'action jeunesse, et qu'il offre plus de flexibilité aux organismes bénéficiaires.

**Recommandation 6 :** Que le gouvernement du Québec participe au développement d'une stratégie de main-d'œuvre pour le secteur communautaire pour améliorer le recrutement, la rétention et la formation du personnel.

**Recommandation 7 :** Que le gouvernement du Québec mette en place des programmes de soutien du personnel de première ligne, notamment en ce qui a trait à la santé mentale et à la toxicomanie.

## Introduction

En tant que plus grande organisation canadienne dédiée au service des enfants et des jeunes, BGC Canada (anciennement Repaires Jeunesse Canada) offre des programmes et des services essentiels à plus de 150 000 enfants, jeunes et familles à travers le Canada, incluant 10 emplacements au Québec. Depuis plus de 120 ans, nos clubs sont là pour les enfants, les jeunes et les familles vulnérables. Grâce à ses programmes novateurs, à ses services communautaires et à ses relations avec des pairs et des adultes bienveillants, BGC Canada aide les enfants et les adolescents à développer les compétences dont ils ont besoin pour réussir.

Chez BGC, nous savons que nous devons mettre les chances du côté des enfants et des jeunes. Celles et ceux qui fréquentent les clubs BGC ont moins d'interactions avec le système judiciaire, ont une meilleure santé mentale et physique et ont moins de difficultés scolaires, d'après des recherches évaluées par les pairs. Quatre-vingt-dix pour cent des jeunes déclarent que, grâce à leur club, ils sont plus actifs physiquement, plus confiants et qu'ils ont plus de personnes avec lesquelles ils aiment passer du temps. Ces avantages génèrent plus de neuf dollars d'impact pour chaque dollar investi dans un club, tout en permettant aux parents de rester sur le marché du travail.

Ces dernières années, les besoins des jeunes ont considérablement évolué, et les clubs se sont développés avec eux. Au lieu d'une simple collation après l'école, les clubs fournissent aujourd'hui près de six millions de repas par an à travers le pays - dans de trop nombreux cas, il s'agit du seul repas de la journée. En plus des programmes de loisirs et de sports, nous offrons un soutien en matière de santé mentale et, de plus en plus, un accès direct à des thérapeutes. Et si les clubs BGC ont été fondés pour offrir un espace sûr aux jeunes en dehors des heures de classe, ils se transforment aujourd'hui en refuges et en logements supervisés pour des familles entières.

Nos recommandations pour le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse visent à garantir que les jeunes disposent du soutien et des ressources dont ils ont besoin pour s'épanouir face aux crises émergentes. La pandémie de COVID-19 a beaucoup impacté la santé mentale des jeunes, mais a aussi créé un retard sur le développement de leurs relations personnelles et de leurs interactions sociales. Dans un contexte de forte inflation et de pénurie de main-d'œuvre, les besoins sont particulièrement criants, et le nouveau plan d'action jeunesse devrait fournir aux services de première ligne des ressources en conséquence.

Bien que les clubs BGC interviennent sur plusieurs axes, ce mémoire se concentrera principalement sur les axes santé et citoyenneté, comme ce sont deux aspects où les clubs ont un impact particulièrement fort sur les jeunes.

## Axes de la stratégie

### Axe 6: Santé

La promotion des bonnes habitudes de vie chez les jeunes fait partie intégrante du travail que BGC Canada et ses clubs réalisent depuis 120 ans. Quatre-vingt-dix pour cent des jeunes qui les fréquentent disent être plus actifs physiquement et avoir une meilleure santé psychologique. Cela s'explique notamment par la grande variété d'activités et de programmes offerts par les clubs pour stimuler l'activité physique et créer des opportunités pour bouger. Mais la prévention effectuée par les clubs BGC ne se limite pas seulement à l'activité physique, elle fait également la promotion d'une alimentation saine, de la sensibilisation à la consommation d'alcool ou de drogues, et offre des activités d'éducation à la sexualité, entre autres.

Cependant, les clubs BGC ont été nombreux à rapporter que la pandémie a suscité un recul sur plusieurs de ces aspects, et que les besoins en prévention doivent être rehaussés pour corriger ce retard. Santé Montréal évalue que 46% des jeunes de 18 à 24 ans rapportent des symptômes compatibles avec l'anxiété généralisée ou la dépression majeure ([Santé Montréal 2023](#)). Il y a une nécessité d'en faire plus pour soutenir les jeunes, et les services de première ligne doivent faire partie de la solution.

Il est conséquemment impératif de déplacer davantage l'orientation des actions de santé de l'intervention curative vers la prévention et la sensibilisation. Les décideurs publics sont trop souvent portés à attendre qu'une tendance devienne une crise avant d'agir. La prévention est pourtant beaucoup moins coûteuse que la mitigation, et les clubs BGC du Québec ont développé au fil des ans de nombreux programmes d'activité physique, de saine alimentation et de bien-être psychologique. En promouvant ces habitudes dès le plus jeune âge, on jette les bases d'une vie plus saine à l'âge adulte, et on sauve la société de nombreux coûts à long terme. BGC Canada voit d'un bon œil l'accent du guide de consultation sur les actions de prévention, et espère que cela se traduira en mesures concrètes pour aider les organismes de première ligne.

Par ailleurs, de nombreux clubs du Québec offrant des programmes de prévention ont souligné qu'ils n'étaient pas en mesure d'acquérir du nouveau matériel de sensibilisation de haute qualité, qui peut monter à plusieurs milliers de dollars selon la nature du programme. Pour s'assurer que les initiatives de sensibilisation répondent aux besoins contemporains, le matériel pédagogique doit être mis à jour sur une base régulière, et les organismes qui livrent ces activités n'ont pour la plupart par les moyens de le renouveler. Le gouvernement du Québec pourrait offrir du soutien financier pour la mise à niveau de certains équipements pédagogiques ou liés à des activités de sensibilisation.

**Recommandation 1: Que le prochain plan d'action jeunesse prévoit des sommes dédiées pour les organismes faisant de la prévention ou la promotion des saines habitudes de vie chez les jeunes, en prévoyant des sommes dédiées pour l'achat de matériel de sensibilisation.**

Pour que ces programmes de prévention portent leurs fruits, il est nécessaire que l'accès aux services de première ligne et aux programmes destinés aux jeunes soit facilité. Dans le cas des clubs BGC, il n'existe que 10 points de service au Québec à ce jour. Les clubs BGC soutiennent déjà ceux qui sont le plus à risque - les enfants autochtones et racialisés, les nouveaux arrivants, les enfants handicapés et les familles à faible revenu. Dans plus de 600 lieux, notre personnel qualifié aide les jeunes à acquérir la confiance et le sentiment d'appartenance dont ils ont besoin pour surmonter les obstacles, tout en reflétant la diversité de leurs communautés locales. Nos espaces et programmes avant et après l'école sont accessibles gratuitement ou à faible coût, et l'incapacité de payer n'a jamais empêché un enfant d'entrer dans un club. Les clubs ouvrent également leurs portes aux jeunes plus âgés, leur offrant des espaces sécurisés loin de chez eux, ainsi qu'un soutien en matière d'éducation physique et de formation professionnelle et d'emploi.

Les services de première ligne offerts par des organismes comme BGC Canada sont nécessaires pour donner aux jeunes toutes les opportunités de réussite et d'épanouissement. Même en ajoutant les organismes ayant une



mission similaire aux clubs BGC, tous souffrent d'un sous-financement chronique, et certaines régions du Québec sont mal desservies en ressources communautaires pour les jeunes. Il est primordial que ces ressources répondent de manière adaptée aux besoins spécifiques de chaque communauté. Les approches sur mesure sont cruciales pour s'assurer que les jeunes reçoivent un soutien adéquat et pertinent.

BGC Canada a récemment demandé au gouvernement fédéral d'allouer des sommes qui permettraient de financer un processus de consultation et de modélisation pour déterminer les régions où les jeunes sont moins bien desservies par des organismes communautaires dédiés. C'est un exercice qui pourrait être conduit au Québec, en vue de corriger les problèmes de capacité auxquels les clubs de la province font face. Enfin, pour favoriser l'efficacité, il est conseillé d'abandonner le travail en silo et de soutenir les structures et organisations existantes plutôt que de créer de nouvelles entités. Cela permettra une meilleure coordination des actions et une utilisation plus judicieuse des ressources disponibles.

**Recommandation 2 : Que le gouvernement du Québec analyse la couverture de l'accès aux ressources communautaires pour les jeunes, dans le but d'améliorer l'accessibilité aux programmes dans toutes les régions du Québec.**

En somme, pour le renouvellement du plan d'action Jeunesse du Québec, il est impératif de mettre l'accent sur la prévention, la sensibilisation et la promotion des saines habitudes de vie chez les jeunes. Cela doit s'accompagner d'un soutien accru au développement des services communautaires pour les enfants et les jeunes. Cette stratégie contribuera de manière significative à l'amélioration de la santé des jeunes au Québec.

#### **Axe 7: Citoyenneté**

La valorisation du rôle des jeunes dans les espaces décisionnels est dans l'ADN de la mission des clubs BGC. Les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés à une série de défis en matière de citoyenneté qui nécessitent des réponses appropriées pour les encourager à s'engager activement dans la société. Les clubs BGC du Québec ont adopté un modèle de gouvernance où ce sont les jeunes qui prennent les décisions sur les activités offertes, et leur implication au sein d'un club est une occasion de les responsabiliser et leur donner des outils pour prendre leur place dans les espaces décisionnels.

L'apathie politique et l'indifférence à l'égard des enjeux citoyens représentent un défi majeur. Pour encourager l'implication des jeunes, il est essentiel de créer des opportunités d'engagement social qui leur permettent de participer à des projets communautaires, sociaux et politiques. Il est impératif de promouvoir des initiatives conçues et dirigées par les jeunes eux-mêmes. Les jeunes sont plus susceptibles de s'investir lorsqu'ils ont un rôle actif dans la création et la gestion de projets.

Pour renforcer la participation des jeunes, il est également crucial de repenser les méthodes de consultation publique. Les consultations traditionnelles excluent souvent les jeunes. Pour y remédier, les gouvernements et les organisations doivent innover en utilisant des outils tels que les réseaux sociaux, des méthodes de consultation plus festives ou ludiques, et des formats de consultation adaptés à un public jeune pour susciter leur intérêt et accroître leur participation. Cela garantira que leur voix est entendue dans les décisions qui les concernent.

**Recommandation 3: Que le secrétariat à la jeunesse explore des méthodes de consultation gouvernementales qui rejoignent spécifiquement ou particulièrement les jeunes, en vue d'un usage plus large par les organismes publics.**

De plus, l'éducation civique joue un rôle clé dans la préparation des jeunes à une citoyenneté active. Les programmes scolaires devraient intégrer des éléments d'éducation civique pour aider les jeunes à comprendre les enjeux politiques et à développer des compétences critiques. Cela les préparera à participer de manière informée et responsable à la vie démocratique.

La désinformation en ligne constitue un autre défi majeur. Les jeunes sont souvent exposés à des informations fausses ou trompeuses. Pour leur donner les outils nécessaires pour discerner les sources de désinformation, il est impératif de mettre en place des programmes de pensée critique et de littératie numérique, afin qu'ils puissent distinguer l'information fiable de la désinformation. Les réseaux sociaux sont là pour rester, et le gouvernement doit composer avec une réalité où l'information qui y circule ne provient pas toujours de sources vérifiées et vérifiables. Un tel programme pourrait être développé en collaboration avec des acteurs du milieu et des organismes communautaires pour s'assurer que le message réponde aux préoccupations et besoins des jeunes.

Enfin, la promotion de la diversité et de l'inclusion est essentielle pour garantir que tous les jeunes aient une voix égale. Il est impératif de créer un environnement où la diversité des origines ethniques, des orientations sexuelles, des identités de genre, et d'autres caractéristiques est valorisée et respectée. L'équité, la diversité et l'inclusion sont des valeurs fondamentales de BGC, et autant dans leurs actions que leurs programmes, les clubs s'engagent à instaurer un environnement inclusif et respectueux pour toutes les personnes qui y participent. La route vers l'élimination des barrières est encore longue, mais les clubs demeurent un vecteur de changement positif et de promotion d'un vivre-ensemble inclusif chez les jeunes de tous les âges. Ils peuvent donc certainement offrir du leadership sur ces enjeux.

En somme, pour relever les défis de la citoyenneté auxquels sont confrontés les jeunes, il est nécessaire de leur offrir des opportunités d'engagement adaptées à leurs besoins et à leurs intérêts. Cela renforcera la démocratie en favorisant une participation citoyenne active et informée parmi la jeunesse, ce qui est essentiel pour l'avenir de nos sociétés.

## **Autres enjeux**

### **Hausse du coût de la vie et littératie financière**

La hausse du coût de la vie est une préoccupation importante pour BGC Canada, autant sur le plan individuel que sur le plan organisationnel. Pour les jeunes en situation de précarité, une augmentation élevée des coûts de la vie, y compris des produits de première nécessité tels que la nourriture, le logement et les transports, peut rendre plus difficile pour les jeunes et leurs familles de joindre les deux bouts. Les jeunes pourraient ressentir le poids de cette situation à travers des besoins de base moins bien satisfaits, voire les priver d'un niveau de nourriture adéquate pour manger tous les jours. Les clubs BGC à travers le pays offrent des repas et des collations aux jeunes, et la demande a beaucoup augmenté dans les dernières années, comme c'est le cas avec les banques alimentaires. Cet impact est ressenti durement chez nos clubs, et aucun enfant ne devrait être privé de nourriture en 2023. Le Québec peut aussi compter sur un grand réseau d'organismes communautaires et de banques alimentaires qui offrent des repas aux jeunes, mais la demande explose alors que l'offre reste sensiblement la même.

### **Questions inspirantes**

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations?

Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi?

Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui?

Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

À BGC, nous croyons que les opportunités changent tout, et que nous devons mettre les chances du côté des enfants et des jeunes. Le principal défi pour le ministre responsable de la Jeunesse est de créer des opportunités pour les jeunes, et leur donner tous les outils pour atteindre leurs aspirations. Pour y arriver, le gouvernement doit donner aux jeunes les ressources qui permettent d'accroître leur résilience, et cela passe par un support pour les organismes qui leur offrent des services de première ligne. Dans 10 ans, nous souhaitons voir ces jeunes investir les espaces décisionnels, avoir de saines habitudes de vie pour leur activité physique, leur nutrition et leur bien-être, et favoriser un environnement de respect et d'ouverture pour leurs pairs. Le conseil que nous leur donnons, c'est de ne pas limiter leurs rêves, et d'aller chercher les ressources ou le support qu'ils ont besoin pour les atteindre.

## **Autres commentaires**

BGC Canada salue le renouvellement d'un plan d'action spécifiquement dédié aux enjeux et réalités spécifiques vécus par la jeunesse québécoise. Il démontre bien toute l'importance que le gouvernement du Québec accorde à la relève. Il est nécessaire que des stratégies particulières soient mises en œuvre pour chacun des sept axes identifiés dans le plan d'action. Cependant, les clubs BGC, comme beaucoup d'autres organismes jeunesse, ont une mission beaucoup plus large qu'un seul de ces axes. Le plan d'action jeunesse devrait donc prévoir des mesures transversales qui permettent de la flexibilité dans l'attribution de ressources financières aux partenaires du Secrétariat à la jeunesse.

Dans le même ordre d'idée, BGC Canada soutient que le plan d'action jeunesse devrait permettre le financement de la mission de certaines organisations œuvrant auprès des jeunes. Le milieu communautaire jeunesse fait face à de nombreux défis, notamment en matière de rétention de la main-d'œuvre, de mise à jour de ses équipements et infrastructures, et de soutien psychologique des employés de première ligne qui travaillent auprès des jeunes. Dans un contexte de forte inflation, les coûts opérationnels de nos clubs sont portés à augmenter, et les salaires offerts au personnel sont de moins en moins compétitifs. Le financement par projet ne permet pas d'offrir à ces organismes un niveau minimal de ressources pour supporter adéquatement leur mission et réduire la précarité financière et psychologique de leur personnel. En outre, le financement par projet impose un fardeau administratif considérable et limite les opportunités de croissance des organismes communautaires. BGC Canada reconnaît que le gouvernement cherche à atteindre des objectifs précis dans chacun des axes du plan d'action, mais croit que ce financement par projet devrait être offert en addition, et non pas en remplacement à un certain niveau de financement de base. Plutôt que de disperser les ressources dans une multitude de programmes, les clubs suggèrent de privilégier le financement à la mission, ce qui garantit une approche plus globale et cohérente.

### **Recommandation 4: Que le prochain plan d'action jeunesse prévoit une forme de financement à la mission des organismes communautaires œuvrant auprès des jeunes.**

Par ailleurs, BGC Canada apprécie les objectifs visés par le Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse, et appelle à son maintien dans le cadre du renouvellement du plan d'action. La mise aux normes ou le développement d'infrastructures est coûteux, et les organismes à but non lucratif œuvrant auprès des jeunes bénéficient grandement d'un programme qui leur est spécifiquement adressé. Lorsqu'un nouveau terrain de jeu est construit ou qu'une cuisine communautaire est rénovée, c'est toute la communauté qui y gagne.

BGC Canada suggère cependant d'offrir plus de flexibilité dans les modalités du programme, notamment pour permettre la mise à niveau d'infrastructures ayant subi des catastrophes majeures. Alors que le Québec est de plus en plus frappé par des inondations, les organismes jeunesse voient leurs infrastructures être sujettes à un plus grand risque, et elles ne disposent pas toujours des liquidités pour agir rapidement en cas de force majeure. Le programme pourrait également permettre, sous certaines conditions, la mise à niveau de certains types d'infrastructure pour des organismes locataires. Beaucoup de nos clubs ne sont pas propriétaires des lieux, mais nécessitent tout de même du soutien pour mettre à niveau ou améliorer certaines installations.

### **Recommandation 5: Que le Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse soit maintenu dans le nouveau plan d'action jeunesse, et qu'il offre plus de flexibilité aux organismes bénéficiaires.**

Enfin, BGC souhaite sensibiliser le gouvernement à la précarité du personnel de première ligne dans ses clubs et dans de nombreux autres organismes au Québec. En raison de la charge de travail élevée, de la pénurie de main-d'œuvre et de la faible rémunération par rapport à d'autres secteurs, le personnel fait état de taux d'absentéisme plus élevés, de problèmes personnels de santé mentale et d'épuisement professionnel, ce qui conduit de nombreuses personnes à quitter le secteur. Les organismes communautaires jeunesse ne disposent pas des moyens pour offrir une rémunération globale avantageuse à son personnel, et la forte inflation ne fait qu'accélérer ce phénomène. Comme il existe un fort lien de confiance entre les jeunes et les intervenants, la faible rétention du personnel a un effet direct sur eux. Il s'agit encore là d'un appel à mieux soutenir les organismes qui font de la

prévention auprès des jeunes, car ils ne disposent plus d'assez de ressources pour mener adéquatement leur mission.

La santé psychologique des intervenants de première ligne est également. BGC Canada, en collaboration avec Centraide, les YMCA, YWCA, Grands Frères Grandes Sœurs, et l'Association canadienne pour la santé mentale, demande la mise en place d'un fond de \$100 millions sur deux ans à l'échelle du pays pour *Aider nos aidants*, une proposition de programme visant à fournir au personnel de première ligne des services de soutien en matière de santé mentale et de toxicomanie fondés sur des données probantes, ainsi que des services de soutien organisationnel visant à créer des lieux de travail psychologiquement sains.

**Recommandation 6: Que le gouvernement du Québec participe au développement d'une stratégie de main-d'œuvre pour le secteur communautaire pour améliorer le recrutement, la rétention et la formation du personnel.**

**Recommandation 7: Que le gouvernement du Québec mette en place des programmes de soutien du personnel de première ligne, notamment en ce qui a trait à la santé mentale et à la toxicomanie.**

## **Conclusion**

Le plan d'action jeunesse s'inscrit dans une démarche en phase avec la mission même de BGC : Briser les barrières, donner de nouvelles opportunités aux jeunes, et les aider à adresser les défis les plus pressants de notre époque. Les clubs BGC offrent déjà des programmes et des initiatives qui touchent l'ensemble des axes identifiés dans le plan d'action, et leur impact sur les jeunes et les familles à travers le pays sont indéniables. Mais les besoins ne font qu'augmenter, et l'inflation et la pénurie de main-d'œuvre affectent durement leur capacité à offrir ces programmes. Ce mémoire appelle donc à mieux soutenir les ressources de première ligne qui sont offertes auprès des jeunes pour que l'on puisse réellement accroître la résilience des jeunes et mettre réellement toutes les chances de leur côté. Il y a une opportunité de faire une réelle différence pour les jeunes des milieux défavorisés de tout le Québec, et ce plan d'action a plusieurs pistes prometteuses pour y arriver.

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Labbe

Prénom

Patrick

Titre de civilité

M.

Fonction

Directeur général et artistique

Organisation

(si applicable)

Centrale Alternative / Festival Le Phoque OFF

Description de l'organisation

(si applicable)

Centrale Alternative est L'OBNL derrière Le Phoque OFF et Le Phoque OFF PRO. L'organisme a été fondé en 2019 avec pour mission de diffuser, connecter et outiller les acteurs de la scène musicale indépendante québécoise et franco-canadienne. Par le biais de la diffusion d'événements musicaux, ainsi que la mutualisation de services professionnels adaptés aux réalités du domaine musical indépendant, Centrale Alternative travaille à l'atteinte de cet objectif.

Téléphone

[REDACTED]

Courriel

[REDACTED]

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Rahmani

Prénom

Doria

Titre de civilité

Mme

Fonction

Coordonnatrice

Organisation

(si applicable)

Centre québécois d'éducation aux médias et à l'information

Description de l'organisation

(si applicable)

Le Centre québécois d'éducation aux médias et à l'information (CQÉMI) aide les citoyens, jeunes et moins jeunes, à mieux s'informer et à développer leur esprit critique afin de combattre la désinformation. Il travaille aussi à faire connaître le journalisme et son rôle essentiel dans une société démocratique.

Téléphone

[Redacted]

Courriel

[Redacted]

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*La vitesse de propagation de la désinformation par l'I.A., le blocage des médias par Meta, le développement rapide des algorithmes et la multiplication des sources de diffusion rendent urgente la nécessité d'éduquer les jeunes aux médias et à l'information afin de former les citoyens éclairés de demain. Le CQÉMI souhaite continuer de jouer un rôle dans cette éducation à l'information, et se doter d'une structure lui permettant de renforcer ses actions de sensibilisation et de formation auprès des jeunes et des intervenants qui gravitent autour de la jeunesse (enseignants, intervenants, parents, bibliothécaires, et autres professionnels).*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Soutenir et valoriser le programme d'éducation à l'information et aux médias #30secondes avant d'y croire, partout où se trouvent les jeunes (y compris à l'extérieur du cadre scolaire) et l'étendre aux jeunes du primaire qui utilisent abondamment les réseaux sociaux.*

### Recommandation 2

*Renforcer les liens entre les journalistes et le réseau scolaire, favoriser les rencontres et les échanges entre les jeunes et des experts de l'information.*

### Recommandation 3

*Permettre le développement de projets ciblés (comme des résidences de journalistes) spécifiquement au sein des milieux défavorisés, les centres jeunesse, ainsi que les populations immigrantes et autochtones.*

### Recommandation 4

*Permettre aux journalistes d'accompagner les enseignants lorsqu'il est question de la citoyenneté en leur fournissant des outils de qualité, clés en main, validés par des journalistes et des professionnels de l'éducation.*

### Recommandation 5

*Rejoindre les parents et l'ensemble des intervenants qui gravitent autour des jeunes.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?



## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Un sondage mené cette année par Microsoft auprès de 500 enseignants et directeurs d'établissements scolaires au Canada nous apprend que la plupart des répondants pensent qu'il est temps de revoir les modèles d'enseignement pour mieux s'adapter aux besoins actuels des élèves. Les enseignants plaident en faveur de salles de classe plus stimulantes, inclusives et pertinentes en cette ère numérique. Pas moins de 79% des enseignants sondés pensent que la littératie informationnelle et la citoyenneté numérique sont des compétences essentielles, mais trop souvent négligées, et 80% d'entre eux indiquent qu'ils ont besoin d'outils et d'accompagnement pédagogiques.*

*Dans ce contexte, l'éducation aux médias et à l'information nous apparaît essentielle. La montée de la désinformation sur les réseaux sociaux, amplifiée par le blocage de l'accès au contenu des médias canadiens sur Facebook et Instagram dans le contexte de la loi C-18, est un enjeu de première importance, à l'heure où les jeunes s'informent prioritairement par les réseaux sociaux.*

*Finalement, la salle de classe n'étant plus le seul moyen d'apprendre facilement, les jeunes ont besoin, plus que jamais, d'outils pour repérer par eux-mêmes des sources fiables, à se méfier de leurs biais, à déboulonner des fausses nouvelles, etc.*

*De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?*

*Nous devons fournir aux jeunes, aux enseignants et aux parents les moyens nécessaires pour départager le type de nouvelles qu'ils reçoivent sur leurs écrans. Sont-ils devant une chronique ou un reportage? Vont-ils spontanément lire et commenter des nouvelles qui confortent leurs opinions ou élargir leurs horizons? En leur permettant de comprendre les rouages du travail journalistique, ils peuvent ainsi repérer plus facilement les fausses nouvelles qui polluent les réseaux sociaux.*

*Inviter des journalistes à leur parler de leur métier et de leur éthique journalistique répond à ces besoins d'expériences concrètes et d'authenticité. Par ailleurs, le journaliste qui vient en classe représente un modèle d'adulte différent des enseignants, un besoin réel chez les élèves en milieu défavorisés.*

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Favoriser l'engagement civique des jeunes à l'ère du numérique constitue un véritable défi. Le numérique a pris une telle place dans nos vies que notre citoyenneté s'exerce aussi dans l'univers virtuel. Or, la quantité de fausses nouvelles, les bulles informationnelles et la haine dans les échanges sur les réseaux sociaux constituent de réels obstacles à des débats publics sains, respectueux et basés sur des faits. Tout cela alimente le cynisme et, par le fait même, freine la participation citoyenne.*

*De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?*

*Il faut soutenir le développement de la pensée critique et l'engagement civique des jeunes, notamment en leur transmettant des connaissances liées à la démocratie, à l'éducation aux médias et à l'information. On peut aussi augmenter leur niveau de confiance face aux sources fiables (journalistes, scientifiques et autres).*

*Nous recommandons notamment:*

- De soutenir et valoriser les programmes d'éducation à l'information et aux médias telle que l'initiative #30secondes avant d'y croire*
- D'accompagner les enseignants lorsqu'il est question de citoyenneté (notamment dans le nouveau cours CCQ) en leur fournissant des outils de qualité, clés en main, et validés par des journalistes et par des professionnels de l'éducation.*
- D'accroître les occasions de dialogue entre les jeunes et des experts de différents milieux comme celui de l'information, de la culture, et de la politique, afin d'établir une relation de confiance plutôt que de méfiance ou de cynisme envers ces institutions.*
- De donner aux jeunes l'occasion d'explorer des sujets d'actualité, de prendre position et de s'exprimer tout en étant confrontés à des points de vue qui ne sont pas nécessairement compatibles avec les leurs.*

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

*Les compétences des jeunes développées en classe cultiveront chez eux un meilleur esprit critique, dans leur vie de tous les jours comme dans l'univers numérique. C'est également la responsabilité des médias de forger différents outils pédagogiques pour mieux rejoindre les jeunes là où ils se trouvent (bibliothèques, maisons des jeunes, organismes communautaires et culturels, arénas, etc). En misant sur l'amélioration de la littératie numérique dès l'enfance, nous formons une génération d'utilisateurs capables autant de comprendre le fonctionnement de ces outils que de s'en servir avec discernement.*

*Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)?*

*Il est trop tôt pour prévoir avec certitude les risques pour les jeunes, tant qu'on n'aura pas bien mesuré les impacts globaux de l'IA. De notre poste d'observation, il est malheureusement facile de prévoir que l'IA facilitera la production et la diffusion de fausses nouvelles et d'informations trompeuses. Le constat est clair: sensibiliser les jeunes à l'importance de vérifier la source d'un message, d'une photo ou d'une vidéo avant de partager ce contenu sur les réseaux sociaux s'avère primordial. Il faut aussi leur apprendre à se méfier de leurs biais cognitifs, mauvais conseillers qui les amènent à croire à des informations, juste parce qu'elles sont conformes à leurs convictions.*

*Un autre risque sera la tentation, pour les jeunes, d'utiliser les IA pour rédiger des parties de réponses ou de travaux et ce, sans comprendre le fonctionnement d'une IA, ni vérifier les faits qui leur seront suggérés. Ils ne mettront donc pas en pratique les compétences visées par l'école québécoise et risqueront ainsi de ne pas les développer.*

*Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?*

*Dans notre champ d'expertise, soit la lutte à la désinformation, les démarches de base "pré-IA" continuent de s'appliquer: vérifier la source, chercher une deuxième source, vérifier la date, etc. S'il s'agit d'une information scientifique, on doit se demander s'il y a une étude et si oui, quel type d'étude, etc. On peut craindre que des jeunes (et des adultes) baissent les bras en se disant que l'IA progresse trop vite pour qu'il soit possible de distinguer le vrai du faux. Au contraire, il faut continuer de répéter qu'il existe des méthodes de vérification de base à la portée de tous. Celles-ci permettent, non pas de prouver que quelque chose est vrai, mais d'avoir un doute raisonnable sur la qualité ou la crédibilité d'une source, et ainsi éviter de la partager. Et cela vaut pour les actualités, mais aussi pour toute vidéo sur un régime alimentaire ou toute rumeur sur notre chanteuse préférée.*

*Il faudra par ailleurs rappeler aux jeunes que les IA considèrent un ensemble de données avant d'émettre une réponse, ce qui peut inclure des fausses nouvelles. L'esprit critique développé, entre autres, avec nos outils sera donc aussi utile pour remettre en question les réponses fournies par l'IA.*

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?



# QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Si elles pouvaient faire preuve d'esprit critique et être capables de prendre du recul face aux multiples contenus qu'elles consomment sur le web et les réseaux sociaux, nous en serions très fiers. De plus, une fine compréhension du pouvoir des algorithmes et l'acquisition de réflexes de vérification à la manière des journalistes, augmenterait sûrement leur participation citoyenne, et améliorerait le niveau des débats sur les sujets les plus polarisants. Ultimement, si on vivait dans une société où aucune fausse nouvelle ne circulait et où la société retrouvait confiance aux médias en comprenant mieux le travail des journalistes, ce serait un legs majeur.*

*Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi?*

*Améliorer l'esprit critique, sous toutes ses formes, serait une priorité. L'accessibilité aux médias d'information a longtemps constitué un enjeu selon la classe sociale, le niveau d'éducation ou le lieu d'appartenance ; ils n'ont pas disparu, mais d'autres problèmes se sont ajoutés, comme l'accessibilité à Internet selon l'endroit où l'on habite. Aujourd'hui, les jeunes savent-ils trouver et reconnaître une information de qualité qui leur permettra de prendre des décisions éclairées, de faire de meilleurs choix, et de contribuer de manière constructive à l'amélioration de la société? Voilà tout un défi!*

*Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui?*

*D'être critiques par rapport à l'information qu'ils consomment sur internet, d'être conscients du fonctionnement des technologies et des algorithmes, de rester curieux, de consulter les médias crédibles, ce qui pourrait à la fois élargir leurs horizons et les conscientiser aux réalités multiples d'un monde de plus en plus complexe.*

*Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?*

*Elle sera sans doute encore inquiète quant à l'avenir mais elle sera plus soucieuse de l'environnement et de la lutte au réchauffement de la planète. Elle sera plus habile avec les nouvelles technologies et plus ouverte à la diversité.*

# AUTRES COMMENTAIRES

*Les contenus offerts par le CQÉMI sont variés et rejoignent de nombreux éléments du programme de formation de l'école québécoise. Nous croyons que si le même message est répété aux jeunes par divers acteurs (écoles, journalistes, conférenciers, etc.), celui-ci deviendra plus crédible à leurs yeux. En effet, ce ne sera plus seulement les enseignants qui prônent le développement de l'esprit critique, mais aussi plusieurs acteurs importants de la société présents dans d'autres lieux (ex. centres jeunesse, bibliothèques, arénas, centres communautaires, etc.).*

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Goyette

Prénom

Martin

Titre de civilité

M.

Fonction

Professeur titulaire, ENAP - cotitulaire CRJ

Organisation

(si applicable)

Description de l'organisation

(si applicable)

Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec

Téléphone

514-849-3989

Courriel

martin.goyette@enap.ca



# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Afin de favoriser l'autonomie et l'épanouissement de tous les jeunes du Québec, la stratégie d'action jeunesse doit mettre en place des recherches et des pratiques fondées sur l'interdépendance entre les besoins, parcours, soutiens, sphères (éducation, travail, santé, logement, etc.) et contextes de vie des jeunes. Il doit aussi contrer les inégalités que vivent plusieurs groupes de jeunes et miser sur leur plein potentiel à titre d'acteur de changements organisationnels et systémiques pour améliorer les pratiques, programmes et politiques.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*La stratégie d'action jeunesse doit consolider la recherche, l'évaluation et la mobilisation des connaissances sur les politiques, sur les pratiques des jeunes et sur les interventions auprès d'eux afin de soutenir l'amélioration de leurs conditions de vie, leur transition à la vie adulte, et des mesures qui les ciblent.*

### Recommandation 2

*La stratégie d'action jeunesse doit s'implanter en prenant en compte l'interdépendance des sphères de vie des jeunes (logement, santé, liens sociaux, éducation, emploi, citoyenneté, culture, etc.) et donc celles des soutiens nécessaires à l'autonomie et à leur épanouissement personnel et collectif.*

### Recommandation 3

*La stratégie d'action jeunesse doit considérer les diverses inégalités auxquelles sont exposés les jeunes selon leurs contextes sociaux et culturels spécifiques, leurs trajectoires, leurs besoins, notamment pour certaines catégories de jeunes afin de favoriser l'égalité des chances.*

### Recommandation 4

*La stratégie d'action jeunesse doit favoriser des changements des pratiques institutionnelles et communautaires en s'appuyant sur la participation effective des jeunes concernés et les moyens et soutiens PAR ET POUR eux et elles.*

### Recommandation 5

*La stratégie d'action jeunesse doit privilégier des interventions dans une perspective systémique qui englobe et dépasse les soutiens individuels et vise la transformation collective des parcours multiples et complexes des jeunes.*

### Recommandation 6

*La stratégie d'action jeunesse doit reconnaître dans les discours et les pratiques la spécificité des réalités, identités et enjeux des jeunes Autochtones au niveau de l'éducation, de l'emploi, de la santé et de l'environnement et mettre en œuvre les recommandations du Principe de Joyce (2020), de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones certains services publics : écoute, réconciliation et progrès (2019) et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples.*

### Recommandation 7

*La stratégie d'action jeunesse doit soutenir le développement et la reconnaissance des apprentissages (formels, non formels et informels) que réalisent les jeunes adultes dans et hors des espaces scolaires en collaboration avec les acteurs communautaires en particulier dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.*

### Recommandation 8

*La stratégie d'action jeunesse doit prendre en compte les enjeux relatifs à la diversité sexuelle et de genre, ethnoculturelle et Autochtone. En ce sens, la sécurisation culturelle, identitaire et sociale des parcours devrait être une préoccupation constante dans le travail d'implantation du plan d'action.*

## Transmission de pièces jointes

# AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*La stratégie d'action jeunesse doit tout d'abord considérer les catégories et réalités multiples d'emploi et de travail des jeunes pour en saisir les besoins spécifiques au sein de chacune d'elles, ainsi qu'intégrer les connaissances fragmentaires sur chaque état sur le marché du travail, dans un contexte où les parcours d'emploi des jeunes, de plus en plus atypiques, sont susceptibles de les traverser sur le long terme.*

*1- Dans le cadre d'une forte demande de main-d'œuvre, certaines catégories des jeunes (par ex. NEEF, ex-DPJ, Autochtones, minorités, décrocheurs) cumulent néanmoins de multiples difficultés dans différentes sphères de vie (santé, logement, ressources, liens sociaux, formation, emploi, reconnaissance sociale et culturelle), engendrant leur exclusion du marché du travail. 📍 Des mesures d'emploi offrant des solutions intégrées constituent un impératif de leur intégration sur le marché du travail.*

*2- Les conditions de précarité et de bas salaires touchent les jeunes en emploi (notamment femmes, faiblement scolarisés et personnes immigrantes), causant une forte instabilité professionnelle, des ressources et des conditions de vie qui fragilisent durablement les parcours. 📍 Des mesures d'accompagnement continu avec des critères flexibles de participation lors des périodes d'activité ET d'inactivité sont fondamentales pour la sécurisation du parcours à long terme.*

*3- Le changement de conjoncture économique (pénurie de main-d'œuvre, inflation, augmentation du coût de la vie) jumelé à un resserrement des opportunités de mobilité sociale met en cause les aspirations et les valeurs des travailleurs et travailleuses. 📍 Des mesures créant des ponts et mettant à contribution les divers acteurs et actrices du marché du travail, notamment les employeurs et employeuses AVEC les jeunes, sont nécessaires.*

*4- La discontinuité des trajectoires et la diversification d'espaces d'apprentissage des jeunes créent une multiplicité des compétences transversales et transposables à l'employabilité, parmi d'autres sphères d'activité. 📍 Des mesures d'expérimentation pratique au travail, en entreprises ou dans la communauté, et de certification de ces apprentissages non formels et informels (issus des bagages culturels et expérientiels des jeunes et non seulement des diplômes et qualifications formelles) doivent être encouragées et valorisées.*

*5- La forte injonction sociale au travail et à l'engagement dans de multiples activités sociales, augmente - notamment à certaines étapes telles que l'adolescence et la trentaine - les défis et les difficultés de conciliation des jeunes. 📍 Des mesures visant les employeurs et employeuses, les institutions scolaires et les familles et non seulement les jeunes se révèlent indispensables pour réguler et sensibiliser tant sur les effets globaux du travail des enfants que de soutien aux parents qui travaillent et/ou étudient, 6 - Le renouvellement sectoriel de la main-d'œuvre offre des occasions d'emplois porteuses aux jeunes travailleurs et travailleuses. 📍 Des mesures d'expérimentation des nouvelles formes d'emploi et de soutien à l'innovation dans l'économie numérique, l'économie verte, l'entrepreneuriat ou le repreneuriat, et l'économie sociale devraient être offertes, encouragées et financées équitablement à travers des emplois de qualité pour les jeunes.*

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Un élargissement de la compréhension des statuts et des manières de faire et de s'engager dans l'entrepreneuriat sont nécessaires.*

1- Si la carrière entrepreneuriale est valorisée par les jeunes et plusieurs estiment posséder des compétences entrepreneuriales, certaines catégories des jeunes (femmes, Autochtones, personnes racisées, personnes immigrantes) passent moins à l'acte et se trouvent désavantagées à certaines étapes (voire tout au long du processus entrepreneurial), en raison d'une diversité de facteurs. 🗨️ Des mesures promouvant un entrepreneuriat inclusif, à travers l'offre de ressources financières, de soutiens à la conciliation travail et vie personnelle, d'expérimentation et d'occasions de réseautage spécifiques à ces catégories permettraient d'enrichir et de diversifier le potentiel entrepreneurial du Québec.

2- Les jeunes dans l'entrepreneuriat émergent maintiennent majoritairement un emploi salarié tout en démarrant et gérant leur propre entreprise, s'inscrivant ainsi dans un « entrepreneuriat hybride », parfois choisi et d'autres fois subi en raison du manque d'accès à des soutiens financiers, et des risques liés au démarrage, à la validation du modèle d'affaires ou au développement des compétences. 🗨️ Des mesures offrant aux jeunes entrepreneurs et entrepreneures - après validation du projet - un appui financier (salarial) à temps plein qui leur permettrait de se dévouer à leur entreprise, ET incluant l'entrepreneuriat hybride dans les catégories cibles des mesures existantes d'accompagnement pourraient créer ou amplifier les projets entrepreneuriaux chez les jeunes.

3- L'entrepreneuriat collectif demeure moins connu que l'entrepreneuriat individuel, mais lorsqu'il est expliqué et encouragé, les jeunes ont davantage l'intention de s'y investir. 🗨️ Des mesures d'information ET de soutien financier à l'entrepreneuriat collectif et dans l'économie sociale, incluant un élargissement du nombre de bénéficiaires et des types de soutiens visés (allocation de démarrage, mentorat, conseils, formations, activités de découverte, etc.), devraient être mises en place.

4- Tandis que l'entrepreneuriat est valorisé chez les jeunes, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de vieillissement de la population, le Québec offrirait beaucoup d'occasions pour reprendre des entreprises déjà en activité. 🗨️ Des mesures de documentation sur les entreprises qui ont besoin d'une relève, de maillage de celles-ci avec des jeunes qui valorisent une carrière entrepreneuriale, et des encouragements (financier et accompagnement) des jeunes déjà employés de ces entreprises à leur reprise (que ce soit seul, en équipe ou de manière collective) devraient être implémentées.

5- Au-delà des idées conçues ou reçues, et comme pour d'autres activités sociales, les jeunes ont besoin d'expérimenter l'entrepreneuriat tant individuellement que collectivement. 🗨️ Des mesures appuyant les structures collégiales, universitaires et communautaires pour soutenir des activités permettant de vivre des expériences entrepreneuriales individuelles ou en économie sociale (ex. Startup Weekend, activités d'innovation, etc.) sont indispensables pour faire découvrir et susciter des vocations pour une carrière entrepreneuriale.

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

1- Les préoccupations des jeunes en ce qui concerne les changements climatiques ne se réduisent pas à un seul domaine d'action et de vie de leur parcours. L'éducation, la citoyenneté, la participation sociale et citoyenne, tout comme la santé, le logement, l'ancrage territorial ou l'emploi et l'entrepreneuriat contribuent à l'intérêt et à l'engagement des jeunes envers l'environnement. 📌 Une approche tenant compte de cette réalité et cet engagement environnemental multiple, et soutenant des actions transversales aux autres axes devraient être incluses dans l'axe environnement de la prochaine stratégie d'action jeunesse. De plus, afin de contrer le cynisme des jeunes face aux institutions, aux politiciens et à leurs aînés; il est essentiel que les jeunes ne soient pas les seuls responsables de la mobilisation sociétale pour contrer les changements climatiques.

2- Le lien qu'entretiennent les jeunes Autochtones aux territoires est important pour le mieux-être et le renforcement de l'identité. Les initiatives dirigées par les jeunes Autochtones envers la protection du territoire et la crise climatique reflètent une vision qui mise sur la justice sociale et environnementale. 📌 Des mesures pour reconnaître et soutenir les jeunes autochtones dans la recherche d'actions innovantes à la protection de l'environnement et à l'accès aux territoires avec une vision holistique, devraient être mises en place.

3- Les changements environnementaux et la transition écologique appellent à créer et à cheminer vers des modèles économiques, d'organisation du travail, et de recrutement de la main-d'œuvre en harmonie et respectueux de la nature, en plus de mettre l'accent sur l'innovation technologique ou l'écocitoyenneté. 📌 Des mesures de régulation, de promotion et de création des secteurs, emplois et compétences verts en direction des jeunes constituent une solution potentielle à leurs problèmes d'insertion et une réponse à l'intérêt marqué des jeunes pour les questions environnementales.

4- Les mobilisations individuelles, mais surtout collectives des jeunes leur permettent de s'inscrire dans un modèle d'action dans lequel ils et elles ne font pas que subir l'appel aux changements. 📌 Ces mesures collectives doivent être déployées dans tous les secteurs de l'intervention jeunesse et ne pas négliger les espaces qu'occupent certains groupes de jeunes marginalisés. Soutenir les projets locaux à échelle urbaine et régionale et ne pas miser que sur un seul moyen, car l'enjeu de l'environnement est par définition globale et pluriel. Il s'agit de pratiques qui contribuent à contrer l'éco-anxiété grandissante des jeunes.



5 – L'éducation, en tant qu'instance et espace de socialisation et de qualification, en dotant les jeunes adultes d'apprentissages, de compétences et de savoirs pour notamment participer à la construction collective du vivre-ensemble, devrait poursuivre ses efforts de sensibilisation et de préparation des jeunes adultes aux enjeux de l'environnement. 📌 Au-delà des questions de recyclage, de compostage ou encore de consommation responsable, des programmes leur fournissant des apprentissages et informations (moyens juridiques et législatifs) pour leur permettre d'agir et d'être davantage proactifs et proactives face aux enjeux environnementaux sont nécessaires.





## AXE 4 – CULTURE




Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes?  
Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*La culture au Québec a plusieurs visages, on devrait donc parler des cultures pour définir la particularité du Québec. Ces cultures sont diverses et se doivent d'être reconnues et promues à travers des mesures inclusives afin de créer le sentiment d'appartenance et le mieux-être des jeunes d'ici. Le rapprochement des jeunes aux manifestations de ces cultures produites au Québec doit se faire en considérant que la culture est vivante et que les jeunes sont des créateurs de celle-ci.*

1- On assiste aujourd'hui à une complexification des définitions de langues majoritaires et minoritaires dans les discours publics au Québec, influencés par les débats internationaux. Ainsi, certains jeunes perçoivent aujourd'hui la lutte pour la préservation de la langue et de la culture francophone comme une hégémonie imposée à des minorités internes, plutôt que comme un effort de protection d'une culture elle-même opprimée.  Approfondir la recherche pour mieux comprendre le rapport aux langues des jeunes et leurs représentations du Québec, ainsi que l'impact que cela peut avoir sur les pratiques langagières et culturelles.  Éviter de faire porter aux jeunes, comme responsabilité individuelle, le fait de devoir « sauver » le français et éviter de les culpabiliser quand ils utilisent l'anglais.

2-Les langues autochtones et leurs valorisations sont au centre des réalités identitaires et culturelles des jeunes. À cela s'ajoutent des enjeux multiples liés à la politique de la langue française pour les jeunes issus de communautés anglophones au Québec (bilinguisme et trilinguisme imposé) dans notamment l'accès aux services, programmes, à l'éducation et aux emplois.  Reconnaître et valoriser la revitalisation des langues autochtones à travers l'offre de services.

3- Afin d'ancrer la fierté identitaire et culturelle, les jeunes Autochtones ont besoin de se retrouver à travers les programmes et services, mais également plus largement dans la société québécoise.  Il est nécessaire de promouvoir les initiatives qui font rayonner les cultures Autochtones pour soutenir la visibilité et la fierté des cultures Autochtones à travers le Québec; en communauté, en région comme en milieu urbain.

4- Auparavant, le contexte de la société québécoise proposait une offre plus active de contenus de divertissement en français (ex. : radio et télévision soumises à des normes sur les proportions de contenus). Aujourd'hui, toutes les activités en ligne et de loisirs (autodidactie, activisme international, téléseries, médias sociaux, etc.) sont offertes sans aucune régulation de l'accès et de l'offre, les algorithmes favorisant les contenus états-uniens et anglophones.  Encourager le renforcement positif par un soutien aux institutions en français (loisirs, éducation postsecondaire) et surtout aux productions culturelles en français, notamment réalisées celles par des jeunes et dans des formes regardées par des jeunes (incluant les créateurs de contenus web), sans diriger ou contrôler le message ni le contenu. Cela devrait s'effectuer en s'assurant que cela puisse être un choix économique viable de produire en français.  Continuer à renforcer la « découvrabilité » des contenus artistiques et numériques en français.  Soutenir la recherche visant à mieux connaître les pratiques et intérêts numériques des jeunes adultes afin de soutenir la production de contenus en français et susceptibles de les intéresser.

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

1 - Le principe de sécurisation culturelle dans les institutions scolaires va au-delà d'une sensibilité culturelle ou d'une compétence culturelle de la part des intervenants, mais implique aussi la dimension collective et systémique pour reconnaître les obstacles encore présents du colonialisme et d'impliquer les Autochtones comme partie prenante dans l'orientation et l'évaluation des services scolaires coconstruits/collaboratifs. 🗨️ Revoir les façons de faire et donner une place aux savoirs et aux pédagogies autochtones (axé sur le collectif et l'expérientiel) au bénéfice des Autochtones et de la société plus largement.

2 - Les parcours scolaires des jeunes Autochtones sont souvent non linéaires et appellent à voir les concepts de persévérance scolaire, de décrochage et de réussites dans une perspective différentielle afin de mieux comprendre et accompagner les jeunes Autochtones. Ainsi, les placements en cheminement particulier et le surdiagnostic des jeunes restent un enjeu pour leurs trajectoires et leur persévérance scolaire. 🗨️ Mettre en place des mesures permettant de sensibiliser et de développer des compétences culturelles de l'ensemble des travailleurs, intervenants et enseignants des milieux scolaires aux réalités et enjeux que vivent les jeunes Autochtones afin de permettre des transitions et des cheminements scolaires harmonieux.

3 La diversité et la fragilisation accrue des trajectoires scolaires et la redéfinition profonde du rapport au travail des jeunes, davantage axées sur les dimensions expressive et relationnelle de plusieurs sous-groupes de jeunes adultes, en particulier ceux les plus socialement vulnérables doit s'accompagner de plusieurs adaptations aux mesures. 🗨️ En ce sens, des passerelles devraient être formalisées par exemple entre l'école comme institution et des acteurs intervenant auprès des jeunes adultes (à l'exemple des Carrefours Jeunesse-Emploi) pour être en mesure de soutenir les jeunes adultes dans leur processus éducatif quand, par exemple, l'école, dans son fonctionnement, ne constitue plus un espace d'apprentissage favorable pour le jeune adulte. Cette avenue s'inscrit dans une perspective d'apprentissage tout au long (les jeunes vont continuer à apprendre bien au-delà de leur scolarisation) mais aussi tout au large de la vie (les jeunes apprennent tout le temps et dans différents espaces sociaux) et vise à reconnaître également la diversité de jeunes adultes et leur capacité à se prendre en main dans leurs différentes transitions pour tendre vers une vie qu'ils ont des raisons de valoriser.

4 – Le recours aux étudiants et aux étudiantes internationaux constitue une des solutions pour remédier à la pénurie persistante de main-d'œuvre et de compétences et au vieillissement de la population du Québec. 🗨️ Si cette avenue est prometteuse à bien des égards, des mesures proactives pour assurer une adaptation et un maintien de ces étudiants et étudiantes dans le système éducatif en fonction de leurs besoins, réalités et spécificités pour assurer leur persévérance et réussite académique et éducative. Cet objectif d'adaptation et de maintien inclut leur insertion dans les milieux de travail dans le cadre de leurs stages (alternance travail-études, régime coopératif) en prenant en considération la diversité culturelle qui les caractérise.

5 – Dans une société où le numérique a pris une place prépondérante dans l'ensemble des contextes sociaux (éducation, travail, loisir, santé, sport, etc.), cela soulève la question du rapport à l'information sur la formation (incluant ici l'information scolaire) qu'entretiennent les jeunes dans le cadre de leur choix de carrière au cours de leur trajectoire scolaire. Si l'environnement informationnel sur la formation propose une offre conséquente en matière d'information, qu'elle soit d'ordre institutionnel ou privé, plusieurs travaux montrent de manière assez claire que le rôle de l'entourage proche (et au premier chef les parents et les amis) est éminemment important à titre de sources d'information privilégiée par les jeunes dans leur processus de choix de formation. 🗨️ La stratégie jeunesse devrait prendre en considération cet élément dans une redéfinition de l'environnement informationnel sur la formation – en particulier lors des choix de carrière entre le secondaire et le collégial ainsi qu'entre le collégial et l'université, mais pas seulement – en allouant par exemple davantage de ressources pour les professionnels et les professionnels de l'information sur la formation qui accompagnent ces jeunes dans leur trajectoire scolaire.

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

1 Les connaissances demeurent fragmentaires sur la santé globale et durable des jeunes; elles ne parviennent pas à cartographier la diversité des situations (ex. les jeunes issus de groupes culturels et sexuels minoritaires), tout comme elles n'arrivent pas à rendre compte de la singularité des mises à l'épreuve vécues (ex. situation d'itinérance, de dépendances, placement par les services de protection de la jeunesse, maltraitance) et leurs conséquences. 📢 Des mesures structurées doivent être soutenues afin d'accentuer la production et la mobilisation des connaissances en vue de saisir, comprendre et diffuser les enjeux de santé liés aux transitions à la vie adulte, tant aux plans des déterminants, des contextes, des expériences vécues, que des réponses offertes. 📢 Des réseaux d'organisations apprenantes devraient être mis en œuvre afin de favoriser une culture d'amélioration continue visant la santé globale et durable des jeunes.

2 Les inégalités et les discriminations alimentent les processus de vulnérabilisation pour certains et fragilisent de facto leur santé. Certains traitements différentiels relatifs à certains sous-groupes de jeunes (ex. les jeunes racisées, les jeunes de la DPJ, les jeunes trans, les jeunes Autochtones) relèvent de processus discriminatoires ou de profilages systémiques qui entravent la santé et le bien-être des jeunes. 📢 La reconnaissance de ces processus qui entraîne de la stigmatisation et du non-recours est importante et doit être réalisée : a) par des mesures positives qui donnent la voix aux jeunes, y compris par des moyens créatifs et innovants; b) par des recherches-actions participatives dans une perspective intersectionnelle. Ces moyens devraient viser une sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la société, y compris l'opinion publique.

3 La fragmentation des services pour les jeunes (jeunesse vs jeunes adultes des services sociaux et la pédopsychiatrie vs le logement et le l'éducation et le travail, etc.) contribue à leurs discontinuités, à des difficultés d'accès et de non-recours ce qui entrave les transitions à vie adulte de plusieurs groupes de jeunes. 📢 Il faut poursuivre l'appropriation et l'implantation des modèles de services intégrés dans une perspective d'universalisme proportionné, mais en ayant une attention particulière aux jeunes les plus éloignés des réseaux de services. 📢 Il est primordial de coordonner l'action dans une perspective intersectionnelle et intersectorielle afin d'agir de manière simultanée sur l'ensemble des déterminants sociaux et du mieux-être. 📢 D'une part, un travail interministériel (santé et services sociaux, travail-emploi, éducation, relations avec les Premières Nations et Inuit, etc.) doit être intensifié afin de soutenir des mesures holistiques et globales appropriées aux besoins singuliers des jeunes. 📢 D'autre part, la reconnaissance du travail local et régional des partenaires doit sécuriser les approches, les conditions de travail et les actions auprès des jeunes, surtout dans un contexte de pénurie de la main-d'oeuvre.

4 Les jeunes ont des besoins spécifiques à leur stade de développement, aspirations en cohérence aux enjeux de transitions complexes et simultanées. 📢 Les jeunes doivent pouvoir compter sur des approches d'intervention précoces (en dépendance, itinérance, protection de la jeunesse, santé mentale, etc.) qui envisagent de manière spécifique et prioritaire l'action auprès de la jeunesse afin que les enjeux et problématiques personnelles, sociales et structurelles ne se dégradent et se cristallisent. 📢 La réduction des méfaits et les approches par les pairs doivent être développées afin de sortir d'une vision moralisante et pathologique des enjeux de consommation de substances, des écrans, des jeux de hasard, etc. 📢 Des mesures de travail à bas seuil doivent être généralisées pour les personnes en situation de précarité et mises en lien avec d'autres mesures de formation et d'emploi.

5 L'itinérance jeunesse doit figurer à titre de priorité d'action. 📢 Une réelle approche préventive et promotionnelle de l'itinérance jeunesse doit être soutenue; elle passe par la reconnaissance de droits à des services de santé mentale et physique adaptées, des services sociaux et de protection de la jeunesse accessibles, un revenu décent, un logement et un environnement sain, salubre et sécuritaire, une éducation et des mesures d'insertion socioprofessionnelle de qualité. 📢 La prévention de l'itinérance jeunesse doit favoriser l'égalité des chances et s'appuyer sur une perspective intersectionnelle. Dans le contexte de pénurie du logement, pour les jeunes de la protection de la jeunesse jusqu'aux étudiants aux études supérieures, les besoins sont criants.

6 La protection de la jeunesse, notamment plusieurs milieux de placement des jeunes, doivent être outillée et formée aux enjeux des transitions à la vie adulte, afin de favoriser une culture qui mise sur l'expérimentation sociale des jeunes et non seulement sur la gestion du risque. 📢 Des mesures doivent être développées pour soutenir les groupes de jeunes placés et ex-placés dans une perspective de reconnaissance des savoirs expérientiels et de mise en place d'intervention par et pour. 📢 L'accompagnement à la préparation à la vie autonome des jeunes placés doit être en phase les soutiens apportés par les jeunes familles à la jeunesse en population générale; il doit débiter bien avant 16 ans, être multidimensionnel et permettre aux jeunes d'être soutenus ce qui exige une transformation de la culture de services. 📢 La prévention de la sortie de placement doit aussi planifier la sécurisation des conditions de vie des jeunes (ex. accès aux services sociaux, logement, hébergement, revenu, etc.) et s'inscrire en continuité relationnelle et des services. 📢 Enfin, des mesures visant la scolarisation des jeunes placés doivent être développées et intégrées à des mesures de prévention de l'itinérance jeunesse afin de favoriser l'égalité des chances.



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

1- De nombreux jeunes n'ont pas l'impression que leurs voix citoyenne est entendue, soit en raison de la diversité de leurs modes et plateformes d'expression (notamment pour les jeunes Autochtones) soit parce qu'ils ne s'estiment pas outillés pour participer (notamment ceux originaires de milieux défavorisés) ou sont marginalisés (notamment ceux appartenant à des minorités racisées). De plus, beaucoup estiment que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les enjeux qui les préoccupent, en particulier pour l'environnement et la reconnaissance des identités. 📌 Soutenir les recherches sur les modes d'expression des jeunes, pour que les pouvoirs publics puissent les entendre là où ils sont et de la manière dont ils se font entendre. 📌 Contribuer à porter la parole et les préoccupations des jeunes vers les décideurs, créer des occasions de communiquer et montrer une réelle écoute de leurs préoccupations.

2- Il est bien établi que les parents et la classe sociale d'origine sont les principaux déterminants sociaux de la participation citoyenne. 📌 Soutenir l'offre de formation et d'outils des différents types de participation citoyenne tout au long de la vie. 📌 Encourager le milieu scolaire à reconnaître l'engagement comme une activité parascolaire légitime 📌 Soutenir les organismes qui font des activités ouvertes d'éducation à la citoyenneté en dehors des espaces scolaires et plus particulièrement dans les milieux défavorisés 📌 Soutenir les projets locaux des jeunes (qu'ils soient destinés aux jeunes ou à l'ensemble de la communauté).

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

1- Tandis que les jeunes représentent une forte proportion parmi les personnes migrantes, la mobilité - sous la forme d'émigration ou immigration - constitue pour de plus en plus de jeunes une nouvelle transition de passage à l'âge adulte, qui est loin d'être linéaire et définitive entre le lieu de départ et celui d'arrivée. 📌 L'adoption d'une approche ample de la mobilité des jeunes, tenant compte tant de la diversité des formes de migration régionale, nationale ou internationale, des statuts migratoires, et des expériences et conditions migratoires des jeunes migrants et migrantes apparaît indispensable à la compréhension des parcours de la catégorie des jeunes mobiles. 📌 Cette approche conduit également à des critères d'admissibilité aux programmes plus flexibles et à des intervenants et intervenantes mieux outillés pour accompagner ces jeunes dans leur hétérogénéité.

2- Les jeunes immigrants au Québec se retrouvent souvent aux prises avec de multiples sources de précarité (des statuts migratoires, de leurs principaux secteurs d'insertion en emploi, et des effets d'âge qui les désavantagent par exemple sur le marché du travail), tandis qu'ils et elles sont globalement plus scolarisés que les jeunes nés au Canada. 📌 Des mesures plus flexibles et plus efficaces visant à simplifier, alléger et accélérer le processus migratoire tout comme la reconnaissance des diplômes et des qualifications, apparaissent indispensables.

3- Malgré leurs efforts pour s'intégrer dans la société québécoise, les jeunes migrants au Québec et au Canada subissent des phénomènes de discrimination dans différentes sphères, notamment le logement, l'éducation, la santé et l'emploi. 📌 Des mesures de reconnaissance, de sensibilisation et de lutte contre la discrimination systémique sont fondamentales pour accueillir leur contribution à l'ensemble de la société.

# AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

1 - Bien que les jeunes adultes aujourd'hui ont grandi dans un environnement où le numérique occupe et structure plusieurs pratiques des individus dans l'ensemble de leurs sphères de vie, cela ne fait pas pour autant d'eux des personnes ayant développé un sens critique face à l'information à laquelle ils sont exposés comme à celle qu'ils recherchent, ni qu'ils possèdent une aisance à naviguer sur les autoroutes de l'information, ce qui est le cas en particulier des jeunes adultes socialement vulnérables. 📌 Une politique jeunesse devrait donc soutenir la mise en place d'initiatives pour aider les jeunes adultes à développer un sens critique face à l'information comme enjeu crucial et stratégique dans la société québécoise actuelle.

2 - De plus, le développement de la littératie numérique des jeunes doit s'accompagner d'une meilleure compréhension du contexte nouveau et en développement de l'intelligence artificielle (IA). 📌 Or, compte tenu des enjeux relatifs à l'importance d'un accès à des informations justes et validées, les compétences numériques des jeunes doivent porter également sur la capacité à distinguer la qualité des sources d'information pour une meilleure équité. Cet aspect est primordial pour les jeunes et pour la qualité de la vie démocratique de notre société.

3 - Le contexte numérique actuel favorise la circulation de désinformation et a rendu difficile l'accès à l'information exacte et à des débats sociaux locaux. Ce contexte global (Loi canadienne, algorithmes des grandes entreprises transnationales) rend complexe la régulation des rapports sociaux. 📌 Les mesures permettant l'embauche de ressources spécialisées (qui maîtrisent les plateformes et applications que les jeunes utilisent effectivement) dans les écoles et les organismes permettraient de soutenir la formation concernant l'évaluation et le tri de la qualité de l'information. 📌 Soutenir la poursuite des recherches pour connaître les pratiques informationnelles (y compris passives) effectives des jeunes, pour ensuite pouvoir soutenir la production de contenus québécois validés et attrayants là où les jeunes les consultent effectivement. 📌 De manière plus large, l'État peut soutenir un journalisme de qualité et vérifié, à partir du Québec et en français.

# AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

1- Si les dettes des jeunes permettent parfois de financer des projets à long terme, comme l'éducation, elles peuvent aussi devenir un fardeau qui doit se comprendre comme la conséquence d'un processus de financiarisation de l'économie couplé à des insuffisances de revenus de longue date, et non seulement une responsabilité individuelle. 📌 Les mesures traitant de cet enjeu doivent cibler les jeunes, mais également les institutions publiques, financières, privées et scolaires afin d'éviter la responsabilisation unique des jeunes d'un problème social et économique plus large.

2- Si les jeunes sont nombreux et nombreuses à avoir des dettes au Québec, le fardeau que celles-ci représentent, les types de dettes ainsi que leurs sources varient selon plusieurs facteurs, tout particulièrement le statut socioéconomique des parents. 📌 Des mesures de documentation sur la manière dont cette influence s'exerce et d'autres offrant une plus grande disponibilité des ressources pour soutenir les jeunes dont les parents sont de statut socioéconomique plus faible deviennent indispensables pour renforcer l'égalité des chances au sein de la jeunesse.

3- Le surendettement plus élevé des jeunes par rapport aux adultes plus vieux est lié en partie à leur revenu plus faible en raison de l'étape du parcours de vie où ils et elles se trouvent, ancrée également dans un processus d'appauvrissement et de précarisation à long terme des conditions de vie des nouvelles générations. 📌 Des mesures visant particulièrement le soutien aux revenus des jeunes peuvent les aider à éviter le recours à la dette de consommation au cours de leur parcours.

4- Tandis que les frais entourant les études et les besoins de base restent les principales raisons d'endettement chez les jeunes, les dettes cumulées pendant les études sont corrélées à un risque accru de difficultés de remboursement; peuvent devenir problématiques, influencer le choix du domaine d'études, précariser leurs conditions de vie, engendrer un report des projets (couple, enfants, logement); ainsi que causer ou aggraver des problèmes de santé mentale. 📌 Une reconsidération des montants offerts en bourse ou prêt par l'Aide financière aux études, et en bourse d'excellence par les agences subventionnaires provinciales et fédérales devient un enjeu clé d'inclusion éducative et un levier d'autonomisation pour la suite du parcours.

5 – Les jeunes sont plus nombreux et nombreuses que les adultes plus vieux à dire qu'ils et elles ne se sentent pas à l'aise de poser des questions quand ils et elles fréquentent les institutions financières, et à ne pas se sentir respectés par ces institutions. 📌 Des mesures de régulation des offres destinées aux jeunes et de sensibilisation auprès des institutions financières, ainsi que de développement de connaissances des jeunes et de leur confiance à interagir dans l'espace financier sont nécessaires.

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

## AUTRES COMMENTAIRES

*Chers collègues du SAJ, SVP prendre cette version du mémoire, l'autre test ne comportait pas de résumé...Merci*



# **Soutenir les aspirations de la jeunesse par l'entrepreneuriat collectif**

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation  
publique pour la jeunesse du Secrétariat à la jeunesse  
circulaire

# RÉSUMÉ

S'inscrivant dans les consultations publiques du Secrétariat à la jeunesse, ce mémoire souligne la contribution significative de l'heureux partenariat entre le SAJ et le Chantier de l'économie sociale par l'entremise du programme SISMIC. Ce mémoire recommande donc le renouvellement du programme, afin de favoriser l'émergence d'un entrepreneuriat jeunesse qui enrichit la vie démocratique, protège la langue et la culture, assure la relève entrepreneuriale et enrichit et développe des communautés partout sur le territoire. De plus, nous explorons dans ce mémoire diverses bonifications potentielles au programme, ainsi que des solutions aux grands défis collectifs auxquels font face les jeunes.

## Sommaire des recommandations

1. Bonifier le financement de SISMIC à la hauteur de 1,3M\$/an pour soutenir la capacité d'agir des jeunes face aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui les touchent.
2. Offrir un appui financier directement aux jeunes entrepreneurs collectifs à l'étape de l'émergence du projet pour stimuler leur engagement, accroître la qualité et rendre plus attractive l'expérience entrepreneuriale, en plus d'augmenter le taux de prédémarrage des projets.
3. Bonifier l'enveloppe du Fonds étudiant – volet entrepreneurial afin d'élargir la mesure aux jeunes non-étudiants des régions et des communautés des Premières Nations du Québec.
4. En concertation avec les ministères pertinents, soutenir l'intégration de notions en économie sociale dans le cursus scolaire des jeunes dès le secondaire, et ce, jusqu'à l'université.
5. Outiller adéquatement les jeunes dans l'acquisition de connaissances et de pratiques en gouvernance démocratique d'entreprises collectives à titre d'administrateur ou d'entrepreneur.
6. Promouvoir la participation des jeunes au sein des instances démocratiques des organisations d'économie sociale de leur communauté.
7. Soutenir l'accès des moins de 35 ans aux postes de gestionnaires d'entreprises d'économie sociale, partout au Québec, par de l'information sur les possibilités de carrières et par l'accès à de la formation spécifique telle la gouvernance démocratique et la gestion des entreprises collectives.
8. Soutenir le développement territorial par l'appui et l'accompagnement à la création d'entreprises en arts et culture et en les positionnant comme vecteur d'identité et de développement économique local, notamment chez les Premières Nations.
9. Soutenir une meilleure connaissance du secteur d'emploi de l'économie sociale : faire connaître et démystifier les métiers et professions dans le secteur de l'économie sociale.
10. Développer, au sein des institutions d'enseignement supérieur, une cohorte d'étudiants agissant comme vecteur de changement dans leurs établissements afin de stimuler l'entrepreneuriat collectif. Une initiative de création de projets entrepreneuriaux pour les jeunes PAR les jeunes.

# INTRODUCTION

Face aux défis collectifs énormes auxquels nous faisons face, la jeunesse se mobilise. Par l'activisme, la participation démocratique, l'implication dans leurs communautés, mais aussi, bien sûr, par l'entrepreneuriat. Pourtant, cette nouvelle génération d'entrepreneurs met de l'avant une vision particulière qui doit être reconnue si on veut créer les conditions nécessaires pour la pleine participation citoyenne de la relève.

En effet, plus de 70% des jeunes estiment qu'il est important d'évoluer dans une entreprise qui a des principes de gouvernance démocratique et plus de 90% des étudiants universitaires préfèrent évoluer dans une entreprise qui est d'abord viable plutôt qu'une entreprise qui vise d'abord les profits<sup>1</sup>.

Cette vision de l'entrepreneuriat ne s'axe donc pas vers l'entreprise traditionnelle, mais bien plutôt vers les entreprises en économie sociale. Après tout, ce sont les OBNL et coopérative en économie sociale qui possèdent ce modèle de gouvernance démocratique et, en termes de viabilité, une statistique frappe : alors que 80% des entreprises en économie sociale sont encore en fonction 15 ans après leur naissance, c'est l'opposé pour les entreprises traditionnelles — 80% de celle-ci n'existe plus 15 ans après leur démarrage.

Au vu de ces faits, il est clair qu'encourager le développement d'entreprises collectives chez les jeunes de 18-35 ans est nécessaire pour la création de la relève entrepreneuriale.

Ce mémoire, s'inscrivant dans le cadre des consultations publiques du Secrétariat à la jeunesse, illustre donc la pertinence de renouveler le programme SISMIC, seul parcours d'idéation et d'incubation d'entreprises collectives offert aux jeunes de 18-35 ans dans toutes les régions du Québec et auprès des Premières Nations.

Séparé en quelques sections, nous présentons d'abord un aperçu des résultats de SISMIC au courant des dernières années, avant de décrire de quelle façon le programme s'inscrit dans chacun des axes d'intervention du Plan d'action jeunesse. Nous proposons également quelques recommandations pour la plupart des axes.

---

<sup>1</sup> Chaire réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, mars 2021, n.6 (Longo, María Eugenia, Aline Lechaume, Étienne St-Jean, Sandrine Dupuis et Frédérique Moisan. (2021). Les jeunes et l'économie sociale au Québec : niveau de connaissance, valeurs partagées et rapport à l'entrepreneuriat – Feuille statistique La jeunesse en chiffres, no 6 (mars). Québec : Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. <http://chairejeunesse.ca/node/1279>)

## SISMIC à ce jour

SISMIC est le seul parcours d'idéation et d'incubation d'entreprises collectives offert aux jeunes de 18-35 ans disponible partout au Québec et auprès des Premières Nations.

Rappelons que l'intention première du projet est de renforcer les capacités d'agir et les connaissances des jeunes de 18 à 35 ans afin qu'ils puissent répondre eux-mêmes aux enjeux de leur milieu de vie par la création d'entreprises collectives.



### À ce jour, SISMIC c'est :

- 19 Pôles d'économie sociale qui déploient SISMIC partout sur le territoire du Québec et Premières Nations
- Près de 9 000 jeunes ont participé aux activités
- Plus de 600 projets incubés portés par plus de 1 000 jeunes dans une grande variété de secteurs d'activité
- De ce nombre, près de 200 projets sont formellement devenus des entreprises collectives stimulant ainsi la vitalité socioéconomique dans toutes les régions du Québec et des communautés des Premières Nations.
- Des centaines de collaborations concrètes avec les acteurs des institutions d'enseignement supérieur de tous les territoires, les partenaires en entrepreneuriat ainsi que les partenaires jeunesse

Découvrez quelques-uns des [fabuleux projets accompagnés SISMIC](#)

### L'entrepreneuriat collectif comme façon d'entreprendre pour les jeunes, c'est :

- Répondre concrètement et collectivement à un besoin non-comblé dans leur milieu de vie en créant une entreprise collective
- S'engager dans la construction d'un Québec plus vert et juste, en trouvant des solutions aux crises sociales et environnementales par un modèle d'entreprise qui s'inscrit dans le développement durable
- Réaffirmer l'importance pour les jeunes de décider ensemble
- Conjuguer leur engagement citoyen à leur volonté entrepreneuriale au service de l'environnement, de la culture ou des besoins sociaux de leur communauté
- Choisir un autre modèle d'entreprise qui correspond mieux à leurs valeurs et leurs aspirations, voire donne le goût de l'entrepreneuriat à certains qui ne se retrouvaient pas dans le modèle classique
- S'investir en groupe dans un projet stimulant et formateur en partageant les savoirs, les compétences et les risques, rendant ainsi plus accessible l'entrepreneuriat pour plusieurs jeunes
- Développer une culture entrepreneuriale dans laquelle sont présentés des modèles qui interpellent de plus en plus de jeunes adultes voulant créer un impact dans leur milieu.



# AXES D'INTERVENTION

## AXE 1 – EMPLOI

**Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi?**

**De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?**

Dans le contexte du marché du travail québécois tel qu'on le connaît aujourd'hui, au-delà de la recherche de talents, les entreprises doivent plus que jamais prendre en compte les aspirations des jeunes travailleurs et travailleuses. L'économie sociale n'échappe pas à cette transformation. Dans un marché du travail aussi compétitif, les entreprises collectives doivent se positionner et être mieux connues car elles constituent des milieux de travail de choix pour ces jeunes travailleurs-euses.

En effet, l'économie sociale offre des milieux de travail qui peuvent justement répondre aux aspirations professionnelles des nouvelles générations : conciliation travail-famille (dans 36% des organismes), haut niveau de responsabilité (dans 95% des entreprises), d'autonomie (93%) et de diversification des tâches (85%). Des éléments non négligeables quand on parle d'attraction de la main-d'œuvre jeune !

Par ailleurs, 70% des gestionnaires d'entreprises d'économie sociale sont préoccupés par la question de la relève. Plus de la moitié (63%) rencontrent également des difficultés de recrutement, alors que 75% d'entre elles prévoient embaucher 3 nouvelles ressources en 2023-2024. Les postes de gestionnaires sont particulièrement touchés par la rareté de main-d'œuvre, les cadres supérieurs et directions sont nommés comme étant aussi en déficit marqué. L'enjeu de la connaissance du secteur d'emploi en économie sociale par les jeunes est donc préoccupant.

## RECOMMANDATIONS - AXE 1

- A. Soutenir l'accès des moins de 35 ans aux postes de gestionnaires d'entreprises d'économie sociale, partout au Québec, par de l'information sur les possibilités de carrières et par l'accès à de la formation spécifique telle la gouvernance démocratique et la gestion des entreprises collectives.
- B. Soutenir une meilleure connaissance du secteur d'emploi de l'économie sociale: faire connaître et démystifier les métiers et professions dans le secteur de l'économie sociale.

## **AXE 2 – EMPLOI**

**Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat?**

**De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?**

### **Assurer la suite d'un accompagnement de qualité**

Soutenu par le SAJ depuis maintenant bientôt 6 ans, SISMIC a été développé et déployé par le Chantier de l'économie sociale et les Pôles d'économie sociale dans toutes les régions et dans les communautés des Premières Nations. Or, tout au long de cette période, les sommes octroyées à ce projet dont les retombées ont été à maintes fois démontrées n'ont pas été bonifiées de sorte qu'en raison de l'inflation et de l'évolution des conditions du marché du travail, les organisations se retrouvent, année après année, à faire plus avec moins. Face au défi de recrutement et de rétention d'employés, et notamment parce que ces postes sont souvent occupés par des jeunes pour favoriser le contact avec la clientèle, il apparaît nécessaire d'ajuster le financement qui permettra de maintenir et développer l'expertise au sein des organisations. Par ailleurs, depuis le début de SISMIC, il importe aussi de souligner que les porteurs du projet (en collaboration avec plusieurs partenaires) ont travaillé activement au développement des compétences des professionnels en accompagnement à l'émergence des entreprises d'économie sociale. Ce qui s'est traduit par l'élaboration d'un référentiel de compétences pour les praticiens de l'écosystème.

Considérant les efforts investis sur tous les plans (financiers, humains, organisationnels, etc.) pour développer une expertise répondant aux besoins des jeunes, il apparaît maintenant essentiel d'assurer un financement qui permette non seulement de maintenir ce niveau d'expertise mais aussi, idéalement, d'en poursuivre le développement.

## **RECOMMANDATION AXE 2**

- A. Bonifier le financement de SISMIC à hauteur de 1,3M\$/an pour soutenir la capacité d'agir des jeunes face aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui les touchent

## Défi de l'engagement des jeunes dans le projet émergent en collectif

Bon nombre de facteurs influencent la capacité des jeunes à s'engager dans un projet. À la lumière de l'expérience SISMIC, voici quelques-uns des principaux facteurs identifiés :

- Les premières phases d'engagement de projets d'économie sociale sont névralgiques et exigent un investissement soutenu des promoteurs sur une longue période et requièrent en conséquence du soutien financier aux fondateurs avant le démarrage
- La réalité d'un étudiant qui doit également consacrer du temps à un emploi en parallèle à ses études, ce qui limite encore davantage le temps à consacrer au développement d'un projet d'entreprise. Dans ce contexte, l'investissement substantiel en temps bénévole est très difficile à soutenir pour de nombreux étudiants qui, autrement, souhaiteraient s'investir dans de tels projets.
- Les étudiants soutenus au cégep ont des horaires très chargés entre les heures de cours et le travail en marge. Le temps disponible pour l'implication dans le projet est limité.
- Les étudiants universitaires et les finissants auraient plus de temps à consacrer au projet mais leurs besoins financiers sont plus grands selon leur statut personnel. La valeur du temps bénévole consacré au projet doit souvent être limité.

Portons également une attention à un autre segment des jeunes. Devant la réalité des jeunes en situation NEEF au Québec<sup>2</sup>, le Chantier et ses partenaires identifient ces jeunes comme étant potentiellement intéressés à s'engager dans des contextes ou initiatives précises. Le Chantier lève la main pour travailler de concert avec les intervenants concernés afin de rendre attractif pour ces jeunes le désir de s'investir dans un projet qui les allument.

Une solution est testée actuellement et fait ses preuves : un soutien salarial (sous forme de bourse dès 2024) en partenariat avec le Fonds étudiant du FSTQ. Le projet pilote répond précisément au besoin de soutenir financièrement le jeune entrepreneur, et non le projet, ce qui rend unique au Québec cette initiative. Les partenaires du Fonds étudiant ont innové en adaptant cet outil pour les étudiants. Il vient en amont des programmes financiers tels le Fonds Mille et UN ou l'ampli.

## RECOMMANDATIONS AXE 2

- B. Offrir un appui financier directement aux jeunes entrepreneurs collectifs à l'étape de l'émergence du projet pour stimuler leur engagement, accroître la qualité et rendre plus attractive l'expérience entrepreneuriale, en plus d'augmenter le taux de prédémarrage des projets.
- C. Bonifier l'enveloppe du Fonds étudiant – volet entrepreneurial afin d'élargir la mesure aux jeunes non-étudiants des régions et des communautés des Premières Nations du Québec.

---

<sup>2</sup> Étude : Les jeunes en situation NEEF au Québec, des forces vives pour la relance économique. [https://www.cpmt.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers\\_cpmt/Publications/AV\\_CCJ-NEEF\\_2021\\_CPMT.pdf](https://www.cpmt.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers_cpmt/Publications/AV_CCJ-NEEF_2021_CPMT.pdf)

Notons également que cette mesure pourrait être effective en moins de 3 mois, étant donné qu'elle utiliserait le même processus et les canaux de diffusion que le projet en cours.

## Mobilisation des jeunes étudiants en enseignement supérieur

Bien que tous les partenaires jeunesse soient unanimes sur le défi de mobilisation des jeunes de plus en plus accentué depuis la pandémie, nous souhaitons mettre en lumière quelques enjeux spécifiques rencontrés en mobilisation des étudiants collégiaux et universitaires dans le cadre de SISMIC.

- Le roulement de personnel au sein des établissements scolaires ou le déplacement de fonction (enseignants ou administration) rend de plus en plus difficile le maintien des collaborations avec les institutions
- La présence irrégulière des étudiants dans l'établissement scolaire
- La vie de campus en perte de vitalité
- La faible disponibilité des étudiants, particulièrement au cégep.
- La très grande majorité des étudiants n'ont pas entendu parler de la réalité l'économie sociale dans le cadre de leur parcours scolaire (pour plus détails, voir Enjeu Éducation)

## RECOMMANDATION AXE 2

- D. Développer, au sein des institutions d'enseignement supérieur, une cohorte d'étudiants agissant comme vecteur de changement dans leurs établissements afin de stimuler l'entrepreneuriat collectif. Une initiative de création de projets entrepreneuriale pour les jeunes PAR les jeunes.

Le Chantier de l'économie sociale a expérimenté cette approche avec succès au cours d'une période de 3 ans avec la collaboration de plusieurs universités de Montréal. L'expérience qui a eu un impact très positif tant sur le milieu étudiant lui-même (facilité de prise de contact, crédibilité aux yeux des étudiants, optimisation des efforts de promotion des acteurs externe, etc.) qu'auprès des étudiants ressources eux-mêmes (acquis de connaissances et de compétences spécifiques en économie sociale, appartenance à une cohorte d'étudiants ressources stimulant les échanges et les partages, le travail de collaboration avec les acteurs internes et externes de l'institution ). Plus d'une vingtaine d'entre eux ont trouvé leur voie professionnelle en économie sociale et œuvrent aujourd'hui dans le mouvement de l'économie sociale soit comme employés ou entrepreneurs.

Exemples d'initiatives réalisées par des ressources/activateurs de changement :

- Proposition de projets collectifs à leurs collègues
- Création d'événements facilitant la découverte du modèle de l'ÉS au sein même de l'institution d'enseignement
- Collaboration et partage d'expérience avec les clubs étudiants
- Participation à la réalisation d'activités permettant de construire des solutions aux enjeux identifiés

- Représentations au sein des instances des programmes pour la présentation du modèle collectif dans le cadre de cours précis

Ce projet peut être mis de nouveau en place au Québec dans un délai relativement court.

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

### **Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes?**

### **De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?**

La question environnementale est au cœur des réflexions portés par les jeunes. Au-delà de la participation citoyenne qui amènent plusieurs d'entre eux à s'investir dans des lieux de réflexions et de revendications de toutes sortes sur ces questions, ils sont également de plus en plus nombreux à prendre la voie de l'entrepreneuriat collectif pour identifier et déployer des solutions aux défis environnementaux de leurs communautés. Sans aucun doute, la démarche proposée par SISMIC met en place les conditions favorables pour ce faire. En stimulant la réponse entrepreneuriale des jeunes aux besoins de leurs communautés, SISMIC offre une voie privilégiée pour qu'ils puissent contribuer à relever les défis qu'ils identifient eux-mêmes comme prioritaires et contribuer à la préservation de leurs milieux par un modèle d'entreprise durable.

Quelques exemples d'entreprises accompagnées SISMIC pour résoudre différents enjeux en environnement:

#### Rack à bécik, Outaouais

Promouvoir l'utilisation du vélo comme moyen de transport écologique et comme outil d'émancipation et d'équité sociale.

#### FaunENord: Nord-du-Québec

Contribuer au développement durable du Nord-du-Québec en offrant nos services-conseils et en développant des projets structurants dans les domaines de l'aménagement intégré du territoire, de l'environnement, de la faune, de l'éducation, de l'écotourisme, ainsi que des plantes, des champignons et de l'agriculture nordique.

#### Improve, Montréal

OBNL luttant contre le gaspillage et l'insécurité alimentaire à Montréal par la vente de paniers "anti-gaspi" provenant de produits normalement destinés à la vidange.

## RECOMMANDATIONS AXE 3

- a. Considérant le potentiel offert par SISMIC en matière d'environnement, nous reprenons ici la recommandation principale de ce mémoire à l'effet de bonifier le financement de SISMIC à la hauteur de 1,3M\$/an.

## AXE 4 – CULTURE

### **Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes?**

### **Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?**

Basée sur des principes de collaboration, de développement économique au service d'une mission sociale, sur une vision de la gouvernance autonome et démocratique ainsi que sur l'innovation, l'entrepreneuriat collectif est une forme privilégiée d'organisation dans le milieu de la culture. À l'ère de transformation des modèles de production, de diffusion et de consommation de la culture à l'échelle planétaire et du besoin de favoriser la vitalité culturelle au Québec, l'entrepreneuriat collectif en culture gagnerait à être mieux connu, notamment auprès de la jeunesse.

Face aux transformations majeures en lien avec l'avènement du numérique, il est essentiel de mettre en place une stratégie spécifique incluant la nouvelle génération pour favoriser à la fois son développement économique et la protection de notre langue et notre culture. Cette stratégie devrait notamment soutenir les initiatives collectives portées par des jeunes et favoriser la création artistique au même titre que la recherche et le développement dans d'autres secteurs d'activité. À cet égard, rappelons d'ailleurs que ce sont souvent dans les entreprises collectives culturelles que les jeunes font vivre la culture québécoise, à leur manière, apprenant à aimer et maîtriser leur langue et leur culture.

Il nous apparaît donc tout à fait pertinent, voire essentiel, qu'en plus d'œuvrer à la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat en général, nous devrions les ouvrir à l'entrepreneuriat artistique et culturel en particulier. En ce sens, il est essentiel d'outiller les jeunes dans leurs projets d'entrepreneuriat, de leur faire connaître le modèle de l'économie sociale et les opportunités qui s'y rattachent, comme un véhicule pour atteindre leurs objectifs.

## RECOMMANDATIONS AXE 4

- a. Soutenir le développement territorial par l'appui et l'accompagnement à la création d'entreprises en arts et cultures et en les positionnant comme vecteur d'identité et de développement économique local, notamment chez les Premières Nations.

Quelques exemples d'entreprises accompagnées SISMIC pour résoudre différents enjeux en culture:

### Festival Mamuk Nutashkuan, Côte-Nord

Le Festival Mamuk vise à offrir un espace de discussion au sujet des problématiques de consommation de drogues et d'alcool, à offrir des activités saines et prônant la fierté innue, le tout afin de raccrocher les jeunes à la vie.

### Coopérative École de danse Cyndy Mae, Gaspésie-Île-de-la-Madeleine

Développer et promouvoir la danse, par divers univers artistiques et physiques et permettre aux citoyen.ne.s de tous les âges des Îles de la Madeleine d'être plus actif.ve.s et créatif.ve.s.

### Bains publics, Bas-St-Laurent

Coopérative de solidarité, Bains publics est un cabaret situé au centre-ville de Rimouski, adapté aux besoins des artistes émergent.e.s ainsi qu'aux organismes culturels et communautaires.

### Corps bruyants, Estrie

Rendre accessible et promouvoir la pratique de l'improvisation théâtrale en offrant aux jeunes, aux adultes et aux équipes de travail des ateliers et des formations dans un contexte plaisant et inclusif. Une de ses distinctions réside entre autres par le jumelage unique des expertises de ses cofondateurs, à savoir l'improvisation théâtrale et la psychologie du travail.

## AXE 5 – ÉDUCATION

**Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation?**



## De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

### Pour une formation scolaire de base qui ouvre la voie à l'entrepreneuriat collectif

Nous partageons la réflexion du SAJ qui identifie que c'est par l'éducation qu'on apprend son histoire, ses valeurs et sa culture et qu'on acquiert les compétences nécessaires non seulement pour occuper un emploi qui répond à ses aspirations, mais également pour relever les défis environnementaux, technologiques et socioéconomiques de nos communautés et de notre société.

Malheureusement, la très grande majorité des élèves québécois terminent leur parcours scolaire sans avoir entendu parler de la réalité et les spécificités de l'économie sociale. Or, la connaissance de l'économie sociale et la prise en compte des points de vue de ses acteurs permettraient non seulement d'offrir aux jeunes une perspective économique plus complète et plus conforme à la réalité du Québec et d'ailleurs, mais leur ferait prendre également conscience qu'ils peuvent avoir un regard critique sur les modes de développement et qu'ils peuvent eux-mêmes prendre part à la mise en place d'alternatives.

Ainsi, l'élève devrait être appelé à considérer différentes façons d'envisager l'entrepreneuriat, non seulement à partir des possibilités actuellement présentées (en tant que travailleur autonome, entrepreneur ou intrapreneur), mais aussi en tant que promoteur ou membre d'un projet d'entreprise collective. Si toutes les formes d'entrepreneuriat ne sont pas enseignées, non seulement l'élève ne sera pas en mesure de se situer au regard de l'entrepreneuriat, mais il risque de conserver certains préjugés et il lui sera difficile d'élargir sa vision lorsqu'il voudra mettre en place un projet entrepreneurial ou fera affaire, dans son parcours professionnel, avec des partenaires ou clients d'entreprises collectives.

L'intégration de ces notions devrait être réalisée dans les cours et programmes tels que :

Cours "Monde contemporain" et "Sensibilisation à l'entrepreneuriat" en 4e et 5e secondaire

Programmes d'études professionnelles - DEP (au sein des cours spécifiques intégrant les notions d'entrepreneuriat)

Programmes d'études collégiales techniques (au sein des cours spécifiques intégrant les notions d'entrepreneuriat) et général

Programmes d'études universitaires.

## RECOMMANDATION AXE 5

- a. En concertation avec les ministères pertinents, soutenir l'intégration de notions en économie sociale dans le cursus scolaire des jeunes dès le secondaire, et ce, jusqu'à l'université.

## AXE 6 – SANTÉ

### Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé?

#### De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

Tout comme pour le reste de la population, les enjeux de santé préoccupent les jeunes. Par ailleurs, des études démontrent un lien positif étroit entre la mobilisation citoyenne et l'effet sur la cohésion sociale et la santé mentale<sup>3</sup>. L'implication dans un projet entrepreneurial mobilisateur en économie sociale n'est donc pas seulement bonne pour l'économie du Québec et le développement territorial, mais aussi bon pour la santé mentale des jeunes qui s'y impliquent. Exemples d'entreprises accompagnées dans le cadre de SISMIC visent à résoudre différents enjeux en santé chez les jeunes et moins jeunes :

##### Sourires solidaires, Laval

Clinique dentaire OBNL qui a pour objectif l'accès aux soins dentaires adaptés à tous les enfants. Tous les revenus générés par la clinique sont redistribués afin d'offrir des soins ou des services aux enfants les plus vulnérables de la communauté.

##### Nouveau cadre, Montréal

Répondre aux exigences d'éducation sexuelle ministérielle en créant des programmes pédagogiques pour le primaire et le secondaire aux moyens de courts métrages de fiction fait sur mesure selon les thématiques obligatoires du ministère de l'éducation

##### Domaine Alliance, Capitale-Nationale

Offre de service de soutien en santé mentale avec une approche d'accompagnement liée au processus d'empowerment. Activités d'accompagnement individuel, conjugal, de groupe ou familial/jeunesse dans un cadre innovant, soit celui d'un ranch.

##### Les Passages Coop de solidarité, Longueuil

Une solution clé-en-main et sur mesure aux centres d'hébergement afin de les ancrer au sein de leur communauté et assurer des projets de vie à leurs résident.e.s.

---

<sup>3</sup> [https://www.sshrc-crsh.gc.ca/society-societe/community-communite/ifca-iac/evidence-briefs-donnees-probantes/emerging\\_asocial\\_society-emergence-societe-asociale/abdelaal-fra.aspx](https://www.sshrc-crsh.gc.ca/society-societe/community-communite/ifca-iac/evidence-briefs-donnees-probantes/emerging_asocial_society-emergence-societe-asociale/abdelaal-fra.aspx)

## RECOMMANDATION AXE 6

- a. Considérant le potentiel offert par SISMIC en matière de santé, nous reprenons ici la recommandation principale de ce mémoire à l'effet de bonifier le financement de SISMIC à la hauteur de 1,3M\$/an

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

### Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté?

#### De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

Dans 46 % des entreprises d'économie sociale on retrouve des jeunes âgés de 35 ans ou moins parmi les bénévoles. On parle, alors d'une moyenne par entreprise de 10 bénévoles âgés de 35 ans ou moins

#### Phénomène de l'hyperlocalisme

Dans le cadre du Rapport étude Jeunesse 2023 : l'emploi, les finances et l'avenir des Gen Z et des milléniaux de Léger, près du 1/3 des jeunes considèrent que les communautés de proximité (groupes militants, associations, petite entreprise de quartier) sont les organisations les plus efficaces pour améliorer positivement la société.

En effet, l'hyperlocalisme, ou la volonté de la plus petite échelle, est extrêmement populaire auprès des jeunes. Elle se traduit par une valorisation de la petite entreprise locale (le café du coin, la coop, l'OBNL ou la PME) et un intérêt marqué de la communauté de proximité<sup>4</sup>. Par ailleurs, dans 46 % des entreprises d'économie sociale on retrouve des jeunes âgés de 35 ans ou moins parmi les bénévoles. On parle, alors d'une moyenne par entreprise de 10 bénévoles âgés de 35 ans ou moins<sup>5</sup>.

Afin de répondre à cet enthousiasme, il apparaît judicieux de promouvoir l'engagement citoyen au sein d'organisations locales et d'accompagner ceux qui souhaitent développer des projets concrets leur permettant de jouer un rôle actif dans la société. En s'engageant dans cette voie, les jeunes participent à un véritable processus d'autonomisation tout en engendrant des bénéfices pour leurs communautés.

Par ailleurs, à titre d'entrepreneur collectif, de membre, de travailleur ou d'administrateur, le développement et la gestion démocratique d'une entreprise collective constituent un engagement concret d'un individu envers sa

---

<sup>4</sup> Source : Léger, LA GÉNÉRATION Z ET LES MILLÉNAUX EN 2023 : REGARDS SUR LEURS FINANCES, LEUR AVENIR ET L'EMPLOI, webinaire. <https://leger360.com/fr/evenements/webinaire-generation-z-et-les-millenniaux-en-2023/>

<sup>5</sup> CSMO-ÉSAC, [Enquête nationale Les Repères - CSMO-ÉSAC \(csmoesac.qc.ca\)](https://www.csmoesac.qc.ca/enquetes/les-reperes)

communauté et un acquis indéniable pour la communauté qui en bénéficie. La participation à l'organisation d'activités économiques sur une base démocratique et à la définition d'un modèle de développement économique inclusif nous semble autant d'éléments à encourager pour développer une citoyenneté active.

Pour ce faire, les jeunes doivent avoir accès à des outils adaptés pour assurer une bonne compréhension de l'économie sociale et l'application des principes de gouvernance démocratique qui la caractérisent. Ces outils doivent présenter les éléments propres à ce mode de gestion, les potentiels à explorer, les bonnes pratiques, etc.

## RECOMMANDATIONS AXE 7

- a. Outiller adéquatement les jeunes dans l'acquisition de connaissances et de pratiques en gouvernance démocratique d'entreprises collectives à titre d'administrateur ou d'entrepreneur.
- b. Promouvoir la participation des jeunes au sein des instances démocratiques des organisations d'économie sociale de leur communauté.

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.?

Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

La hausse du coût de la vie exerce une influence déterminante sur les besoins qui émergent d'un territoire et pour lesquelles les jeunes souhaitent trouver des solutions. Par l'entrepreneuriat collectif, ils sont amenés non seulement à mieux comprendre le besoin mais aussi, et surtout, à imaginer des solutions qui correspondent à leurs propres capacités d'y contribuer. Plus largement, en participant à la construction d'une entreprise collective dont la gouvernance est démocratique, ils acquièrent des connaissances relatives à la gestion financières qui leur permettent non seulement de participer pleinement à l'émergence d'une entreprise mais aussi de mieux comprendre les enjeux auxquels ils font face sur le plan personnel et les ressources ou outils auxquels ils peuvent accéder pour obtenir du soutien. Bien que le démarche soit collective et dépasse de loin le strict besoin individuel, les apprentissages réalisés contribue donc directement à une meilleure connaissance des principes généraux de gestion financière. À tous les égards, SISMIC permet aux participants une meilleure compréhension des enjeux financiers auxquels ils font face et les amène à identifier des solutions qui soient à la fois viables financièrement et pertinentes pour répondre à leurs besoins en tenant compte de leurs capacités.

## RECOMMANDATION PORTANT SUR LES AUTRES ENJEUX

- a. Considérant le potentiel d'apprentissage offert par SISMIC en matière de littératie financière, nous reprenons ici la recommandation principale de ce mémoire à l'effet de bonifier le financement de SISMIC à hauteur de 1,3M\$/an.

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations?

Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi?

Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui?

Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

Face aux défis actuels comme la crise environnementale comment se donner une capacité d'agir? Comment passer de l'action individuelle à l'action collective? Il faut penser autrement et penser l'entrepreneuriat autrement pour trouver de nouvelles solutions collectives, pour rassembler les Québécois, briser l'isolement et nous donner le pouvoir d'agir sur notre avenir. L'entrepreneuriat collectif offre à la jeunesse ce tremplin pour contribuer à la société et lui donner des retombées durables et surtout un sentiment d'action concret. L'économie sociale, c'est dans l'ADN du Québec pour trouver des solutions collectives et c'est un élément sur lequel nous devrions miser et léguer aux prochaines générations.

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

*Ngadja*

Prénom

*Félicité*

Titre de civilité

Mme

Fonction

*Présidente conseil d'administration*

Organisation

(si applicable)

*Chantiers jeunesse*

Description de l'organisation

(si applicable)

*Chantiers jeunesse (CJ) est un organisme à but non lucratif (OBNL) québécois qui réalise des projets de volontariat au Canada et à l'étranger.*

Téléphone

Courriel

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Crise du logement, inflation, chômage, période post pandémie, crise climatique... La jeunesse n'a jamais été aussi crise que maintenant. Donner de l'espoir aux jeunes qu'ils espèrent en demain.*

*Les jeunes, particulièrement vulnérables aux conséquences socio-économiques à long terme de la pandémie, avec des perturbations majeures en matière d'éducation, de formation et d'emploi. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), environ 17% des jeunes travailleurs (18-24 ans) ont cessé de travailler pendant la Covid-19.*

*Infraction: De nombreux jeunes sont confrontés à l'insécurité alimentaire et sur le plan santé mentale : l'isolement social a entraîné une crise mondiale de la santé mentale.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Donner espoir*

### Recommandation 2

*faciliter l'accès à la première propriété et au logement*

### Recommandation 3

*Insertion professionnelle des jeunes, entre école et marché du travail*

### Recommandation 4

*Encadrement scolaire du chômage des jeunes*

### Recommandation 5

*Aide psychologique*

### Recommandation 6

*Aide alimentaire*

### Recommandation 7

*Éducation*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Manque d'expériences professionnels: favoriser stage payant, mentorat, emplois stimulant, programme immersion, stages internationaux.*

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Favoriser l'entrepreneuriat*

*Soutenir et accompagner les jeunes*

*Favoriser les prêts pour démarrages d'entreprises et parrainer ces prêts au niveau de la banque*

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Aménagement du territoire par des espaces de jeux pour les jeunes*

*Impliquer les jeunes aux initiatives environnementales*



## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Augmenter l'offre  
Exposer les jeunes très tôt à la culture  
Rendre la culture accessible pour tous les milieux sociaux  
Légiférer la protection et la promotion de la culture*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Éducation accessible à tous  
Gratuité des frais de scolarité à l'Université  
Stages d'études payant*

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Accompagner les familles  
encourager mode de vie actif  
Saines alimentation à la maison et à l'école*

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Vulgariser en leur mot  
Développer esprit critique  
Valoriser leur action  
Faire qu'ils sachent que leur point de vue compte*

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

*Accès logement  
Frais de scolarité moins coûteux  
Bourses de mobilité*

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

*Internet haute vitesse en région  
accès ordinateur à tous les jeunes*

# AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

*Plus de logements pour étudiants*

*Plus de logements à moindre cout subventionnés*

*Cours de finance dès le primaire*

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Un monde plus juste, égalitaire, bienveillant et écologique. Un Monde de paix*

*Principal défi: l'écologie paracerque les jeunes se mobilisent mais les accords sur le climat peu respectés*

*Conseil aux jeunes: L'espoir fait renverser les montagnes. il faut espérer la vie est belle malgré tous ces chaos*

*Dans 10 ans, une jeunesse désabusée à réparer nos fautes*

## AUTRES COMMENTAIRES

*Faire naitre l'espoir chez les jeunes. L'humanité a besoin de notre humanité*

# **collectif**



**MÉMOIRE SOUMIS DANS LE CADRE DE LA  
CONSULTATION PUBLIQUE POUR LA JEUNESSE**

Octobre 2023

## Introduction

La jeunesse québécoise fait face à de nombreux défis qui, malgré leur caractère commun à l'échelle nationale, s'actualisent très différemment selon leur contexte, leur milieu, leur région. Les pistes de solution pour favoriser l'épanouissement, la pleine participation et l'amélioration du bien-être de la jeunesse québécoise doivent prendre en compte les spécificités régionales. Le Collectif TIR-SHV, réunissant les Tables intersectorielles en saines habitudes de vie partout au Québec, est particulièrement bien placé pour saisir cette complexité. Réunissant une multitude d'acteurs-clés dédiés à la jeunesse, les plans d'action concertés développés et mis en œuvre par les TIR-SHV appuient déjà de nombreux axes d'intervention du plan d'action jeunesse actuel : santé, environnement, culture, éducation, employabilité, citoyenneté.

Le mémoire suivant mettra de l'avant une recommandation fort simple tout en étant particulièrement porteuse : celle de **mettre concrètement à contribution le Collectif TIR-SHV dans la mise en œuvre du prochain Plan d'action jeunesse.**

Dans les pages suivantes, le Collectif TIR-SHV sera présenté sommairement afin de démontrer sa portée, son impact et son potentiel de mobilisation dans l'ensemble des régions du Québec.

## **Le Collectif des Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV)**

Le Collectif TIR-SHV est l'allié privilégié qui catalyse les forces vives des milieux pour améliorer la santé et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. Il réunit **17 Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV)** représentant les 17 régions administratives du Québec. Les TIR-SHV mobilisent les acteurs clés de leur territoire autour d'un plan d'action commun. Le Collectif a pour mission de mobiliser et de soutenir les TIR-SHV régionales ainsi que de favoriser les collaborations intersectorielles entre les paliers nationaux et régionaux.

Par leur grand bassin d'expériences et d'expertises en projets collectifs interdisciplinaires, leur dynamisme et grande force de mobilisation, les TIR-SHV sont des accompagnateurs fiables, pondérés et équitables qui travaillent avec les partenaires de leur région, à amplifier l'impact sur la santé et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

Les TIR-SHV jouent un rôle clé au niveau des environnements politiques, physiques, économiques et socioculturels afin de les rendre favorables à la santé et la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Par leur travail de mobilisation, elles sont porteuses d'une vision claire des besoins de leur région. Elles œuvrent ainsi à soutenir la mise en place des projets collectifs diversifiés, inspirants et inclusifs avec les porteurs de projets et les réseaux de partenaires de la région, en tenant compte des environnements et infrastructures existants ainsi que des réalités des milieux, afin de les faire évoluer vers des environnements favorables ayant un impact sur la santé et la qualité de vie des jeunes québécois.

**Les TIR-SHV œuvrent plus spécifiquement sur 4 axes d'intervention, celles-ci ayant toutes un impact direct sur le quotidien et la qualité de vie des jeunes :**

- Axe 1. Soutenir la mise en œuvre du Cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance;
- Axe 2. Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes;
- Axe 3. Favoriser la mobilité active et sécuritaire;

Axe 4. Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

À l'œuvre depuis 2004, les TIR-SHV ont su évoluer au rythme de leur communauté. **Aujourd'hui, ce sont 8 ministères qui soutiennent, financièrement entre autres, le travail des 17 tables :**

- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS),
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)
- Ministère de l'Emploi et Solidarité sociale (MESS)
- Ministère de la Famille (MFA)
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
- Ministère des affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Véritables moteurs de mobilisation dans les régions, **les TIR-SHV réunissent ensemble plus de 475 organisations et plus de 950 partenaires**, issus notamment :

- Des unités régionales de loisir et de sport du Québec (URLS).
- Du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ).
- Des municipalités et/ou des Municipalités régionales de comté (MRC).
- Des Regroupements des Centres de la Petite Enfance (CPE) et/ou des CPE du territoire.
- Des Tables agroalimentaires et/ou bioalimentaires de la région.
- Des conseils régionaux en environnement.
- Des organismes communautaires et instances de concertation de la région.
- Des CIUSSS ou CISSS.
- Des Centres de services scolaire (CSS)
- Des directions régionales des 8 ministères soutenant le Collectif TIR-SHV.

Afin d'amplifier l'impact et de maximiser les répercussions de la Stratégie Jeunesse, il est essentiel de **faire concorder la mise en place des actions par les tables intersectorielles en saines habitudes de vie**, issues notamment de la Politique gouvernementale en santé (PGPS), **avec les actions et investissements à venir de la Stratégie jeunesse.**

## CONCLUSION ET RECOMMANDATION

En tenant compte de l'ensemble des éléments mentionnés ci-haut, il est clair **que le Collectif TIR-SHV est un acteur incontournable pour le développement et la réalisation du prochain Plan d'action jeunesse du Québec**. Fort de nos partenaires régionaux et ministériels, de notre approche mobilisatrice et concertée, de notre connaissance approfondie des réalités, des besoins et des spécificités à l'échelle régionale, le Collectif des TIR-SHV doit faire partie des prochaines étapes.

Certains partenaires des TIR-SHV ont aussi choisi de partager les idées et recommandations en participant à une activité de consultation organisée dans une région du Québec et/ou en répondant au questionnaire en ligne.

# collectif

TIR  
SHV

Une initiative de

---

**M361** ||| MOTEUR  
D'IMPACT  
SOCIAL

Québec 



**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Côté

Prénom

Sébastien

Titre de civilité

M.

Fonction

Directeur administratif

Organisation

(si applicable)

Concerts aux Îles du Bic

Description de l'organisation

(si applicable)

Diffuseur et festival

Téléphone

418-736-0036

Courriel

dg@concertsauxilesdubic.org

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Concert aux Îles du Bic et Le REFRAIN demandent à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture « à la carte » depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants, comme Concerts aux Îles du Bic, représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants, comme Concerts aux Îles du Bic, souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants, comme concerts aux Îles du Bic, souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

# S'épanouir et s'engager : le loisir une voie essentielle pour les jeunes

Consultation publique pour la jeunesse  
2023

Mémoire présenté au Ministre responsable de la Jeunesse,  
M. Mathieu Lacombe



Word cloud containing terms such as: loisir, engagement citoyen, éducation, santé, diversité, vivre-ensemble, apprentissages, participation, culture, milieu de vie, économie sociale, découverte, persévérance, organismes, développement de soi, entrepreneuriat collectif, formation, employabilité, démocratie, saines habitudes de vie, et bien d'autres.

ISBN - 978-2-923944-55-5

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, octobre 2023

7665, boul. Lacordaire  
Montréal (Québec) H1S 2A7  
T : 514.252.3132

[infocql@loisirquebec.com](mailto:infocql@loisirquebec.com)  
[www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)



**CONSEIL  
QUÉBÉCOIS  
DU LOISIR**

# Table des matières

## **Le Conseil québécois du loisir .....2**

<b>Mission</b> .....	2
<b>Valeurs</b> .....	2
<b>Vision</b> .....	2
<b>Des programmes au cœur du développement des jeunes</b> .	3
<b>Liste des Organismes nationaux de loisir membres</b> .....	4
<b>Le milieu associatif en loisir</b> .....	4
<b>Le loisir et les jeunes</b> .....	5
<b>Résumé du mémoire</b> .....	5
<b>Recommandations</b> .....	6

## **Mémoire .....8**

<b>AXE EMPLOI</b> .....	8
<b>AXE ENTREPRENEURIAT</b> .....	10
<b>AXE ENVIRONNEMENT</b> .....	11
<b>AXE CULTURE</b> .....	12
<b>AXE ÉDUCATION</b> .....	14
<b>AXE SANTÉ</b> .....	16
<b>AXE CITOYENNETÉ</b> .....	18
<b>AUTRES ENJEUX</b> .....	20



# Le Conseil québécois du loisir

Le Conseil québécois du loisir est un regroupement national qui représente 37 organismes nationaux de loisir, lesquels rassemblent plus de 5 052 organisations locales et régionales qui sont supportées par des centaines de milliers de bénévoles.



## Mission

Contribuer à l'accessibilité et au rayonnement du loisir au Québec en valorisant l'apport du milieu associatif.



## Vision

Une organisation mobilisatrice qui agit de façon structurante pour le milieu du loisir dans le cadre d'un forum ouvert pour ses membres, les alliés du loisir et l'État québécois.



## Valeurs

### Accessibilité

Le CQL prône l'accessibilité au loisir pour tous, sans discrimination. Pour être atteinte, cette accessibilité doit se décliner dans plusieurs dimensions : économique, socio-culturelle, physique et temporelle.

### Inclusion

Le CQL choisit le loisir comme vecteur d'inclusion et de participation respectueuse de tous à la société québécoise. Il valorise l'ouverture et les échanges positifs dans la gouvernance de l'organisme.

### Adaptabilité

Dans une perspective de développement durable, le CQL se veut une organisation agile et apprenante capable de moduler ses ressources dont l'utilisation des nouvelles technologies afin de mieux répondre aux nouvelles réalités, aux nouveaux contextes du loisir tant au sein de l'organisation qu'à l'externe avec toutes les parties prenantes du loisir au Québec.

### Collégialité

Les décisions au sein du CQL sont prises de manière démocratique et collaborative, dans l'écoute et le respect des points de vue du plus grand nombre des parties prenantes à ses instances organisationnelles.

### Cohérence

Le CQL s'assure de la cohérence entre sa mission, vision, valeurs et ses actions, ses décisions et prises de position.

### Solidarité

Pour le CQL, tout en cultivant l'appartenance au loisir, développer la solidarité comme sentiment de responsabilité réciproque au sein d'une organisation où chacune des parties est éthiquement liée à se soutenir les unes par rapport aux autres.





## Des programmes au cœur du développement des jeunes

### PROGRAMME



Lancé en 2009, le Programme DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un programme national de formation en animation qui répond aux exigences élevées du milieu du loisir et du sport. Élaboré par les organisations nationales de loisir (ONL), sous la responsabilité du Conseil québécois du loisir (CQL), il vise à assurer la sécurité et la qualité de l'animation de groupes de jeunes de 5 à 17 ans, et ce, dans toutes les régions du Québec.

- ✓ **57 000** animateurs.trices formé.es
- ✓ **1000** responsables de la formation
- ✓ Plus de **400** organisations agréées
- ✓ **17** régions du Québec



Le Programme Édu-Loisir propose une diversité d'activités de loisir en contexte parascolaire aux écoles secondaires disponibles dans toutes les régions du Québec parmi 5 secteurs d'activités :

- Activités artistiques et culturelles;
- Activités d'engagement communautaire;
- Activités physiques et de plein air;
- Activités scientifiques;
- Activités socioéducatives.

Formule clés en main, adaptée et souple, ce programme est offert par des organismes membres d'organismes nationaux de loisir reconnus par le ministère de l'Éducation et s'inscrivant dans une approche d'économie sociale. Édu-Loisir permet ainsi de coconstruire la modélisation du processus et la mutualisation des outils de gestion.

## FEMMES en loisir

Pour stimuler la participation des femmes dans les différentes sphères de décision en loisir, et pour favoriser l'atteinte de l'égalité de genre, le Conseil québécois du loisir, soutenu par le Secrétariat à la condition féminine, a développé le programme Femmes en loisir. Le Programme comporte 2 volets, soit le mentorat et la formation mis à la disposition des femmes en loisir et de leur allié.e.s.



## Le milieu associatif en loisir

Le milieu associatif en loisir, soutenu par des organismes nationaux de loisir (ONL), des organisations régionales et locales, des travailleurs.ses et des bénévoles, permet d'offrir à la population québécoise une diversité d'activités de loisir aux quatre coins du Québec et ce, dans tous les secteurs d'intervention y étant inhérents.

Les organisations membres du Conseil québécois du loisir œuvrent principalement dans cinq grands champs d'intervention et inscrivent leurs actions dans les approches d'action communautaire autonome et de l'économie sociale :

- Loisir culturel
- Loisir de plein air
- Loisir scientifique
- Loisir socioéducatif
- Loisir touristique

Nonobstant, la force motrice des activités offertes par les ONL et leurs membres au Québec est le bénévolat. D'ailleurs, pour les bénévoles, le loisir ne représente pas un concept abstrait ou un simple geste de consommation, mais plutôt une passion, un intérêt pour une ou plusieurs disciplines ou des groupes de notre société. Le loisir est prétexte à la création d'un lieu d'appartenance, la réponse au besoin d'échanges et d'engagement social.

Portrait de l'implication en loisir au Québec

- 590 000 bénévoles
- Engagement représentant 106 millions d'heures
- 57 000 travailleurs.ses à temps plein

Ainsi, cette force du réseau, découlant de l'implication des bénévoles en loisir ainsi que des travailleurs.ses au sein des différents milieux de loisir, permet fondamentalement d'offrir et d'assurer l'accessibilité et la pérennité des activités du milieu associatif en loisir dans toute sa diversité.

## Liste des Organismes nationaux de loisir membres

- ACLAM
- Alliance chorale du Québec
- Association de l'agrotourisme et du tourisme gourmand du Québec
- Association des camps du Québec
- Association des cinémas parallèles du Québec
- Association des Scouts du Canada
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
- Canot Kayak Québec
- Cercles des Jeunes Naturalistes
- Cheval Québec
- FAMQ - Arts en mouvement
- Fédération des astronomes amateurs du Québec
- Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec
- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
- Fédération Histoire Québec
- Fédération québécoise de camping et de caravaning
- Fédération québécoise de kite
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
- Fédération québécoise de philatélie
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- Fédération québécoise des clubs de Scrabble francophone
- Fédération québécoise des échecs
- Fédération québécoise des sociétés de généalogie
- Fédération québécoise du loisir en institution
- Fédération québécoise du loisir littéraire
- Fédération québécoise du théâtre amateur
- Festivals et Événements Québec
- Kéroul, tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte
- Les Clubs 4-H du Québec Inc.
- Radio amateur du Québec
- Regroupement QuébecOiseaux
- Réseau FADOQ
- Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec
- Réseau Québec Folklore
- Réseau Technoscience
- Saintlo
- Société québécoise de spéléologie



## Le loisir et les jeunes

Des études révèlent qu'entre 30 et 50% du temps éveillé des adolescents est occupé par diverses activités de loisir (Hofferth & Sandberg, 2001; Larson & Verma, 1999). Ces activités incluent, par exemple, la consommation de média (télévision, musique, lecture ou Internet), la fréquentation d'amis ou les loisirs organisés.

**Il est permis de croire que la façon dont les adolescents choisissent d'occuper leur temps libre puisse avoir un impact sur différentes dimensions de leur développement.**

Larson et ses collègues (Hansen, Larson, & Dworkin, 2003; Larson, 2000) ont comparé les expériences vécues par les jeunes à l'école, avec des amis et dans la pratique de loisirs organisés. Leurs travaux ont démontré que les jeunes rapportaient significativement plus de motivation intrinsèque, de concentration et d'expériences d'apprentissage lorsqu'ils participaient à des loisirs organisés, comparativement au temps passé à l'école ou avec des amis. Csikszentmihalyi (1990) a décrit ce haut niveau de concentration, d'intérêt et de plaisir à faire une activité comme un état de « flow » mental, essentiel à l'apprentissage.

Source : La Participation à des Loisirs Organisés à l'Adolescence : État des Connaissances sur les Déterminants, les Effets et les Processus Associés, Revue de psychoéducation Volume 37, numéro 2, 2008, 211-226



## Résumé du mémoire

Le loisir et sa pratique en milieu associatif jouent un rôle primordial pour la population, et pour les jeunes en particulier. Or, ses bienfaits sont encore trop peu soutenus et valorisés. Pour favoriser une reconnaissance à sa juste valeur, il est mis en évidence, dans ce mémoire, que l'apport du loisir est pluridisciplinaire et offre des solutions à une multitude d'enjeux. D'ailleurs, Monsieur François Legault, à l'époque ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, identifiait déjà le loisir comme une nécessité à la vie en affirmant

*« [qu']assurer le développement des fonctions du loisir est devenu aussi important que d'assurer la fonction santé ou la fonction éducative. Le loisir est donc devenu une fonction sociale majeure. »* (octobre 1999).

C'est avec cette perspective que le Conseil québécois du loisir (CQL) aborde la lecture des axes proposée dans le document de consultation et constate l'absence de la contribution du loisir. Tout en proposant des recommandations pour les sept axes et les deux enjeux additionnels, le CQL entend insister sur le fait que le loisir est un droit et que le loisir et le temps libre sont au cœur de la vie des jeunes. En conséquence, le prochain plan d'action jeunesse doit prendre en compte cette dimension essentielle et identifier un axe et des actions spécifiques.

Le CQL estime qu'il n'est pas nécessaire de réinventer l'organisation associative en loisir pour mieux soutenir la jeunesse face aux différents défis qui se présentent à elle. En plus de constituer un réseau unifié et présent

— dans l'ensemble des réseaux du Québec, le CQL et les organismes nationaux, régionaux et locaux entretiennent une multitude de collaborations entre eux, avec les milieux municipaux et de l'enseignement et avec d'autres secteurs liés à leurs domaines d'intervention que ce soit la culture, l'environnement, la science, le tourisme, ou encore le bénévolat, l'action communautaire ou l'économie sociale. Cela explique pourquoi, le CQL préconise plutôt une meilleure optimisation du système actuel afin d'exploiter son plein potentiel. Cette bonification fait appel à des solutions innovantes, raison pour laquelle le loisir se révèle d'autant plus pertinent puisqu'il offre des pistes de résolution créatives et adaptées à chaque besoin particulier.

— Dans cette optique, ce mémoire présente le loisir et le milieu associatif comme une réponse prometteuse aux enjeux soulevés par les axes d'intervention retenus par le Secrétariat à la jeunesse. Ainsi, vous pourrez découvrir l'apport du loisir, des exemples d'initiatives et des propositions en référence aux actions et au potentiel du milieu associatif pour chacun de ces axes que ce sont : Emploi, Entrepreneuriat, Environnement, Culture, Éducation, Santé, Citoyenneté et autres enjeux dont Mobilité jeunesse et Compétences numériques. Le mémoire offre également une présentation sommaire du Conseil québécois du loisir (CQL) et de ses principaux programmes et projets en lien avec la jeunesse. Il fournit une description du milieu associatif en loisir et une liste des membres du CQL. Enfin, le mémoire se clôt par un résumé des recommandations faites pour chacun des axes d'intervention.



# Recommandations



## AXE EMPLOI

- Inciter les jeunes à s'impliquer ou soutenir le maintien de leur implication dans les milieux de loisir pour favoriser l'acquisition d'expériences de travail, l'application des connaissances acquises en milieu scolaire et le développement de leur employabilité.
- Financer les organismes du milieu associatif en loisir, lieux fondamentalement inclusifs et favorables pour les jeunes, pour leur permettre d'accueillir et d'intégrer des jeunes, dont ceux vivant des défis supplémentaires.
- Permettre aux organismes de loisir d'offrir des conditions d'emploi concurrentielles, dont la capacité d'offrir un salaire intéressant et de mettre en place des incitatifs et mesures qui favorisent la rétention dans le milieu.
- Soutenir les besoins de qualification en animation de jeunes par le biais du Programme DAFA, qui augmentent de façon accélérée depuis la pandémie.
- Soutenir le CQL et le milieu associatif en loisir afin de leur permettre d'offrir des espaces aux jeunes de moins de 35 ans pour briser les barrières à l'employabilité.



## AXE ENTREPRENEURIAT

- Encourager l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes et miser sur le potentiel du milieu associatif en loisir pour développer l'entrepreneuriat chez les jeunes.
- Promouvoir le loisir comme un secteur en développement et hautement propice à l'entrepreneuriat collectif.



## AXE ENVIRONNEMENT

- Soutenir l'implication des jeunes dans les organismes de loisir, dont plusieurs sont reconnus pour leur rôle d'éducation relative à l'environnement, de contribution à la lutte au déficit nature et à la promotion de la pratique d'activités de plein air.
- Miser sur l'expertise riche et diversifiée des organismes de loisir en matière d'environnement, ainsi que leur expertise de mutualisation, afin de développer un programme structurant à grande échelle répondant aux enjeux environnementaux et utiliser la capacité démontrée du milieu associatif du loisir pour rejoindre les jeunes dans différents milieux et sur différents enjeux.



## AXE CULTURE

- Valoriser davantage l'apport du loisir culturel et des pratiques culturelles en amateur pour renforcer la vitalité culturelle québécoise, particulièrement le rayonnement des contenus culturels, tout en cultivant leur amour pour la langue française auprès des jeunes.
- Valoriser et soutenir l'intégration des loisirs culturels dans différentes sphères de vie des jeunes, notamment en contexte parascolaire.
- Accessibilité et inclusion : aller au-delà de la gratuité et de la disponibilité des équipements en misant sur différentes approches préconisées et mises en œuvre par le milieu associatif en loisir, dont l'approche intersectionnelle, l'accessibilité spatiale et aux infrastructures, pour que tous les jeunes puissent bénéficier des bienfaits de la pratique d'un loisir culturel.
- Favoriser la découverte culturelle chez les jeunes au niveau secondaire en soutenant le déploiement du Programme Édu-Loisir. Une initiative innovante qui vise, par une éducation au loisir en contexte parascolaire, à permettre aux jeunes de découvrir une diversité d'activités de loisir, dont celles en culture. Un pas vers une citoyenneté culturelle active !
- Le CQL offre au ministre sa collaboration pour participer à la réflexion sur la mise en place d'un passeport culturel pour les jeunes. Cette initiative, qui mobilisera d'importantes ressources, est en soi fort intéressante si elle prend en compte les conditions requises pour assurer une réelle accessibilité et inclusion aux groupes de jeunes les plus éloignés de la pratique culturelle.





## AXE ÉDUCATION

- Reconnaître et promouvoir la voie de l'éducation non formelle proposée par le milieu associatif du loisir, telle la reconnaissance d'acquis et l'octroi de crédits pour des stages estivaux en loisir, comme mesure de prévention sociale et comme outil pour favoriser la persévérance scolaire chez les jeunes.
- Favoriser l'accès aux études et la persévérance scolaire des personnes exclues ou qui se sentent exclues en misant sur les bienfaits démontrés du loisir dans leurs parcours scolaires, et ce dès le primaire.
- Poursuivre les collaborations entre le milieu associatif en loisir et le milieu scolaire, notamment par le programme Édu-Loisir, qui permet de favoriser des apprentissages transférables en milieu scolaire et de stimuler la participation et l'engagement bénévole des jeunes dans les milieux communautaires.
- Assurer des liens entre le réseau scolaire, les services sociaux et le milieu associatif en loisir afin que les jeunes soient stimulés toute l'année, y compris en périodes de vacances.
- Valoriser et soutenir l'animation en loisir, notamment via le Programme DAFA, qui incarne des valeurs d'inclusion, afin de permettre à tous les jeunes de développer des compétences et de découvrir leurs passions.



## AXE SANTÉ

- Reconnaître les bienfaits démontrés de la pratique d'un loisir sur la santé des individus : les effets positifs sur le bien-être psychologique et physique, le développement de l'identité de soi, la motivation, l'engagement, l'accomplissement personnel, la persévérance, la réduction du niveau de stress, l'augmentation des interactions sociales.
- Promouvoir la pratique d'un loisir auprès des jeunes afin qu'ils puissent bénéficier de ses bienfaits et miser sur la prévention offerte par l'implication en loisir pour sensibiliser les jeunes à adopter des comportements sains plutôt que nocifs, notamment en regard d'une utilisation responsable des technologies numériques et des écrans.



## AXE CITOYENNETÉ

- Favoriser le droit au loisir de toutes les personnes en mettant en place des lieux et des pratiques d'accessibilité et d'inclusion dans les organismes de loisir qui sont des lieux d'engagement citoyen remarquables.
- Reconnaître et stimuler la participation des jeunes dans la vie associative et démocratique proposée par les organismes de loisir.
- Stimuler la participation des jeunes au sein d'un organisme de loisir pour leur permettre de développer leurs connaissances auprès de personnes qualifiées tout en leur offrant la possibilité d'adopter des réflexes en matière de recherche d'informations crédibles.
- Considérer les jeunes comme un groupe marginalisé, notamment à l'adolescence, et favoriser l'utilisation d'approches inclusives à leurs égards, dont l'Analyse Différenciée selon les Sexes (ADS+) – un outil pour promouvoir l'intersectionnalité et favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes en reconnaissant et analysant leurs réalités différenciées.
- Les milieux de loisir associatifs sont des milieux de vie inclusifs et respectueux de la diversité, notamment grâce au Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir, qui contribuent à outiller les jeunes qui les fréquentent dans le renforcement de leurs compétences sociales et émotionnelles.



## AUTRES ENJEUX

### Mobilité jeunesse

- Reconnaître les organismes nationaux de loisir et leurs réseaux de membres pour leur contribution depuis des décennies à la mobilité et à la découverte des régions du Québec, mais aussi au développement de leur attractivité en matière de tourisme, un développement qui se fait par et pour les citoyens du Québec.
- Développer des programmes pour des clientèles spécifiques, dont les jeunes qui pratiquent un loisir, pour soutenir les échanges entre jeunes appartenant à des communautés associatives en loisir au Québec.
- Encourager la mobilité interrégionale, interprovinciale et internationale dans le cadre du Programme DAFA qui développe des processus de reconnaissance avec des programmes similaires en France et en Belgique.

### Compétences numériques

- Soutenir la transformation numérique, ce qui permettrait aux organismes de loisir d'offrir aux jeunes des possibilités de se familiariser avec le numérique, d'acquérir de saines habitudes d'utilisation et de développer leurs compétences, dorénavant requises par le milieu du travail et les différentes sphères de la vie.

## S'épanouir et s'engager : le loisir une voie essentielle pour les jeunes



### AXE EMPLOI

#### Comment s'assurer que les jeunes soient mieux préparés à entrer sur le marché du travail ?

De façon générale, la participation à des activités de loisir, et encore plus lorsqu'elle permet une possibilité d'engagement bénévole, génère des occasions d'apprentissages diversifiés. Ainsi, de façon particulière, tous les organismes nationaux de loisir (ONL), membres du Conseil québécois du loisir (CQL) (voir liste ci-jointe) qui regroupent des jeunes contribuent à leur préparation à entrer sur le marché du travail, mais également à devenir des citoyens actifs et engagés.

Plus précisément, les expériences en loisir favorisent le développement d'un « moi » résilient et réfléchi, d'une intelligence et d'une conscience sociales et émotionnelles, d'un fonctionnement exécutif efficient, d'une connaissance de soi approfondie, ainsi que d'une adaptabilité à toute situation, incluant celles d'ambiguïté et d'incertitude. Or, ces caractéristiques ont été identifiées par le gouvernement du Québec, dans le Référentiel québécois des compétences du futur (2020), comme certaines des compétences essentielles à avoir sur le marché du travail à venir.

La majorité des emplois en loisir favorisant des acquis importants en regard des besoins des employeurs. euses sur le futur du marché du travail, il est primordial de soutenir le loisir et ses emplois – que ce soit au niveau de leurs promotions, des rémunérations ou encore de leur reconnaissance officielle.

Le CQL et ses partenaires contribuent entre autres à cette préparation en favorisant l'apprentissage, l'acquis de compétences et la professionnalisation en loisir par le Programme DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) en opération depuis 2009. Chaque année, ce programme national de formation en animation de 68 heures (33 h formation/35h

stage) forme environ 5,000 jeunes qui sont ensuite aptes à assurer la sécurité et la qualité de l'animation auprès des quelque 200 000 enfants et d'adolescentes de 5 à 17 ans qui fréquentent les milieux de loisir en période estivale et tout au long de l'année. Notons également qu'un poste en animation correspond souvent à un premier emploi pour les jeunes. Ainsi, le Programme DAFA joue un rôle professionnalisant majeur dans la qualification et la préparation des jeunes au marché du travail, notamment dans le domaine du loisir et de l'animation. Cela dit, les compétences acquises lors de la formation DAFA sont transférables et outillent donc les jeunes pour une grande variété d'emplois. De fait, le CQL recommande de promouvoir davantage ce programme très bénéfique pour répondre aux enjeux d'employabilité des jeunes.

Par ailleurs, le CQL propose de mettre en place un programme de soutien pour les jeunes dans les organismes de loisir permettant l'acquisition d'expériences de travail, l'application des connaissances acquises en milieu scolaire et le développement de leur employabilité. Cette initiative renforcerait la complémentarité des différentes sphères de vie des jeunes et leur démontrerait les bienfaits du milieu associatif, un milieu de travail formateur et passionnant qui stimule la prise d'initiatives et de responsabilités par le bénévolat et l'engagement citoyen.

Enfin, le CQL recommande la mise en place d'un financement pour les organismes du milieu associatif afin de les soutenir dans l'accueil de jeunes. Grâce à la subvention, ces organismes pourraient offrir une opportunité de premier emploi ou de stage en milieu associatif aux jeunes. Notons qu'un programme similaire a déjà connu un réel succès.



## **Comment outiller les jeunes déjà en emploi pour leur permettre de mieux s'adapter aux transformations rapides du marché du travail, comme l'automatisation ?**

La rétention en emploi en milieu associatif est aussi en lien avec les conditions d'emploi concurrentielles. Les organismes souhaitent avoir la capacité d'offrir un salaire intéressant et de supporter les besoins des jeunes qui évoluent en fonction de leur avancement de carrière et des transformations rapides du marché du travail.

Le Programme DAFA offre l'opportunité de développer le goût de la formation continue. En plus de la formation de base, le jeune peut perfectionner son animation par des formations complémentaires ou pour évoluer vers des postes ayant un niveau de responsabilités différent. Pour favoriser l'accès à ce Programme, la création d'un fonds, DAFA répondrait à des besoins de qualifications nécessaires pour assumer les responsabilités en animation de groupe de jeunes dont les défis ne cessent de croître et de façon accélérée depuis la pandémie. Les jeunes qui s'engagent dans ces fonctions d'animation ont eux-mêmes été impactés par le contexte de la pandémie et ne peuvent plus supporter plus longtemps le poids de ces responsabilités et l'adaptation à ces changements sans une intervention majeure des pouvoirs publics.

## **Comment favoriser l'employabilité de tous les jeunes, y compris ceux qui doivent relever des défis supplémentaires (jeunes vivant des difficultés psychosociales importantes, jeunes en situation de handicap, jeunes immigrants récents, etc.) ?**

Le CQL et ses membres sont au carrefour des préoccupations des jeunes qu'ils rejoignent et leur mission en accessibilité et inclusion en loisir. À ce titre, le CQL recommande des mesures qui favoriseraient l'employabilité de tous les jeunes. Les organismes de loisir pourraient bénéficier d'une aide financière spécifique pour leur permettre d'avoir des ressources dédiées pour accroître leurs capacités à accueillir des jeunes qui vivent des défis supplémentaires dont des jeunes immigrants ou en situation de handicap ou de pauvreté, d'exclusion sociale ou vivant des difficultés psychologiques et physiques.

Par ailleurs, le CQL a lancé le programme Femmes en loisir dont le but est de préparer les femmes à endosser un rôle de gestion ou à faire partie d'un conseil d'administration. Dans cette optique, ce programme propose des formations et du mentorat pour outiller les femmes à participer aux décisions, et ainsi favoriser l'atteinte de l'égalité de genre.

Enfin, le CQL organise le Forum québécois du loisir, qui répond à certains enjeux d'employabilité des jeunes. Les étudiants et les personnes

de moins de 35 ans sont des clientèles particulièrement ciblées par l'événement. Le CQL a la volonté d'inclure leur voix dans les échanges et de mieux comprendre leurs besoins et les enjeux auxquels ils font face afin de pouvoir y répondre plus adéquatement. Aussi, ils feront partie de la programmation puisque le comité jeune animera un atelier et des étudiants.tes en loisir de l'Université du Québec à Trois-Rivières présenteront leurs projets de maîtrise et de thèses. Inclure les jeunes dans les débats est la meilleure manière d'apprécier les barrières à l'employabilité qui se présentent à eux, et ainsi de les surpasser. De plus, les thèmes de l'accessibilité et d'inclusion, de la relève, des besoins et caractéristiques des jeunes, de l'implication des jeunes en loisir et dans la vie associative seront abordés. Ces sujets permettront de traiter des différentes manières de favoriser l'employabilité de tous les jeunes et de mieux les inclure sur le marché du travail. Dans cette optique, un tarif adapté à leur réalité sera offert et permettra de stimuler leur participation au Forum.





## AXE ENTREPRENEURIAT

### **Comment encourager les jeunes à se lancer en affaires alors qu'ils sont déjà fortement sollicités par le marché du travail et les autres sphères de leur vie ?**

Le loisir est l'un des cinq secteurs les plus importants en économie sociale. Le Conseil québécois du loisir (CQL) est un acteur reconnu qui joue un rôle significatif pour promouvoir et encourager l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes. Rappelons que pour le gouvernement du Québec, l'entrepreneuriat collectif est une « façon différente de se lancer en affaires qui consiste à s'associer avec d'autres personnes pour exercer des activités économiques à des fins sociales ». Ce type d'entreprises se distingue par sa mission sociale et sa finalité, qui n'est pas de générer des profits, mais de servir ses membres et les communautés. De plus, ces organismes, qui sont des organismes

à but non lucratif, des coopératives ou des mutuelles, prônent des principes comme la gouvernance démocratique, la collaboration et le partage, ainsi que l'utilisation des surplus au profit de causes sociales. Au vu de ses caractéristiques, l'entrepreneuriat collectif semble être une voie qui répond aux besoins et aspirations spécifiques des jeunes qui aspirent à se lancer en affaires. Le milieu associatif du loisir regorge de potentiel de développement collectif qui représente une forme d'entrepreneuriat concordante pour atteindre la mission d'accessibilité et d'inclusion en loisir.

### **Quels types de soutien ou de ressources seraient les plus utiles pour développer et faire prospérer les projets entrepreneuriaux des jeunes ?**

Afin de favoriser le développement de l'entrepreneuriat collectif, le CQL travaille en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale, dont le mandat est la concertation pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat collectif au Québec. Le Chantier dispose de ressources et d'outils pour développer chez les jeunes leurs compétences entrepreneuriales et leur capacité à mener à bien leurs projets d'affaires. Citons, entre autres, leur parcours d'idéation et d'incubation d'entreprises collectives, leur répertoire d'offres d'emploi dans des entreprises d'économie sociale, leur programme de préparation à l'investissement, ainsi que les guides, plans d'action, conférences et études sur une grande diversité de sujets en lien avec l'entrepreneuriat et l'économie sociale. De plus, le Chantier a un volet « Aile jeunesse » qui traite spécifiquement des jeunes de 35 ans et moins et qui se concrétise par une adaptation de ses actions aux besoins des jeunes. La diversité et la complémentarité de ces outils et ressources sont la clé du succès pour développer les habiletés professionnelles des jeunes et favoriser la viabilité et la prospérité de leurs projets entrepreneuriaux.

D'autre part afin de favoriser l'entrepreneuriat collectif sous la forme coopérative, le CQL collabore avec la coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) pour promouvoir le développement coopératif en loisir.

Dans cette perspective, le CQL et les organismes nationaux de loisir pourraient obtenir une reconnaissance et un soutien spécifique pour promouvoir le loisir comme un secteur en développement pour l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes.



## AXE ENVIRONNEMENT

### **Comment le gouvernement pourrait-il impliquer les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques environnementales ?**

Le gouvernement pourrait soutenir l'implication des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques environnementales par une collaboration accrue avec le milieu du loisir dont plusieurs organismes nationaux sont d'ores et déjà reconnus pour leur rôle d'éducation à l'environnement (voir liste des ONL ci-jointe). Grâce à ces organismes, les jeunes découvrent la nature, sont sensibilisés et conscientisés aux enjeux actuels, apprennent à respecter et interagir avec leur environnement et développent une affection pour leur milieu naturel. Dans le cadre de leur participation aux activités de ces organismes, ils développent un attachement pour leur environnement qui les poussera à s'impliquer pour le protéger et ainsi découvrir les mécanismes de développement de politique environnementale.

### **Quelles initiatives environnementales inspirantes impliquant des jeunes pourraient être développées à plus grande échelle ?**

Comme mentionné pour la question précédente, de nombreux organismes nationaux de loisir appliquent au quotidien des pratiques inspirantes respectueuses de la nature, à la fois sensibilisante et consciencieuse. Le CQL a également réalisé des projets, dont le guide « Le plein air, c'est dans ma nature ! », qui est un manuel d'organisation de clubs de plein air dont le but est d'accroître l'intérêt des jeunes pour la pratique d'activités de plein air et de les conscientiser aux défis environnementaux actuels.

Partant d'une mise en commun des expertises de ces organismes coordonnée par le CQL, le milieu associatif du loisir pourrait développer un programme spécifique répondant aux impératifs des enjeux environnementaux qui pourrait être développé à grande échelle. Le Programme DAFA et le Programme Édu-Loisir sont des exemples éloquentes de la capacité du milieu à mettre en commun des expertises et les développés à grande échelle.



## AXE CULTURE

### **Comment rendre plus accessibles et mettre en valeur les contenus culturels québécois auprès des jeunes ?**

*« On a beaucoup pensé que plus on augmenterait la diffusion et la création de la culture, plus on arriverait à la démocratiser. Or, 42 % de la population au Québec a de la difficulté à lire. Il faut donc réfléchir à plus de moyens de renforcer cette participation. Ça passe en partie par l'école, mais aussi par les loisirs culturels ».*

Simon Brault, directeur et chef de la direction,  
Conseil des arts du Canada. Magazine Voir, novembre 2009

Le milieu associatif du loisir entretient des collaborations avec les milieux de l'éducation et les municipalités, et c'est avec des moyens très limités que des contenus culturels québécois sont accessibles à la population, dont les jeunes, et ce dans toutes les régions du Québec. Ces intervenants rendent accessibles le loisir culturel et les pratiques culturelles en amateur et participent à la construction de passerelles avec le milieu professionnel. Une plus grande valorisation de l'apport du loisir culturel et des pratiques culturelles en amateur est nécessaire à la vitalité culturelle québécoise. Le manque de promotion de l'offre, pourtant bien présente, nuit à l'optimisation du plein potentiel de ces activités. L'émergence de projets innovants, des réalisations exceptionnelles sur les plans local, national et international, une plus grande place des pratiques culturelles en amateur sur les réseaux sociaux et tribunes culturelles pour rendre le contenu culturel québécois attractif auprès des jeunes permettraient d'accélérer le processus d'accessibilité de contenu culturel québécois auprès des jeunes.

### **Comment amener les jeunes à s'intéresser davantage à la situation de la langue française au Québec ? Comment les sensibiliser à l'importance de la langue française au Québec ?**

Le loisir culturel et les pratiques culturelles en amateur ne connaissent pas de frontières et sont présents partout au Québec, dans tous les milieux, et sont donc parties prenantes d'une vision inclusive. Diversité des formes d'expression, recherche de standards de qualité, formation et perfectionnement font partie de cet univers de passion et de liberté, d'où l'excellence n'est pas exclue, bien au contraire, et offre de multiples occasions d'utilisation de la langue française. Les liens tissés depuis longtemps avec des communautés francophones hors Québec (les chorales, les troupes de théâtre et les

acteurs des milieux patrimoniaux sont des exemples éloquentes), ou encore avec des groupes partageant les mêmes activités (les orchestres, les harmonies et groupes musicaux, etc.) inspirent des projets de coopération réciproque, font rayonner la culture québécoise à travers le monde et valorisent la langue française. Citons également le projet « Des loisirs et des mots », une initiative innovante qui consiste en un portail de ressources linguistiques favorisant un meilleur usage du français en contribuant à l'utilisation de l'expression juste dans différentes activités de loisir.



## Comment mieux soutenir la pratique d'activités culturelles des jeunes (la lecture, la pratique d'un instrument de musique, la danse, le dessin, la vidéo, etc.) ?

En ce qui concerne les jeunes, il est important de rappeler qu'en plus du cursus scolaire, la pratique d'activités de loisir culturel a cours dans de nombreux environnements, à diverses occasions et dans différents milieux, dont le contexte parascolaire. Il serait primordial de reconnaître et valoriser les pratiques culturelles existantes des jeunes. Le partage des expériences est formateur et répond à un besoin de communication, d'émulation et de stimulation chez les jeunes. Les événements de loisir culturel organisés par les organismes nationaux, souvent depuis des décennies, méritent une reconnaissance et un soutien spécifique.

Par ailleurs, la question de l'accessibilité et de l'inclusion est une question complexe qui requiert des mesures appropriées. Le Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir – version 2023 démontre qu'il ne s'agit pas uniquement d'offrir un accès même gratuit à une activité ou un équipement pour en assurer son accessibilité. C'est la prise en compte à la fois des diverses dimensions de l'accessibilité et de l'inclusion qui permettra d'assurer l'atteinte des objectifs visés.

Ainsi, le CQL offre au ministre sa collaboration pour participer à la réflexion sur la mise en place d'un passeport culturel pour les jeunes.

Cette initiative qui mobilisera d'importantes ressources est en soi fort intéressante, si elle prend en compte les conditions requises pour assurer une réelle accessibilité et inclusion aux groupes de jeunes les plus éloignés de la pratique culturelle. En termes d'accessibilité spatiale, il convient également de favoriser l'accès aux infrastructures vouées aux pratiques artistiques et d'aménager des espaces publics pour permettre la tenue d'activités spontanées en pratique culturelle amateur.

Afin de favoriser la découverte culturelle chez les jeunes au niveau secondaire, le Programme Édu-Loisir est un exemple d'initiative innovante qui vise, par une éducation au loisir en contexte parascolaire, à permettre aux jeunes de découvrir une diversité d'activités de loisir, dont celles en culture. C'est par la pratique culturelle offerte par le réseau associatif du loisir que le jeune pourra ainsi développer son intérêt pour la culture de manière générale. De plus, il découvrira comment poursuivre son engagement auprès des associations présentes en dehors du milieu scolaire. Un pas vers une citoyenneté culturelle active !



## AXE ÉDUCATION

**Quelles actions concrètes devrait-on mettre en place pour favoriser l'accès aux études et la persévérance scolaire dans les différents parcours de formation, en particulier pour les groupes d'élèves et d'étudiants où les taux de diplomation sont moins élevés ?**

La première étape pour une collaboration fructueuse entre les milieux scolaires et communautaires consiste à reconnaître et promouvoir davantage la voie de l'éducation non formelle du milieu associatif du loisir comme mesure d'intervention sociale et comme outil pour favoriser la persévérance scolaire chez les jeunes. Il a effectivement été prouvé que la pratique de loisirs chez les jeunes influence positivement le bien-être psychologique et physique, le développement de l'identité de soi, la motivation, l'engagement, l'implication et le sentiment d'appartenance au milieu scolaire, le soutien parental, la gestion du stress, la persévérance et les habiletés de socialisation. Or, tous ces éléments sont facteurs de persévérance et réussite scolaires. Par conséquent, le loisir a un impact indéniable sur la continuation ou l'abandon des études, raison pour laquelle il est primordial de mettre en place des actions qui favorisent la pratique du loisir, en conciliation avec le milieu scolaire. Ainsi, il convient de soutenir le déploiement du programme Édu-Loisir, notamment auprès des écoles des milieux dévitalisés et à fort taux de vulnérabilité économique. Aussi, plus la pratique d'un loisir commence tôt, plus les effets sont bénéfiques et perdurent sur le long terme. Il serait donc pertinent de proposer le programme Édu-Loisir dès le primaire.

Au vu des bienfaits irréfutables du loisir sur la persévérance scolaire, le CQL suggère l'adoption d'un nouveau programme intitulé « CQL Inclusion Loisir Québec ». Cette initiative s'adresse aux personnes exclues ou qui se sentent exclues par la pauvreté, la culture, leurs origines raciales ou leur handicap. Le but de « Inclusion Loisir Québec » est de favoriser la réinsertion sociale de ces personnes, notamment grâce aux programmes DAFA et Édu-Loisir, qui seront mis de l'avant à travers ce projet.



## **Comment favoriser la collaboration des milieux scolaires et communautaires pour mieux accompagner les jeunes et bonifier leur parcours scolaire ?**

Comme mentionné précédemment, le CQL a développé et implanté le programme Édu-Loisir. Ce programme, qui s'inscrit dans une démarche d'économie sociale, est disponible partout au Québec et offert par des organismes membres de 26 organismes nationaux de loisir reconnus par le ministère de l'Éducation. Il promeut donc la collaboration des milieux communautaires et scolaires. Le but d'Édu-Loisir est de faire découvrir aux élèves la diversité de l'offre de loisirs en promouvant cinq secteurs d'activités : artistique et culturel, engagement communautaire, physique et de plein air, scientifique, socioéducatif. C'est, de fait, l'occasion parfaite pour les jeunes de se découvrir des passions et d'acquérir de nouvelles compétences. Ces apprentissages sont transférables au milieu scolaire, ce qui leur permet de bonifier leur expérience à l'école. Un autre objectif d'Édu-Loisir est de susciter la participation et l'engagement bénévole des élèves du secondaire auprès des organismes de loisir. Ce volet vient renforcer les liens entre les écoles et le milieu communautaire tout en bonifiant le parcours des jeunes grâce à des expériences en milieu

associatif. La nécessité d'inscrire cette collaboration dans le continuum du cursus scolaire est non négligeable puisqu'elle permet d'accompagner les jeunes avec cohérence, notamment dans leur préparation à un premier emploi.

De surcroît, le CQL a développé un guide d'accompagnement dans le déploiement d'activités de loisir et de sport en contexte parascolaire au secondaire à l'intention des organismes nationaux de loisir et des fédérations sportives. Cette initiative renforce les relations entre les établissements scolaires et communautaires et accroît la diversité de l'offre en milieu parascolaire. Grâce à cet équilibre plus sain, les jeunes se sentent davantage accompagnés au cours de leur parcours scolaire bonifié.

Le CQL recommande également de renforcer les liens entre le réseau scolaire, les services sociaux et le milieu associatif en loisir afin que les jeunes soient stimulés toute l'année, y compris en périodes de vacances. Cette mesure ferait en sorte que les élèves ne subissent pas le phénomène de la « glissade de l'été » ou un recul des apprentissages.

## **Comment mieux accompagner les jeunes dans leurs choix scolaires et professionnels ?**

Le Programme DAFA est un outil très pertinent pour accompagner les jeunes dans leurs choix scolaires et professionnels puisqu'il rejoint, chaque année, près de 5,000 jeunes. Le programme habilite les gestionnaires, formateurs.trices et animateurs.trices à intervenir auprès de différents types de groupes de personnes dont celles avec des besoins particuliers. De fait, il permet de soutenir tous les jeunes de manière inclusive. Notons également que l'offre de formations, reconnue au niveau national, est très variée. Par exemple, les formations complémentaires viennent bonifier la certification DAFA en permettant d'approfondir ses connaissances sur un sujet, diversifier ses compétences ou développer une expertise. Voici certains thèmes d'animation traités : nature et plein air, littéraire, théâtral, scientifique, activités physiques et sportives, musicales ou encore participation citoyenne. Grâce à leurs expériences avec des personnes certifiées DAFA et l'accompagnement que celles-ci fournissent, les jeunes peuvent se découvrir une passion parmi cette offre très vaste et décider de la poursuivre aux études et d'en faire une profession.





## AXE SANTÉ

### **Comment peut-on favoriser l'adoption d'un mode de vie sain et actif au quotidien par les jeunes ?**

Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé, ce terme est défini comme un « état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. ». Or, de nombreuses études ont démontré que le loisir permet d'atteindre cette condition de plein contentement. Effectivement, comme nous l'avons mentionné dans l'axe « Éducation », la pratique de loisirs chez les jeunes influence positivement le bien-être psychologique et physique, le développement de l'identité de soi, la motivation, l'engagement, l'accomplissement personnel, ou encore la persévérance. De plus, le loisir réduit considérablement le niveau de stress, car il contribue au bon fonctionnement physiologique et cognitif, augmente les

possibilités d'interactions sociales (et donc de relations de soutien, de sentiment d'appartenance et d'identité culturelle) et offre des opportunités de divertissement, de détente et de développement personnel. Au vu de ces résultats, il est clair qu'encourager les jeunes à pratiquer une activité de loisir favorise l'adoption d'un mode de vie sain et actif socialement et culturellement. Par ailleurs, le loisir est reconnu comme un droit, au même titre que l'éducation et la santé. Cette reconnaissance est la preuve même que les bienfaits du loisir sont avérés et compris de tous. Il convient donc désormais de mettre davantage la pratique d'un loisir de l'avant pour promouvoir son impact positif sur une vie quotidiennement saine – mentalement, socialement et physiquement.

### **Quelles sont les stratégies efficaces pour rejoindre et sensibiliser efficacement les jeunes sur les comportements et les produits nocifs pour la santé ?**

Le Conseil québécois du loisir (CQL) joue un rôle très important au niveau de la prévention. Or, la prévention est la première étape indispensable pour rejoindre et sensibiliser les jeunes sur n'importe quel sujet, incluant les comportements et produits nocifs pour la santé. Ce travail de prévention permet de conscientiser les jeunes le plus tôt possible sur les effets néfastes des comportements et produits nocifs et de leur montrer qu'il existe une multitude d'alternatives beaucoup plus saines et viables. Encore une fois, le CQL recommande de promouvoir la pratique d'un loisir pour rejoindre et sensibiliser les jeunes, et leur permettre de se découvrir des passions et des organismes auprès desquels ils pourront s'impliquer, augmentant les chances de ne pas adopter de comportements ou de consommer des produits qui nuisent à la santé. Grâce aux programmes Édu-Loisir et DAFA en parascolaire, il est justement possible d'effectuer ce travail de sensibilisation très tôt et en complémentarité avec le milieu scolaire.





## **En matière de santé mentale, quelles initiatives pourraient être mises en place ou bonifiées pour répondre aux besoins des jeunes ?**

Au sujet du loisir, le CQL rappelle qu'il peut agir en amont des problèmes de manière préventive. L'éducation au loisir vise à rappeler comment les temps libres ont un impact important sur l'équilibre de vie. Le Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir, le Programme DAFA et le Programme Édu-loisir servent à mettre en œuvre les conditions qui favorisent la sécurité et les saines pratiques de loisir.

## **Comment pouvons-nous encourager les jeunes à adopter une utilisation responsable des technologies numériques, comme les écrans, pour préserver leur bien-être psychologique et physique ?**

Pratiquer un loisir permet aux jeunes de découvrir une activité qui ne nécessite pas d'écrans et leur offre la possibilité de passer du temps à socialiser avec d'autres personnes, de s'amuser, d'apprendre et de développer des compétences non reliées aux technologies numériques. Ainsi, le loisir est en lui-même un moyen très efficace pour éloigner les jeunes des écrans. Cela dit, certains loisirs nécessitent l'utilisation de technologies numériques. Néanmoins, la pratique d'un tel loisir se fait d'une manière encadrée, ce qui permet aux jeunes d'apprendre à utiliser les technologies de manière responsable, réfléchie et équilibrée.



## AXE CITOYENNETÉ

### Comment réduire les barrières à la participation citoyenne (sociale, publique et électorale) ?

*« Lieu d'initiatives, de partage et de rencontre, la société civile et le milieu associatif regorgent de passionnés, de citoyennes et de citoyens qui ont choisi d'être des acteurs et non seulement des spectateurs de la culture ».*

Loisir, culture et politique culturelle. Réalité et perspectives,

Observatoire québécois du loisir, bulletin vol. 14, no. 8, 2017

Comme nous l'avons mentionné dans l'axe culturel, la question de l'accessibilité et de l'inclusion est une question complexe qui requiert des mesures appropriées. Le Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir – version 2023 démontre qu'il ne s'agit pas uniquement d'offrir un accès même gratuit à une activité ou un équipement pour en assurer son accessibilité. C'est la prise en compte à la fois des diverses dimensions de l'accessibilité et de l'inclusion qui permettra de réduire les barrières à la participation citoyenne et de créer des milieux de vie inclusifs et respectueux des diversités.

La vie associative et démocratique au cœur du fonctionnement des organismes de loisir doit être reconnue comme des espaces d'échanges sur la compréhension de son environnement, permettant de développer une pensée critique, de se confronter aux dynamiques sociales, d'apprendre le « vivre ensemble ». Cette vie associative constitue aussi un espace de prise de pouvoir et de parole pour les jeunes ; elle leur donne un lieu où se faire entendre et des occasions d'apprendre à agir sur son milieu de vie. Autant d'occasions pour un jeune de se forger en tant que citoyen.

En considérant que le loisir est un droit, l'exercice de ce droit peut être évalué à l'égard de son accessibilité et inclusion. De ce fait, la possibilité que le loisir offre de multiples formes d'engagement citoyen, il représente une opportunité d'apprentissage de la participation citoyenne. Le milieu associatif composé de 5052 organismes locaux et régionaux présents dans toutes les régions du Québec offre des occasions d'implication bénévole et de prise en charge des plus diversifiées. La vie associative et démocratique au cœur du fonctionnement de ces organismes doit être mieux reconnue. En plus de leur apport à la qualité de vie, en offrant des activités et des services, c'est l'approche utilisée qui les rend uniques comparativement à une offre qui vise uniquement la consommation. Cette approche associative crée des lieux d'appartenance, d'identité, d'engagement et d'intégration sociale. Les citoyens bénévoles, présents au sein des associations de loisir, sont des milliers à donner de leur temps, à s'engager non seulement dans les conseils d'administration, mais aussi dans la formation, l'animation, l'organisation d'événements, etc.

À travers ses multiples initiatives, le CQL cherche toujours à accroître la place et la participation citoyennes des jeunes. Cette année, le CQL va ainsi créer un comité jeune qui permettra de mieux inclure les jeunes dans les débats et de comprendre plus exactement leur vision, besoins et attentes pour pallier les défis qui se présentent à eux dans l'exercice de leur citoyenneté.



## **Quelles initiatives permettraient de développer la pensée critique chez les jeunes face à la désinformation et la mésinformation en ligne ?**

La pratique d'un loisir au sein du réseau associatif permet de développer ses connaissances dans un domaine et donc de mieux repérer les informations erronées sur ce même sujet. De plus, les jeunes apprennent, au sein de leur association, à développer des réflexes en matière de recherche d'informations crédibles et ils sont capables d'identifier les sources fiables pour trouver des informations. Ces compétences sont transférables et leur permettent d'être plus alertes sur les réseaux sociaux ou tout autre type de source d'informations en ligne. De plus, la pratique d'un loisir permet aux jeunes d'apprendre en échangeant des opinions, en débattant des points de vue et en argumentant, en s'écoutant et en respectant les autres. Toutes ces caractéristiques permettent de développer la pensée critique, rendant les jeunes plus à même de déceler des cas de désinformation et de mésinformation.

## **Comment créer des milieux de vie inclusifs respectueux de la diversité et comment mieux outiller les jeunes dans le renforcement des compétences sociales et émotionnelles ?**

Le Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir – version 2023 est là encore très pertinent. Celui-ci propose d'amorcer la réflexion en considérant les jeunes comme un groupe marginalisé et notamment à l'adolescence, en s'appuyant sur une connaissance de ce fait. Puis, de ce constat pourrait découler des recommandations comme : utiliser l'Analyse Différenciée selon les Sexes (ADS+) – un outil pour promouvoir l'intersectionnalité et favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes en reconnaissant et analysant leurs réalités différenciées, adapter sa programmation, avoir un nombre suffisant de lieux de rassemblement sécuritaires et inclusifs, proposer des tarifs adaptés à la réalité des jeunes, prévoir des horaires pour faciliter la conciliation familiale (par exemple en offrant simultanément des activités

pour les parents et pour les enfants), adapter le calendrier scolaire aux activités récréatives, offrir des rabais familiaux pour tout type de famille, etc.

Le programme DAFA se révèle très pertinent ici aussi. Effectivement, chaque année, 5,000 jeunes sont formés chaque année et il rejoint plus de 200,000 jeunes qui fréquentent les différents milieux de loisir. C'est donc un outil de sensibilisation extrêmement efficace à grande échelle. Au sein de ce programme, les principes d'accessibilité et d'inclusion sont étudiés. Ceci permet de créer des milieux de vie inclusifs, respectueux de la diversité. Les formateurs.trices et animateurs.trices sont habilités et compétents pour gérer des groupes de jeunes avec des besoins particuliers et leur permettre de socialiser dans un environnement encourageant et compréhensif.

## **Comment mieux soutenir et accompagner les jeunes dans les défis entourant les relations avec l'autre au regard du respect des différences ?**

Bien que le milieu associatif du loisir offre un extraordinaire milieu d'accueil et d'apprentissage, de nombreux défis perdurent et d'autres s'ajoutent. Les travailleurs.ses et les citoyens.nes bénévoles engagés.ées au sein des organismes avaient besoin, avant la pandémie, d'un apport de ressources additionnelles pour continuer de s'adapter en fonction des besoins et des aspirations de leurs milieux. Aujourd'hui, il est impérieux de reconnaître la pression accrue pour maintenir leurs opérations et poursuivre leur développement. Il est normal qu'on sollicite davantage leur implication et il serait tout autant normal de se préoccuper de leur capacité d'agir pour continuer à contribuer à relever nos défis collectifs.



## AUTRES ENJEUX



### Mobilité jeunesse

#### Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis ?

Les organismes du milieu associatif en loisir contribuent depuis des décennies à la mobilité et à la découverte des régions du Québec, mais aussi au développement de leur attractivité en matière de tourisme, un développement qui se fait par et pour les citoyens du Québec. Plusieurs regroupements et organismes en loisir ont un impact significatif sur la découverte des régions, mais trop souvent méconnu. Par exemple, les camps de vacances et les centres de vacances familiales, les groupes d'ornithologues, les groupes de l'âge d'or, les troupes de théâtre amateur, ou bien les chorales entreprennent une multitude de déplacements partout au Québec pour vivre leur loisir et tenir des rencontres, des colloques et des congrès. Ces réseaux actifs en loisir culturel, de plein air, scientifique, socioéducatif et touristique réalisent des activités dans le cadre de leur temps de loisir. Ces organismes nationaux de loisir sont également les hôtes d'événements internationaux avec une offre de découverte du Québec tout à fait originale. Promouvoir ces réseaux porteurs de développement serait indéniablement bénéfique à la découverte des régions québécoises. Un jeune engagé auprès d'une association de loisir pourra fort probablement maintenir sa participation à une association de son réseau présente dans une autre région. Cette possibilité de retrouver un milieu connu peut représenter un incitatif à la mobilité.

À l'instar d'expériences mises en œuvre dans d'autres pays, le Québec pourrait adapter et développer des programmes pour des clientèles spécifiques, dont les jeunes qui pratiquent un loisir. Par exemple, le gouvernement pourrait inclure dans ses programmes d'échanges internationaux un volet permettant l'échange de jeunes appartenant à des communautés associatives de loisir.

Par ailleurs, des programmes comme le Programme DAFA contribuent à la mobilité interrégionale, internationale et bientôt interprovinciale. Effectivement, il permet à un jeune formé que sa formation soit reconnue, quel que soit le réseau ou la région où il souhaite avoir un emploi en animation. Depuis quelques années déjà, le CQL travaille en collaboration avec des organismes en France et en Belgique pour obtenir une reconnaissance réciproque des diplômes non institutionnels en animation afin de favoriser la mobilité des jeunes. De plus, le CQL a récemment obtenu un soutien financier pour répondre favorable à un organisme francophone hors Québec qui souhaite implanter le Programme DAFA dans son milieu.



## Compétences numérique

### Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire ?

L'apport du milieu associatif du loisir est d'ores et déjà présent pour accroître les compétences numériques des jeunes. À titre d'exemple, le Programme DAFA qui existe depuis 15 ans a, dès les premières années, développé une plateforme web interactive pour permettre aux utilisateurs.trices, qui sont de jeunes formateurs.trices et animateurs.trices, de retrouver leurs outils de formation et d'animation en ligne. Le défi d'implantation fut, et est toujours, la capacité des utilisateurs.trices. Plus récemment, pandémie oblige, des formations ont été offertes sur une plateforme dédiée. Quinze ans plus tard, même constat, en plus d'offrir de la formation, nous avons dû fournir un soutien aux utilisateurs.trices car leur compétences numériques n'étaient pas suffisantes.

Dans la mesure où les organismes de loisir pourront réaliser la transformation numérique de leurs opérations et de leur offre d'activités et services, le SAJ pourra être assuré que c'est une opportunité offerte aux jeunes, pendant leur temps de loisir, de se familiariser avec le numérique. Ils pourront ainsi développer leurs compétences dans ce domaine, non seulement utiles, mais dorénavant requises par le milieu du travail et les différentes sphères de la vie.



Conseil québécois sur  
le tabac et la santé

# Dénormaliser l'initiation des jeunes au vapotage

Plan d'action jeunesse | Octobre 2023

# À propos du Conseil québécois sur le tabac et la santé

Un Québec sans tabac. Voilà la vision audacieuse du Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS). Depuis 1976, nous avons parcouru beaucoup de chemin et continuerons de paver la voie en mobilisant et rassemblant les acteurs de divers milieux afin d'enrayer la première cause de mortalité évitable au Québec, le tabagisme. Nous sommes aussi plus engagés que jamais à prévenir la consommation du cannabis et des produits de vapotage chez les jeunes.

Forts de notre victoire historique contre les cigarettières canadiennes dans le cadre du recours collectif CQTS-Blais pour les victimes du tabac du Québec, nous avons soif de dépassement. La santé et le mieux-être de la population du Québec guident rigoureusement nos campagnes sociétales et nos programmes de prévention, de sensibilisation et de cessation. Nous sommes honorés de pouvoir contribuer à l'adoption de changements sains pour notre société et nous nous faisons un devoir de réaliser cette mission avec diligence et bienveillance.

## Introduction

La consultation publique pour l'élaboration du nouveau [Plan d'action jeunesse](#) est une occasion de mettre à jour les actions de prévention prioritaires en matière de prévention du vapotage et du tabagisme auprès des jeunes.

Le CQTS propose de mettre l'accent sur **l'initiation au vapotage des plus jeunes** et considère qu'il s'agit d'une problématique sur laquelle une marge de progression est envisageable.

**Rappel** → **Quels sont les facteurs de risque de l'initiation au vapotage?** Selon la Société canadienne de pédiatrie (SCP), l'initiation au vapotage des jeunes est liée à plusieurs facteurs de risques individuels et environnementaux :

*« De multiples facteurs contribuent à l'usage de produits de vapotage chez les jeunes. Les facteurs de risque individuels incluent l'usage par les camarades, la curiosité, le désir d'expérimenter, la perception que cette pratique n'a pas d'effets nocifs et un usage antérieur de produits du tabac. Les principaux risques environnementaux incluent l'exposition aux campagnes publicitaires sur le vapotage et la facilité d'accès aux produits à faible coût.<sup>1</sup> »*

**La banalisation et la normalisation de l'initiation aux produits de vapotage touche particulièrement les jeunes de 12 à 14 ans pour qui « faire l'essai ou non » du vapotage est confrontant.** Plusieurs subissent la pression des pairs et sont parfois exposés à des contenus attrayants sur les réseaux sociaux, et ce, parfois dès la sixième de l'école primaire.

- Quels sont les déterminants de l'initiation au vapotage ? Comment les identifier et les prévenir?
- Comment décourager les futurs « essayeurs » souvent peu informés et parfois confrontés à la pression des pairs?

→ En explorant ces questionnements et en déposant ce mémoire pour l'Axe 6 – Santé de cette consultation, le CQTS élabore des constats et émet des recommandations pour **dénormaliser l'initiation des plus jeunes au vapotage**.



# Contexte | Le vapotage dès le plus jeune âge

## S'initier à la nicotine à 12 ans

Rappel → Selon l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES), la consommation de produits de vapotage chez les élèves du secondaire a quintuplé entre 2013 et 2019, passant de 4 % à 21 %<sup>2</sup>.

→ Environ **¼ des élèves de secondaire 3 vapotent** et ils sont plus du **⅓ en secondaire 5**.

En plus de cette forte augmentation de la consommation, l'âge d'initiation à la vapoteuse est également préoccupant. Les jeunes sont nombreux à y être confrontés très tôt.

Tableau 1.2

Âge d'initiation à la cigarette électronique selon le sexe, élèves du secondaire, Québec, 2019

	Élèves de 12 ans et plus ayant utilisé une cigarette électronique avant 12 ans	Élèves de 13 ans et plus ayant utilisé une cigarette électronique avant 13 ans	Élèves de 14 ans et plus ayant utilisé une cigarette électronique avant 14 ans	Élèves de 15 ans et plus ayant utilisé une cigarette électronique avant 15 ans	Élèves de 16 ans et plus ayant utilisé une cigarette électronique avant 16 ans	Élèves de 17 ans et plus ayant utilisé une cigarette électronique avant 17 ans
	%					
<b>Total</b>	<b>1,8</b>	<b>6,6</b>	<b>15,1</b>	<b>26,8</b>	<b>43,4</b>	<b>53,1</b>
<b>Sexe</b>						
Garçons	2,3 <sup>a</sup>	7,7 <sup>a</sup>	17,4 <sup>a</sup>	30,2 <sup>a</sup>	43,0	51,2
Filles	1,4 <sup>a</sup>	5,5 <sup>a</sup>	12,7 <sup>a</sup>	23,3 <sup>a</sup>	43,8	55,3

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2019.

Source : ETADJES (2019), page 21

- 1,8 % des élèves âgés de 12 ans ou plus avaient utilisé la vapoteuse **avant leur 12e anniversaire de naissance**.
- Chez les **13 ans et plus** → **7 % l'avaient fait avant d'avoir 13 ans**.
- Chez ceux de 17 ans et plus → **53 % s'étaient initiés à la vapoteuse avant d'avoir 17 ans**.

## Confrontés au vapotage à l'école primaire

L'enjeu de l'initiation au vapotage est également présente **dès le primaire**. C'est ce que confirme l'équipe de prévention du CQTS qui reçoit de plus en plus régulièrement des échos de la part du personnel et des professionnels de la santé œuvrant dans les écoles primaires. Le constat est aussi simple qu'alarmant, **16 demandes d'aide d'écoles primaires** ont été reçues pour l'année scolaire 2022-2023.

Cette situation interpelle sur l'importance d'agir tôt. Rappelons que le Plan québécois de prévention du tabagisme chez les jeunes (2010-2015)<sup>3</sup> suit les recommandations de l'Institut national de la santé publique (INSPQ) – pour les milieux défavorisés – et donne la possibilité d'intervenir sur les problématiques liées au tabagisme dès la sixième année du primaire. Cette recommandation pourrait être aujourd'hui étendue au vapotage.

# Constat | Le risque de dépendance se joue avant l'initiation

## La dépendance est mal comprise et sous-estimée

Comme le souligne l'INSPQ (2017) dans son cadre référence pour des actions intégrées de promotion de la santé et de prévention, l'adolescence est une période ponctuée de passages et d'expérimentations.

*L'adolescence est une période caractérisée par le développement de l'indépendance, l'expérimentation, les préoccupations identitaires et la prise de risques. Elle est marquée par plusieurs passages : la puberté ou le passage de l'enfance à l'adolescence, le passage du cercle familial au cercle des pairs (mise à distance des adultes), le passage du primaire vers le secondaire<sup>4</sup> [...]*

C'est précisément à ces périodes que le **risque d'initiation au vapotage** est le **plus grand**. De fait, la **compréhension de la dépendance** et son **apprentissage** sont des **facteurs clés de la prévention de l'initiation au vapotage**.

→ Les jeunes, y compris ceux qui vapotent, ont de la **difficulté à comprendre la dépendance et la sous-estime**. En effet près des **deux tiers des jeunes qui vapotent** (66 %) se perçoivent comme **peu ou pas du tout dépendants** aux produits de vapotage. Une fausse perception qui se poursuit et grimpe à 75 % chez les 15-24 ans<sup>5</sup>.

→ Précisons que pour bien considérer ces constats, il est nécessaire de **reconnaître qu'il n'est pas facile** :

- de comprendre les mécanismes abstraits de la dépendance;
- d'identifier des perceptions sensorielles et psychologiques sans les expérimenter;
- de les rendre tangibles et concrètes y compris par le biais de métaphores ou d'analogies;
- de reconnaître – pour un jeune qui vapote - sa propre dépendance.

## Le potentiel pour diminuer la pression des pairs

La pression exercée par les pairs est un levier sur lequel il faut agir en priorité, car la marge de progression est importante.

→ Les pairs sont **largement impliqués** dans l'**influence** qu'ils ont sur l'initiation au vapotage.

- **72 %** s'en font **donner par un.e ami.e**

Par ailleurs, ils sont - malgré eux - les **premiers acteurs** de l'**accessibilité** des produits de vapotage.

- **64 %** des jeunes qui vapotent **déclarent** que la plupart ou la totalité de **leurs ami.e.s vapotent aussi**;

# Proposition | Dénormaliser l'initiation est une action prioritaire

## Déplacer la norme sociale et rendre l'initiation moins attractive

Selon l'INSPQ, le principe de dénormalisation peut se définir comme « *une approche visant à changer la norme sociale qui encourage l'usage du tabac, prônée par l'industrie, en modifiant le climat social et le cadre juridique afin que le tabac devienne moins acceptable, moins désirable et moins accessible (Jacques, Hubert et Laguë, 2004).*<sup>6</sup> »

→ En appliquant ces principes au vapotage, le CQTS soutient que **la dénormalisation de l'initiation aux produits de vapotage** est un **gain majeur** devant être intégré au nouveau Plan d'action jeunesse.

Le CQTS présente les recommandations suivantes :

### Recommandation 1 – Parler plus tôt de la dépendance

- **Prioriser** la thématique **dès le secondaire 1** et **dès la sixième année du primaire pour les milieux défavorisés**;
- **Offrir** des contenus clés en main spécifiques à la dépendance à la nicotine pour soutenir les intervenant.e.s.

### Recommandation 2- Outiller pour refuser

- **Préparer** les jeunes aux **situations à risque** par des campagnes dédiées\* sur [EPAV Média](#) et [Brise l'illusion](#)
- **Publiciser** des solutions pour arrêter de vapoter avec [Libair](#) et [Les Groupes Libair](#)

\*Ces campagnes devront être développées et ajoutées aux campagnes existantes.

### Recommandation 3 – Agir sur le climat social

- **Donner** plus de voix aux **70 % des jeunes qui ne vapotent pas**;
- **Déstigmatiser** les jeunes qui vapotent et **les encourager à devenir des ambassadeur.drice.s de prévention** par le biais d'un [Plan génération sans fumée](#).

**La prévention débute avant l'initiation** ↙

## Références

---

- <sup>1</sup> Société canadienne de pédiatrie (2021), [La protection des enfants et des adolescents contre les risques du vapotage](#)
- <sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec (2021), [Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2019](#)
- <sup>3</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux (2010) [Plan québécois de prévention du tabagisme chez les jeunes 2010-2015](#)
- <sup>4</sup> INSPQ (2017), [Le développement des enfants et des adolescents dans une perspective de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire](#)
- <sup>5</sup> INSPQ (2020,) [Le vapotage chez les Québécois : données de l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020](#)
- <sup>6</sup> MSSS (2020), [Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025](#)

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Lavoie

Prénom

Johanne

Titre de civilité

Mme

Fonction

Directrice de l'éducation

Organisation

(si applicable)

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)

Description de l'organisation

(si applicable)

Le CQCM est une coopérative à statut particulier de niveau national. Il est reconnu officiellement par le gouvernement du Québec comme étant l'un des interlocuteurs privilégiés en matière d'économie sociale.

Téléphone

418-905-1021

Courriel

joanne.lavoie@cqcm.coop

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*On pourrait la croire privilégiée : éduquée, branchée, sollicitée par mille opportunités d'emploi et pour entreprendre. Pourtant, la jeunesse québécoise fait face à des enjeux complexes qui ne pourront trouver réponse que par l'union des forces, des habiletés, des intelligences. Dans ce mémoire, nous souhaitons démontrer comment la coopération est une solution d'actualité et avérée aux défis de notre époque, que ce soit en tant que modèle d'affaires, comme stratégie d'apprentissage ou pour former des citoyennes et des citoyens engagés pour demain.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Que le gouvernement favorise une meilleure connaissance de l'entrepreneuriat collectif et des opportunités d'emploi qu'il offre aux jeunes dans toutes les régions du Québec, et ce, notamment par l'enseignement du modèle d'affaires dans les établissements d'enseignement supérieur.*

### Recommandation 2

*Que le gouvernement poursuive son engagement en faveur du développement de l'esprit d'entreprendre dès le plus jeune âge notamment par un appui aux programmes d'éducation à l'entrepreneuriat ayant fait leurs preuves tels que les programmes d'éducation à la coopération et à l'entrepreneuriat coopératif du CQCM.*

### Recommandation 3

*Que le gouvernement assure le financement de programmes qui appuient les projets d'éducation à l'environnement et qui font la promotion des comportements écoresponsables.*

### Recommandation 4

*Que le gouvernement soutienne la relève artistique et la pratique d'activités culturelles en appuyant les organismes œuvrant à faire émerger les talents professionnels et amateurs.*

### Recommandation 5

*Que le gouvernement reconnaisse et encourage le recours à des stratégies éducatives favorisant la différenciation pédagogique telles que la pédagogie coopérative et l'apprentissage coopératif et complexe, et qu'il soutienne les représentations du CQCM pour qu'elles soient enseignées à la formation des maîtres.*

### Recommandation 6

*Que le gouvernement investisse dans l'accessibilité aux soins en matière de santé mentale ainsi que dans la prévention notamment par la promotion et le soutien aux stratégies éducatives, telles que la coopération, permettant aux jeunes d'apprendre à interagir adéquatement et d'être engagé-e-s dans la recherche et la mise en œuvre de solutions favorisant le bien-être et la santé mentale.*

### Recommandation 7

*Que le gouvernement appuie les initiatives de participation citoyenne permettant aux jeunes de contribuer pleinement au développement de leur communauté ainsi que les organisations qui les accompagnent dans cette démarche.*

## Transmission de pièces jointes

# AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Favorisé-e-s par la pénurie de main-d'œuvre, les jeunes auraient tout le loisir de choisir un emploi qui leur offre un équilibre de vie personnelle et professionnelle, ainsi que des défis stimulants. Or, pour Étienne Fouquet, chargé de cours à l'Université de Sherbrooke, qui a fait sa thèse de doctorat sur ce qui motive les milléniaux à rester ou à quitter un emploi, le travail est dorénavant vu par les jeunes comme un enjeu identitaire : « Je suis ce que je fais ». Une étude réalisée conjointement par l'ordre des CHRA et du Conseil du Patronat du Québec en février 2023 révèle aussi que les 16 à 24 ans se démarquent des autres tranches d'âge par l'importance significativement plus élevée qu'ils et elles accordent au fait de travailler pour un-e employeur-e engagé-e. (88 %). Le rapport Gen Z 2022 d'Academos rapporte enfin que les jeunes de la génération Z attachent une grande importance au travail dans leur vie, mais leur carrière est guidée avant tout par la recherche du plaisir et ne prend pas le pas sur leur vie personnelle et leur quête d'épanouissement. De plus, la majorité des répondant-e-s se définissent en tant qu'individu-e-s en se basant principalement sur leurs valeurs, suivies de leurs ambitions et rêves, ainsi que de leurs expériences vécues. Comment répondre à ces besoins exprimés par les jeunes de trouver un emploi qui a du sens, qui a un impact positif sur l'environnement et la communauté, qui correspond à leurs valeurs tout en offrant des conditions de travail adéquates?*

*Les coopératives offrent cette opportunité de participation démocratique en leur permettant de jouer un rôle actif dans la gestion et l'orientation de leur entreprise, ce qui renforce leur sentiment d'appartenance et de contrôle. En outre, les valeurs partagées, telles que la solidarité, l'équité, la transparence et la responsabilité sociale, contribuent à donner un sens au travail des jeunes au sein de ces organisations. En effet, les sept principes coopératifs éduquent les travailleur.euse.s aux règles d'un cadre de travail équitable, démocratique et soucieux du bien-être individuel et collectif. Les valeurs coopératives garantissent quant à elles une sensibilisation aux qualités humaines nécessaires à l'établissement d'un climat social sain et équilibré. De plus, les coopératives offrent la possibilité d'œuvrer dans une organisation qui a un impact positif par la réponse à un besoin d'un groupe d'individus ou de la communauté et ce, dans une multitude de secteurs d'activité.*

*Les opportunités d'emploi se trouvent partout en région. Le télétravail peut également offrir cette possibilité de travailler dans un milieu de vie plus attrayant ou permettant de mieux équilibrer vie personnelle et professionnelle. Afin que les jeunes s'intéressent aux opportunités d'emploi en région, les milieux doivent être attractifs. À cet effet, les régions doivent d'abord offrir des services de proximité suffisants. La mise sur pied de coopératives est une des solutions permettant d'offrir ces services. En effet, les coopératives possèdent un fort potentiel de dynamisation des économies régionales, en offrant d'une part des biens et services pour les communautés, produits alimentaires, logements abordables gérés collectivement par les résident-e-s, soins de santé, services financiers, et d'autre part, des possibilités d'emploi aux populations de ces mêmes communautés. De plus, leur structure de propriété et de gouvernance collective, leur culture inclusive et leurs objectifs spécifiques assurent un engagement envers les régions où elles opèrent, car les coopératives ne peuvent être délocalisées.*

*La contribution des coopératives et des mutuelles au développement économique et social du Québec est un élément distinctif. Le modèle d'affaires coopératif regorge de possibilités pour propulser les entrepreneur-e-s en devenir et même les entreprises actuelles. Il est donc essentiel de mieux le faire connaître et d'intégrer l'enseignement du modèle coopératif dans les établissements d'enseignement supérieur.*

*Recommandation : Que le gouvernement favorise une meilleure connaissance de l'entrepreneuriat collectif et des opportunités d'emploi qu'il offre aux jeunes dans toutes les régions du Québec, et ce, notamment par l'enseignement du modèle d'affaires coopératif dans les établissements d'enseignement supérieur.*



## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Le principal enjeu est celui du besoin d'une relève en entrepreneuriat. Selon l'Indice entrepreneurial québécois 2022 du Réseau mentorat, le contexte démographique et le tissu particulier des entreprises au Québec, fait en grande majorité de PME, apportent son lot d'opportunités de reprises d'entreprises alors qu'un nombre élevé d'entrepreneur-e-s sans plan de relève songent à la retraite. En effet, 58,9 % des propriétaires comptent vendre ou céder leur entreprise d'ici 10 ans et de ce pourcentage, seulement 38,8 % ont un plan de relève. En 2022, c'est un quart des jeunes de 18 à 34 ans ayant l'intention d'entreprendre qui privilégie la reprise/rachat, avec un taux de 26,6 %. Le taux d'intention de reprise le plus élevé de tous les groupes d'âge. Quelle que soit la modalité (créer ou reprendre/racheter une entreprise), une majorité des personnes à cette étape de la chaîne entrepreneuriale indique que les démarches pour entreprendre se font avec d'autres personnes (56,9 %), tout comme c'est le cas à l'étape des intentions (58,5 %), sans différence significative en ce qui a trait à l'âge. Le Global Entrepreneurship Monitor fait aussi état de cette tendance, indiquant que l'entrepreneuriat d'équipe est même plus fort au Québec (57,0 %) que dans le reste du Canada (36,2 %). Devant l'urgence de forger cette culture entrepreneuriale, les programmes proposés par le CQCM proposent une solution adaptée en sensibilisant les jeunes aux opportunités de l'aventure entrepreneuriale et en offrant un espace sécurisé d'expérimentation et de développement des compétences, par un modèle d'affaires basé sur des valeurs et des principes appréciés par la jeunesse.*

*Pour le CQCM, la dimension éducative d'un projet d'entrepreneuriat collectif repose sur sa capacité à faire découvrir à l'élève son profil entrepreneurial, à développer ses caractéristiques et ses habiletés entrepreneuriales tout en favorisant une démarche réflexive dans toutes les étapes du projet.*

*Développer l'esprit d'entreprendre, c'est encourager les jeunes à innover, à mettre en pratique leurs idées, à élargir leur champ d'action, à travailler en équipe et à s'impliquer dans leur communauté. Cela les pousse à identifier les besoins de la communauté et à trouver des solutions novatrices pour créer de la valeur en améliorant la qualité de vie ou la richesse collective (culturelle, écologique, économique, humaine). Depuis près de 20 ans, le CQCM, avec le soutien du Secrétariat à la jeunesse et de ses partenaires, a permis à plus de 70 000 jeunes de découvrir la richesse de l'expérience entrepreneuriale en contexte coopératif, tout en approfondissant leur engagement citoyen, démocratique et local.*

*Recommandation : Que le gouvernement poursuive son engagement en faveur du développement de l'esprit d'entreprendre dès le plus jeune âge notamment par un appui aux programmes d'éducation à l'entrepreneuriat ayant fait leurs preuves tels que les programmes d'éducation à la coopération et à l'entrepreneuriat coopératif du CQCM.*

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Les feux de forêts et les tornades de l'été 2023, les canicules d'automne, le déclin d'espèces comme le caribou forestier ou la crevette nordique, les exemples d'enjeux en matière d'environnement ne font que se multiplier. Selon un article publié dans Le Devoir en juin 2023, une consultation menée auprès de 1 580 jeunes a révélé qu'une majorité s'inquiète des changements climatiques et demande davantage de temps en classe pour aborder les questions environnementales, « un problème critique qui ne reçoit pas assez d'attention ni d'éducation ».*

*Les ODD (objectifs de développement durable) sont inscrites dans l'ADN des coopératives (Alliance coopérative internationale, 2018). Elles sont des lieux particulièrement propices à l'apprentissage du développement durable, par la diffusion de pratiques favorisant l'inclusion, la démocratie et la gouvernance partagée. De nombreuses coops ont vu le jour avec la mission d'éduquer aux enjeux climatiques : Coop Carbone, Coop Sens climat, etc. Une communauté de pratique a été mise en place au CQCM afin de partager les meilleures pratiques en la matière.*

*Les programmes du CQCM quant à eux incitent les jeunes à s'interroger sur leur rôle dans la résolution des problématiques de leur environnement. L'objectif est de cibler un besoin ponctuel ou permanent exprimé par le groupe ou la communauté pour y apporter une réponse collective. Le choix du besoin ciblé est à l'entière appréciation des participant-e-s. Naturellement, les jeunes choisissent un type de projets qui rejoint leurs valeurs et plus souvent qu'autrement, ce sont des projets environnementaux. Des ressources provenant de coopératives et d'organisations œuvrant en environnement et en développement durable, telles que la COOP FA, Oxfam Québec ou la Coopérative pour l'Agriculture de Proximité Écologique (CAPE), sont un précieux apport en offrant aux jeunes leur expertise pour des projets réussis et cohérents.*

*La coopération offre aux jeunes un cadre collaboratif pour agir en faveur de l'environnement. Elle les engage dans des initiatives pratiques, éducatives et de plaidoyer qui les aident à comprendre et à relever les enjeux environnementaux. En travaillant ensemble au sein de projets coopératifs, les jeunes peuvent devenir des agent-e-s du changement positif pour l'environnement.*

*Recommandation : Que le gouvernement assure le financement de programmes qui appuient les projets d'éducation à l'environnement et qui font la promotion des comportements écoresponsables.*

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes?  
Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Dans une étude de juin 2023, l'Office québécois de la langue française a publié de nouvelles données sur les préférences linguistiques et l'utilisation des langues par les jeunes âgés de 18 à 34 ans. Bien que 66 % de ces jeunes préfèrent travailler en français, seulement 53 % d'entre eux déclarent travailler exclusivement en français. À Montréal, cette proportion diminue à 36 %. De plus, l'étude révèle qu'un jeune sur trois utilise à la fois le français et l'anglais au travail, et ce chiffre grimpe à un jeune sur deux sur l'île de Montréal. Un article de La Presse de septembre 2022 révèle que près de la moitié des 643 élèves interrogé-e-s par deux enseignantes de l'École supérieure en Art et technologie des médias (ATM) du cégep de Jonquière ont déclaré ne regarder que des séries ou des films en anglais. Le gouvernement du Québec a injecté près de 20 % du budget alloué à la culture à Télé-Québec, afin de rejoindre les jeunes là où ils et elles sont, c'est-à-dire, sur les plateformes numériques. Comment susciter l'intérêt des jeunes pour le fait français?*

*Parce qu'elles sont ancrées dans leur communauté, les coopératives embauchent les citoyen-ne-s, leur fournissent biens et services, elles peuvent jouer un rôle essentiel dans la valorisation de la langue française et dans la préservation de l'identité culturelle québécoise. De nombreuses coopératives œuvrent dans le secteur des arts et de la culture dont plusieurs créées par des jeunes : Coop Raquette, Coop vidéo de Montréal, Coop Les Faux Monnayeurs, la Jeune COOP Le Bric à Brac, etc. Elles contribuent ainsi à la diffusion de l'art québécois, permettent de mutualiser les ressources pour se faire connaître, administrer sa carrière en cohérence avec ses valeurs, vivre dignement de son art, produire des spectacles d'envergure qui leur ressemblent, etc.*

*Le soutien à la pratique d'activités culturelles chez les jeunes est une priorité, car l'engagement dans des activités culturelles amateurs est souvent le premier pas vers une meilleure compréhension de la culture et sont cruciales pour l'appropriation culturelle. Par exemple, une jeune personne qui participe au théâtre amateur à l'école peut développer un intérêt pour le domaine et peut même envisager une carrière dans la dramaturgie. Les activités parascolaires, comme les projets d'entrepreneuriat coopératif, offrent des opportunités aux jeunes de vivre des expériences culturelles enrichissantes.*

*Les coopératives du secteur des arts et de la culture peuvent jouer un rôle essentiel en partageant leurs connaissances avec les jeunes impliqué-e-s dans des projets culturels. De plus, le modèle coopératif peut répondre aux besoins de la relève artistique, comme le montrent les exemples de projets Jeune COOP en design de mode, en graphisme et en musique. Il est donc suggéré de promouvoir davantage les services d'entrepreneuriat coopératif auprès des établissements collégiaux et d'enseignement supérieur liés aux arts et à la culture, afin de sensibiliser les jeunes à la possibilité de transformer leur passion en carrière artistique au Québec.*

*Recommandation : Que le gouvernement soutienne la relève artistique et la pratique d'activités culturelles en appuyant les organismes œuvrant à faire émerger les talents professionnels et amateurs.*

# AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*La persévérance et la motivation scolaires demeurent un enjeu prioritaire afin que le taux de diplomation et de qualification continue d'augmenter au Québec, et ce, malgré l'attractivité particulière que peut avoir le marché de l'emploi dans le contexte actuel de la pénurie de main-d'œuvre. La proportion des élèves du Québec qui ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans est passée de 72 % en 2011-2012 à 78 % en 2016-2017, mais se situe toujours sous la moyenne canadienne. Ainsi, par rapport aux jeunes des autres provinces et de l'ensemble des pays de l'OCDE, les jeunes du Québec sont plus susceptibles d'obtenir un diplôme ou une qualification du secondaire au cours de leur vie, mais cette obtention se fera après l'âge de 25 ans pour une plus grande proportion d'entre eux. Or, avec les nombreux emplois disponibles, demandant peu de spécialisation, le marché du travail peut devenir une porte de sortie attirante. Il importe donc d'offrir aux jeunes un milieu stimulant favorisant la persévérance et la motivation nécessaires à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification.*

*Rappelons d'abord que la tendance mondiale en matière d'éducation met l'accent particulier sur une vision humaniste : réalisation du potentiel des individus, bien-être individuel et collectif, capacité d'agir des individus, rapports harmonieux de l'être humain avec la planète, objectifs de développement durable, éducation tout au long de la vie. En réponse à cette vision, l'éducation à la coopération et à l'entrepreneuriat coopératif présente plusieurs avantages.*

- Elle contribue au développement de l'identité professionnelle en fonction des valeurs des jeunes qui ont des sources de motivation au travail qui rejoignent les principes et les valeurs coopératives, que ce soit l'intérêt collectif, le développement durable, l'autonomie, le travail en équipe ou la gestion participative;
- Elle développe l'esprit d'entreprendre;
- Elle développe le plein potentiel des étudiant-e-s autant dans une sphère professionnelle que personnelle en misant sur l'inclusion et la diversité d'attentes, de besoins, d'objectifs de formation;
- Elle stimule l'intérêt de la communauté étudiante en répondant à son besoin d'être engagée et active dans la recherche de solution en lien avec les enjeux sociétaux; la coopération et le modèle d'affaire coopératif s'insèrent et s'adaptent dans une multitude de parcours et de cheminement;
- Elle offre de la flexibilité pédagogique à la formation;
- Elle offre également une zone d'exploration pour les étudiant-e-s dont le parcours n'est pas encore défini clairement.

*La pédagogie coopérative et l'apprentissage coopératif et complexe sont des stratégies éducatives qui ont fait leur preuve et offrent des réponses aux enjeux du système éducatif : en permettant de développer des compétences professionnelles du 21<sup>e</sup> siècle que sont la créativité, la pensée critique, la communication et la coopération; en favorisant le transfert des connaissances et l'interdisciplinarité; en apportant une vision englobante de la réussite et de l'évaluation des apprentissages (triangulation des évaluations); en misant sur les aptitudes et compétences menant à une transition plus numérique, verte et inclusive. Ces stratégies devraient donc être incluses à la formation des maîtres.*

*C'est par l'expérimentation d'un projet entrepreneurial reposant sur la pédagogie coopérative et l'apprentissage coopératif et complexe que s'actualisent les compétences de solidarité, de créativité, d'entraide et de persévérance. Par le projet, qu'il soit dans le cursus ou en parascolaire, les jeunes vont faire des choix, se fixer des buts et des objectifs. En situations problématiques, ils et elles se découvrent des qualités et des ressources personnelles pour surmonter les difficultés, ce qui les motive d'autant à atteindre leur but. Enfin, ils et elles vivent une expérience réussie menant au sentiment de fierté, de confiance et d'estime de soi. Et ainsi se développe le goût d'entreprendre, ses études, un voyage, son projet de vie...*

*La participation dans des projets d'entrepreneuriat coopératif de jeunes en cheminement particulier de formation et au parcours de formation axée sur l'emploi offre la possibilité de développer des caractéristiques, des habiletés et des compétences qu'ils et elles n'obtiendraient peut-être pas autrement. Ces programmes qui mènent à une qualification se positionnent alors comme un avantage pour les jeunes s'y inscrivant par rapport à l'intégration immédiate au marché du travail. Au-delà des savoir-faire, ces savoir-être leur permettent de s'intégrer plus facilement en emploi, d'être des travailleur-euse-s qui occupent une place significative dans un marché du travail en pleine évolution.*

*Enfin, il ne faut pas sous-estimer la valeur ajoutée auprès du corps professoral de personnes-ressources formées comme celles de l'équipe éducative du CQCM. Bien qu'on ne puisse les comparer aux aides-enseignant.e.s offrant du soutien pour les tâches non pédagogiques, elles amènent cet apport positif de la coopération entre adultes qui s'inscrit dans les nouvelles formes de développement professionnel misant sur l'agentivité de l'enseignant.e, soit sa capacité d'action volontaire. Tout cela en faveur des jeunes!*

*Recommandation : Que le gouvernement reconnaisse et encourage le recours à des stratégies éducatives favorisant la différenciation pédagogique telles que la pédagogie coopérative et l'apprentissage coopératif et complexe, et qu'il soutienne les représentations du CQCM pour qu'elles soient enseignées à la formation des maîtres.*



## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Selon un article du Journal de Québec du 16 octobre 2023, le nombre de jeunes de 17 ans et moins à qui on prescrit des antidépresseurs a augmenté de 10 % en 2022 malgré la fin de la pandémie, totalisant environ 8 200 prescriptions. Cette tendance est qualifiée de « véritable pandémie d'anxiété et de détresse chez les jeunes et leurs parents » par la pédiatre Dr. Valérie Labbé. En outre, l'étude jeunesse 2023 de la firme Léger indique que les personnes de moins de 40 ans sont de plus en plus affectées par l'augmentation du coût de la vie, avec un sentiment d'impuissance croissant face aux problèmes sociaux (62 % par rapport à 57 % en 2022) et une diminution de leur confiance dans leur capacité à relever les défis de leur époque (41 % contre 47 % en 2022). Le coût élevé des loyers est devenu un problème majeur pour eux, et en réponse, les jeunes ont ajusté leurs habitudes de dépenses, réduisant la fréquentation des restaurants et des bars ainsi que leurs dépenses en activités sportives et de loisirs.*

*Devant cet enjeu majeur de santé mentale, il a été maintes fois répété la nécessité d'assurer l'accessibilité aux soins pour les jeunes souffrant de détresse psychologique. Les coopératives de santé, présentes dans la plupart des régions du Québec, collaborent avec les réseaux publics et institutionnels pour répondre de manière plus efficace aux besoins en constante augmentation, en particulier dans les zones à faible densité démographique. Ces coopératives résultent de l'implication et de la responsabilisation citoyennes, ainsi que de la mobilisation locale. Elles représentent souvent la meilleure, voire la seule, solution pour garantir l'accessibilité aux services de première ligne au sein d'une communauté.*

*Il est également essentiel d'agir en prévention en aidant les jeunes à développer des compétences sociales saines et la coopération apparaît comme un moyen d'apprendre à interagir de manière appropriée. Selon le Conseil supérieur de l'éducation, apprendre à coopérer, à écouter l'autre, à résoudre un conflit de façon pacifique doivent faire l'objet d'un apprentissage systématique pour outiller les élèves au regard du vivre-ensemble.*

*Par ses programmes, le CQCM propose des expériences par lesquelles les jeunes apprennent à collaborer avec diverses personnalités et à gérer l'hétérogénéité au sein d'un groupe, des compétences qui seront utiles dans le monde professionnel. L'apprentissage coopératif et complexe, stratégie pédagogique prônée par le CQCM dans ses programmes, met l'accent sur le respect de soi et des autres, favorise la mixité et inculque aux jeunes l'importance du respect de la diversité et du bien-vivre ensemble.*

*Recommandation : Que le gouvernement investisse dans l'accessibilité aux soins en matière de santé mentale ainsi que dans la prévention notamment par la promotion et le soutien aux stratégies éducatives, telles que la coopération, permettant aux jeunes d'apprendre à interagir adéquatement et d'être engagé-e-s dans la recherche et la mise en œuvre de solutions favorisant le bien-être et la santé mentale.*

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*L'étude jeunesse de Léger 2023 nous apprend qu'en comparaison à l'année dernière, la confiance globale envers les gouvernements, les partis politiques, le système de justice et les entreprises publiques et gouvernementales a diminué de façon significative. La génération Z et les milléniaux rejettent la responsabilisation individuelle. Le changement passe, selon eux, par les communautés de proximité et les gouvernements. Bien que des mécanismes soient mis en place pour susciter la participation citoyenne des jeunes, la présente consultation jeunesse en est un bon exemple, de nombreux obstacles se dressent toujours sur leur engagement : les contraintes de temps, le manque de ressources, l'accessibilité de canaux de participation, la discrimination et l'exclusion de groupes marginalisés, etc. Pour surmonter ces obstacles, il est essentiel de promouvoir l'éducation civique, d'encourager l'implication des jeunes dans la politique et de créer des opportunités significatives de participation citoyenne. De plus, il est important de créer un environnement favorable qui valorise la voix des jeunes et qui les soutient dans leur rôle de citoyen-ne-s actif-ve-s et engagé-e-s.*

*Les coopératives sont des entreprises démocratiques offrant autant d'occasions d'engagement. Le mouvement coopératif et mutualiste québécois est composé d'une multitude d'entreprises de différentes tailles, œuvrant dans divers secteurs d'activité dans toutes les régions du Québec. Un programme spécifique permet d'ailleurs d'expérimenter la gouvernance démocratique. Le Programme Relève des dirigeantes et des dirigeants jumelle des jeunes de 18 à 35 ans et des conseils d'administration (CA) de coopératives et de mutuelles. Les jeunes intègrent les CA sur des postes d'observation avec droit de parole pour une durée d'un an. Ces expériences concrètes sont un tremplin pour les jeunes, pour enrichir leur parcours professionnel, leur engagement citoyen et leur réseau de contacts. En retour, elles permettent aux jeunes de partager leurs compétences et faire entendre leurs voix dans des instances décisionnelles. L'étude financée par le Secrétariat à la jeunesse portant sur la participation des jeunes aux conseils d'administration des entreprises québécoises recommandait d'ailleurs d'appuyer les organismes à but non lucratif et les coopératives dans leur rôle de « porte d'entrée » et d'organe de formation pour les jeunes membres de conseils et la relève.*

*Intervenir tôt dans la vie des jeunes de divers milieux sociaux par une éducation à la citoyenneté à l'école est essentiel pour développer le goût de l'engagement et le pouvoir d'agir. Les expériences d'entrepreneuriat coopératif offrent ces opportunités pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires en vue de résoudre les problèmes qui les concernent. Elles les aident à prendre conscience de leur environnement et de leur potentiel d'action tant individuel que de groupe. Elles favorisent ainsi l'éducation à la citoyenneté en créant un espace de partage, d'implication et de développement personnel et collectif.*

*Recommandation : Que le gouvernement appuie les initiatives de participation citoyenne permettant aux jeunes de participer pleinement au développement de leur communauté ainsi que les organisations qui les accompagnent dans cette démarche.*

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

*Comme mentionné à l'enjeu de l'emploi, pour favoriser la mobilité des jeunes, les territoires doivent être en mesure d'offrir les services essentiels : logement, alimentation, services de garde, etc., des services pour lesquels les coopératives peuvent être mises à contribution.*

*Dans un autre ordre d'idée, la curiosité et la soif d'apprendre sont choisies en troisième position des valeurs importantes des jeunes en considération de leur choix de carrière en 2022 (Rapport GenZ, Academos). En valorisant la culture de l'apprentissage, par la reconnaissance des expériences vécues à l'étranger par exemple, pourrait favoriser une certaine mobilité des jeunes. Offrir des occasions d'agir pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations plus démunies, comme les missions réalisées par SOCODEVI, sont aussi des moyens de favoriser la mobilité de ces jeunes qui veulent constater de façon concrète le résultat de leurs efforts.*

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

*Il a été présenté tout au long de ce mémoire un argumentaire démontrant la pertinence d'offrir aux jeunes des expériences leur permettant de développer ce lien social pouvant atténuer les effets négatifs des technologies et de l'intelligence artificielle tout en renforçant le bien-être émotionnel des jeunes.*

# AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

*À nouveau, il est essentiel de faire vivre des expériences aux jeunes, les mettre en situation réelle pour donner du sens aux apprentissages. Des coopératives comme Desjardins ont développé une multitude d'outils liés à la gestion des finances personnelles. Utilisés dans un projet qui intéresse et mobilise les jeunes, ces outils seraient davantage connus et utilisés.*

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Nous aimerions léguer un Québec accessible en transport en commun, qui mise sur les énergies vertes, le développement durable, l'économie sociale et où les inégalités sociales sont réduites au maximum. Un Québec inclusif qui reconnaît le racisme systémique et qui fait des actions concrètes pour intégrer la diversité dans tous les aspects de la société québécoise. Notre Québec est ouvert, audacieux, avant-gardiste, socialement et écologiquement responsable et à la fine pointe des avancées technologiques.*

*Le défi principal du ministre responsable de la Jeunesse est sa capacité à mobiliser les jeunes, de toutes les régions et de tous les âges, pour qu'ils et elles se sentent impliqué-e-s dans leur milieu de vie et aient envie de faire entendre leurs voix. Pour y parvenir, il faut trouver des moyens concrets et rassembleurs pour résoudre les problématiques de la jeunesse à tous les paliers gouvernementaux. De plus, il est nécessaire de démontrer que les autorités gouvernementales sont véritablement engagées à travailler avec les jeunes, en les écoutant et en les considérant. Il faut également sensibiliser la jeunesse à développer sa confiance en soi, à exploiter son plein potentiel et l'encourager à participer activement à la société, et cela quelle qu'elle soit. Enfin, il est important d'établir des stratégies inclusives et de rendre compte de la situation des jeunes dans l'ensemble du Québec en considérant leurs besoins hétérogènes.*

*Nous conseillons aux jeunes de cultiver le sens de l'engagement car ils et elles ont le pouvoir de changer les choses! De faire preuve d'ouverture, d'accepter et d'intégrer les autres dans le respect, la tolérance et la solidarité. De se faire confiance et de faire confiance. Tout cela, par l'expérimentation dans des projets qu'ils et elles choisissent pour le mieux-être collectif.*

*Bien que nous anticipions une jeunesse toujours quelque peu anxieuse, nous la voyons entreprenante, capable de prendre action, de changer les choses. Elle est ouverte sur le monde, pacifiste, résiliente, innovante, engagée. Elle est aussi scolarisée, éduquée et contribue sur le marché du travail. Enfin, la jeunesse est en quête de sens et d'équilibre.*



# AUTRES COMMENTAIRES

## Sources:

Academos en collaboration avec Desjardins, GEN Z Comprendre les aspirations professionnelles des jeunes en 2022, Rapport, <https://academos.lpages.co/aspirations-professionnelles-gen-z/>

Alliance coopérative internationale, Journée des coopératives 2023 : Partout dans le monde les coopératives montrent que le développement durable est inscrit dans leur ADN, 4 juillet 2023, consulté à <https://www.ica.coop/fr/presse/actualites/journee-cooperatives-2023-partout-monde-cooperatives-montrent-developpement>

BÉDARD, Jean, et al., La participation des jeunes aux conseils d'administration des entreprises québécoises, consulté à <https://sites.fsa.ulaval.ca/www4/document/recherche/rapport-jeunes-conseil-administration-entreprises-quebec.pdf>

CQCM, Mémoire déposé dans le cadre des Rendez-vous pour la réussite éducative : L'éducation au-delà de la pandémie, mai 2021, [https://www.cqcm.coop/site/assets/files/2193/memoire-reussite-educative\\_cqcm.pdf](https://www.cqcm.coop/site/assets/files/2193/memoire-reussite-educative_cqcm.pdf)

Conseil supérieur de l'éducation, Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5e année du secondaire, p. 54, <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2017/10/50-0500-AV-ecole-riche-eleves.pdf>

Institut de la statistique du Québec, Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans 1996 à 2018, Édition 2019, mise à jour, consulté à <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/regard-statistique-sur-la-jeunesse-etat-et-evolution-de-la-situation-des-quebecois-ages-de-15-a-29-ans-1996-a-2018-edition-2019.pdf>

Institut international des coopératives Alphonse-et-Dorimène-Desjardins de HEC Montréal, À la découverte de l'économie circulaire et du modèle coopératif, Automne 2022, consulté à <https://institutcoop.hec.ca/actualites/a-la-decouverte-de-leconomie-circulaire-et-du-modele-cooperatif/>

LAFERRIERE, Thérèse, et autres, L'apport des programmes Jeune COOP et Ensemble vers la réussite dans les écoles du Québec : Rapport d'évaluation, Québec, CTREQ, 2014

Le Devoir, Les élèves québécois demandent qu'on leur parle davantage d'environnement, 17 avril 2023, consulté à <https://www.ledevoir.com/societe/education/789246/education-les-eleves-quebecois-demandent-qu-on-leur-parle-davantage-d-environnement>,

La Presse +, Véro qui?, 24 septembre 2022, [https://plus.lapresse.ca/screens/e3e500b2-bea7-454d-99fe-72c6b0369fc8%7C\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/e3e500b2-bea7-454d-99fe-72c6b0369fc8%7C_0.html)

La Presse.ca, Culture : priorité au jeune public et au contenu numérique, 21 mars 2023, consulté à <https://www.lapresse.ca/arts/2023-03-21/budget-2023-2024/culture-priorite-au-jeune-public-et-au-contenu-numerique.php#:~:text=Pr%C3%A8s%20de%2020%20%25%20du%20budget,promotion%20du%20contenu%20culturel%20num%C3%A9rique>

Léger, Étude jeunesse, Être un jeunes en 2023, téléchargé à <https://leger360.com/fr/services/leger/jeunesse/>

Léger, Étude sur la distinction des jeunes travailleurs auprès de la population active, Rapport préparé pour le CPQ et l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, 2023, téléchargé à <https://carrefourrh.org/ressources/sondages/2023/05/recrutement-et-retention-16-34-ans>

Le Journal de Québec, Toujours plus d'antidépresseurs chez les jeunes, 16 octobre 2023, consulté à <https://www.journaldequebec.com/2023/10/07/toujours-plus-dantidepresseurs-chez-les-jeunes>

MARTIN, André, et autres, Sens et pertinence de la coopération: un défi d'éducation, collectif pour l'éducation à la coopération, Québec, Groupe Fides, 2012

Office québécois de la langue française, Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 2, Langue du travail, 2023, téléchargé à [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/EtudeLangueTravail\\_Fascicule2.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/EtudeLangueTravail_Fascicule2.pdf)

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES), La conception universelle de l'apprentissage (Universal Design) et sa mise en œuvre, Enjeux – 2.2, 2013, Université du Québec, téléchargé à [https://www.academia.edu/5091271/La\\_conception\\_universelle\\_de\\_lapprentissage\\_et\\_sa\\_mise\\_en\\_oeuvre](https://www.academia.edu/5091271/La_conception_universelle_de_lapprentissage_et_sa_mise_en_oeuvre)

Réseau Mentorat, L'Indice entrepreneurial québécois 2022 du Réseau Mentorat est présenté par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec ainsi que par les partenaires majeurs suivants : la Banque Nationale, la Caisse de dépôt et placement du Québec, Familles en affaires – HEC Montréal, l'Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale – HEC Montréal et l'Ordre des CPA du Québec. L'Indice 2022 est réalisé en partenariat avec le Centre de transfert d'entreprise du Québec, Evol et Léger. 2023, téléchargé à <https://indiceentrepreneurialqc.com/indice-2022/>

Revue Pédagogie collégiale, automne 2022, vol 36 no1, consulté à <https://fr.calameo.com/aqpc/read/006737414e1e34e2c84da>

St-Jean, É. et M. Duhamel (2022), Situation de l'activité entrepreneuriale québécoise : rapport 2021 du Global Entrepreneurship Monitor, Institut de recherche sur les PME, Université du Québec à Trois-Rivières (Canada) consulté à [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC5864/O0004672163\\_Rapport\\_GEM\\_QC\\_2021\\_final.pdf](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC5864/O0004672163_Rapport_GEM_QC_2021_final.pdf)



UNESCO, *Ce qu'il faut savoir sur les compétences pour le travail et la vie*, consulté à <https://www.unesco.org/fr/skills-work-life/need-know#:~:text=Selon%20l'UNESCO%2C%20les%20comp%C3%A9tences,g%C3%A9n%C3%A9ralement%20utiles%20pour%20les%20apprenants>

UNESCO, *Transforming technical and vocational education and training for successful and just transitions: UNESCO strategy 2022-2029*, consulté à [https://en.unesco.org/sites/default/files/unesco-strategy-for-tvet\\_2022-2029-discussion-document-en.pdf](https://en.unesco.org/sites/default/files/unesco-strategy-for-tvet_2022-2029-discussion-document-en.pdf)

# CULTURE BAS • SAINT • LAURENT

---

**Consultation pour la jeunesse : Ta voix. Ton Québec.**

**Mémoire présenté par :  
Culture Bas-Saint-Laurent, membre du Réseau des conseils régionaux de la  
culture du Québec.**

**25 octobre 2023**



## **TABLE DES MATIÈRES :**

1. Présentation
2. Mise en contexte
3. Axes d'interventions et culture et recommandations

## **1. PRÉSENTATION**

### **Culture Bas-Saint-Laurent**

Culture Bas-Saint-Laurent est un organisme de regroupement qui a pour mission d'œuvrer au développement et au rayonnement du milieu culturel bas-laurentien par de la formation, de l'accompagnement, de la promotion, de la veille, de la concertation et de la représentation dans une perspective de développement durable.

### **Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec**

L'organisme est membre du Réseau des conseils régionaux du Québec. Les conseils régionaux de la culture regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les conseils de la culture favorisent le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. Ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région. Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les conseils régionaux de la culture interagissent avec les instances municipales et régionales pour le développement des arts et de la culture sur leur territoire.

## **2. MISE EN CONTEXTE**

*Plusieurs études démontrent que la culture joue un rôle clé dans le développement des jeunes notamment sur le plan de la réussite scolaire.*

*Bien conscient de ces retombées importantes pour les jeunes du Québec, le Réseau des conseils régionaux de la culture a entrepris une démarche il y a dix ans pour favoriser la citoyenneté culturelle des jeunes en tenant des forums dans chacune des régions du Québec.*

*Un forum national a aussi été organisé et a mobilisé un grand nombre de partenaires de la société civile et du gouvernement.*

*Le Réseau a aussi travaillé avec Christian Poirier de l'INRS sur deux études sur la participation culturelle des jeunes, à Montréal puis en région.*

### **La citoyenneté culturelle des jeunes**

Le concept de citoyenneté culturelle a quant à lui germé dans la tête du sociologue britannique Raymond Williams. Au Québec, l'idée a été développée par le chercheur Christian Poirier de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

La citoyenneté culturelle contribue à la construction identitaire ainsi qu'à la rencontre et aux interactions avec « autre » que soi, elle ouvre au dialogue. Elle permet une ouverture vers les sphères publiques et politiques. Elle conçoit la culture comme vecteur de lien social. Elle met à l'avant-scène les citoyen.nes comme des acteurs.trices culturel.les, des créateurs.trices. Tout cela se reflète à l'heure actuelle dans la réalité numérique, de plus en plus présente, voire omniprésente dans le cas des jeunes.

### **Freins à la participation culturelle, constats tirés de l'étude de l'INRS**

« Une offre culturelle estimée inadéquate en termes d'équipements culturels ou qui est associée à des problèmes de communication de celle-ci, spécifiquement auprès des jeunes, est un segment narratif important.

Le regard des autres, lié à la confiance en soi, pointe l'importance que les jeunes accordent au jugement d'autrui et à ce que les autres pensent concernant ce qu'ils sont et ce qu'ils font sur le plan culturel. Ces éléments constituent ici des empêchements, voire des obstacles.

La temporalité, éminemment subjective, s'exprime de différentes façons, qu'il s'agisse de la concurrence d'activités extra-culturelles, au premier chef le temps scolaire ou, au sein du champ culturel, d'un

investissement intensif dans une ou plusieurs pratiques culturelles; le manque de temps est alors fréquemment vécu chez les personnes les plus actives culturellement parlant.

Obstacle « direct » pour certains, ayant donc des répercussions significatives dans le développement de leur profil de participation culturelle, les ressources financières agissent comme frein un peu plus distant pour d'autres, un peu à la façon du rapport de certain.e.s à la temporalité : la personne en manque fréquemment parce qu'elle est déjà très active culturellement parlant et qu'elle souhaiterait en réaliser davantage. Il s'agit en outre d'un manque de ressources plutôt qu'une question de coûts d'accès à des activités (lieux culturels), quoique cet aspect ait également été relevé.

Le cadre scolaire apparaît de façon indirecte chez certain.e.s, en raison du temps qu'il occupe dans le calendrier des jeunes. Il peut toutefois, à l'opposé, être habilitant.

La distance géographique et le transport, rejoignant la question des déplacements, sont parfois évoqués.

Trois autres segments narratifs sont enfin exprimés, à savoir la famille (« dérangeante » ou offrant un cadre peu propice), l'équipement (manquant ou inadéquat) et l'occupation d'un emploi entraînant une diminution des ressources temporelles. »

### **Impacts de la démarche**

Depuis ce temps, nous avons constaté que le concept a percolé et de nombreuses initiatives ont émergé permettant aux jeunes du Québec d'être davantage en contact avec notre culture.

- Plusieurs initiatives régionales portées par les CRC
- Passeurs culturels
- Investissements du CALQ
- Introduction d'un objectif du MCC dans les EDC
- Animation de plusieurs comités culture/éducation



### **3. AXES D'INTERVENTIONS ET CULTURE ET RECOMMANDATIONS**

Le Plan d'action jeunesse du Québec soutient actuellement une grande diversité de projets, de programmes et d'initiatives afin d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie. Ce plan vise à offrir des milieux de vie stimulants, sains et sécuritaires et à soutenir les jeunes dans leurs apprentissages et leurs projets de vie. Il se déploie selon les sept axes d'intervention suivants : emploi, entrepreneuriat, environnement, culture, éducation, santé et citoyenneté.

Puisque la culture est transversale pour l'ensemble de ces axes, voici les recommandations de Culture Bas-Saint-Laurent :

---

#### **Recommandation 1**

**Valoriser et soutenir l'équité d'accès pour tous les jeunes à des activités culturelles de qualité et variées et ce, peu importe leur contexte socioéconomique et leur milieu de vie.**

1.1 Les arts et la culture sont un levier incontournable pour préserver la santé mentale des jeunes, pour qu'ils puissent s'épanouir, définir leur identité, s'enraciner, s'exprimer et tisser des liens avec les autres. C'est une question d'équité et d'inclusion sociale. Malheureusement, cet accès est encore inéquitable. Par exemple, au Bas-Saint-Laurent, l'étendue du territoire complexifie l'accès à certaines pratiques, plus particulièrement si elles sont collectives (danse, théâtre). Il faut parfois un déplacement en voiture de plus de 45 minutes pour avoir accès à un organisme culturel sur des territoires non desservis par le transport en commun. Culture Bas-Saint-Laurent travaille déjà avec les partenaires de services auprès des jeunes, mais pourrait, tout comme l'ensemble des conseils de la culture, avoir un mandat clair au service de l'emploi, de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de la citoyenneté culturelle.

---

#### **Recommandation 2**

**Valoriser le développement d'une citoyenneté culturelle des jeunes**

2.1 Depuis 2011, le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec s'investit dans la démarche nationale de citoyenneté culturelle pour une reconnaissance du rôle fondamental des arts, de la culture et de la créativité dans le développement personnel, social et citoyen.

Nous souhaitons organiser des états généraux pour mesurer le chemin parcouru et identifier, avec les partenaires de la société civile et les partenaires gouvernementaux, les principaux chantiers à travailler dans le futur.

Mais déjà dans le plan d'action que nous avons élaboré, il y a plusieurs éléments qui ont encore une grande pertinence et que nous aurions besoin de réaliser. Pour nous, il est essentiel de donner aux régions les moyens d'identifier et de mettre en œuvre des actions adaptées à la réalité territoriale, afin que les jeunes du Québec soient de plus en plus en contact avec notre culture et qu'ils aient une vie culturelle active.

### **Objectifs stratégiques**

- 1 : Intégrer le développement de la créativité par les arts et la culture aux saines habitudes de vie.
- 2 : Favoriser la participation de tous les jeunes.
- 3 : Donner une juste place aux arts et à la culture dans les milieux d'apprentissage.
- 4 : Mieux travailler ensemble - réseautage et partenariats.
- 5 : Investir dans la citoyenneté culturelle des jeunes.

Concrètement, il faut donner aux intervenants des régions le moyen de se concerter, de se mobiliser et d'agir dans des plans d'action régionalisés en fonction de la réalité du territoire pour **minimiser et éliminer les freins** à la pleine participation culturelle des jeunes.

Pour en savoir plus sur cette démarche :

<https://www.culturebsl.ca/grands-projets/citoyennete-culturelle/>

---

### **Recommandation 3**

**Permettre une plus grande adaptabilité et une facilitation de l'accès aux différents programmes permettant les rapprochements entre la culture et l'éducation.**

3.1 Envisager une gestion régionale des sommes liés aux différents programmes en culture et éducation.

Jusqu'à la fermeture des directions régionales du ministère de l'éducation en région, les enveloppes en culture éducation étaient gérées par un comité composé de la direction régionale du ministère de l'éducation, de la direction régionale du ministère de la culture et de Culture Bas-Saint-Laurent. Cette formule permettait d'adapter la gestion aux réalités territoriales et de diminuer de manière significative les frais de transport, mais aussi les pertes financières causées par un accès inéquitable aux ressources pourtant si précieuses de ces programmes. Par exemple, nous pouvions contribuer à faciliter la circulation d'une troupe de théâtre professionnelle en milieux ruraux pour plusieurs écoles en diminuant ainsi les frais de transport et en augmentant l'accès à un plus grand nombre de jeunes.

La direction régionale du ministère de la Culture et des Communications, en partenariat avec Culture Bas-Saint-Laurent, auraient l'expertise pour mener à bien cette recommandation et diminuer les désengagements régionaux des programmes de financement concernés.

---

#### **Recommandation 4**

#### **Soutenir l'adaptation de l'offre culturelle aux réalités territoriales et développer l'offre de proximité en valorisant l'action locale et la relève en arts et culture.**

4.1 Poursuivre le développement du réseau de lieux accessibles à proximité, aux artistes, dans le cadre du projet ACTE Culture (pour l'amélioration des conditions de pratique en arts et culture au Bas-Saint-Laurent)

Actif depuis 2020, le projet ACTE-culture vise à rassembler la communauté des professionnel.le.s en arts et culture au Bas-Saint-Laurent pour réfléchir et agir de façon collective à l'amélioration des conditions de travail et de pratique des artistes, travailleurs et travailleuses en culture de la région.

Dans le cadre de cette démarche, les artistes de la relève ont souligné le besoin prioritaire d'avoir un accès à faible coût à des espaces de pratique à proximité, particulièrement dans les communautés plus rurales ou en milieu urbain dans un contexte de crise du logement. Le chantier espace collaboratif permet de développer un accès gratuit et simple à des lieux sous-utilisés sur le territoire. Un espace de pratique a été ouvert dans un quartier périphérique de Rimouski en septembre dernier et d'autres sont à venir. L'intention est de créer un réseau de lieux accessibles qui pourraient contribuer à la vitalité des communautés et au développement d'une citoyenneté culturelle sur tout le territoire.

Pour en savoir plus sur ACTE-culture :

<https://www.culturebsl.ca/grands-projets/acte-culture/>

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Eric

Prénom

Gagnon

Titre de civilité

M.

Fonction

Agent de développement des communautés par la culture

Organisation

(si applicable)

Culture Côte-Nord

Description de l'organisation

(si applicable)

Culture Côte-Nord a pour mission de promouvoir et développer l'unicité culturelle nord-côtière en ralliant les passionné.e.s qui œuvrent à sa vitalité.

Téléphone

418-296-1450

Courriel



# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*La culture fait partie intégrante de la constitution de l'identité des jeunes et favorise leur participation citoyenne, ce qui est résumé par le concept de citoyenneté culturelle. Sans oblitérer les enjeux d'accès et de consommation de produits culturels ainsi que la professionnalisation des milieux de pratiques, il est important d'assurer un continuum d'intervention entre le loisir culturel, pratiqué pour le plaisir, et le développement de compétences de participation culturelle chez les jeunes. Autrement dit, leur permettre de s'approprier les moyens de création, de production et de diffusion culturelles, leur permettant ainsi de devenir des acteurs culturels et des citoyens engagés.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Des mesures gouvernementales qui visent la mise en place d'accompagnement et d'intervention en citoyenneté culturelle.*

### Recommandation 2

*Assurer le continuum de service entre les mesures, programmes et organisations qui adressent le loisir culturel et ceux qui favorisent la professionnalisation des artistes et des travailleurs culturels.*

### Recommandation 3

*Favoriser l'émergence et la diffusion des propositions culturelles dites "alternatives" québécoises.*

### Recommandation 4

*Développer les compétences des enseignants et des professionnels des écoles quant à l'intégration de la dimension culturelle à l'école, dans l'enseignement et les apprentissages des jeunes.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*ENJEU PRIORITAIRE : La participation culturelle des jeunes.*

*Historiquement, les politiques publiques ont navigué entre deux grands principes directeurs. D'un côté, la démocratisation culturelle qui favorise l'accès à la culture par la mise en place de différents mécanismes qui adresse les barrières de consommation et d'interprétation des œuvres et objet de la culture. De l'autre côté, la démocratie culturelle qui favorise la participation des citoyens à la culture en leur permettant de devenir des acteurs et producteurs de culture. Bien que ces deux grands principes directeurs s'incarnent dans plusieurs mesures gouvernementales actuelles, les mécanismes favorisant la démocratie et la participation culturelle demeurent encore sous-représentés dans le champ de l'action culturelle. De plus, nous constatons que ces actions peinent à intégrer les milieux de pratique et les différentes organisations qui désirent utiliser la culture comme moyen d'intervention. Ces difficultés sont liées à un manque de connaissance et de compétence de la part des intervenants terrain ainsi qu'un manque de cadre de références en la matière.*

*Ainsi, il est nécessaire de mieux structurer les actions favorisant la participation culturelle afin de permettre aux jeunes de s'approprier les moyens de créations, de production et de diffusion culturelle. Des mesures et des programmes structurants doivent être mis en place afin que les milieux de pratiques puissent intervenir en ce sens. Pour ce faire, il est pertinent d'assurer un continuum de service entre le loisir culturel et l'acquisition de compétence artistique et culturelle. Pour le moment, les mesures favorisant l'acquisition de compétences sont prioritairement réservées aux artistes professionnels ou de la relève ainsi qu'aux travailleurs culturels établis. L'accompagnement pour les amateurs qui désirent développer leur compétence est quasi inexistant.*

*Depuis quelques années, nous avons vu l'apparition des mesures liées au loisir culturel. Ces actions sont bien évidemment essentielles dans le grand champ de l'action culturelle. Il est maintenant nécessaire d'assurer un continuum d'intervention et de service afin de permettre le passage du loisir, d'une pratique visant le plaisir pour la personne, à la participation culturelle.*

*DEUXIÈME ENJEU : L'intégration de la dimension culturelle à l'école.*

*Bien que le référentiel sur les compétences professionnelles en enseignement confirme que la première compétence de l'enseignant est d'agir en tant que médiateur d'élément de la culture, force est de constater que la culture peine à intégrer les écoles, du moins comme tel qu'énoncé dans le document ministériel «L'intégration de la dimension culturelle à l'école». Selon ce document, les éléments de la culture ainsi que les différentes activités artistiques proposées en classe doivent soutenir l'enseignement et l'apprentissage des compétences menant à la réussite éducative. Toutefois, il est nécessaire d'offrir davantage d'accompagnement aux enseignants afin de bien maîtriser ce rôle tout en leur permettant de développer leur rôle de passeur et médiateur culturel.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

## AUTRES COMMENTAIRES

---





C Y B E R C A P

# Mémoire déposé dans le cadre de la Consultation pour la jeunesse : Ta voix. Ton Québec.

PRÉSENTÉ AU

SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE DU QUÉBEC

24 OCTOBRE 2023

Source d'inspiration tant chez nous qu'à l'international, CyberCap est le premier incubateur numérique au Québec à œuvrer autant en persévérance et réussite scolaire qu'en raccrochage afin d'aider les jeunes à trouver leur place dans la société. CyberCap utilise le numérique comme vecteur de motivation pour améliorer la situation personnelle, sociale, scolaire et professionnelle des jeunes.

Depuis 23 ans, c'est par l'innovation sociale et technologique créée dans la découverte des métiers et des outils numériques, en misant sur les aptitudes de chacune et chacun, que CyberCap accompagne une jeunesse au parcours parfois atypique dans le développement de son plein potentiel.

C'est donc avec le souhait de participer activement à la réalisation d'une vision commune inscrite à la *Politique québécoise de la jeunesse 2030* du gouvernement du Québec et de son futur *Plan d'action* que CyberCap propose dans ce mémoire différentes pistes de solution en vue d'aider les jeunes Québécoises et Québécois à accélérer les multiples transitions auxquelles ils sont soumis de l'enfance à l'âge adulte, afin qu'ils aient en main toutes les chances de réussir leur autonomie.

## 1- Emploi

Sachant que 85 % des emplois qui existeront en 2030 n'ont pas encore été inventés<sup>1</sup> et face à l'accélération des transformations technologiques, il est essentiel de préparer les jeunes à réussir dans un monde du travail de plus en plus numérique où les compétences de base en littératie numérique et en numératie demandent à être maîtrisées.

Il importe également d'inclure tous les jeunes en leur offrant une égalité des chances dans l'accès aux opportunités offertes par les outils du numérique.

Ainsi, CyberCap suggère d'encourager les programmes d'intégration socioprofessionnelle qui révolutionnent l'acquisition de connaissances en mettant l'accent sur les compétences, où il y a valorisation du parcours plutôt que des critères académiques, reconnaissant ainsi la diversité des chemins menant à la compétence.

De plus, étant donné la rareté de la main-d'œuvre, CyberCap croit important de collaborer avec les organismes et les entreprises locales pour créer des opportunités pour les jeunes. À titre d'exemple,

---

<sup>1</sup> "Emerging technologies' impact on society & work in 2030", Institute for the Future for Dell Technologies, 2017

nous établissons des partenariats avec des entreprises et offrons des stages ou du mentorat à nos participant(e)s en insertion socioprofessionnelle. Ces collaborations les aident à acquérir une expérience professionnelle précieuse et à établir des contacts dans le monde du travail.

Enfin, compte tenu de l'intérêt croissant des jeunes pour la flexibilité et le télétravail, CyberCap suggère d'intégrer des ateliers et des ressources visant à aider les jeunes à gérer efficacement leur vie professionnelle et personnelle. Cela peut inclure des séances sur la gestion du stress, l'organisation du temps et des conseils sur la conciliation travail-famille. En aidant les jeunes à trouver un équilibre sain entre leurs responsabilités professionnelles et personnelles, nous renforcerons leur bien-être et leur capacité à réussir sur le marché du travail.

#### **RECOMMANDATION 1**

Concevoir et/ou soutenir des programmes en intégration socioprofessionnelle inclusifs et adaptés aux besoins spécifiques des jeunes.

## 2- Entrepreneuriat

Selon l'étude jeunesse *Être un jeune en 2023*<sup>2</sup>, face à l'avenir, les jeunes québécois(e)s se montrent significativement plus inquiet(e)s que les jeunes des autres provinces canadiennes. 80% des Québécois(e)s, de la génération Z ou milléniaux, ne croient pas que la situation économique va s'améliorer contre 72% ailleurs au pays. Les membres des plus jeunes générations n'ont pas l'impression que l'avenir sera forcément plus lumineux.

C'est pourquoi il est nécessaire de rendre l'expérience positive en proposant à la jeune relève d'expérimenter l'entrepreneuriat tant en milieux scolaires qu'en milieux communautaires en soutenant la réalisation de projets d'investissements privés-publics, avec l'appui des organismes de développement économique locaux.

Aussi, permettre aux écoles de diffuser des activités en exploration des métiers, notamment en ce qui a trait aux métiers du numérique. Combinées à des témoignages et du mentorat en création numérique, ces activités peuvent créer l'étincelle qui favorisera l'innovation et la découverte auprès de la jeunesse et par la même occasion, l'envie d'entreprendre.

Enfin, pour soutenir les jeunes au parcours atypique ou qui souhaitent apprendre différemment, créer davantage d'incubateurs en exploration / entrepreneuriat numérique qui leur permettront d'explorer avec d'autres jeunes partageant des passions communes en étant accompagnés d'expertises dans le domaine.

### RECOMMANDATION 2

Créer davantage d'incubateurs en exploration / entrepreneuriat numérique qui permettront aux jeunes partageant des passions communes d'être accompagnés d'expertises dans le domaine.

---

<sup>2</sup> « Être un jeune en 2023 », imaginée par Léger Marketing, 2023

### 3- Environnement

Les défis environnementaux actuels ont fait l'objet d'un intérêt croissant chez les jeunes, qui veulent un avenir prospère et durable. C'est pourquoi il est urgent d'adopter un plan d'adaptation aux changements climatiques.

Sachant que les technologies du numérique combinées aux technologies d'autres domaines d'activités sont parmi les plus prometteuses pour l'humanité (ex. : Les serres connectées, grand gagnant du Prix en littératie numérique jeunesse 2023), il convient d'intensifier l'intérêt des jeunes pour les carrières en sciences, technologies, innovation et mathématiques, en particulier auprès des jeunes filles, par des projets novateurs et intéressants.

Des mouvements d'équité numérique de genre, tel que le mouvement montréalais Les filles et le code de Concertation Montréal et des initiatives comme la Tournée des Cafés numérique dans les communautés autochtones de Printemps numériques nous apparaissent également des vecteurs d'intérêt pour élaborer de nouvelles avenues en développement durable.

Explorer de nouvelles avenues avec la participation de groupes ciblés, en portant une attention particulière aux réalités vécues par ceux et celles qui vivent plusieurs discriminations imbriquées, pourrait accélérer le développement en vue d'expérimenter de nouvelles pratiques liées, à titre d'exemple, à la sobriété numérique.

#### **RECOMMANDATION 3**

Intensifier l'intérêt des jeunes pour les carrières en sciences, technologie, innovation et mathématiques en portant une attention particulière aux réalités vécues par ceux et celles qui vivent plusieurs discriminations imbriquées.

## 4- Culture

L'apport du numérique au domaine de la culture québécoise est significatif, entre autres en ce qui a trait aux développements des secteurs d'activité, de l'animation, du jeu vidéo et du cinéma.

La création numérique a permis d'élargir la portée de l'expression culturelle en offrant de nouvelles plateformes pour les artistes, écrivains et créateurs québécois. Les médias sociaux, les blogs, les plateformes de streaming et les outils de création numérique ont ouvert des opportunités pour partager la culture québécoise avec un public intéressé.

Jusqu'à présent et malgré quelques ajustements à parfaire, le numérique facilite l'accès à des œuvres littéraires, cinématographiques et musicales québécoises, contribuant ainsi à leur diffusion à l'échelle internationale.

C'est pourquoi il semble adéquat de poursuivre la numérisation des médias québécois, telle que celle entreprise à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Il pourrait être adroit d'inclure dans les programmes scolaires et parascolaires ou dans des programmes en insertion socioprofessionnelle destinés aux jeunes, des activités en création numérique combinée à une démarche d'enregistrement et de dépôt d'œuvres numériques. Cet apprentissage présente comme intérêt de combiner une démarche artistique à une démarche administrative, régulièrement liée dans le domaine des droits d'auteurs.

CyberCap soutient le gouvernement du Québec dans l'élaboration d'un passeport culturel numérique qui permettra aux jeunes d'accéder à des biens et services culturels québécois à un coût avantageux et d'être ainsi davantage en contact avec la culture québécoise. Il pourrait être pertinent de s'inspirer de l'offre montréalaise en incluant des options en culture physique, en transport en commun et d'offrir des journées la *culture accessible* plusieurs fois par année.

### RECOMMANDATION 4

Élaborer un passeport culturel numérique qui permettra aux jeunes d'accéder à des biens et services culturels québécois.

## 5- Éducation

La persévérance scolaire et la fracture numérique sont des enjeux cruciaux au Québec qui touchent un grand nombre d'élèves. Les besoins en matière d'éducation numérique ne cessent de croître, mais les ressources humaines et budgétaires des écoles sont limitées.

C'est pourquoi CyberCap s'est engagé à favoriser la réussite éducative des jeunes et de contribuer à l'émergence de la relève québécoise dans les secteurs d'avenir porteurs du numérique.

En soutenant les activités en éducation numérique, que ce soit à l'école, en parascolaire ou dans le cadre d'un programme d'insertion socioprofessionnelle, le gouvernement du Québec à l'opportunité d'accroître son impact des façons suivantes :

- Participation à la réussite scolaire des jeunes qui auront découvert un sens à leurs études ou une nouvelle passion les incitant à persévérer. Les activités proposées sont nombreuses et peuvent motiver l'élève à obtenir son diplôme.
- Renforcement positif de l'utilisation de la technologie dans l'apprentissage, tant chez l'enseignant(e) que chez l'élève.
- Contribution à la création d'un bassin d'une relève compétente, créative et audacieuse, essentielle à la vitalité des régions du Québec.
- Réduction de la fracture numérique partout où les activités sont menées.
- Épanouissement en citoyenneté à l'ère du numérique pour les jeunes qui développent une pensée critique et deviennent des citoyen(ne)s responsables par la pratique de cybercomportements

Spécifiquement pour les écoles, CyberCap a développé des activités stimulantes et enrichissantes pour que tous les élèves aient accès aux opportunités offertes par les outils du numérique :

- Une programmation en présentiel clé en main pour les écoles, permettant de faciliter son intégration au cursus scolaire ou en parascolaire.
- Un mentorat technologique : En intégrant le numérique dans la pédagogie de l'enseignant, les activités se déroulent en classe, en présence et en collaboration avec l'enseignant(e). Cette approche permet à l'enseignant(e) de découvrir de nouveaux concepts et technologies numériques qu'il ou elle pourra ensuite réutiliser et développer.



- Programmation inclusive répondant aux besoins de la diversité des jeunes et des parcours variés.
- Accélération dans l'intégration du numérique à la pédagogie des enseignant(e)s : Nous dédions deux jours de formation aux enseignant(e)s pour qu'elles et ils puissent mieux accompagner leurs élèves dans l'exploration et l'intégration de l'univers numérique.

À la lumière de l'impact positif à soutenir des programmes inclusifs en éducation numérique, CyberCap propose la création ou le maintien d'un pôle de référencement pour accélérer la collaboration entre les milieux communautaires et éducatifs – et d'accroître à terme le taux de diplomation et d'insertion professionnelle des jeunes.

#### **RECOMMANDATION 5**

Soutenir les initiatives visant la réussite éducative et l'insertion socioprofessionnelle utilisant le numérique comme vecteur de motivation et d'inclusion, dans les milieux scolaires, en parascolaire ainsi que dans les milieux communautaires.

## 6- Santé

Dans un monde de plus en plus numérisé, l'utilisation des technologies, y compris les écrans, par les jeunes, est devenue omniprésente. Cette réalité soulève des préoccupations quant à l'impact sur le bien-être psychologique et physique des jeunes.

La mise en place d'un système de suivi et d'évaluation, effectuée en collaboration avec les milieux de la recherche, de la santé et de CyberCap, permettant de mesurer l'impact des programmes en éducation numérique sur le bien-être psychologique et physique des jeunes pourrait révéler des pistes de solution porteuses, comme, à titre d'exemple, en ce qui a trait à la consommation de cannabis.

Ces données pourraient guider l'ajustement des stratégies cybercomportementales en fonction des résultats obtenus.

Ensemble, il nous est possible de contribuer à former une génération de jeunes mieux préparés à gérer leur relation avec les écrans tout en préservant leur bien-être psychologique et physique. Cette démarche pourrait favoriser une société plus saine et plus équilibrée, où les jeunes trouveront leur place de manière épanouissante.

### **RECOMMANDATION 6**

Mettre en place un système de suivi et d'évaluation en collaboration avec les milieux de la recherche, de la santé et de CyberCap, permettant de mesurer l'impact des programmes en éducation numérique sur le bien-être psychologique et physique des jeunes.

## 7- Citoyenneté

Avec plus de 6 200 jeunes initiés au cours des deux dernières années, CyberCap est idéalement positionné pour contribuer au nouveau *Plan d'action jeunesse* visant à encourager une utilisation responsable des technologies numériques.

Combinées à des activités en exploration professionnelle, nos activités en citoyenneté à l'ère du numérique et cybersécurité encouragent une utilisation responsable des technologies numériques de façon à ce que les compétences numériques des jeunes puissent s'avérer des atouts précieux pour leur avenir professionnel et les inciter à utiliser la technologie de manière constructive.

Parmi les meilleures pratiques relativement à cette expertise, CyberCap sensibilise les jeunes aux enjeux de la société à l'ère du numérique en soulignant les impacts sur le bien-être psychologique et physique d'une utilisation équilibrée des écrans afin de les aider à prendre des décisions éclairées.

En partenariat avec les écoles, CyberCap peut contribuer à l'intégration de modules d'éducation à la citoyenneté numérique dans les programmes scolaires. Il est également recommandé d'impliquer les parents en les aidant à comprendre les avantages d'une utilisation responsable des technologies numériques et en leur fournissant des ressources pour établir des règles à la maison.

Quant à nos activités en intégration socioprofessionnelle pour les jeunes de 16 ans et plus, elles sont conçues pour renforcer la résilience et l'estime de soi, des sentiments engageants pour entreprendre un parcours en vue d'améliorer sa situation personnelle, sociale, scolaire et professionnelle.

CyberCap propose également l'élaboration d'activités rassembleuses de style Forum sur des thématiques considérées incontournables pour les jeunes, comme celles liées à la cybersécurité et à la confiance numérique.

En intégrant les initiatives de CyberCap dans son *Plan d'action jeunesse*, le gouvernement du Québec maximisera les chances de réussite des jeunes en leur donnant accès à des expertises et des compétences éprouvées en matière de prévention et d'accompagnement à la citoyenneté à l'ère du numérique et cybersécurité, appuyant du même coup les acteurs des milieux scolaires et communautaires.

### RECOMMANDATION 7

Rendre accessible auprès d'un plus grand nombre de jeunes les expertises éprouvées en matière de prévention et d'accompagnement à la citoyenneté à l'ère du numérique et cybersécurité, en y intégrant les acteurs des milieux scolaires et communautaires.

## 8- Le numérique et l'intelligence artificielle

CyberCap est d'avis qu'en étant guidés dans le développement de leurs compétences numériques, en littératie et en numératie, les jeunes pourront mieux comprendre comment tirer profit de façon responsable de l'intelligence artificielle dans le monde actuel. Nous visons à cultiver chez les apprenant(e)s une pensée critique en ce qui a trait à une utilisation responsable de l'intelligence artificielle qui leur sera bénéfique à la fois dans leur parcours académique et dans leur préparation à une intégration socioprofessionnelle.

À CyberCap, c'est par l'entremise des programmes 16+ et Relève numérique accompagnés de notre plateforme en intelligence artificielle que les formateur(trice)s proposent d'accroître la capacité des apprenant(e)s de tous âges dans le développement de nouvelles méthodes d'automatisation, en particulier dans le domaine de la génération de contenus, avec comme objectif de leur permettre d'utiliser les outils numériques de l'IA à des fins tant éducatives, professionnelles que sociales.

Avec l'exploration des composantes clés qui définissent l'intelligence artificielle, tels que les algorithmes, les données, l'apprentissage automatique, l'apprentissage profond, etc., les utilisateur(trice)s seront à même de prendre conscience des défis posés par les biais algorithmiques, la désinformation, la création et la diffusion de fausses nouvelles, les bulles de filtre sur Internet ou l'hypertrucage, à titre d'exemples.

### **RECOMMANDATION 8**

Prioriser le référencement et l'utilisation de solutions inclusives en intelligence artificielle développées par et pour les milieux académiques et communautaires.

## 9- Mobilité jeunesse

De façon à accroître l'impact positif et durable reconnu à l'émergence du numérique, vecteur à fort essor économique, social et culturel dans les communautés, CyberCap propose d'accroître l'offre d'activités en éducation numérique dans toutes les régions du Québec.

En offrant des activités en éducation numérique à des milliers de jeunes en voie de faire un choix d'orientation scolaire ou professionnelle, celles et ceux-ci pourront mieux s'informer sur les opportunités offertes par les différents programmes d'études dans leurs localités et les endroits où il est possible de poursuivre des programmes qualifiants.

Ces outils, tout comme les compétences numériques, facilitent grandement l'adaptation à de nouveaux environnements et contribuent à la réussite des jeunes dans leurs projets de vie.

En appuyant les enseignant(e)s et les organisations communautaires à dispenser des connaissances en littératie numérique soutenues par un transfert de compétences clés autant techniques, personnelles que sociales, CyberCap favorise la scolarisation de ressources compétentes qui contribuent à l'enrichissement collectif et régional des communautés québécoises et canadiennes.

### **RECOMMANDATION 9**

Soutenir les projets en éducation numérique, en intégration socioprofessionnelle et en citoyenneté à l'ère du numérique dans toutes les régions du Québec.

En soutien à la consultation visant le développement du nouveau Plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec, CyberCap recommande les actions suivantes :

RECOMMANDATION 1	Soutenir des programmes en intégration socioprofessionnelle inclusifs et adaptés aux besoins spécifiques des jeunes.
RECOMMANDATION 2	Créer davantage d'incubateurs en exploration / entrepreneuriat numérique qui permettront aux jeunes partageant des passions communes d'être accompagnés d'expertises dans le domaine.
RECOMMANDATION 3	Intensifier l'intérêt des jeunes pour les carrières en sciences, technologie, innovation et mathématiques en portant une attention particulière aux réalités vécues par ceux et celles qui vivent plusieurs discriminations imbriquées.
RECOMMANDATION 4	Élaborer un passeport culturel numérique qui permettra aux jeunes d'accéder à des biens et services culturels québécois.
RECOMMANDATION 5	Soutenir les initiatives visant la réussite éducative et l'insertion socioprofessionnelle utilisant le numérique comme vecteur de motivation et d'inclusion, dans les milieux scolaires, en parascolaire ainsi que dans les milieux communautaires.
RECOMMANDATION 6	Mettre en place un système de suivi et d'évaluation en collaboration avec les milieux de la recherche, de la santé et de CyberCap, permettant de mesurer l'impact des programmes en éducation numérique sur le bien-être psychologique et physique des jeunes.
RECOMMANDATION 7	Rendre accessibles auprès d'un plus grand nombre de jeunes les expertises éprouvées en matière de prévention et d'accompagnement à la citoyenneté à l'ère du numérique et cybersécurité, en y intégrant les acteurs des milieux scolaires et communautaires.
RECOMMANDATION 8	Prioriser le référencement et l'utilisation de solutions inclusives en intelligence artificielle développées par et pour les milieux académiques et communautaires.
RECOMMANDATION 9	Soutenir les projets en éducation numérique, en intégration socioprofessionnelle et en citoyenneté à l'ère du numérique dans toutes les régions du Québec.



## Coalition Jeunes+

### Prévenir l'itinérance des jeunes et leur offrir un avenir prometteur

Recommandations pour le Plan d'action gouvernemental  
en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

30 juin 2023



COALITION POUR LA PRÉVENTION  
DE L'ITINÉRANCE ET DU RESPECT  
DES DROITS DES JEUNES



## Table des matières

1. Tableau récapitulatif des recommandations .....	3
2. Présentation de la Coalition Jeunes+ .....	8
3. Pauvreté, exclusion sociale et itinérance jeunesse .....	9
3.1. Définition et spécificités de l’itinérance jeunesse .....	9
3.2. Prévenir l’itinérance jeunesse : une évidence et un effet sur la prévalence de l’itinérance et de la pauvreté .....	10
3.3. Intersectionnalité et jeunes en situation d’itinérance .....	10
3.4. Fonder la prévention sur les droits .....	11
3.5. Prévention : champ et continuum .....	13
3.6. Des approches de terrain diversifiées qui prennent en compte le jeune dans sa globalité .....	14
3.7. Des politiques et des stratégies gouvernementales insuffisantes pour soutenir la prévention de l’itinérance jeunesse aux niveaux structurels et systémiques .....	15
4. Recommandations .....	16
4.1. Revenu .....	16
4.2. Logement .....	16
4.3. Éducation et emploi .....	17
4.4. Accès aux soins de santé et aux services sociaux .....	18
4.5. Participation, information et citoyenneté .....	19
4.6. Cas spécifique de la protection de la jeunesse .....	20
4.7. Jeunes surmarginalisés .....	20
4.8. Familles .....	21
4.9. Interventions préventives d’urgence .....	22
Conclusion .....	23
ANNEXES .....	24
ANNEXE A - Membres du Comité de pilotage de la Coalition Jeunes+ .....	24
ANNEXE B : Déclaration commune pour la prévention de l’itinérance jeunesse au Québec .....	25
ANNEXE C - Références bibliographiques .....	27

La Coalition Jeunes+ tient à présenter au ministère de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire ses recommandations, en vue de leur prise en compte dans la rédaction du nouveau Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La Coalition Jeunes+ vise la prévention de l'itinérance jeunesse au Québec. À ce titre, elle aborde les facteurs de vulnérabilité vécus par les jeunes. De nombreux facteurs s'entrecroisent et touchent à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Un plan de lutte à la pauvreté sérieux et ambitieux est pour la Coalition Jeunes+ un plan très attendu pour faire valoir les droits des jeunes en vue de prévenir l'itinérance au Québec. L'itinérance prend inévitablement racine dans la pauvreté et dans la complexité des situations qu'elle engendre. Dans un contexte où l'itinérance est en augmentation, il est nécessaire pour le milieu communautaire de pouvoir adosser son soutien auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être sur des actions gouvernementales qui permettent réellement de réduire les inégalités sociales au Québec. Dans le jargon, on dit souvent qu'il faut « fermer le robinet ». Pour soutenir les efforts gouvernementaux, la Coalition Jeunes+ présente 37 recommandations qui feront du quatrième Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale un important levier de prévention de l'itinérance jeunesse au Québec.

Les recommandations proviennent de jeunes vivant ou ayant vécu des situations d'itinérance. Elles ont été présentées en partie dans les recommandations pour le Plan d'action interministériel en itinérance (janvier 2021), puis complétées par les 150 participant-e-s du forum Prévention itinérance jeunesse en novembre 2021 (dont 50 jeunes avec savoir expérientiel) et synthétisées par la Coalition Jeunes+.

## 1. Tableau récapitulatif des recommandations

Revenu	1	Bonifier l'aide de dernier recours pour que celle-ci soit égale à la mesure du panier de consommation
	2	Simplifier l'accès pour les jeunes à toutes les prestations gouvernementales, notamment en supprimant le besoin de prouver la non-contribution parentale
	3	Permettre des revenus d'emploi sans pénalité pour inciter les jeunes à rentrer sur le marché du travail et éviter la criminalisation
	4	Faciliter la sortie de régime d'aide de dernier recours, et, entre autres, maintenir la couverture sociale pendant quelques mois après la fin de l'aide de dernier recours sans pénalité.
Logement	5	Intégrer au plan en matière de lutte contre la pauvreté des actions permettant d'activer le droit au logement et permettre des recours si ce droit n'est pas respecté

	6	<p>Bonifier les programmes de logements sociaux avec soutien communautaire et les adapter aux besoins spécifiques des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Situation de sortie d’itinérance ou de prévention en amont, par exemple à la sortie de centres jeunesse, des milieux carcéraux et des hôpitaux</li> <li>○ Évolution des besoins selon leur parcours de vie : colocation, déménagement pour fins d’étude ou d’emploi, changement de situation conjugale (partenaires de vie)</li> </ul> <p>Ceci doit s’appliquer dans les nouveaux programmes de logement ainsi que dans les programmes existants.</p>
	7	Créer des fonds de secours pour les jeunes menacés d’expulsion pour non-paiement de loyer (voir recommandation 36- Prévention d’urgence)
	8	<p>Informer les jeunes sur leurs droits et sur les outils de la vie en logement. Par exemple “école du logement” accessible aux jeunes à risque ou même plus en amont dans les écoles.</p>
Éducation et emploi	9	<p>Donner plus de soutien aux écoles de la rue et aux organismes offrant de l’adaptation scolaire spécialisée – permettre une affiliation avec un centre de services scolaires et la reconnaissance des examens, avec des ententes de partenariat souples (en termes de quota d’inscription par exemple) et ce, dans toutes les régions</p>
	10	<p>Bonifier les programmes de retour à l’école : assouplir les critères d’entrée, supprimer les restrictions liées à des programmes d’aide financière ou de logement, alléger les processus administratifs et assurer l’adaptation scolaire et l’accompagnement personnalisé requis</p>
	11	<p>Maintenir et renforcer, en adoptant les meilleures pratiques mondiales, le système public d’éducation gratuit pour tous et toutes (école et activités parascolaires) et augmenter les mesures de soutien aux étudiants dans les écoles : soutien psychosocial professionnel, paire-aidance, ateliers</p>
	12	<p>Réinvestir massivement dans notre système d’éducation au niveau du personnel enseignant et des services spécialisés pour les jeunes avec des besoins spécifiques.</p>
	13	<p>Faciliter l’accès aux projets de pré-employabilité et créer des programmes d’emploi permettant un accompagnement temporaire de la personne. Favoriser le volontariat et le choix du programme par la personne.</p>

	14	S'assurer que tous les programmes d'aide à la jeunesse permettent la poursuite des études (y compris secondaires) et des études à temps partiel
	15	Agir contre la fracture numérique
Accès aux services	16	Penser aux jeunes dans l'organisation des services de santé et des services sociaux. Permettre l'entrée dans le système par toutes les portes d'entrée possibles (pas de mauvaise porte).
	17	Favoriser le maillage entre réseau de la santé, les écoles et les organismes communautaires et la circulation de l'information auprès des jeunes. Soutenir le passage entre les systèmes jeunesse (avant 18 ans) et adulte (après 18 ans)
	18	Continuer à promouvoir l'inclusion de tous les jeunes, quel que soit leur origine, leur orientation sexuelle, leur diversité de genre, etc. dans les institutions publiques
	19	Prioriser les jeunes en difficulté et à risque d'itinérance dans les critères de priorisation ministérielle pour une prise en charge médicale et adapter les modèles de dispensation de services à leurs besoins.
Participation, information et citoyenneté	20	Éduquer les jeunes aux droits humains et juridiques, notamment dans le milieu scolaire et les institutions, et développer de services d'accompagnement pour la défense des droits des jeunes face à la police, à la judiciarisation et au logement, et dans les processus de plainte.  Proposer des formations sur les thèmes suivants : exploration de la notion de choix ; apprentissage du dialogue, des relations humaines, de la résolution de conflit et de la communication : recherche d'information, de soutien et de services.
	21	Inclure des jeunes dans la création de programmes pour les jeunes : idée, conception, mise en œuvre, opérations, suivi
	22	Former – et soutenir cliniquement de façon pérenne – les intervenant-es, éducateur-trices, professeur-es sur le pouvoir d'agir des jeunes et le respect de leurs choix
	23	Lutter contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'itinérance
Protection de la jeunesse	24	Offrir systématiquement des mesures de soutien financier à la sortie, pour couvrir l'ensemble de besoins
	25	Poursuivre la bonification des plans de transition et des mesures de préparation de la sortie (PQJ, etc.)

	26	Valoriser la scolarisation des jeunes placés et ex-placés sous la protection de la jeunesse et se doter de cibles de diplomation ambitieuses.
	27	Améliorer la stabilité résidentielle des jeunes (leur permettre de demeurer en familles d'accueil, offrir plus de subvention en logement, etc.)
Jeunes surmarginalisés	28	Incorporer les réalités des jeunes de la diversité ethnique et la diversité sexuelle et de genre dans le plan d'action pour l'inclusion économique et la participation sociale
	29	Inclure notamment des données intersectionnelles dans les analyses sur la pauvreté et l'exclusion sociale
Familles	30	Lutter contre la pauvreté des familles
	31	Assurer la stabilité résidentielle des familles les plus vulnérables et améliorer leur capacité à loger leurs enfants convenablement
	32	Offrir rapidement des services préventifs aux familles vulnérables ou ayant des besoins, afin de prévenir la détérioration du milieu familial pouvant mener au placement du jeune ou provoquer une fugue ou une situation d'itinérance. Renforcer les services via les CLSC, les écoles, les organismes jeunesse et familles. Ces services peuvent notamment inclure de la médiation familiale, de la référence vers des services appropriés. S'assurer que les familles puissent obtenir des services publics ou de la communauté avant de devoir faire appel à la protection de la jeunesse, en temps opportun et avec l'intensité nécessaire
	33	Développer des communautés locales bienveillantes en améliorant les conditions de vies des jeunes et de leurs familles, en soutenant les concertations locales et régionales et les organismes communautaires. Faciliter la participation des parents à des initiatives d'inclusion et d'affiliation scolaire proposées dans les écoles
	34	Mettre en place des mécanismes - notamment financiers - pour faciliter le maintien ou le retour du jeune dans sa famille ou l'accueil chez un autre membre de la famille (grands-parents, frères et sœurs, etc.)
Interventions préventives d'urgence	35	Mettre en place la responsabilité légale de répondre à une demande d'aide en termes de logement
	36	Mettre en place des programmes de prévention de l'éviction (voir paragraphe 4.2)
	37	Assurer des aides ponctuelles pour tout changement de logement, notamment pour les jeunes passés par la protection de la jeunesse.

## 2. Présentation de la Coalition Jeunes+

La Coalition Jeunes+ est une coalition québécoise visant la prévention de l'itinérance jeunesse au Québec et le respect des droits des jeunes. Créée en 2018, elle est régie par des jeunes avec savoir expérientiel, des organismes communautaires, des regroupements d'organismes communautaires et des chercheur-euse-s. La liste des membres du comité de pilotage figure à l'annexe 1.

Des actions rapides pour les jeunes à risque imminent d'itinérance ou dès la première demande d'aide doivent être mises en place et être accompagnées de mesures plus structurelles et systémiques de prévention. La Coalition Jeunes+ vise la réduction du flux d'entrée dans l'itinérance et les actions le plus en amont possible en vue de favoriser l'inclusion et le bien-être des jeunes. La Coalition se démarque par le fait que les jeunes sont au cœur de ce projet collectif. Ce sont leurs droits, leurs besoins et leurs idées que la Coalition Jeunes+ met de l'avant. Cinq jeunes, au sein du comité Jeunes+, identifient des pistes à creuser et mènent des actions de sensibilisation. Ils et elles engagent la conversation sur la prévention de l'itinérance avec des jeunes partout dans la province et participent aux travaux du comité de pilotage.

La déclaration commune de la Coalition Jeunes+ (voir annexe 2), signée par plus de 200 personnes, et ayant fait l'objet d'une motion adoptée à l'Assemblée nationale le 8 décembre 2021, souligne l'engagement des acteurs et les grands principes à adopter :

- Reconnaissance des besoins spécifiques des jeunes en situation précaire et du caractère distinct de l'itinérance jeunesse.
- Défense des droits des jeunes dans toutes les sphères de leur vie.
- Approche globale, fondée sur les forces et l'autodétermination de tous les jeunes.
- Prise en compte des besoins de tous les jeunes dans un souci de bienveillance et d'inclusion, en tenant compte des vulnérabilités particulières causées par des traumatismes personnels, culturels et générationnels.
- Inclusion inconditionnelle des jeunes dans tous les travaux de lutte contre l'itinérance jeunesse.

Avec son nouveau plan d'action adopté en 2022, la Coalition Jeunes+ s'engage dans cinq axes qui se nourrissent mutuellement.

- Contribuer à la transformation des politiques et des systèmes
- Mobiliser les jeunes avec savoir expérientiel et les jeunes dans les milieux en amont de l'itinérance
- Élargir les partenariats et le champ d'influence de la Coalition Jeunes+
- Sensibiliser les publics cibles à la prévention de l'itinérance jeunesse
- Promouvoir et suivre les travaux de recherche et mobiliser les savoirs.

### 3. Pauvreté, exclusion sociale et itinérance jeunesse

« L'itinérance n'est pas seulement une question de pauvreté, mais elle est toujours une question de pauvreté<sup>1</sup> ».

La pauvreté est une des causes majeures de l'itinérance, elle en est aussi une conséquence. L'itinérance se traduit également trop souvent par des formes extrêmes d'exclusion sociale. En temps d'inflation et de crise de logement partout dans la province, les jeunes sont exposés plus que jamais à la précarité, à la pauvreté et au risque d'itinérance.

#### 3.1. Définition et spécificités de l'itinérance jeunesse

La Coalition Jeunes+ a adopté la définition de l'itinérance jeunesse élaborée par le Regroupement pour l'Aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ).

*« L'itinérance jeunesse désigne une situation de désaffiliation sociale et d'instabilité résidentielle que connaissent des jeunes âgés entre 12 et 30 ans. Vécue à l'heure d'une quête identitaire et d'une recherche d'indépendance, cette situation se caractérise souvent chez les jeunes par l'expérimentation d'allers-retours entre divers lieux d'accueil et la rue ainsi que par l'adoption de diverses formes de prises de risque pour répondre à leurs besoins ou donner du sens à leur expérience.*

*Prenant forme dans un contexte de grande vulnérabilité des liens d'affiliation (familiale, scolaire, sociale, travail, etc.) et parfois précipitée par l'application d'un cadre institutionnel (ex: fin de placement en protection de la jeunesse), l'itinérance jeunesse se manifeste à travers un ensemble de ruptures dont l'inter-influence fragilise la trajectoire personnelle et sociale.*

*La stigmatisation subie par les jeunes en situation d'itinérance tend à alimenter la spirale de leur marginalisation et la dégradation prolongée de leurs conditions d'existence peut cristalliser certaines difficultés.*

*Ce processus de désaffiliation et de marginalisation, parfois abrupt, de temps à autre progressif et tantôt insidieux, s'explique en raison de différents facteurs reliés aux inégalités sociales et aux difficultés qui s'inscrivent dans les parcours de vie individuels des jeunes ».*<sup>2</sup>

L'itinérance jeunesse se distingue de l'itinérance adulte, car la majorité des jeunes ont rarement vécu de façon autonome avant de vivre leur premier épisode d'itinérance. Ils sont en plein développement cognitif et émotionnel. C'est l'âge des choix, des prises de risque. Il s'agit aussi de l'âge où émergent des troubles de santé mentale.

---

<sup>1</sup> Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2008.

<sup>2</sup> Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec.



### 3.2. Prévenir l'itinérance jeunesse : une évidence et un effet sur la prévalence de l'itinérance et de la pauvreté

Au Québec, 1 500 jeunes de moins de 30 ans étaient en situation d'itinérance la nuit du dénombrement en avril 2018<sup>3</sup>. Ce nombre exclut l'itinérance cachée, mal dénombrée. Il est probable que plus de 6 000 jeunes vivent une situation d'itinérance chaque année.

Un ratio alarmant constaté au Canada est que 50 % des personnes en situation d'itinérance l'ont été une première fois avant l'âge de 25 ans<sup>4</sup>. C'est dire à quel point la lutte contre l'itinérance des jeunes a un impact sur l'itinérance dans son ensemble.

Si les causes de l'itinérance des jeunes sont variées et entrecroisées (ruptures familiales, désaffiliations sociales, santé mentale, consommation, pauvreté, etc.), l'une d'elles mérite une attention particulière : la sortie de la protection de la jeunesse. Plus en amont, les conditions de vie des familles sont à prendre en considération.

L'objectif de la prévention est que les jeunes n'aient pas à vivre dans des situations de grande vulnérabilité et qu'ils ne retrouvent tout simplement pas en situation d'itinérance.

### 3.3. Intersectionnalité et jeunes en situation d'itinérance

Les rapports sociaux inégalitaires et les inégalités de conditions qu'ils génèrent ont un impact direct sur le bien-être des populations, notamment à travers les préjugés et les traitements discriminatoires. Non seulement les personnes en situation d'itinérance, de tous les genres, vivent des rapports qui les stigmatisent en lien avec leur condition sociale actuelle, mais leurs trajectoires de vie peuvent aussi être marquées par une variété de rapports inégalitaires et complexes.

L'intersectionnalité met en lumière la complexité des rapports inégalitaires en tenant compte de l'articulation entre les systèmes d'oppression (comme le racisme, le colonialisme, le capacitisme, le cishétérosexisme), les facteurs structurels (comme la précarité économique et le manque de logements abordables) et les facteurs institutionnels (comme les politiques institutionnelles discriminatoires et les violences institutionnelles)<sup>5</sup>. Les prémisses de l'intersectionnalité émergent au sein des mouvements militants abolitionnistes (esclavage). La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec propose un schéma qui permet d'observer, à la fois l'intersection des systèmes d'oppression dans une perspective macrosociale qui concerne les grands groupes sociaux ou leur interrelation, et dans une perspective microsociale qui concerne les petits groupes sociaux ou leur organisation.

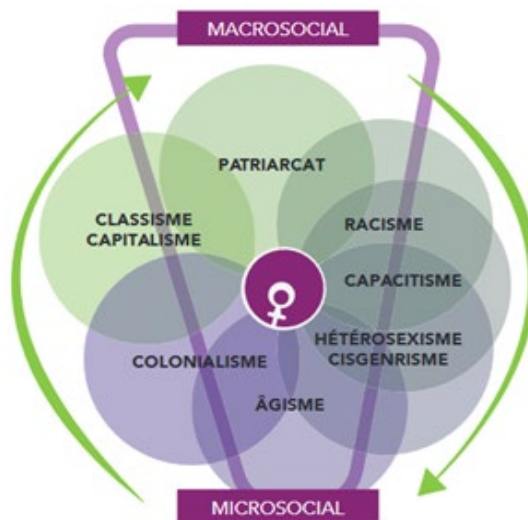
---

<sup>3</sup> Latimer, Eric, et François Bordeleau. Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018, Ministère de la Santé et des Services sociaux, mars 2019.

<sup>4</sup> Tout le monde compte 2018 : Faits saillants – Résultats préliminaires du deuxième dénombrement ponctuel de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale.

<sup>5</sup> Hooks, Bell. (2015). *Feminist Theory: From Margin to Center*. Routledge.

### LES SYSTÈMES D'OPPRESSION QUI TRAVERSENT LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Une législation gouvernementale fondée sur les droits humains et les droits civils doit s'appuyer sur un objectif de garantir l'égalité des chances en supprimant les obstacles structurels et en favorisant l'inclusion sociale. Cela implique d'adopter des mesures pour lutter contre la discrimination, l'exclusion et l'inégalité, en accordant bien sûr une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, tels que les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les groupes minoritaires.

Plus spécifiquement en itinérance jeunesse, l'enquête canadienne de 2016 sur les jeunes en situation d'itinérance indique que 29,5 % appartiennent à la population LGBTQ2S+ et 28,2 % à une minorité raciale<sup>6</sup>. Au Québec, 15 % des jeunes en situation d'itinérance sont Autochtones<sup>7</sup>.

#### 3.4. Fonder la prévention sur les droits

Comme l'expriment tous les jours les personnes qui bénéficient des services d'aide dans le milieu de l'itinérance et de la pauvreté, leur expérience est constamment ancrée dans l'insécurité et la privation. Cette situation se caractérise par une série de pertes significatives : la perte des liens sociaux, la perte de contrôle sur sa propre vie et la perte du sens. Cette expérience affecte tous les aspects essentiels de l'existence d'un individu et compromet sa capacité à assumer ses responsabilités et à exercer pleinement ses droits. "Seul, sans aide, il

<sup>6</sup> Stephen Gaetz, Bill O'Grady, Sean Kidd et Kaitlin Schwan. (2016). Sans domicile : un sondage national sur l'itinérance chez les jeunes. Toronto : Observatoire canadien sur l'itinérance.

<sup>7</sup> Tout le monde compte 2018 : Faits saillants – Résultats préliminaires du deuxième dénombrement ponctuel de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale

ne peut retrouver le chemin de sa dignité.” L’itinérance, au même titre que toute forme de pauvreté extrême, est un déni de droits.

La prévention de la pauvreté est donc intrinsèquement liée aux droits humains, droits fondamentaux, rappelons-le, dont bénéficie toute personne, sans aucune distinction. Tel que reconnu par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec,

« [t]oute personne dans le besoin a droit, pour elle et sa famille, à des mesures d’assistance financière et à des mesures sociales, prévues par la loi, susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent. »

Ce niveau de vie « décent », tel que le présente l’article 25 de la Déclaration universelle des droits de l’homme<sup>8</sup>, implique une garantie de sécurité décente par rapport à l’alimentation, l’habillement, le logement et les soins de santé et services sociaux nécessaires. Il revient donc en ce sens de la responsabilité légale du gouvernement d’œuvrer à prévenir la pauvreté et assurer la dignité humaine.

Une partie de la résistance à la prévention découle de problèmes conceptuels et méthodologiques inhérents à la manière dont la prévention s’effectue. Par exemple, bien que les spécialistes de la prévention de l’itinérance s’accordent sur la nécessité d’entreprendre des actions préventives à différents niveaux, tels que les niveaux structurel, institutionnel et individuel, la majorité des recherches se sont historiquement concentrées sur les interventions individuelles de soutien destinées aux personnes exposées à un risque immédiat d’itinérance (ex. : Tryssenaar & al., 2000 ; Vultur, 2003 ; Hurtubise & Babin, 2010 ; Hallée & al., 2014 ; Grenier & al., 2020). Bien que ces programmes soient essentiels, en focalisant sur les facteurs individuels et relationnels, la prévention au niveau structurel et systémique est négligée, ce qui prive de la possibilité de prévenir plus largement la pauvreté et l’itinérance<sup>9</sup>.

La Coalition Jeunes+ et notamment les jeunes avec savoir expérientiel ont souhaité fonder l’approche de la prévention sur les droits qui devraient être reconnus à l’ensemble des jeunes :

- Droit à l’égalité et à la non-discrimination - culturel et social, genre et orientation sexuelle
- Droit de cité et de justice
- Droit à la citoyenneté et à la socialisation
- Droit à l’éducation et à l’insertion socio-professionnelle
- Droit à l’autodétermination et à l’information
- Droit au logement et à un environnement sain, salubre et sécuritaire
- Droit à l’alimentation et à un revenu décent
- Droit à des services en santé mentale et physique, à des services sociaux et des services de protection de la jeunesse accessibles et adaptés.

---

<sup>8</sup> Déclaration universelle des droits de l’homme. (2023). En ligne : Déclaration universelle des droits de l’homme | Nations Unies <https://www.un.org/fr/about-us/universal-declaration-of-human-rights>

<sup>9</sup> Gaetz, S. et Dej, E. (2017). Une nouvelle direction : un cadre pour la prévention de l’itinérance. Observatoire canadien sur l’itinérance.

### 3.5. Prévention : champ et continuum

Les membres du comité jeunes de la Coalition Jeunes+ ont élaboré une définition de la prévention de l'itinérance jeunesse, qui souligne la nécessité d'une approche large portant, notamment, sur les systèmes :

*« Ce qu'on entend par prévention de l'itinérance jeunesse, c'est tout ce qui s'est passé dans la vie d'un ou une jeune (facteurs individuels ou extérieurs) avant de se retrouver en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle. C'est la somme de tous les facteurs qui l'ont mené vers l'itinérance, ce qui doit être pris en compte ou mis en place dans la vie des jeunes pour réduire les facteurs de risques et augmenter les facteurs de protection qui sont déjà présents dans la vie des jeunes avant la rue. »*

Cette dernière s'est appuyée sur la définition de la prévention de l'itinérance jeunesse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

*« La prévention de l'itinérance chez les jeunes implique l'identification et l'étude des politiques, programmes et pratiques au niveau des systèmes publics qui présentent des obstacles que les jeunes doivent surmonter pour accéder aux soutiens et qui exposent les jeunes au risque de l'itinérance. La prévention de l'itinérance chez les jeunes devrait inclure une restructuration de nos systèmes publics afin de réduire la susceptibilité à l'itinérance des jeunes, et d'augmenter leurs chances d'atteindre et d'obtenir la santé, la sécurité, l'auto-détermination, une éducation, un emploi significatif, le sentiment d'appartenance et la stabilité en logement. Pour être efficace, la prévention de l'itinérance chez les jeunes doit aborder le problème des « échecs institutionnels et des systèmes qui ont contribué indirectement ou directement au risque de l'itinérance<sup>10</sup> ».*

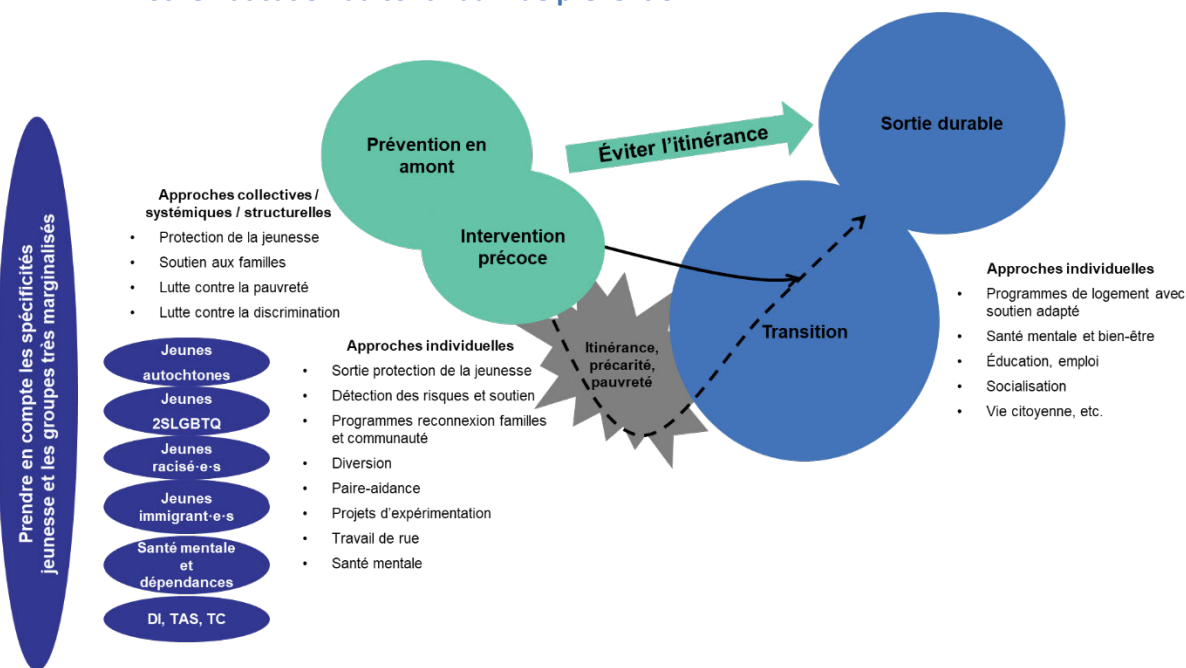
Le continuum de prévention peut être schématisé de bien des façons. Pour simplifier le propos, deux grands types de prévention sont mis de l'avant :

- **Prévenir en amont** : intervention précoce, transition à la sortie des institutions, prévention plus structurelle auprès des familles et des milieux de vie des jeunes et des enfants, prévention du risque imminent d'itinérance. La cible visée est large et diversifiée : enfants et jeunes de 0 à 25 ans – à tous les niveaux de développement, ainsi que tous les milieux de vie des jeunes et les institutions et services touchant les jeunes : familles, école, protection de la jeunesse, services de santé et services sociaux, etc.
- Favoriser la **sortie durable** : programmes de logement avec accompagnement, insertion socio-professionnelle, etc. La population ciblée est des jeunes en situation d'itinérance, ou ayant déjà vécu de l'itinérance. Très souvent désaffiliés, sous-scolarisés, et peu ou mal employés, ils n'ont pas les ressources pour vivre pleinement de façon autonome.

---

<sup>10</sup> Gaetz, S., Schwan, K., Redman, M., French, D. et Dej, E. (2018). Feuille de route pour la prévention de l'itinérance chez les jeunes - A. Buchnea (Ed.). Toronto, Ontario : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

### Schématisation du continuum de prévention



Ainsi, certaines approches touchent les individus directement, d'autres des populations. Elles relèvent autant de programmes spécifiques que d'actions de transformation systémique et structurelle.

### 3.6. Des approches de terrain diversifiées qui prennent en compte le jeune dans sa globalité

En remontant le courant de la prévention de l'aval vers l'amont, de nombreuses approches peuvent favoriser la prévention de l'itinérance chez les jeunes ou sa récurrence.

- Logement social avec accompagnement individuel adapté à l'intensité des besoins
- Logement transitoire
- Hébergement de courte et moyenne durée, tel que celui procuré par les Auberges du cœur
- Programmes favorisant la ré-affiliation (accueil, école de la rue, employabilité, etc.)
- Travail de rue pour repérer et accompagner les jeunes en voie de désaffiliation
- Programmes d'accompagnement à la sortie de placement
- Soutien en santé mentale et en dépendance
- Soutien dans les écoles et soutien pour les jeunes à risque de décrochage ou ayant décroché (adaptation scolaire)
- Soutien aux familles
- Suppléments de revenu et revenus d'emploi sans pénalité

Les organismes jeunesse ou familles sont bien placés pour créer les liens nécessaires avec des jeunes en voie de désaffiliation, aborder la complexité des situations d'itinérance et prendre en compte le jeune dans sa globalité. En revanche, ces organismes ne sont pas implantés de façon égale dans tous les territoires et leur capacité est insuffisante pour couvrir tous les besoins. De plus, ils constatent de nombreuses insuffisances dans les ressources disponibles pour les jeunes en situation de vulnérabilité, des difficultés dans l'accès aux soins et aux services sociaux et des restrictions dans le raccrochage scolaire et dans l'insertion socio-professionnelle adaptée à leur situation. Les approches communautaires doivent pouvoir s'adosser sur des politiques gouvernementales favorisant les interventions, les collaborations et la prévention.

### **3.7. Des politiques et des stratégies gouvernementales insuffisantes pour soutenir la prévention de l'itinérance jeunesse aux niveaux structurels et systémiques**

La Coalition Jeunes+ souligne le manque d'actions structurantes et performantes présentement déployées pour prévenir l'itinérance en amont, de façon plus systémique et structurelle. Agir sur les systèmes et les structures est indispensable pour prévenir l'itinérance, avant même que les jeunes se retrouvent dans une situation de grande précarité. Ces politiques deviennent bénéfiques pour une grande proportion de la population. Par conséquent, les recommandations de la Coalition Jeunes+ touchent la prévention en amont et la sortie durable. À cela vient s'ajouter la nécessité de faire des actions ciblées dans des moments clés, notamment lors de transition (sortie d'établissement, centre jeunesse, carcéral, etc.) pour empêcher que la rue ou les refuges soient une destination au moment de la sortie ou qu'elles le deviennent à court terme.

Parmi les politiques touchant de près ou de loin la jeunesse ou les populations vulnérables (Politique de lutte à l'itinérance et Plan d'action interministériel en itinérance, Politique jeunesse et plan d'action jeunesse 2021-2024, Guide École en santé, Programmes et mesures familles, Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale), peu proposent des actions spécifiquement tournées vers les jeunes en situation ou à risque d'itinérance.

De plus, peu d'actions concertées voient le jour, alors que les besoins en prévention touchent invariablement plusieurs ministères et secteurs d'activités. Une approche holistique tenant compte de la globalité des individus et des groupes est requise pour assurer une réponse adéquate aux besoins des jeunes à risque d'itinérance.

## 4. Recommandations

Les recommandations proposées visent à contribuer à la prévention de l’itinérance en amont et à la sortie durable de l’itinérance.

### 4.1. Revenu

Les jeunes en situation d’itinérance sont tout simplement pauvres. Selon le dénombrement des personnes en situation d’itinérance, 58 % des jeunes reçoivent l’aide financière de dernier recours<sup>11</sup>. Or, les jeunes et les organismes soulignent l’insuffisance de l’aide de dernier recours et les nombreux obstacles liés à son obtention. La Coalition Jeunes+ joint sa voix aux nombreux organismes intervenant dans la lutte contre la pauvreté pour réclamer la bonification du montant de l’aide sociale. De plus, pour les jeunes, cette aide doit tenir compte de leur souhait de poursuivre des études et d’explorer le marché de l’emploi. L’obtention d’un revenu de dernier recours devrait être facilitée et considérée comme un tremplin, pour accéder à un logement, faciliter la poursuite des études et l’entrée sur le marché du travail.

Revenu	
1	Bonifier l’aide de dernier recours pour que celle-ci soit égale à la mesure du panier de consommation
2	Simplifier l’accès pour les jeunes à toutes les prestations gouvernementales, notamment en supprimant le besoin de prouver la non-contribution parentale
3	Permettre des revenus d’emploi sans pénalité pour inciter les jeunes à rentrer sur le marché du travail et éviter la criminalisation
4	Faciliter la sortie de régime d’aide de dernier recours, et, entre autres, maintenir la couverture sociale pendant quelques mois après la fin de l’aide de dernier recours sans pénalité.

### 4.2. Logement

En quittant leur famille ou leur lieu de placement, les jeunes ont besoin de lieux sains, sécuritaires et abordables pour vivre de façon autonome. Aux difficultés financières s’ajoutent la stigmatisation (âge, modes de vie, manque d’expérience présumé), le manque de connaissance quant à leurs droits, des exigences de garanties financières de la part des propriétaires et des locateurs qui viennent rendre difficile leur accès et leur maintien en logement. De plus, en plein développement, les jeunes changent de parcours et de logement plus souvent que les adultes.

<sup>11</sup> Tout le monde compte 2018 : Faits saillants – Résultats préliminaires du deuxième dénombrement ponctuel de l’itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l’échelle nationale



<b>Logement</b>	
5	Intégrer au plan en matière de lutte contre la pauvreté des actions permettant d’activer le droit au logement et permettre des recours si ce droit n'est pas respecté
6	<p>Bonifier les programmes de logement sociaux avec soutien communautaire et les adapter aux besoins spécifiques des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Situation de sortie d’itinérance ou de prévention en amont, par exemple à la sortie de centres jeunesse, des milieux carcéraux et des hôpitaux</li> <li>○ Évolution des besoins selon leur parcours de vie : colocation, déménagement pour fins d’étude ou d’emploi, changement de situation “conjugale” (partenaires de vie)</li> </ul> <p>Ceci doit s’appliquer dans les nouveaux programmes de logement ainsi que dans les programmes existants.</p>
7	Créer des fonds de secours pour les jeunes menacés d’expulsion pour non-paiement de loyer (voir recommandation 36- Prévention d’urgence)
8	Informar les jeunes sur leurs droits et sur les outils de la vie en logement. Par exemple “école du logement” accessible aux jeunes à risque ou même plus en amont dans les écoles.

### 4.3. Éducation et emploi

Au Canada, 53 % des jeunes en situation d’itinérance ont vécu du décrochage scolaire. 50,5 % ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation.<sup>12</sup> Selon une enquête menée à Dans la rue, plus de 60 % des jeunes souhaitent poursuivre leur éducation. De nombreux obstacles (besoin de revenus, limitations des aides financières et de l’accès au logement social, complexité et rigidité des programmes d’aide financière de formation, etc.) leur empêchent de le faire.

L’école, où tous les jeunes passent, est aussi un lieu privilégié pour prévenir l’itinérance et les processus de désaffiliation.

---

<sup>12</sup> Stephen Gaetz, Bill O’Grady, Sean Kidd et Kaitlin Schwan. (2016). Sans domicile : un sondage national sur l’itinérance chez les jeunes. Toronto : Observatoire canadien sur l’itinérance.

<b>Éducation et emploi</b>	
9	Donner plus de soutien aux écoles de la rue et aux organismes offrant de l'adaptation scolaire spécialisée – permettre une affiliation avec un centre de services scolaires et la reconnaissance des examens, avec des ententes de partenariat souples (en termes de quota d'inscription par exemple) et ce, dans toutes les régions
10	Bonifier les programmes de retour à l'école : assouplir les critères d'entrée, supprimer les restrictions liées à des programmes d'aide financière ou de logement, alléger les processus administratifs et assurer l'adaptation scolaire et l'accompagnement personnalisé requis
11	Maintenir et renforcer, en adoptant les meilleures pratiques mondiales, le système public d'éducation gratuit pour tous et toutes (école et activités parascolaires) et augmenter les mesures de soutien aux étudiants dans les écoles : soutien psychosocial professionnel, paire-aidance, ateliers
12	Réinvestir massivement dans notre système d'éducation au niveau du personnel enseignant et des services spécialisés pour les jeunes avec des besoins spécifiques.
13	Faciliter l'accès aux projets de pré-employabilité et créer des programmes d'emploi permettant un accompagnement temporaire de la personne. Favoriser le volontariat et le choix du programme par la personne.
14	S'assurer que tous les programmes d'aide à la jeunesse permettent la poursuite des études (y compris secondaires) et des études à temps partiel
15	Agir contre la fracture numérique

#### 4.4. Accès aux soins de santé et aux services sociaux

Selon l'enquête canadienne de 2016, 85,4 % des jeunes en situation d'itinérance vivent avec un haut niveau de détresse mentale, 42 % ont déjà fait une tentative de suicide et 35 % ont déjà été hospitalisés au moins une fois pour une surdose. Les problèmes de santé mentale peuvent être une cause d'itinérance, ils en sont aussi une conséquence et représentent toujours une barrière à la sortie. En matière de santé mentale, les interventions précoces et rapides constituent un facteur de prévention majeur. Les problèmes de santé physique sont importants également (VIH/SIDA, ITSS, hépatites, etc.).

L'accès aux services sociaux et de santé, difficile pour l'ensemble de la population, est encore plus difficile pour les jeunes, surtout ceux qui en ont le plus besoin. En plus du manque de disponibilité des services, des listes d'attente, de la complexité de la navigation, les jeunes, inexpérimentés ou marqués par des expériences parfois traumatisantes avec les institutions, perçoivent des préjugés à leur égard - comme jeunes ou comme issus de la diversité -, se sentent mal reçus et abandonnent leurs démarches.

<b>Accès aux services</b>	
16	Penser aux jeunes dans l’organisation des services de santé et des services sociaux. Permettre l’entrée dans le système par toutes les portes d’entrée possibles (pas de mauvaise porte).
17	Favoriser le maillage entre réseau de la santé, les écoles et les organismes communautaires et la circulation de l’information auprès des jeunes. Soutenir le passage entre les systèmes jeunesse (avant 18 ans) et adulte (après 18 ans)
18	Continuer à promouvoir l’inclusion de tous les jeunes, quel que soit leur origine, leur orientation sexuelle, leur diversité de genre, etc. dans les institutions publiques
19	Prioriser les jeunes en difficulté et à risque d’itinérance dans les critères de priorisation ministérielle pour une prise en charge médicale et adapter les modèles de dispensation de services à leurs besoins.

**4.5. Participation, information et citoyenneté**

Les jeunes demandent plus d’information et d’éducation sur leurs droits et plus d’occasions de participer aux conversations qui les concernent. Les initiatives pour inclure des jeunes dans les décisions ne s’adressent pas encore suffisamment aux jeunes en situation défavorisée.

<b>Participation, information et citoyenneté</b>	
20	Éduquer les jeunes aux droits humains et juridiques, notamment dans le milieu scolaire et les institutions, et développer de services d’accompagnement pour la défense des droits des jeunes face à la police, à la judiciarisation et au logement, et dans les processus de plainte.  Proposer des formations sur les thèmes suivants : exploration de la notion de choix ; apprentissage du dialogue, des relations humaines, de la résolution de conflit et de la communication : recherche d’information, de soutien et de services.
21	Inclure des jeunes dans la création de programmes pour les jeunes : idéation / conception, mise en œuvre, opérations, suivi
22	Former – et soutenir cliniquement de façon pérenne – les intervenant-es, éducateurs-trices, professeur-es sur le pouvoir d’agir des jeunes et le respect de leurs choix
23	Lutter contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d’itinérance

#### 4.6. Cas spécifique de la protection de la jeunesse

Au Canada, 58 % des jeunes en situation d’itinérance ont reçu des services de protection de la jeunesse<sup>13</sup>. Inversement, au Québec, un jeune sur trois sortant de la protection de la jeunesse vit de l’itinérance dans les trois ans qui suivent<sup>14</sup>. Ce taux monte à 44 % pour les jeunes placés en foyer de groupe ou en centre de réadaptation. À ce jour, il n’existe pas de comparaison de ce chiffre avec les autres provinces et territoires. Cependant, jusqu’à la nouvelle loi sur la protection de la jeunesse mise en vigueur en avril 2023, le Québec se situait en dernière position en termes de soutien à la sortie. Et les modifications à la loi paraissent plutôt timides pour renverser cette tendance. Les modalités d’application de celles-ci détermineront leur poids pour renverser l’inégalité des chances à laquelle sont sujets ces jeunes. Il faut impérativement mettre de l’avant les recommandations de la Commission spéciale sur les droits de l’enfant et la protection de la jeunesse.

Protection de la jeunesse et sortie	
24	Offrir systématiquement des mesures de soutien financier à la sortie, pour couvrir l’ensemble de besoins *
25	Poursuivre la bonification des plans de transition et des mesures de préparation de la sortie (PQJ, etc.)
26	Valoriser la scolarisation des jeunes placés et ex-placés sous la protection de la jeunesse et se doter de cibles de diplomation ambitieuses.
27	Améliorer la stabilité résidentielle des jeunes (leur permettre de demeurer en familles d’accueil, offrir plus de subvention en logement, etc.)

\*3 À titre de comparaison, l’Ontario offre depuis le 1er avril 2023 les montants mensuels suivants : 1 800 \$ à 18 ans, 1 500 \$ à 19 ans, 1 000 \$ à 20 ans et à 21 ans et 500 \$ à 22 ans. De 20 à 24 ans s’ajoutent 500 \$ par mois pour ceux et celles qui poursuivent des études. Enfin, les jeunes sont autorisés, sans pénalité, à 40 heures de travail rémunéré par semaine.

La Colombie-Britannique offre un montant de 1 500 \$ par mois jusqu’à l’âge de 27 ans, et à partir d’août 2023, 5 500 \$ par an pour les études.

#### 4.7. Jeunes surmarginalisés

Au Québec, les jeunes Autochtones sont surreprésentés dans la population des jeunes en situation d’itinérance (15 % selon le dénombrement 2018). C’est le cas aussi des jeunes appartenant aux populations LGBTQ2+ au Canada (30 % selon les données de l’enquête

<sup>13</sup> Stephen Gaetz, Bill O’Grady, Sean Kidd et Kaitlin Schwan. (2016). Sans domicile : un sondage national sur l’itinérance chez les jeunes. Toronto : Observatoire canadien sur l’itinérance.

<sup>14</sup> Goyette, Martin, Alexandre Blanchet, Céline Bellot, Jérémy Boisvert-Viens, Annie Fontaine. (2022). « Itinérance, judiciarisation et marginalisation des jeunes ex-placés au Québec », Chaire de recherche sur l’évaluation des actions publiques à l’égard des jeunes et des populations vulnérables.

canadienne sur les jeunes en situation d’itinérance). Comme les jeunes racisés également surreprésentés, ces populations connaissent la multiplication des facteurs de vulnérabilité. Toutes les recommandations précédentes doivent prendre en compte l’intersectionnalité.

<b>Jeunes surmarginalisés</b>	
28	Incorporer les réalités des jeunes de la diversité ethnique et la diversité sexuelle et de genre dans le plan d’action pour l’inclusion économique et la participation sociale
29	Inclure notamment des données intersectionnelles dans les analyses sur la pauvreté et l’exclusion sociale

#### 4.8. Familles

Le lien entre itinérance jeunesse et famille est évident.

L’enquête canadienne sur l’itinérance jeunesse<sup>15</sup> rapporte que 77,5 % des jeunes en situation d’itinérance ont indiqué la mésentente avec les parents comme première raison de leur départ de la maison.

De plus, de nombreux jeunes rapportent avoir vécu de la pauvreté avant leur premier épisode d’itinérance ou avant leur implication dans le système de protection de la jeunesse, c’est-à-dire dans leur famille. Bien qu’encore marginal au Canada – par rapport aux États-Unis, le phénomène de l’itinérance des familles est en croissance et devrait être pris en compte.

Sans aller dans ces extrêmes, comme mentionné précédemment, le lien fort entre itinérance jeunesse et protection de la jeunesse est une motivation très claire pour, comme le prône le rapport de la Commission spéciale sur les droits de l’enfant et la protection de la jeunesse, travailler à l’amélioration des conditions de vie des familles.

Il est donc important de fournir un soutien immédiat en cas de crise et également de favoriser la prévention plus en amont en améliorant les conditions de vie des familles.

<b>Familles</b>	
30	Lutter contre la pauvreté des familles
31	Assurer la stabilité résidentielle des familles les plus vulnérables et améliorer leur capacité à loger leurs enfants convenablement
32	Offrir rapidement des services préventifs aux familles vulnérables ou ayant des besoins, afin de prévenir la détérioration du milieu familial pouvant mener au

<sup>15</sup> Stephen Gaetz, Bill O’Grady, Sean Kidd et Kaitlin Schwan. (2016). Sans domicile : un sondage national sur l’itinérance chez les jeunes. Toronto : Observatoire canadien sur l’itinérance.

	placement du jeune ou provoquer une fugue ou une situation d’itinérance. Renforcer les services via les CLSC, les écoles, les organismes jeunesse et familles. Ces services peuvent notamment inclure de la médiation familiale et de la référence vers des services appropriés. S’assurer que les familles puissent obtenir des services publics ou de la communauté avant de devoir faire appel à la protection de la jeunesse, en temps opportun et avec l’intensité nécessaire.
33	Développer des communautés locales bienveillantes en améliorant les conditions de vies des jeunes et de leurs familles, en soutenant les concertations locales et régionales et les organismes communautaires. Faciliter la participation des parents à des initiatives d’inclusion et d’affiliation scolaire proposées dans les écoles
34	Mettre en place des mécanismes - notamment financiers - pour faciliter le maintien ou le retour du jeune dans sa famille ou l’accueil chez un autre membre de la famille (grands-parents, frères et sœurs, etc.)

#### 4.9. Interventions préventives d’urgence

Le Pays de Galles a implanté le Housing Wales Act<sup>16</sup>, qui oblige les institutions publiques à agir rapidement auprès de toute personne présentant un risque d’itinérance.

Le Québec gagnerait à s’inspirer de cette approche. Une des composantes fondamentales est la prévention de l’éviction (voir paragraphe 4.2). Afin de limiter les risques liés aux changements de résidences (évictions ou modifications de projets de vie), notamment pour les jeunes sortant de la protection de la jeunesse, l’ajout de soutien rapide et inconditionnel permet de s’adapter au besoin naturel de changement chez les jeunes.

Interventions préventives d’urgence	
35	Mettre en place la responsabilité légale de répondre à une demande d’aide en termes de logement
36	Mettre en place des programmes de prévention de l’éviction (voir paragraphe 4,2)
37	Assurer des aides ponctuelles pour tout changement de logement, notamment pour les jeunes passés par la protection de la jeunesse.

<sup>16</sup> Housing (Wales) Act 2014. <https://www.legislation.gov.uk/anaw/2014/7/contents/enacted>

## Conclusion

Les actions proposées par la Coalition Jeunes+ pour le Plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale contribuent toutes à la prévention de l'itinérance jeunesse. Elles bénéficieront également à une large population de jeunes, de familles et d'adultes en devenir.

Face à la complexité de l'itinérance, comme à celle de la pauvreté, la prévention demande de l'audace. Cette audace est indispensable car nous avons devant nous des vies humaines à construire et à embellir. Il y va de notre responsabilité collective d'agir ensemble pour contribuer au mieux-être des jeunes. Nous le devons aux jeunes en situation de grande vulnérabilité. Nous le devons à l'ensemble des jeunes.



## ANNEXES

### ANNEXE A - Membres du Comité de pilotage de la Coalition Jeunes+

- Comité de Jeunes+ (jeunes avec savoir expérientiel)
  - Mélodie Cordeau, représentante permanente du comité Jeunes+
  - Un autre jeune délégué· en alternance
- Permanence de la Coalition
  - Caroline Dufour, coordonnatrice (et directrice, stratégie et impact social, Dans la rue)
  - Marie-Eve Brousseau, chargée de mobilisation
- Chercheur·e·s
  - Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales (CREMIS) – Sue-Ann McDonald et Philippe-Benoît Côté, chercheur·e·s
  - Christine Stich, chercheure, McGill
- Organismes
  - Dans la rue – Cécile Arbaud, directrice générale
  - Dans la rue – Marie-Noëlle L'Espérance, directrice, prévention, intervention et programmes cliniques
  - En Marge 12-17 – Tristan Delorme, directeur général
  - Maison Tangente – Johanne Cooper, directrice générale
- Regroupements
  - Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ) – Grace Tabaka, Directrice Défense des droits
  - Regroupement des organismes autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) – Wassila Yassine, directrice générale
  - Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ) – Mary-Lee Plante, organisatrice communautaire
  - Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) – Maryane Daigle, organisatrice communautaire
  - Réseau SOLIDARITÉ Itinérance Québec – Boromir Vallée Dore, directeur général
- Indépendant·e·s
  - Lesley Hill, ancienne commissaire de la Commission pour les droits de l'enfant et la protection de la jeunesse (Commission Laurent)

## ANNEXE B : Déclaration commune pour la prévention de l'itinérance jeunesse au Québec

### Coalition Jeunes+

En tant que jeune, chercheur-e, élu-e-s, citoyen-ne-s, représentant-e-s d'organisme, d'un regroupement, d'une institution, qui sommes membres de la Coalition Jeunes+ et/ou impliqué-es dans la lutte contre l'itinérance jeunesse, nous prôtons un virage visant la prévention de l'itinérance jeunesse selon la vision et les principes directeurs suivants.

**1. Nous estimons que la prévention de l'itinérance jeunesse est une responsabilité collective de la société québécoise.**

Chaque jeune arrivant en situation d'itinérance résulte d'un échec des systèmes et de la société. Il est essentiel de s'assurer que chaque jeune puisse se construire et s'épanouir.

**2. Nous reconnaissons les besoins spécifiques des jeunes en situation précaire et le caractère distinct de l'itinérance jeunesse.**

Les jeunes sont en plein développement. Ils-elles sont à un âge où ils-elles ont peu d'expériences de vie autonome avant de se retrouver en situation d'itinérance. Les jeunes ont une soif de liberté et d'expériences et il faut savoir les accompagner dans leurs choix et respecter ces derniers. Les réponses doivent être adaptées aux jeunes.

**3. Nous misons sur la prévention.**

La prévention est définie au sens large comme toute approche permettant d'éviter la rue et d'en faciliter la sortie. La prévention de l'itinérance, c'est aussi s'attarder aux déterminants sociaux de la santé. Les politiques doivent agir sur les systèmes produisant l'exclusion et l'oppression et les interventions doivent être faites le plus tôt possible, en prenant en compte les besoins des jeunes et de leurs familles.

**4. Nous défendons les droits des jeunes dans toutes les sphères de leur vie**

Si les droits de tous les jeunes sont respectés, chaque jeune peut avoir le choix de son avenir. Les dix droits que nous mettons de l'avant sont les suivants :

- Droit à l'égalité et à la non-discrimination raciale et sociale
- Droit à l'égalité et à la non-discrimination liée à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle
- Droit de cité (cohabitation sociale et parole citoyenne) et de justice
- Droit à la citoyenneté et à la socialisation
- Droit à l'éducation et à l'insertion socio-professionnelle
- Droit à l'autodétermination et à l'information
- Droit au logement et à un environnement sain, salubre et sécuritaire
- Droit à l'alimentation et à un revenu décent
- Droit à des services en santé mentale et physique accessibles et adaptés
- Droit à des services sociaux et des services de protection de la jeunesse accessibles et adaptés

**5. Nous privilégions une approche globale, fondée sur les forces et l'autodétermination de tous les jeunes.**

Les jeunes sont des personnes entières qui ne peuvent être réduites à un problème. Les approches doivent être holistiques, prendre en compte tous les aspects de leur vie en respectant leurs choix et leur rythme. Nous valorisons leurs forces et leurs talents et avons comme objectif de soutenir l'autonomie, l'autodétermination et le pouvoir d'agir.

**6. Nous veillons à tenir compte des besoins de tous les jeunes dans un souci de bienveillance et d'inclusion, en tenant compte des vulnérabilités particulières causées par des traumatismes personnels, culturels et générationnels.**

Nous tenons compte des vulnérabilités particulières causées par des traumatismes personnels, culturels et générationnels. Nous reconnaissons que plusieurs jeunes vivent des difficultés multiples et qu'ils devraient recevoir des services adaptés à leurs réalités. L'intersectionnalité doit être particulièrement prise en compte pour assurer le respect des droits des jeunes Autochtones, les jeunes LGBTQ+, les minorités visibles, les personnes immigrantes, etc.

**7. Nous favorisons l'inclusion inconditionnelle des jeunes dans tous les travaux de lutte contre l'itinérance jeunesse.**

Les jeunes avec expertise vécue participent aux travaux dans toutes les instances possibles à l'échelle du Québec. Et nous prenons en réelle considération leur parole.

**8. Nous favorisons une approche collective.**

Nous cherchons à rallier des partenaires de tous horizons et misons sur la créativité, la cocréation, la confiance entre les partenaires, la clarté des rôles respectifs et des communications.

**9. Nous contribuons tous à l'avancée des politiques et des pratiques.**

Nous recommandons des politiques et des actions touchent des domaines aussi variés que l'aide aux familles, la protection de la jeunesse, la santé mentale, l'éducation, la sortie des systèmes.

En signant cette déclaration commune, j'affirme mon engagement à garder en tête la vision et les valeurs mises en avant et, selon mes possibilités (et/ou celles de mon organisation), à proposer et à mettre en place des solutions pour lutter contre l'itinérance jeunesse, notamment par des actions de prévention avant la rue.

## ANNEXE C - Références bibliographiques

- Collectif pour un Québec sans pauvreté (2009). L'itinérance pas juste un problème de pauvreté mais toujours un problème de pauvreté.  
[http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Memoire\\_Commission\\_final.pdf](http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Memoire_Commission_final.pdf)
- Gaetz, S. et Dej, E. (2017). Une nouvelle direction : un cadre pour la prévention de l'itinérance. Observatoire canadien sur l'itinérance.  
<https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments-fr/COHPreventionFramework-SummaryFR.pdf>
- Gaetz, S., O'Grady, b., Kidd, S., Schwan, k. (2016). Sans domicile : un sondage national sur l'itinérance chez les jeunes. Toronto : Observatoire canadien sur l'itinérance.
- Gaetz, S., Schwan, K., Redman, M., French, D. et Dej, E. (2018). Feuille de route pour la prévention de l'itinérance chez les jeunes - A. Buchnea (Ed.). Toronto, Ontario : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.
- Gouvernement du Canada (2018) : Tout le monde compte 2018 : Faits saillants – Résultats préliminaires du deuxième dénombrement ponctuel de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale.  
<https://publications.gc.ca/site/eng/9.874996/publication.html>
- Government of United Kingdom (2014) Housing (wales) act.  
<https://www.legislation.gov.uk/anaw/2014/7/contents/enacted>
- Goyette, M., Blanchet, A., Bellot, C., Boisvert-Viens, J., Fontaine, A. (2022). Itinérance, judiciarisation et marginalisation des jeunes ex-placés au Québec. Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables
- Grenier, J., Grenier, K., Thibault, S., Chamberland, M., Chénard, J., Bourque, M., St-Germain, L., Champagne, M., Seery, A. et Roy-Beauregard, S.-J. (2020). Accompagnement de femmes en situation d'itinérance: pratiques en émergence d'un organisme communautaire en territoire périurbain et rural au Québec. Sciences et actions sociales, (13).  
<https://journals.openedition.org/sas/750>
- Hallée, Y., Bettache, M., et Bergeron, P. (2014). L'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation d'itinérance: état de la question et proposition d'un modèle conceptualisé à partir de l'institutionnalisme pragmatiste de John Rogers Commons.  
<https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/pdf/2028>
- Hooks, B. (2015). Feminist Theory: From Margin to Center. Routledge.
- Hurtubise, R., et Babin, P.-O. (2010). Les Équipes itinérance en santé du Québec Description de pratiques innovantes. [Déposé au Secrétariat des partenariats de lutte à l'itinérance (SPLI)].  
<https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2020/04/cahier-des-recits-equipes-itinerances-hurtubise-babin-2010-1.pdf>

Latimer, Eric, et François Bordeleau. Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018, Ministère de la Santé et des Services sociaux, mars 2019.

Le Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation (RQOH). Éviter les évictions pour non-paiement de loyer dans le logement social et communautaire?.

[https://flhlmq.com/sites/flhlmq.com/files/images-dans-les-textes/Actes%20du%20colloque%20pour%20contrer%20les%20evictions%20H\\_0.pdf](https://flhlmq.com/sites/flhlmq.com/files/images-dans-les-textes/Actes%20du%20colloque%20pour%20contrer%20les%20evictions%20H_0.pdf)

Linhares, G., Ouimet-Savard, T. & Boucher, A.-M. (2019). C'est fou la vie, pourquoi en faire une maladie? Genèse et perspectives d'avenir du Mouvement Jeunes et santé mentale.

<https://www.erudit.org/en/journals/ref/2019-v25-n2-ref05108/1067047ar.pdf>

Malenfant, J., Schwan, K., French, D., Gaetz, S., & Redman, M. (2020). Preventing Youth Homelessness in the Canadian Education System: Young People Speak Out. Toronto, ON: Canadian Observatory on Homelessness Press.

Organisation des Nations-Unies. (2023). Déclaration universelle des droits de l'homme. En ligne :

<https://www.un.org/fr/about-us/universal-declaration-of-human-rights>

Schwan, K., French, D., Gaetz, S., Ward, A., Akerman, J., Redman, M. (2018) Preventing youth homelessness An international review of evidence, The Wales Centre for Public Policy

Schwan, K., Gaetz, S., French, D., Redman, M., Thistle, J., & Dej, E. (2018). What Would it Take? Youth Across Canada Speak Out on Youth Homelessness Prevention. Toronto, ON: Canadian Observatory on Homelessness Press.

Thistle, J. (2017.) Indigenous Definition of Homelessness in Canada. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.

Tryssenaar, J., Wilkinson, S., et Bailey, C. (2000). Itinérance, santé mentale et ergothérapie. Une expérience qui confirme d'étonnantes possibilités. <https://www.erudit.org/fr/revues/smq/2000-v25-n2-smq1323/014454ar.pdf>

Vultur, M. (2003). L'insertion sociale et professionnelle des jeunes « désengagés »: Analyse du programme d'intervention de La Réplique. Observatoire Jeunes et Société.

[https://espace.inrs.ca/id/eprint/5050/1/rap2003\\_09.pdf](https://espace.inrs.ca/id/eprint/5050/1/rap2003_09.pdf)



**Commentaires de l'organisme Décllic dans le cadre de la Consultation pour la jeunesse : Ta voix. Ton Québec.**

**Pour l'équité des chances  
des jeunes les plus vulnérables du Québec**

**Mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse le 25 octobre 2023**

# Table des matières

<i>Présentation de Déclic</i> .....	3
<i>Préambule</i> .....	3
<i>Des jeunes adultes exposés à la maltraitance et l'exclusion sociale</i> .....	4
<i>Axe Éducation :</i> .....	5
La sous-scolarisation des enfants et des jeunes adultes handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage .....	6
Des solutions existent.....	8
L'exemple de la Colombie Britannique.....	8
Éviter l'exclusion scolaire et sociale par des interventions mieux adaptées à la complexité des enjeux et des problèmes des jeunes porteurs de traumatismes complexes .....	9
Le Campus Agora, une innovation sociale proposée par Déclic .....	9
<i>Axe Emploi :</i> .....	10
<i>Axe Santé :</i> .....	12
<i>Axe Citoyenneté :</i> .....	13
<i>Conclusion</i> .....	13
<i>ANNEXE 1</i> .....	14
Sommaire du mémoire .....	14
Liste des recommandations .....	14
<i>ANNEXE 2:</i> .....	17
Sommaire Campus Agora.....	17



## **Présentation de Déclic**

Depuis 30 ans, Déclic travaille avec détermination pour que soient reconnus les besoins complexes et particuliers des jeunes adultes vulnérables, tels que le sont les ex-placés de la DPJ et les autres jeunes ayant un vécu traumatique. Par la mise en œuvre de programmes d'intervention adaptés et innovants, Déclic souhaite répondre aux besoins particuliers des jeunes adultes raccrocheurs. Nos programmes et services spécialisés cherchent à mettre un terme aux situations d'exclusion scolaire et professionnelle vécues par les jeunes adultes en grande difficulté.

Au cours des 30 dernières années, Déclic a développé une approche d'intervention interdisciplinaire unique qui tire le meilleur de la psychoéducation, du travail social et de l'orthopédagogie. Une approche d'intervention spécialisée et adaptée qui favorise l'élimination des obstacles à l'apprentissage et l'acquisition de stratégies socio-psychopédagogiques au soutien de la transition vers la vie adulte et de l'accès à la pleine participation citoyenne. C'est dans sa capacité reconnue d'innovation sociale, par ses interventions intersectorielles et à travers sa capacité confirmée à opérationnaliser des programmes hautement adaptés aux besoins particuliers des jeunes adultes en grande difficulté que Déclic se distingue. Il n'y a pas de solution simple à la complexité psychosociale et psychopédagogique que présentent les jeunes adultes en situation de vulnérabilité.

Puisque les structures en place peinent à répondre à leurs besoins, nous tentons, à travers la mission de Déclic, de faire face à tous les défis de ces jeunes, de les considérer dans nos approches et d'agir avec cohérence pour qu'eux aussi aient accès à l'éducation. Cet engagement s'incarne de manière évidente dans le dévouement de nos intervenants professionnels qui œuvrent au quotidien pour qu'en matière de scolarisation et d'éducation, les jeunes adultes en grande difficulté ne soient jamais laissés derrière ni abandonnés.

## **Préambule**

La Politique québécoise de la jeunesse et le Plan d'action jeunesse doivent prendre en compte la situation et les besoins des jeunes en situation de vulnérabilité; ceux qui, pour toutes sortes de raisons, se voient priver de l'exercice de leurs droits. Ce court mémoire vise à vous sensibiliser à l'importance de favoriser la santé, la participation citoyenne, l'accès à l'éducation et l'intégration à l'emploi des jeunes les plus vulnérables du Québec. Également à la nécessité de leur assurer des conditions de vie décentes. Agir de façon préventive peut leur éviter une trajectoire de vie parsemée d'obstacles, menant à la pauvreté chronique et à leur exclusion de la vie économique et sociale du Québec.

## Des jeunes adultes exposés à la maltraitance et l'exclusion sociale

Les jeunes adultes dont nous parlerons dans ce document ont des besoins qui appellent à une concertation entre plusieurs secteurs. Ces jeunes portent plusieurs étiquettes et font face à des barrières structurelles, sans que l'intégration des services requis leur soit garantie. Dans le jargon du milieu de l'Éducation, il s'agit ici d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Pour le milieu de la Santé et des Services sociaux, il s'agit de jeunes en difficulté, communément appelés « jeunes de la DPJ » ou « jeunes contrevenants » car plusieurs d'entre eux ont été suivis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) ou de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Pour le milieu de l'Emploi et de la Solidarité Sociale on s'attarde à des jeunes en situation NEEF (ni en emploi, ni aux études, ni en formation). Souvent, il s'agit des mêmes jeunes qui naviguent à la marge de différents systèmes et qui vivent des échecs répétés dans leurs interactions avec les institutions publiques.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait qu'il est possible de viser l'inclusion sociale de ces jeunes. Il s'agit ici de citoyens excessivement résilients et remplis de potentiel, en qui nous devons investir collectivement afin d'infléchir et de corriger les trajectoires de pauvreté et de défavorisation auxquelles ils sont généralement voués.

Un très grand nombre des jeunes vivant de l'exclusion sociale ont connu les services de la DPJ. Ces jeunes ont vécu des sévices, des abus, de la maltraitance et cumulent des traumatismes importants qui retardent leur développement personnel, social et scolaire et qui requièrent une approche spécifique et adaptée. Afin de leur assurer l'équité des chances, un soutien important lors de leur transition à la vie adulte est requis quand ils quitteront les services sociaux à leur majorité, mais également durant les années subséquentes.

Il est largement reconnu que la période de 18-25 ans représente un tournant crucial dans la poursuite du développement des jeunes adultes « en émergence ». Cette période représente souvent celle durant laquelle les jeunes adultes complèteront leur scolarisation et leur insertion professionnelle, qui auront par la suite un impact fondamental sur leurs revenus et leurs réussites professionnelles leur vie durant.<sup>1</sup> Il est également documenté que, dans les pays industrialisés, les jeunes vivent de plus en plus longtemps chez leurs parents, souvent une bonne partie de leur vingtaine, et ont encore besoin d'un soutien important avant d'atteindre un niveau d'autonomie permettant de vivre une transition à la vie adulte réussie.<sup>2</sup> Pourtant, peu de soutien n'existe pour des enfants qui ont perdu le soutien parental et qui quittent le « nid » de l'État.

---

<sup>1</sup> Arnett, Jeffrey Jensen, University of Maryland, Emerging Adulthood: A Theory of Development from the Late Teens Through the Twenties, American Psychological Association, Vol. 55, No. 5, May 2000, p. 469-480.

<sup>2</sup> Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ), Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes, Avril 2021, Chapitre 8, p. 265.

Quoique ces enfants ne composent pas à eux seuls le groupe de jeunes adultes en situation de marginalité, il est largement soutenu par la recherche qu'ils sont surreprésentés dans plusieurs phénomènes et problématiques sociales qui entravent leur intégration sociale et professionnelle. Goyette et Turcotte ont documenté les coûts humains et sociaux d'un manque de soutien lors de la transition à la vie adulte des jeunes placés. Les effets ne sont pas seulement en lien avec la scolarisation mais touchent à presque toutes les facettes de leurs vies. Les jeunes « de la DPJ » vivent un plus haut taux d'arrestation et d'incarcération que leurs homologues dans la population générale, plus d'instabilité conjugale et familiale, plus d'itinérance et d'instabilité résidentielle, plus de problèmes de santé physique et mentale, sont plus dépendants de substances et sont plus susceptibles à vivre du chômage.<sup>3</sup>

Il est dans l'intérêt de toute la société de viser la réussite et le bien-être de ces jeunes. Le Plan d'action jeunesse devrait inclure des mesures pour leur assurer des programmes holistiques, sensibles au trauma et adaptés à leurs besoins, tout en favorisant leur participation sociale, citoyenne et économique. Tout le monde y gagnera.

### **Axe Éducation :**

L'Étude sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France (EDJeP) dévoile un portrait plutôt sombre en termes d'équité pour ces jeunes. Ces données ont été mises en lumière par la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Commission Laurent) :

- À l'âge de 17 ans, seulement 17,1% des jeunes placés étaient inscrits au secondaire cinq, comparativement à 75% des jeunes Québécois et à 53,3% des jeunes issus de milieux défavorisés.
- À 19 ans, seulement 24,8% des jeunes de l'étude, sortis de placement, ont obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES), contrairement à 57,5% des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (HDAA) et à 77,4% pour l'ensemble du Québec.
- Si 2000 jeunes sortent de la DPJ chaque année, cela implique que 1 180 jeunes n'obtiennent pas leur DES, générant ainsi une perte de potentiel économique estimée de près de 417 millions de dollars pour la société à long terme.<sup>4</sup>

La Commission Laurent a spécifiquement documenté des inégalités éducatives pour les enfants placés à l'intérieur des centres de réadaptation du Québec et a rédigé une recommandation de

---

<sup>3</sup> Martin Goyette et Daniel Turcotte (2004), La transition à la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse, *Revue Service Social*, vol 51, No1, p. 34.

<sup>4</sup> Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*, 2021, p. 270.

nature urgente au chapitre 7. Cette commission a constaté le fait que la scolarisation de ces enfants n'était pas priorisée et a déploré un manque de collaboration entre les services sociaux et scolaires. De ces constats ont découlé une série de recommandations pour respecter l'obligation légale de scolarisation des jeunes placés.<sup>5</sup>

La sous-scolarisation des enfants et des jeunes adultes handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Il est assez alarmant de constater les taux d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) dans le système de l'Éducation, dont les « enfants de la DPJ » décrits dans la section précédente font souvent partie compte tenu des nombreux défis auxquels ils font face. Il est documenté qu'un grand nombre d'enfants, de jeunes et de jeunes adultes au Québec présentent des difficultés d'apprentissage et que ce nombre est en constante augmentation.

Les personnes qui présentent des troubles d'apprentissage peuvent être considérées comme en situation de handicap en raison des impacts significatifs que de ces troubles peuvent avoir sur leur capacité à acquérir et à utiliser des compétences académiques ou fonctionnelles de manière semblable à leurs pairs. Ces handicaps liés à l'apprentissage peuvent prendre diverses formes, notamment la dyslexie<sup>6</sup>, la dyscalculie et le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Ces troubles sont causés par des atteintes neurologiques permanentes que l'on explique par des différences structurelles ou fonctionnelles au niveau du cerveau. Il est également important de considérer que les troubles d'apprentissage tels la dyslexie, la dysorthographe et le TDAH sont des problèmes persistants qui ont des impacts importants sur toutes les dimensions de la vie des personnes qui en sont atteintes.

Dans le cadre des consultations publiques concernant le projet de loi 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation, M. Égide Royer a fait une démonstration éloquentes des besoins grandissants des élèves depuis les 20 dernières années, le nombre d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ayant plus que doublé en deux décennies. Il a également illustré les difficultés vécues dans le milieu scolaire pour tenir compte des besoins des élèves ayant des problèmes de comportement ou de santé mentale. Selon M. Royer, un nombre alarmant d'élèves du niveau secondaire, soit le tiers (32.8%), est considéré handicapé ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. De plus, presque la moitié de ces jeunes sont sans diplôme ni qualification après 7 années passés au secondaire.<sup>7</sup> Ces jeunes ont besoin d'adaptations et même de programmes entièrement spécialisés afin d'atteindre une équité de scolarisation.

---

<sup>6</sup> <https://culturedys.com/dyslexie-handicap-comment-considerer-ce-trouble/>

<sup>7</sup> Mémoire, M. Égide Royer, soumis dans le cadre des consultations publiques entourant le Projet de loi 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation, p.4.

Les approches et les structures existantes dans le système de l'éducation ne répondent malheureusement pas aux besoins de ces jeunes. Des jeunes qui n'ont d'autre choix que celui de se tourner vers la Formation générale des adultes où ils ne reçoivent pas tous les services socio-psycho-pédagogiques nécessaires à leur réussite scolaire et éducative. Ainsi, un rapport du Centre de transfert sur la réussite éducative du Québec (CTREQ) de 2019 indique que parmi les jeunes âgés de 16 à 18 ans qui fréquentent les centres d'éducation des adultes, plus de 60 % ont été classés comme élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).<sup>8</sup>

La Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ) a publié une étude systémique sur le respect des droits des élèves HDAA et est arrivée à la conclusion que les faibles taux de diplomation et de qualification de ces élèves nous forcent à un questionnement sérieux quant aux services qui leur sont offerts pour assurer leur réussite.<sup>9</sup> La CDPDJ fait mention de nombreux obstacles qui entravent toujours la scolarisation de ces élèves, notamment des élèves qui présentent des troubles d'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe), un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), une déficience intellectuelle légère ou encore des difficultés liées au comportement. « Ces élèves qu'on dit, pour la plupart, plus faciles à intégrer et même à accommoder, seraient ceux qui ont le plus de difficultés à obtenir un diplôme ».<sup>10</sup>

Dans son rapport, la CDPDJ se préoccupe du fait que les élèves HDAA s'inscrivent à la formation générale aux adultes sans qu'un financement soit assuré pour adapter les services. Il questionne également le manque de formation des enseignants et du personnel de ce milieu pour intervenir adéquatement auprès de ceux-ci et le fait qu'il soit impossible de chiffrer la réussite de ces élèves, compte tenu du fait qu'aucune donnée ne soit disponible à cet effet.<sup>11</sup> Finalement, la CDPDJ se questionne quant au fait que plusieurs élèves appartenant à un groupe protégé par la Charte des droits connaissent des parcours scolaires aussi chaotiques et parsemés d'obstacles, notamment les élèves vivant dans un milieu défavorisé, des élèves issus de l'immigration, les élèves autochtones et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.<sup>12</sup> Plusieurs instances décrivent une collecte de données peu fiable, qui permet, ni de bien documenter la problématique, ni à y apporter des solutions viables pour améliorer les services.<sup>13</sup>

---

<sup>8</sup> Centre de transfert pour la réussite éducative (CTREQ), 2019, Coup de pouce à la réussite, p.7.

<sup>9</sup> Commission des droits de la personne et de la jeunesse, Le respect des droits des élèves HDAA et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire québécois: une étude systémique, Avril 2018, p.139.

<sup>10</sup> Idem, p.44-45.

<sup>11</sup> Idem, p. 102 et 107-108.

<sup>12</sup> Idem, p. 59.

<sup>13</sup> Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ), Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes, Avril 2021, Chapitre 14, p. 392-394, Commission des droits de la personne et de la jeunesse, Le respect des droits des élèves HDAA et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire québécois: une étude systémique, Avril 2018, p.56-57, 103, 106, Comité consultatif Jeunes, Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation au Québec, Un avis du Comité consultatif Jeunes – CPMT, 2020, p. 9.

Pourtant, la Ligue des droits et libertés affirme que « l'éducation est un droit humain reconnu dans la Déclaration universelle ». <sup>14</sup> L'UNESCO abonde dans le même sens, en déclarant que « L'éducation est un droit humain fondamental dont le but est de sortir les hommes et les femmes de la pauvreté, de réduire les inégalités et d'assurer un développement durable (...) L'éducation est l'un des outils les plus puissants pour affranchir de la pauvreté les enfants et les adultes exclus et elle représente un tremplin vers d'autres droits humains fondamentaux. Elle constitue l'investissement le plus durable. » <sup>15</sup>

Chez Déclic, nous côtoyons ces jeunes de près. Nos trente années d'expérience nous ont permis de constater qu'une spécialisation professionnelle et des services intégrés sont nécessaires pour réellement répondre à la multitude de besoins et à la complexité que vivent les jeunes adultes en très grande difficulté. Il est d'une importance capitale que les programmes soient conçus ou adaptés afin que ces jeunes ne vivent ni l'exclusion scolaire, ni professionnelle et, ultimement, sociétale. Nous souhaitons également insister sur le fait que ces jeunes sont capables de réussir quand les conditions socio-psycho-pédagogiques sont réunies.

Des solutions existent

Il est important que les jeunes en difficulté aient l'opportunité de se projeter, d'aspirer à une vie meilleure, d'expérimenter et de s'épanouir. Un constat s'impose: lorsqu'on est en survie, il est très difficile de s'engager dans un processus de développement vocationnel, dans un projet de scolarisation ou un emploi. Pour véritablement aider ces jeunes de façon durable, il est nécessaire de comprendre le fait qu'un ensemble de mesures est nécessaire, organisé dans une perspective holistique et globale. Il existe des exemples de modèles porteurs.

L'exemple de la Colombie Britannique

La Colombie Britannique s'est engagée à améliorer l'intégration socio-professionnelle des jeunes sortant de placement dans leur province et pilote actuellement un ensemble de mesures intégrées sur le plan provincial pour leur venir en aide. Notons, à titre d'exemple:

- Des mesures de revenu garanti durant jusqu'à 84 mois après leur sortie de placement
- La possibilité de demeurer en famille d'accueil lorsque requis
- Un supplément au logement
- La possibilité de conserver des revenus d'emploi sans pénalité

---

<sup>14</sup> Ligue des droits et libertés, <https://liguedesdroits.ca/cat/themes/droits-economiques-sociaux-et-culturels/droit-a-leducation/>

<sup>15</sup> UNESCO, unesco.org [https://www.unesco.org/fr/right-education?TSPD\\_101\\_R0=080713870fab2000d1a4b5f2a15f72ccdce92bb96a3443c55239427c89fa7d12ccb353320d7b6cda086ec2331114300056774f69d3145daca1e2e0b647387ec0a28679ddd10edf55dd63644d6afa19e4421d5df60208c70dc0403ee240e62226](https://www.unesco.org/fr/right-education?TSPD_101_R0=080713870fab2000d1a4b5f2a15f72ccdce92bb96a3443c55239427c89fa7d12ccb353320d7b6cda086ec2331114300056774f69d3145daca1e2e0b647387ec0a28679ddd10edf55dd63644d6afa19e4421d5df60208c70dc0403ee240e62226)



## Mémoire à l'intention du Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse dans le cadre du Plan d'action jeunesse

Produit par l'École du milieu de Lévis

Octobre 2023

### **Introduction**

Le Québec, riche de sa culture de traditions innovantes, fait face à des défis spécifiques en lien avec sa jeunesse. Alors que l'avenir prend forme, des questions essentielles émergent, soulignant l'importance cruciale de l'éducation. L'École du milieu éprouve une profonde gratitude en ayant l'opportunité de soumettre ce mémoire, dans le but de projeter une lumière renouvelée sur l'enjeu qu'elle considère comme prioritaire, à savoir l'éducation. En effet, qu'il s'agisse du secteur de l'emploi, de l'environnement, de la culture, de la santé ou de la citoyenneté, ces domaines variés sont intrinsèquement liés les uns aux autres et découlent du même socle fondamental. Le bien-être et la réalisation personnelle de la jeunesse québécoise sont tributaires de ces domaines interconnectés qui émanent du même noyau.

Ce mémoire, résultat d'une introspection profonde de l'arsenal de l'École du milieu, ambitionne de proposer des perspectives réfléchies et des recommandations pertinentes. Forte d'une expertise robuste dans le domaine du raccrochage scolaire et de la conception d'ateliers enrichissants et adaptés pour la jeunesse, elle aspire à participer activement à la création de stratégies innovantes pour surmonter ces défis. En sondant l'essence de ces enjeux, l'École du milieu nourrit l'espoir d'instaurer une dynamique proactive et constructive, pavant ainsi la voie vers un avenir radieux pour la jeunesse du Québec.

Si la plupart des enjeux qui surgissent au sein de notre jeunesse québécoise proviennent de l'éducation, c'est également de cet enjeu que découle une myriade de solutions que nous explorerons ultérieurement dans ce texte.

### **À propos de l'École du milieu de Lévis et du raccrochage citoyen**

Depuis près d'une décennie et demie, l'École du milieu de Lévis se consacre avec une passion inébranlable au soutien des jeunes qui, pour divers motifs, se sont retrouvés en marge de la société. Notre mission va bien au-delà du cadre éducatif traditionnel. Nous sommes portés par



la conviction que l'école incarne un rôle plus vaste et plus profond que le simple apprentissage académique.

Notre expertise singulière s'ancre dans notre approche holistique. Chez nous, l'éducation transcende les murs de la salle de classe. Nous intervenons dans toutes les sphères de vie de nos élèves, aidant non seulement à raviver leur lien avec l'école, mais surtout à restaurer leur connexion avec la société. L'objectif réside dans l'accompagnement de leur développement intégral, en tant qu'individus responsables et conscients de leur potentiel.

Au fil des années, l'École a façonné une formule inédite au moyen de trois volets d'apprentissages interconnectés :

- Un volet académique, où les élèves renforcent leurs compétences en numératie et en littératie. L'enseignement à l'École du milieu se déroule dans une classe à ratio enseignant/apprenant réduit, avec un maximum de 15 élèves, assurant ainsi un encadrement personnalisé indispensable à chaque jeune. De plus, considérant qu'une personne sans diplôme prive l'état de 120 000\$ annuellement, sans compter tous les impacts socio-économiques qui en découlent<sup>1</sup>, l'importance de cet aspect est indiscutable.
- Un volet psychosocial qui propose des suivis individualisés aux raccrocheurs, les encadrant sur le plan personnel et les accompagnant dans diverses sphères de leur vie. Tous les jeunes n'ont pas la chance d'avoir accès à un réseau de personnes significatives ou de modèles appropriés dans leur entourage. Offrir à notre jeunesse un cadre et un soutien solide au quotidien font une différence substantielle.
- Un volet collectif qui offre aux jeunes une aire d'expérimentation à travers diverses activités, leur permettant de développer leur plein potentiel. Ils apprennent ainsi la vie en communauté, les codes sociétaux et peuvent développer des intérêts et des passions tout en contribuant activement à la société en s'engageant dans la vie citoyenne. Ils sont mobilisés et cultivent un sentiment d'appartenance envers leur communauté. L'objectif ultime est d'inculquer en eux un esprit de citoyenneté active, faisant d'eux des contributeurs et non uniquement des bénéficiaires de la société.

Nous demeurons convaincus que chaque interaction, chaque leçon assimilée et chaque expérience vécue au sein de notre organisme s'impriment profondément dans la formation des citoyens engagés de demain. L'école se révèle être bien plus qu'un lieu de transmission de connaissances; c'est un espace de transformation, où les jeunes apprennent à émerger en tant qu'acteurs actifs et bienveillants au sein de leur communauté. L'éducation devrait être placée au cœur des préoccupations sociétales, car elle est un investissement dans notre avenir commun.

L'École du Milieu de Lévis se distingue comme étant plus qu'une simple institution. Elle symbolise un engagement envers l'avenir, un phare d'espoir pour ces jeunes qui, avec le bon encadrement, peuvent et vont devenir des piliers robustes pour notre société.

## Enjeux prioritaires

### Emploi :

Au Québec, les jeunes se trouvent face à une réalité complexe et diversifiée en ce qui concerne l'emploi et l'éducation. Environ 200 000 d'entre eux sont catégorisés comme "ni en emploi, ni aux études, ni en formation" (*NEEF*)<sup>2</sup>, ce qui représente plus d'un dixième de cette tranche d'âge. Cette situation souligne un manque notable d'intégration socio-professionnelle de ces jeunes au sein de la société québécoise et sur le marché du travail.

Un examen similaire peut être effectué en ce qui concerne les jeunes immigrants, en particulier ceux qui ont été accueillis au Québec comme réfugiés pendant leur enfance<sup>3</sup>. Il est impératif d'approfondir l'étude des indicateurs d'insertion socioéconomique afin de comprendre les disparités entre ces jeunes et leurs homologues nés au Québec, notamment en ce qui concerne l'accès à l'emploi.

À l'ère du numérique, dans un contexte de mondialisation, la concurrence sur le marché du travail s'intensifie. Les jeunes font désormais face à la nécessité de développer des compétences variées et adaptatives pour se distinguer. Cette situation est exacerbée par la pénurie de main-d'œuvre qui frappe durement le Québec, un phénomène qui, d'une part, incite à une sortie anticipée des études pour intégrer le marché du travail, et d'autre part, exerce une pression considérable sur les jeunes pour trouver un emploi correspondant à leurs formations, intérêts et compétences.

L'intégration professionnelle des jeunes est une question cruciale, particulièrement dans un scénario de pénurie de main-d'œuvre. Ils peuvent rencontrer des obstacles pour obtenir un emploi correspondant à leur niveau d'études ou à leurs compétences, ce qui peut retarder leur passage vers l'indépendance financière et l'âge adulte. Ces défis, associés à l'importance d'une formation continue pour maintenir la compétitivité sur le marché du travail, mettent en lumière la complexité de la transition de la vie étudiante à la vie professionnelle pour les jeunes au Québec.

L'éducation joue un rôle primordial dans la préparation des jeunes au marché du travail. Elle doit non seulement fournir des connaissances académiques, mais aussi développer des compétences transférables et offrir une orientation professionnelle pertinente. Ceci est crucial pour aider les jeunes à naviguer avec succès dans l'environnement concurrentiel du marché du

travail, et pour contribuer à leur intégration socio-professionnelle, assurant ainsi une transition fluide vers l'âge adulte et l'indépendance financière.

#### Entrepreneuriat Jeunesse :

L'entrepreneuriat jeunesse engendre des défis significatifs, tant pour les jeunes concernés que pour la sphère économique et sociale. La quête de financements constitue souvent une épine dans le pied des jeunes entrepreneurs, les institutions financières étant enclines à les percevoir comme des risques accrus du fait de leur manque d'expérience ou de garanties. L'idée de créer un fonds d'investissement réservé aux jeunes entrepreneurs, et de promouvoir les plateformes de financement participatif, mérite d'être explorée.

Dans l'univers entrepreneurial, l'expérience et les réseaux professionnels sont des pierres angulaires. Les novices dans le domaine, souvent des jeunes, peuvent se trouver en déficit de contacts et d'expérience, ce qui peut entraver la viabilité et l'expansion de leur entreprise. L'accès à des informations précises et à des ressources adéquates, incluant des mentors, des formations appropriées, et des informations sur les réglementations et obligations légales, est un défi récurrent. Encourager le mentorat entrepreneurial et proposer des programmes de stages rémunérés auprès d'entrepreneurs aguerris peut pallier ces lacunes.

Une éducation entrepreneuriale solide est indispensable pour armer les jeunes en vue d'une gestion efficace de leur entreprise, couvrant la gestion financière, le marketing, la gestion des ressources humaines, et d'autres domaines clés de la gestion d'entreprise. L'entrepreneuriat est un parcours jalonné de potentiels échecs. Cultiver une résilience face aux revers et une aptitude à tirer des leçons de ces derniers est vital pour la réussite entrepreneuriale des jeunes. Dans un marché dynamique, l'innovation et la flexibilité sont des qualités primordiales.

Les jeunes entrepreneurs doivent également être aptes à répondre promptement aux fluctuations du marché et à embrasser les nouvelles technologies. L'entrepreneuriat demande un investissement conséquent en temps et en énergie, posant ainsi des défis pour la conciliation entre vie professionnelle et personnelle, surtout pour les jeunes en transition vers l'âge adulte. La navigation dans le labyrinthe réglementaire et bureaucratique associé à la création et à la gestion d'une entreprise peut s'avérer ardue pour les jeunes entrepreneurs. De surcroît, un nombre croissant de jeunes entrepreneurs sont animés par le désir d'engendrer un impact social et environnemental positif, requérant ainsi des modèles d'affaires novateurs et des démarches entrepreneuriales transcendant le simple objectif de profit économique.

L'entrepreneuriat jeunesse est un champ prometteur, quoique complexe, sollicitant un soutien robuste des institutions éducatives, financières et gouvernementales pour surmonter ces

défis et contribuer positivement à la société et à l'économie. La baisse de la proportion de jeunes actifs au Québec au fil des décennies peut influencer le marché du travail et l'économie globale.

La conciliation entre famille, travail et études, particulièrement pour les jeunes parents étudiants ou présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage, l'endettement, l'acquisition de compétences pertinentes et la formation continue sont d'autres enjeux majeurs influençant l'employabilité des jeunes et leur accès à des emplois de qualité. Ces défis, parmi d'autres, illustrent les enjeux auxquels les jeunes québécois sont confrontés en matière d'emploi, et soulignent la nécessité d'initiatives et de politiques ciblées pour améliorer leur intégration et leur succès sur le marché du travail.

Environnement :

Les défis environnementaux actuels, accentués par la crise climatique et l'urgence d'une transition vers une économie verte, pèsent lourdement sur la jeunesse. Dans ce contexte, l'éducation se présente comme un pilier essentiel pour armer les jeunes de connaissances et de compétences indispensables à la navigation dans un monde aux ressources finies et aux défis climatiques grandissants.

Les décisions environnementales prises aujourd'hui façonnent l'héritage que les jeunes recevront demain. Ils seront directement impactés par les orientations politiques et sociétales actuelles, soulignant ainsi l'importance cruciale de leur participation active aux dialogues et actions environnementales.

La baisse de la natalité observée au Québec, couplée à la migration climatique mondiale, peut restructurer les dynamiques démographiques et sociales, influençant potentiellement les ressources, l'emploi et les infrastructures. La migration climatique, exacerbée par la dégradation des conditions climatiques dans certaines régions, est un phénomène qui pourrait s'accroître.

Les catastrophes environnementales, prédites de longue date, semblent désormais à nos portes. Cette réalité appelle à une prise de conscience collective et à une action résolue, où les jeunes ont un rôle prépondérant à jouer. La marche vers une économie plus verte ouvre des horizons mais soumet également les jeunes à des défis, notamment en matière d'emploi, d'éducation et d'innovation. Il est vital d'encourager et de faciliter l'engagement des jeunes dans les démarches environnementales, afin de bâtir une société plus résiliente et durable.

Les jeunes, grâce à leur créativité et leur énergie, peuvent être des vecteurs d'innovation et d'entrepreneuriat dans le secteur de l'économie verte. La conception de politiques environnementales inclusives, intégrant les perspectives jeunes, est fondamentale pour une transition juste et efficace vers la durabilité. En tant que leaders des changements à venir, ces jeunes doivent être équipés des outils, des savoirs et des opportunités qui leur permettront de

participer activement à l'édification d'un futur plus durable et résilient. Le dialogue intergénérationnel, l'éducation environnementale, et l'engagement politique et social constituent des éléments clés pour aborder ces enjeux environnementaux et préparer la jeunesse à relever les défis futurs.

#### Culture :

La sauvegarde et le développement de la culture québécoise, tout en favorisant l'inclusion des diversités culturelles, demeurent des éléments fondamentaux pour la cohésion sociale et l'identité collective au Québec. Bien que la mondialisation apporte de nombreux avantages, elle représente aussi un défi pour le maintien de la richesse culturelle locale, en particulier en ce qui concerne la préservation de la langue française. Dans cette perspective, l'éducation se manifeste comme un canal essentiel pour aborder ces enjeux. L'éducation offre un environnement favorable pour l'enracinement et la valorisation de la langue française. L'enseignement en français, la mise en avant de la littérature francophone et les programmes de soutien linguistique peuvent jouer un rôle déterminant dans le renforcement de la maîtrise et de l'usage du français chez les jeunes.

L'intégration de la culture québécoise dans le cursus éducatif aide à transmettre l'histoire, les valeurs et les traditions locales aux générations futures, ce qui engendre un sentiment d'appartenance et encourage la compréhension et l'appréciation de la culture locale. Le Québec, terre d'accueil pour de nombreuses cultures, trouve dans l'éducation une plateforme pour l'exploration et la célébration des diversités culturelles, promouvant ainsi l'interculturalité et le respect mutuel.

L'éducation peut également servir de boussole pour naviguer dans la mondialisation tout en conservant l'identité culturelle. Cela englobe l'apprentissage des langues étrangères, la compréhension des enjeux globaux et l'échange culturel. Dans un monde dominé par les médias et les technologies, l'éducation peut aider à saisir l'impact de ces outils sur la culture locale et la langue française, tout en enseignant une utilisation responsable et éclairée de ces moyens.

Encourager la participation citoyenne et l'engagement communautaire dès le jeune âge peut contribuer à valoriser la culture québécoise et la langue française, participant ainsi à la construction d'une société plus unie et inclusive. Les écoles, en collaborant avec les institutions culturelles locales, peuvent enrichir l'expérience éducative, offrir des opportunités d'apprentissage hors des salles de classe, et promouvoir la langue et la culture québécoise.

La formation des enseignants sur l'importance de la culture et de la langue françaises, ainsi que sur les stratégies d'inclusion culturelle, est cruciale pour une transmission efficace et respectueuse de la richesse culturelle du Québec. A travers ces différents axes, l'éducation s'impose comme un outil

puissant pour la sauvegarde et la promotion de la langue française et de la culture québécoise, tout en favorisant l'inclusion et la diversité dans un monde de plus en plus globalisé.

#### Éducation :

Les enjeux de l'éducation pour la jeunesse se manifestent à travers plusieurs dimensions, notamment la réussite éducative, le décrochage scolaire et la persévérance scolaire. Ces aspects sont étroitement interreliés et contribuent à définir l'expérience éducative des jeunes ainsi que leurs perspectives futures.

- ⌋ La réussite éducative est un indicateur crucial de l'efficacité des systèmes éducatifs. Elle englobe la performance académique, l'acquisition de compétences essentielles, ainsi que le développement personnel et social des élèves. Un environnement éducatif stimulant, des méthodes pédagogiques adaptées et un soutien personnalisé sont des facteurs qui favorisent la réussite éducative. La réussite dans les études augmente les chances d'accéder à de meilleures opportunités professionnelles et contribue à une meilleure qualité de vie.
- ⌋ Le décrochage scolaire est un phénomène préoccupant qui peut avoir des répercussions à long terme sur la vie des jeunes. Les causes du décrochage peuvent être multiples, incluant des facteurs personnels, sociaux ou institutionnels. Les jeunes en situation de décrochage sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés sur le marché du travail et peuvent être exposés à des risques de marginalisation sociale. L'identification précoce des facteurs de risque et l'accompagnement des jeunes en difficulté sont essentiels pour prévenir le décrochage.
- ⌋ La persévérance scolaire est la capacité des élèves à surmonter les obstacles et à poursuivre leur parcours éducatif malgré les défis rencontrés. Elle est encouragée par un environnement d'apprentissage positif, des relations de soutien avec les enseignants et les pairs, ainsi que par des stratégies d'accompagnement adaptées. La persévérance scolaire est un gage de réussite éducative et de réalisation de soi.

Pour aborder ces enjeux de manière efficace, plusieurs actions devraient être envisagées, dont :

- **Le soutien Scolaire** : Proposer des dispositifs de soutien scolaire et d'accompagnement personnalisé pour aider les élèves en difficulté. Augmenter les ressources et adapter les parcours éducatifs aux profils des jeunes.

- **L'engagement des Familles** : Impliquer les familles dans le parcours éducatif des jeunes, et les sensibiliser aux enjeux de la réussite et de la persévérance scolaires.
- **La formation des Enseignants** : Former les enseignants pour qu'ils puissent mieux identifier et répondre aux besoins des élèves, et contribuer à la prévention du décrochage scolaire. Valoriser l'enseignement en adaptation scolaire.
- **Les programmes de Mentorat et de Tutorat** : Mettre en place des programmes de mentorat et de tutorat pour encourager la persévérance et la réussite scolaire.
- **Favoriser l'Orientation et l'Insertion Professionnelle** : Offrir des services d'orientation et d'insertion professionnelle pour aider les jeunes à envisager des perspectives d'avenir motivantes.

Ces actions, combinées à une volonté politique et à des ressources adéquates, peuvent contribuer à créer un environnement éducatif propice à la réussite, à la persévérance et à la prévention du décrochage scolaire, tout en favorisant l'équité et l'inclusion.

Santé :

La santé, spécifiquement la santé mentale des jeunes, est un enjeu de taille qui influence leur bien-être global, leur parcours éducatif et leur épanouissement futur. L'éducation se présente comme un levier important pour favoriser la santé globale et particulièrement, prévenir les problématiques de santé mentale. Les jeunes peuvent faire face à une variété de troubles mentaux comme l'anxiété, la dépression ou les troubles alimentaires, entre autres. L'identification rapide, l'intervention et les suivis adéquats sont fondamentaux pour une prise en charge efficace. La stigmatisation entourant ces troubles mentaux peut décourager les jeunes de solliciter de l'aide dont il pourrait avoir besoin. L'éducation peut aider à atténuer cette stigmatisation en encourageant la sensibilisation et la compréhension.

L'intégration de l'éducation à la santé mentale dans les cursus scolaires peut permettre aux jeunes de mieux comprendre et gérer leurs émotions, et de reconnaître les symptômes de troubles mentaux chez eux ou chez leurs camarades. L'apprentissage de compétences socio-émotionnelles telles que la gestion du stress, la résilience, et la communication efficace peut s'avérer bénéfique dans toutes leurs sphères de vie.

L'éducation physique et nutritionnelle peuvent encourager les saines habitudes de vie, qui, en retour, peuvent favoriser une bonne santé mentale. Un climat scolaire bienveillant et inclusif peut aussi contribuer au bien-être mental et émotionnel des jeunes, améliorant ainsi leur engagement et leur persévérance scolaire.



Via un curriculum bien conçu et un environnement scolaire soutenant, l'école pourrait contribuer à doter les jeunes des compétences et connaissances nécessaires pour gérer leur santé globale de façon proactive, tout en fournissant les ressources indispensables pour ceux qui peuvent être en détresse en plus de démocratiser et réduire les tabous liés aux perceptions de la santé mentale présents dans la société.

#### Citoyenneté :

L'engagement citoyen est un pilier fondamental pour le bon fonctionnement démocratique d'une société, facilitant une participation citoyenne informée et responsable des individus dans les décisions collectives. Pour les jeunes, s'immerger dans la citoyenneté active représente une avancée significative vers un rôle adulte responsable au sein de la communauté.

L'éducation civique est un levier essentiel pour permettre aux jeunes de saisir les rouages des institutions politiques et juridiques, un prérequis pour une participation citoyenne éclairée. Elle offre également une compréhension des droits et des devoirs liés à la citoyenneté, et la manière dont ils peuvent les exercer de façon responsable. Les jeunes peuvent hésiter à s'engager dans les processus électoraux en raison d'un manque de confiance ou d'une méconnaissance du système politique. L'éducation peut pallier ces défis en apportant des éclairages précis sur l'importance de la participation électorale. Promouvoir le bénévolat et l'activisme peut aussi connecter les jeunes à leur communauté et à des causes plus vastes, renforçant ainsi leur engagement civique.

L'éducation a le potentiel de cultiver l'esprit critique, un atout indispensable pour évaluer les informations et participer de manière informée aux dialogues publics. Elle peut aussi introduire les jeunes à un éventail de points de vue, cultivant ainsi la tolérance, l'empathie et l'entente mutuelle. Dans un contexte marqué par la désinformation et les fausses nouvelles, l'éducation aux médias est indispensable pour aider les jeunes à discerner la fiabilité des sources d'information. Elle peut aussi enseigner une utilisation responsable des réseaux sociaux, des plateformes puissantes pour l'engagement civique.

L'éducation peut également nourrir un sentiment d'appartenance et forger une identité citoyenne solide chez les jeunes, éléments cruciaux pour un engagement citoyen durable. Les établissements scolaires ont l'opportunité de collaborer avec les communautés locales sur des initiatives qui encouragent l'engagement civique, permettant ainsi aux jeunes d'expérimenter la citoyenneté active de façon pratique.

A travers ces différents prismes, l'éducation se manifeste comme un pilier central pour préparer les jeunes à une citoyenneté active et responsable. Elle fournit les outils nécessaires pour

appréhender l'environnement politique et social, développer une pensée critique, et s'engager de façon constructive au sein de la société.

### **L'École du milieu : une solution adaptée**

L'École du Milieu, à travers ses ateliers englobant l'engagement citoyen, la santé globale, le sport, la culture et l'art a prouvé l'efficacité d'une approche holistique et adaptée pour le raccrochage scolaire. Notre programme a non seulement facilité la reconnexion des jeunes avec l'éducation, mais a également enrichi leur bien-être global et préparé le terrain pour une citoyenneté active. En tant qu'organisation autonome, nous manifestons une agilité remarquable et intervenons dans plusieurs sphères de la vie de nos élèves. Nous soutenons qu'il est impératif de considérer l'ensemble de notre jeunesse dans le cadre de cette consultation, en prenant en compte les segments les plus marginalisés et désaffiliés de cette tranche de la population.

Chaque jeune mérite d'être entendu et de se voir offrir des opportunités équitables en vue de leur avenir. Chaque jeune devrait pouvoir exploiter son plein potentiel. Il est indéniable que le système scolaire traditionnel réalise un travail louable, parvenant à diplômé environ 85% de nos jeunes concitoyens. Cependant, il incombe à notre société de réengager les 15% restants qui ne s'insèrent pas aisément, et de leur fournir une place, pour qu'ils puissent évoluer en citoyens actifs et engagés.

Depuis près de 15 ans, l'École du Milieu s'attèle à cette mission et nous estimons qu'il est désormais temps de mettre notre expertise au service de toute la jeunesse québécoise, disséminée aux quatre coins du Québec.

### **Recommandations**

Reproduire le modèle de l'École du milieu dans la province

Ouvrir d'autres Écoles du milieu à travers le Québec dans les régions où les taux de décrochage scolaire sont les plus élevés : les Écoles du milieu conserveraient la même formule mais pourraient s'adapter à chaque région grâce à l'agilité développée au fil des ans. La gestion de cet éventuel réseau pourrait être assumé par l'École du Milieu de Lévis, si un fort partenariat avec le gouvernement du Québec est au rendez-vous. Doter le système d'éducation de milieux éducatifs plus agiles permettrait d'offrir un meilleur encadrement et de meilleurs services aux jeunes les moins bien adaptés au réseau scolaire régulier. Financièrement, nous recommandons aussi de bonifier le programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) afin d'offrir un financement à la mission adéquat aux organismes en bénéficiant pour qu'ils améliorent leur offre de service aux jeunes.

#### Éducation Environnementale :

Élaborer et intégrer des modules d'éducation environnementale robustes dans les programmes scolaires, avec un accent particulier sur la transition vers une économie verte, la gestion durable des ressources et l'innovation écologique. Promouvoir des projets pédagogiques centrés sur l'environnement, encourager les initiatives vertes au sein des établissements scolaires et collaborer avec des organisations environnementales locales pour enrichir l'apprentissage expérientiel.

#### Soutien à la Santé Mentale :

Augmenter substantiellement les ressources allouées au soutien de la santé mentale des jeunes, y compris en fournissant un accès facile aux services de conseil et de soutien psychologique au sein des établissements éducatifs. Intégrer des programmes de prévention dans les parcours scolaires, et promouvoir des environnements scolaires bienveillants et inclusifs pour favoriser le bien-être mental et émotionnel des jeunes.

#### Promotion de la Citoyenneté Active :

Développer et intégrer des programmes éducatifs complets sur la citoyenneté, les droits et les responsabilités, visant à encourager la participation civique éclairée et engagée des jeunes. Créer des opportunités pour l'engagement communautaire et le volontariat au sein des écoles, afin de permettre aux jeunes d'expérimenter la citoyenneté active et de contribuer positivement à leur communauté.

### **Conclusion**

Les défis auxquels font face la jeunesse québécoise sont divers et complexes. Cependant, grâce à des approches novatrices et sur mesure, il est en notre pouvoir de sculpter un avenir radieux pour nos jeunes.

L'École du milieu se distingue comme un modèle de réussite, et son expansion à travers la province pourrait engendrer des répercussions positives substantielles. Ces recommandations, présentées ci-haut, alignées sur une vision holistique, visent à favoriser une éducation enrichie et un soutien accru pour la jeunesse Québécoise, en plaçant l'éducation comme vecteur central de préparation et d'engagement des jeunes face aux défis et opportunités de la société québécoise.

Le gouvernement du Québec se trouve à la croisée des chemins, avec l'opportunité précieuse d'investir dans notre jeunesse d'une manière qui peut engendrer un impact profond et durable, semant les graines d'une société plus éclairée, engagée et résiliente. L'investissement dans des initiatives éprouvées comme celle de l'École du Milieu est un pas vers la construction d'un

socle solide pour l'éducation, la citoyenneté active et le bien-être global de notre jeunesse, ce qui, en retour, reflète une société québécoise prospère et harmonieuse.

#### Références :

- 1 <https://www.ctreg.qc.ca/projets/consequences-economiques-decrochage-scolaire/>
- 2 <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/programme-jeunes-en-mouvement-vers-lemploi-le-ministre-jean-boulet-accorde-pres-de-300000-pour-favoriser-lintegration-en-emploi-et-la-francisation-de-jeunes-gaspeziens-33753#:~:text=Le%20Qu%C3%A9bec%20compte%20200%20000,2025>
- 3 <https://nouvelles.ulaval.ca/2023/04/06/lemploi-des-jeunes-defis-et-enjeux-actuels-a:b09b1989-ac30-4bd5-8046-bd2030f27436>

Monsieur Mathieu Lacombe  
Ministre de la Culture et des Communications  
Ministre responsable de la Jeunesse  
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue  
Secrétariat à la jeunesse  
Ministère de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est, Bloc C, sous-sol  
Québec (Québec) G1R 5G5

**OBJET: Mémoire présenté par l'École nationale de théâtre  
dans le cadre de la Consultation pour la jeunesse :  
Ta voix. Ton Québec. Exprime-toi maintenant!**

L'École nationale de théâtre (ÉNT) est heureuse de pouvoir contribuer aux discussions afin de mettre en place le prochain Plan d'action jeunesse par le biais de ce présent mémoire. En ces temps de postpandémie, alors que plusieurs jeunes ont été confinés dans un mode de vie sédentaire, isolés, noyés dans des contenus étrangers, souvent américains, l'ÉNT est bien positionnée pour aider à mobiliser cette jeunesse. Nous sommes des spécialistes en formation de jeunes, nous les accompagnons depuis plusieurs générations, afin de créer des relèves et nous avons toujours réussi cet exploit en nous adaptant rapidement aux changements et à l'évolution des jeunes de toujours.



Les deux pavillons de l'École nationale de théâtre : le pavillon Michel et Suria Saint-Denis (gauche) et le pavillon Monument-National (droite).



# Table des matières

<b>Introduction: L'École nationale de théâtre</b>	<b>3</b>
<b>Axe emploi</b>	<b>4</b>
<b>Axe entrepreneuriat</b>	<b>4</b>
<b>Axe environnement</b>	<b>5</b>
<b>Axe culture</b>	<b>6</b>
<b>Axe éducation</b>	<b>7</b>
<b>Axe santé et citoyenneté</b>	<b>8</b>



Finissant.e.s avant une représentation au Monument-National





## Introduction

# L'École nationale de théâtre

L'École nationale de théâtre (ÉNT) a été fondée en 1960 par de grands artistes, incluant Jean Gascon et Jean-Louis Roux, pour ne nommer qu'eux. Sa mission a toujours été d'offrir une formation professionnelle en théâtre, afin de fournir l'occasion aux talents d'ici de se former chez eux, et non en Europe ou aux États-Unis comme c'était le cas jusque-là. C'était ainsi une occasion d'affirmer notre identité, de la préserver, tout en développant notre culture théâtrale nationale. En 1960, nous étions des précurseurs avec un modèle éducatif de type conservatoire, et nous demeurons toujours la seule école de théâtre nationale à offrir de la formation dans tous les métiers du théâtre. Depuis, nos diplômé.e.s contribuent à façonner le paysage artistique national et à marquer la culture québécoise sur les scènes, les plateaux de tournage et les écrans, tant ici et qu'au niveau international.

L'École est un organisme à but non lucratif depuis sa fondation, enregistrée comme organisme de bienfaisance dès 1967. L'École s'est implantée dans sa communauté comme chef de file dans l'innovation et comme agent structurant du milieu théâtral de la francophonie. Au fil des années, nous avons développé des programmes variés qui encouragent la littérature théâtrale, l'expression artistique et le dépassement de soi, pour nos étudiant.e.s, mais aussi pour tous les Québécois.e.s.

De surcroît, nous travaillons sans relâche pour multiplier nos sources de financement. L'École bénéficie de plusieurs partenariats avec des entreprises et fondations privées, récolte des dons et génère des revenus autonomes via ses frais de scolarité, locations d'espaces et cours pour le grand public. L'ensemble de ces sources de financement représente 35% des revenus totaux de l'École.

Les autres revenus sont constitués de subventions provenant des trois paliers gouvernementaux. Bien qu'environ 65% des revenus totaux soient des subventions, moins de 10% des revenus (environ 7%) sont issus de subventions provinciales.



De gauche à droite : Photos d'élèves en répétition et en spectacle, 1965.



## Axe emploi

L'ÉNT est la seule école nationale qui offre des programmes de formation professionnelle pour l'ensemble des disciplines du théâtre. Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs métiers des arts de la scène, l'ÉNT joue ainsi un rôle crucial dans l'écosystème du milieu artistique et théâtral. Depuis 2004, le taux de placement de l'ÉNT n'a pas baissé sous la barre des 95%. Dans le cadre de notre dernier sondage auprès de la cohorte de diplômé.e.s 2022, 95% des répondant.e.s ont mentionné avoir obtenu des contrats artistiques, dont 60% d'entre eux et elles au Québec.

L'École nationale est très fière de son programme Théâtre et d'engagement communautaire (TEC) qui permet aux récents diplômé.e.s d'obtenir du soutien financier pour la création de projets montés hors des murs de l'École, dans leur communauté. En 2022, c'est 13 projets qui ont ainsi vu le jour et contribué à la vitalité artistique de plusieurs régions.

Finalement, l'École nationale de théâtre embauche annuellement près de 350 formateur.trice.s et enseignant.e.s, qui sont des artistes et spécialistes toujours actifs dans le milieu, pour enseigner à nos élèves et transmettre leur expérience dans un contexte scolaire. Plusieurs enseignant.e.s sont des diplômé.e.s de l'ÉNT qui transmettent à leur tour leur savoir à cette relève tant attendue par le marché du travail.





## Axe entrepreneuriat

Durant leur parcours chez nous, les jeunes artistes de l'École nationale de théâtre reçoivent notamment une formation spécifique pour les préparer au marché du travail. Puisque la majorité des travailleurs du milieu des arts de la scène deviennent des travailleurs autonomes, leur passage à l'ENT leur permet de développer leurs aptitudes entrepreneuriales et ainsi obtenir les outils nécessaires au développement d'une carrière florissante. Lors de leur dernière année à l'École, les élèves montent une pièce de théâtre, la présentent devant un « vrai » public et participent à la promotion et la mise en marché des représentations.

Le programme Théâtre et Engagement communautaire, qui soutient les projets que nos diplômé.e.s développent en dehors des murs de l'École, les encourage à concevoir des projets de A à Z. Ils élaborent le budget, gèrent la logistique et embauchent du personnel, si nécessaire. Il s'agit d'une application tangible des principes appris durant leurs études, qui favorise l'entrepreneuriat et la gestion, tout en profitant à la vitalité artistique des communautés.

## Axe environnement

L'École nationale de théâtre est consciente de l'importance et de l'urgence liée à la lutte aux changements climatiques. C'est pourquoi le parcours pédagogique des étudiant.e.s inclut depuis plusieurs années des cours d'écoresponsabilité en création théâtrale. Nous formons des créateurs soucieux de réduire l'impact environnemental de leurs productions, tout en diminuant l'empreinte carbone de toutes les activités connexes des productions théâtrales.

L'École est également un partenaire majeur de l'organisme Écoscéno, cofondé par une de nos diplômée, Jasmine Catudal, qui a pour mission d'accompagner la communauté artistique dans la transition socioécologique en réduisant l'impact environnemental de la production culturelle. Grâce au soutien du Conseil des Arts du Canada, l'ENT collabore avec cet organisme à l'élaboration et au déploiement d'une nouvelle formation en écoresponsabilité qui sera éventuellement offerte dans plusieurs écoles et centres de formation à la grandeur du Québec.



## Axe culture

Sans formation, sans école des arts vivants, la culture québécoise ne serait pas possible. Avant notre fondation en 1960, nos artistes devaient s'exiler à l'étranger pour se former, baigner dans une culture étrangère à la leur. Depuis 1960, nous les accompagnons dans la création d'œuvres originales et nécessaires dans un contexte francophone fragilisé par la situation mondiale actuelle. Ainsi, depuis plus de soixante ans, nous formons ceux et celles qui donnent vie aux personnages ayant marqué le paysage culturel national et nous participons au rayonnement canadien et international de la culture québécoise.

Notre contribution à la culture ne se limite pas à la formation de la relève des artistes et créateurs des arts vivants. Notre mission inclut un impératif de démocratisation du théâtre. À cette fin, l'accès aux productions de nos étudiant.e.s est gratuit pour le grand public, ce qui permet de rendre accessible le théâtre à ceux dont les moyens sont moindres, mais également de mettre en valeur le travail de nos élèves tout en faisant la promotion de nos auteur.ice.s et artistes d'ici. Nous offrons également des représentations pour le jeune public, avec l'objectif que ce dernier se familiarise avec les arts vivants, ce qui contribue au développement des jeunes ainsi qu'à nourrir leur intérêt pour la culture.

Finalement, l'ENT tisse plusieurs liens canadiens et internationaux, notamment avec l'Association des théâtres francophones du Canada, collaborant à la formation continue d'artistes et gestionnaires de théâtres francophones hors Québec, ainsi qu'avec le Conservatoire supérieur de Paris, pour n'en nommer que quelques-uns.



De gauche à droite : Benoit Brière (Interprétation, 1991) dans Madame Lebrun, photo Crave | Michel Côté (Interprétation, 1973) dans Broue, photo Olivier Pontbriand, archives *La Presse* | Roy Dupuis (Interprétation, 1986) et Marina Orsini jouant Ovila Pronovost et Emilie Bordeleau, les personnages principaux des Filles de Caleb, en 1990, photo Michel Gauthier





# Axe éducation

L'École nationale de théâtre a été fondée pour offrir une formation incomparable aux interprètes, metteurs en scène, auteurs dramatiques, scénographes et spécialistes de la production de demain. Des jeunes de partout au pays choisissent l'École et le Québec pour les préparer à œuvrer dans le milieu du théâtre professionnel depuis plus de 63 ans.





# Axe santé et citoyenneté

L'École a mis en place un Centre en art et innovation sociale qui, grâce à de nombreuses initiatives, favorise l'accès au théâtre. En bâtissant des liens entre les artistes et leurs communautés, l'ÉNT contribue à l'attachement des citoyens envers notre culture riche et rassembleuse. De plus, il est reconnu que la pratique artistique a un effet bénéfique sur le mieux-être, la santé sociale et la santé mentale.

Afin de tisser des liens avec les nouveaux arrivants qui ont le désir d'en connaître davantage sur notre culture et notre langue, nous avons mis en place un projet pilote pour nos productions étudiantes présentées au Monument-National. Ainsi, nous invitons des organismes en francisation afin que leurs communautés puissent assister à des pièces de théâtre en français, les aidant ainsi à mieux s'intégrer à la société québécoise et, par ricochet, consolider leur apprentissage du français grâce au théâtre.

## Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

L'École nationale de théâtre est bien établie dans la métropole, où elle contribue à faire rayonner les arts vivants et les rendre accessibles. Avec davantage de ressources, il serait possible d'élargir sa portée dans les régions plus éloignées des centres urbains. Octroyer davantage de fonds aux organisations comme l'ÉNT démontre l'appui indéniable d'un gouvernement envers le développement culturel des régions, en leur donnant accès à des initiatives et à des opportunités trop souvent confinées aux villes par manque de moyen. Par exemple cette année, L'École a pris l'initiative de financer elle-même une tournée de quelques écoles au Saguenay et dans le bas du fleuve. Au cours de nos visites, nous donnerons des ateliers de théâtre et ferons la promotion du théâtre auprès de ces jeunes qui ont peu de contact avec cette forme d'art.

## Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi?

Intéresser la jeunesse à la culture, aux arts vivants et au théâtre québécois. La pandémie de COVID-19 a lourdement affecté le milieu en empêchant les représentations et le rayonnement d'un pan important de notre culture. Bien que nécessaire, ce choix a limité l'accès des jeunes aux événements culturels, en plus de les isoler davantage. Parallèlement, la culture américaine devient plus accessible que jamais. Elle est omniprésente sur les appareils portables, au travers des réseaux sociaux et des plateformes de diffusion.

Ces deux réalités rendent difficile la connexion avec l'art, le théâtre et la culture d'ici. Il importe de rétablir l'intérêt, car les bienfaits de ceux-ci chez les jeunes sont multiples. Ils contribuent à leur développement psychosocial et à leur bien-être, et ont des effets positifs sur les apprentissages et la motivation.

L'École nationale de théâtre peut contribuer significativement à tisser le lien entre la jeunesse et les arts vivants. C'est ce que nous nous efforçons d'accomplir depuis 63 ans, en formant la relève d'un milieu qui fait rire, pleurer et réfléchir tout le pays.

Financer une école de théâtre, c'est financer les contenus culturels originaux de demain, c'est semer la relève pour permettre une culture vivante, originale et de langue française. On parle beaucoup de découvrabilité des contenus culturels francophones et québécois depuis quelque temps, mais sans école de théâtre, dans un futur pas si lointain, il n'y aura plus de contenu à découvrir.



**Élèves de quatrième secondaire du volet alternatif  
École Secondaire d'Oka**

Assistés de

Mme Josée Pilette – Enseignante d'univers social et Coordonnatrice au volet alternatif

**Mémoire déposé dans le cadre de la Consultation pour la jeunesse : Ta voix. Ton Québec**

**Secrétariat à la jeunesse**

Remis le 25 octobre 2023



## Présentation et démarche

Au volet alternatif de l'école secondaire d'Oka, le développement global de l'élève est au centre de nos actions. Parents-élèves et enseignants s'engagent au développement et à l'actualisation des valeurs alternatives. En quatrième secondaire, les élèves sont amenés à développer la paire de valeurs démocratie et coopération. La consultation publique pour le plan d'action jeunesse représente une opportunité pour travailler ces valeurs.

L'éducation à la citoyenneté fait partie intégrante du programme d'univers social de quatrième secondaire et la consultation publique pour le plan d'action jeunesse s'est présentée comme une situation d'apprentissage en lien avec celui-ci. Les élèves ont été rencontrés à deux reprises.

Lors de la première rencontre, un survol des pouvoirs étatiques leur a été présenté question de remettre le plan d'action dans son contexte. Par la suite, les cinq grands axes de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 ont été présentés et les élèves ont commenté les constats et les orientations.

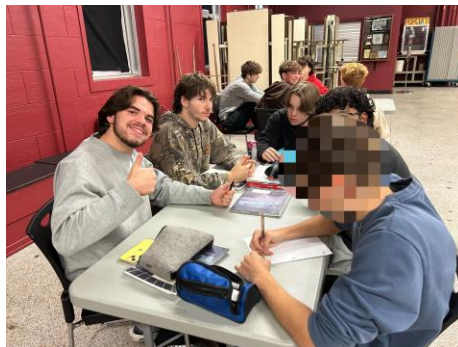
Lors de la deuxième rencontre, les élèves étaient regroupés en équipes. Au cours de la période d'une heure quinze minutes, les cinq principaux thèmes ainsi des deux thèmes additionnels (l'environnement et la culture) ont été abordés. Les élèves étaient invités à échanger, commenter et émettre des recommandations. Chaque équipe a pris des notes qui ont été synthétisées dans ce mémoire.

### **Nombre de participants :**

Première rencontre : 58 élèves d'environ 15 ans

Deuxième rencontre : 21 élèves (13 hommes – 8 femmes) d'environ 15 ans

## Photos







## Réflexions et recommandations

### Environnement

Les jeunes reconnaissent que l'environnement est le sujet qui les préoccupe le plus et ils se sentent démunis face aux actions qu'ils peuvent entreprendre pour changer la situation mis à part comment ils consomment. Ils reconnaissent que la surconsommation est la source de bien des problèmes environnementaux et que cette responsabilité est partagée entre eux et leurs parents. Le manque d'information sur les conséquences environnementales de consommer un produit versus un autre est une des raisons de la surconsommation.

***Les élèves recommandent la mise en place d'un indice à la consommation écoresponsable indiquant l'empreinte écologique des produits vendus afin d'encourager une meilleure consommation.***

Les élèves jugent que les mesures environnementales actuelles, tels le recyclage et le bac brun, ne sont pas assez performantes. Ils font également le lien entre la gestion des matières résiduelles et le suremballage. Les élèves considèrent que s'il y avait moins d'emballage, il y aurait moins de matières recyclables à traiter.

***Les élèves recommandent une réglementation de l'emballage des produits de consommation.***

***Les élèves recommandent également un meilleur encadrement de la gestion des matières résiduelles.***

### Culture

Les élèves ont souligné l'importance de la langue française dans l'apprentissage et le travail. Le fait que nous parlons français fait du Québec une province qui se distingue du reste de l'Amérique du Nord. Étant donné que les jeunes sont exposés à l'anglais via les médias sociaux, il faut valoriser davantage l'usage du français chez les jeunes.

***Les élèves recommandent l'ajout d'un point spécifique concernant la protection et la mise en valeur du français chez les jeunes.***



## Saines habitudes de vie

Les élèves reconnaissent que la mise en pratique de saines habitudes de vie est une responsabilité partagée entre eux et leurs parents. Cependant, pour amorcer un dialogue familial, les élèves reconnaissent manquer d'informations sur les saines habitudes de vie (meilleure alimentation, temps de sommeil, temps d'écran, temps d'exercices, etc.) et de moyens de les appliquer. Cette information pourrait être abordée dans les cours d'éducation physique.

Cependant, ils reconnaissent ne pas avoir assez d'heures d'éducation physique. En moyenne, les élèves ont une période de gym par semaine à l'horaire, tandis que les Directives canadiennes en matière de mouvement recommandent que les jeunes de 5 à 17 ans fassent au moins 60 minutes par jour d'activités physiques d'intensité moyenne à élevée. Ils trouvent irréaliste de pouvoir intégrer la pratique du sport et de saines habitudes de vie dans la routine quotidienne avec si peu de temps.

***Les élèves recommandent l'ajout de cours d'éducation physique qui auraient une approche globale de la santé.***

Les élèves reconnaissent que la consommation d'aliments super transformés (pop tart, pizza pochettes) ou à haute teneur en sucre (boissons gazeuses) et sel (croustilles) ont un impact négatif sur la santé de toute la population. Afin de décourager l'achat de tels produits, les élèves recommandent d'ajouter une taxe sur ces produits et de réinvestir l'argent dans l'agriculture locale et l'industrie alimentaire québécoise de première transformation.

***Les élèves recommandent l'ajout d'une taxe sur les aliments super transformés et à haute teneur en sucre et sel.***

## Persévérance et la réussite éducative

Les élèves considèrent qu'ils ne sont pas bien outillés pour entrer dans la vie adulte. Ils reconnaissent que cet apprentissage est une responsabilité partagée entre l'école et les parents. Pour ceux dont les parents sont dans l'impossibilité de parfaire cette éducation, il faudrait que l'école offre une telle formation. De plus, les élèves aimeraient pouvoir choisir certains cours tout au long du secondaire afin de susciter d'autres intérêts que l'académique, voir des notions concrètes et utiles, et les motiver à poursuivre leurs études. Des cours plus pratiques, qui touchent aux choix et au côté pragmatique de la vie pourraient être offerts en options (économie familiale, cuisine, acheter et entretenir une maison, s'acheter une voiture).

***Les élèves recommandent l'ajout de cours optionnels sur des aspects pratiques de la vie et sur leur développement comme individus membre de la société.***



Plusieurs élèves travaillent dès l'âge de 14 ans. Ils reconnaissent avoir peu d'informations sur la gestion de l'argent. Ils aimeraient que des notions d'éducation économique soient intégrées bien avant la cinquième secondaire, année du cours d'éducation financière.

***Les élèves recommandent l'intégration de modules de finances personnelles tout au long du cursus scolaire pour refléter la réalité de jeunes qui intègrent le marché du travail dès 14 ans.***

## Culture et participation citoyenne

Les élèves reconnaissent qu'ils ne lisent pas les journaux, n'écoutent pas le téléjournal et ne consultent pas les nouvelles publiées sur les médias sociaux, même avant que Meta ne cesse de les diffuser. De plus, ils reconnaissent que s'ils ne sont pas informés, ils feront des choix moins éclairés et seront plus facilement manipulables et vulnérables. Une des raisons évoquées pour ne pas s'informer est l'accessibilité linguistique et le format de l'information diffusée. Les élèves voudraient de l'information vulgarisée.

***Les élèves recommandent le financement de la production de matériel d'information vulgarisée et fiable, et diffusée sur les plateformes utilisées par les jeunes.***

De plus, les jeunes reconnaissent manquer de connaissance pour juger de la crédibilité de l'information reçue. Les élèves se sentent démunis par rapport à la désinformation, la propagande et lorsqu'il est temps d'être critique de l'information diffusée.

***Les élèves recommandent davantage de cours d'éthique afin de développer leur esprit critique et s'y retrouver dans la véracité de l'information diffusée.***

## Travail et économie

Les élèves reconnaissent avoir peu d'informations sur les différentes options scolaires et de carrières qui s'offrent à eux. Il y a un réel besoin d'en apprendre davantage sur les différents métiers et professions, les compétences et les habiletés requises ainsi que sur la connaissance de soi et la découverte des intérêts personnels. Plus encore, il manque d'accompagnement pour transformer ces données en plan d'action.

***Les élèves recommandent l'ajout de soutien pour une meilleure planification du parcours scolaire et de carrière, et ce, tout au long des études.***



## Entrepreneuriat et leadership

Les élèves reconnaissent avoir peu d'informations sur les secteurs de l'économie où l'entrepreneuriat est de mise, encore moins sur les procédures pour démarrer une entreprise. Ils ignorent également les prérequis pour faire carrière en politique.

***Les élèves recommandent donc l'organisation de journées thématiques sur les carrières liées au leadership et à l'entrepreneuriat.***

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Lutz

Prénom

Sarah-Katherine

Titre de civilité

Mme

Fonction

Directrice générale

Organisation

(si applicable)

ENvironnement JEUnesse

Description de l'organisation

(si applicable)

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, à les outiller à travers ses projets éducatifs et à les inciter à agir dans leur milieu.

Téléphone

514-531-8702

Courriel

infoenjeu@enjeu.qc.ca

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*La protection de l'environnement et la transition socio-écologique doivent être traités de façon prioritaire et transversale pour l'ensemble des actions de notre gouvernement, incluant le prochain plan d'action jeunesse. L'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté doit débiter dès l'enfance et que les personnes qui interviennent auprès de la jeunesse soient outillées pour aborder les enjeux environnementaux, particulièrement à travers l'ensemble des niveaux scolaires et des matières enseignées. Toute initiative permettant de réduire la surconsommation individuelle est à prioriser, que ce soit à travers l'aménagement du territoire, le transport durable (actif ou collectif) ou en appuyant des entreprises basées sur l'économie circulaire et l'économie de partage.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Gouvernance et environnement - Que l'environnement soit une priorité transversale pour l'ensemble des actions de notre gouvernement, notamment le prochain plan d'action jeunesse. La transition socio-écologique, la protection de l'environnement et l'intégration de l'écoresponsabilité dans toutes les sphères de notre société est impératif si on veut protéger la santé de la population.*

### Recommandation 2

*Éducation - Débiter l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté dès la petite enfance, à travers l'ensemble des niveaux scolaires et des matières. Augmenter les opportunités d'éducation non-formelle et informelle en haussant le financement à la mission des organisations qui œuvrent en éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté.*

### Recommandation 3

*Aménagement du territoire, transport collectif et actif - Mettre en oeuvre des actions aidant les jeunes à adopter un mode de vie écoresponsable : densifier les villes, offrir des logements abordables, assurer un accès aux commerces de proximité, investir dans des moyens de transport collectif afin de les rendre performants, accessibles et abordables, installer des infrastructures afin de rendre sécuritaire le transport actif et mettre en place des incitations au covoiturage.*

### Recommandation 4

*Protection de la biodiversité et restauration des écosystèmes - Empêcher l'érosion de la biodiversité en protégeant notre territoire.*

### Recommandation 5

*Encourager les comportements écoresponsables des entreprises et des industries - Adopter des mesures éco-fiscales afin de réduire l'impact environnemental des entreprises et investir ou offrir des subventions à celles qui adoptent des pratiques écoresponsables et des produits à faible empreinte écologique. Offrir des formations en gestion durable et en gestion de l'environnement aux entreprises et grandes organisations.*

### Recommandation 6

*Voix des Premières Nations, métis et Inuits - Écouter et respecter les revendications des communautés autochtones et offrir des cours ou des formations qui valorisent non seulement la culture québécoise, mais aussi la culture et les savoirs autochtones.*

### Recommandation 7

*Santé - Appuyer des initiatives qui favorisent l'adoption d'un mode de vie sain, viable et actif. Assurer que les aliments sains, locaux, de saison et écoresponsables demeurent à des prix abordables et soient accessibles géographiquement pour toutes et tous, notamment grâce à des subventions pour les producteurs maraîchers biologiques.*

### Recommandation 8

*Productivisme, surconsommation et croissance économique - Adopter des initiatives en faveur de la décroissance qui permettent aux citoyens d'avoir le temps de prendre soin de soi et des autres. Mettre fin au gaspillage alimentaire, à l'obsolescence programmée et à la mode rapide. Favoriser la réutilisation par l'implantation locale de friperies et d'ateliers consacrés à la réparation d'objets.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*- Repenser le secteur de l'emploi pour le futur. Offrir de meilleurs emplois, notamment dans la régénération du territoire, en santé, en éducation et en culture.*

*- Reconnaître la valeur des emplois des secteurs qui favorisent une transition socio-écologique juste (organismes communautaires, OBNL, milieux de l'éducation et de la santé, etc.) et les rémunérer de façon compétitive.*



## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*- Subventionner les PME locales mettant de l'avant des produits écoresponsables ou des pratiques favorisant la réduction de leur empreinte écologique.*

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*- Inciter et soutenir les centres de la petite enfance, les écoles primaires et secondaires et les cégeps et collèges dans l'intégration d'une gestion des matières résiduelles optimisée qui inclut le recyclage, le compostage et la gestion des matières dangereuses (piles, etc.).*

*- Encourager l'éducation par le plein air et les opportunités de reconnexion à la nature pour toutes et tous.*

*- Reconnaître le rôle important du milieu communautaire et du secteur à but non lucratif dans la transition socio-écologique et financer adéquatement leur mission.*

*- Taxer les industries polluantes afin de subventionner les PME locales et écoresponsables.*

*- Inciter les commerces à adopter des pratiques écoresponsables et à offrir des produits et services avec une faible empreinte carbone, notamment par une réglementation.*

*- Appuyer des initiatives d'aménagement qui renforcent la biodiversité dans les villes (remplacer le gazon par des plantes, etc.).*

*- Sensibiliser les jeunes et la population à l'importance de réduire sa consommation et le gaspillage (alimentaire, énergétique, vestimentaire, etc.)*

*- Pour la transition, miser sur des solutions sobres et pas uniquement sur les technologies, par exemple les voitures électriques.*

*- Offrir des transports collectifs performants et économiquement accessibles pour toutes et tous (idéalement gratuits pour les jeunes).*

*- Adopter une vision à long terme dans les politiques afin que des actions concrètes soient réalisées pour protéger l'environnement et réduire les inégalités sociales.*

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*- Au sujet de la culture de la croissance et de la consommation matérielle et du modèle de réussite dominant : Favoriser l'adoption d'un mode de vie sain et renforcer le bien-être des individus et des collectivités en encourageant des moments de déconnexion, au travail et à l'école. Renforcer la reconnexion entre les personnes à travers des projets collectifs comme des jardins communautaires.*

*- Reconnaître la valeur des connaissances traditionnelles et la culture autochtone. Encourager les jeunes artistes autochtones par des subventions.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*- Assurer une éducation environnementale appropriée aux défis actuels à l'école en garantissant une éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté dès la petite enfance, et ce, jusqu'à l'université. Intégrer celle-ci dans le cursus scolaire dès que possible.*

*- Augmenter les opportunités d'éducation non-formelle et informelle en haussant le financement à la mission des organisations qui œuvrent en éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté.*

*- Offrir des opportunités d'éducation par la nature pour tous les jeunes afin qu'elles et ils aient la possibilité d'apprendre à mieux connaître l'environnement qui les entoure.*

*- Former et outiller l'ensemble des personnes qui interviennent auprès de la jeunesse en milieu scolaire (enseignantes et enseignants, corps professoral, professionnels de l'éducation, etc.) à propos des enjeux environnementaux afin de leur permettre de les aborder à travers l'ensemble des niveaux scolaires et des matières enseignées.*

*- Offrir des activités parascolaires sur l'écologie et l'environnement.*

*- Inciter et soutenir financièrement les institutions scolaires afin qu'elles adoptent des pratiques de gestion durable et écoresponsable, notamment au niveau des matières résiduelles et de l'approvisionnement.*



## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

- Assurer l'accessibilité à des aliments sains, locaux, biologiques et écoresponsables, notamment par les prix et la disponibilité de ceux-ci.
- Favoriser un accès à l'eau potable dans les espaces et institutions publiques.

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

- Rendre accessible à la population l'information liée aux pratiques industrielles et aux impacts environnementaux des industries lourdes.
- Impliquer davantage les jeunes dans la prise de décision, par exemple avec la mise en place d'un comité jeunesse ou d'un conseil jeunesse des ministres au sein du gouvernement. Les jeunes veulent constater que leurs opinions, leurs idées et leurs suggestions sont bel et bien considérées et transformées en actions concrètes.
- Donner un pouvoir d'action aux jeunes, notamment en offrant des ressources financières permettant de transformer leurs idées en actions concrètes, en particulier pour l'environnement.

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

## AUTRES COMMENTAIRES

Ces idées ont été récoltées à l'occasion d'une consultation de plus de 40 jeunes le 22 octobre 2023 lors du colloque annuel d'ENvironnement JEUnesse. Les priorités des jeunes et la manière dont on peut les aider ont été organisées sous forme de recommandations par Erika Salem et Sarah-Katherine Lutz.

**Mémoire à l'intention du plan jeunesse.**

**UN MÉMOIRE PLEINS DE FAUTES A QUI LA FAUTES NE REVIENT PAS QU'À UNE SEULE PERSONNE MAIS À L'ENSEMBLE DE TOUTES UNE SOCIÉTÉ QUI CHERCHE À S'ACCUSER LES UNES ET LES AUTRES EN TOUTES VICTIMISATION ET VIOLATION DE TOUTES PRÉSUMPTION INNOCENCES.**

**Des enfants traumatisés par une société à pression qui avance plus vite que leurs propres exigences et capacités.**

**Une jeunesse complètement laissée de côté.**

**LE DÉSINTÉRÊT GÉNÉRALES ET GÉNÉRALISÉ.E.S  
DÉSABUSÉ DÉSINTÉRESSÉ ET COMPLÈTEMENT CAPTIVÉ EN CAPTIVITÉ DE LEURS PROPRES PROBLÈMES.**

**La captivité de sois dans un mode de vie d'une société de croissance à problèmes. Qui préfère s'anesthésier dans les besoins récréatifs plutôt que d'affronter la réalité et la vérité en face à défaut de culture populaire et sociale et de développement personnel qui œuvre dans la déconstruction des idées préconçues. Une forme de distorsion cognitive de traumatisme social qui œuvre par automatisme.**

**Delà l'énorme manque et besoin de soutien en psychologies.**

**UN MANQUEMENT ÉDUCATIF POUR LEQUEL LES JEUNES SONT EN PARTIE NON RESPONSABLE DES MANQUEMENT DE LEURS AÎNÉES.**

**UNE CULTURE NUMÉRIQUE LAISSER A ELLE MÊME**

**Des artistes aussi passionnés que les principes de nos éternels musées.**

**OU en sera la culture dans 30 ans avec le manque de valorisation actuelle.**

**Ou en sera la philosophie et l'ouverture d'esprit avec le financement en culture actuelle.**

**QUE DEVIENDRONT NOS JEUNES ARTISTES ET QUEL PORTE ON LEURS OUVRES POUR L.' OEUVRES DE LEURS VIES MISE À PART LES PORTES DE L'AIDE SOCIALE, DE LA PAUVRETÉ OU DE L'ITINÉRANCE. Un musée ou ruelle, une poubelle , un bac de recyclage.**

UN HÉRITAGE CULTURELLES ET UNE CULTURE DIVERSIFIER.

Une jeunesse mieux informée, sensibilisée et considérée.

ES-CE QUE C'EST POSSIBLE D'APPRENDRE À VIVRE ET DE LAISSER VIVRE.

De parler ,de communiquer avant de parler avec la violence de nos poign fermé.

LA LIBÉRATION DE NOS CONSCIENCES.

Une culture qui cherche à vivre et à survivre. Dans un monde anti-psychologique.

MAIS POUR LEQUEL PERSONNE PERSONNE NE VEUT METTRE LA VOLONTÉ.

Ni la main à la pâte dans un monde qui se dit de plus en plus paresseux (mais pas toujours)

De la l'importance de l'automatisation et d'une société bien plus libre et libérée du travail sans en vivre les conséquences financières. De la l'importance d'un revenu universel juste et équitable.

Combattre la violence simplement préalable au manque de conscientisation et a un manque d'information et d'appréhension d'un manque d'apprentissage de l'autre à travers sois.

De soi envers l'autre . ( On n'as pas tous eux la chance d'avoir des ainées tolérant et inclusifs.)D'autres ont vécu la réclusion et l'intolérance toutes leurs vies.

( Es-ce la fautes des jeunes ou des adultes qui ont transmis ces valeurs régressive aux jeunes.) La faute d'un manque d'introspection de la culture de notre société générale ?)

### **L'INÉGALITÉES DES CHANCES ( UN TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT GÉNÉRALISÉ ENTRE FAVORIES ET REJETÉ.E.S )**

Nous n'avons pas tous la même éducation pis on n'as pas tous eu la chance d'avoir la même éducation dans notre vie.C'est important d'essayer de comprendre les autres. De leur parlez et les écoutés avant de les critiquer gratuitement..D'écouter les autres essayer de se mettre a leurs place au lieux de les critiquer.Non pas que ca prend pas un esprit critique. C'est essentiel d'avoir un esprit critique dans la vie pour survivre à une société ou la réflexion devient la nouvelle façon de débattre de ses idées et de s'affronter publiquement.

Mais la critique demande des arguments. On peut pas juste dire que toutes est de la marde sans être capable de dire pourquoi. Pis vivre dans le cynisme général sans être capable de dire ce qui est bon pis de dénommer ce qui est moins bon ou nous inconforte ou nous conforte moins... C'est important de préciser ce qui nous dérange et d'expliquer pourquoi et souvent les jeunes n'ont pas encore trouver les BON MOTS POUR CELA.

Parce que défois c'est pas les autres autours le problèmes. Mais notre propre considération personnelles de comment nous sommes à l'aise avec soi et les autres ( CA VEUT PAS DIRE QUE CA PEUT PAS VENIR DES AUTRES N'ONT PLUS) Parce que le sentiment personnelle comme le ressentiment personnelle venant des autres est aussi important)

(les jeunes ont un franc parler de nos jours ) Puis les adultes ont du mal à les comprendre.

Même que défois il regarde ça de loin pis de haut pis ils ont peur des jeunes pour presque rien. On les dénigre ,dévalorise leurs intelligence en générale alors que c'est pas de leurs fautes s' ils traîne moins d'expériences pour plusieurs dans leurs bagages de vies ) mais encore la Einstein l'a dit comment c'est relatif ,c'est pas parce que nous sommes jeunes et naïf de croire à tout ce que le monde indépendamment de notre sens critique que certain jeune ne traîne pas derrière eux un aussi grand bagage de vies que ce que une personnes âgées aura vécu dans toutes sa vie sans compte que le jeune lui a pas fini d'en vivre des vertes pour des pas mure pour l'exprimer par une expression de notre langage courant.

Le problème est que d'être une personne directe et trop franche fait en sorte que l'on ne prend pas trop conscience lorsque nous sommes jeunes DE comment ça peut blesser et heurté des gens au passage puis avoir des répercussions OU DES CONSÉQUENCES sur le développement DES AUTRES et des traumatisme dans la suite de leurs avenir. Tout comme le sentiment de bien-être ,de sécurité ou juste leur santé mentale ou morale. La façon dont on voit la vie a 16 ans ce n'est pas la même qu'à 25 pis a 25 on pense tout savoir pis on se rend compte plus tard en vieillissant qu'à 25 ans on se pensait donc beau, bon pis capable pis que finalement a 35 ans après avoir brûlé la chandelles par les deux bouts.

( Parce que les Québécois sont comme ca , ce sont des passionnés qui prennent toutes à coeurs et sont tellement investie dans ce qu'il font qui se brûle majoritaire avant l'ages faute d'avoir été traité de paresseux toutes leurs vies par leurs âgées) Parce que les Québécois sont comme cela c'est des adolescent un peu paresseux qui préfère s'amuser avant de devenir un adultes pis on peut pas leurs reprocher de le faire parce que ça fait des adultes très travaillent qui ont vécu leurs jeunesses comme il le désirait et convenablement.)

Avec la maturité émotionnelle et sexuelle, on réalise qu'on ne sait rien de la vie.

Qu' on n'était donc naïf pis que personne nous a dit que si les génération on autant de mal à ce comprendre c'est que nous ne sommes pas tous rendu au même stable de compréhension et de réflexion dans notre vie. (l'Âge et la Perception C'EST DEUX CHOSES DIFFÉRENTE MAIS QUI ÉVOLUE AVEC L'AGES PAREILLES. Cela dépend tout de même des expériences de vie et de l'âge.

**Ce que je sais aujourd'hui . C'est plus que ce que je savais hier PIS ENCORE MOINS QUE CE QUE JE SAURAI DEMAIN**

**UNE JEUNESSE QUI VIT DANS L'OMBRE DE LEURS ANTÉCÉDENT DU PRÉCÉDENT.**

JE VOIES UNE JEUNESSE QUI A ÉTÉ LAISSÉE À ELLE MÊME AUTANT DANS LES DERNIÈRES ANNÉES DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION UNE DÉCROISSANCE DE LEURS STATUT AU PROFIT D'UNE POPULATION VIEILLISSANTE. Des jeunes idéalistes mettent en marge et pour lequel nous SOMMES très exigent de leurs personne ET SUR

QUI ON PLACE UNE PRESSION ÉNORME QUI VA ALLER EN AUGMENTANT DANS L'AVENIR.

Des jeunes de plus en plus indépendant sur certain domaine mais sur d'autre laissés à eux même SOIT PAR LEURS PROPRES PARENTs beaucoup TROP OCCUPÉ À TRAVAILLER pour vivre ou survivre , SOIT PAR L'INSTITUTION A FORCE DE SE FONDRE DANS LA MASSE. Je vois une jeunesse invisible aux yeux des politiques qui a besoin d'attention mais pour lequel l'attention et la valorisation donner va toujours rester inégale pour certaines personnes. Ce sont les plus vulnérables parce qu'ils grandissent dans l'ignorance d'eux même pendant qu'on en valorise plein autre autour. ( Ca fait des jeunes très bouleversé par la société ou le constat du statut de la vie actuelle est de plus en plus précaire à leurs statut et à la reconnaissance de leurs propre problèmes éclipsés par ceux des autres générations plus nombreuse que leurs dénominateur communs)

Des jeunes un peu révoltés par la surprotection, par l'encadrement intrusif de leurs propres intimités qui grandissent dans un contrôle absolu de leurs propres personnes par des adultes qui savent trop trop c'est quoi êtres jeunes. Mais qui leur impose des normes par un manque de présence et de vigilance. Une surprotection qui néglige sa propre présente.

(Des individus de plus en plus différent qui s'assume pis qui se compare mais sauront jamais dans les faite c'est quoi être jeune dans la peau d'un autre et dans notre temps) A défaut de considération commune.

Je vois des gens bien, capables, performants passer entre les mailles du filet social puis décrocher des modes de vies et des modèles de la société faute de progressisme et d'un monde âgé plus conservateur et un brin retardataire. Faute d'avoir assez de soutien pour les encadrées dans un cadre pas assez flexible pour s'adapter à eux... Dans les faits, on demande au jeune de s'adapter au système alors que c'est à lui de s'adapter à eux et leurs réalité parce que dans la réalité leurs réalité c'est la réalité de l'avenir.

UNE RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATION PAR LE LIBRE CHOIX DES COURS SECTORIELLES.

- Visite dans des entreprises (stage rémunéré ) formation rémunéré (obligatoire)
- Foire aux emplois dans ton milieu scolaire ( stage-étude-travail rémunéré)
- Autres (préciser)

MODÈLE HYBRIDE.

MODÈLE HYBRIDE SCOLAIRE ET TRAVAIL

- Milieu scolaire
- Milieu de travail

## **UNE RÉFORME SCOLAIRE POUR LES JEUNES PAR LES JEUNES LOINS DES MINISTÈRE PUBLIC ET DE LA COGÉRANCE DU MINISTRES.**

**LES JEUNES SONT ASSEZ GRAND POUR CHOISIR LEURS PROGRAMMES EUX-MÊMES** et ce même au secondaire. (On peut tu faire confiance à l' intelligence de nos jeunes parfois il sont plus éveillé sur leurs propres vies que les propres parent qui tente de contrôler leurs propres vies )

**L'école SECONDAIRE DE MES RÊVES.**

**Un milieu inclusif sans violence CONSCIENTISER ET SENSIBILISER.**

**. RÉFORME DU SECONDAIRE (Responsabilisation scolaire)**

**LIVRE FOURNIT= MOINS DE TROUBLE, PLUS DE SERVICES**

(assure le matériel scolaire) nationalise nos propres besoins bureaucratiques, (cahier-québec-Cahier-Canada, stylo ,accessoires. matériel sportifs-arts etc. gracieuseté de votre gouvernement ( a prix réduit) gratuit pour les moins bien nantis.

**UN MARKETING PUBLIC QUI REVALORISE L'ÉCOLE AUPRÈS DES JEUNES.**

**RENTRE ( Ouvre école , visite les cours, choisi cours. )**

**LES ÉTUDIANTS FONT LEURS PROPRES HORAIRE , PROGRAMME CHOIX DE COURS.LE SECONDAIRE COMME À L'UNIVERSITÉS. LA MINI-UNIVERSITÉS. CHOIX DE COURT. ( Les jeunes ce dirigés eux mêmes)**

**LIBRE CHOIX SECTORIELLE.**

**COURT OBLIGATOIRE PAR DEGRÉ DE COMPÉTENCE.**

**EN ADÉQUATION AVEC LES FORCES ET FAIBLESSE**

**FRANÇAIS OU ANGLAIS OBLIGATOIRE ou les deux.**

**FRANÇAIS ( BASE) - INTERMÉDIAIRE - ENRICHIES.**

**ANGLAIS (BASE) INTERMÉDIAIRE - ENRICHIES.**

**Poésie,LITTÉRATURE, SCÉNARISATION, LECTURE, ÉCRITURE.ETC....**

**COURT OPTIONNELLE**

**GOVERNEMENT ÉTUDIANTS (POLITIQUE)**

**MÉDIATHÈQUE ÉLARGIE DANS TOUTES LES ÉCOLES = JOURNALISTE, ARTISTES SCÈNES THÉÂTRE, RADIOS ÉTUDIANTES, CINÉMA , MUSIQUE ,(COURT-MÉTRAGE) ARTS PLASTIQUE SPORT SPÉCIALISER ( TOUTES LES SPORTS ) HOCKEY BASKET SOCCER. FOOTBALL.) NATATION , SPORTS OLYMPIQUE ETC...**

**SECONDAIRE 4 ( RECONNAISSANCE DE SOI ET DES AUTRES)**

**LA PSYCHOLOGIE (étude de soi et des autres compréhension de la société et des mouvement sociales ,philosophie, éthique culture ) OBLIGATOIRE niveau de base  
FORMAT ENRICHIES EN OPTION +**

**SECONDAIRE 5 (STAGE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DES DOMAINES ÉTUDES) VISITER LES PROGRAMMES , TU LES ESSAYES ET CHOISI LE DOMAINE QUI TE PLAÎT PLUS. Pour s'enligner vers un emploi, une formation professionnelle ou des hautes études.**

**Il y a une pénurie de main-d'œuvre au Québec au niveau de la génification.**

**Des jeunes qu'ont dit désinformés alors qu'ont leurs coupe l'accès à l'information en temps réel.**

**On parle beaucoup du droit à la déconnexion dans une province de régions éloignées à peine connecté à un internet fiable et accessible.**

**ET LE DROIT LA CONNECTION LUI ?**

**DES FRANCOPHONES illettré ou LETTRÉ QUI APPREND L'ANGLAIS DANS LA MUSIQUE, SUR GOOGLE TRADUCTION OU DANS LES FILMS. Pis qui vérifie sur internet leurs sources d'informations ?**

**(FAIT AVEC MON TÉLÉPHONE EN CLASSE )**

**Et alors si ça me permet de mieux écrire et de vérifier mes sources.**

**Pourquoi s'en privées?**

**C'EST UN PEU L'EXAMEN DE MA VIE.**

**ANYWAYS CA VA ÊTRE ÇA TOUTES LEURS VIES.**

**UTILISER SON TÉLÉPHONE DANS LE CADRE DE SON TRAVAIL C'EST DÉJÀ POUR PLUSIEURS TRAVAILLEUR LE PRINCIPE DE LA NOUVELLE RÉALITÉ.**

L'Accès à l'informatique à l'information numérique, aux plateformes , logiciels outil. AIDE ET SUIVI COMMUNAUTAIRE. DE MEILLEURS RESSOURCES EN ACCOMPAGNEMENT SOCIALES ET PLUS DE MOBILITÉES en transport de tout type.Des ressource pour les personnes marginalisé (communauté.d.e.s lgbtq+ ) ( personne souffrant trouble spectres de la perception ) autre réalité non calculé dans un cadre flexible aux programme de promotion sociale .

**PROGRAMME D'INCLUSIONS, DES STAGES RÉMUNÉRÉ , DES AIDES POUR LA JEUNESSE AUX MÊMES TITRES ET PRINCIPES QUE L'AIDE POUR LES AÎNÉES. ( les**



aînées on en parlent souvent de comment il sont pas bien traité au Québec mais dans les faites de la marge de la composition de la grande proportion du vote électoral.)

POUR ACHETER LE VOTE POPULAIRE D'UNE POPULATION VIEILLISSANTE  
ON SERAIT HYPOCRITE DE DIRE.

On aurait tort de dire que ce n'est pas les grand favorisé du QUÉBEC MÊME S' IL SE PLAIGNENT TOUJOURS qu'ils n'en n'ont jamais assez il sont favorisé dans les aides sociales dans les crédits et retour impôt remboursable ou non remboursable au même titre que les familles aux détriments de toutes les personnes seules et individuelles et surtout les jeunes pour le profits ,des étudiants, les sportifs les entrepreneurs mais encore on parle pas des artistes la dedans.

Comment bâtir et faire une vie sans aucune aide du gouvernement.

POUR DES JEUNES DÉLINQUANT ANTICONFORMISTE QUI SORT DE LA MARGES  
DES DIASPORA DE LA DIVERSITÉ SOCIALE ET CULTURELLE QUÉBÉCOISE.

C'EST DES JEUNES QU'ONT DIT IRRESPONSABLE.

Alors parlons de la responsabilité du gouvernement de donner des aides hyper bureaucratiques à de jeunes irresponsable qui ont d' la misère à faire leurs impôts avant 25 ans puis à se responsabiliser aux niveaux des formalités..

Si je me projette dans ma peau de jeune a cette age je peux vous dire que les formalité des formulaire du gouvernement ce n'est pas trop ma spécialité .

Bon je le dis dans leurs langage communs

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR DONNER À NOS JEUNES UNE CHANCE AUX LIEUX  
DE LEURS PRIVÉES DE FORMALITÉ FAUTE DE NE PAS AVOIR REMPLIE LE BEAU  
FORMULAIRE HYPER COMPLIQUÉ À COMPRENDRE DU GOUVERNEMENT.

LEURS DONNÉES UNE AIDE DIRECTE.

PAS LEURS DONNER UN CRÉDIT ,UN REMBOURSEMENT IMPÔT.

LEURS DONNÉES UNE AIDE DIRECTE

COMME DE L'ARGENT DIRECT.

-C'est ce que tu veux pour NOEL TOI..

DE L'ARGENT COMME ÇA J'VAIS M'ACHETER CE QUE JE VEUX ET CE QUE J'AI  
BESOIN PIS EN FAIRE CE QUE JE VEUX PARCE QUE JE CONNAIS MIEUX MES  
BESOINS QUE PERSONNES D'AUTRES.

FAVORISER LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRENEUR LOCALES.

FAITE AU QUÉBEC PAR UN FONCTIONS QUÉBÉCOISE ISSUE DE TOUTES DIVERSITÉ ET CE SANS PRÉJUGER SOCIALES. ( On va arrêter de niaiser pis de nous faire croire pour détourner l' attention que le préjugé au Québec est plus raciste homophobque que SOCIALES.) ( Il est totalement sociale et basé sur les perceptions communes )

## **MISE EN RELATIONS**

**AVOIR UN FINANCEMENT DIRECT , DES PRÊTS ,DES SUBVENTION SANS LA BUREAUCRATIE ET LE CHOIX SÉLECTION AU TRAVERS ( UNE AIDES DIRECTES) Surtout pour les plus défavorisé sans se baser sur le statut de l'expérience de l'éducation mais de la volonté ,du travail donné et de la valeur et le potentielle économique de son implication personnelles.**

**QUITTE A LE COORDONNÉ ET LE RÉFÉRENCER ET LE METTRE EN MARCHÉ PAR UN ORGANISME DE PROMOTION ET DE SUIVI DES PROJETS. ( MISE EN CONTACT) MISE EN MARCHÉES. PROMOTIONS . MISE EN RELATIONS. Diffusions .**

**UN DEP EN PHOTO et en ARTS GÉNÉRALES. DES ARTISTES DÉCROCHEURS SANS ÉTUDES POUR PRATIQUER LEURS MÉTIERS SANS ÉTUDES DE VALIDITÉ POUR CE FAIRE ENGAGÉ.**

L'art est un domaine réservé AUX RICHES.  
ALORS QUE L'ARTS C'EST UN DOMAINE PUBLIC.

DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES UNI CENTRÉS SUR LES DOMAINES TERTIAIRES . J'arrête pas de répéter que ca prend pas un diplôme universitaire pour devenir un artisan pis que ce qui manque c'est le financement, le déploiement , les mises en relations , les études ou formation professionnelle. Ce n'est pas normal que les gouvernements aient toutes misé sur les CEJEP au détriment des DEP pourtant si populaires au Québec. Si le DEP en photographie est le seul DEP qui se rapproche le plus des arts. Combien de décrocheurs refuser faute de moyen DE LEURS PARENTS ON ÉTÉ REFUSÉ en arts-étude et on fini sans diplôme avec un niveau d' étude secondaire 4 et on quitté les banc de l'école comme moi et quitteraient les banc de l'écoles pour retrouver leurs semblable dans un programme bien plus inclusif au domaine des arts.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SCULPTURE, EN PEINTURE EN DESSIN EN MUSIQUE , EN CINÉMA, EN ARTS VISUEL OU DE LA SCÈNE. En écriture scénaristique.

TOUT CA POUR GARDER LE MONOPOLE AU ÉCOLES PRIVÉES ,FERMÉ ET RE-FERMÉ AUX MILIEUX PAUVRE COMME L'ÉCOLE DE L'HUMOUR.

LE QUÉBEC SIGNE SA PROPRE DÉCROISSANCE ARTISTIQUES.

L'ARTS DE L'ÉCOLOGIES.

### **L'ESPRIT CRÉATIF ET IMAGINATIF AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCO RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE.**

J'AI APPRIS À COUDRE EN MATERNELLE PIS POUR DE VRAI CA COUTE PAS MAL MOINS CHÈRE DE LINGE D'UTILISER SON ESPRIT CRÉATIF QUE D'ENCOURAGER UNE GASPILLE DE SURCONSOMMATIONS. De jeter pour racheter aux lieux d'encourager les principes de la réparation. Puis je l'écris au concept large parce qu' au Québec on n'est bon pour briser des choses mais il y tellement peu d'investissement personnel à les réparer. Pourtant les principes de cette réparation est une économie connexe qui gagnerait beaucoup à encourager les principes réparatoires.

Surtout lorsque l'on sait que les Québécois c'est pas le monde le plus riche au monde pis que le monde riche jette n'importe quoi pour quelque bris et ce même les valeurs humaines avec dans un matérialisme profond d'un dépotoir sans fonds. IMAGINEZ LES VALEURS RÉCUPÉRABLE POUR LEQUEL LES GENS PAYERAIS UNE SOMMES MODESTES POUR LEURS PROPRES AVOIR AU COMPARATIF DES GENS AISÉES.

Pour moi c'est un moyen de compenser mon manque personnelle en bien matérielle et égalisé le train de vie des personnes mieux natif dans une ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SOCIALE.

exemple : les chaussures que je porte sont des chaussures de riches sur un pauvre. Un riche jette des chaussures à 200 \$ pour un petit bris. ( Mais si il les recyclait ) Une couturière qui a du mal a vivre a cause de la même grandes entreprise qui fait c'est chaussure serait bien contente de travailler pour les réparer puis de coller une tite patches dessus pour patcher les pertes de notre propre économies. ( Surtout lorsqu' on sait que sa propre économie du textile est en déclin. )

Pis moi encore plus heureux de les r'achetées à prix réduit surtout si on compare le prix avec les modèles neufs. AU BOUT DU COMPTE Y'AS PLUS DE PERSONNES CONTENTÉES PIS QUI EN PROFITE QUE SI ON LES AVAIT JETÉ SANS PENSER AU MONDE AUTOUR. A l'économie circulaire et au principes de récupération .

Lorsque je dit que l'écologie rejoint l'économie pis que ça va sauver le sort de bien du monde ce n'est pas des blagues cette exemple parle de lui même.

Si ça marche pour des chaussures . Alors quoi d'autre peut rimer avec ce concept.

**CRÉER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE QUI OEUVRE DANS L'ÉCO RESPONSABILITÉ DE L'ÉQUITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE.**

## INVESTIR ET RÉINVESTIR CHEZ LES PLUS PAUVRES DANS LA BASES

INVESTIR DANS LA BASE DE LA BASE DES GRAFFITIS DE NOS ARTISTES POUR QU'IL DEVIENNE UNE OEUVRE AU SENS PROPRES DE LEURS PROPRES BROUILLONS. C'est ça que le Québec doit espérer faire pour arrêter la propre détérioration de nos propres cultures. Surtout lorsque nous savons que nous pénalisons des créateurs de culture qui n'ont juste pas les moyens de s'accomplir. Et qui veulent juste s'exprimer librement dans les conditions qui leur permettent de créer dans un environnement propice à leurs propres jouissances personnelles.

PARCE QU' IL MANQUE DE CONTENUE ORIGINALE ET LE CONTENUE ORIGINALE VIENT SOUVENT DES PAUVRES QUI CHERCHE À DÉPASSER LES STANDARDS POUR CE FAIRE REMARQUER ET SE DÉMARQUER DES PLUS GRANDS CONTENUES ORIGINALES ET AVEC PLUS DE RESSOURCES. netflix l'a bien compris au début .

C'EST LA LOIS DU MARKETING LORSQUE TU EST UN PETIT JOUEUR PARMIS LES GRANDS IL FAUT TU TROUVE UNE FAÇON D'AVOIR LE MEILLEURS PRODUIT, LA MEILLEURS IDÉES, LA MOINS CHÈRES , LA PLUS ACCESSIBLE. Parce que c'est la seule manière de faire compétition au plus grands joueurs. Si tu ne te démarque pas, tu reste perdant au change face au plus grand joueur. Tu entre pas dans la compétitions

On parle beaucoup des économistes mais y'en n'as pas beaucoup qui parle de cette réalité .

Mon ketchup c'est le meilleurs ! Parce que d'avoir la meilleurs recette c'est une façon de faire compétition aux plus grands vendeurs . Autrement dit les plus petits et les pauvres on pas le choix d'être les meilleurs sinon y rentrerons jamais dans la course.

L'AVANTAGE C'EST QUE C'EST PLUS ÉCONOMIQUE D'INVESTIR CHEZ LES PLUS DÉMUNIES PARCE QUE IL ONT PASSER LEURS VIE A TROUVER D'AUTRE FAÇON DE FAIRE OU PAR DES MÉTHODE MOINS DISPENDIEUSE DES PRATIQUES POUR ATTEINDRE EUX MÊME LE MÊME RÉSULTAT QUE LES AUTRES ...Par la débrouillardise.

Y'A PAS DE MÉRITE LA DÉBROUILLARDISE C'EST LEURS VIES DE FAIRE ET DE S'ARRANGER AVEC ÇA. Quitte à faire des affaires avec rien ou presque rien dans la mesure de leurs moyens.

JE PENSE QUE POUR LE MÊME RÉSULTAT DES PETITE ENTREPRISE EN CINÉMA PAR EXEMPLE TROUVERAIS AVEC LA MOITIÉ DU BUDGET DES MÉTHODE PLUS INGÉNIEUSE POUR OBTENIR LE MÊME RÉSULTAT QUE DES GROSSES MAISONS DE PRODUCTION QUI OEUVRES DANS LES MOYENS DISPENDIEUX.

Dans le fonds le Québec aime bien gaspiller c'est fonds publics dans des mauvaises gestions d'argent et pénalise plusieurs projets qui pourrait voire le jour dans un seul financement d'un projet d'organisation qui n'ont pas besoin de cette aide au développement

au contraire des petites PME. Une mauvaise gestion de l'argent public pour graisser les pattes des projets qui oeuvre dans les besoins de l'inutilité.

## **Être dans un profil particulier/une concentration**

Classé les personnes par intérêt communs  
LES ARTISTES AVEC LES ARTISTES  
LES SPORTIFS AVEC LES SPORTIFS.  
ECT...

## **Les conférences sur divers sujets**

**J'AI VÉCU UNE CONFÉRENCE D'UN RÉALISATEUR QUÉBÉCOIS QUI OEUVRE DANS LES CINÉMA À HOLLYWOOD EN ARTS ET MÉTIER DE LA SCÈNE EN SECONDAIRE TROIS PIS JE M'EN RAPPELLE ENCORE TELLEMENT QUE SON EXPÉRIENCE PERSONNELLE A ÉVEILLÉ UN QUELQUE CHOSE EN MOI.**

**QU'EST-CE QUI RATTACHE LES UNIVERSITÉS À LEURS ÉCOLES.**

**L'ÉCOLE PEUT-ÊTRE (Les amies ,les connaissance le liens avec le professorat ) L'ENVIRONNEMENT TOUTES AUTOURS. certainement**

**Les activités de bénévolat ou d'engagement dans l'école ou la communauté (comités étudiants, etc.) MAGASIN ÉTUDIANTS ASSOCIATIONS. MOUVEMENT DÉMOCRATIE ÉTUDIANTES. ORGANISATION SOCIALE , ENVIRONNEMENTALES ,ISSUES DE LA DIVERSITÉS.**

**DES JEUNES LIBRES D'EUX-MÊMES.**

**SORTIR DU PRINCIPE DE CLOISONNEMENT DE DÉTENTION ARBITRAIRE SCOLAIRE AU DELÀ DE LA LIBERTÉ DE CIRCULATION .**

**DU PRINCIPE UNIQUE D'ÉDUCATION ET DU BOURRAGE DE CRÂNE . DU CADRE DU 8 A 4 ASSIE SUR UNE CHAISE PLATONIQUE DEVANT UN TABLEAU SOUS DES NÉONTS BLANC ET UN TABLEAU A CRAIE GRINCHANT D'UN PROFESSEUR A NOUS ENDORMIES DEBOUT.**

PIS FAIRE CONFIANCE À L'ÉTUDIANTS. Afin de lui faire confiance et regagner confiance en nos institutions .

De toute façon un jour ou l'autre pour évoluer et vivre dans la société il va falloir qu'il se responsabilise à la place de l'officier les cours pis de ce infantilisé ça l'encouragerais peut-être plus a aller en cours de le laisser aller au toilette lorsqu' il le veut.

Que s' il ne feel pas aujourd'hui ou pendant un cours dans un moment de la journée le laisser sortir prendre une marche , lire un livre à la bibliothèque puis assumer les conséquence de sa propres gestions de lui même pour vivre avec c'est propre choix.

POURQUOI OBLIGÉ LES PERSONNE ET AINSI ENCOURAGÉ UN DÉSINTÉRÊT ALORS QUE CA ENCOURAGE D'AVANTAGE LE DÉSINTÉRÊT.

Ça te tente de faire un calice de cours de mathématiques au moment où ton chum du secondaire te laisse pendant la pause. Ça te rappelle juste comment les mathématiques pis l'amour c'est d' la merde pour toi. Pis chu pas sure au niveau psychologique que ça va encore plus te tenter demain d'aller aux cours ou t'étais obligé d'aller au moment ou t'avais juste le gout de pleurer . Les mathématiques à l'école c'est pas censé être triste à en pleurer.

y'as des limites à ce que l'on peut faire enduré et imposé à nos jeunes à l'école.

D'AILLEURS POURQUOI NOS ÉCOLES NE COMPTE OBLIGATOIREMENT DES SALLES POUR DE DIVERTIRS.. DES SALLES DE DIVERTISSEMENT. ( QUITTE METTRE DES JEUX VIDÉOS) DES JEUX VIDÉO À L'ÉCOLE ( VOILÀ UN NOUVEL INTÉRÊT DE SE PRÉSENTER À L'ÉCOLES ) Pour devenir un joueur de jeux vidéo professionnelle qui sait y'en n'as qui se professionnalise a ca et devienne riche avec ça aujourd'hui. )

On passe combien de temps par jour dans une écoles a tourné en rond dans les couloirs pis a marché pour fuire l'intimidation scolaire justement parce que les jeunes s'ennuient tellement que on trouver un divertissement à sa écoeuré les autres.

PEUT -ÊTRE QUE SI Y FERAIT AUTRE CHOSE IL TROUVERAIENT AUTRES CHOSES À FAIRE. Des choses qui vont plus dans leurs intérêt que pointer les autres du doigt.

LE RESPECT COMMUNS ET L'ÉGALITÉES SOCIALES.

NOTRE SOCIÉTÉ EST SOUVENT TOURNÉ VERS LA NÉGATION  
LE POSITIVISME ET INTERVENTION EN TEMPS RÉELLE  
(C'EST PAS TOUT LE MONDE QUI ONT DES PARENTS POUR LEURS DIRE QUI SONT BON ,BEAU PIS CAPABLE. ) Y'AS N'AS QUE C'EST TOUTES INVERSE.

ON VERSE SOUVENT DANS LA SÉVÉRITÉ AUX DÉPENS DE L'INTÉGRATION DE LA RÉCOMPENSE ET LA VALORISATION. L'humain reste un égoes qui cherche à être traité

d'égal à égal sans sentiment de supériorité ou d'infériorité et la flatterie touche davantage que la réprimande. Pourquoi ne pas chercher à ramener les individus sur un même niveau et point égalité et ce même face au figure d'autorité (surtout face à elle)

SINON BAH ON ALIMENTE DES CONFLITS DES NÉVROSES ENVERS L'AUTORITÉ ET SA SUIT L'INDIVIDUEL TOUTE SA VIE ET SE REFLÈTE ENSUITE SUR SA VIE SON ENTOURAGE , LES INTERACTION AVEC LES AUTRES ET LA SOCIÉTÉ.

ON PEUT PAS DONNER LE PLEINS POUVOIR À UNE PERSONNE ( À PERSONNE EN FAITE) COMME ON PEUT PAS LE SOUMETTRE AU AUTORISÉES DANS LA SOUMISSION DE SA PERSONNE. D'AILLEURS LA SOUMISSION EST UN GESTE TRÈS SEXUELLE ET PERSONNELLE À CHACUN. Ça n'a pas sa place dans une école.

Dans votre chambre à coucher, ça ne me regarde pas.  
L'ÉTAT N'AS RIEN A FAIRE DANS NOTRE INTIMITÉ ET LA CHAMBRE A COUCHER.  
De ce qui ce passe entre deux personne consentante de la MAJORITÉ SEXUELLE  
Déterminé par l'État.

PIS SI AU MOINS . Y'EN AVAIT MOINS, D'AUTORITÉ LA SOUMISSION MAIS IMPOSÉ.

SI T'ÉCOUTE PAS MOI JE VAIS T'ENVOYER AU LOCAL D'ACCUEILLE.  
MAIS SI MOI J'AI PAS ENVIE DE L'ÉCOUTER AUJOURD'HUI  
ON AURAIT TORD DE PAS REMETTRE CELA À PLUS TARDS.  
PLUTÔT QUE DE L'IMPOSER AUX SENTIMENTALES INFÉRIORITÉS.

MOTS IMPORTANT  
DISCRIMINATION

DISCRIMINATION GÉNÉRALES AU SENS LARGE ET INCLUSIFS

ESPRIT JEUNE MANQUE PARFOIS DE JUGEMENT ET C'EST NATURELLE A ÉVOLUTION DES CHOSES COMME LA SOCIÉTÉ HUMAINE DANS C'EST PLUS BAS AGES.

QUAND EST-IL DE NOTRE FUTURE DIRIGEANCE ?

DÉSENCHANTEMENT UN DÉSINTÉRÊT DES JEUNES À PARTICIPER AU POLITIQUE ET DEMOCRATIQUE PIS LES POLITICIENS Y VOIT UN AVANTAGE ALORS QUE UN JOURS CETTE RÉALITÉ POURRAIT NOUS RATTRAPER ET CE RÉPERCUTER DANS LES SIÈGES VIDE DU DÉSINTÉRÊT POLITIQUE GÉNÉRALISÉ SUR TOUTES UNE GÉNÉRATION QUI NE SE SENT PLUS CONCERNÉ PAR LES PROPRES ENJEUX QUI TOUCHÉS LEURS VIES ( LE PLUS GRAND DANGER POUR MA GÉNÉRATIONS) DE NE JAMAIS ACCÉDÉ AU POUVOIR QUITTE À LAISSER UNE POLITIQUE VIDE DE LEURS PROPRES PRÉSENCE.



## COHABITATION

### Vivre-ensemble

#### Cohésion sociale DEUX CONCEPT LARGEMENT LIÉE

Aujourd'hui on cherche à diviser les gens sur des motifs de différence qui ne tiennent pas la logique de toutes les valeurs communes qu'on partage . Si on cherche à diviser pour mieux régner comment un jour on va faire pour obtenir l'accord ,l'avis réel et la cohésion sociale de nos propres communautés à échelle nationale.

SANS COMPTER LES PROBLÈMES QUE LA DIVISION SOCIALE CRÉER ENTRES LES DIFFÉRENT GROUPES RÉPERTORIER . Ça crée des tensions, des problèmes sociaux. C'est parfois même parfois des motifs injustes de violence les uns avec les autres entre des groupes qui n'ont même pas de raison d'être l'un contre l'autre la ou y'as aucun risque pour les deux groupes de vivre ensemble en chercher les méthodes du respects communs. Il est important de trouver des méthodes de cohabitations.

#### DONNER LA CHANCE AU COUREUR

#### L'INFORMATION PIS LA DÉFORMATION VIE D'ELLE MÊME

Plus on cherche à contrôler le message, plus on entre dans le contrôle et la distorsion cognitive et donne des arguments pour craindre la vraie ou la fausse nouvelle. La solution c'est d'informer les gens sur la réalité pis les légendes urbains et ne pas critiquer et reprocher la méconnaissance des autres dans UNE SOCIÉTÉ SURTOUT UNE SOCIÉTÉ OU LA CONNAISSANCE N'EST PAS ACCESSIBLE POUR TOUT LE MONDES. ( Le jour où le monde aura un ordinateur, un abonnement au journal pis un dictionnaire chez eux on commence à critiquer leurs méconnaissance m'insinformé) Pour le prendre pour un manque à leurs devoir de la volonté réelle. )

#### RECRÉER DES LIEUX DE RENCONTRES ET DE SAINS ÉCHANGES PUBLIC.

DES PÔLES SOCIALES APRÈS TOUT AVEC LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LA FERMETURE DES BAR ON RÉALISE QUE LE DOMAINE SOCIALE C'EST LE DOMAINE DE NOTRE ÉPOQUE. Ce n'est pas normal qu' en 2023 dans un isolement et une misère sexuelle que les échanges communs entres les individue se passe principalement devant un écran sur internet.

UN LIENS DE TRANSPORTS ET D'accueil et un soutien et une aide à l'inclusion sociale dans les milieux extérieurs à nous-mêmes.

REVIGORÉ NOTRE MONDE EXTÉRIEUR AU ÉCRAN .

INVESTIR SUR LES MARCHÉES, COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCONOMIE . Et de la bourse de l'endettement ,du crédit mais dans un sens qui va de l'enrichissement personnelles de nos propres intérêts.

LE BOUCHE A OREILLES .LA PAROLE POPULAIRE, LA DISCUSSION PUBLIQUE DE LA SPHÈRE PRIVÉES OU PUBLIC

Les jeunes sont un peu dérisoire et aime autodérision

LES JEUNES ÉCOUTENT DAVANTAGE LES PERSONNES QUI PARTAGER LEURS PROPRES RÉALITÉ ET INTÉRÊT .QUI LES REPRÉSENTE

LES PLATEFORMES VIDEOS EN DIRECT OU SUR DEMANDE

## ***LES ENFANTS DE LA CRISE ÉCONOMIQUES***

***DANS LE DRAPEAU NATIONALE***

***JE NE FERAIS JAMAIS QUELQUE CHOSE QUI N'EST PAS***

***L'ÉGALES. Ceci est la preuve de toutes mes innocences.***

***ET EN ACCORD AVEC LE DROIT CIVILE, LA CONSTITUTION ET***

***LES DROITS DE L'HOMME EN CONNAISSANCE ET***

***CONCORDANCE AVEC LES DROITS FONDAMENTALES ET***

***PERSONNELLES.***

***DANS LE DRAPEAU NATIONALE***

***DU FOND DU CENTRE-VILLE***

***JE ME SUIS PERDU EN ROUTE EN VERS MAIS (POUR) UNE ILES.***

***AU DÉSESPOIR J'AI QUITTER MA RÉGIONS POUR VIVRE DANS***

***UNE GRANDE VILLE.***

***ET SANS (MOI MÊME ME ) CROIRE***

***J'AI PRIS LE BUS EN ROUTE POUR TRAVERSER***

***TOUTE NOTRE HISTOIRE***

**CHAÎNE DE MONTAGNE ,FORÊT ÉPARPILLÉ.  
J'AVAIS ENVIE DE VOIR  
AUTANT L'ENVIE DE REVOIR  
envie de retrouver  
retrouver mon passé  
JE ME SUIS PERDU  
EN COURS DE ROUTE  
C'EST PAS QUJERETROUVE PAS MON CHEMIN  
MAIS QUE POUR RENTREZ CHEZ NOUS  
J'AI PAS ENVIE DE RENTRER-CHEZ-NOUS  
C'EST JUSTE QUE J'AI L'ENVIES DE RESTER  
C'EST PAS J'AI JUSTE ENVIE DE RESTER**

**J'AI JUSTE ENVIE DE VIVRE À CÔTÉ  
ET PUIS DE VISITER LE COIN  
DE PRENDRE MA PLACE NON PAS TROP LOIN**

**NON LOIN DU DRAPEAU NATIONALE  
AFIN MAIS D'ÉLIRE DOMICILE  
AU TRAVERS DE TOUT C'EST CIVILE.  
DANS LE DRAPEAU NATIONALE.  
PROCHE....**

**DE MA PROPRE FIERTÉ NATIONALE.**

**WOLFS DANS MONTCALM  
C'EST TRISTE À QUÉBEC  
ET DANS MA RÉGIONS AVEC.**

**TU FAIS LA GUEULE  
CHEZ TOI TOUT SEULE  
REGARDE LE CIEL, LE SOL A TERRE  
Les murs incrusté de peinture  
mais de ses anciens locataire  
PERCHER AU SOMMET D'UN BALCON  
Regarde Saint-roch les environs**

**REGARDE LA VILLE MAIS COMME C'EST BEAU  
UN AUTOROUTE EN EMBARGO  
HAUT LA BELLE VUE MAIS SUR LE PORT.  
UN GRAND BATEAU A SON DÉPART.  
ENTRE DEUX FILETS DU SAINT-LAURENT**

**EN ROUTE POUR UN AUTRE CONTINENT**

*Mais comme un écran de fumée.  
Cacher les étoiles , la voie lactée.  
AU COMME A SOIR LA LUNE EST BELLE.  
J'AIMERAIS AUTANT LA VOIR ENCORE.  
JE SENS MON INSTINCT QUI M'APPELLES  
Les loups en moi qui hurlent encore.*

**JE VIENS D'UNE RÉGIONS AU COEUR SAUVAGE  
Fait ma maison aux coeurs volages  
DES PLUS PROFONDS DE MA NATURE  
Jvie de mes pulsions et ma peinture  
ET DANS UN MONDE EN 4 COULEURS**

**JMARCHE DANS LES FONDS MAIS DE MES PEURS.  
FRAYE UN CHEMIN JUSQU'À MON COEURS  
CHERCHE UNE CLAIRIÈRE BIEN ÉCLAIRÉ  
UNE OASIS OÙ M'ARRÊTER**

**UN VERRE POUR ÉTANCHER MA SOIF  
UN PUB ,UN COIN POUR Y TROUVER MA PLACE  
EN BONNE CONSCIENCE EN BONNE MUSIQUE  
MÊME SI LA VIE EST PATHÉTIQUE  
L'AMOUR DES INCONDITIONNELLES  
A SON DESSIN CONDITIONNELLE  
LES CIRCONSTANCES QUI ME DÉRANGE  
D'UNE AUTRE QUESTION EXSITENTIELLE**

**JE HURLE A LA LUNE MON MALHEUR  
TOUTES MES JOIES MA BONNE HUMEUR**

**ET JE PLEURE MAIS AUTANT MON CHAGRIN  
ET AUTOROUTES ET AU RAVIN**

**PERDU SUR LE COIN DE MON ILES  
JE CHERCHE UN COIN OU TRAVERSER.**

**L'ANTICIPATEUR DES UN PEU TROP LOCAS**

**(EXPLICITE ) version**

**MONSIEUR, MADAME**

**Le PDG. Le tortionnaire**

**DE LA CLASSE POPULAIRE**

**LE FOSSOYEUR du gentilly du nucléaire**

**DU FINANCEMENT MAIS DE LA GUERRE**

**LA LIBERTÉES MAIS A COUP DE CLAQUE.**

**DU MARKETING DE LA MATRAQUE.**

**ON TRAITE LA CLASSE COMME DES CHIENS.**

**COMME DES BOUFFONS, Pis nos esclaves .**

**ALORS MAINTENANT JE VOUS PRIES ACCUEILLIR LE GRAND**

**PDG ET PRINCIPALE ACTIONNAIRE DU QUÉBEC**

**NOTRE PREMIER MINISTRE.**

**NON MAIS JAMAIS AUTANT DE LA VIE ON NE C'EST LAVER  
AUTANT LES MAINS MAIS DE LA CLASSE DES OUVRIÈRES.**

**On jette le monde comme des chiens sauf que les chiens au moins**

**eux autres y'on la fourrière AU CONTRAIRE DE LA CLASSE**

**POPULAIRE. Qui elle a dort à terre.**

**OUAIS IL FALLAIT Y PENSER DEUX FOIS AVANT DE VOTER PIS  
DE PLACER UN GRAND PDG A LA TÊTE DU QUÉBEC.**

**LA BELLE GROSSE ENTREPRISE CORPORATIVE DES FONDS DE  
PLACEMENT ITINÉRANTS QUI VONT AVEC**

**LE PDG DE LA PIASSE**

**ON DIRIGE PLUS LE QUÉBEC COMME UNE PETITE PME**

**MOYENNE ENTREPRISE**

**Ouais c'est vrai qu'en tant qu'acteur on joue comme AIR  
TRANSAT comme dans la cour des grands DÉSENTREPRISE.**

**ASTEURS C'EST LE MONOPOLE DE LA GRANDE ENTREPRISE**

**LE PRINCIPE D'UNE BIG ENTREPRISE**

**LE QUÉBEC EST PDG PIS MILLIONNAIRE**

**PIS LES PAUVRES Y DORMENT À TERRE**

**ON N'EST COMMUNÉMENT MULTI-MILLIARDAIRE**

***Pis les pauvres y dorment encore à terre***

***Tout comme un bon ministre des finances***

***J'ai faite létendu des dépenses***

***ON N'EST L'ÉTAT LE PLUS RICHES DE LA TERRE  
POURTANT LES PAUVRES Y DORMENT À TERRE.***

***ALOUETTE JE TE BOUFFERAIS***

***ouais C'EST sur QUE POUR 3 FOIS LE PRIX D'UNE DINDE AU  
SUPER-MARCHER RENDU LA MÊME LES ALOUETTES SE FONT  
FOURRER***

***D'ailleurs ce n'est pas pour rien que PKP les a rachetées.***

***ALOUETTE JE TE BOUFFERAIS TOUT ROND ET CA MEME SI TA  
PU UN RONDS***

***JE TE BOUFFERAIS UNE BELLE GROSSE DINDE SUR-EMBALLER  
JUSTE POUR TE VENDRE ÇA LE TRIPLE DU PRIX DANS UN  
SUPER-MARCHÉES.***

***Aussi bien dire all-right qu'on se fait fourrer. MÊME LES  
ALOUETTES SE FONT FOURRER TEMPÊTE RENDU LA PAR LES  
SUPERMARCHÉS.***

***ALOUETTE JE TE FOURRERAI***

***OUAIS CA COUTE PLUS CHÈRE QU'UNE PUTE MANGER EN  
ÉPICERIE. Ça coûte plus cher qu'une pute dans les super-  
marchées. ON SE FAIT BAISER MAIS PAR LES PLUS GRANDE  
COMPAGNIES. Ça peut pas être plus explicite que ça.***

***on se fait fourrer solide par notre gouvernement.  
Y SE PREND DES QUOTES IMPUNÉMENT***



*(C'est payant pour lui la double taxe mais sur nos aliments)*  
**ALOUETTE JE TE PLUMERAI**  
*pis à défaut de sexologie y'as pas encore distribuer de capote  
ouvertement. C'EST PEUT-ÊTRE PAR MANQUE D'INCLUSION OU  
DE VOLONTÉ DE L ACTION*

**OU PAR PRINCIPE DE RÉCLUSION  
INVÉTÉRÉ  
D'UNE POLITIQUE INVERTÉBRÉ  
DES JOURNALISTE INVÉTÉRÉ**

*C'est si le bordel dans nos communautés  
que ca prendrais même un sauna gay  
POUR LES HÉTÉROSEXUELLE  
(OUAIS CA Y PARAIT C'EST LA NOUVELLE MODE EN 2023)  
Rendu là, ce n'est pas gênant ni choquant de le dire mais à  
l'ensemble de la société. on se fait baiser.*

*A sec par toutes nos putains de dirigeant.*

*Aywaille le gros , même si le temps nous fait défaut c'est le temps  
sortir les caméras pis de nous faire un point de presse pis ça  
presse avant que même la presse fasse faillite pour avoir refuser le  
point de vin de sont bon vin autant (bovin) Gouvernement. (MEUH)*

*Une belle peau de vache ou un petit cordial .  
On ferme notre gueule ou fait scandale  
C'EST PAS LE PRINCIPE DE LA GESTAPO  
(C'est que ca brasse pis c'est étrange on en parle pas trop)*

**ON FERME LA POÉSIE, LE CINÉMA PIS LA CULTURE AUSSI. AH  
BEN OUI CHAMPION LE SPORTS PIS LE GYM AVEC CA. Puis après  
ça on se demande pourquoi le monde se bat à tour de bras.  
ET POUR LE RAP BEN C'EST FINI ON RENVOIES LES ARTISTES  
FAIRE LA VAISSELLE pour prendre LA CAISSE de CHEZ MAXI.  
UN AUTRE POINT DE PRESSE IMPORTANT  
UN PEU DE POÉSIE POUR LA CULTURE**

**ON Y ENTAME SA FERMETURE  
C'EST JUSTE UNE TITE MAIS MALADIES  
MÊME SI NOTRE CULTURE EST TOTALEMENT MALADE  
PIS C'EST EN SAINT MAIS SACRAMENT.**

**C'EST ÇA LA VÉRITABLE VÉRITÉ  
LA VÉRITABLE MALADIES.**

**C'EST LE DÉCLIN CULTURELLE.  
Mais ça POUR VRAI ON VOUS LA DÉJÀ DIT  
On l'a déjà dit juste POUR LE REDIRE.**

**ET NOUS TOUT CE QU'ON PENSE  
C'EST LES AFFAIRES ET À FAIRE DES PROFITS**

**DE SAUVEGARDER LE CUL ET LE TRÔNE DES DIRIGEANT POUR  
LEURS PROPRE UNIQUE PROFIT ET LEURS PROPRES  
HABILLEMENT**

*Pourtant s'tun fleuve il me semble pourtant*

*Pourtant y'as plus de voiture que de gens sur le Saint-Laurent  
Criss y'as plus de pollution que de gens sur ton îles.*

*Pis c'est pas que c'est un petit coin tranquille.*

*A voir les plaines mais par autours.*

**ON SE CROIRAIT CHEZ UN CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE  
LORSQU'ON SE PROMÈNE MAIS DANS NOS CENTRE-VILLE.**

**ON CHAUFFE DES SOUTERRAINS POUR LES VOITURES  
ET TRAITE LES GENS COMME DES ORDURES.**

*On paye des gardes pour faire la rondes*

*crisser dehors, pour tous les pauvres qui vagabondent.*

**ON PAYENT VRAIMENT DU MONDE POUR ÇA PIS APRÈS CE  
PLEINS D'UNE PÉNURIE DE MAIN D'OEUVRE.**

**CE SERAIT PAS UNE GRANDE PLANIFICATION À L'OEUVRE.**

*Lorsque tu voyages c'est beau pourtant.*

**Regarde chéri deux trois itinérants.**

**Ouais ca c'est la fautes de la régies de l'éviction et du tribunal du loge-ment. OUAIS UN MÉCHANT BEAU CHANGEMENT**

**D'ADMINISTRATION ASTEUR C'EST PLUS JUSTE UN TROU CUL  
MAIS L'ÉTAT AVEC SA COMPLICITÉ QUI TE CRISS DEHORS.**

**DANS RUES MÊME SI POUR UNE FOIS (pis c'est bien la seule fois  
que j'ai pas les tord.) NON C'EST VRAI POUR UNE FOIS J'AI RIEN  
FAITE.**

**JUSTE POUR FAIRE CHIER.**

**(PIS CA MARCHE)**

**YON GONFLER LE PRIX DE NOS LOYERS**

**POUR LE PROFIT QUE ÇA DÉBARRASSE**

**SE DÉBARRASSER DE LA PAUVRE VERMINE**

**PIS JE RAJOUTE QUE PARCE QUE CHU BAVEUX COMME EUX  
MÊME SI TON LOGEMENT À TROIS ÉTAGES MAIS D'ESCALIER.**

**(IL SEMBLERAIT QUE DANS LES FAIT SI T'EN N'AS TROIS.**

**JAMAIS JCRÉERAI MAIS QUI SONT ASSEZ CON MAIS POUR TE  
FACTURÉ. )**

**Y'ON MONTER CA AU PRIX VACANT MAIS DE SON OSTI D'ÉPAIX  
DE VOISIN D' RBNB DE CONCURRENT .**

**C'est ça lorsque tu laisse l'industrie touristique  
au profit de c'est mauvais moustique  
qui veulent sucer ta terre.**

**C'est ça lorsqu' on place un PDG COMME DÉPUTÉ**

**Sauf que ste fois la spa un bouffon c'est napoléons en blanc avec  
un cheval d'ARGENTS. (MAUDIT ÉCOEURANT)**

**IL NOUS DONNE PAS UN CRISS DE CENT.**

**LE SARAFIN DU QUÉBEC**

**C'EST PAS L'ALCOOL LES GROSSES BEDAINES**

**C'EST UNE VENTE DE MALNUTRITION.**

**ENSUITE BAH MES CHUM SONT ARRIVÉ**

**PIS IL NOUS ONT TOUTE SIMPLEMENT INVITÉ A FÊTÉ.**

**LES CRISS DE BOURGEOIS NOUS ONT ENTRAÎNÉ LA DEDANS.**

**PIS AVOIR AVOIR MANQUER DE CASH ET PUIS ARGENT**

**IL NOUS ON CRISSER DANS RUE LA OU UN JUNKI MA INVITER A INVITÉ À SNIFFER DE LA COCAÏNE DANS UNE RUELLE DE MON QUARTIERS. Jusqu'à ce que toutes mes petites peanuts j'ai dépensé.**

**-Feck c'est pour ca que t'es dans rue toi**

**NON ÇA MADAME C'EST JUSTE POUR LE CLASH DES NOUVELLES. Je suis peut-être dans rues pas trop brillant intelligent. C'EST JUSTE POUR L'INTÉRÊT DES GRANDS MÉDIAS. CONGLOMÉRAT DE TVA. C'est pour nous faire de la mauvaise publicité. C'est ca qu'ont fait lorsqu'on est vue et rendu un beau trou de cul un peu comme moé. (ouais pis la personne s'obstine la dessus ) ouées. C'EST UN PEU ÇA J'AI L'AIR À PREMIÈRES VU.**

**Sauf qu'au contraire de vous moi chu pas riche mais comme de trou cul. De toute façon même si je commence en bas je fini mais toujours secrétaire vice -président ou président.**

**C'EST QUE JE ME PREND PAS POUR UN VENDU**

**LA VÉRITÉ C'EST JUSTE QUI ÉTAIT TROP RETARDER POUR AUGMENTER MON PAUVRE CHÈQUE DE BS SOCIALE MADAME.**

**(PIS APRÈS NOUS AVOIR TOUTE RENVOYER PIS CRISSER DANS RUES DEHORS.) En plein hiver au froid alors. LES GENS M'ONT DIT.**

**BON UN AUTRE BS ISSUES DES BELLES RÉFORME DU PARTI LIBERAL DU QUEBEC.**

**OUAIS MAIS POUR UNE FOIS LES GARS EST PAS SI PIRE, Y'É PAS TROP MAL, Y'É BEN CORRECT.**

**POURTANT C'EST UNE FAUSSE DIFFÉRENCE  
LA CLASSE MOYENNE EST REMARQUER MAIS PAR SA PROPRE  
CRUELLE ABSENCE (SILENCE DANS LA SALLE)**

**HELLO Y'AS TU QUELQU'UN**

**ON FAIT NOTRE PROPRE RACISTE  
ET CE JUSQU'AU LOBBYS DES ARTISTES  
ON N'EST QU'UNE RACE PARMIS TANT D'AUTRES (RACES)  
ALORS QU'ON LAISSE AU BON MARCHÉ  
LES CIGARETTES MAIS À UNE PIASSE.**

**LE MONOPOLE ANTICONCURRENTIELLE  
C'EST ÇA LE CAPITALISME ABDIQUER  
ENDIMANCHER SANS RELIGIONS  
QUI LAISSE ALLER LES AFFLICTION**

**PATRIARCALE SANS AMBITION  
ON DORT LE JOURS ON VIT LA NUIT  
ON VIT MAIS PAR AUTANT  
MAIS DANS DEUX MONDE BIEN DIFFÉRENT.  
DES INSOMNIAK QUI DORMENT LA NUIT ET VOIENT LE MONDE  
TROP DIFFÉRENT. A blanc de jour au noir la nuit.**

**DES VIEUX D' LA VIEILLE qui LOGE Dans les LOBBYS  
le Pétrolier des CALGARY.**

**CHIALE LE MIDI QU'ON EST PAS ENCORE LVÉ.  
ALORS  
QUE ÇA DORT AU GAZ DANS TOUT LE PAYS JUSTE À CÔTÉ**

**Le feu brûle sur la terre  
et c'est (fucking) le monde a l'envers  
on prit d'assaut les plaines d'abraham  
Pour occuper aux les gens d'armes  
VOILA ENFIN UN VRAI AFFAIRE**

**MAIS POUR LA GAUCHE RADICALE  
JUSTE UN MILLIERS DE DÉCHETS À TERRE  
DES POUBELLES PLEINES À DÉBORDER D'UN TAS D'AFFAIRE.  
pour les riches entités  
du festival d'été de québec  
ca semble plus important de fêter  
autant que de faire le party  
que de faire la prévention dans un shows de foule  
bondé quitte à en rajouter un couche pleines de détritrus dans les  
plaines les plus banales et populaires de la capitale nationale.**

**C'est triste a en pleuré comme un déchet dans une poubelle  
qui traîne au fond d'une ruelle.**

**C'est triste à en pleurer dans une ruelle  
qui traîne au fond d'une poubelle.**

## **COMPOSITION ORIGINALE**

**ET JE VIE  
ET JE PENSES  
ET EN TOUTE INNOCENCE  
ET JE DIS  
CE QUE J'EN PENSE  
PEU-IMPORTE TOUTE MA RÉSILIENCE  
ET MÊME SI J'AI PEUR  
JE DÉFIES LES GENS DE DÉFIERS MES PROPRES DROITS  
FONDAMENTALES.**

**INDIFFÉRENCE.  
Tu te crois bien. Mais t'es trop bien.  
Et tu crois bien mais tout savoir !  
Et tu crois bien mais trop sans rien.  
Et tu crois bien mais sans jamais  
Mais sans jamais mais jamais trop savoir.**

**TU ME PREND POUR UN IDIOT  
CE N'EST PAS SUBTILE**

**ALORS QUE JE DEVINE TRÈS BIEN  
MAIS QUE TU ME PREND MAIS POUR UN IMBÉCILE.**

**Lorsque tu parles moi je te regarde  
Lorsque tu parle est-ce que tu vois  
ou es-ce que tu t'entend juste au moins parler ?**

**ET TU TE CROIS BIEN , MAIS CA ME FAIT RIEN !  
TU CROIS ME CONNAITRE MAIS SANS SAVOIR  
Tu parles vrai-ment ? Comme t'es trop bien ?!  
TU ME PREND POUR RIEN MAIS SANS S'AVOIR ?!**

**REGARDE MÊME BIEN,(BIEN-MÊME)  
BIEN (MÊME) SI J'AI MAL  
SI CA ME FAIT MAL .(ENCORE)  
J'AI MAL ENCORE  
REGARDE-RIEN, Même si j'ai rien  
SI J'AIME LE MAL , j'ai mal-encore ?**

**Tu me prend au sens du haut du bas  
MA FOIES J'INCARNE MAIS LES BAS-S'ORATEURS ?  
DANS LES DISCOURS DES ICI BAS  
MAIS DES GRANDS RÉDUCTEURS ?**

**Tu parles de moi mais sans SAVOIR ?  
J'SENS TON REGARDER QUAND T'ES PAS LA !  
(Qui 'm'observe me scrute attentivement)  
SI T'ES PAS LA (ALORS) C'EST SANS SAVOIR !  
Donc tu sais pas( donc tu sais rien ) tout ce que tu voit  
(tu peux pas voir) (à ma propre connaissance !)**



**ET TON DISCOURS JE LE SENS QUI RENTRE MAIS DANS MA  
TÊTE. (Et gloire au grand dictateur des cœurs ) (que sa volonté lui  
soit soumise.) ET JE LE REGARDE COMME DANS LE NOIR.  
AUCUNE IMAGE COMME DANS UN ÉCRAN COULEURS.  
ET Y'AS PLUS AUCUN SON QUI TIENNES LE BEAT.**

**Y'AS PLUS AUCUN SON PLUS AUCUN BRUITS.  
TU DISPARAIS  
ET JE TE VOIES PAS  
ET JTE VOIES PLUS  
CAR LES PAROLES (TES PAROLES)  
ET LES IMAGES (MAIS TES IMAGES)  
ON DISPARU.**

**Et même si ça ne ' rime pas pantoute.  
C'EST LES MEILLEURS PAROLES AU BOUT DE LA ROUTE  
C'EST LES MEILLEURS PAROLE QUE J'AI TROUVER  
ET LES MEILLEURS J'AI JAMAIS EU.**

**Et même si ça ne ' rime pas pantoute.  
C'EST LES MEILLEURS A MES OREILLES MAIS QUE J'AI JAMAIS  
EU**

**Y'AS PAS D'AMOUR BAT DANS CE MONDE  
Y'AS PLUS AMOUR OU VA LE MONDE.  
Tu pense pas mal mconnaitre alors  
C'EST QUE TU ME CONNAIS PAS ENCORE.  
Si je pense pas bien me connaître encore alors.  
DEPUIS LE TEMPS QUE JME CONNAIS.**

**TU PARLES DE MOI EN INSISTANT.  
MAIS QU'EST-CE QUE (DE MOI ) TU CONNAIS VRAIMENT ?  
TU ME CONNAIS PAS VRAIMENT TU JOUES UN JEUX.**

**ET TOI TU ME PREND MAIS POUR UN SIMPLE FIGURANT**

*et tu te crois bien  
mais t'es trop bien !  
et tu crois bien mais tout savoir ?  
et tu te crois bien mais sans mais trop savoir  
sans jamais rien vrai-ment savoir !*

**CA ME FAIT PLUS RIEN QUANT ES PLUS LA  
J'AI PAS DEMANDER A TE VOIR D'ABORD  
ET SI JE DEMANDE PARFOIS ENCORE  
MAIS OU CE QUE T'ES LORSQUE T'ES PAS LA  
C'EST QUE JE ME DEMANDE ENCORE**

**SHUT**

**TU ME CROIS ME CONNAITRE  
MAIS T'AS TOUT FAUX  
TU NE FAIS QUE CONNAÎTRE MES PROPRES DÉFAUTS  
A RECONNAÎTRE MES PROPRES DÉFAULT**

**MOI JE COMPREND PAS CE QUI TE DÉRANGE  
REGARDE AILLEURS L'IN-DIFFÉRENCE  
y'as rien a dire  
T'as rien a dire rien de commencer  
Faudrait QUE ca commence d'abord  
Mais pour dailleurs s'arrêter**

**Faudrait ca commence d'abord  
pour s'arrêter.**

**Et je crois j'ai rien  
et que t'as ni rien commencer.  
Même si je pense que t'as mais bien  
bien avant moi mais commencer.**

***C'est comme le système politique  
T'es trop macho pour ma musique.  
POUVOIR AU FEMME RAP LA MUSIQUE  
LE RAP(e)s DES HOMMES C'EST PATHÉTIQUE.***

***POUR MOI LA RICHESSE C'EST LA NATURE.  
Mais ca je l'ai déjà dit  
Par contre je ne vous ai jamais expliqué pourquoi.***

ON ÉLÈVE DES ENFANTS DANS LE DÉSIR DU LUXE DE L'ABONDANCE COMMERCIALE ET LES REND DÉPENDANT DE TOUTES UN SYSTÈMES QUI LES ÉCHAPPENT EUX MÊME LAISSER À EUX MÊME A DÉFAUT D'ÊTRE CAPABLE DE SE RATTRAPER SOIS MÊME POUR RETROUVER SA JUSTE ÉQUILIBRE.

Puis on donne un sentiment de considération démesurable et on enlève jalousement à un enfants mais tout d'un coup comme on enlève une sucette et un bonbon a un enfants.

ON LUI RETIRE TOUT ET ENSUITE ON SE SURPREND.

QUE CETTE ENFANTS AI DU MAL À TROUVER SA PROPRE RICHESSE PERSONNELLE ET COLLECTIVE.

LA NATURE, POURQUOI ÊTRE PAUVRE NE ME FAIT RIEN DU TOUT.  
Pourquoi je me sens presque bien en tant que pauvre.  
ET AUSSI DÉPAYSER AUX SEINS D'UNE VILLE ET LA CONTEMPORANITÉ URBAINE.

ET CE MÊME DANS UNE VILLE AUSSI RICHE EN CULTURE QUE DÉPAYSER ET PAUVRE EN DOMAINE NATURELLE ET EN REVITALISATION HUMAINE ET SOCIALE.

J'AI GRANDI DANS LA NATURE SAUVAGE.  
C'EST FACILE DE SORTIR LE GARS DE LA NATURE  
MAIS ESSAYEZ DONC DE SORTIR L'INSTINCT SAUVAGE ET LA NATURE DE L'HOMME.

LA NATURE C'EST MA PROPRE RICHESSE NATURELLE.  
ET CE N'EST RIEN PAYANT POUR LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE ACTUELLE QUE CE  
SOIT LE CAS. NUL BESOIN D'AUTRES. CA POUSSE PAS PERSONNE A ME VENDRE  
QUELQUE CHOSE SAUF UN GRAND BESOIN DE NATURE SAUVAGE.

Des enfants élevés en quelque sorte en collectivité. MAIS EN CAPTIVITÉ.  
On ne ramasse pas un chat qui survit très bien dans la nature.  
On m'a élevé à ne pas trop entreprendre les chats et animaux sauvages.  
Leurs laisser leurs espaces, les respecter et ne surtout pas chercher à les envahir ou  
détruire leurs habitats ou milieu de vie naturelle. C'EST UNE QUESTION DE RESPECT  
COMMUNS ET C'EST INTER-ESPÈCES A NOUS MÊMES.

C'EST TYPIQUE À L'INSTINCT ANIMALES

ON N'APPRIVOISE PAR UN OISEAUX EN CAGE, UN RAT ET UNE SOURIS SANS EN  
PRENDRE LA TOTALE RESPONSABILITÉS DES ÊTRES VIVANTS QU'ONT TENTE  
D'APPRIVOISER. Au risque d'engendrer notre propre dépendance à nous-mêmes  
FACE À NOS PROPRES MANQUEMENT PERSONNELLE SOCIALE ET COLLECTIF..

ON NE PLACE PAS UN POISSON ROUGE DANS UN BOCAL SANS LE NOURRIR ET  
ENTREtenir AU MINIMUM UN PEU SON EAUX. Sans prendre la responsabilité des êtres  
vivants qu'ont apprivoisent ou tentent d' apprivoiser.

C'EST VALABLE POUR LE DROITS A LA VIE COMME À LA MATERNITÉ À L'ENFANCE  
DANS LES COUTUMES DE TOUS ET TOUTES ET CE UNIVERSELLEMENT.

On le berce, le cajole ,le nourrit dans l'attention ,amour ,inégalité du sort, la co-dépendance  
valable à la société. LE JETÉ ET REJETER DANS LA RUES DES BAS FOND DES  
PROBLÈMES D'UN ÂGES ADULTES DÉBORDANT DE NOUVELLE MULTIPLES  
PROBLÈMES DES MULTIPLES RÉALITÉS. LES JETTENT DEDANS.

SANS AUTANT NI BIEN LES INFORMÉES.

DES RISQUES ENCOURUES.

ET GAROCHE L'ÊTRE HUMAIN DANS LA RUES.

Aussi MÉSadaptés que dépendant.  
CODÉpendant et puis critique son manque d'ouverture et  
D'INDÉpendance. C'est complètement insensé.

ON N'AS SORTIE L'HOMME DE SA PROPRE NATURE POUR LUI VENDRE UN RÊVE  
AMÉRICANISÉ`DE BIENS TOUT BIEN PRÉPARER EN BOITE DE CONSERVE ROUILLÉ  
HAUTEMENT CHIMIQUE ET TOXIQUE AGENT PATHOGÈNE POUR VENDRE UN  
CAPITALISME INSOCIABLE D'EXPLOITATION DE C'EST PROPRE BESOIN SANS  
LIMITE D'UNE INDUSTRIES DE CONSOMMATION ET DU GASPILLAGE AUSSI  
DÉSASTREUSE QUE COÛTEUSE ET DÉLOYALE EN TOUT POINT. Pour sonner l'heure

de notre propre dépérissement programmé de produits périmés en temps et en heure jusqu'à notre propre extinction.

POUR FAIRE SEULEMENT DANS L'EXPLOITATION ANARCHIQUE DE NOS PROPRES BESOIN SANS JUSTE CONTRÔLE ÉQUITABLE NI RÉPARTITION DES RESSOURCES ET ENSUITE ON CRITIQUE NOTRE PROPRES MANQUES AUTONOMIES PERSONNELLES ,ORGANISATION COMMUNE OU COLLECTIVE.

***MA RICHESSE C'EST LA NATURE.  
DES MONTS-VALINS. DE LA FORÊT BORÉALES et des étendues  
d'eau à perte de vue. Lorsque l'on grandit dans la richesse  
naturelle qu'est la forêt elle ne peut que devenir et ce même dans  
une grande ville. UNE RICHESSES INESTIMÉES.***

UN SANS ABRIS SANS MAISON.  
SANS PAPIER, SANS CRAYON.

Comme un peintre sans pinceaux pour peinturées.  
N'aurais pas quelque chose à exprimer.  
Dans la maison des littéraires. (dans ses poèmes.)  
Un grand message à délivrer.

Un mur de possibles impossibilités.  
A mettre sur les rayons des tablettes des librairies.  
AURA LAISSÉ AVEC LE TEMPS.  
Un mur délabré et déperit.

FISSURE DU TEMPS.  
Dans la nature en train de repousser.  
Ciel bleu et ÉCARLATE.  
NUAGE BLANC.  
Soleil radieux.  
L'INSPIRATION DU MOMENT IL A TROUVER.  
Mais sans la feuille et le papier.

C'est sans compter l'horloge sur le temps.  
Le premier ou le dernier coup de minuit.

C'EST SANS COMPTER LE TEMPS (PERDU)  
A courir une feuille dans la nuit. Un bout de papier, un crayon et un pinceau dans la vie.

UNE BILLE ET UN STYLO.

C'EST SANS CONSIDÉRER LE TEMPS  
POUSSIÈRE DU TEMPS.  
AUTOURS SANS RIEN AUTOURS.  
PERDU UN JOURS , UNE NUIT, UNE HEURE, UNE ÉPOQUE UN TEMPS PARMİ TANT  
D'AUTRE QUI FAISAIT BOUM ET BOUM BOOM DANS MON COEURS.

C'ÉTAIT MON COEUR QUI BATAIT TRÈS FORT.  
UNE IDÉES QUE JE N'AURAI PAS VOULU PERDRE  
ET VOIRE SACRIFIER UNE IDÉES DE GÉNIES AU PROFIT D'UNE SOCIÉTÉ DE  
GASPILLAGE ET DE PERTE INDIVIDUELLES.

A RECHERCHER.  
CHERCHER ET RECHERCHER

Qui as écrit et sur un temps et en un seul instant.  
COUPABLE D'INSPIRATION.  
Tous les fruits de sa pensée (bien isolés ) dans son fort intérieur.  
DÉSEMPARÉ ,DÉSESPÉRÉ PAR LA DÉTRESSE DE CETTE PROPRE SOCIÉTÉ.

ET CE N'EST PAS UN AVEUX, RIEN DE CELA NI PLUS NI RIEN DE PLUS QUE DES  
MOTS ET PLUS ENCORE. MAIS C'EST JUSTE UNE OEUVRE LITTÉRAIRE PROTÉGÉ  
PAR LA CONSTITUTION CANADIENNE DU DROITS FONDAMENTALES QUI

DÉCONCERTENT L'ADMINISTRATION MÊME DE NOTRE PROPRE SYSTÈME JUSTICE DÉCONCERTÉES. Pour la première fois de l'histoire, c'est un auteur qui les a pris au mot.

LES COMMENTAIRES LOYAUX UNE OEUVRE D'ARTS PROTÉGÉES PAR LE PATRIMOINE CULTURELLE DU CANADA. \* PROTÉGÉES PAR LA CONSTITUTION.

Si la parole , le droit , la liberté d'expression est un graffiti sur un mur et un graffiti sur un mur un crime et un acte de vandalisme alors la mon coeurs en est brisé en milles et une miettes et mon âme d'ARTISTE en est vandaliser jusqu'au plus profond d'elle même. Ma tête en est pleine à craquer mais je n'ai pas un seul mot sur un crayon pour écrire à l'encre et l'exprimer.

CA C'EST UN VÉRITABLE CRIME DE VANDALISER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Mon art est émietté et en miette dans les dépotoirs brûlés par le temps et elle en est réduit a elle-même à la propre réduction d'elle-même dans un musées signer au nom de l'ordre et du désordre. Alors là il faut dire que les grands-artistes auraient bien dû y penser bien avant de présenter leurs plus grandes œuvres dans le grand public des artistes itinérants.

Alors la il fallait y penser mais sur l'instant. Et sur les principes du moment présent et y placer les artistes sur une tablettes dans une bibliothèques, en radiothèque, dans une vidéothèque.

SUR UN PODIUM. Un podium leurs places dans un musée. Avant de les jeter et rejeter mais dans la rue. Avec leurs matérielles leurs arts en vente à peine perdu. DANS LES MÉDIOCRITÉES DE NOS POUBELLES. DE NOS FAÇADES CULTURELLES.

DE LES JETER DANS UNE RUELLES.

AU PLUS PROFOND DE LEURS ABYSSES.

Dans une compilation de gaspillage de déchets humains résiduelle issue de l'industrie de la consommation la ou plus personne en ressort jamais de la masse de déchéfification qui ne voit jamais plus loin que objectivité de sa propre masse personnelle et critique.

L'ÉGOCENTRISME SUPERFICIELLE DE NOTRE PROPRE SOCIÉTÉ EN CRUELLE MANQUE DE PROFONDEUR OMIS LES LOBBYS DES GRANDS LOBBYS MINIER ET PÉTROLIER.



Commentaires loyaux sur un personnage public ou une oeuvre

Bien public

**309** Nul n'est réputé publier un libelle diffamatoire pour la seule raison qu'il publie une matière diffamatoire que, pour des motifs raisonnables, il croit vraie et qui est pertinente à toute question d'intérêt public, dont la discussion publique a lieu pour le bien public.

**310** Nul n'est réputé publier un libelle diffamatoire pour la seule raison qu'il publie des commentaires loyaux :

- a) sur la conduite publique d'une personne qui prend part aux affaires publiques;
- b) sur un livre publié ou une autre production littéraire, ou sur une composition ou oeuvre d'art ou représentation publiquement exposée ou donnée, ou sur toute autre communication faite au public concernant un sujet quelconque, si les commentaires se bornent à une critique.
- S.R., ch. C-34, art. 274

Quand la vérité est un moyen de défense

**311** Nul n'est réputé publier un libelle diffamatoire lorsqu'il prouve que la publication de la matière diffamatoire, de la façon qu'elle a été publiée, a été faite pour le bien public au moment où elle a été publiée et que la matière même était vraie.

- S.R., ch. C-34, art. 275

Publication sollicitée ou nécessaire

**312** Nul n'est réputé publier un libelle diffamatoire du seul fait qu'il publie une matière diffamatoire :

- a) sur l'invitation ou le défi de la personne à l'égard de qui elle est publiée;
- b) dont la publication s'impose pour réfuter une matière diffamatoire publiée à son égard par une autre personne,

s'il croit que la matière diffamatoire est vraie et qu'elle se rattache à l'invitation, au défi ou à la réfutation nécessaire, selon le cas, et ne dépasse sous aucun rapport ce qui est raisonnablement suffisant dans les circonstances.

- S.R., ch. C-34, art. 276

Publication de bonne foi en vue de redresser un tort

**315** Nul n'est réputé publier un libelle diffamatoire du seul fait qu'il publie une matière diffamatoire de bonne foi dans le dessein de chercher une réparation ou un redressement pour un tort ou grief, privé ou public, auprès d'une personne qui a, ou qu'il croit, pour des motifs raisonnables, avoir le droit ou l'obligation de réparer le tort ou grief ou d'en opérer le redressement, si, à la fois :

- a) il croit que la matière diffamatoire est vraie;
- b) la matière diffamatoire se rattache à la réparation ou au redressement recherché;
- c) la matière diffamatoire n'excède, sous aucun rapport, ce qui est raisonnablement suffisant dans les circonstances.
- S.R., ch. C-34, art. 279
- Défenses

(3) Nul ne peut être déclaré coupable d'une infraction prévue au paragraphe (2) dans les cas suivants :

- a) il établit que les déclarations communiquées étaient vraies;
- b) il a, de bonne foi, exprimé une opinion sur un sujet religieux ou une opinion fondée sur un texte religieux auquel il croit, ou a tenté d'en établir le bien-fondé par argument;
- c) les déclarations se rapportaient à une question d'intérêt public dont l'examen était fait dans l'intérêt du public et, pour des motifs raisonnables, il les croyait vraies;
- d) de bonne foi, il voulait attirer l'attention, afin qu'il y soit remédié, sur des questions provoquant ou de nature à provoquer des sentiments de haine à l'égard d'un groupe identifiable au Canada.
- Note marginale : Défenses — paragraphe (2.1)

(3.1) Nul ne peut être déclaré coupable d'une infraction prévue au paragraphe (2.1) dans les cas suivants :

- a) il établit que les déclarations communiquées étaient vraies;
- b) il a, de bonne foi, exprimé une opinion sur un sujet religieux ou une opinion fondée sur un texte religieux auquel il croit, ou a tenté d'en établir le bien-fondé par argument;
- c) les déclarations se rapportaient à une question d'intérêt public dont l'examen était fait dans l'intérêt du public et, pour des motifs raisonnables, il les croyait vraies;
- d) de bonne foi, il voulait attirer l'attention, afin qu'il y soit remédié, sur des questions provoquant ou de nature à provoquer des sentiments antisémites à l'égard des Juifs.

EXTRA

●

SOURCE :

## **PARTIE VIII Infractions contre la personne et la réputation (suite)**

**Libelle diffamatoire (suite)**

<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/page-44.html>

***SI UN GRAFFITI EST UN CRIME ALORS LA J'EN SUIS  
VANDALISER DE TOUTES MON ÊTRES.***

***L'ARTISTE EN MOI EN N'EST BRISÉ  
C'EST UN CRIME DE FAIRE CELA.***

***J'AI ÉCRIT CECI AU NOM DE MA PROPRE RELIGIONS.***

***C'EST MAINTENANT DOUBLEMENT PROTÉGÉES.***

# UN GOUVERNEMENT SADO ET UNE SOCIÉTÉ MASOCHISME.

---

ON ACCUSE LES HOMOSEXUEL D'ÊTRE UN DANGER COMME LA TRANS-IDENTITÉS ALORS QUE LE VÉRITABLE DANGER POUR NOS ENFANTS ET D'APPRENDRE A L'ESPRIT PAR LE CONTRÔLE ET L'AFFICTION A DEVENIR UN ÊTRE UN PEU SADO-MASOCHISME PAR SA PROPRE ÉDUCATION CULTURELLE DE DOMINATION SOCIALE ET DE PERSÉCUTION COMMUNES.

PAR LES MULTIPLES EXPOSITION AU TRAUMATISMES sans de juste équilibre dans les gestions des pouvoirs entres les personne dominées et soumise aux systèmes par la force de la répression et du refoulement du sévisement personnelles et collectif d'un sentiment par procuration personnelle DU PROPRE PROCUREUR DE LA COURONNE EN PERSONNE. L'ENFANT GÂTÉ QUI CE PREND POUR LE ROI DE LA TERRE D'UN ÉGOES ENFANILLISÉ QUI N'AS JAMAIS ÉTÉ ÉDUQUÉ POUR CE CONNAITRE ET S'APPRENDRE LUI MÊME.

ON DIT NON MAIS L'ESPRIT DIT OUI  
LE DÉSIR DU OUI L'EMPORTE SUR L'EXPLICATION DE NOTRE SOCIÉTÉ A  
REFOULER NOS PROPRES BESOINS. ET ON ENGENDRE AINSI LA CRIMINALITÉ ET  
LE VICES..

LE VICE CACHÉ PAR LE REFOULEMENT POPULAIRE.

**Le principe de plaisir  
et le principe de**

# réalité. Les pulsions égocentriques et le développement des pulsions sociales

---

1

## D

ans le chapitre précédent il était noté que Freud fait de la psyché la scène sur laquelle se déroule le conflit intrapsychique entre les pulsions humaines les plus primitives et celles plus évoluées. Au cours de ce conflit, et de manière à servir ses objectifs, les refoulements sont créés.

2

Il est nécessaire de revenir maintenant sur la discussion concernant les deux grands principes de la vie psychique (déjà évoqués au chapitre 2) – à savoir le principe de plaisir et le principe de réalité – afin de voir comment ils opèrent dans la détermination du conflit psychique.

3

Nous avons montré (voir page 46) que le principe de plaisir est la pulsion humaine primitive dont le facteur de motivation prédominant est la sensation. Il est présent au début de la vie et se manifeste de manière frappante dans la toute petite enfance de l'individu, au niveau physique, mental et émotionnel. Il est représenté dans les pulsions précoces purement égocentriques, perpétuellement en

recherche de plaisir, du plaisir de nutrition, de la sensation de diverses fonctions physiologiques, etc. Il apparaît clairement que ces pulsions égocentriques sont vitales à l'autoconservation et au développement du sujet et qu'elles doivent résister à tout prix à tout ce qui échoue à servir l'ego, c'est-à-dire à ce qui engendre souffrance et perte – le manque de plaisir. Il est cependant important de noter dans cette connexion que la prétendue souffrance peut être au service du plaisir et de la passion de l'individu en intensifiant ses sensations ; ainsi, on peut trouver des pulsions égocentriques recherchant la douleur pour la transformer en un plaisir plus intense, tel que l'on peut voir la pulsion chez le nouveau-né (et plus tard chez l'adulte) de retenir pour un temps son souffle, son urine, ses fèces de manière à obtenir la quantité maximale de plaisir lors de la décharge de la tension. Ici le principe de plaisir agit en s'infligeant de la douleur et c'est à partir de cette source que nous aurons plus tard les pulsions sadiques et masochistes.

4

Il est possible que le principe de nirvana, comme on pourrait le nommer, soit plus profond que le principe de plaisir – le désir du nouveau-né de revenir à un état d'omnipotence, où il n'existe aucun désir inassouvi, état dans lequel il était alors dans l'utérus maternel. Freud a fait remarquer que la naissance n'est pas un nouveau commencement dans la vie psychique de l'individu (pas plus que dans sa vie physique), mais plutôt que c'est un événement qui sert d'interruption à sa vie prénatale. C'est une interruption terrible et douloureuse par son intensité et sa soudaineté mais une interruption qui ne peut pas effacer le désir de l'individu pour la situation qui précédait, qu'il cherche à retrouver tout au long de sa vie, pour retourner une fois de plus vers son omnipotence chérie, libre de toutes les contraintes externes et internes. Un tel désir agit comme une tendance régressive dans l'humanité, donnant naissance au conflit entre les idéaux statiques et les idéaux dynamiques, comme on peut les trouver de manière typique dans les mythes et le

folklore, tels que l'histoire d'Atlas, les pommes d'or des Hespérides, Tom Pouce, Alice aux pays des merveilles ; tous ces exemples expriment le désir pour les premiers moments de la vie (et plus encore, la vie prénatale) lorsqu'on était cet être omnipotent, protégé, capable de jouir des plaisirs égocentriques délicieux, et plus, le désir de ne jamais sortir de cet état, de ne jamais ni vieillir ni faire face au changement et à la mort.

5

« Au plus profond de notre âme nous sommes toujours des enfants, et cela reste le cas tout au long de la vie », dit Freud, ce à quoi nous pouvons ajouter ce que cite Ferenczi, « grattez l'adulte et vous y trouverez l'enfant », parole qui résume ce qui vient d'être évoqué précédemment – à savoir notre désir de maintenir et conserver l'état primordial et la persistance de ces pulsions égocentriques dominées par le principe de plaisir qui appartient à cette situation originelle. À côté du principe de plaisir nous voyons cependant opérer le second grand principe psychique – à savoir le principe de réalité – et c'est celui-ci que nous devons à présent considérer.

6

Comme évoqué plus haut, Freud maintient que le principe de réalité a pour fonction l'adaptation de l'organisme aux exigences de la réalité, de « soumettre la demande impérieuse de gratification et de la remplacer par une qui soit plus distante mais plus satisfaisante et plus permanente. Il est donc influencé par le social, l'éthique, le religieux, le culturel et autres considérations externes qui sont ignorées par le principe de plaisir plus ancien [1]

[1]

Note de la traductrice (ndt) : ma propre traduction de la...

».



7

Bien qu'il soit apparemment la force motrice de tant de nos actions civilisées et adultes, bien qu'il guide et contrôle le principe de plaisir, ce principe de réalité ne peut jamais abroger l'activité du plus primitif principe de plaisir ; d'où le conflit intrapsychique auquel nous avons fait référence au début de ce chapitre.

8

« Le destin du principe de plaisir primitif, ainsi que les modifications qu'il a subies avant d'être autorisé à se manifester, est un des objets centraux de la psychanalyse, qui est par conséquent l'étude de la force pulsionnelle fondamentale qui agit derrière la majorité des activités et des intérêts humains [2]

[2]

ndt : ma propre traduction de la citation de Jones p. 77-78....

. »

9

Les modifications auxquelles il est fait référence dans la citation ci-dessus sont essentielles en raison de l'évolution de ces autres pulsions chez l'homme, souvent en opposition aux pulsions égocentriques primitives, bien que, bien sûr, favorisant au final celles-ci mais de manière indirecte et plus subtile. Ce sont les pulsions sociales qui ont conduit l'homme au-delà des stades purement égocentriques.

10

Puisque l'homme est destiné à développer des pulsions concernant l'autre que soi, aussi bien que les pulsions purement égocentriques et puisque, au sein de n'importe quelle communauté humaine, sous n'importe quelle forme de civilisation, il doit vivre sous le principe de réalité

(comme nous l'avons vu, une vie qui serait exclusivement basée sur le principe de plaisir est impossible à moins d'être dans un état d'unicité isolée), il est évident qu'il doit adapter et changer beaucoup de ses désirs les plus primitifs pour exister. C'est à partir de ce processus de changement et de ce conflit, découvert par Freud, que se développent les aspects fondamentaux du psychisme.

The graphic features a collage of images in shades of yellow and teal, including a person's face, a cup of coffee, and a person on a bicycle. The text 'CAIRN PRO' is in bold black, followed by '150 revues de psychologie, travail social et santé mentale' in a smaller font. A teal button at the bottom contains the text 'ABONNEZ-VOUS' in white.

**CAIRN PRO**  
150 revues de psychologie,  
travail social et santé mentale

**ABONNEZ-VOUS**

11

Ce processus de modification et d'adaptation est difficile et douloureux ; chaque être humain doit parcourir un long chemin avant que le principe de plaisir puisse changer les pulsions, les émotions, les méthodes de penser, de manière à les aligner sur la civilisation au sein de laquelle il est né. Plus difficile encore que le sacrifice des pulsions primitives est la libération des *émotions primitives* et des *modes de pensée*, car ces dernières risquent de persister, et dans les faits elles persistent en même temps que les désirs altérés.

L'adulte ne demande pas la lune mais il peut demander d'autres objets, sur un mode infantile, incapable, tout comme le jeune enfant, de s'ajuster à la réalité ; l'homme civilisé a peut-être dépassé la pulsion sauvage de tuer celui qui se présente comme un obstacle à sa satisfaction égocentrique, les émotions qui sont connectées avec une telle personne (père, frère aîné, nourrice, enseignant) peuvent demeurer sous des formes déguisées et transférées.

De la même manière, les *modes de pensée* primitifs, qui doivent à tout prix maintenir la suprématie de l'ego, peuvent facilement persister tout en étant transférés à des expériences psychiques tout à fait autres que les expériences primitives. Pour l'enfant, la réalité extérieure n'est rien, c'est quelque chose à ignorer, comme lorsqu'il pleure pour obtenir la petite chose brillante dans le firmament, incapable de reconnaître les réalités de l'espace et de la chose. Il est possible de maintenir un tel standard – le standard de l'évaluation égocentrique – et de l'appliquer aux situations de la vie adulte. L'échec, l'humiliation, le sentiment d'infériorité auxquels la plupart des individus sont destinés parfois et d'une certaine manière puisqu'en contact avec le monde extérieur, peuvent être revécus selon la méthode primitive – en ignorant la véritable situation et en maintenant perpétuellement l'ego aux manettes, au lieu d'employer une méthode plus adulte, à savoir découvrir la part réelle jouée par l'ego.

12

Les pulsions primitives, les émotions, les modes de pensée persistent donc mais sous des formes très modifiées, transformées et affaiblies, ce que Freud a attribué à ce qu'il a nommé le processus de refoulement.

13

Sa théorie du refoulement est au cœur de sa conception toute entière de l'appareil psychique et est donc fondamentale pour sa compréhension.

14

Depuis le tout début de la vie, selon lui, les pulsions primitives, les émotions et les modes de pensée sont « refoulés » (c'est-à-dire partiellement ou totalement submergés) en faveur d'une nouvelle série de pulsions, émotions et modes de pensée, produits de l'environnement externe et interne de la nouvelle créature. Refoulés devons-nous ajouter mais jamais totalement effacés ; la vie

psychique primitive reste intacte sans toutefois pouvoir normalement émerger à la conscience, sauf sous des formes déguisées telles que le rêve, le cauchemar, le fantasme, les affects sensoriels, ou dans les états « anormaux », la « folie » et le « délire ». Cette chose de l'esprit primitif est inacceptable pour la conscience de l'individu façonné par les influences culturelles et éthiques, mais comme elle est impérissable (et ici nous devons souligner un autre pilier de la théorie freudienne, le caractère indestructible du matériel psychique) elle doit trouver à se loger en dehors de la conscience (et ainsi trouver refuge dans l'inconscient et devenir « oubliée »), ou bien se transformer et se déguiser de manière à devenir acceptable pour la conscience puisque cette dernière ne reconnaîtra ni son véritable aspect ni sa portée.

15

L'évolution humaine semblerait avoir suivi le chemin de la sublimation, résultat de la création de divers tabous moraux, religieux et culturels engendrant plus tard le conflit avec les pulsions primitives à la poursuite du principe de plaisir. Ainsi, pour chaque individu la situation humaine implique un processus d'ajustement entre le primitif et le plus évolué, entre le principe de plaisir et le principe de réalité, un processus, comme nous le voyons bien, d'une complexité subtile, un parcours semé d'embûches en partie comparable au processus d'adaptation biologique. Le fait que ce processus d'ajustement soit inévitable, à des degrés variables, pour chaque être humain n'empêche pas les difficultés ; chaque nouveau-né doit faire face à des périls et à des problèmes quant à l'apprentissage de la succion, de l'exercice des fonctions physiques, et plus tard l'acquisition du langage, de la marche, etc. Ce n'est que parce que les pulsions de sublimation l'emportent que ces difficultés peuvent être surmontées ; nous nous situons donc ici dans la sphère psychique. Les pulsions primitives ont été modifiées et adaptées grâce au pouvoir de la tendance à la sublimation, mais cette tendance n'est pas nécessairement toujours

victorieuse, y compris dans la conscience. C'est pourquoi cette sublimation a lieu chez les individus et les peuples à des degrés infiniment divers. Il existe des individus (et des nations) pour lesquels l'égoïsme primitif est sublimé mais pour une petite partie seulement, ce qui a pour résultat qu'ils sont incapables de partage au sein du groupe ou d'adaptation à des fins sociales, restant ainsi isolés et tournés vers l'intérieur, tel Swift, avec pertes et profits associés. Nous trouvons également la nation qui reste à l'écart, en retrait, étrangère et hostile aux influences du groupe étranger, dont le pays de Galles est un bon exemple. Sans aucune possibilité de processus de sublimation nous resterions au niveau de l'homme primitif ou de l'enfant moins primitif ; grâce à son influence nous accédons à la civilisation et à ses fruits les meilleurs. Freud soutient qu'une vaste majorité de l'art est de l'ordre de la sublimation de la pulsion égoïste primitive « voir et être vu » et de la pulsion sexuelle en général.

16

Il s'ensuit que ces pulsions égoïstes primitives doivent subir un changement à la fois dans leur nature et au regard de leur évaluation par le psychisme, et c'est ce processus de changement qui crée ce que Freud a appelé refoulement.

17

Si le processus de sublimation est en mesure de permettre une expression adéquate de l'énergie psychique qui accompagne les désirs primitifs, nous arrivons à un ajustement relativement satisfaisant. Prenons par exemple l'instinct de combat du jeune homme : si cet instinct peut être suffisamment satisfait de manière sublimée comme par exemple dans la boxe organisée, la lutte, la compétition dans le jeu, etc, l'instinct peut alors continuer d'opérer sous une forme transformée probablement sans trop d'insatisfaction vis-à-vis de la psyché primitive. Si un instinct exhibitionniste puissant peut obtenir satisfaction à travers un moyen tel que prendre la parole en public, jouer

la comédie, avoir une notoriété dans une quelconque sphère d'action, ici encore l'instinct originel sous sa forme la plus grossière peut cesser de s'exercer dans la conscience, tout en persistant dans l'inconscient. Nous avons ici le processus du refoulement inconscient au travail, opérant sans relâche en chaque individu tout au long de la vie un processus d'ajustement profond et compliqué, impliquant à la fois pertes et gains. Si nous considérons un instant à quel point il est aisé que de tels ajustements puissent mal se dérouler, nous réalisons qu'il y a de fortes chances pour que le processus de sublimation impliquant le refoulement soit complexe.

18

En premier lieu, le processus de civilisation, à la fois pour l'individu et pour la race, s'effectue avec une extrême rapidité. L'individu humain, dans ce laps de temps incroyablement court, doit s'extirper de son existence faite de sensations, centrée sur son propre ego, oublieux du monde externe, pour entrer dans le social, appelé à remplir des obligations imposées par le monde extérieur dans un millier de directions. Ses amours et haines initiales, pulsions et habitudes doivent, pour la plupart, être mises de côté, ou transformées sans possibilité d'être reconnues, afin de se conformer aux nouvelles demandes de son psychisme et aux demandes de ses compagnons humains. Ajoutons à cela l'« accélération » très prononcée concernant les standards culturels venant des parents, des nourrices, des éducateurs, ce qui fait que le refoulement est inévitable, et se fait trop souvent de manière excessive.

19

« Cette créature autocentrée » (c'est-à-dire le tout petit enfant) pressée par une compulsion interne et externe doit, au moins lorsqu'il est en âge d'aller à l'école, être capable dans une large mesure de faire preuve d'indépendance et de maîtrise de soi ; il doit renoncer à sa demande exclusive de soins maternels, renoncer à son absorption dans son propre

corps charmant ; il doit apprendre à refréner ses fantasmes  
face à la réalité, à se situer en tant que nouvel individu  
séparé...

20

« De ce jeune enfant, dont l'équilibre est encore instable et qui est donc extrêmement  
sensible aux blessures, comme tout tissu embryonnaire, nous exigeons trop souvent  
une norme comportementale et émotionnelle rigide que seul l'adulte stable est capable  
d'avoir [3]

[3]

ndt : ma propre traduction de la citation p. 86. M. D. Eder and...

. »

21

Il y a donc ici une façon claire de générer du refoulement.

22

En second lieu, il existe des êtres humains qui, par  
tempérament, sont très mal adaptés à l'environnement dans  
lequel ils sont nés et qui rencontrent des difficultés  
particulières. Des personnages comme Lear, Othello, Becky  
Sharp (dans la fiction), Richard Burton, Swift, et beaucoup  
d'autres encore étaient tous des gens évoluant dans un  
environnement inadapté qui leur causait des difficultés  
spécifiques, et, dans de telles circonstances, en plus de leur  
constitution psychique, échouaient à permettre une  
évacuation adéquate de leur énergie psychique  
particulièrement dynamique accompagnant leurs désirs  
primitifs.

23

Ici, de nouveau, le refoulement inconscient s'effectue probablement dans une large mesure proportionnellement au manque de satisfaction obtenue par le biais de la sublimation. Nous voyons donc que dans le cas à la fois des types d'individu « moyen » et des types d'individu exceptionnel le processus de refoulement doit agir inévitablement avec son lot de conséquences, que Freud nous a révélées.

24

Dans la mesure où le processus de sublimation ne satisfait pas les besoins de la psyché – à savoir ne permet pas un exutoire adéquat pour l'énergie psychique qui accompagne les désirs les plus primitifs –, d'autres voies pour leur décharge doivent être créées. Les pulsions refoulées doivent trouver une sortie, soit dans un comportement directement en opposition avec la vie consciente sublimée (comme les « mauvaises habitudes », la violence, la criminalité, ou toute action antisociale), soit sous la forme de psychonévroses (telles que l'hystérie, la dépression nerveuse, les pensées obsessionnelles, les affections physiques, etc). Dans les deux cas, certaines parties de la psyché sont refoulées, et le refoulement est un processus qui n'est pas suffisamment harmonisé.

25

On peut trouver des exemples d'un tel refoulement nous accompagnant à chaque étape du développement psychique. Shakespeare nous en a donné un exemple splendide dans *Macbeth*, tel que cité par le Dr Ernest Jones <sup>[4]</sup>

[4]

ndt : ma propre traduction de la citation p. 88. Ernest Jones,...

: il dépeint lady Macbeth, longtemps après que le meurtre de Duncan a eu lieu, ayant l'habitude de se frotter les mains comme si elle se les lavait. Nous avons ici le vœu refoulé qui s'exprime sous la forme d'un symptôme névrotique, une habitude



mécanique apparemment sans signification. Lady Macbeth désire laver les taches de la culpabilité de sa conscience. Le processus de sublimation ne peut pas être accompli de manière satisfaisante, que ce soit en l'amenant à considérer le meurtre comme une action digne et justifiable ou en prenant sur elle les conséquences de son acte. Il en résulte un conflit et de la peur ; elle souffrirait si elle prenait pleinement conscience de son désir d'être libérée de sa culpabilité liée au sang, elle n'en prend donc pas conscience mais permet ce désir en transférant cette émotion sur un objet « neutre ». Elle lave donc les taches imaginaires de ses mains, simple « anomalie » qui n'éveille aucun soupçon en elle.

26

Avec une intuition merveilleuse, le génie bondit vers le savoir et les conclusions que le psychanalyste peut seulement atteindre après un travail acharné ; Shakespeare permet à lady Macbeth de fournir une clé de l'énigme dans son sommeil, lorsque la censure psychique est en veille et que le souhait originel, non refoulé par les influences sublimatoires de la vie consciente, peut se révéler. Dans son somnambulisme, elle crie : « Quoi, ces mains ne seront-elles jamais propres ? *Il y a toujours l'odeur de sang.* »

27

Ceci est une illustration de la main de l'artiste mais nous pouvons aisément trouver des exemples dans la vie réelle. L'attaque hystérique, l'idée obsessionnelle, les « mauvaises habitudes », les affections physiques se développant sans cause apparente – toutes sont des voies par lesquelles les pulsions refoulées luttent pour s'exprimer. Ceux qui auront le soin de poursuivre ce sujet doivent se tourner vers l'œuvre de Freud, *Psychopathologie de la vie quotidienne*, dans laquelle ils trouveront une mine d'informations, ainsi que dans *L'interprétation des rêves*.

28

Une telle illustration sert à montrer que les pulsions primitives en question concernent le sexuel et le moi. Nous devons réaliser que ces deux dernières sont les plus dynamiques et sont par ailleurs exactement celles que toute

vie en communauté, en particulier celle de type hautement civilisé, est la plus incapable de satisfaire sous leur forme et leur intensité originelles. Cette non-satisfaction (ou satisfaction inadéquate) des pulsions sexuelles égocentriques est à l'origine de la formation des complexes les plus profonds dans la psyché humaine ; c'est pour cela que la théorie du complexe de Freud est inévitablement liée à celle du refoulement. Pour le dire rapidement, le « complexe » (un terme tout d'abord employé dans ce sens par le Dr C. G. Jung, de Zurich) est le résultat de la rétention de l'énergie psychique qui accompagne les pulsions primitives profondes, énergie qui n'est donc pas déchargée du fait des restrictions imposées par les forces sublimatoires.

29

Les émotions connectées avec ce flux psychique empêché deviennent sources de douleur pour la psyché, ce qui a pour conséquence que la pulsion et toutes les émotions et les idées transportées qui lui sont associées doivent être « stoppées » ou dissociées de la conscience ; un « nœud » est créé dans les filaments de l'être émotionnel par le biais desquels se forment de nouveaux enchevêtrements. D'où le fait que la nécessité du refoulement conduit à la création de complexes, lesquels à leur tour donnent naissance à encore plus de refoulement. L'exemple simple le plus commun est l'« l'oubli » d'un nom associé (dans l'inconscient) à une expérience psychique douloureuse donnant lieu à la création d'un complexe.

30

Le Dr Ernest Jones donne une illustration d'un tel « oubli » lorsqu'il évoque un étudiant en médecine qui avait fait la connaissance d'une infirmière au sein de son hôpital, la voyant tous les jours dans le cadre de son travail pendant à peu près une année. Plus tard, la relation devint plus intime mais il avait souvent les plus grandes difficultés à se souvenir de son nom de famille lorsqu'il lui écrivait des

lettres, bien qu'il se soit toujours, au début bien entendu, adressé à elle par son nom de famille. L'investigation mit en lumière le fait que son prénom était identique à celui d'une fille qu'il avait abandonnée plus tôt dans sa vie et aussi à celui d'une autre fille qu'il avait aimée passionnément alors qu'il était un jeune garçon. Inconsciemment, ces trois filles successives n'en faisaient qu'une, ce qui lui permettait ainsi de rester en quelque sorte fidèle à son premier amour. Mais il ne souhaitait pas se souvenir de son infidélité (à savoir qu'il avait à présent transféré son affection) qui se serait rappelée à son souvenir du fait du nom de famille différent. Il se souvenait donc du prénom mais pas du nom. Les noms de famille dans les trois cas ne se ressemblaient d'aucune manière. Il apparaîtra clairement que si la théorie de Freud concernant le conflit entre les pulsions primitives et sublimatoires tient bon, avec le processus de refoulement qui l'accompagne, la capacité de formation des complexes doit être inhérente à la psyché humaine, dont l'origine se situe au commencement de la vie même et poursuit son action, à l'insu de la conscience, en tant que force inhibitrice tout au long de la vie.

31

Les complexes seront « résolus » proportionnellement à l'effectuation réussie de la sublimation mais seulement au prix de l'oubli d'une grande partie de notre expérience psychique ; en effet, selon Freud l'amnésie quasi totale touchant nos expériences les plus anciennes – disons de la naissance jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans – est due à la nécessité de sublimer et donc d'« oublier » beaucoup d'événements inappropriés et douloureux pour la vie à venir.

32

Reconnaître ce fait (à savoir le processus de refoulement) est essentiel si l'on veut comprendre le développement psychique et, dans la mesure où notre pouvoir conscient nous le permet, guider les processus sublimatoires vers des

issues harmonieuses. C'est le manque d'une telle reconnaissance qui produit une instruction stupide des enfants, ainsi que des systèmes éducatifs maladroits et futiles et des états de la société qui empêchent le développement de l'individu. Il n'est pas concevable que l'homme doive exister sans refoulement puisque la sublimation doit continuer à être une voie menant de la vie égocentrique à la vie sociale tout en étant un moyen de compenser des désirs inassouvis. Il n'y a aucune situation, quel que soit le lieu où l'homme ait jusqu'à présent porté ses pas, dans laquelle sa réussite est à jeu égal avec ses désirs, et il semblerait que la psyché, continuellement à la poursuite du principe de plaisir, développe pour elle-même ce processus et en fasse une méthode pour jouir de ses désirs primitifs, au moins en hallucination. Le jeune enfant auquel le flot de lait maternel n'est plus autorisé continuera cependant les mouvements de succion de ses lèvres, obtenant du plaisir dans le fantasme de succion ; l'enfant empêché de se laisser aller à sa curiosité primitive de voir et de toucher son propre corps et celui de l'autre compense par un intérêt et un plaisir portant sur les habits qui couvrent le corps ; l'amant, tel que décrit par Dante, incapable de posséder sa maîtresse, compense en se satisfaisant d'elle sur un autre mode – en tant qu'inspiration et idéal. Sans ces possibilités de plaisir compensatoires la psyché serait forcée de se rabattre sur les plaisirs primitifs toujours et encore et donc d'empêcher le progrès du développement humain.

33

Lorsque nous nous souvenons tout particulièrement de l'origine du plaisir le plus dynamique – la source sexuelle – nous réalisons à quel point le pouvoir de la sublimation est essentiel. Parce que les pulsions primitives jaillissant de cette source sont celles, comme nous l'avons déjà fait remarquer, qui restent les plus insatisfaites dans une société civilisée et donc celles qui nécessitent le plus grand niveau de sublimation.

34

Les influences religieuses, sociales et culturelles ont banni de manière particulièrement dure la satisfaction des pulsions narcissiques et sexuelles primitives, surtout ces dernières ; et pourtant elles demeurent les pulsions les plus dynamiques en chaque être humain, demandant à s'exprimer d'une manière ou d'une autre, circulant dans toutes les sphères de la vie psychique. Il en résulte que c'est dans ces sphères que la sublimation est la plus difficile et la plus essentielle, à la fois dans l'intérêt de la transformation de ces pulsions pour s'ajuster aux besoins sociaux et pour compenser la psyché d'une telle transformation.

35

Freud a fait remarquer que le processus de sublimation implique à la fois une perte (oubli de la vie psychique, affaiblissement de la pulsion primitive, substitution fréquente du moins dynamique pour le plus dynamique) et un gain, et qu'une telle perte accompagne inévitablement le gain à chaque étape. C'est la situation qui se présente si souvent dans le mythe et la légende – le sacrifice nécessaire, à la naissance, soit de la mère soit de l'enfant. Les deux ne peuvent pas survivre ; la mère peut consentir à être sacrifiée au nom de la création d'un type supérieur d'individu (tel est le cas dans la saga Volsung) et le gain l'emporte sur la perte. Mais si le nouvel individu n'est pas plus avancé sur l'échelle de l'humanité et a peu, voire n'a rien à offrir au monde, alors le sacrifice de la mère aura été vain. Il en est de même avec la sublimation : le gain qu'on en retire (à la fois sur le plan de l'individu et pour la communauté) peut l'emporter sur la perte et la souffrance qu'elle implique, ou *vice versa*. Freud maintient que c'est le travail à la fois de la société et de l'individu de s'efforcer d'apporter un équilibre satisfaisant au cours du processus.

36

Pour un certain nombre d'êtres humains, ce processus s'effectue de manière globalement plutôt satisfaisante, avec un équilibre de gains, les tendances primitives évoluant vers

des productions plus ou moins utiles pour l'individu lui-même et pour la société. Cependant, même pour ces individus, nous pouvons constater que des avancées prodigieuses de la connaissance peuvent rendre le processus plus efficace et moins gaspilleur. Il est à peine croyable qu'avec un tel savoir les êtres humains continuent à s'égarer si souvent et de manière si désastreuse dans le processus de développement, de permettre que des dons et des pouvoirs si utiles soient gâchés, de souffrir beaucoup plus que de profiter.

37

De plus, beaucoup n'atteignent même pas un niveau moyen de sublimation facilement et de manière adéquate, il s'agit du névrosé et du soi-disant « anormal ». Dans ces types, le processus s'accompagne d'un effort et d'une dépense trop grands. Les pulsions primitives ne s'harmonisent pas avec les demandes venant de la civilisation, cela étant souvent dû à l'intensité et à la qualité exceptionnellement dynamique de celles-là. En résulte un conflit psychique intense, créant soit des manifestations directement antagonistes envers la société (pulsions meurtrières, pulsions incestueuses, etc.), soit des symptômes névrotiques qui tendent à détruire l'individu lui-même. Dans certains types de névroses, comme Freud l'a découvert, il existe souvent un sens moral, religieux, éthique ou social fortement développé, une tendance à idéaliser ; d'où un plus grand conflit que dans un type moins développé. Chez un tel individu le désir de sublimation est si fort qu'il est proportionnellement plus douloureux pour lui de réaliser et se laisser aller à ses pulsions primitives, et la tentative même de refouler celles-ci rend encore plus inaccessible la sublimation convoitée. Pour l'illustrer prenons l'exemple des ascètes médiévaux, qui se tournant avec une joie extatique vers la vie religieuse trouvent à leur plus grande surprise et horreur les pulsions primitives monter en eux inexorablement. Incapables de les reconnaître pour ce qu'elles sont, essayant vainement de refouler de tels instincts, ils trouvent de plus en plus difficile

de suivre le chemin de la sublimation (exemple de saint Augustin). Chez d'autres névrosés on trouve une capacité à la sublimation insuffisante de sorte que ce type d'individus est incapable d'atteindre le niveau que lui impose la communauté au sein de laquelle il évolue ; il n'arrive pas à se développer à une distance suffisante de ses pulsions primitives qui insistent pour s'exprimer sous des formes déguisées comme dans l'hystérie. Ici nous trouvons un processus dans son ensemble conscient ; le processus est encore plus difficile lorsqu'on a affaire à la sublimation inconsciente. L'enfant dont les intérêts pour ses propres organes génitaux ont été, depuis le début, sévèrement refoulés peut développer une quantité anormale de dégoût inconscient envers ces organes et les fonctions physiologiques qu'ils satisfont, masquant l'intérêt primitif non assouvi. Et pourtant cette attitude *consciente*, éthique et morale, peut se trouver être une attitude qui idéalise le corps. Son conflit sera intense car il est à la recherche d'un niveau très élevé de sublimation, qui ne peut être atteint par un refoulement supplémentaire des pulsions primitives déjà partiellement refoulées (mais puissamment actives). « Nos refoulements inconnus nous mènent toujours plus loin sur le chemin du refoulement » nous dit Ferenczi, et la véracité d'une telle assertion semble être vérifiée indiscutablement. Il est courant que les types humains qui se distinguent le plus quant à l'idéalisme et la moralité sont souvent ceux pour lesquels le conflit psychique est le plus prononcé, et cela s'explique par la difficulté d'ajustement des pulsions primitives avec les pulsions sublatoires. En plus de ces difficultés, Freud en trouve une autre émanant de l'ampleur avec laquelle la civilisation a parfois encouragé la sublimation. Sa conviction est qu'elle ne peut être obtenue à chaque époque et pour chaque communauté que dans une certaine mesure et, si la civilisation réclame plus que la quantité disponible et que cette quantité est requise trop rapidement, alors un conflit psychique trop important s'installe dont le résultat est le type névrotique.

Il soutient, par exemple, qu'il est possible que la sublimation des pulsions sexuelles soit allée trop loin et ait généré des refoulements trop importants, ne permettant pas d'être gérés avec succès. En Europe de l'Ouest, en particulier, le refoulement sexuel commence très tôt, soit en ignorant la sexualité chez l'enfant, soit par des restrictions lourdes imposées sur l'exercice ou la manifestation des fonctions sexuelles, sauf sous certaines conditions ; Freud attribue à cette attitude, explicite ou implicite, l'étiologie de beaucoup de névroses présentes dans les sociétés modernes civilisées.

39

Ici, et pour conclure sur ce chapitre, quelques mots sur la théorie sexuelle freudienne nous seront utiles. Cette théorie – à savoir que toutes les tendances primitives de la psyché sont d'origine sexuelle – a créé l'antagonisme le plus important. C'est en partie dû au fait qu'une telle opinion est nouvelle ; en partie dû au fait démontré par Freud que les refoulements les plus forts sont associés aux pulsions sexuelles primitives. Ce que nous souhaitons ne pas voir n'existe pas pour nous ; rappelons-nous les « oublis » et les « étourderies » qui sont familiers à nous tous. Si l'homme civilisé a été incapable d'accepter ses propres pulsions sexuelles, il s'ensuit qu'il sera tout aussi incapable d'accepter une théorie qui lui révèle ces mêmes pulsions. « Nos propres refoulements inconnus nous mènent toujours plus avant sur le chemin du refoulement. » De surcroît, le rejet de la théorie est influencé, dans une certaine mesure, par un malentendu de l'usage que fait Freud du terme « sexuel » (bien que la raison de ce « malentendu » réside, également, dans le besoin de refouler). Il l'utilise, en plus du sens admis, pour couvrir une sphère beaucoup plus large qu'habituellement, y incluant des fonctions et des processus qui ne sont en général pas considérés comme étant de nature sexuelle, l'origine fondamentale de ces fonctions et de ces processus n'ayant pas été jusqu'à présent identifiée. Nous pouvons illustrer la théorie sexuelle si nous prenons la



relation humaine que Freud tient pour être d'une importance vitale pour le développement de l'individu – à savoir la relation parent-enfant. Les caractéristiques spécifiques de la relation parent-enfant se sont développées à partir de pulsions sexuelles mutuelles. Il est évident que les mêmes pulsions primitives qui existent au sein de l'humanité tout entière doivent également se manifester chez ceux du même sang ; nous en avons des preuves dans les tabous de l'inceste que l'on trouve chez les peuples primitifs sous une forme ou une autre. Freud a révélé que le mythe grec connu comme mythe d'Œdipe incarne l'horreur et la peur inspirées en l'homme par l'inceste et ce que cette horreur et cette peur recouvraient – à savoir le désir instinctif primitif de l'homme pour l'inceste, désir qui doit être refoulé et sublimé dans l'intérêt de la société.

40

Le garçon aime sa mère, la fille aime son père, d'un amour dont les caractéristiques essentielles, sur bien des points, sont identiques à l'amour reconnu comme sexuel entre les adultes de sexes opposés. Pour l'enfant mâle dont la vie commence à peine, la mère est la Femme ; elle représente tout ce que le sexe féminin peut vouloir signifier pour lui à cette étape de son existence et, puisque pour Freud toute la vie psychique est liée, il est obligé de constater que cet amour d'enfant est potentiellement de même nature que l'amour que l'on trouve plus tard unanimement reconnu comme l'amour sexuel. Il en est ainsi seulement dans la mesure où l'enfant a développé ses souhaits et ses tendances sexuelles ; mais ces dernières, comme l'a découvert Freud grâce à une abondance de données, existent sous une forme modifiée, depuis le tout début de la vie. Le désir du très jeune enfant, encore très peu refoulé, d'investiguer le corps de la mère tout comme le sien propre, son intérêt pour les fonctions corporelles, son souhait de possession exclusive, sa jalousie et son excitation centrées sur la mère (et d'autres individus ayant un rôle maternel) sont tous des images – vagues et à moitié formées certes, mais reconnaissables –

des caractéristiques de l'amour sexuel adulte. Cet amour pour ce parent – du fils pour sa mère, de la fille pour son père – génère de l'hostilité dans l'inconscient (puisque'un tel sentiment doit nécessairement être refoulé de la conscience car inapproprié) envers l'autre parent, et une révolte contre son autorité. Ici donc, nous est fournie la situation des mythes d'Œdipe ou d'Électre, une situation qui pour Freud existe dans l'inconscient, depuis les premiers stades et tout au long de la vie, et qui nous est révélée à la conscience seulement sous des formes déguisées. On trouve une telle manifestation, à peine déguisée, dans le fait que tous nos amours et haines futures sont les résultats de notre premier amour, celui pour nos parents. De manière littérale, *nous revenons toujours à nos premières amours* [en français dans le texte], soit en cherchant (inconsciemment) plus tard dans la vie les hommes et les femmes pouvant nous donner de nouveau ce que nous aimions le plus chez nos parents, soit en essayant (ici encore inconsciemment) de nous éloigner carrément de cette influence première, puisque'un affect négatif peut opérer avec la même intensité qu'un affect positif.

41

Cette situation psychique dont l'origine se trouve dans les pulsions sexuelles (la situation œdipienne) influence à divers degrés et dans des directions multiples le développement de la psyché, manifestations que l'on peut repérer par exemple dans l'aversion pour toute forme d'autorité (à partir de l'hostilité initiale envers le père ou du mépris à son égard), une disposition exagérément docile et servile (à partir du désir d'apaiser le père craint), la crainte envers d'autres hommes (à partir de la crainte inspirée par le père) ou une incapacité à trouver un partenaire satisfaisant (à partir de la persistance exagérée des imagos parentales dans la vie psychique de l'enfant). Par conséquent, la situation œdipienne qui nous est commune à tous peut ou non conduire à des complexes difficiles, se manifestant sous la forme de symptômes névrotiques, correspondant au fait

que le refoulement et la sublimation peuvent ou non se produire de manière relativement équilibrée. C'est dans cette connexion que Freud situe le besoin d'un idéal d'éducation, d'environnement éthique et social plus compréhensifs qui permettraient que de tels ajustements soient possibles.

42

Les pages qui précèdent ont montré que Freud a indiscutablement découvert dans la relation parent-enfant une racine sexuelle, un fait inconnu et inexplicable sauf à considérer ses recherches sur l'inconscient ; de la même façon, il a découvert la même racine dans nos autres situations et nos caractéristiques psychiques les plus fondamentales, jusqu'alors non reconnues comme sexuelles.

Nous n'avons la place que pour un ou deux exemples seulement. La curiosité, se manifestant souvent sous la forme très sublimée d'un intérêt scientifique, la soif de culture générale ou l'attrait pour l'exploration proviennent de la pulsion sexuelle primitive – c'est-à-dire dans le plaisir dont l'enfant fait l'expérience lorsqu'il investigate tout d'abord son propre corps et plus tard le corps d'autrui. Ce désir de voir, dans la mesure où il fait référence aux sphères corporelles, est généralement sévèrement réprimé lors des stades précoces de la vie (de manière inévitable, peut-être, à la faveur de la sublimation) et est transformé en une forme déguisée relativement adaptée aux caractéristiques de la vie d'adulte civilisé, pour la majorité des gens soi-disant « normaux ». La curiosité, dans une certaine limite, est admise ; elle n'est pas considérée comme un vice (ses origines sexuelles ayant été déguisées) ni tout à fait comme une qualité admirable (puisqu'on se rend compte de son origine sexuelle dans l'inconscient et que cette prise de conscience génère une vision mi-condamnatoire dans la conscience). Cependant, dans les cas où la pulsion de curiosité n'est pas ainsi transformée, elle devient exhibitionnisme, avec ses prédispositions au voyeurisme, lesquelles sont bien plus tenues secrètes et réprimées (un

processus souvent teinté d'angoisse) que la société respectable ne veuille bien le reconnaître.

43

Il est important de noter deux caractéristiques des critiques rencontrées par la théorie. Tout d'abord le fait que, dans bien des cas, l'aversion des critiques semble les avoir empêchés d'étudier de manière impartiale soit la théorie de Freud lui-même, soit les faits sur lesquels il fonde sa théorie. Ensuite, le fait que cette même aversion envers la suggestion d'une origine sexuelle à nos activités fondamentales semblerait indiquer une croyance que la pulsion sexuelle est une chose taboue, par nature désagréable et inadaptée à satisfaire les besoins de la psyché. Aucune de ces attitudes ne semble tout à fait digne d'une époque qui prétend s'être grandement libérée des préjugés. Gardons en tête la maxime splendide de Bacon qui nous guidera dans cette connexion, tout comme les mots de Schopenhauer dans sa lettre adressée à Goethe en 1815 <sup>[5]</sup>

[5]

Cité par Ferenczi, Contributions to Psycho-Analysis, chap. x,...

:

44

« Presque toutes les erreurs et folies ineffables qui remplissent les doctrines et les philosophies me paraissent résulter de l'absence de cette probité. La vérité n'a pas été découverte [...] à cause de la volonté de découvrir encore et encore à sa place une conception toute faite, ou, tout au moins, pour ne pas heurter une idée chère ; dans ce but, il a fallu employer des subterfuges... La plupart d'entre nous portent en leur cœur une Jocaste suppliant Œdipe pour l'amour des dieux de ne pas s'enquérir plus avant ; et nous lui cédon, c'est pour cela que la philosophie en est là où elle est. C'est le courage d'aller jusqu'au bout des problèmes qui fait le philosophe. Il doit être comme l'Œdipe de Sophocle qui, cherchant à élucider son terrible destin, poursuit infatigablement sa quête, même lorsqu'il devine que la réponse ne lui réserve qu'horreur et épouvante. »

# Notes

## [\*]

Ce texte est la traduction du chapitre III de l'ouvrage de Barbara Low, *Psycho-analysis ; a Brief Account of the Freudian Theory*, New York, Harcourt, Brace and Howe, 1920. En libre accès à l'adresse :

<https://archive.org/details/psychoanalysisbri00lowb>

Ce chapitre – pages 73 à 107 – débute avec les mots clés : le principe de plaisir et le principe de réalité, les pulsions égocentriques et le développement des pulsions sociales, conflit entre les pulsions « primitives » et les restrictions imposées par la civilisation, création des refoulements, nécessité de la sublimation, le névrosé. Il a été traduit par Betty Bertrand (bettybertrand@hotmail.com). La revue *Psychanalyse* la remercie pour ce travail.

## [1]

Note de la traductrice (NDT) : ma propre traduction de la citation de Jones p. 77. Ernest Jones, *Papers on Psycho-Analysis* (introduction, revised and enlarged edition, p. 3).

## [2]

NDT : ma propre traduction de la citation de Jones p. 77-78. Ernest Jones, *Papers on Psycho-Analysis* (introduction, revised and enlarged edition, p. 4).

## [3]

NDT : ma propre traduction de la citation p. 86. M. D. Eder and Edith Eder, *The Conflicts in the Unconsciousness of the Child*.

## [4]

NDT : ma propre traduction de la citation p. 88.  
Ernest Jones, *Papers on Psycho-Analysis*, p. 288  
(revised and enlarged edition).

[5]

Cité par Ferenczi, *Contributions to Psycho-Analysis*,  
chap. X, « Symbolism ». NDT : ma propre traduction  
de la citation.

Mis en ligne sur Cairn.info le 16/06/2017

<https://doi.org/10.3917/psy.039.0121>

#### RECOMMANDATION

VALORISER LA JEUNESSE ET LES JEUNES ADULTES AVANT 40 ANS.

DÉPLOYER DES RESSOURCES EN INCLUSIONS SOCIALES

SENSIBILISÉ.E.S

SENSIBILISÉ.E.S LES GENS AUX RÉALITÉS HUMAINES

INTÉGRÉ.E.S LES PERSONNES ISSUES DE TOUTES DIVERSITÉS SANS  
PRÉJUGÉES.

FINANCÉ.E.S LES INITIATIVE ET LES PROJETS PERSONNELLES OU SOCIALES.

ÉDUQUÉ LES BIENS COMMUNES DANS LE RESPECTS COMMUNS

OUVRIR DES PORTES AUX LIEUX DE LES REFERMÉES DE BAREAUX ET DE  
BARBELÉ

FAIRE PREUVE DE TOLÉRANCES ET RENDRE LE CADRE PLUS FLEXIBLE ET  
TOLÉRANT AU DIVERSES RÉALITÉS

Mémoire d'une personne sans diplôme études avec un vécu qui dépasserait la conception  
de ce qu' une hautes classes dirigeant pourrait imaginé dans les faites vécues.

.

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

*Martin*

Prénom

*Evelyne*

Titre de civilité

Mme

Fonction

*Responsable financement public*

Organisation

(si applicable)

*Expérience Embargo*

Description de l'organisation

(si applicable)

*Organisme sans but lucratif dont la mission est l'organisation d'événements culturels et agroalimentaires dans la région de Brome-Missisquoi*

Téléphone

Courriel

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvribilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---



# RJCCQ

Regroupement des jeunes  
chambres de commerce du Québec

Mémoire présenté au  
***Secrétariat à la Jeunesse (SAJ)***

Dans le cadre des consultations  
sur le renouvellement du Plan d'action jeunesse

**25 Octobre 2023**

## **À propos du RJCCQ**

Depuis 30 ans, le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) soutient un réseau d'une quarantaine de jeunes chambres de commerce et d'ailes jeunesse à travers le Québec, représentant plus de 10 000 jeunes professionnels, cadres, travailleurs autonomes et entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans. En plus d'avoir une grande étendue géographique, il compte parmi ses rangs 12 organisations issues de communautés culturelles.

Au sein des ailes jeunesse et jeunes chambres, les membres peuvent développer leur réseau professionnel, accéder à des ressources et outils, faire valoir leurs intérêts auprès des décideurs locaux et régionaux, rencontrer un mentor et contribuer au dynamisme économique du Québec.

## **SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS**

### **Recommandation 1 :**

Créer des entrepreneurs innovants

### **Recommandation 2 :**

Promouvoir et accompagner les jeunes dans le repreneuriat

### **Recommandation 3 :**

Utiliser l'intrapreneuriat pour hausser la productivité chez les jeunes

### **Recommandation 4 :**

Promouvoir l'utilisation de l'intelligence artificielle au travail chez les jeunes

## **PROPOSITIONS DU RJCCQ**

### **Entrepreneuriat [Recommandation 1](#) :**

#### **CRÉER DES ENTREPRENEURS INNOVANTS**

#### **Les enjeux prioritaires ?**

- L'entrepreneuriat doit se démarquer et être innovant. Or, trop nombreuses sont les jeunes pousses qui ne sont pas rentables, pérennes dans leurs modèles d'affaires ou qui ne passent pas le cap des cinq ans, communément appelé la « vallée de la mort ». Ce terme désigne une période périlleuse ou transitoire financièrement difficile avant qu'une jeune pousse atteigne le seuil de rentabilité.
- Alors qu'on constate un déclin de l'entrepreneuriat au Québec (le taux global d'intentions d'entreprendre se situe à 15,1 % en 2021, en baisse de plus de 5 points de pourcentage depuis 2019 (Source Indice entrepreneurial 2021), il est impératif de créer les conditions pour qu'émergent les entrepreneurs de demain.
- 54% des jeunes pousses ont admis avoir de la difficulté à se financer selon une étude économique réalisée à l'automne 2022 pour le RJCCQ par les économistes d'AppEco sur un échantillon représentatif de startups oeuvrant dans des secteurs d'avenir porteurs d'un développement durable.

## **Le rôle des jeunes chambres de commerce**

- Les premières années d'existence d'une entreprise représentent tout un défi. C'est pourquoi le RJCCQ a créé avec Les Affaires, le Défi Jeunes pousses en croissance, premier concours pour épauler les jeunes pousses dans les 2 à 5 ans.
- Le RJCCQ veut que les jeunes soient outillés et bénéficient d'un encadrement en investissant dans des entreprises des secteurs d'avenir. En accueillant créant des vocations et soutenant des cohortes d'entrepreneurs en croissance, les jeunes chambres de commerce s'efforcent d'établir un climat encore plus favorable à l'investissement dans des secteurs d'avenir, de leur donner des formations concrètes, de leur faciliter l'accès aux ressources de financement et de créer des occasions de rencontres entre pairs.

## **Les pistes de solution pour aider les jeunes à relever ces défis :**

- Promouvoir l'entrepreneuriat innovant
- Soutenir les jeunes entrepreneurs à choisir entre créer des jeunes pousses pérennes dans les secteurs d'avenir ou à innover dans le repreneuriat
- Développer un écosystème d'accompagnement de la croissance pour aider les jeunes qui démarre ou reprenne une entreprise à dépasser les 5 ans d'existence

## **Entrepreneuriat Recommandation 2 :**

### **PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LE REPRENEURIAT**

## **Les enjeux prioritaires ?**

- Le constat est fait que des dizaines de milliers d'entreprises risquent de fermer au Québec faute de repreneurs et que peu d'entreprises disposent de plans de relève.
  - 61% des dirigeants d'entreprises québécoises pensent vendre ou céder leur entreprise dans un horizon de 10 ans mais n'ont aucun plan de relève selon le CTEQ
  - 37,1 % de tous les propriétaires d'entreprise ont 55 ans ou plus, un niveau historiquement élevé, selon le MEIE
- En démystifiant ce qu'est le repreneuriat, on défend l'idée qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une idée inédite pour pouvoir se lancer en affaires. Entreprendre, ce n'est pas seulement créer son entreprise, c'est aussi reprendre une entreprise existante, transformer son modèle d'affaires et assurer sa pérennité dans l'économie du Québec.

## **Le rôle des jeunes chambres de commerce**

- Le RJCCQ et ses membres ont créé le Mouvement Repreneuriat, une initiative fédératrice et structurante lancée en 2021 qui regroupe des initiatives de sensibilisation, la mise sur pied d'un programme de formations ainsi que la création d'opportunités de maillages partout au Québec. La première tournée a réuni plus de 1000 participants, entraîné une trentaine d'entrevues dans les médias et généré plus de 2,6 millions d'impressions en ligne.

- Le RJCCQ soutient qu'il faut davantage former les jeunes aux opportunités qu'offre le repreneuriat et les outiller pour augmenter le taux de succès des transferts.

#### **Les pistes de solution pour aider les jeunes à relever ces défis :**

- Développer auprès des jeunes des campagnes de sensibilisation au repreneuriat
- Réunir les acteurs de l'écosystème lors de la Semaine nationale du Repreneuriat
- Outiller des cohortes de jeunes pour leur donner les capacités nécessaires de s'engager dans la voie du repreneuriat
- Soutenir les entreprises qui identifient dans leur plan de relève des jeunes cadres au sein de leur organisation pour accompagner la relève et permettre une transition
- Accélérer le maillage cédants-repreneurs

#### **Emploi **Recommandation 3** :**

#### **UTILISER L'INTRAPRENEURIAT POUR HAUSSER LA PRODUCTIVITÉ CHEZ LES JEUNES**

#### **Les enjeux prioritaires ?**

- 33% des jeunes québécois âgés entre 16 et 35 ans considéreraient sérieusement se lancer en affaires si leur milieu de travail autorisait un modèle d'intrapreneuriat selon un sondage mené par la firme Léger en août 2022 dans le cadre du projet Travaillons Ensemble du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec financé par le Secrétariat à la Jeunesse,
- Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre, il faut explorer toutes les avenues pour exploiter tout le potentiel de la jeune main-d'œuvre.

#### **Le rôle des jeunes chambres de commerce**

- Les jeunes chambres agissent comme catalyseur d'opportunités en créant des parcours d'intrapreneurs ou en donnant aux jeunes la possibilité d'acquérir les compétences entrepreneuriales nécessaires.

#### **Les pistes de solution pour aider les jeunes à relever ces défis :**

- Développer l'esprit entrepreneurial des jeunes travailleurs en tant que salariés et démontrer les avantages que l'intrapreneuriat peut représenter au niveau de la croissance des entreprises, sur le développement économique du Québec et sur la hausse de la productivité.
- L'intrapreneuriat doit être pensé comme un levier de hausse de productivité chez les jeunes. Cette forme d'entrepreneuriat qui désigne le fait de mener un projet d'affaires à l'intérieur d'une entreprise déjà existante, permet aux jeunes de développer leurs compétences et d'assurer une meilleure intégration et rétention auprès de leur employeur.
- Appuyer les initiatives de mentorat, un accompagnement sur mesure pour le développement professionnel soit avec des personnalités établies du monde des affaires, soit avec des pairs dans un esprit de communauté de pratiques.

### Les enjeux prioritaires ?

- La maîtrise de l'usage de l'intelligence artificielle est un enjeu. Si la grande majorité (90%) des jeunes professionnels sont au fait des actualités liées à l'intelligence artificielle, seulement 34% se disent plutôt familiers avec le sujet. Les jeunes professionnels qui ont une meilleure connaissance de l'intelligence artificielle en ont une perception plus positive (34%) selon un sondage mené par la firme Léger en août 2023 dans le cadre du projet Travaillons Ensemble du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec financé par le Secrétariat à la Jeunesse »
- Par ailleurs, les deux principales craintes liées exprimées quant à l'utilisation de l'intelligence artificielle au travail sont l'impact sur les relations humaines et la possibilité de perdre son emploi. Maîtrise l'IA permet de démystifier ces craintes.
- Alors que le marché du travail se transforme et considérant que 85% des emplois de 2030 n'existent pas encore, selon une étude Dell technologies, il est essentiel de comprendre que la hausse de la productivité dépend du développement des compétences et notamment la maîtrise de l'usage des technologies.

### Les jeunes chambres de commerce :

- Les modèles d'apprentissages sont différents des générations précédentes. Ils intègrent le numérique, l'intelligence collective et la collaboration. Les jeunes sont ouverts à apprendre autrement. Par conséquent, de nouveaux modèles de formation doivent émerger.
- Les jeunes chambres de commerce, acteurs économiques dans leurs régions, ont collectivement accueilli une série de conférences-discussions « Techno'elles » visant à sensibiliser les jeunes femmes aux opportunités des filières technologiques et scientifiques et ont publié un guide sur les perspectives de carrière dans l'univers des STIM (Sciences, Technologie, Ingénierie, Mathématiques). L'intelligence artificielle pourrait être un sujet abordé.

### Les pistes de solution pour aider les jeunes à relever ces défis :

- Valoriser différents modèles d'apprentissage pour permettre aux jeunes de continuer à se former au-delà du cadre d'études.
- Intégrer la maîtrise de l'intelligence artificielle dans des modules de formation et concevoir des ateliers pour former les jeunes à une approche responsable de l'IA.

**Conclusion :** Le RJCCQ remercie le Secrétariat à la Jeunesse de nous donner l'occasion de partager la voix des jeunes chambres de commerce du Québec. Nos objectifs communs font de notre Regroupement et du gouvernement du Québec des partenaires forts.





Fédération  
de la **relève agricole**  
du Québec

Mémoire présenté par la

# FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC

AU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE DU QUÉBEC

Dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse  
**POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE 2030**



**OCTOBRE 2023**



Fédération  
de la **relève agricole**  
du Québec

## **REMERCIEMENTS**

La Fédération de la relève agricole du Québec tient à remercier l'ensemble de ses membres pour leur appui constant ainsi que les membres de l'exécutif, qui ont contribué à la rédaction de ce mémoire.

## **MAISON DE L'UPA**

**555, BOULEVARD ROLAND-TERRIEN, BUREAU 105  
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 3Y9**

**TÉL. : 514 556-1688**





## TABLE DES MATIÈRES

- 4 À PROPOS DE LA FRAQ
- 5 INTRODUCTION
- 5-6 L'ENTREPRENEURIAT ET LES JEUNES AGRICULTEURS DU QUÉBEC
- 6-7 L'ÉDUCATION ET LA VALORISATION DE LA PROFESSION
- 7-8 LA SANTÉ DU QUÉBEC AINSI QUE LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES AGRICULTEURS
- 9 CONCLUSION





## À PROPOS

Depuis sa fondation en 1982, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a contribué à améliorer les conditions de démarrage et de transfert d'entreprises pour les jeunes agricultrices et agriculteurs d'ici en participant à de nombreuses réalisations : mise en place de programmes qui incitent à la formation agricole, création de fonds d'investissement pour la relève et même des services de maillage entre les cédants et la relève.

Les actions posées par la FRAQ s'inscrivent dans une volonté de représenter les jeunes entrepreneurs agricoles dans les lieux de décision, de défendre leurs intérêts lorsque la situation l'exige et de valoriser la profession agricole. Ainsi, le travail de l'organisation s'inscrit dans une volonté profonde de s'assurer du renouvellement des entreprises dans les milieux ruraux et, par le fait même, de leur pérennité.

Aujourd'hui, la FRAQ compte 13 syndicats régionaux établis sur l'ensemble du territoire du Québec. Les groupes régionaux organisent des formations, des conférences et des activités sociales, gratuites ou à faible coût pour leurs membres, afin de favoriser l'apprentissage, l'entraide et l'innovation dans le milieu. La FRAQ organise également des rencontres politiques avec les élus des différents paliers afin de permettre aux membres de discuter de leurs enjeux et de proposer des solutions concrètes aux défis agricoles du XXI<sup>e</sup> siècle.

**La FRAQ est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA) et compte plus de 2 000 membres de 16 à 39 ans qui gravitent dans le milieu de l'agriculture et dont l'adhésion est volontaire.**

La FRAQ est également soutenue financièrement par l'UPA et par le Secrétariat à la jeunesse. Ce soutien lui permet notamment d'offrir le service de coordination des syndicats régionaux de la relève agricole dans 13 régions et d'assurer le maintien des activités syndicales au niveau national. Ce financement, complémentaire au montant de l'adhésion annuelle, permet de maintenir à l'emploi quatre employés à temps plein ainsi qu'une direction générale.

Veuillez noter qu'afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

## INTRODUCTION

La FRAQ appuie les efforts du Secrétariat à la jeunesse dans la consultation publique en lien avec la Politique québécoise de la jeunesse 2030.

Le secteur agricole joue un rôle crucial dans notre société et notre économie. Il est donc essentiel d'encourager et de soutenir les jeunes agriculteurs. Ce mémoire se penche sur trois enjeux clés de la consultation, soit : l'entrepreneuriat, l'éducation et la santé.

La jeunesse, elle est aussi agricole, elle vit de la ruralité et assure la vitalité et le dynamisme de nos régions. C'est pourquoi la FRAQ croit qu'il est essentiel de porter la voix de ces jeunes entrepreneurs au sein du Secrétariat à la jeunesse afin de les représenter.

### L'ENTREPRENEURIAT ET LES JEUNES AGRICULTEURS DU QUÉBEC

L'entrepreneuriat agricole est un pilier essentiel de la durabilité du secteur agricole. Les jeunes agriculteurs apportent un souffle de créativité, d'innovation et de dynamisme à l'agriculture, mais ils sont souvent confrontés à des défis uniques.

Pour favoriser l'entrepreneuriat agricole, il est essentiel de mettre en place des mécanismes d'accès aux financements, comme des prêts à taux préférentiels, des subventions ou des investissements directs. Cela leur permettra, entre autres, d'acquérir des terres, du matériel et des infrastructures nécessaires à leurs activités. Nous pensons que le Secrétariat à la jeunesse pourrait jouer un rôle quant à la promotion auprès des autres ministères afin d'assurer la mise à jour de ces programmes.

Les jeunes entrepreneurs agricoles peuvent également bénéficier de programmes d'accompagnement et de mentorat. Des agriculteurs expérimentés peuvent partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs réseaux, ce qui facilite l'intégration des jeunes dans le secteur. En parallèle, il y a également l'aspect des transferts de ferme qui ajoute un défi supplémentaire à la relève agricole. Il s'agit d'une transaction importante qui nécessite du temps et de l'investissement de la part des jeunes qui démarre leur entreprise. La relève agricole doit être prête à relever ces défis en s'appuyant sur des politiques de soutien, des formations adéquates et des ressources pour réussir dans le secteur agricole.

Finalement, la gestion d'une exploitation agricole est complexe et les jeunes agriculteurs ont besoin de compétences en gestion d'entreprise pour réussir. Il est recommandé d'offrir des programmes de formation spécialisés axés sur la gestion financière, la planification stratégique, la commercialisation et la gestion des risques. Ce type de formation renforce leur capacité à prendre des décisions éclairées et à gérer efficacement leurs ressources dans le but d'assurer la pérennité de leur entreprise agricole.

**Outre le soutien de programmes financiers adaptés aux relèves, nous croyons qu'il est essentiel de mettre à l'avant des initiatives visant la promotion de l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes. Le plus récent Indice entrepreneurial de Réseau Mentorat démontre que la volonté de développer sa propre entreprise a augmenté de 12,3 % parmi les 18 à 34 ans, alors qu'elle a diminué dans toutes les autres catégories d'âge.**

Plusieurs exemples de programme de valorisation de l'entrepreneuriat sont présents, entre autres, le programme de Fusion Jeunesse. L'agriculture demeure dans l'angle mort de ces programmes, valorisant l'entrepreneuriat industriel ou collectif et oubliant le secteur agricole.

Nous croyons donc que le Secrétariat à la jeunesse devrait s'assurer de soutenir les projets de valorisation de l'entrepreneuriat agricole, voire d'exiger que ce volet soit couvert par ses projets actuellement soutenus.

## **L'ÉDUCATION ET LA VALORISATION DE LA PROFESSION**

**LA PROMOTION DE LA PROFESSION D'AGRICULTEUR EST ESSENTIELLE POUR ATTIRER DE NOUVEAUX  
TALENTS, POUR GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU SECTEUR AGRICOLE ET POUR SENSIBILISER LA SOCIÉTÉ À  
L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE**

L'éducation des jeunes agriculteurs est un élément indispensable pour garantir la pérennité et l'innovation dans le secteur agricole.

Pour former la relève agricole, il est essentiel d'intégrer l'agriculture dans les programmes éducatifs, des écoles primaires aux universités. Cela peut inclure des cours sur l'agriculture, la nutrition, la gestion d'entreprise agricole et les sciences agricoles. Cette éducation prépare les jeunes des villes et des campagnes à être plus sensibilisés aux enjeux du secteur, que ce soit pour démarrer dans la profession ou simplement à titre de citoyen.

Les programmes doivent demeurer flexibles au niveau de leurs lieux et de leurs horaires afin de permettre à tous d'y accéder. Par exemple, les stages et les programmes d'apprentissage offrent aux jeunes agriculteurs l'occasion d'acquérir des compétences pratiques sur le terrain. Les fermes-écoles, les programmes d'apprentissage agricole et les stages rémunérés sont des moyens efficaces de former la relève et de les préparer à gérer une exploitation agricole.

Pour encourager les jeunes à poursuivre des études en agriculture, des bourses d'études spécifiques peuvent également être mises en place. Présentement, ces bourses proviennent principalement du monde agricole ou du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, donc cela permet difficilement de rejoindre des jeunes extérieurs au milieu agricole.

L'agriculture étant un domaine en constante évolution, que ce soit par des règles gouvernementales ou liées directement à l'environnement, la formation continue demeure essentielle pour que les jeunes agriculteurs continuent à avoir accès à des programmes de formation tout au long de leur carrière afin de rester à jour avec les dernières technologies, les meilleures pratiques agricoles et les réglementations en évolution.

Il faut continuer d'encourager l'innovation dans l'agriculture en soutenant la recherche et le développement de nouvelles technologies, de pratiques agricoles durables, de modèles d'exploitation novateurs ainsi que de reconnaître certains acquis afin de continuer à mettre en place des programmes de soutien financier et des incitations pour encourager les jeunes à s'engager dans l'agriculture.

La FRAQ pense qu'il est important que le Secrétariat de la jeunesse inclue ces principes dans leur Politique québécoise de la jeunesse 2030.

## **LA SANTÉ DU QUÉBEC AINSI QUE LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES AGRICULTEURS**

La relève agricole est à la base de notre système alimentaire afin d'assurer une plus grande autonomie alimentaire. Ils sont les gardiens de notre garde-manger. Il va de soi que la santé des Québécois en dépend.

Ce que nous entendons présentement sur le terrain, c'est que même si l'agriculture est une passion au Québec, que c'est une vocation noble et enrichissante, les temps sont durs et il est de plus en plus difficile pour un jeune de vivre de son agriculture. Plusieurs doivent travailler à temps partiel pour joindre les deux bouts, faire des choix crève-coeur dans leur entreprise et passer outre leur santé globale, mentale et physique pour y arriver. La passion et la résilience font place à une relation abusive entre leur métier et leur intégrité physique.

Dans un contexte de pression sociétale et financière sans précédent, la santé mentale des jeunes agriculteurs est devenue un enjeu majeur. Les pressions et les défis associés à l'agriculture ont un impact significatif sur leur bien-être psychologique.

Les jeunes agriculteurs peuvent souvent faire face à un isolement social, en raison de la nature solitaire de leur travail, des longues heures passées sur le terrain et de l'éloignement géographique. Les pressions liées aux conditions météorologiques, aux fluctuations des prix des produits agricoles et aux dettes liées à l'exploitation sont autant de facteurs qui augmentent le niveau de stress.

Pour ce qui est de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, c'est souvent un idéal difficilement atteignable dans le contexte agricole et les taux d'épuisements professionnels atteignent des sommets. Selon une étude réalisée par l'Université de Guelph, environ 45 % des agriculteurs interrogés étaient très stressés, dont 58 % et 35 % présentaient respectivement des symptômes d'anxiété et de dépression, ce qui peut mener à un épuisement professionnel.

La stigmatisation entourant la santé mentale est un obstacle à la recherche d'aide. Les jeunes agriculteurs, en particulier, peuvent craindre d'être jugés s'ils parlent de leurs problèmes mentaux. L'accès à des services afin d'éduquer sur la santé mentale, de sensibiliser à la stigmatisation et d'encourager l'ouverture à ce sujet sont des mesures importantes.



La Fédération de la relève agricole aimerait profiter de ce mémoire pour mettre en avant l'importance des programmes de soutien spécifiques à la santé mentale des jeunes agriculteurs.

Ces programmes doivent inclure des groupes de soutien, des lignes d'assistance téléphonique, des services de conseils en ligne ainsi que des initiatives de bien-être mental au sein des communautés rurales à travers la province du Québec.



## CONCLUSION

**En conclusion, la profession d'agriculteur et d'agricultrice est au cœur de notre société et de notre économie, mais elle fait face à de nombreux défis. Pour assurer sa pérennité, il est essentiel de soutenir de près les producteurs de demain et de valoriser dans notre territoire leur présence et leurs activités, qui sont primordiales au projet de société qu'est l'agriculture.**

**Cela inclut l'éducation des jeunes agriculteurs, la sensibilisation à la durabilité, le soutien aux initiatives innovantes ainsi que la reconnaissance de l'importance du travail des agriculteurs.**

**En investissant dans la profession agricole et en valorisant le rôle des agriculteurs, nous pouvons contribuer à un secteur agricole dynamique, durable et prospère pour les générations futures. Il est crucial que la société, dans son ensemble, reconnaisse que l'agriculture est bien plus qu'une profession, c'est le pilier de notre alimentation et de notre avenir.**





**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Mallette-Léonard

Prénom

Laurence

Titre de civilité

Mme

Fonction

présidence

Organisation

(si applicable)

Fédération étudiante collégiale du Québec

Description de l'organisation

(si applicable)

Fédération étudiante nationale représentant les intérêts de plus de 80 000 personnes étudiantes de niveau collégiale provenant de 28 cégeps situés dans 13 régions administratives.

Téléphone

514-396-3320

Courriel

presidence@fecq.org



# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

À travers ce mémoire, la FECQ rappelle ses principales orientations touchant la population étudiante collégiale. Tout d'abord, en matière d'emploi, la Fédération réclame une rémunération de tous les stages alors que la pénurie de main d'oeuvre touche gravement les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Ensuite, la FECQ demande davantage d'investissements dans le transport en commun afin de mieux desservir la population étudiante et lutter activement contre le réchauffement climatique. La FECQ réclame des mesures favorisant l'apprentissage du français sans empêcher la population étudiante de choisir librement sa langue d'enseignement au collégial. La FECQ touche aussi les sujets du logement étudiant, de l'intégrité académique et du développement économique régional.

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

Que la FECQ plaide en faveur d'une approche globale et concertée impliquant le gouvernement, les promoteurs immobiliers et les OBNL afin de trouver des solutions durables pour pallier la crise du logement étudiant.

### Recommandation 2

Que les stages de prise en charge, qu'ils soient crédités ou non, soient pleinement couverts par les dispositions de la Loi sur les normes du travail (LNT), incluant une rémunération minimale équivalente au salaire minimum.

### Recommandation 3

Que soient corrigés à la hausse les montants utilisés dans le calcul des dépenses admises en AFE tout en garantissant une indexation annuelle par rapport à l'Indice des prix à la consommation de ces mêmes montants afin que ceux-ci reflètent davantage les sommes que doivent déboursier les personnes étudiantes.

### Recommandation 4

Que les universités québécoises adoptent une diversité de processus de sélection aux programmes contingentés au baccalauréat afin de parvenir à une représentation plus complète de chacune des personnes candidates, et ainsi, accroître l'accessibilité aux études universitaires.

### Recommandation 5

Que le gouvernement du Québec augmente le financement accordé aux organismes luttant contre la détresse psychologique et le suicide afin d'accroître les ressources disponibles au sein des cégeps et universités.

### Recommandation 6

Que soit préservé le libre choix de la population étudiante quant à sa langue d'enseignement collégial tout en promouvant la valorisation de la langue française.

### Recommandation 7

Que le ministère de l'Enseignement supérieur veille à ce que les établissements n'interdisent pas systématiquement l'accès et l'utilisation de modules d'intelligence artificielle par la population étudiante.

### Recommandation 8

Que l'Assemblée nationale adopte une modification à la loi électorale dans le cadre d'une réforme du mode de scrutin du uninominal majoritaire à un tour en scrutin proportionnel mixte compensatoire,

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Il est impossible de le nier, la jeunesse québécoise d'aujourd'hui intègre un marché du travail marqué par une profonde pénurie de main-d'œuvre. Cette crise touche d'autant plus le secteur public où les conditions de travail sont beaucoup moins alléchantes qu'au privé.*

*En novembre 2021, le gouvernement du Québec a annoncé la création des bourses Perspective Québec afin d'inciter la population étudiante à faire des études collégiales ou universitaires notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Bien que la FECQ tient à saluer cet investissement de 1,7 milliard de dollars qui ira directement dans les poches de la communauté étudiante également confrontée à la hausse du coût de la vie, la Fédération dénonce l'utilisation d'une stratégie de la sorte qui évite de traiter le fond du problème. Le gouvernement doit se poser réellement la question : pourquoi est-ce que les élèves fraîchement diplômés du secondaire préfèrent s'inscrire en technique administrative plutôt qu'en soins infirmiers ou en soins préhospitaliers d'urgence? La réponse est simple, les conditions d'études et de travail sont nettement plus avantageuses en administration qu'en santé, et 1500\$ par session durant six sessions est loin d'être suffisant pour l'oublier.*

*Pour intéresser la jeunesse québécoise aux emplois du secteur public, on doit commencer par une rémunération adéquate de tous les stages. Il s'avère injuste que 84% des personnes étudiantes ne reçoivent toujours pas une pleine rémunération dans le cadre du travail effectué en stage alors que leur travail, ou leur « présence sur le plancher » est essentiel au bon fonctionnement des écoles, des hôpitaux et même des PME québécoises. L'IRIS (2023) estime qu'une rémunération systématique des stages coûterait 388M\$ à l'État. Un investissement de la sorte permettrait à plus court de lutter contre la précarité financière étudiante, mais aurait aussi un impact significatif sur le cynisme de la jeunesse québécoise face aux emplois des secteurs publics majoritairement occupés par des femmes.*

*Bien que la rémunération systématique des stages soit un pas dans la bonne direction, il est important de ne pas oublier le reste des conditions de travail qui auront un impact sur le bien-être au travail d'une personne tout au long de sa carrière. Ainsi, la FECQ réitère sa demande de fixer le nombre minimal d'heures à partir duquel un employé peut exercer son droit de refus d'effectuer des heures supplémentaires soit fixé à 10 heures par jour et à 40 heures par semaine et de permettre une pause de 20 minutes à tous les 3h de travail. De plus, la FECQ estime que la Loi sur les normes du travail devrait également interdire à un employeur d'exiger d'un salarié de déboursier pour l'achat d'un uniforme, même si celui-ci gagne plus que le salaire minimum.*

*Par ailleurs, un symptôme majeur de la pénurie de main-d'œuvre est la présence croissante de personnes mineures sur le marché du travail. Bien que la Loi sur l'encadrement du travail des enfants de 2023 interdise le travail des jeunes de moins de 14 ans, la FECQ craint des répercussions sur la persévérance scolaire et la sécurité au travail. Il est impératif de sensibiliser les jeunes à leurs droits au travail et aux normes de santé et de sécurité. La FECQ recommande l'intégration de l'apprentissage des normes du travail dans le curriculum du nouveau cours Culture et citoyenneté québécoise dispensé au secondaire, comme recommandé par le comité de suivi de la politique jeunesse du Québec. Pour favoriser la réussite scolaire, la FECQ suggère également au gouvernement du Québec d'envisager l'instauration de « congés académiques » permettant aux étudiants de s'absenter du travail ponctuellement pour étudier, avec des limites raisonnables similaires aux congés de maladie.*

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*En accord avec les valeurs de la jeunesse québécoise au 21e siècle, un modèle d'économie sociale émerge, mettant en avant des principes tels que le développement durable, l'équité, la diversité et l'inclusion. Alors que le capitalisme et l'économie de marché promeuvent un mode de vie individualiste et déshumanisant, où la recherche de performance et de compétition est omniprésente, le gouvernement du Québec devrait encourager la jeunesse désireuse de créer des entreprises axées sur la contribution directe à la société et l'amélioration du bien-être collectif plutôt que la simple quête du profit.*

*Dans cette optique, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) encourage le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur à intégrer des concepts liés à l'entrepreneuriat socialement responsable dans les programmes de cours d'éducation financière et d'économie au secondaire et au collégial. En outre, la FECQ estime que des financements supplémentaires devraient être alloués pour soutenir les projets entrepreneuriaux lancés par des étudiants collégiaux, ainsi que pour rémunérer le personnel des cégeps chargé d'accompagner ces jeunes entrepreneurs.*

*Selon la FECQ, la promotion des jeunes entreprises d'économie sociale contribue également au développement économique local et à la pérennité des régions québécoises à long terme. Par conséquent, la Fédération encourage le gouvernement provincial à renforcer son soutien aux initiatives locales visant à diversifier les secteurs d'activité économique des régions éloignées. En plus de l'investissement dans les jeunes startups locales, le gouvernement québécois devrait également financer la recherche au niveau collégial. Cette recherche, qu'elle soit menée au sein des établissements d'enseignement ou via les centres collégiaux de transfert de technologies et de pratiques sociales novatrices (CCTT), permet d'initier la population étudiante collégiale à la recherche et au développement de nouvelles technologies, tout en favorisant le développement économique régional. Ainsi, la FECQ demande au gouvernement du Québec, par l'intermédiaire des Fonds de recherche du Québec (FRQ), d'augmenter les bourses destinées aux stages de recherche réalisés au collégial.*

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*La crise climatique affecte d'abord et avant tout la jeunesse québécoise d'aujourd'hui, qui devra faire face de façon encore plus importante aux effets dévastateurs des dérèglements de température globaux. On voit déjà les conséquences dramatiques des activités humaines sur les écosystèmes, au Québec et dans le monde. Cet été, des feux de forêt d'une ampleur jamais vue ont réduit à néant des centaines de milliers de kilomètres de forêts dans le Grand Nord québécois, alors que des inondations massives au Pakistan ont détruit les domiciles de centaines de milliers de personnes.*

*Des mesures fortes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre sont à mettre en place afin d'assurer un avenir vivable aux générations futures, en respectant notamment les résolutions de l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5 degré Celsius. L'adoption de promesses plus ambitieuses que la réduction des émissions de 37,5% d'ici 2030 jusqu'ici promut par le gouvernement du Québec est nécessaire, mais une première étape serait de chiffrer activement les moyens de parvenir à ces objectifs.*

*Le développement des réseaux de transport en commun et interurbain est tout d'abord une voie intéressante pour lutter contre les changements climatiques, comme le secteur du transport routier comptait pour 3X% des émissions de GES au Québec en 202X. Dans une optique de donner des alternatives fiables à l'utilisation de l'automobile, notamment hors des grands centres urbains, et de favoriser une meilleure équité au niveau de la mobilité, des mesures en ce sens pourraient améliorer l'accès aux services et au territoire de la jeunesse québécoise tout en réduisant le bilan carbone du Québec.*

*La construction et la rénovation de bâtiments afin de les rendre plus écoresponsables, et ainsi mieux préserver l'énergie dépensée pour le chauffage par exemple, peuvent contribuer à une réduction importante de la consommation d'électricité nationale. Une réglementation plus stricte et le développement de davantage de programmes de subventions pour les rénovations touchant l'étanchéité des bâtiments favoriseraient les économies à ce niveau. L'État se devant d'être un modèle, il est de son devoir de s'assurer que son parc immobilier soit également à la hauteur des meilleures pratiques.*

*De façon générale, la Fédération demande au gouvernement d'être un modèle de leadership en matière d'environnement, pour le bien des générations futures.*

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Alors que l'anglais a vu son nombre de locuteurs réguliers franchir le cap du million au Québec, le projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français a été adopté afin de resserrer la Charte de la langue française, mieux connue sous le nom de « Loi 101 ». Le nombre de places dans le réseau collégial anglophone s'est ainsi vu limité, alors que la connaissance du français est devenue officiellement nécessaire à l'obtention du DEC. Toutefois, il est important de se rappeler qu'une simple modification au cadre législatif ne vient pas s'attaquer à la question au cœur de la situation : pourquoi tant de jeunes francophones décident-ils d'effectuer leurs études supérieures dans le réseau anglophone ? La situation actuelle est difficilement contestable: alors que les jeunes Québécois.e.s sont davantage ouvert.e.s sur les différentes cultures et qu'un nombre croissant d'emplois nécessitent une certaine maîtrise d'une deuxième langue, de plus en plus de personnes étudiantes souhaitent apprendre l'anglais. Selon la FECQ, un apprentissage de l'anglais doit se faire de complémentaire et non au détriment de l'apprentissage du français. En d'autres mots, la FECQ continue à prôner le libre choix quant à la langue d'enseignement au collégial tout en encourageant fortement le gouvernement du Québec à mettre en place différentes mesures afin d'accroître l'attractivité des cégeps francophones comme l'élargissement des devis pour les cours de français langue d'enseignement et littérature afin de créer des choix de cours comme dans le réseau anglophone.*

*De plus, la FECQ est persuadée qu'il y a de nombreux changements à apporter dans les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur afin d'améliorer la maîtrise de la langue française autant chez les francophones que chez les anglophones et les allophones. Il est anormal que 54 % de la population étudiante arrive au collégial en estimant qu'elle aura un moyen ou un grand besoin d'aide pour écrire sans faute d'autant plus que les principales notions de grammaire et de syntaxe ne sont pas revues lors des cours de littérature, ceux-ci étant exclusivement réservés à l'enseignement de la littérature. Selon la FECQ, l'augmentation du taux de réussite en langue d'enseignement et littérature ne passe pas par une diminution des standards, mais bien par une augmentation des ressources destinées à la réussite. Ça passe par une augmentation du financement des Centres d'aide en français (CAF), par une plus grande reconnaissance et une meilleure accessibilité pour les cours de renforcement en français et par une mise à jour des méthodes pédagogiques qui se doivent d'être adaptées au 21<sup>e</sup> siècle.*



## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Bien que l'ensemble des activités de la FECQ soit lié de près ou de loin à l'éducation et à l'enseignement supérieur, l'association tient à profiter de cette section pour aborder les enjeux du système éducatif québécois, notamment la question des « trois vitesses » dans l'enseignement et des méthodes d'admission universitaire.*

*La FECQ dénonce la présence de trois catégories d'élèves au Québec. Les plus aisés et les plus doués se retrouvent souvent dans des écoles privées, qui sont parfois subventionnées par l'État. La classe moyenne a la possibilité d'inscrire ses enfants à l'école publique, mais s'assure de le faire au sein de programmes à vocation particulière, laissant ainsi les enfants plus démunis, qui ont plus fréquemment des troubles d'apprentissage, dans le réseau public régulier. Un écart entre les taux de réussite au sein de ces trois parcours est de plus en plus manifeste. De nombreux parents craignent désormais d'envoyer leurs enfants à l'école publique « classique ». Ils préfèrent souvent se serrer la ceinture pour déboursier les sommes nécessaires afin d'inscrire leurs enfants dans des écoles ou des programmes correspondant à leurs intérêts, offrant ainsi un environnement stimulant. Il est donc impératif que le gouvernement prenne des mesures pour valoriser l'éducation dispensée au sein du système scolaire public québécois avant que la situation ne s'aggrave davantage.*

*En ce qui concerne les méthodes d'admission à l'université, la FECQ continue de dénoncer l'utilisation exclusive de la cote de rendement collégial. Bien que la cote R puisse être un indicateur de la réussite universitaire, il est indéniable qu'elle ne tient pas compte des compétences sociales et professionnelles des candidats. Par conséquent, il est légitime de penser qu'elle exclut de l'enseignement supérieur un groupe d'étudiants qui ont le potentiel de réussir à l'université et sur le marché du travail. En effet, la justification actuelle de l'utilisation de la cote R repose sur son rôle en tant qu'indicateur de la réussite universitaire.*

*Cependant, d'autres facteurs influencent la réussite à l'université, comme l'a souligné Legault (2016) : « À compétences égales, les caractéristiques socioéconomiques, culturelles et familiales continuent d'influer sur la réussite scolaire, même après la sélection des étudiants. » Par conséquent, il est nécessaire de moderniser les processus d'admission en incluant des méthodes qui évaluent les qualités humaines des candidats, telles que les entretiens, les lettres de motivation, les évaluations psychométriques, et autres. Cette démarche permettrait également de réduire l'obsession pour la cote R, qui a des effets néfastes sur la santé mentale et le bien-être d'une population étudiante de plus en plus anxieuse.*

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*En matière de santé, la FECQ travaille tout d'abord à aider la population étudiante à poursuivre leurs études tout en maintenant une bonne santé psychologique. Une augmentation du financement visant à accroître l'aide psychologique et psychosociale sur les campus est urgente. Les pressions académiques, financières et sociales peuvent être accablantes pour la population étudiante, l'exposant à des risques de détresse psychologique et de suicide. Le gouvernement du Québec a un rôle à jouer d'autant plus qu'une bonne santé mentale favorise la persévérance scolaire et permet de prévenir des tragédies inutiles.*

*La FECQ préconise que tous les soins dentaires, les soins nutritionnels et les soins ophtalmologiques soient rendus gratuits pour les citoyens du Québec, en commençant par instaurer cette gratuité pour la jeunesse aux études. Il est essentiel de supprimer les barrières financières qui empêchent de nombreux étudiants d'accéder à des soins de santé préventifs essentiels. De plus, la FECQ soutient les démarches de la Fédération des éducateurs et des éducatrices physiques enseignants du Québec (FEEPEQ) concernant l'ajout d'un quatrième cours d'éducation physique, dans la mesure où celui-ci est complémentaire ou non obligatoire. Cela favoriserait l'adoption de saines habitudes de vie parmi les étudiants, contribuant ainsi à réduire le risque de maladies liées à l'inactivité physique. Les bienfaits de l'exercice régulier sur la santé physique et mentale sont bien établis, et l'intégration de cours d'éducation physique supplémentaires peut jouer un rôle crucial dans la promotion de la santé étudiante.*

*En ce qui concerne la santé sexuelle et reproductive des étudiants, la FECQ préconise la gratuité des moyens de contraception. Cette recommandation vise à garantir que tous les étudiants aient un accès équitable aux moyens de contraception, ce qui peut avoir un impact significatif sur leur santé et leur bien-être. La contraception est essentielle pour permettre aux étudiants et aux étudiantes de planifier leur avenir, de poursuivre leurs études sans interruption et de prendre des décisions éclairées concernant leur santé sexuelle.*

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Le manque de participation électorale des jeunes et le cynisme à ce niveau sont des enjeux citoyens criants qui mettent en péril le bon fonctionnement de nos institutions démocratiques. La systématisation de la présence de bureaux de vote sur les campus collégiaux et universitaires est une des meilleures façons d'amener les jeunes à voter davantage, en leur permettant de se prévaloir plus aisément de leur devoir de citoyen.*

*Néanmoins, alors que le mode de scrutin uninominal à un tour actuellement en vigueur au Québec et au Canada ne représente pas toujours adéquatement la volonté populaire de par les biais inhérents à son fonctionnement, de nombreux jeunes sont portés à perdre confiance en le système électoral et à exercer leur droit de vote en moindre proportion. Les dernières élections ayant donné lieu à des incohérences démocratiques record, un parti recevant 13% des voix n'ayant obtenu aucun siège, alors qu'un parti en recevant un peu plus de 14% devint l'Opposition officielle au gouvernement. Afin de représenter autant que possible la volonté populaire, sans perdre la représentativité régionale et la présence d'élu.e.s de terrain, la Fédération appuie la mise en place du mode de scrutin mixte compensatoire tel que présenté dans le projet de loi XX déposé par le député de Jean-Lesage Sol Zanetti à l'Assemblée nationale le 5 octobre dernier.*

*Au niveau de l'engagement bénévole, la FECQ croit que davantage d'opportunités et d'inclusion des jeunes dans la société civile devraient être mises de l'avant, afin d'inciter la jeunesse à s'engager avec pérennité au sein de leurs communautés. Dans les établissements académiques notamment, cela passe par un meilleur financement des activités parascolaires et relevant de la vie étudiante, afin de créer des milieux de vie propices à l'implication citoyenne.*

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

*À l'heure actuelle, un grand défi à la mobilité de la jeunesse est la crise du logement qui sévit partout au pays, mais notamment dans les régions périphériques des grands centres. La pression vers le haut que subissent les loyers est un obstacle de plus à ce que des jeunes avec des moyens financiers limités puissent réalistement déménager sans sombrer dans l'endettement abusif. Les nouveaux venus sur le marché locatif sont toujours les plus désavantagés, payant leur premier loyer au prix du marché et ne pouvant pas tirer avantage de leur ancienneté, contrairement aux locataires mieux établis, et la flambée des prix frappe de ce fait tout particulièrement les jeunes. Du côté de la communauté étudiante, on voit des écarts de plus de 30% entre le loyer moyen et le loyer moyen d'une personne étudiante, alors même que cette dernière est à une étape de sa vie où elle est particulièrement limitée financièrement.*

*Les bourses Parcours pour la mobilité étudiante du gouvernement du Québec sont une initiative largement saluée par la Fédération, mais le manque de logements en région met en péril l'atteinte des objectifs de ce programme, alors que des bénéficiaires de la bourse n'arrivent pas nécessairement à se trouver un logement à temps pour entamer leurs études dans l'établissement-hôte.*

*Des investissements majeurs en logement étudiant et la mise en place d'incitatifs à la construction de ce type d'habitation sont les meilleures solutions à long terme pour résoudre le problème. Si on enlève la population étudiante collégiale et universitaire du marché locatif privé afin de créer un marché parallèle exclusivement dédié aux besoins étudiants, on atténue la demande dans ce premier marché, enlevant une pression sur les prix. Cela bénéficie à la fois à la population étudiante, qui n'a plus à se soumettre aux mêmes conditions que la population générale, et aux locataires non-étudiants qui verront les prix fluctuer en fonction d'une baisse de la demande.*

*L'intégration à la communauté d'accueil peut également être un enjeu, notamment à l'étranger. Ainsi, la mise en place de programmes pouvant donner un meilleur encadrement à un jeune souhaitant partir ailleurs au pays ou dans le monde, prenant exemple sur, comme exemple, le soutien donné à une personne étudiante en transfert étudiant dans une institution académique étrangère.*

*Un soutien financier adéquat des projets jeunesse, comme le fait actuellement LOJIQ, afin de favoriser la mobilité des jeunes à travers le Canada et à travers le monde, considérant leurs moyens financiers limités, est la meilleure façon de s'assurer qu'une telle mobilité formatrice reste une option viable et attirante pour la jeunesse québécoise.*

# AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

*Un an après le lancement de ChatGPT, un module d'intelligence artificielle générative disponible en ligne, le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur continue de se poser d'importantes questions sur l'utilisation appropriée de ce type de logiciels. Alors que certains enseignants ont repris l'utilisation d'examens sur papier pour réduire la fraude académique, d'autres ont choisi d'intégrer l'intelligence artificielle dans leur enseignement.*

*Afin de promouvoir une utilisation éthique de l'intelligence artificielle par la jeunesse québécoise, il est essentiel de les sensibiliser à son utilisation responsable. La Fédération estime que l'interdiction systématique de son utilisation n'est pas la solution, mais plutôt l'intégration de notions sur l'éthique de l'intelligence artificielle dans les programmes de philosophie au collégial. Ces cours, qui visent à développer l'esprit critique des étudiants, sont essentiels pour comprendre les biais et les risques de désinformation liés au développement de l'intelligence artificielle au 21e siècle.*

*Il est impossible d'ignorer les répercussions de l'intelligence artificielle générative sans aborder les risques de biais cognitifs et de désinformation qu'elle peut engendrer. Les modules d'intelligence artificielle produisent des réponses en traitant d'énormes quantités de données et de paramètres disponibles sur internet, qui peuvent contenir des biais. Il est donc nécessaire que le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Cybersécurité et du Numérique veillent à ce que le développement de l'intelligence artificielle se fasse de manière éthique pour prévenir la désinformation.*

*Outre l'intelligence artificielle, la FECQ s'inquiète de certains problèmes liés au numérique dans les cégeps. La qualité de la connexion internet varie considérablement d'un établissement à l'autre, voire d'une partie d'un même établissement à l'autre. Certains endroits sont même totalement déconnectés d'internet. De plus, il y a une pénurie d'ordinateurs et d'imprimantes en libre-service, bien que ces outils soient essentiels pour accomplir les devoirs et les travaux. Environ 10% des jeunes de 18 à 24 ans ne possèdent pas d'ordinateur, ce qui pose un défi supplémentaire. Alors que la transition numérique s'accélère, il est également souligné un manque de prises électriques dans la plupart des locaux des cégeps.*

*La FECQ demande également une réglementation plus stricte de la formation à distance. Il est crucial que les cours en ligne ne deviennent pas un moyen facile d'obtenir un diplôme afin que les établissements réalisent des économies. La formation à distance de qualité doit rester complémentaire à l'enseignement en présentiel, facilitant ainsi l'accès à l'éducation pour ceux qui ne peuvent pas se rendre sur les campus de manière hebdomadaire. La FECQ réclame un cadre de gestion de l'offre de formation à distance pour éviter la multiplication inutile de cours en ligne, ce qui mobilise des ressources de manière inefficace.*



# AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

*La hausse du coût de la vie touche particulièrement les jeunes et les personnes étudiantes, qui sont dans des situations financières plus vulnérables de par leur expertise et leurs revenus moindres.*

*L'Aide financière aux études est un outil essentiel à la réussite et la persévérance des étudiants et étudiantes issues de milieux défavorisés, améliorant l'accessibilité aux études de toutes et tous. Hélas, notamment attribuable au manque de communication auprès de la population étudiante et à la complexité du formulaire d'application, une baisse des demandes d'AFE est constatée, alors même que les besoins sont en hausse. Ces jeunes doivent forcément se tourner vers un autre moyen, qui prend souvent la forme de prêts de la part d'établissements privés assurément dans de moins bonnes conditions que l'AFE, par exemple sans sursis d'intérêts sur le prêt pour la durée des études. Afin de remédier à ces pratiques qui sont issues d'un manque de connaissances de la population étudiante du programme de prêts et bourses, la FECQ préconise davantage d'investissements dans sa publicisation. Les bureaux d'Aide financière aux études, situés à même les établissements, offrent aussi des services cruciaux, mais qui sont souvent laissés de côté, avec un impact négatif drastique sur la population étudiante qu'ils desservent. Une simplification du formulaire de demande d'AFE est également à considérer, alors que des informations devant être fournies par la personne étudiante sont parfois inutilement compliquées à trouver. Par exemple, remplacer la nécessité de trouver son code de programme par le nom du programme.*

*La dette étudiante, au-delà des simples frais de scolarité, comprend l'entièreté des frais encourus par une personne étudiante lors de son parcours académique et emprunté sous forme de prêts. Au-delà des questions d'accessibilité à l'AFE, il est constaté qu'avec la récente hausse du coût de la vie, même les montants maximaux pouvant être prodigués à une personne aux études ne suffisent pas à soutenir un rythme de vie sain. Alors que l'AFE donne présentement jusqu'à 1300\$ par mois, la hausse des loyers fait que se trouver un logement avec un tel budget, puis encore avoir de l'argent pour ses autres besoins de base semble dérisoire, forçant une partie de la population étudiante à s'endetter au privé ou ailleurs en plus de l'aide gouvernementale, voire à travailler au détriment de leurs études, pour ensuite se faire pénaliser lors du prochain calcul de leur admissibilité à l'AFE. Une hausse des montants des dépenses admises, qui sont actuellement inadéquatement ventilés, est une priorité pour la Fédération dans le but de limiter l'endettement étudiant.*

*Pour ce qui est de la littératie financière, l'intégration de cours de finances personnelles au sein du cursus général du secondaire est un pas dans la bonne direction, mais celle-ci doit être faite uniformément à travers la province, afin de bénéficier également à toute la jeunesse québécoise. Une offre enrichie et attractive de cours complémentaires ciblant les besoins en finances personnelles de la population étudiante collégiale serait également une avenue à entrevoir.*

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

## AUTRES COMMENTAIRES

*Au plaisir de discuter avec vous le 2 novembre prochain!*



**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Lavallée-Bellefleur

Prénom

Hubert

Titre de civilité

M.

Fonction

Directeur artistique et général

Organisation

(si applicable)

Festival Colline + Chapelle du rang 1

Description de l'organisation

(si applicable)

Festival de musique et pluridisciplinaires en nature, à Lac-Mégantic ! Et lieu de diffusion dans une ancienne chapelle.

Téléphone

514-299-0663

Courriel

hubert@festivalcolline.com

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

1- L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.

### Recommandation 2

2- Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

St-Laurent

Prénom

Chantal

Titre de civilité

Mme

Fonction

Coordonnatrice

Organisation

(si applicable)

Festival de la chanson et de l'humour Le Tremplin de Dégelis

Description de l'organisation

(si applicable)

Faire découvrir les talents de la relève francophone en chanson et en humour

Téléphone

418-853-3233

Courriel

chantal@festivalltremplin.com

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Notre organisme, tout comme le REFRAIN, demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

### Recommandation 2

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin : ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Philippe

Prénom

Léa

Titre de civilité

Mme

Fonction

Direction générale

Organisation

(si applicable)

Festival des arts de ruelle

Description de l'organisation

(si applicable)

Festival des arts de ruelle

Téléphone

Courriel



# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

*Mailhot*

Prénom

*Josée*

Titre de civilité

Mme

Fonction

*Directrice générale*

Organisation

(si applicable)

*Festival international de la chanson de Granby*

Description de l'organisation

(si applicable)

*Porteur de la chanson francophone depuis 55 ans*

Téléphone

*450-375-7555*

Courriel

*direction@ficg.qc.ca*

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

*\*Et quand on connaît les statistiques d'écoute de chanson francophone sur les plateformes en ligne par les jeunes québécois, une invitation à leur faire découvrir des artistes lors d'un festival de chanson francophone apparaît comme une idée intéressante pour diversifier leurs goûts musicaux et leur permettre de découvrir des artistes émergents.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Pigeon

Prénom

Geneviève

Titre de civilité

Mme

Fonction

Coordonnatrice déléguée

Organisation

(si applicable)

Festival Mémoire et Racines

Description de l'organisation

(si applicable)

Téléphone

450-759-6202

Courriel

direction@memoireracines.org

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvribilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

*kearney*

Prénom

*patrick*

Titre de civilité

M.

Fonction

*directeur général*

Organisation

(si applicable)

*Festival santa Teresa*

Description de l'organisation

(si applicable)

*Festival de musique dans la bebel ville de Ste-Thérèse.*

Téléphone

*514-346-9412*

Courriel

*patrick@santateresafest.ca*

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

1- L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.

### Recommandation 2

2- Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---



**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Lavigne

Prénom

Etienne

Titre de civilité

M.

Fonction

Directeur général

Organisation

(si applicable)

Festival des Arts de Saint-Sauveur

Description de l'organisation

(si applicable)

Festival des Arts de Saint-Sauveur

Téléphone

450-227-0427

Courriel



# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le Festival des Arts de Saint-Sauveur demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals. Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES



**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Beaudry

Prénom

Caroline

Titre de civilité

Mme

Fonction

Coordonnatrice logistique et chargée de production

Organisation

(si applicable)

Festival Quartiers Danses

Description de l'organisation

(si applicable)

Le Festival Quartiers Danses a pour mission de démocratiser la danse contemporaine sous toutes ses formes et hybridités en la rendant plus accessible à tous les publics.

Téléphone

514-751-2207

Courriel

logistiques@quartiersdances.com

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

*Boulay*

Prénom

*Catherine*

Titre de civilité

Mme

Fonction

*Directrice de production*

Organisation

(si applicable)

*FIAMS*

Description de l'organisation

(si applicable)

*Théâtre La Rubrique*

Téléphone

*418-542-5521*

Courriel

*production@fiams.com*

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

1- L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.

### Recommandation 2

2- Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---



# FILLACTIVE

Fillactive  
4-141, rue St-Charles  
Sainte-Thérèse (QC) J7E 2A9  
450 430-5322  
info@fillactive.ca  
www.fillactive.ca

Sainte-Thérèse, le 24 octobre 2023

Monsieur Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais

Monsieur Samuel Poulin, adjoint parlementaire du ministre de la Culture et des Communications et adjoint parlementaire du ministre responsable de la jeunesse

Ministère de la Culture et des Communications

225, Grande-Allée Est

Québec (Québec) G1R 5G5

Objet : Recommandations de Fillactive - Consultation publique pour la jeunesse 2023, axe Santé

Messieurs,

Les bienfaits de l'activité physique ne sont plus à démontrer et sont nombreux, tant sur le plan de la santé physique que du bien-être psychologique. Être physiquement actif-ve régulièrement (et non pas nécessairement sportif-ve!) contribue à la prévention et à la prise en charge de plusieurs maladies chroniques, tout en réduisant les symptômes de dépression et d'anxiété. L'activité physique joue aussi un rôle important pour une croissance et un développement sains chez les jeunes (Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé. Organisation mondiale de la Santé, 2010).

Malheureusement, les adolescentes sont non seulement moins actives, mais elles abandonnent aussi davantage la pratique de leur sport au fil de l'adolescence que les garçons. C'est ainsi que Fillactive agit à titre d'organisme expert de la question de l'activité physique chez les filles et présente son programme-phare en collaboration avec les écoles secondaires (**285** écoles et **9 000** participantes à travers toutes les régions du Québec et certaines communautés autochtones en 2022-2023!), en les aidant à offrir une équipe multisports non compétitive ouverte à toutes les filles, ainsi qu'aux jeunes de la pluralité de genres se reconnaissant dans l'offre.

Fillactive est donc un OBNL multisports financé par les secteurs publics et privés, dont la mission est reconnue par la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation du



# FILLACTIVE

Québec. Bénéficiant aussi du soutien de l'Agence de la santé publique du Canada de 2017 à 2022, nous avons pu évaluer, en partenariat avec l'Université de Montréal, les retombées de Fillactive autant sur les participantes que sur les écoles inscrites. C'est à l'automne 2023 que nous avons dévoilé les résultats hautement réjouissants de ce projet de recherche, pour lequel vous trouverez un rapport vulgarisé sur le [fillactive.ca/impact](http://fillactive.ca/impact).

Alors que Fillactive se distingue en étant l'un des rares programmes à promouvoir une offre multisports non compétitive en milieu scolaire, ces résultats de recherche lancent un signal clair à propos de **l'efficacité et de la pertinence de toute offre multisports sans compétition, en contexte scolaire comme municipal, déployée dans un réel souci du respect des particularités de son public cible.**

Ce sont nos années d'expérience depuis notre création en 2007 ainsi que nos résultats de recherche qui nous amènent à formuler les recommandations suivantes, en lien avec les préoccupations liées à l'axe Santé de la Consultation publique pour la jeunesse 2023 (Comment peut-on favoriser l'adoption d'un mode de vie sain et actif au quotidien par les jeunes? En matière de santé mentale, quelles initiatives pourraient être mises en place ou bonifiées pour répondre aux besoins des jeunes?) :

1. Il faut une équipe Fillactive dans chaque école secondaire du Québec!
2. Il faut changer la culture de l'activité physique et sportive, pour faire une place centrale au multisports sans compétition, avec le plaisir comme moteur!
3. Il faut avoir la sensibilité de s'intéresser aux particularités du public cible choisi!
4. Il faut changer le discours ambiant, alors qu'il reste beaucoup de travail à faire pour modifier les messages qui associent l'activité physique au sport de compétition ou au désir de transformer l'apparence du corps!

Dans l'écosystème québécois de promotion des saines habitudes de vie, **Fillactive est l'un des seuls, sinon le seul programme à avoir démontré scientifiquement qu'il amenait les filles de 12 à 17 ans à devenir plus actives.** Si nous avons réussi à le faire pour un des segments les moins actifs de la population, nous pouvons arriver, tous ensemble, à amener chaque jeune à être plus actif-ve et ainsi, agir à la base de la pyramide de prévention en santé, en favorisant l'adoption d'un mode de vie sain et actif et ce faisant, améliorer la santé mentale de tous les jeunes.

Ainsi, nous léguons aux prochaines générations un modèle québécois de l'activité physique et sportive qui prône la pluralité de l'offre et le plaisir de mettre son corps en mouvement et ce, non seulement pour les adolescentes qui nous préoccupent, mais pour l'ensemble des jeunes.

# FILLACTIVE

Dans la démarche d'innovation sociale qui nous caractérise, travailler en partenariat pour régler la problématique complexe de la sédentarité chez les jeunes fait partie de notre ADN. Nous répondons toujours présentes, si la capacité et les moyens financiers y sont, pour continuer de faire augmenter le niveau d'activité physique des jeunes, ce véritable remède au stress, à l'anxiété et à de nombreux problèmes de santé.

Chaque jeune mérite de savourer les bienfaits de l'activité physique et ensemble, on peut faire en sorte que ça marche!

Au plaisir d'en discuter le 2 novembre prochain,

Julie Meloche  
Directrice générale  
Fillactive

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

François

Prénom

Savard

Titre de civilité

M.

Fonction

Président

Organisation

(si applicable)

Fondation des Gardiens virtuels

Description de l'organisation

(si applicable)

Organisme de bienfaisance œuvrant directement avec les jeunes en ligne et dont la mission est d'être une balise sur Internet pour les personnes en détresse ainsi que de promouvoir l'utilisation responsable du numérique.

Téléphone

Courriel



# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les Travailleurs de rue numériques (TRN) de la Fondation des Gardiens virtuels (FGV) côtoient quotidiennement les jeunes dans le nouvel espace où ils et elles se réfugient : Internet. C'est entre deux parties de jeux vidéo, ou sur la chaîne Twitch de leurs streamers préférés, que les jeunes se confient à nous. Aucun mémoire ne rendra justice au niveau de leurs craintes, mais aussi à celui de leurs aspirations. Se reposant sur nos interventions et nos observations auprès des jeunes, notre court mémoire tient à mettre en lumière une réalité méconnue, et à donner la parole à une clientèle vulnérable qui est inaccessible via les canaux dits traditionnels.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Augmenter le financement pour les ressources en ligne*

### Recommandation 2

*Inclure les jeunes dans la prise de décision*

### Recommandation 3

*Entreprendre dès maintenant des actions concrètes vis-à-vis les changements climatiques*

### Recommandation 4

*Contribuer au développement du concept de la cybercitoyenneté*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Fondamentalement, la perception de la place que l'emploi devrait occuper dans la vie d'une personne a grandement évolué à travers les années. Le modèle où un ouvrier passait toute sa vie dans une même compagnie est révolu. Certains seront désillusionnés face aux promesses du capitalisme, disant que les riches deviennent plus riches, et qu'une compagnie va te mettre dehors le moment qu'elle n'a plus besoin de toi, alors que d'autres ne voient plus le travail comme n'étant qu'une façon de « gagner sa vie » et de « nourrir sa famille ». Pour eux, l'emploi est une source gratifiante d'enrichissement personnel et professionnel, mais qui est complémentaire à leurs autres facettes de leurs vies, et donc pas l'élément central où tout le reste gravite autour.*

*Pour les étudiants en situation précaire, la rémunération des stages est un très grand enjeu. Même s'ils sont malheureux où ils sont, plusieurs vont hésiter, ou refuser, d'aller suivre une formation dans un nouveau domaine parce qu'ils ne peuvent pas se le permettre financièrement. Les jeunes parents monoparentaux sont particulièrement vulnérables à cette réalité. Un stage rémunéré, même au salaire minimum, serait un pas dans la bonne direction.*

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Les gens mentionnant que les jeunes de nos jours sont paresseux ne côtoient définitivement pas de jeunes dans leurs quotidiens. Avec nos initiatives, telles que la plateforme Quartier.Québec, nous avons l'occasion de travailler avec de nombreux jeunes ayant définitivement la fibre entrepreneuriale. Leurs problèmes ne sont pas au niveau de la motivation, mais plutôt au niveau des connaissances et des ressources. D'un côté, il n'existe que très peu de réelles formations sur l'entrepreneuriat. Par exemple, la mesure Soutien au travail autonome pourrait être encore plus bonifiée pour permettre à plus de jeunes d'avoir accès aux formations sûres comment faire un plan d'affaires ou chercher du financement. Ceci contribuerait à réduire le risque que les jeunes se fassent avoir par les plateformes d'auto entrepreneurs remplies de mirages et de faux espoirs.*

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Le haut niveau d'anxiété et de cynisme sur l'avenir de la planète est omniprésent dans une grande majorité de jeunes dont nous parlons. Pour améliorer la situation, il faut prendre la situation au sérieux, donc pas juste quand il y a des élections, et agir dès maintenant. Il faut leur montrer par des gestes concrets que le gouvernement considère que l'enjeu environnemental est une réelle priorité. Ce sont les gestes entrepris aujourd'hui qui auront un effet demain.*

*Il est important de communiquer que le changement climatique a des conséquences immédiates plutôt que de se concentrer uniquement sur les prévisions pour 2050. La population, incluant les jeunes, sont plus sensibles aux problèmes qui touchent leur vie quotidienne.*

*Pour encourager les nouvelles générations à adopter des comportements durables, il est essentiel de comprendre comment les émotions positives peuvent jouer un rôle clé. Plutôt que de se focaliser uniquement sur les problèmes environnementaux, il est plus efficace de mettre en avant des actions positives et les émotions positives qui en découlent. En utilisant les émotions positives, nous pouvons créer un avenir plus durable.*

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Le phénomène du « cord-cutting » n'est pas nouveau, mais il devient de plus en plus généralisé. Au lieu du câble, Internet devient la principale source de contenu culturel. Aujourd'hui, un jeune va participer avec ses amis à un concert de Travis Scott directement dans Fortnite, où ils vont enregistrer des « clips » de leurs avatars qui dansent pour les partager sur YouTube et Tik-Tok, le tout en s'envoyant sur Discord des « memes » qu'ils ont trouvés sur Instagram à propos d'une série populaire sur Netflix. Alors que pour certaines générations, la télévision est le médium principal de consommation de culture depuis leurs enfances, les nouvelles ont grandi avec un ordinateur, une tablette, ou un cellulaire. Dans cet océan de contenu disponible sur le web, il est important d'aider la relève à se faire découvrir directement sur les plateformes que les jeunes utilisent.*

*Vis-à-vis de la langue française, il existe un tabou dans plusieurs communautés, comme les jeux vidéo, les séries américaines ou les animations japonaises, de ne pas consommer le contenu en français, parce que ce n'est pas la « langue d'origine » de l'œuvre. Par exemple avec les jeux vidéo, le problème c'est que, même si le jeu est fait à Montréal et d'abord en français, les joueurs vont assumer que le jeu est prioritairement anglophone, et ils vont y jouer en anglais. Tout d'abord, le fait de consommer du contenu provenant d'autres régions du monde ne devrait plus être stigmatisé dans le discours public comme étant un combat « culture québécoise » versus « culture étrangère ». Ensuite, à l'inverse, nous pourrions collectivement travailler à normaliser le fait de consommer de la culture d'ailleurs qu'au Québec, mais en français.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Les enjeux liés à l'éducation varient énormément selon le niveau d'études.*

*Dans une époque où plus que jamais quantité immesurable d'information et de désinformation est omniprésente dans la vie des jeunes, il est primordial de les éduquer le plus tôt possible sur comment avoir un esprit critique, comment reconnaître un sophisme ou un argument fallacieux, etc. Ceci permettrait d'aider à contrer la montée des théories du complot et des mouvements extrémistes dans notre province.*

*Anecdotiquement, il y a une image qui revient chaque année dans les réseaux sociaux qui représente un jeune adulte qui remercie sarcastiquement l'école de lui avoir appris comment calculer l'angle d'un triangle avec Pythagore, et que ceci lui est très utile pour calculer ses impôts. Cette blague reflète une perception de l'école comme étant une place où on n'y apprend pas les choses de la « vraie vie », et, en poussant un peu, un endroit où on envoie les jeunes pour les occuper durant le jour. Il y a un travail à faire pour redonner ses lettres de noblesse à l'école et à l'éducation.*



## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Il existe un besoin urgent, qui a été exacerbé par la pandémie, en termes de financement pour la mise en place de ressources et de programmes pérennes pour assurer une présence et des services directement dans les écosystèmes en ligne. La Fondation des Gardiens virtuels a été obligée de fermer sa maison des jeunes virtuels parce que, même si elle n'était pas un service d'urgence, la proximité avec le milieu était telle que nous pouvions avoir des appels de détresse à tout moment de la journée. Alors que nous sommes les seuls à avoir une équipe de Travailleurs de rues numériques, nous avons un territoire infiniment grand à couvrir. Pour solidifier le filet social où les jeunes « traînent » maintenant, c'est-à-dire en ligne, il est primordial de mieux financer les organismes, comme la FGV, qui connaissent mieux que quiconque la réalité du terrain numérique.*

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Dans un monde où tout est hyper relié et que la moindre crise quelque part dans le monde peut avoir de grandes répercussions à l'autre bout de la planète, l'individu n'est plus uniquement membre de sa cité, mais bien d'un système beaucoup plus grand. Nous pourrions parler de citoyenneté mondiale. Dans ce contexte, il n'est donc pas surprenant de constater une plus grande sensibilité des jeunes à ce qui se passe partout dans le monde.*

*Autre conséquence de cette interconnectivité, nous devons absolument parler de cybercitoyenneté. Le numérique est un formidable outil pour améliorer la participation active de la population à la vie citoyenne, mais il y a tout un ensemble de facteurs que nous devons collectivement définir : étiquette, sécurité, vie privée, bien-être, équilibre, etc. La Fondation des Gardiens virtuels, avec des partenaires qui incluent des regroupements de jeunes, travaille présentement sur cette question, mais il y a énormément de travail à faire.*

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

*En lien avec l'environnement, plusieurs jeunes aimeraient prendre le transport en commun. Cependant, ce n'est pas toutes les régions qui ont un service efficace.*

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

*Les conséquences réelles de l'IA sont inconnues pour l'instant. Tout ce qui est certain, c'est qu'il va y avoir des changements profonds dans notre société. Tant que nous ne leur léguons pas un « Skynet », nous avons confiance que les jeunes trouveront des méthodes astucieuses et innovantes pour utiliser l'IA de manière positive.*

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

*La hausse du coût de la vie a un immense impact dans la vie des jeunes, et de leurs espoirs envers l'avenir. Alors que la qualité de vie de chaque génération augmentait, légèrement ou énormément, vis-à-vis de la précédente, il est difficile de dire que c'est encore le cas. Alors que la planète brûle, il est désormais presque impossible pour un jeune couple d'acheter un logement abordable et de fonder une famille dans les mêmes conditions que ses parents et de ses grands-parents.*

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Si j'étais le ministre responsable de la Jeunesse, mon principal défi serait de faire en sorte d'impliquer davantage la jeunesse dans la prise de décision et dans les projets dédiés aux jeunes. Beaucoup de jeunes mentionnent ne pas se sentir réellement écoutés lorsqu'ils prennent la parole. Puis ne pas se limiter à des comités et des groupes consultatifs. Par exemple, faire place à des applications qui permettent aux jeunes de donner leur avis tout le long du prochain plan quinquennal pour être plus près de leurs réalités qui évoluent rapidement.*

## AUTRES COMMENTAIRES

*Merci beaucoup pour l'exercice. J'ai volontairement limité la longueur de mes réponses. Pour une version plus détaillée, ou pour tous autres commentaires, n'hésitez pas à me contacter*



# FORCE JEUNESSE

SOLIDAIRES AU PRÉSENT, RESPONSABLES FACE À L'AVENIR

## **Mémoire sur le renouvellement du Plan d'action jeunesse Parce que demain c'est aujourd'hui**

Mémoire présenté au  
**Secrétariat à la jeunesse**

Dans le cadre de la consultation relative  
**au renouvellement du Plan d'action jeunesse**

25 octobre 2023

# Pour information

Force Jeunesse  
C.P. 39041 CP Saint-Alexandre  
Montréal, Québec H3B 0B2  
514-384-8666  
[www.forcejeunesse.com](http://www.forcejeunesse.com)

**Lauriane Déry, Présidente**  
[presidence@forcejeunesse.qc.ca](mailto:presidence@forcejeunesse.qc.ca)

**Fred-William Mireault, Vice-président exécutif**  
[exec@forcejeunesse.qc.ca](mailto:exec@forcejeunesse.qc.ca)

**Emna Ben Jelili, Vice-présidente au contenu**  
[contenu@forcejeunesse.qc.ca](mailto:contenu@forcejeunesse.qc.ca)

**David Landry, Vice-président au financement et partenariats**  
[financement@forcejeunesse.qc.ca](mailto:financement@forcejeunesse.qc.ca)

# 1. À propos de Force Jeunesse

Dans une perspective d'équité intergénérationnelle, Force Jeunesse défend les droits et les intérêts de la jeunesse du Québec dans l'élaboration des politiques publiques, toujours dans une perspective d'équité intergénérationnelle. De manière non partisane, elle fait la promotion de la place des jeunes dans les sphères décisionnelles, catalyse les forces du milieu de la jeunesse et crée des espaces d'échanges pour la relève.

Au cours des 25 dernières années, Force Jeunesse a établi sa crédibilité au sein de la société québécoise en prenant des positions étayées, devenant ainsi une actrice incontournable sur de nombreux enjeux. Force Jeunesse est parfois l'unique organisation jeunesse intervenant sur des sujets d'importance, tels que les régimes de retraite ou les clauses de disparités de traitement (CDT) en milieu de travail. À cet effet, l'organisation a notamment réussi à convaincre le gouvernement d'abolir en 2022 les CDT dans les régimes de retraite québécois, permettant ainsi de corriger une iniquité historique qui touche des dizaines de milliers de jeunes en emploi depuis plus d'une décennie. L'organisation a également participé activement à l'élaboration du projet de loi no 693, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État*, qui oblige, depuis le 7 décembre 2021, les sociétés d'État québécoises à nommer une personne de 35 ans ou moins sur son conseil d'administration. Force Jeunesse a aussi participé activement à la création du Fonds des générations, outil essentiel pour assurer l'équité intergénérationnelle dans les finances publiques. En plus de développer son propre contenu, de participer activement au débat public et à l'élaboration de projets de loi, l'organisation organise chaque année plusieurs événements pour rassembler la jeunesse de tous les horizons, dont les rencontres Maîtres chez vous (MCV), son colloque annuel, et les rencontres Action Jeunesse (RAJ), qui rassemblent annuellement près d'une quarantaine d'organisations jeunesse sur la colline Parlementaire à Québec afin de faire entendre leur voix auprès des titulaires de charge publique.

## 2. Résumé des recommandations

### **2.1 Résumé du mémoire**

Force Jeunesse salue l'initiative du gouvernement du Québec de renouveler un plan d'action dédié spécifiquement aux problématiques auxquelles les jeunes sont exposés. Alors qu'ils font face à des défis de taille en matière de décarbonation de l'économie, de l'accès au logement ou du financement à long terme des services de santé, le gouvernement du Québec doit adopter des politiques publiques saines et cohérentes à long terme afin que les jeunes puissent prendre part pleinement aux décisions qui touchent leur avenir. Ils doivent activement faire partie de la solution et le plan d'action jeunesse est une excellente opportunité de leur donner les outils pour y arriver. Notre mémoire se consacre sur 4 axes du Plan d'action jeunesse, soit l'emploi, l'environnement, la santé et la citoyenneté.

## **2.2 Sommaire des recommandations**

### **Emplois**

*Recommandation 1 : Que le gouvernement du Québec compense et majore financièrement les stages comportant une prestation de travail.*

### **Environnement**

*Recommandation 2 : Que le gouvernement assure la cohérence du Plan pour une économie verte (PEV) avec l'ensemble des actions gouvernementales issues des autres ministères et crée un comité d'experts indépendant afin d'assurer une reddition de comptes transparente et assidue sur l'état d'avancement du PEV et la gestion du Fonds d'électrification et de changements climatiques.*

### **Santé**

*Recommandation 3 : Que le gouvernement mette en place une couverture universelle de soins de psychothérapie et crée un groupe de travail indépendant composé d'experts pour assurer le financement du système de santé à long terme, duquel le SAJ devrait faire partie.*

### **Citoyenneté**

*Recommandation 4 : Que le gouvernement du Québec élargisse l'accès à la certification universitaire en gouvernance de sociétés, afin de favoriser la présence de jeunes de tous les milieux dans les instances décisionnelles.*

*Recommandation 5 : Que le SAJ augmente le financement des Rencontres Action Jeunesse, notamment pour faire face à la hausse fulgurante des coûts et favoriser la participation d'organisations jeunesse issues de la diversité, et octroie un financement pour les rencontres Maîtres chez vous pour permettre à un plus grand bassin de jeunes d'y participer.*

### **Finances personnelles**

*Recommandation 6 : Que le gouvernement du Québec mette en place des moyens pour sensibiliser les jeunes sur la planification de la retraite et renforcer la littératie financière, en plus des cours de finances personnelles donnés au secondaire.*

### **Legs aux futures générations**

*Recommandation 7 : Que le gouvernement adopte une grille d'analyse afin d'évaluer l'équité intergénérationnelle dans l'élaboration des politiques publiques québécoises.*

### **Autres commentaires**

*Recommandation 8 : Que le SAJ crée un programme pour financer la mission d'organismes œuvrant auprès des jeunes.*

## 3. Axes de la politique

### 3.1 Emplois

**Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?**

#### **3.1.1 Pour des conditions de travail équitables**

Alors qu'un manque criant de main-d'œuvre affecte le marché de l'emploi au Québec, l'offre de revenus durant le stage constitue une solution à être privilégiée pour favoriser l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Alors que 88 % des stages collégiaux et 67 % de ceux universitaires sont non rémunérés ([Commission de l'économie et du travail, 2022](#)), ces étudiants sont confrontés à devoir faire face à l'inflation du coût de la vie actuelle sans être compensé pour une prestation de travail rendue impliquant en moyenne plus de 400 heures. Les offres de financements supplémentaires deviennent donc une condition *sine qua non* pour permettre aux jeunes sur le marché du travail d'être dans une posture adéquate pour s'intégrer et se développer.

Par ailleurs, les stages obligatoires non rémunérés (ou faiblement rémunérés) sont communs dans les domaines davantage précaires, notamment l'éducation, la santé et d'autres services connexes où le manque de main-d'œuvre s'accroît plus rapidement. En proposant une rémunération adéquate des stages, le gouvernement s'assurerait non seulement de susciter l'engagement des futurs travailleurs et travailleuses dans des secteurs névralgiques, mais offrirait également les moyens aux jeunes de se développer sainement. À cet effet, une motion a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 25 octobre 2023, afin de mettre en place la rémunération des stages dans le secteur public dans les plus brefs délais. C'est un premier pas important qui doit mener rapidement à la concrétisation de cette mesure qui, espérons, servira d'exemple à d'autres organisations.

D'autre part, le gouvernement est invité à offrir davantage de subventions aux programmes d'aide à l'emploi ([Gouvernement du Québec, 2023](#)) visant non seulement à aider les entreprises et les organismes à but non lucratif dans le recrutement de futurs travailleurs, mais également à faciliter l'autonomie financière des employés par le biais de soutien et accompagnement visant l'intégration dans le marché du travail. Ces programmes favorisent aussi l'exploration et la découverte de nouvelles professions et métiers pouvant mener à des placements étudiants en organisation. Dans un contexte de forte inflation et de possible récession, les jeunes sont plus à risque d'être mis à pied en premier, et le gouvernement doit être en mesure d'établir une planification préventive visant à soutenir les jeunes dans leur processus de recherche d'emploi.

***Recommandation 1 : Que le gouvernement du Québec compense et majore financièrement les stages comportant une prestation de travail.***

#### **3.1.2 Assurer une transition douce entre les études et le marché du travail**

Force Jeunesse, en collaboration avec *MYRIAGONE Chaire McConnell-Université de Montréal en mobilisation des connaissances jeunesse* (la Chaire), travaille depuis le printemps 2021 sur une recherche relative à l'amélioration des conditions de travail chez les jeunes. Plus précisément, ces travaux se concentrent sur les risques psychosociaux, la santé mentale, l'adaptation et les interactions entre les études et le travail chez les adolescents, ainsi que sur le passage vers la vie adulte. Pour Force Jeunesse, ce projet permettra de générer du contenu et d'effectuer des recommandations politiques sur les conditions de travail et les caractéristiques d'emploi qui favorisent le bien-être au travail chez les jeunes en prenant en considération

l'interaction avec d'autres sphères de la vie comme l'éducation et la famille. Les résultats de cette recherche devraient être publiés en 2024 et il nous fera grand plaisir de les partager avec le SAJ et les autres ministères concernés dès que possible.

### **3.1.3 Éliminer les iniquités en matière de retraite**

#### Les régimes de retraite comme incitatif à l'emploi

Bien qu'il existe une présupposition selon laquelle les jeunes ne s'intéressent pas à la retraite, il est intéressant de noter que l'offre de régime de retraite est jugée importante pour plusieurs d'entre eux. Une récente enquête réalisée pour le compte d'*ÉducÉpargne* a fait ressortir qu'une vaste majorité des jeunes interrogés estiment très (56 %) ou assez (33 %) important que leur employeur offre un régime de retraite » (Germain, 2022). Ces données font écho à plusieurs autres études sur l'épargne, réalisées au Québec et au Canada, qui démontrent que les jeunes sont préoccupés par leur retraite. Ainsi, les programmes de régime de retraite offerts par les employeurs constituent une mesure d'attraction en emplois, ce qui pourrait également bénéficier à certains secteurs d'activités frappés par le manque de relève et de main-d'œuvre.

#### Abolir complètement les clauses de disparité de traitement

Depuis sa création il y a plus de 25 ans, un des piliers forts de l'action de Force Jeunesse est d'assurer des conditions de travail justes et équitables pour les 18-35 ans. L'année dernière, notre organisation a notamment réussi à convaincre le gouvernement d'abolir les clauses de disparité de traitement dans les régimes de retraite québécois, permettant ainsi de corriger une iniquité historique qui touche des dizaines de milliers de jeunes en emploi depuis plus d'une décennie. En effet, le ministre du Travail, Jean Boulet, a annoncé un plan d'action visant à les enrayer complètement d'ici 2027. Il en demeure toutefois que ce plan d'action se base sur la bonne foi des parties, et le gouvernement n'a pas précisé ce qui adviendrait des régimes contenant des clauses de disparité de traitement après 2027. Force Jeunesse continuera donc de collaborer proactivement avec les parties concernées pour s'assurer que le travail soit diligemment complété, tout en demeurant vigilante quant aux disparités de traitement qui persistent dans les régimes de retraite au Québec.

## **3.2 Environnement**

**Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?**

#### La tarification carbone, outil essentiel à la réussite de la transition vers une économie verte

On ne peut à l'heure actuelle nier la réalité du phénomène des changements climatiques ni les conséquences à long terme que ces derniers auront sur l'économie, la santé, les mouvements migratoires, et bien plus. La crise climatique constitue ainsi un enjeu d'équité intergénérationnelle majeur en raison de son caractère irréversible et parce que les décisions qui sont prises aujourd'hui seront déterminantes pour des citoyens qui n'auront eu aucune emprise sur celles-ci. Rappelons que la lutte aux changements climatiques préoccupe particulièrement les jeunes au Québec et que l'inaction peut alimenter l'écoanxiété ressentie par ces derniers (La presse canadienne, 2023).

Ces préoccupations ont d'ailleurs incité Force Jeunesse à commander une recherche, disponible sur demande, afin de mieux comprendre comment améliorer la tarification du carbone et la gestion du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC - anciennement le Fonds

Vert). Cette recherche a permis de constater que la tarification du carbone est une mesure nécessaire pour atteindre nos cibles de réduction de GES, mais qu'elle est insuffisante à elle seule et devrait donc être combinée à d'autres stratégies. Ainsi, Force Jeunesse recommande au gouvernement de :

- Réviser à la hausse le prix du carbone et établir des cibles claires de réductions de GES pour 2030 et 2050 en cohérence avec celles du GIEC ;
- Évaluer la possibilité de rendre conditionnelle l'allocation gratuite de permis d'émissions dans le marché du carbone aux industries qui ne composeront pas l'économie verte des prochaines décennies ;
- S'assurer que les fonds générés par la tarification du carbone soient utilisés pour décupler la réduction de GES visant la décarbonisation ;
- Créer une agence indépendante forte, libre d'ingérence politique, afin de gérer les revenus de la tarification du carbone et l'administration du FECC.

### Une gouvernance climatique accrue pour se donner les moyens de nos ambitions

Les derniers chiffres disponibles quant à l'atteinte des cibles en matière de réduction de GES ne permettent pas de conclure à une amélioration de la situation (Bergeron, 2022). Dès lors, si l'on veut réussir à atteindre nos objectifs en matière de lutte aux changements climatiques, il est essentiel de revoir la gouvernance du Plan pour une économie verte (PEV) et du FECC dont les lacunes ont été soulignées à plusieurs reprises par des experts (Plante, 2020 ; Conseil de gestion du Fonds Vert, 2018), en particulier en matière de redditions de compte et de transparence (Whitmore, Delorme et Chaloux, 2022 ; Dutrisac, 2022 ; Dion, 2021). Pour ce faire, il est essentiel d'assurer la cohérence du PEV avec l'ensemble des autres ministères afin d'adopter des politiques cohérentes, alignées et complémentaires ainsi qu'une action gouvernementale exemplaire en matière de lutte aux changements climatiques. À cet effet, nous réitérons la nécessité d'intégrer les impacts environnementaux dans les facteurs décisionnels du gouvernement. Cela permettrait d'éviter que les projets financés par le gouvernement augmentent la dette climatique transmise aux futures générations.

L'échec de l'atteinte des cibles est malheureusement presque une certitude. Il est donc impératif que le gouvernement mette en place des mécanismes de reddition de comptes pour rapporter fidèlement et de manière transparente le fruit de ses efforts. La création d'un comité d'experts indépendant par le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs est une manière de crédibiliser la reddition de comptes et donner l'heure juste à la population. Cependant, pour que ce soit une réussite, ce comité doit avoir accès aux ressources qui lui permettent de bien effectuer son travail.

Par ailleurs, nous aimerions souligner le rôle et la responsabilité indispensable que doit assumer le gouvernement afin de limiter les changements climatiques, d'autant plus qu'il s'agit d'un gouvernement avec une forte majorité. Sans un message clair envoyé par le gouvernement, nous croyons que les initiatives individuelles se limiteront à celles et ceux qui sont déjà sensibilisés et qui, somme toute, ont déjà adopté un mode de vie plus durable, ce qui est loin d'être suffisant. Il est donc important que le gouvernement agisse sur différents plans (incitatifs, coûts financiers, normes sociales, etc.) pour initier une réduction significative d'émission de GES. Nous croyons que des mesures structurantes, et dans une certaine mesure, drastiques, seront nécessaires afin d'atteindre les cibles que le Québec s'est fixées.

***Recommandation 2 : Que le gouvernement assure la cohérence du Plan pour une économie verte (PEV) avec l'ensemble des actions gouvernementales issues des autres ministères et crée un comité d'experts indépendant afin d'assurer une***



### **3.3. Santé**

#### **3.3.1 Investir dans un accès universel aux soins de psychothérapie**

En janvier 2022, le gouvernement du Québec a dévoilé son plan d'action interministériel en santé mentale ([PAISM](#)) qui est basé sur une approche intersectorielle. Plusieurs mesures de ce plan visent les jeunes, mais celles-ci se concentrent surtout sur les jeunes qui évoluent dans le système scolaire. On constate également que la définition de « jeune » varie d'une mesure à l'autre, créant ainsi des écarts dans l'offre de service pour les jeunes. Par exemple, le service d'*Aire ouverte* est uniquement offert aux jeunes entre 12 et 25 ans, de sorte qu'un jeune entre 26 et 35 ans n'aura pas accès aux services intégrés proposés.

Les moins de 35 ans constituent le groupe d'âge avec la santé mentale la plus précaire (Statistique Canada, [2021](#)) et la situation ne va pas en s'améliorant. En 2020-2021, 55,2 % des jeunes de 15 à 29 ans se situent à un niveau élevé de détresse psychologique, comparé à 40,3 % en 2014-2015, ce qui représente une hausse de près de 15 % en seulement 5 ans. La situation est alarmante; aux grands maux les grands remèdes, et il est temps que la santé mentale soit considérée au même titre que la santé physique. Cependant, autant que la situation chez les jeunes soit très préoccupante, Force Jeunesse est d'avis que tout le monde devrait avoir accès à des soins de santé psychologique, peu importe son âge ou sa situation d'emplois, au même titre que la santé physique.

C'est dans cette optique que Force Jeunesse a [réalisé une recherche](#), en collaboration avec la firme PBI Conseillers en actuariat ltée et plus d'une dizaine d'organisations et experts du milieu de la santé, qui démontre que le statu quo en matière de santé mentale coûterait 18 milliards \$ par an au Québec, notamment en frais de médicament et perte de productivité. Rappelons également que, selon l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS, 2018), chaque dollar investi dans les soins de psychothérapie permet d'en sauver 2.

Les plus grandes limites d'un tel programme ne sont donc pas nécessairement financières, mais surtout au niveau de la disponibilité de la main-d'œuvre. Évidemment, la mise en place d'une couverture universelle représente un important chantier de société, mais plusieurs mesures concrètes peuvent être mises en place dès maintenant pour favoriser un meilleur accès aux soins de psychothérapie, comme, telles que de :

- Mettre à contribution l'ensemble des professionnels pouvant pratiquer la psychothérapie (ex : psychologues, travailleurs sociaux, criminologues, ergothérapeutes, etc.);
- Reconnaître les diplômes acquis à l'étranger;
- Revoir les programmes universitaires ainsi que l'offre de bourses et de stages rémunérés durant la formation afin de favoriser l'accès à la profession;
- Assurer l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre dans les professions pouvant offrir de la psychothérapie en améliorant les conditions de travail ou en mettant des mesures incitatives en place;
- Miser sur la téléthérapie en investissant dans des outils d'interventions numériques dans l'ensemble des régions au Québec;
- Mettre en place des points de services intégrés permettant de diriger les personnes vers les bonnes ressources;
- Renforcer la mise en place de soins de santé mentale de premières lignes dans les Urgences et dans les cliniques 24 heures;

- Et plusieurs autres.

Il serait également pertinent de faire une campagne de sensibilisation quant aux différents types de soins pouvant être offerts ainsi qu'à la démystification des différents rôles des intervenants en matière de santé mentale. Cela permettrait de mettre de l'avant autant les pratiques favorisant une santé mentale positive, que celle permettant d'améliorer et prévenir les troubles psychologiques.

Finalement, bien que le PAISM se veut un plan d'action habilitant différents ministères à travailler pour améliorer la santé mentale de la population, il serait intéressant de rendre accessibles davantage de centres de services combinant à la fois des soins de santé mentale et d'autres services, comme des services scolaires ou des services d'emplois ([Arends et al., 2014](#)). Par exemple, certains services comme les *Aires ouvertes* et les *Carrefours jeunesse emploi* pourraient être intégrés afin de rejoindre et desservir les jeunes pour l'ensemble de leurs besoins.

### **3.3.2 Création d'un groupe d'experts pour assurer le financement du système de santé à long terme**

L'un des plus importants enjeux d'équité intergénérationnelle, à la fois d'un point de vue de finances publiques et d'accès à des services de qualité, est le financement du système de santé à long terme. Au cours des trente prochaines années, la proportion de personnes de 65 ans et plus par travailleur va plus que quadrupler. Force est de constater qu'en maintenant la cadence actuelle, les générations montantes n'auront pas l'opportunité de s'offrir un panier de services similaire à celui auquel ont eu droit les générations précédentes sans retomber dans l'endettement. Dans un contexte de vieillissement accéléré de la population, l'État québécois a négligé d'épargner les sommes nécessaires pour maintenir les services futurs de son principal poste de dépenses. L'assurance maladie, contrairement aux régimes de retraite administrés par l'État, n'a ni capitalisation ni gouvernance durable. Cela risque d'hypothéquer la capacité de choix des futures générations alors que les dépenses en santé vont augmenter considérablement dans les prochaines décennies à cause du vieillissement de la population. Près de la moitié du budget du Québec (42%) est déjà alloué aux dépenses en santé, et ce, sans compter les initiatives dédiées pour la santé mentale et les mesures de soutien déployées pour répondre aux besoins générés par la COVID au cours des deux dernières années.

Il est donc primordial de repenser la pérennité de notre système de santé dans son ensemble. Des mesures doivent être prises afin de faciliter l'accès à des soins de psychothérapie et maintenir un accès à des soins de santé de qualité, tout en assurant un financement de l'assurance maladie équitable entre les générations. C'est pourquoi un groupe de travail composé d'experts doit être formé pour réfléchir aux solutions, et le SAJ devrait en faire partie pour s'assurer que les intérêts des jeunes soient respectés. Des organisations jeunes, comme Force Jeunesse, devraient également être invitées à y participer.

***Recommandation 3 : Que le gouvernement mette en place une couverture universelle de soins de psychothérapie et crée un groupe de travail indépendant composé d'experts pour assurer le financement du système de santé à long terme, duquel le SAJ devrait faire partie.***

### **3.4 Citoyenneté**

**Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?**

#### **3.4.1 Favoriser une place accrue aux jeunes dans les instances décisionnelles**

Assujettir la CNESST à l'obligation de nommer un jeune de 35 ans et moins sur son conseil d'administration

En matière de citoyenneté, Force Jeunesse salue les efforts mis en place par le gouvernement du Québec dans les dernières années pour favoriser la participation des jeunes sur les instances décisionnelles d'organismes publics. Avec l'adoption du projet de loi 693 en 2016 et sa mise à jour en 2022 par l'entremise du projet de loi 4, presque toutes les sociétés d'État sont tenues de réserver un siège à un jeune de moins de 35 ans sur leur conseil d'administration. Il va sans dire que ce genre de mesure permet de corriger une sous-représentation systémique des jeunes dans la gouvernance des organismes publics. Il demeure cependant quelques organismes qui ne sont pas assujettis à cette Loi, notamment la CNESST. Les jeunes subissent disproportionnellement plus de lésions professionnelles que les autres groupes d'âge, et cette tendance serait à la hausse ([CNESST 2021](#)). En plus de prendre en considération les perspectives des jeunes dans les prises de décision, la présence d'une personne de 35 ans ou moins sur le conseil d'administration de la CNESST permettrait de faciliter la mise en place de mesures de sensibilisation et de prévention en matière de sécurité au travail qui reflètent la réalité des jeunes, et ainsi encourager leur adhésion. D'autant plus que ce ne serait pas un siège difficile à pourvoir, considérant qu'il existe déjà plusieurs instances ou regroupements représentatifs de jeunes au travail, comme les comités jeunes des grandes centrales syndicales ou le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, desquels pourrait provenir le jeune appelé à siéger sur le conseil d'administration de la CNESST.

#### Favoriser l'accès à la formation

Il ne suffit pas non plus que les jeunes soient nommés sur un conseil d'administration; il est évidemment attendu qu'ils possèdent tous les outils nécessaires pour exercer leurs fonctions. Force Jeunesse croit non seulement que le programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés devrait être conservé dans la prochaine stratégie, mais qu'il devrait être offert à un plus grand nombre de jeunes. Les coûts de cette formation sont élevés et le bassin de jeunes de moins de 35 ans qui possèdent le titre ASC est conséquemment très limité. Force Jeunesse encourage ainsi le gouvernement à augmenter le nombre de participants au programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés, ainsi qu'à revoir les critères d'admissibilité, comme l'exigence de détenir un diplôme universitaire ou de cumuler de l'expérience en gouvernance pour accéder à la formation. Enfin, Force Jeunesse appelle à ce que le Québec s'assure que l'accès aux lieux décisionnels soit ouvert aux jeunes de tous les horizons, notamment au travers d'un processus de sélection transparent des administratrices et administrateurs. Les jeunes ne sont pas un groupe homogène, et une représentation diversifiée permettrait aux sociétés d'État d'enrichir leurs perspectives en matière de gouvernance.

Il est également pertinent de se rappeler que les instances décisionnelles ne se limitent pas aux conseils d'administration des sociétés d'État. En ce sens, l'approche du gouvernement canadien, qui a modifié la Loi sur les sociétés par actions (L.R.C. c. C-44) et qui a mis en place une obligation de « se conformer ou s'expliquer » sur la représentation de la diversité sur les conseils d'administration et dans la haute direction, constitue un bon exemple de la capacité du gouvernement à pouvoir provoquer un changement dans les pratiques des entreprises privées.

Bien que cette obligation ait une portée limitée, elle constitue un pas dans la bonne direction de laquelle le Québec pourrait s'inspirer.

***Recommandation 4 : Que le gouvernement du Québec élargisse l'accès à la certification universitaire en gouvernance de sociétés, afin de favoriser la présence de jeunes de tous les milieux dans les instances décisionnelles.***

### **3.4.2 Revoir le financement à la hausse d'événements ou initiatives qui encouragent la participation citoyenne et politique chez les jeunes**

#### Les rencontres Action Jeunesse; un succès à maintenir

Force Jeunesse bénéficie depuis plusieurs années du soutien du Secrétariat à la jeunesse pour l'organisation des rencontres Action Jeunesse (RAJ). Cet événement permet chaque année à une quarantaine d'associations œuvrant dans des secteurs variés de se présenter sur la colline Parlementaire à Québec afin de partager leurs préoccupations et projets avec différents titulaires de charge publique. Force Jeunesse est à même de constater l'impact de ces rencontres sur les organisations participantes. Elle croit fortement que le prochain plan d'action devrait maintenir le financement offert pour ce projet, comme il s'agit du seul événement du genre qui permet un espace d'échanges entre organismes jeunesse et titulaires de charge publique sur la scène provinciale.

Cependant, Force Jeunesse a constaté des limitations dans les modalités de la convention de financement avec le Secrétariat à la jeunesse. La contribution financière n'est pas modulée selon le nombre de participants, alors que les frais d'organisation ont énormément augmenté avec la forte inflation des dernières années. Force Jeunesse croit aussi que dans une perspective d'augmenter l'accessibilité de l'événement, les frais de transport pour les organismes provenant de régions éloignées devraient être couverts en bonne partie par ce financement. Un organisme basé dans le Nord-du-Québec nous a d'ailleurs indiqué que, malgré les faibles coûts d'inscription, les frais de déplacement sont tels qu'il ne leur est pas raisonnable d'envoyer des participants chaque année. Dans la même optique, l'enveloppe devrait permettre d'offrir des services de traduction pour les organismes qui sont moins confortables avec le français. Enfin, Force Jeunesse a amélioré la formule des RAJ pour offrir un accompagnement sur mesure et un programme de formation avant, pendant et après l'événement aux organisations participantes. Si Force Jeunesse est à même de constater la plus-value de ce parcours, ce dernier nécessite des ressources supplémentaires pour l'organisation.

#### Les rencontres Maîtres chez vous, étincelle à la participation citoyenne chez les jeunes

Un autre événement phare de Force Jeunesse est son colloque annuel, les rencontres Maîtres chez vous (MCV). Ce colloque d'affaires publiques rassemble près de 400 jeunes de partout au Québec le temps d'une journée par année, et encourage la discussion sur des questions qui touchent les jeunes dans un contexte non partisan. Cet événement constitue un espace d'échanges entre les jeunes et des titulaires de charge publique, des experts, des journalistes, et beaucoup d'autres invités. Force Jeunesse croit que le financement de cet événement rejoindrait les objectifs inscrits à l'axe Citoyenneté du Plan d'action jeunesse, et que la participation du Secrétariat à la jeunesse permettrait d'augmenter l'ampleur et l'accessibilité de l'événement.

Ainsi, en plus de constituer pour plusieurs un déclencheur à leur engagement citoyen, la tenue de ces deux événements contribue à briser l'isolement, catalyser les forces de la jeunesse, en

plus de la former et de l'intéresser au fonctionnement des instances publiques et à divers sujets d'actualité.

***Recommandation 5 : Que le SAJ augmente le financement des Rencontres Action Jeunesse, notamment pour faire face à la hausse fulgurante des coûts et favoriser la participation d'organisations jeunesse issues de la diversité, et octroie un financement pour les rencontres Maîtres chez vous pour permettre à un plus grand bassin de jeunes d'y participer.***

## 4. Autres enjeux

### 4.1 Finances personnelles

**Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?**

#### Faire face à la hausse des taux d'intérêt

Le surendettement chez les jeunes est causé par une multitude de facteurs, mais il est clair que les hausses de taux d'intérêt ne vont qu'accentuer ce phénomène. À ce jour, environ 380 000 personnes détiennent une dette d'études, pour un total de \$4,4 milliards au Québec. Les récentes hausses du taux directeur par la Banque du Canada ont poussé les taux d'intérêts sur les prêts étudiants près de la barre du 8 %. La flambée des taux d'intérêt menace l'équité générationnelle en allongeant la durée des prêts de centaines de milliers de personnes, tout en les privant de capital pouvant servir à l'achat d'une propriété ou au paiement des dépenses courantes. Les étudiants bénéficiaires du programme de prêts et bourses fédéral ne paient plus d'intérêts sur leurs prêts étudiants depuis l'an dernier, mais le Québec ne profite pas de cette mesure. Bien que la situation nécessite de plus amples réflexions, Force Jeunesse croit que le gouvernement devrait chercher à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt sur les étudiants et nouveaux diplômés.

#### Améliorer la littératie financière en matière de retraite

Comme mentionné, la retraite intéresse les jeunes. Force est toutefois de constater que bon nombre d'entre eux ne se sentent pas outillés pour comprendre les enjeux. En effet, « 74 % des moins de 35 ans sondés estiment que leurs connaissances sont insuffisantes pour planifier leur avenir financier » ([Sarrazin-Laverdure, 2021](#)), alors que l'enquête réalisée pour le compte d'ÉducÉpargne révélait que près de 80% des jeunes consultés participeraient à des séances d'information gratuites offertes par leur employeur sur des questions d'épargne et de retraite (Germain, 2022). L'absence de sensibilisation et de formation pour permettre aux jeunes de bien planifier leur retraite constitue donc un besoin criant et important, puisque c'est en commençant à épargner à un jeune âge qu'on s'assure d'une bonne qualité de vie à la retraite.

De plus, comme le système de retraite repose beaucoup au Canada sur les fonds privés et volontaires, et que les travailleurs à faible et moyen revenus y participent considérablement moins que les travailleurs ayant des revenus élevés, une plus grande inégalité des revenus pendant la vie active sera transformée en une plus grande inégalité pour les futurs retraités sans une littératie financière sur la retraite (OCDE (2), 2017). En raison de la responsabilité individuelle



sur laquelle repose notre système de retraite pour constituer une épargne personnelle, il serait judicieux de favoriser l'accessibilité à l'information sur les régimes de retraite pour les jeunes. Le SAJ pourrait mener une campagne de sensibilisation et d'information sur les régimes de retraite dans les milieux de travail. Ainsi, pour renforcer la sécurité financière à la retraite, il est essentiel de fournir les outils nécessaires pour comprendre le système de retraite et de prendre des décisions éclairées à la fois sur des questions d'épargne collective et des questions d'épargne individuelle.

***Recommandation 6 : Que le gouvernement du Québec mette en place des moyens pour sensibiliser les jeunes sur la planification de la retraite et renforcer la littératie financière, en plus des cours de finances personnelles donnés au secondaire.***

### Faciliter l'accès au logement

Malgré les actions prises par le gouvernement, l'accès au logement et à la propriété reste un enjeu de taille. La flambée des prix a mené à l'accroissement de la population en situation de vulnérabilité et rappelons qu'au Québec, les personnes entre 16-25 ans vivent en moyenne avec 12 800 \$ de revenus par année. De plus, 14 % des 18-24 ans vivent dans la pauvreté, les obligeant à habiter en colocation ou à rester chez leurs parents plus longtemps (Institut de la Statistique du Québec, 2022, p. 5). Des mesures doivent être prises afin de diminuer la part du salaire alloué au logement et accélérer la construction et la rénovation de logements abordables. Dans plusieurs programmes, seules les personnes en couple avec des enfants ou les personnes âgées ont accès à des aides au logement. Les personnes vulnérables n'ont pas nécessairement d'enfants et peuvent vivre seules. C'est pourquoi l'amélioration de l'offre des programmes, tels que l'Allocation Logement, est primordiale afin d'assurer que les personnes les plus vulnérables puissent vivre décemment. Ce coup de pouce permettrait de venir en aide à une grande portion de jeunes âgés entre 18 et 35 ans où un grand pourcentage de leur revenu n'est dédié qu'à leur logement.

De plus, pour répondre à la crise du logement, le gouvernement du Québec aurait intérêt à bonifier des enveloppes budgétaires pour la construction de logements abordables. La construction de logements sociaux est nécessaire, mais qu'en est-il du parc immobilier existant ? Selon la SCHL, 76 % des logements locatifs au Canada ont plus de 36 ans. Une bonification de l'offre de programmes pour les rénovations afin de maintenir le parc immobilier locatif dans un bon état pourrait contribuer à éviter que la facture soit refilée aux locataires ou que l'offre de logements abordables, salubres et sécuritaires diminue. Une personne ne devrait pas avoir à choisir entre un logement abordable ou un environnement sain et sécuritaire.

## **4.2 Legs aux futures générations et conseils**

### **4.2.1 Pour des politiques publiques cohérentes à long terme**

Pour Force Jeunesse, le principal défi est d'assurer une cohérence à long terme des politiques publiques. Les gouvernements sont éphémères, mais leurs décisions peuvent avoir un impact considérable pour les décennies à venir. Il importe pour les décideurs publics d'analyser l'impact à long terme des politiques publiques qu'ils mettent en place, pour donner les mêmes opportunités économiques, politiques et sociales aux générations futures.

Afin d'assurer l'équité intergénérationnelle, il est primordial de s'assurer que les programmes mis en œuvre par le gouvernement répondent aux attentes de bien-être des générations présentes et futures. L'utilisation d'une grille d'analyse contenant des indicateurs d'évaluation serait

assurément un outil indispensable. Par exemple, la Nouvelle-Zélande a implanté une mesure similaire pour saisir l'impact de ses politiques publiques sur des populations particulières. Force Jeunesse travaille actuellement à développer un projet de grille, qu'elle pourra partager avec le SAJ dès qu'elle sera complétée.

Deux autres défis d'importance sont prioritaires pour Force Jeunesse. D'abord, il est impératif que le gouvernement du Québec poursuive ses efforts de réduction de sa dette publique. La dette représente un fardeau financier pour les générations futures, limitant la capacité du gouvernement à investir dans des domaines essentiels tels que la santé, l'éducation et les infrastructures. Alors que les taux d'intérêt ne cessent d'augmenter, le gouvernement est contraint de financer davantage le service de la dette au détriment d'autres missions de l'État. Force Jeunesse est sensible aux besoins criants d'investissements dans de nombreux services publics, et à la nécessité d'agir rapidement sur la crise climatique. Elle croit cependant que le gouvernement du Québec doit se donner plus de capacité d'emprunt pour le futur, en particulier lorsque les projections laissent croire à une explosion des dépenses de santé.

Parallèlement, il est crucial que le gouvernement résolve le déficit de maintien d'actifs dans ses infrastructures. Un réseau d'infrastructures bien entretenu est essentiel pour soutenir l'économie, assurer la sécurité publique et améliorer la qualité de vie des citoyens. Le Québec a accumulé des besoins en matière de réparation et d'entretien de ses routes, de ses ponts, de ses écoles et de ses hôpitaux. Ignorer ce déficit peut entraîner des coûts plus élevés à long terme, des interruptions de services et des risques pour la sécurité. En investissant dans la rénovation et la maintenance de ses infrastructures, le gouvernement peut non seulement garantir un environnement plus sûr et fonctionnel, mais aussi stimuler l'économie en créant des emplois et en favorisant la croissance à long terme. Il y a un énorme rattrapage à faire au Québec, et il s'agit encore ici d'un défi majeur pour les prochaines générations.

***Recommandation 7 : Que le gouvernement adopte une grille d'analyse afin d'évaluer l'équité intergénérationnelle dans l'élaboration des politiques publiques québécoises.***

#### 4.2.2 Notre souhait : que la jeunesse soit partie intégrante des décisions qui la concernent

La jeunesse d'aujourd'hui fait face à beaucoup d'incertitudes et à de nombreux défis qui compromettent l'équité intergénérationnelle. Mais la pandémie a montré la résilience des jeunes et leur détermination à prendre pleinement part aux décisions qui touchent leur avenir. De par sa mission et les espaces d'échanges qu'elle crée, Force Jeunesse est aux premières loges d'une jeunesse allumée et désireuse de prendre la place qui lui revient. Son souhait est que dans 10 ans, la jeunesse ne soit pas seulement consultée, mais qu'elle prenne pleinement part aux décisions qui la concernent, car c'est elle qui devra vivre avec les conséquences de ces décisions dans les décennies à suivre.

## 5. Autres commentaires

### Création d'un programme pour financer la mission d'organismes œuvrant auprès des jeunes.

Enfin, bien que Force Jeunesse reconnaisse la pertinence des sept axes identifiés dans le Plan d'action jeunesse, elle croit que beaucoup d'organisations œuvrant auprès des jeunes ont une



mission dont l'impact est plus large qu'un axe en particulier. La mission de Force Jeunesse, notamment dans son rôle de créatrice d'espaces d'échange pour la relève, touche plusieurs axes du Plan d'action. Un écho partagé par de nombreuses organisations jeunesse est la reddition de compte importante qui est imposée à ces organisations pour recevoir du financement par programme. Force Jeunesse reconnaît l'importance de la reddition de comptes et du financement de programmes pour l'atteinte des objectifs fixés dans la Politique québécoise de la jeunesse. Elle croit par contre que le financement par programme n'est viable que si un certain niveau de financement à la mission est offert aux organisations, pour leur donner les ressources financières et humaines qui permettent de supporter la charge que représente l'application à ces programmes. Dans ce contexte, Force Jeunesse appelle à la création d'un programme pour financer la mission d'organismes œuvrant auprès des jeunes. Elle laisse le Secrétariat à la jeunesse définir, en collaboration avec ses partenaires, les modalités d'un tel fonds, mais croit qu'il devrait rejoindre l'objectif d'offrir un financement de base à des organismes à but non lucratif par et pour les jeunes.

***Recommandation 8 : Que le SAJ crée un programme pour financer la mission d'organismes œuvrant auprès des jeunes.***

## 6. Conclusion

Force Jeunesse salue le renouvellement d'un plan d'action dédié à la jeunesse québécoise, et croit qu'il démontre l'engagement du gouvernement du Québec envers la relève. Les jeunes sont trop souvent oubliés, et ces initiatives permettent d'adresser les enjeux les plus pressants pour eux. Pour Force Jeunesse, le plus beau cadeau que le gouvernement peut léguer aux jeunes est d'adopter des politiques publiques qui maintiennent ou améliorent l'équité intergénérationnelle. Les décideurs publics ne peuvent plus seulement penser à l'impact d'une mesure sur 4 ans, ils doivent analyser leur impact sur l'équité intergénérationnelle pour donner les mêmes opportunités aux générations suivantes. Les jeunes récolteront le fruit des décisions prises aujourd'hui en matière d'environnement, de santé et de finances publiques.

Force Jeunesse a soumis des recommandations en matière d'emploi, de santé, d'environnement et de citoyenneté, mais appelle à une approche holistique pour le financement de certaines initiatives. La création d'enveloppes pour supporter la mission d'organismes œuvrant auprès des jeunes dans plus d'un axe pourrait permettre de briser les silos et offrir un niveau minimal de ressources pour leur bon fonctionnement.

## **Mémoire du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise dans le cadre du renouvellement du Plan d'action jeunesse du Gouvernement du Québec**

Le Forum des jeunes de la fonction publique québécoise (ci-après « le Forum ») est une organisation à but non lucratif créée en 1997 par une dizaine de jeunes employé(e)s de la région de Québec. Le Forum avait pour objectif de combler l'absence d'organismes s'adressant particulièrement aux jeunes employé(e)s de l'État âgés de 18 à 35 ans. En tant qu'organisme sans but lucratif, le Forum regroupe actuellement près de 4 500 membres de 35 ans et moins à l'emploi de la fonction publique, et ce, peu importe leur statut ou leur catégorie d'emploi.

La mission du Forum est de contribuer activement à l'intégration et au développement des jeunes, tout en favorisant leur participation à l'évolution de l'État. Le Forum a également le souci d'être au cœur des réflexions entourant les nombreux défis auxquels est confrontée la fonction publique québécoise. Pour ce faire, des activités de consultation sont privilégiées, permettant aux jeunes employé(e)s de l'État de réfléchir et de s'exprimer sur des sujets qui les concernent.

En 2021-2022, le Forum a lancé une consultation auprès de ses membres portant sur le développement de carrière et les opportunités professionnelles dans la fonction publique québécoise. Cette consultation avait notamment pour but d'obtenir un portrait du développement de carrière des jeunes et leur perception sur les modalités qui leur sont favorables ou défavorables pour leur progression de carrière. Ceci dans l'objectif de mieux comprendre les facteurs, en lien avec la progression de carrière et les opportunités professionnelles, qui influent sur la rétention des jeunes dans la fonction publique québécoise. Plus de 4 300 répondant(e)s ont participé à cette étude, soit environ 33 % des jeunes de la fonction publique québécoise.

En 2020-2021, la consultation sur le télétravail a permis au Forum d'obtenir un portrait de la perception des jeunes sur les modalités envisagées pour encadrer le télétravail dans la fonction publique québécoise, ceci dans l'objectif de comprendre les conditions idéales à son implantation. Plus de 4 150 jeunes ont participé à cette consultation, soit environ 27 % des jeunes de la fonction publique québécoise.

Le présent mémoire s'inscrit donc dans la lignée des résultats obtenus lors de ces consultations.

Le Forum, à travers ce mémoire, a choisi de s'intéresser principalement à l'Axe Emploi. Puisque le Forum s'adresse spécifiquement aux jeunes employé(e)s de la fonction publique dans le contexte de leur travail, il est préférable de mettre l'accent sur cette question, bien que les autres domaines d'intervention soient tout aussi pertinents et susceptibles d'influencer le travail des jeunes employé(e)s de la fonction publique. Le Forum se prononcera également sur l'Axe Citoyenneté, en lien avec le thème de l'accès des jeunes aux lieux décisionnels.

## Axe Emploi

### Comment outiller les jeunes déjà en emploi pour leur permettre de mieux s'adapter aux transformations rapides du marché du travail, comme l'automatisation?

Dans le cadre de la consultation sur le développement de carrière, les participant(e)s ont été interrogé(e)s sur leurs connaissances ou leurs compétences à acquérir afin d'atteindre leurs objectifs de carrière. Il en ressort que les compétences nécessaires afin de contribuer aux solutions novatrices, notamment en tirant profit des technologies numériques ainsi que les compétences en matière de créativité, d'originalité et d'inventivité au travail, sont maîtrisées par moins de la moitié des participant(e)s.

Tableau : Compétences acquises selon les participants

COMPÉTENCES	Déjà maîtrisée	En voie de maîtriser	À maîtriser
Contribuer aux solutions novatrices, notamment en tirant profit des technologies numériques.	35 %	37 %	14 %
Être créatif ou créative et faire preuve d'originalité et d'inventivité au travail.	46 %	32 %	10 %

De plus, dans le cadre de la consultation sur le télétravail, 78,6 % des répondant(e)s s'estiment plutôt ou tout à fait à l'aise avec les technologies d'information et de communication.

La maîtrise des technologies<sup>1</sup> est liée à un accroissement de la productivité des jeunes au travail. Cela signifie qu'une plus grande maîtrise de chacune de ces technologies permet d'améliorer la quantité et qualité du travail réalisé.

Le développement des compétences technologiques utiles au travail est un levier important pour améliorer la productivité en emploi. Dans un contexte professionnel où la technologie est omniprésente et en constante évolution, il importe de mieux outiller les jeunes pour permettre leur développement, mais aussi pour assurer une utilisation efficace et sécuritaire du nombre important d'outils qui sont à leur disposition. Force est de constater que, même si plusieurs jeunes sont né(e)s dans un monde connecté, ils n'en maîtrisent pas nécessairement les tenants et aboutissants. S'ajoutent à cela des

<sup>1</sup> Technologies de messagerie, de bureautique, de collaboration, de communication qui favorisent le partage de l'information, d'externalisation ouverte (crowd sourcing), de connectivité pour localiser les experts, de réalité virtuelle ou augmentée, et applications professionnelles pour accéder à des applications de métiers.

Source : [Consultation 2020-2021 du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise](#)

menaces grandissantes à la cybersécurité des organisations publiques ou privées. Elles appellent, elles aussi, à une plus grande attention aux compétences numériques des jeunes.

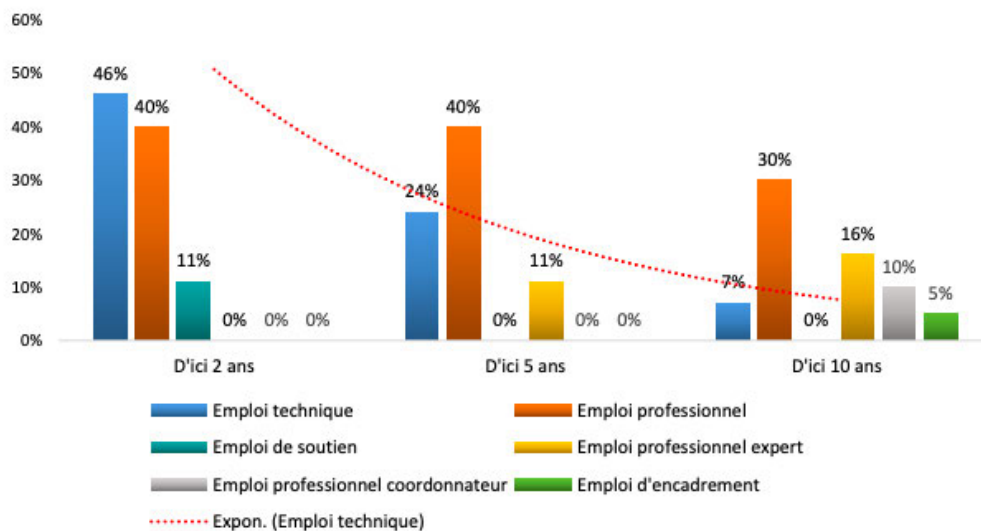
**Recommandation :** Garantir le développement accru des compétences des jeunes, notamment dans le domaine des technologies numériques, ainsi que les aptitudes à la créativité, à l'originalité et à l'innovation au travail, pour favoriser leur avancement professionnel.

## Axe Citoyenneté

Les jeunes professionnels de la fonction publique travaillent au cœur des institutions gouvernementales, là où les décisions et les politiques gouvernementales sont mises en œuvre.

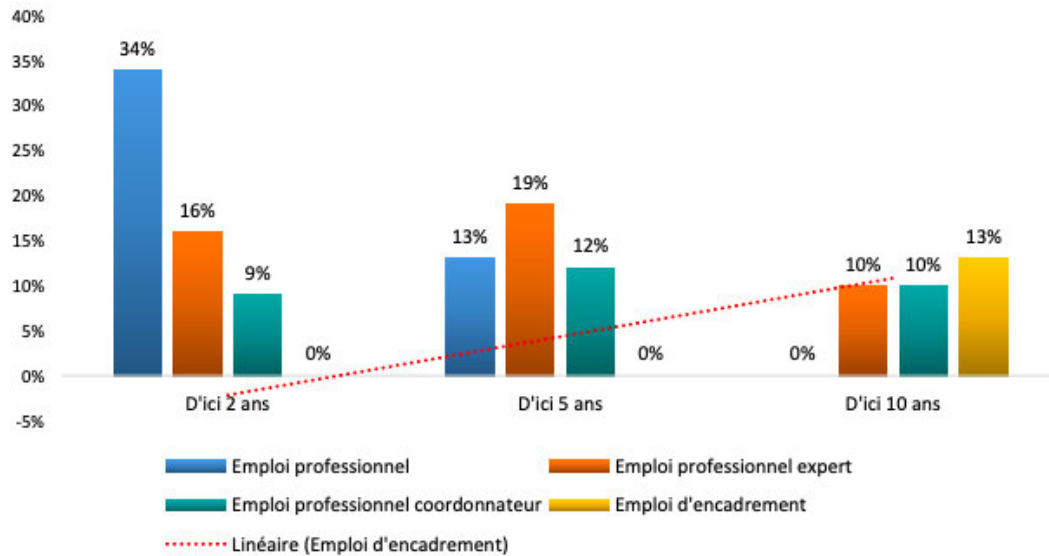
Dans le cadre de la consultation sur le développement de carrière, les participant(e)s ont été interrogé(e)s sur leur évolution de carrière souhaitée dans les 10 prochaines années. D'ici 10 ans, 33 % des répondant(e)s occupant un emploi professionnel souhaitent occuper un emploi d'encadrement, de coordination ou chef(fe) d'équipe, ou atteindre le niveau expert. D'ici 10 ans, les jeunes occupant un emploi technique ou de soutien veulent atteindre les mêmes objectifs que les professionnels, soit un niveau expert, de chef(fe) d'équipe, de coordination ou un emploi d'encadrement. 37 % des répondant(e)s occupant déjà un emploi d'encadrement, souhaite, d'ici 10 ans, occuper un emploi supérieur (ex. sous-ministre adjoint, sous-ministre).

**Figure 2 Souhaits des participant(e)s occupant un emploi technique ou de soutien**



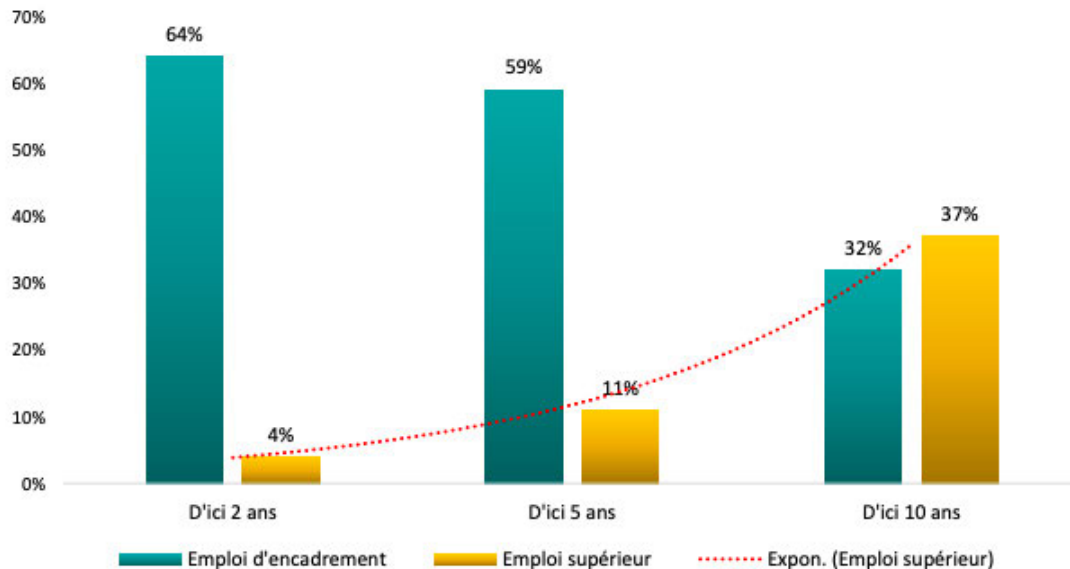
Source : FORUM/ÉNAP, questionnaire Web, 2022.

**Figure 1 Souhais des participant(e)s occupant un emploi professionnel**



Source : FORUM/ÉNAP, questionnaire Web, 2022.

**Figure 3 Souhais des participant(e)s occupant un emploi d'encadrement**



Source : FORUM/ÉNAP, questionnaire Web, 2022.

Les participant(e)s ont également été questionnés sur les facteurs qui représentent un obstacle à leur progression de carrière. Le manque d'informations a été soulevé par 31% des répondant(e)s comme un obstacle, notamment la faible connaissance des participant(e)s sur leurs possibilités de développement de carrière, ainsi que l'aide

apportée par leur organisation. Les répondant(e)s considèrent que le suivi professionnel pourrait être bonifié.

Les données récoltées dans la consultation sur le développement de carrière confirment que les jeunes aspirent à occuper une place plus importante dans les organes de prise de décision, à avoir un accès plus facile et rapide aux postes de responsabilité, voire à participer activement au processus décisionnel. En leur offrant une telle opportunité, la fonction publique pourrait bénéficier de perspectives nouvelles et innovantes, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs des ministères et organismes et à l'amélioration des services pour les citoyens.

Ce constat est renforcé par la transition démographique en cours au Québec. En 2023 l'Institut de la statistique du Québec indiquait : « En 2066, la population du Québec compterait 1,37 million de personnes de plus qu'en 2022 et, à lui seul, le groupe des 65 ans et plus connaîtrait une croissance de près d'un million de personnes, une croissance essentiellement concentrée d'ici 2031. En termes relatifs, la proportion d'aînés dans la population totale passerait de 21 % en 2022 à 27 % en 2066<sup>2</sup>. »

Le bilan démographique de 2023 indiquait également qu'il est à prévoir « [...] une baisse de 75 000 personnes chez les 20-64 ans. Autrement dit, le Québec devrait connaître au cours des prochaines années une réduction de la taille du groupe d'âge qui représente le principal bassin de main-d'œuvre, alors que les deux autres groupes, considérés comme dépendants à certains égards, seront en croissance. Il en découle une augmentation rapide du rapport de dépendance démographique projeté<sup>3</sup>. »

Le vieillissement de la population et la réduction de la taille du groupe en âge de travailler auront des impacts sur les jeunes travailleurs et travailleuses qui resteront sur le marché du travail et qui devront éventuellement pourvoir les postes, y compris ceux de gestion, laissés vacants. Il est donc possible que les jeunes travailleurs et travailleuses se voient confier des rôles de leadership et de prise de décision de manière précoce dans leur parcours professionnel, ce qui les obligerait à développer rapidement des compétences en gestion et en gouvernance afin d'assurer la pérennité et le bon fonctionnement des organisations.

**Recommandations :** Promouvoir l'accès des jeunes aux postes de décision et accroître l'accompagnement des jeunes professionnels souhaitant occuper des postes de haute gestion ou s'impliquer en gouvernance en renforçant leurs compétences par la formation.

---

<sup>2</sup> Institut statistique du Québec. (2023). *Le Bilan démographique du Québec*, <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-quebec-edition-2023.pdf>

<sup>3</sup> *Ibid.*





# DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES CITOYENNES DES JEUNES POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE

## INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

Organisation indépendante et non partisane ayant pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique et oeuvrant principalement au Québec

## MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE DU QUÉBEC

Dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement du Plan d'action jeunesse

24 octobre 2023



## Crédits

### Rédaction

Malorie Flon, directrice générale

Jennifer Teasdale-Raymond, conseillère principale et coordonnatrice, éducation à la citoyenneté

Marie-Dina Salvione, chargée de projet sénior

### Révision

Mathieu Arsenault, conseiller principal et coordonnateur, communications et relations de presse

Sandra Larochelle, chargée de projet sénior, publications et contenus

## À propos de l'INM

**L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.**

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

### Pour nous joindre

5605, avenue de Gaspé, bur. 404  
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : [inm@inm.qc.ca](mailto:inm@inm.qc.ca)

[www.inm.qc.ca](http://www.inm.qc.ca)

# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>CONSTATS</b>	<b>5</b>
<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>8</b>



## INTRODUCTION

L'INM a pour mission d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique. Depuis sa fondation en 2004, l'INM conçoit et met en œuvre des programmes et des projets qui favorisent l'acquisition et le développement de connaissances et de compétences citoyennes pour une meilleure participation démocratique.

L'INM est en contact, annuellement, avec des milliers de jeunes pour les sensibiliser à la participation citoyenne et pour les inciter à exercer leur citoyenneté, à s'engager dans leur communauté et à prendre la parole.

L'éducation à la citoyenneté répond à un besoin exprimé par les jeunes qui cherchent à comprendre et à prendre leur place dans notre société, laquelle est en évolution rapide. La littérature scientifique et de nombreux projets menés par l'INM démontrent les bénéfices démocratiques de l'exercice d'une citoyenneté active au plus tôt dans le parcours des jeunes. Il est important, pour cela, d'aller au-delà des formes traditionnelles que sont l'action bénévole, la participation électorale et la participation aux instances décisionnelles comme des conseils d'administration. Pour que chaque jeune développe un sentiment de confiance et d'appartenance envers notre système démocratique et ses institutions, de nouvelles formes de participation des jeunes doivent être envisagées.

Voici ainsi le sommaire de nos recommandations concernant le renouvellement du plan d'action jeunesse dans le cadre de la *Politique québécoise de la jeunesse 2030*.

### Recommandations de l'INM

1. Envisager la «Citoyenneté et la participation citoyenne» comme un axe transversal de la nouvelle mouture du Plan d'action jeunesse.
2. Susciter des occasions pour que les jeunes puissent influencer les institutions et le gouvernement du Québec.
3. Inclure des mesures de soutien au réseau de l'éducation dans le Plan d'action jeunesse pour l'implantation réussie du programme *Culture et citoyenneté québécoise*.
4. Donner les moyens aux organismes subventionnés d'offrir, dans certains contextes entendus, des compensations financières aux jeunes et aux partenaires de mobilisation pour réduire les barrières à la participation citoyenne.



# CONSTATS

Le présent mémoire se fonde sur les constats suivants :

1. **L'éducation à la citoyenneté répond à un besoin exprimé par les jeunes qui cherchent à comprendre et à prendre leur place dans notre société, laquelle est en évolution rapide.**

Apprendre le plus tôt possible ce qu'est la participation citoyenne, comprendre son impact et soutenir l'exploration de différentes formes de participation citoyenne sont des demandes fréquemment formulées par les jeunes que l'INM rencontre. Ils veulent apprendre et saisir les opportunités. Les jeunes ont conscience de l'importance de s'informer, de débattre et d'agir. Leur appréciation et leurs témoignages évoquent clairement que les compétences citoyennes sont un atout dans plusieurs sphères de leur vie : notamment scolaire et professionnelle. Il y a une valeur intrinsèque, à leurs yeux, à s'engager pour la société.

2. **La littérature scientifique et de nombreux projets menés par l'INM et d'autres acteurs de la société civile québécoise démontrent les bénéfices démocratiques de l'exercice d'une citoyenneté active au plus tôt dans le parcours des jeunes<sup>1</sup>.**

La citoyenneté active revêt plusieurs niveaux d'engagement et suit un continuum : développer une meilleure compréhension des enjeux de société, du fonctionnement des institutions démocratiques et de la politique en général; jusqu'à utiliser sa créativité et son leadership pour mener des projets collectifs. Cela a pour effet de renforcer le vivre ensemble, d'accentuer la résilience des communautés, d'augmenter la confiance en notre système démocratique et d'encourager la participation électorale<sup>2</sup> et publique.

---

<sup>1</sup> Mahéo, V.A. 2019. L'éducation à la démocratie : de l'apprentissage des enfants à l'engagement des parents. In *L'état du Québec 2019*, Ed. Institut du Nouveau Monde – Del Busso Éditeur. p77-83. / Mahéo, V.A. 2018. "L'éducation à la citoyenneté dans les écoles primaires au Québec: Étude de l'impact sur l'engagement citoyen des enfants et des parents". Report for Elections Quebec. 23 pages.

<sup>2</sup> Les données récoltées par le politologue Henry Milner confirment notamment qu'il y a une corrélation entre compétence civique et participation électorale. Voir : Milner, Henry. *The internet generation: engaged citizens or political dropouts. Civil society: historical and contemporary perspectives*. Medford : Tufts University Press, 2010. Une étude menée auprès d'anciens participants et participantes des écoles de citoyenneté de l'INM vient confirmer la littérature sur le lien entre la diminution de la participation électorale des jeunes et le manque d'éducation civique. « De l'analyse de leurs réponses, nous retenons que si les jeunes s'abstiennent en si grand nombre de voter, c'est principalement à cause d'un manque d'intérêt envers la politique, lequel est largement tributaire d'un manque d'éducation civique. Voir : Baril, Geneviève et INM. *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois: une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*. Québec : Directeur général des élections du Québec, 2014, p. 11.

C'est à travers des projets d'éducation à la citoyenneté, qui permettent aux jeunes de s'informer et de s'exprimer sur différents enjeux d'intérêt public et qui peuvent s'inscrire dans les différents axes d'intervention du Plan d'action jeunesse, que nous arrivons à activer ces différentes formes d'engagement, en ayant en tête qu'il s'agit d'un déclencheur vers un niveau d'engagement citoyen plus élevé, et une plus grande présence aux urnes.

### **3. L'éducation à la citoyenneté est en voie de devenir une partie plus importante du cursus scolaire des jeunes québécois à travers le programme *Culture et citoyenneté québécoise*<sup>3</sup>.**

Ce nouveau programme, qui vient remplacer *Éthique et culture religieuse*, amène dès la fin du primaire des connaissances liées à la vie collective, aux espaces publics ainsi qu'à la démocratie. La citoyenneté en est le fil conducteur. Le programme couvre les notions de participation citoyenne (qu'est-ce que c'est? comment on participe? pourquoi c'est important? etc.), du fonctionnement des institutions démocratiques et des dynamiques politiques en général (les acteurs, les institutions, le conflit en démocratie, etc.).

L'INM sait cependant, par ses interactions et expériences dans les écoles secondaires partout au Québec dans le cadre du [Programme d'éducation CiviQc](#), que de nombreux enseignants et enseignantes ne se sentent pas outillés pour aborder ces thèmes de manière objective, documentée et non partisane. Le réseau de l'éducation a besoin d'aide pour suggérer au personnel enseignant des situations d'apprentissages et des approches pédagogiques qui permettent d'exercer les compétences à acquérir du point de vue de la délibération et de l'exercice de la pensée critique. Le ministère de l'Éducation ne joue pas ce rôle : il reste dans une posture d'orientation et est précautionneux de ne pas dicter de stratégies pédagogiques.

Le réseau de l'éducation a donc besoin d'aide et de collaborer avec des organismes comme l'INM pour faire vivre un continuum d'interventions qui inclut l'éveil à la participation citoyenne et à la démocratie; le développement des compétences citoyennes; des expériences collectives; la mise en pratique de l'engagement citoyen.

### **4. Les jeunes tendent à délaisser des formes de participation traditionnelles pour en explorer de nouvelles, et ils sont moins nombreux à exercer leur droit de vote que le reste de la population.**

L'exercice d'une citoyenneté active, dont le vote aux élections fait partie, n'est pas un comportement inné. Il y a des prérequis à l'exercice d'une citoyenneté active : l'acquisition de connaissances de base sur la politique, le rôle des citoyennes et citoyens et le fonctionnement des institutions démocratiques; la possibilité d'expérimenter et de faire des rencontres; développer ses compétences pour inspirer une mise en action.

---

<sup>3</sup> Pour prendre connaissance du programme, visitez : <https://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/references/refonte-programme-ethique-culture-religieuse/>

Plusieurs sondages révèlent depuis quelques années<sup>4</sup> que les jeunes ne sont pas désintéressés des affaires publiques. Ils hésitent cependant à prendre la voie de la politique partisane. Ils cherchent davantage des moyens d'influencer le cours du monde par des moyens qu'ils considèrent plus efficaces. Les freins à la participation citoyenne des jeunes sont connus et documentés<sup>5</sup>. Le sentiment d'impuissance, la faible représentativité des profils similaires aux leurs dans les instances de pouvoir et l'incompréhension envers le système politique sont parmi les plus fréquents. La baisse de la participation électorale est le symptôme « [...] d'une dépossession du pouvoir citoyen sur le politique et d'une diminution du pouvoir politique sur d'autres sphères<sup>6</sup> ». Un moyen de lutter contre ce déclin est de renforcer l'intérêt pour le politique et l'engagement citoyen dans toutes formes plus ou moins traditionnelles. Cela passe en grande partie par la connaissance et la compréhension des rouages du système politique démocratique.

---

<sup>4</sup> Voir notamment : Sondage Ipsos 2022:

<https://www.lapresse.ca/contexte/2022-04-10/sondage-les-jeunes-et-la-politique/ecoutez-nous.php> et <https://divers.lpcdn.ca/redact/lapresse/debats/La%20Presse-%20Jeunes%20et%20politique%20-%2025%20mars%202022.pdf>

<sup>5</sup> INM. « Participation électorale des millénariaux : problématique, constats, leviers ». Montréal : INM, 2018. [http://www.ledevoir.com/documents/pdf/07-05-rapport\\_millenariaux\\_INM.pdf](http://www.ledevoir.com/documents/pdf/07-05-rapport_millenariaux_INM.pdf).

<sup>6</sup> Lemieux, Olivier. « Plaidoyer pour le développement de la pensée politique à l'école ». Dans *L'état du Québec 2020*, sous la direction de Francis Huot, p. 61-67. Montréal : Del Busso, 2019, p. 62.



## RECOMMANDATIONS

Voici nos recommandations concernant le renouvellement du Plan d'action jeunesse du Québec.

### 1. Envisager la «Citoyenneté et la participation citoyenne» comme un axe transversal de la nouvelle mouture du Plan d'action jeunesse.

L'INM définit la participation citoyenne comme l'exercice et l'expression de la citoyenneté sous ses multiples formes (publique, sociale, électorale)<sup>7</sup>, pour définir et protéger les conditions du vivre ensemble. L'exercice de la citoyenneté permet de créer des milieux de vie plus inclusifs et résilients, tout en améliorant la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à la collectivité. L'exercice de la citoyenneté par la participation peut se refléter et vivre à travers tous les axes thématiques du plan que sont la culture, l'environnement, la santé, l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat. La participation citoyenne exige de développer une compréhension des enjeux de société, tout en comprenant le fonctionnement des institutions démocratiques et de la politique en général, pour utiliser sa créativité et son leadership pour mener des projets collectifs qui peuvent s'inscrire dans chacun de ces axes thématiques.

De plus, l'éducation à la citoyenneté est une stratégie qui permet de répondre à plusieurs des questions que se pose le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) dans le cadre de cette consultation : elle permet d'outiller les jeunes dans le renforcement des compétences sociales et émotionnelle; d'aborder de manière concrète les moyens de renforcer les relations avec l'autre au regard des différences; d'aider les jeunes à développer leur pensée critique face à la désinformation.

Le fait d'envisager la citoyenneté et la participation citoyenne comme axe transversal est cohérent avec les mesures actuellement présentées comme « transversales » de l'actuel Plan d'action jeunesse, comme celles qui soutiennent la mobilité régionale et internationale des jeunes, les stratégies jeunesse municipales, ainsi que le prix « Reconnaissance jeunesse » du premier ministre. En plus d'offrir un fil conducteur à ces différentes initiatives, la transversalité d'un axe citoyenneté et participation citoyenne permettrait d'imaginer des mesures de collaboration avec les organismes jeunesse dont les projets s'inscrivent plus

---

<sup>7</sup> INM. « Encyclopédie sur la démocratie et la participation citoyenne ». INM, 2016. <https://inm.qc.ca/encyclopedie-sur-la-democratie-et-la-participation-citoyenne/>.



précisément dans un seul axe thématique, pour mieux mettre en commun et promouvoir les occasions de participation citoyenne qui s'offrent aux jeunes du Québec, et pour soutenir la formation des intervenants jeunesse qui veulent faire de l'éducation à la citoyenneté à travers leurs programmes.

Concrètement, nous croyons qu'il serait intéressant d'intégrer cette intention de transversalité pour que la majorité des projets financés incluent des éléments reliés à la participation citoyenne dans leur déploiement. Ainsi, nous pourrions penser à un programme d'entrepreneuriat qui intègre la communication de connaissances de base sur les politiques publiques pertinentes et qui encourage les jeunes entrepreneurs à participer à des consultations publiques par exemple. Ou encore, un événement dans le secteur de l'environnement qui intègre un atelier d'information sur le système électoral et les prochaines élections des différents paliers; un projet en culture qui intègre une perspective de plaidoyer et d'occupation de l'espace public sur une thématique donnée. Nous croyons que certains projets d'autres axes du Plan ont déjà cette intention, mais qu'il serait intéressant de la systématiser et la valoriser.

Pour les organisations qui ne sauraient par où commencer ou qui se demanderaient par quels liens pourraient être faits entre leurs initiatives et l'éducation à la citoyenneté, le SAJ pourrait leur permettre d'être accompagnés par des spécialistes comme l'INM, qui les guideront dans le développement et l'intégration de cette posture de participation citoyenne dans leurs projets respectifs.

## 2. Susciter des occasions pour que les jeunes puissent influencer les institutions et le gouvernement du Québec

Dans un contexte où la désinformation peut accroître le cynisme, modifier les habitudes de vote et fausser les débats nationaux sur des questions importantes, nous avons une forme de responsabilité collective pour susciter l'intérêt de la population et en particulier des jeunes aux affaires publiques, pour leur donner le goût et l'intérêt de s'investir dans le collectif et de mettre la main à la pâte des grands chantiers sociétaux.

Accroître le pouvoir des jeunes en les incluant dans les prises de décisions publiques est une façon concrète de les encourager à s'engager envers cette société qui est la leur, tout en leur permettant d'exercer et de développer leurs compétences citoyennes, de mieux comprendre les différentes réalités qui composent notre société et de façonner l'avenir à la mesure de leurs besoins et de leurs aspirations.

Il est important, pour cela, d'aller au-delà des formes traditionnelles que sont l'action bénévole, la participation électorale et la participation aux instances décisionnelles comme des conseils d'administration. Pour que chaque jeune développe un sentiment de confiance et d'appartenance envers notre système démocratique et ses institutions, de nouvelles formes de participation des jeunes aux institutions gouvernementales doivent être envisagées.

En octobre 2021, l'Assemblée nationale du Québec publiait un rapport de consultation sur les moyens de faciliter la participation citoyenne aux travaux et activités parlementaires.

« Les personnes consultées portent un regard très critique et désillusionné sur la place réservée à la participation citoyenne à l'Assemblée nationale. [...] Des participantes et participants estiment que les citoyens sont les grands absents du Parlement ou qu'ils sont instrumentalisés à des fins partisans et stratégiques. Ils critiquent le manque de transparence des processus consultatifs et décisionnels ainsi que l'absence de reddition de comptes et de suivi des interventions citoyennes. Il en résulte une perte de confiance envers l'Assemblée et les parlementaires, qui accroît le désabusement et pousse au désengagement.<sup>8</sup> »

Il est temps de tester de nouvelles manières de faire, que ce soit pour l'étude et la bonification des projets de loi autant que pour l'élaboration de nos politiques publiques. Le renouvellement du Plan d'action jeunesse est l'occasion de tester de nouvelles façons de faire dans le cadre de projets pilotes. À titre d'exemple : la création d'un comité consultatif jeunesse ou d'une assemblée citoyenne jeunesse qui soutiendrait la direction des politiques du SAJ dans l'analyse des projets de politiques publiques des autres ministères et organismes. De telles instances peuvent être imaginées de manière ponctuelle, sur un ou des sujets d'actualité. Elles pourraient offrir une version 2.0 du Conseil permanent à la jeunesse<sup>9</sup>, une instance à nouveau pertinente dans le contexte actuel, marqué par l'absence de lieu de concertation nationale pour la jeunesse du Québec. Une nouvelle version de cette instance pourrait assouvir l'appétit des jeunes de la génération Z qui cherchent un rôle d'influence et d'impact auprès de leur gouvernement. Ces idées peuvent faire l'objet de projets pilotes pour travailler avec certaines commissions parlementaires de l'Assemblée nationale, dans le cadre d'instances jeunesse ou intergénérationnelle, ponctuelle ou permanente. Le Québec peut faire preuve d'ambition pour encourager la participation publique des jeunes et ainsi renforcer leur sentiment d'appartenance à notre démocratie.

### 3. Inclure des mesures de soutien au réseau de l'éducation dans le Plan d'action jeunesse pour l'implantation réussie du programme *Culture et citoyenneté québécoise*.

Le nouveau programme d'études *Culture et citoyenneté québécoise* a pour visée de permettre aux élèves de développer des compétences analytiques et réflexives, appuyées sur la pratique du dialogue et sur la pensée critique, en vue de les préparer à l'exercice de leur citoyenneté. Les enseignants et enseignantes du Québec ont le choix en 2023-2024 d'adopter ce nouveau programme ou de rester dans l'ancien programme *Éthique et culture religieuse*. À partir de la rentrée 2024-2025, c'est le nouveau programme qui s'appliquera

---

<sup>8</sup> Assemblée nationale du Québec (2021), Table citoyenne : Rapport de la table citoyenne, p. 14 [<https://www.assnat.qc.ca/fr/publications/fiche-rapport-table-citoyenne.html>].

<sup>9</sup><https://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/publications-cpj/documents/histoire-du-conseil/historique-cpj.pdf>

partout. Le personnel qui sera chargé de dispenser les cours et d'aborder plusieurs sujets de connaissances différents doit être outillé de manière conséquente pour que les informations transmises aux élèves soient pertinentes et qu'il sente que son apport au développement citoyen des élèves est significatif. Plutôt que d'organiser la formation de manière à ce qu'une seule enseignante ou qu'un seul enseignant puisse transmettre l'ensemble des connaissances au programme, le Plan d'action jeunesse pourrait soutenir le réseau en rendant l'expertise d'organismes comme l'INM accessible aux enseignants.

Cette recommandation se base notamment sur le fait que plusieurs enseignantes et enseignants rencontrés par l'INM dans le cadre d'ateliers dans des classes de secondaire 4 et 5 nous ont témoigné ne pas se sentir à l'aise de parler du fonctionnement du système démocratique par peur de se faire prendre dans des débats politiques (entendons ici « débats partisans ») dans le cadre d'échanges avec les élèves. L'animation de discussions non partisans sur la vie politique et sur les institutions démocratiques ne relève effectivement pas seulement d'une connaissance, mais aussi d'une compétence assez spécifique pour laquelle le corps enseignant n'est pas formé de façon égale. Or, il ne nous apparaît pas nécessaire de former les enseignantes et enseignants à maîtriser une pluralité de sujets, mais de centrer leur rôle sur l'expérience pédagogique dans un cadre où ils sont soutenus par des spécialistes invités.

Des organismes comme l'INM peuvent soutenir le corps enseignant autant pour l'acquisition de connaissances liées à leurs expertises thématiques que pour l'adoption de stratégies pédagogiques éprouvées. En effet, lorsqu'il est question de l'exercice de la citoyenneté, le parcours des jeunes doit inclure des possibilités concrètes d'engagement qui correspondent aux multiples talents et intérêts des jeunes, et ne pas être limité à des apprentissages théoriques.

#### 4. Donner les moyens aux organismes subventionnés d'offrir, dans certains contextes entendus, des compensations financières aux jeunes et aux partenaires de mobilisation pour réduire les barrières à la participation citoyenne.

Dans les dernières années et dans le contexte post-pandémique, de plein emploi et inflationniste, plusieurs organismes partenaires ont déjà exprimé au Secrétariat à la jeunesse que la mobilisation des jeunes est un grand défi. C'est particulièrement le cas pour les profils de jeunes éloignés de la participation citoyenne. Il est très difficile pour un jeune de se faire remplacer au travail afin de participer à des programmes, projets ou événements lui permettant de développer et d'exercer une citoyenneté active. De plus, la perte financière occasionnée par une absence au travail peut être un facteur déterminant dans la décision d'un jeune de prendre part ou non à une initiative d'engagement citoyen.

Évidemment, ce fait est d'autant plus vrai pour les jeunes dans des situations précaires et profils diversifiés.

Nous croyons que l'offre de compensations financières ou de *per diem* peut agir de manière convaincante en guise d'incitatifs à la participation citoyenne. De plus, ce type de compensation (à valeur symbolique et à bien distinguer d'une rémunération) permettrait de valoriser la compétence et les savoirs expérientiels des jeunes, et augmenterait la diversité de profils des jeunes qui choisissent de s'impliquer dans des initiatives portées par nos organismes.

Suivant la même logique, mais du point de vue partenarial de proximité, il serait intéressant d'encourager des alliances fortes entre les organisations œuvrant en jeunesse mais sous des angles et auprès de publics différents. Ainsi, nous aimerions avoir la possibilité d'offrir des compensations à des partenaires locaux ou thématiques de mobilisation qui peuvent soutenir le recrutement de jeunes dans les milieux ciblés. Ce travail de mobilisation dans les milieux est prenant et est mené par des organismes qui sont souvent déjà pressurisés, avec peu de ressources. Offrir un montant en reconnaissance de leur appui et de l'ouverture de leur réseau pour soutenir nos initiatives vient renforcer leur travail et créer des partenariats solides et de confiance.

### Les effets sur les jeunes de l'éducation à la citoyenneté

*Politique 101*<sup>10</sup>, est une offre d'activités pédagogiques en éducation à la citoyenneté offerte aux élèves de quatrième et cinquième secondaire à travers le Québec. Animées par l'équipe de l'INM, ces activités interactives sont dispensées dans les écoles depuis 2017. Avec le soutien du Secrétariat à la jeunesse du Québec, Politique 101 vise à sensibiliser les élèves à l'importance de la démocratie. Il les informe sur le fonctionnement du système politique québécois en le liant aux enjeux qui les intéressent. Enfin, ces activités visent à transmettre les connaissances et les compétences nécessaires pour s'impliquer dans leur milieu par le biais des différentes formes de participation citoyenne.

À l'issue de l'année scolaire 2022-2023, sur les 1738 élèves qui ont répondu au questionnaire d'évaluation des activités réalisées, 10,7 % estimaient que leurs connaissances sur la politique étaient très bonnes avant la tenue de l'atelier. Ce chiffre a grimpé à 36,8 %, soit une hausse de 26 points de pourcentage après l'atelier. Leur niveau d'intérêt pour la politique a aussi augmenté, passant de 27,6 % à 33,8 %. Par ailleurs, leur sentiment de pouvoir avoir un impact positif sur la société en s'engageant est aussi globalement à la hausse. Enfin, 82,8 % des élèves qui ont pris part à des ateliers *Politique 101* ont exprimé leur intention de voter dès qu'ils auraient 18 ans.

<sup>10</sup> Pour en savoir plus sur les ateliers *Politique 101* du programme d'éducation CiviQc de l'INM, voir : INM. « Les activités Politique 101 ». INM, 2023. <http://inm.qc.ca/politique101/>.

**Voici quelques apprentissages que les élèves de secondaire 4 et 5 ayant participé aux activités *Politique 101* de l'INM ont retenu de leur expérience :**

- « *Qu'il y a plus de choses que je le pensais à faire pour avoir un bon impact. »*
- « *La politique c'est pour tout le monde que l'on ait l'âge de voter ou pas. »*
- « *Il y a plusieurs secteurs de participation donc même si je ne peux pas voter, je peux quand même participer. »*
- « *Que je peux poser des questions aux députés. »*
- « *J'ai appris qu'on pouvait discuter et coopérer même sans avoir les mêmes opinions. »*

BIEN-ÊTRE DES JEUNES PERSONNES  
IM/MIGRANTES AU QUÉBEC :  
FAVORISER L'ÉQUITÉ À TRAVERS  
L'ADAPTATION DES SERVICES ET LA  
LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Mémoire déposé par l'Institut universitaire  
SHERPA dans le cadre des consultations 2023  
du Secrétariat de la jeunesse pour son plan  
d'action 2024

25 octobre 2023

Une publication de l'Institut universitaire SHERPA, une équipe financée par les Fonds de recherche du Québec Société et Culture et par le ministère de la Santé et des Services sociaux, au sein du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

7085 Hutchison

Montréal, Qc., H3N 1Y9

[sherpa.dlm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:sherpa.dlm@ssss.gouv.qc.ca)

<https://www.sherpa-recherche.com>

Bien-être des jeunes personnes im/migrantes au Québec : favoriser l'équité à travers l'adaptation des services et la lutte contre la discrimination. Mémoire déposé par l'institut universitaire SHERPA dans le cadre des consultations 2023 du Secrétariat de la jeunesse pour son plan d'action 2024



BIEN-ÊTRE DES JEUNES PERSONNES  
IM/MIGRANTES AU QUÉBEC :  
FAVORISER L'ÉQUITÉ À TRAVERS  
L'ADAPTATION DES SERVICES ET LA  
LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Mémoire déposé par l'Institut universitaire  
SHERPA dans le cadre des consultations 2023  
du Secrétariat de la jeunesse pour son plan  
d'action 2024

**Équipe de rédaction et de coordination du présent mémoire :**

Victor Fernandes, candidat au doctorat en administration publique, École nationale d'administration publique

Pauline Rudaz, coordonnatrice de projet de recherche, École nationale d'administration publique

Annie Pontbriand, coordonnatrice de l'infrastructure de recherche, Institut Universitaire SHERPA du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal

Naïma Bentayeb, chercheure d'établissement à l'Institut universitaire SHERPA ; Professeure et chercheure associée à l'École nationale d'administration publique (ENAP) ; Professeure associée à l'École de travail sociale, Université McGill

**Contributeur.rice.s et cosignataires du présent mémoire (en ordre alphabétique) :**

Anta Niang, chercheuse, Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de l'Estrie-Centre hospitalier universitaire à Sherbrooke.

Cécile Rousseau, professeur titulaire, Division de psychiatrie sociale et culturelle, Université McGill ; Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en prévention de la radicalisation violente ; Directrice scientifique de l'équipe Recherche et Action sur les Polarisations Sociales (RAPS).

Christine Gervais, professeure titulaire, département des sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais. Co-directrice du laboratoire de recherche Tout un Village; chercheure régulière à l'Institut universitaire SHERPA, au partenariat de recherche Familles en mouvance et à l'Équipe de recherche interdisciplinaire Paternité, famille et société.

Claire Lyke, gestionnaire du projet, projet Re-Création, projet de premiers soins psychologique pour les jeunes nouveaux arrivants.

Diana Miconi, professeure adjointe, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal ; Membre de l'ordre des psychologues du Québec ; chercheuse régulière à l'équipe recherche et action sur les polarisations sociales (RAPS).

Garine Papazian-Zohrabian, conseillère spéciale en Santé mentale des étudiants de la vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite ; directrice scientifique de l'Équipe de recherche interdisciplinaire sur les familles réfugiées et demandeuses d'asile ([www.erifarda.org](http://www.erifarda.org)); Professeure titulaire au Département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal ; Membre de l'Ordre des Psychologues du Québec ; Chercheure membre de SHERPA.

Jessica Spagnolo, professeure régulière en organisation des services de santé et des services sociaux, Université TÉLUQ; Chercheuse, Centre de recherche Charles-Le Moyne.

Kristel Tardif-Grenier, professeure au département de psychoéducation et de psychologie de

l'Université du Québec en Outaouais; Co-directrice du laboratoire de recherche Tout un Village; Chercheuse régulière au Groupe de recherche sur les environnements scolaires (GRES) et à l'Institut universitaire jeunes en difficulté (IUJD).

Lara Gautier, professeur adjointe, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé, École de santé publique de l'Université de Montréal et chercheuse membre de l'Institut universitaire SHERPA.

Mónica Ruiz-Casares, professeur titulaire, Toronto Metropolitan University, professeure associée à l'Université McGill, et chercheuse membre à l'Institut universitaire SHERPA.

Nassera Touati, professeure titulaire, École nationale d'administration publique (ENAP), Directrice équipe REGARDS.

Sophie Hamisultane, professeure, sociologie clinique, Dre., École de travail social, Université de Montréal.

Srividya Narayanan Iyer, professeure titulaire, Université McGill et chercheuse au Centre de recherche Douglas en santé mentale; Psychologue.

**Mise en page et design :**

Andréanne Boisjoli, coordonnatrice, mobilisation des connaissances, Institut universitaire SHERPA.

## **LISTE DES ACRONYMES**

CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
ETMISSS	Évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux
IU	Institut universitaire
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MNA	Mineur.e non accompagné.e
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PRAIDA	Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec

## RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour objectif de proposer des recommandations afin de mieux soutenir les jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire face à plusieurs enjeux les concernant. Dans le contexte des projections récentes concernant la part grandissante que ces jeunes prendront dans notre société, ainsi que la détérioration du climat social accentuant les discriminations, il nous paraît important que le prochain plan d'action jeunesse puisse prévoir des mesures permettant de mieux les soutenir et favoriser leur bien-être et une place active dans la société d'accueil.

Ce mémoire s'articule en deux axes principaux. L'Axe 1 traite de la lutte contre la discrimination. Des rapports récents rapportent qu'une proportion importante des jeunes de cette population ressentent un sentiment de discrimination au sein des écoles secondaires, les cégeps et les universités. Le manque d'interactions entre les personnes de différentes cultures et les propos racistes de certains acteur.ice.s scolaires joueraient un rôle important à cet égard. L'Axe 2 traite de l'importance de reconnaître l'adaptation des services comme un droit. Les perceptions négatives à l'égard des services sociaux, la représentation de la santé mentale, les contrastes de valeurs entre professionnel.le.s et les membres des communautés culturelles minoritaires, les craintes face à la confidentialité des suivis, la méconnaissance des services offerts, les longs délais d'attente ainsi que les barrières linguistiques sont tous décrits comme des obstacles dans l'accès aux services.

Face à ces enjeux, nos recommandations visent l'adoption de mesures pour prévenir la discrimination et la mise en place de mesures d'interventions auprès des jeunes ayant vécu de la discrimination, ainsi que l'adaptation des services à leurs réalités et besoins spécifiques. Plus précisément, nous recommandons une meilleure sensibilisation des personnes intervenantes et professionnelles de la santé et services sociaux, une adaptation des services pour une équité d'accès, une valorisation des apports et des expériences des jeunes, une action intersectorielle plus cohérente au niveau institutionnel, mais aussi à travers la collaboration avec les organismes communautaires. Nous recommandons également de travailler à la réduction des multiples barrières structurelles à l'accès aux services.

# TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes	vi
RÉSUMÉ	VII
TABLE DES MATIÈRES	VIII
PRÉAMBULE	IX
MISE EN CONTEXTE	3
AXE 1 - LUTTE À LA DISCRIMINATION	5
Recommandations	7
AXE 2 - ADAPTATION CULTURELLE DES SERVICES DESTINÉS AUX JEUNES	8
Recommandations	14
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	15
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS	22
Axe 1 : Lutte à la discrimination	22
Axe 2 : adaptation des services	23

## PRÉAMBULE

L'Institut universitaire SHERPA est une infrastructure de recherche qui regroupe une cinquantaine de chercheur.e.s universitaires et de chercheur.e.s praticien.ne.s de diverses disciplines qui possèdent une expertise autour des enjeux de migration, d'intervention en contexte de pluriethnicité et d'accès aux services de la population im/migrante. La santé mentale et le bien-être des jeunes représentent un domaine d'expertise majeur dans la programmation de recherche de l'IU SHERPA. Dans les dernières années, l'IU SHERPA a entre autres mené une évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux (ETMISSS) sur les Réseaux de services intégrés jeunes de 12 à 25 ans et une revue exploratoire sur les jeunes personnes de la diversité ethnoculturelle en protection de la jeunesse en plus de collaborer, avec le CIUSSS de l'Est-de-L'Île-de-Montréal, à la réalisation d'une ETMISSS sur Stratégies organisationnelles d'adaptation culturelle des soins et services de santé mentale de proximité. L'équipe IU SHERPA s'est également vue confier le mandat de développement d'une trousse pour le renforcement des capacités interculturelles des services destinés aux jeunes et à leurs familles au Québec (Mandat MSSS). Un projet de recherche portant sur l'adaptation culturelle d'Aire ouverte, programme ministériel basé sur la collaboration intersectorielle et la mise en réseau d'acteurs clés autour des jeunes de 12 à 25 ans, a été financé par les IRSC et est en mise en œuvre dans huit (08) Centres Intégrés (Universitaires) de Santé et de Services Sociaux (CI(U)SSS). Depuis 2020, un groupe de travail formé de membres de l'IU SHERPA et de collaborateurs externes détenant une expertise en lien avec l'intervention auprès des jeunes personnes im/migrantes ou d'une communauté minoritaire a été constitué afin de favoriser la collaboration intersectorielle et multidisciplinaire et renforcer les liens entre la recherche/évaluation et la pratique. Ce groupe thématique est composé de checheur.es, d'intervenant.e.s du réseau de la santé et des services sociaux et de partenaires communautaires et institutionnels. La rédaction de ce mémoire s'inscrit dans les travaux et réflexions issus de ce comité de travail et de ses collaborateur.ice.s.

Ce mémoire porte spécifiquement sur les jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire<sup>1</sup>. Nous mettons l'accent sur les enjeux et les défis auxquels ces jeunes font face. Mais il est important de rappeler que ces jeunes sont résilients et actifs face à ces enjeux. Ces jeunes contribuent activement à la société et plusieurs réussissent très bien. L'objectif de ce mémoire est de souligner les pistes d'action permettant de leur donner tou.te.s plus de chance de succès et leur assurer une équité d'accès aux services (éducation, santé et services sociaux, etc.) dans une perspective de responsabilité populationnelle. À travers cet objectif, nous souhaitons aussi assurer à ces jeunes un certain pouvoir et une capacité d'agir sur leurs propres bien-être à travers deux éléments centraux : 1) des mécanismes

---

1 À moins d'indication contraire ou en référence à certains documents qui utilisent une désignation différente de la nôtre, à chaque fois que l'on réfère aux jeunes dans ce mémoire, il s'agit des jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire.



de lutte contre la discrimination afin de favoriser leur intégration à une société accueillante et reconnaissante de leur apport et leur place ; et 2) une adaptation des services permettant à nos systèmes et structures d'assurer un accès équitable à tou.te.s. Au travers de ces deux éléments, nous soulignons l'importance cruciale d'une perspective intersectionnelle. En effet, ces jeunes s'identifient souvent à l'intersection de plusieurs appartenances/identités. Aussi, les actions proposées doivent se réfléchir dans une perspective intersectorielle afin d'assurer une cohérence de l'action publique pour ces jeunes (Bentayeb et Goyette, 2021). Cette action intersectorielle permet de mieux répondre aux besoins complexes et interconnectés de la population et les jeunes de la diversité n'en font pas exception. Cette collaboration implique autant des structures, des acteurs, que des processus.

Conscient.e.s des controverses autour de certains concepts, il nous semble tout aussi important dans ce préambule de clarifier les choix conceptuels qui sous-tendent ce mémoire. En plus du choix de la désignation des jeunes qui sont au cœur de cette contribution, nous avons également fait le choix délibéré de ne pas parler de « diversité », de « diversité ethnoculturelle » ou encore « issus de l'immigration », souvent utilisés pour représenter « l'autre » par la « majorité ». Dans la mesure où nous adoptons une posture inclusive où les jeunes sont des jeunes actif.ve.s, parties prenantes de la société québécoise, il nous semble plus juste, inclusive et équitable de les désigner en tant que « jeunes ».

Aussi, particulièrement au niveau de l'Axe 2 de ce mémoire, nous référons à des termes comme la compétence culturelle, l'humilité culturelle et la sécurité culturelle. Plusieurs autres termes existent dans la littérature et font l'objet de débats conceptuels. Nous souhaitons également mettre en évidence nos choix et présenter les définitions de ces trois concepts en particulier. Nous considérons la compétence culturelle comme un ensemble d'attitudes, d'aptitudes et de connaissances des systèmes ou des individus qui permettent d'offrir des services accessibles, appropriés et efficaces pour les communautés (Sue, 2006). Évidemment, cette approche a ses propres limites et doit notamment être réfléchié autant au niveau institutionnel qu'individuel. Afin de la renforcer, la sensibilisation culturelle et l'humilité culturelle deviennent des éléments cruciaux dans une perspective d'adaptation des services. À cet effet, la sensibilisation culturelle reconnaît le rôle de la culture et du contexte social dans la façon dont nous façonnons les croyances et les comportements en matière de santé et des services sociaux, notamment. Pour sa part, l'humilité culturelle permet de reconnaître que les pratiques institutionnelles dominantes sont des produits de la culture, avec des forces et des limites inhérentes, et ce, en s'appuyant sur la connaissance de soi et l'autocritique. Ce positionnement est essentiel pour permettre une évaluation critique des biais, des stéréotypes et des préjugés, des déséquilibres implicites de pouvoir (à la fois structurels, intrapersonnels et interpersonnels) et de leurs liens avec les contextes passés et présents d'oppression, de racisme, de traumatisme et de colonisation (Tervalon & Murray-Garcia, 1998). Enfin, l'humilité et la sensibilité culturelles sont essentielles et des prérequis au développement de la sécurité culturelle qui met l'accent sur la reconnaissance et la prise en compte directe des disparités de pouvoir qui sont omniprésentes dans les institutions et les pratiques de soins de

santé et des services sociaux, notamment. L'objectif est de viser un environnement de soins véritablement collaboratifs où les différentes façons d'être, de savoir et de faire sont respectées, considérées comme valables et intégrées dans les soins. La sécurité culturelle est considérée comme un résultat de la contribution, l'engagement et la participation de tous les acteur.rice.s, y compris les usager.ères (Brascoupé & Waters, 2009 ; Papps & Ramsden, 1996).

## MISE EN CONTEXTE

Les jeunes personnes jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire sont une population qui se reflète de plus en plus dans la réalité de la jeunesse contemporaine au Canada. Dans le cadre de son plus récent recensement, Statistique Canada (2022a) estime que la population immigrante et descendante de l'immigration représentera 40% de la population canadienne totale en 2016 et 52% en 2041. Elle sera également de plus en plus diversifiée : la proportion de Canadiens nés dans un pays africain ou asiatique passera de 14% en 2016 à 23% en 2041, tandis que celle des Canadiens faisant partie d'un groupe racisé pourrait passer de 22% en 2016 à 38% en 2041. Ainsi, il est estimé qu'environ un jeune sur deux sera issu de l'immigration et d'une minorité ethnoculturelle au pays. Considérant que le Québec est la troisième province où se sont installées les personnes immigrantes dans les dernières années (Statistiques Canada, 2022b), une prise en compte des besoins spécifiques de ces jeunes dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'action jeunesse s'avère essentielle.

De plus, depuis plusieurs années, une détérioration du climat social et une polarisation des opinions sociales et politiques ont des conséquences importantes sur le vécu de discrimination expérimenté par les jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire. Les sentiments xénophobes, anti-migrants et anti-réfugiés en augmentation dans notre société n'ont pas seulement entraîné davantage de discrimination, mais ont également produit et légitimé des politiques migratoires restrictives, érodant les droits des migrants à l'unité familiale, à des audiences d'asile équitables, à la protection contre la détention administrative, et limitant leur accès aux soins de santé et à l'éducation (Samari, 2018). Ce contexte sociopolitique évolutif et la polarisation sociale ont un impact significatif sur la vie et la santé des enfants et des jeunes migrants, mettant à rude épreuve la cohésion sociale (Hickman, 2015) et érodant le sentiment d'appartenance des migrants (Rousseau, 2013 ; Siriwardhana, 2014). Compte tenu des réalités sociopolitiques et du climat actuels, des efforts visant à corriger les inégalités systémiques et les déterminants structurels de la santé, de la santé mentale et dans les milieux éducatifs sont essentiels. Cette approche souligne l'importance de réunir des partenaires multisectoriels, notamment des clinicien.ne.s, des travailleur.se.s communautaires, des universitaires et des décideur.e.s, pour soutenir les jeunes personnes migrantes et plaider en faveur de soins et de services qui transcendent l'accent mis sur les symptômes des individus pour englober la promotion de la santé et la prévention, corrigeant ainsi les inégalités sociales et sanitaires inhérentes.

De plus, ces jeunes ne sont pas un groupe homogène et certains ont des statuts plus précaires que d'autres, par exemple, les jeunes mineur.e.s non-accompagné.e.s (MNA)<sup>2</sup>. Au Québec, la PRAIDA

<sup>2</sup> Un.e jeune mineur.e non accompagné.e (MNA) est « une personne de moins de 18 ans qui demande l'asile sans la présence d'un parent ou d'un tuteur légal » (PRAIDA, 2021).

(2023) rapporte dans son rapport annuel que les mineur.e.s constituent 17% des personnes hébergées par ses services – ce qui équivaut à entre 70 et 120 jeunes par an – tout en indiquant que l'afflux total de personnes demandeuses d'asile au Québec ne cesse d'augmenter. Il s'agit d'une population qui a une forte volonté de s'intégrer à sa société d'accueil, malgré les obstacles qu'elle peut y vivre (Luster et coll., 2010). Or, plusieurs éléments peuvent freiner leur intégration à la société québécoise dans un avenir rapproché, notamment les difficultés dans la transition vers l'âge adulte de ces jeunes, l'instabilité sociale, et les barrières linguistiques dans l'accès aux services sociaux et de santé (Institut universitaire SHERPA, 2022).

À d'autres égards, les recherches internationales indiquent, par exemple, que ces jeunes ne terminent majoritairement pas leur scolarité secondaire lors de l'atteinte de la majorité et peu poursuivent des études supérieures (Evans et coll., 2022). Ils se retrouvent aussi à être plus nombreux à devoir travailler et étudier en même temps (Çelikaksoy et Wadensjö, 2019). De plus, la majorité de ces jeunes quittent leur placement sans avoir un emploi (Hasson et Coll., 2021) et environ un tiers d'entre eux n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins de base (Evans et coll., 2022). Ceci a des impacts importants sur leur santé et bien-être (Gautier et coll., 2022). Les jeunes de cette population qui n'ont pas accès aux mêmes soutiens familiaux que les autres jeunes issus de l'immigration se retrouvent donc en difficulté importante par rapport à leurs pairs qui ont immigré avec des parents. Enfin, à la sortie de leur tutelle au Québec, ces jeunes n'ont pas accès comme leurs pairs à une formation collégiale gratuite, ce qui constitue une forme de découragement importante quant à leurs projets de poursuivre des études supérieures une fois la majorité atteinte (Lyke et coll., à paraître; Groulx, McAuley et Gautier, 2022). Cette réalité est tout aussi partagée par les jeunes réfugiées (Grisales, Arsenault et Guilbert, 2016).

Plusieurs organismes ont déjà exprimé l'importance de soutenir les jeunes de cette population. La Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse a à ce titre rappelé dans son rapport (2021) l'importance de soutenir les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte, tout en développant un meilleur portrait des groupes culturels, en mettant en place un meilleur soutien aux parents, en retirant les barrières à l'intervention auprès des familles immigrantes et en développant une approche interculturelle dans l'intervention auprès de ceux-ci. Le PRAIDA (2021) mentionne aussi l'importance de soutenir ces jeunes dans leur accès aux services de santé et à la scolarisation aux adultes une fois la majorité atteinte, ainsi qu'à l'importance de la reconnaissance du statut de réfugié. De plus, le plan d'action jeunesse 2021-2024 (Québec, 2021) proposait parmi ses recommandations, celle de la mise en œuvre de modalités artistiques afin de favoriser l'expression de l'identité, le partage des parcours divers et la représentation des identités plurielles pour s'assurer d'une plus grande reconnaissance de la 'diversité' dans les écoles secondaires. Dans le cadre des consultations pour l'élaboration du prochain plan d'action jeunesse, nous proposons des recommandations qui visent à agir sur la discrimination, l'accès à des services sociaux et de santé de qualité adaptés aux besoins des jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire, ainsi que le soutien à la transition vers l'âge adulte de cette population, plus vulnérable.

## AXE 1 - LUTTE À LA DISCRIMINATION

La discrimination de nature ethnoculturelle est définie par l'Institut de la statistique du Québec comme «un traitement différent, négatif ou défavorable d'une personne en raison de son appartenance ethnique ou culturelle, la race<sup>3</sup> ou la couleur de sa peau, sa religion ou sa langue» (Gravel, 2015). Au Québec, la discrimination de nature ethnoculturelle est le motif de perception de discrimination le plus important (Gravel, 2015). Plusieurs travaux documentent déjà la réalité de cette forme de discrimination au Québec. Les personnes à l'embauche par rapport à ceux de la population générale (Eid, 2012). Plusieurs des jeunes des premières et secondes générations d'immigration peuvent vivre des difficultés importantes quant à leur intégration sur le marché du travail, malgré leur propension à une meilleure scolarisation que les jeunes de la troisième génération ou plus (Boudarbat et Ebrahimi, 2016). Bien qu'un nombre important de jeunes personnes racisées, immigrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire ne présente pas de problèmes d'adaptation ou de santé mentale à leur arrivée dans le pays d'accueil (*healthy immigrant paradox*). Les barrières et les injustices systémiques qu'ils rencontrent peuvent créer pour certain.e.s jeunes un contexte complexe, où des conditions de défavorisation pourraient se combiner avec des enjeux et défis liés à l'allophonie, l'appartenance à un groupe racisé ou à l'identité de genre ou l'orientation sexuelle et compromettre ainsi leur adaptation et leur santé globale à court, moyen et long terme.

Une perspective intersectionnelle est nécessaire pour appréhender ces réalités et proposer des pistes de promotion de leur adaptation et leur santé. Par exemple, les données disponibles indiquent que les communautés Noires sont sujettes à davantage de discrimination au niveau de l'emploi et du revenu, ainsi que des interpellations policières plus fréquentes (Pierre et Bosset, 2020). Ils font également davantage l'objet de signalements à la protection de la jeunesse que le reste de la population et ces signalements sont le plus souvent non-retenus (Lavergne et Dufour, 2020). De plus, ils font face à plusieurs obstacles structurels qui peuvent limiter leur résilience, tels que la discrimination, le racisme et les difficultés socio-économiques (Canisius Kamanzi, 2021). Les jeunes originaires des Caraïbes et d'Amérique latines sont plus souvent victimes de pratiques ségrégatives dans leurs parcours académiques, qui peuvent mener à des expériences d'inégalité et d'injustice scolaires (Magnan et coll., 2019). Certain.e.s jeunes latino-américain.e.s relatent également dans leurs interactions un sentiment d'anxiété langagière, qui s'accroît lorsqu'ils et elles entrent à l'université (Magnan et coll., 2022). Enfin, les jeunes d'origine arabe, se retrouvent souvent à l'intersection de la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse. Bakali (2016) publie les récits de jeunes musulman.e.s fréquentant des écoles secondaires au Québec qui mettent en lumière l'islamophobie dans les établissements d'enseignement. Selon le recense-

3 « La «race» est une construction sociale sans fondement biologique qui a été créée pour classer les gens dans différents groupes d'après les traits du visage (p. ex., la couleur de la peau, les traits faciaux, le type de cheveux) » (Santé publique Ontario).

ment de 2016, les jeunes Noir.e.s et les jeunes Arabes sont les deux principales minorités visibles au Québec. Ce racisme est vécu dans différentes sphères de la vie : à l'école, au cégep et à l'université et en emploi.

Les rapports de recherche récents sur la polarisation sociale dans les écoles secondaires (Miconi et coll., 2023), dans les cégeps (Rousseau et coll., 2022a) et les universités (Rousseau et coll., 2022b) montrent qu'une proportion importante des jeunes affirment avoir vécu de la discrimination sur la base de l'appartenance ethnoculturelle ou religieuse au Québec. En plus de contribuer au sentiment de discrimination des jeunes, les tensions au niveau du climat interculturel dans les établissements documentés par ces auteurs (manque de connaissance de certains acteurs scolaires quant aux réalités vécues par les jeunes et leurs familles, présence de certains propos jugés racistes dans les interactions entre l'équipe école et les jeunes, manque d'interactions entre les élèves en classe d'accueil et en classes régulières, etc.) sont susceptibles d'avoir un impact sur la réussite éducative de ces jeunes (Archambault et coll., 2019). Potvin, Audet et Bilodeau (2013) nous rappellent également que la perception des jeunes d'un racisme institutionnel dans les écoles peut causer notamment un retard d'apprentissage, mais peut aussi influencer la construction de leurs identités et leur intégration dans la société, à travers une identification défensive au groupe d'origine et un rejet de la société hôte.

Les institutions publiques d'enseignement pouvant jouer un rôle de premier plan dans la construction d'espaces sécuritaires permettant de lutter contre la discrimination (Lavoie, 2019), il nous semble important de leur donner les outils pour leur permettre de remplir cette tâche. Des travaux démontent également qu'un contact soutenu avec les membres de différents groupes culturels autre que le sien contribue à réduire les perceptions négatives envers les membres de ces groupes (Guan et Pietsch, 2022). De plus, les solutions doivent s'ancrer dans une compréhension de l'expérience de vie des jeunes (Darchinian et Kanouté, 2020) et de leur sentiment d'inclusion et d'exclusion, de même que dans des discussions sur les rapports de pouvoirs sociaux et de racialisation inégalitaires dans nos sociétés et la reproduction de ceux-ci (Pierre et Bosset, 2020).

## RECOMMANDATIONS



Mieux former le personnel aux réalités des jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire, en mettant l'accent sur :

- 1) les enjeux actuels de polarisation sociale;
- 2) l'importance de travailler à regagner la confiance des jeunes ;
- 3) la posture de nos établissements d'enseignement concernant le respect de la capacité d'agir des jeunes.



Garantir une place et une voix aux jeunes dans la mise en place de mesures pour lutter contre la discrimination dans les établissements d'enseignement et dans les organisations, en :

- 1) les impliquant dans les instances décisionnelles, et
- 2) en créant des espaces, groupes ou collectifs permettant aux jeunes de s'exprimer librement sur ces enjeux.



Mettre en place des campagnes de sensibilisation valorisant l'inclusion et l'hétérogénéité des perspectives et des expériences, en réaffirmant fermement dans celles-ci les principes de justice sociale et d'équité.



Favoriser les espaces de rencontres interculturelles au sein des établissements scolaires pour les jeunes où l'expression et la valorisation des identités multiples est encouragée. Ces espaces peuvent s'actualiser par différentes modalités (arts, espaces de dialogues, sports, etc.).



Mettre en place et soutenir activement un service de médiation culturelle en milieu scolaire afin de faciliter la communication entre les jeunes et le personnel scolaire afin de permettre à toutes les personnes impliquées dans un événement discriminatoire de s'exprimer sur celui-ci et de trouver une solution à l'événement.



## AXE 2 - ADAPTATION CULTURELLE DES SERVICES DESTINÉS AUX JEUNES

L'adaptation culturelle des services est un droit et non une accommodation. Par adaptation culturelle des services, on entend toute modification systématique d'un service ou d'une intervention afin de prendre en compte la langue, la culture et le contexte de façon à ce qu'ils soient compatibles avec les schèmes culturels, les significations et les valeurs de l'utilisateur de services (Bernal et coll., 2009). Pour se faire en adéquation avec leurs besoins, l'adaptation des services doit se faire pour et par les jeunes. Au Québec, cette adaptation se situe en cohérence avec la responsabilité populationnelle pour l'accès aux services à tou.te.s.

Il est donc important de se doter de mécanismes pour que ces jeunes soient mieux représenté.e.s dans les instances consultatives afin qu'ils puissent faire entendre leurs voix. Plusieurs organismes font état d'une plus faible représentation des jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire dans les instances consultatives comme les comités de jeunes par exemple. Leur avis est nécessaire à l'amélioration des services qui leur sont offerts et à leur adaptation. Aussi, il est nécessaire de développer des perspectives de décolonialité dans les approches, c'est-à-dire prendre en compte les savoirs des jeunes, les écouter, co-construire du sens avec eux, mais aussi assurer un suivi à leurs demandes et de respecter les promesses qui leur sont faites (Hamisultane, 2022; Hamisultane et coll., 2022). Pour ce faire, les approches participatives de co-construction et de cocréation sont à privilégier. Il est important d'approcher les organismes communautaires pour mieux comprendre que les jeunes personnes racisées ne veulent plus être perçues comme des victimes, mais cherchent à s'engager pour se défendre contre les discriminations (Voir Axe 1 de ce mémoire).

Des disparités en matière d'accès, d'utilisation et de continuité des services sociaux et de santé pour ces jeunes ont été documentées dans le cadre de certains travaux. Il existe notamment des disparités ethniques et raciales dans l'utilisation des services de santé mentale et la prestation de soins de santé de qualité (Alegria et coll., 2011). Les personnes de groupes culturellement minoritaires sont, par exemple, plus susceptibles d'abandonner prématurément le traitement que les jeunes appartenant à des groupes culturellement majoritaires (de Haan et coll., 2018).

Ces disparités sont généralement associées à plusieurs barrières. La circulation d'expériences et de croyances négatives à l'égard des services sociaux et de santé dans certaines communautés peut décourager la demande de services (Nadeau et coll., 2020). Par exemple, certain.e.s jeunes et leurs familles craignent de ne pas être compris si l'intervenant.e ne partage pas la même origine culturelle qu'eux ou n'a pas une connaissance profonde du contexte culturel d'appartenance de la jeune personne (McCann et coll., 2016; Nadeau et coll., 2020). Les représentations de la santé mentale peuvent également faire obstacle à la demande d'aide. Les jeunes peuvent notamment

craindre de vivre des répercussions au sein de leur communauté, comme le rejet ou la stigmatisation (Rousseau, 2020).

Une mésentente sur les valeurs mises de l'avant dans les services par les professionnel.le.s et la famille peuvent nuire à l'engagement dans ces services, notamment des modèles exclusivement occidentaux pour représenter et expliquer le vécu de la santé mentale (Nadeau et coll., 2017). Ainsi, il est essentiel que les intervenant.e.s soient sensibilisé.e.s et formés pour comprendre ces différences et adapter leur prise en charge en conséquence.

Dans le cas où ces jeunes sont pris en charge par l'État, les défis qu'ils vivent sont multiples. La compréhension limitée de la part des intervenant.e.s face aux enjeux de nature interculturelle a pour conséquence la mise de l'avant des contrastes entre leurs valeurs et celles des jeunes (Saint-Jean et Dufour, 2020). De plus, les ressources de soutien disponibles pour les intervenant.e.s – par exemple le Service de consultation interculturel du Centre jeunesse de Montréal - ne répondent pas nécessairement à leurs besoins (Lebrun et coll., 2019) et le temps nécessaire pour gérer la complexité de leurs dossiers n'est souvent pas pris en compte par les organisations pour lesquelles iels travaillent (Robichaud et coll., 2020). De plus, iels sont à risque de vivre du stress d'acculturation, c'est-à-dire un stress ressenti en raison de l'adaptation nécessaire face à un écart culturel plus ou moins prononcé, lorsqu'ils sont placés dans un milieu dont la culture est différente de celle de leur famille d'origine (Villegas et coll., 2014), ce qui peut mener à une acculturation dissonante et à des tensions entre ces jeunes et leurs familles (Jimenez, 2023) et les membres de leurs groupes culturels respectifs (Bencomo, 2022). Cela est particulièrement important dans la mesure où le soutien familial joue un rôle important pour les jeunes personnes immigrantes dans l'orientation de leur parcours vers l'âge adulte (Ceballo et coll., 2014; Trieu, 2016 ).

Pour pallier les barrières précédemment citées concernant le lien de confiance avec les institutions, les craintes d'écart de valeur et de considération, il est important que les personnes qui côtoient ces jeunes soient sensibilisées et formées à ces problématiques, de manière à pouvoir offrir des services adaptés. Il existe des formations offertes par différentes instances telles que celles offertes par l'Institut universitaire SHERPA (<https://sherpa-recherche.com/formations/intervenir-en-contexte-dimmigration-et-de-diversite-ethnoculturelle/>). De nombreux autres organismes offrent ce type de formations au Québec. Proposer des formations continues, sous la forme de discussions de cas, de façon à favoriser une approche réflexive qui promeut le développement d'une prise de conscience des biais et préjugés systémiques et personnels constitue aussi une direction intéressante. Enfin, pour soutenir les personnes intervenantes auprès de ces jeunes dans ces apprentissages, il est important de se doter de services de soutien à leurs besoins professionnels, notamment en développant des communautés de pratiques autour de l'adaptation culturelle pour permettre les échanges entre professionnel.le.s.

Un autre angle à privilégier est l'offre de cours dans le cadre de programmes universitaires sur l'adaptation des services et le développement de compétences culturelles (à travers la sensibilité et l'humilité culturelles) dans les filières de santé et de services sociaux, mais aussi de l'administration, que ce soit au niveau des gestionnaires et des directeur.ice.s d'établissement. Il apparaît

prioritaire de mettre de l'avant ces modalités et les améliorer, par exemple via une évaluation des besoins continue – dans le mesure où le contexte des pratiques et des services est en constante évolution. La possibilité d'effectuer des stages dans des organismes œuvrant auprès de ces jeunes devrait être valorisée et accessible à travers ces cours et formations continues. Il est aussi important de reconnaître que ces formations ne constituent qu'un premier pas dans l'établissement d'un lien de confiance entre jeunes, familles et services sociaux et de santé, et que ces liens sont établis sur le long terme (Rousseau et coll., 2022). Afin de s'assurer de l'adéquation des cours et des formations avec les besoins des jeunes et les réalités du terrain, il est important d'évaluer ces approches avec les jeunes et les acteurs des communautés eux-mêmes, en introduisant des boucles de rétroaction participatives.

Aussi, certains parents et jeunes craignent que la confidentialité reliée aux informations partagées lors du suivi psychosocial ne soit pas respectée, particulièrement lorsqu'un.e interprète est sollicité.e et lorsqu'il y a des échanges avec le personnel scolaire (Nadeau et coll., 2017). Il peut y avoir un manque de confiance à l'égard des institutions concernant le partage d'informations personnelles, particulièrement chez les personnes avec un statut de réfugié. Il est donc important d'être transparent.e sur les pratiques en matière de confidentialité à travers notamment une politique institutionnelle, mais aussi toujours, à travers le développement d'un lien de confiance avec les familles et les jeunes.

Une méconnaissance des services offerts et de leurs modalités peut aussi entraver l'accès aux services (Lebrun, 2010). La navigation au sein des services peut s'avérer particulièrement difficile si la famille est nouvellement arrivée sur le territoire ou si elle ne parle pas ou peu le français. Certaines familles rapportent notamment ne pas connaître les conditions pour avoir accès aux services en soutien à la santé mentale des jeunes, ainsi que les services offerts à ce sujet en CLSC (Nadeau et coll., 2020). Des facteurs organisationnels et structurels sont aussi nommés comme des freins au recours de services, dont les longs délais d'attente pour accéder aux services de premières lignes et les heures de services moins adaptées aux besoins des familles (Lebrun, 2010; Nadeau, 2020).

Afin de rejoindre les jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire, il est important de proposer des services qui offrent une certaine flexibilité dans les heures d'ouverture et qui soient accessibles notamment à travers certaines modalités virtuelles. Pour que les jeunes puissent s'y rendre, les services devraient proposer des heures d'ouverture en dehors des heures scolaires, par exemple en soirée après 16h, mais aussi en fin de semaine. Les réseaux de services intégrés jeunesse, tels que le programme Aire ouverte au Québec (Bentayeb et coll., 2022; Québec, 2021), qui désire offrir des services selon les modalités énoncées plus haut, sont de bonnes alternatives aux services dits traditionnels afin d'aller rejoindre les jeunes qui sont méfiant.e.s vis-à-vis des structures institutionnelles. Ces

services sont accessibles pour les jeunes requérants au statut de réfugié et pour ceux qui n'ont pas de RAMQ.

Cependant, il est important de visibiliser et promouvoir cette offre de services. En effet, pour ce qui est de la promotion, il est nécessaire d'encourager les kiosques d'informations et les ateliers concernant l'offre de services dédiée aux jeunes dans des écoles, les cégeps, les universités, les lieux de rencontres de jeunes (par exemple les bibliothèques, salles de sport, festivals culturels). Il serait également très pertinent de mettre de l'avant l'usage des réseaux sociaux pour créer des campagnes de visibilisation de cette offre de services et aller chercher les jeunes. Aussi, adopter une vision globale et holistique de la santé dans la promotion des services est importante, afin de ne pas axer uniquement celle-ci sur la santé mentale et potentiellement décourager les jeunes et leurs familles à y recourir.

Les barrières linguistiques peuvent entraver l'accès aux soins, mais aussi influencer leurs qualités (Allford et coll., 2014; Bauer et Alegria, 2010; Bentayeb et coll., 2020; Nigam, 2022). Un rapport récent du sondage Youth Pulse Check réalisé pour le Community Health and Social Services Network (CHSSN) indique un manque de services accessibles en anglais dans plusieurs régions du Québec et des lacunes et obstacles à l'accès aux services de santé pour les personnes anglophones (Nigam, 2022). Il est essentiel de proposer les services d'un.e interprète en tout temps pour que les jeunes et leurs familles et proches puissent s'exprimer dans leur langue de préférence, tout en assurant le respect de la confidentialité dans ces échanges. De plus, les enjeux soulevés dans le rapport du projet Re-Création (Lyke et coll., à paraître) mentionne plusieurs enjeux concernant l'environnement des classes d'accueil pour les jeunes personnes immigrantes. Ces enjeux concernent les difficultés à établir des relations de confiance entre les jeunes et les adultes, les environnements peu adaptés à l'apprentissage, ainsi que l'éloignement des familles des écoles ayant de l'expérience avec les jeunes de cette population (en raison de la gentrification des quartiers).

Cela étant dit, le projet de loi 96, adopté par le gouvernement du Québec en juin 2022, a pour objectif général de valoriser l'utilisation de la langue française dans l'administration de l'État et de la justice, ainsi que de réaffirmer que la seule langue officielle du Québec est le français (Québec, 2022). Or, ce projet de loi comporte des enjeux importants pour ces jeunes et leurs familles et proches. En effet, plusieurs travaux à l'international montrent que l'utilisation d'une langue autre que celle que la population cible constitue un frein important pour les services aux jeunes. Par exemple, des études mentionnent que les parents expriment des difficultés quant à leurs interactions avec certains services – tels que la protection de la jeunesse – car ils ne parlent pas la langue locale (Kriz & Skivenes, 2010; LeBrun et coll., 2015). En ce sens, l'absence d'intervenant.e.s qui parlent la langue des jeunes est un enjeu d'accessibilité de services (Cabrera et coll., 2019; Dettlaff et coll., 2009) et peut augmenter les délais de traitement des dossiers – en raison des difficultés de communication – et également être un obstacle à l'établissement d'une relation de confiance entre les intervenant.e.s et les parents (Robichaud et coll., 2020). Ainsi, la différence dans la langue parlée entre ces jeunes et leurs parents et proches et les prestataires de services

joue un rôle dans la capacité et la volonté des membres de ces communautés d'interagir avec ceux.celles-ci. À l'inverse, lorsque les intervenant.e.s sont eux.elles-mêmes des immigrant.e.s, par exemple, iels établissent des liens plus facilement grâce à une maîtrise de la langue et des référents culturels communs (Lin et coll., 2018). Dans ce contexte, réussir à interagir dans la même langue que les jeunes et leurs parents peut faciliter le travail et maximiser les actions des intervenant.e.s.

Or, les dispositions actuelles de la Charte de la langue française - modifiées par le PL 96 - vont dans le sens inverse, en interdisant aux responsables d'interagir dans une autre langue que le français avec la personne usagère qui serait arrivée au Québec il y a plus de six mois. Un mémoire précédemment rédigé par l'institut universitaire SHERPA (2021) sur la question argumentait déjà que cette disposition aurait des conséquences importantes dans (1) la capacité du personnel du réseau de la santé et des services sociaux à intervenir auprès de personnes issues de l'immigration en situation de détresse, (2) dans la capacité des parents allophones d'échanger avec les enseignants sur le cheminement scolaire de leurs jeunes et (3) dans la capacité des personnes à recevoir des services publics s'ils ne peuvent prouver qu'ils ont fréquenté l'école primaire en anglais au Canada. Le poids de l'apprentissage de la langue d'interaction passe ainsi des acteur.rice.s public.que.s et parapublic.que.s aux personnes usagères des services, en les forçant à rapidement apprendre le français. Il est essentiel d'améliorer les conditions d'apprentissage du Français dans les classes d'accueil pour ces jeunes.

Enfin, au Québec, plusieurs organismes oeuvrent auprès des jeunes et de leurs familles et proches (écoles, protection de la jeunesse, établissements du réseau de la santé et des services sociaux, organismes communautaires, etc.). Des modalités de collaboration et de concertation intersectorielle sont primordiales lorsqu'il s'agit de travailler en intervention jeunesse. Il est donc nécessaire que des partenariats soient créés afin de pouvoir arrimer les services offerts par les différents institutions et organismes, assurer la continuité dans les services et éviter le travail en silo. Pour faciliter les partenariats, il est important de reconnaître le travail et l'expertise des organismes communautaires et prendre le temps d'établir des liens de confiance et de mutualité, et également d'organiser des activités ou des projets communs pour resserrer les liens et offrir différents corridors de services pour les jeunes. Les expertises complémentaires peuvent être précieuses pour améliorer les services offerts et leur continuité. Il est également possible de créer des incitatifs à la collaboration intersectorielle, notamment à travers les programmes de financement, la reddition de comptes, l'échange de données sur les besoins et l'offre de services dans un territoire pour permettre la coordination des services. Il peut être bénéfique de montrer les retombées de ces partenariats sur le plan collectif et pour les partenaires pour inciter à la collaboration à travers le financement de la recherche et de l'évaluation.

Il est aussi important de coordonner l'action des différents ministères afin d'offrir des services adaptés pour ces jeunes, dont notamment le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour augmenter la cohérence de l'action jeunesse (Bentayeb et Goyette, 2021). En effet, tel que mentionné,

la qualité des services, leur adaptation, leur accès et leur continuité sont tributaires notamment de la possibilité d'un accès à des interprètes, de la visibilité des services dans plusieurs langues et de campagnes de publicité pour augmenter la visibilité des différents services offerts.

## RECOMMANDATIONS



Former et sensibiliser les étudiant.e.s, les intervenant.e.s et professionnel.le.s de la santé et des services sociaux à l'approche interculturelle au travers des modalités de formation continue intégrées au cursus académique et au milieu de travail et d'intervention.



Rendre les services adaptés plus accessibles à travers une flexibilité dans les heures d'ouvertures, la disponibilité des interprètes et la visibilité de l'offre de services existants, grâce au démarchage et aux réseaux sociaux.



Faciliter la participation et l'engagement des jeunes grâce à des mécanismes adaptés dans les instances consultatives, en informant les jeunes de leurs droits, en tenant compte de leurs savoirs expérientiels, en étant à l'écoute de leur besoins et en valorisant les approches participatives et de co-création pour l'adaptation des services.



Promouvoir les liens entre les institutions et les organismes communautaires ainsi que les partenariats internes au niveau institutionnel pour répondre ensemble au mieux aux besoins des jeunes, à travers notamment la mise en place de projets communs concertés.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archambault, I., Audet, G., Borri-Anadon, C., Hirsch, S., & Tardif Grenier, K. (2019). L'impact du climat interculturel des établissements sur la réussite éducative des élèves issus de l'immigration [Rapport de recherche].

Alegria, M., Carson, N. J., Goncalves, M., & Keefe, K. (2011). Disparities in Treatment for Substance Use Disorders and Co-Occurring Disorders for Ethnic/Racial Minority Youth. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 50(1), 22-31. <https://doi.org/10.1016/j.jaac.2010.10.005>

Allford, A, Qureshi, N, Barwell, J, Lewis, C, Kai, J. What hinders minority ethnic access to cancer genetics services and what may help. *European Journal of Human Genetics*, 2014, 22(7), 866-874. [doi:10.1038/ejhg.2013.257](https://doi.org/10.1038/ejhg.2013.257)

Bakali, N. (2016). Muslim Youth Experiences in Quebec Secondary Schools: Race, Racialization, and the 'Dangerous Muslim Man', *New Trends in Social and Liberal Sciences*, 1:2, pp.26-39.

Bauer, A. M., & Alegría, M. (2010). Impact of patient language proficiency and interpreter service use on the quality of psychiatric care: a systematic review. *Psychiatric Services*, 61(8), 765-773.

Bencomo, B. T. (2022). Am I a Successful Adult? Exploring the Influence of Ethnic Diversity in Defining Success among Former Foster Youth. *Emerging Adulthood*, 10(2), 443-458. <https://doi.org/10.1177/21676968211065894>

Bentayeb, N., Weiss, B., Ziani, M., & Goyette, M. (2022). Aire ouverte Laval: Défis et premières leçons d'une histoire de cocréation en santé mentale jeunesse. *Canadian Public Administration*, 65(1), 99-121.

Bentayeb, N., & Goyette, M. (2021). L'intervention auprès des jeunes en difficulté : choisir de collaborer ou y être obligé. In B. André, B. Christian, & C. Michèle (Eds.), *La collaboration interorganisationnelle : conditions, retombées et perspectives en contexte public*. Québec: Presse de l'Université du Québec.

Bentayeb, N., Leclair Mallette, I.-A., Ruiz-Casares, M., Guériton, M., Maltais, C., Briand Larmarche, M., & Leanza, Y. (2020). Linguistic diversity and interpretation in health and social services interventions: A systematic review of reviews. Institut Universitaire SHERPA. [https://sherpa-recherche.com/wpcontent/uploads/2021/11/Interpretation\\_ETMISSS\\_Produit\\_04-12-2020\\_Bentayeb%5E0al.pdf](https://sherpa-recherche.com/wpcontent/uploads/2021/11/Interpretation_ETMISSS_Produit_04-12-2020_Bentayeb%5E0al.pdf)

Bernal, G., Jiménez-Chafey, M. I., & Domenech Rodríguez, M. M. (2009). Cultural adaptation of treatments: A resource for considering culture in evidence-based practice. *Professional Psycho-*

logy: Research and Practice, 40(4), 361.

Butler, P. V., Cleveland, J., Sherpa, I., Hanley, J., Bentayeb, N., Papazian-Zohrabian, G., & Rousseau, C. (2021). La langue de communication entre les individus et l'État au Québec : Les atteintes aux droits sociaux, sanitaires et économiques dans le projet de loi 96. Institut Universitaire SHERPA.

Bilodeau, A., Parent, A., & Potvin, L. (2019). Les collaborations intersectorielles et l'action en partenariat, comment ça marche? Arima & Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé. [En ligne]. [https://chairecacis.org/fichiers/intersectorialite\\_partenariat\\_2019.pdf](https://chairecacis.org/fichiers/intersectorialite_partenariat_2019.pdf)

Bouarbat, B., & Ebrahimi, P. (2017). L'intégration économique des jeunes issus de l'immigration au Québec et au Canada. Cahiers québécois de démographie, 45(2), 121-144. <https://doi.org/10.7202/1040392ar>

Brascoupe, S., & Waters, C. (2009). Cultural Safety Exploring the Applicability of the Concept of Cultural Safety to Aboriginal Health and Community Wellness. International Journal of Indigenous Health, 5(2). <https://jps.library.utoronto.ca/index.php/ijih/article/view/28981/23928>

Cabrera, J., Roberts, Y. H., Lopez, A., Lopez, L., Zepeda, A., Sanchez, R., Punske, C., Gonzalez, G., Nuño, M., Garay-Castro, L., Lopez, I., Aguilera-Flemming, T., & Pelezarski, Y. (2019). Working across Borders : Effective Permanency Practices at the Intersection of Child Welfare and Immigration. Child Welfare, 96(6), 124.

Canisius Kamanzi, P. (2021). La résilience dans le parcours scolaire des jeunes noirs d'origine africaine et caribéenne au Québec. Canadian Journal of Education/Revue canadienne de l'éducation, 44(1), CI32CI63. <https://doi.org/10.53967/cje-rce.v44i1.5027>

Ceballo, R., Maurizi, L. K., Suarez, G. A., & Aretakis, M. T. (2014). Gift and sacrifice : Parental involvement in Latino adolescents' education. Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology, 20(1), 116-127. <https://doi.org/10.1037/a0033472>

Çelikaksoy, A., & Wadensjö, E. (2019). Refugee Youth Who Arrived in Sweden as Unaccompanied Minors and Separated Children : Education and Labour Market Well-being. Nordic Journal of Migration Research, 9(2), 179. <https://doi.org/10.2478/njmr-2019-0020>

CSDEPJ. (2021). Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (p. 552). Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

Darchinian, F., & Kanouté, F. (2020). Parcours postsecondaires et professionnels et rapports de pouvoir au Québec : Discours de jeunes adultes issus de l'immigration. Revue des sciences de l'éducation, 46(2), 699-720. <https://doi.org/10.7202/1073719ar>

de Haan, A. M., Boon, A. E., de Jong, J. T. V. M., & Vermeiren, R. R. J. M. (2018). A review of

- mental health treatment dropout by ethnic minority youth. *Transcultural Psychiatry*, 55(1), 3-30. <https://doi.org/10.1177/1363461517731702>
- Dettlaff, A. J., de Haymes, M. V., Velazquez, S., Mindell, R., & Bruce, L. (2009). Emerging Issues at the Intersection of Immigration and Child Welfare : Results from a Transnational Research and Policy Forum. *CHILD WELFARE*, 88, 22.
- Eid, P. (2012). Les inégalités « ethnoraciales » dans l'accès à l'emploi à Montréal : Le poids de la discrimination. *Recherches sociographiques*, 53(2), 415-450. <https://doi.org/10.7202/1012407ar>
- Evans, K., Crea, T. M., Chu, Y., Salas-Wright, C. P., Takeuchi, D., Westy, E., & Todo-Bom-Mehta, C. (2022). Paths to self-sufficiency for youth served through the unaccompanied refugee minor foster care program in the United States. *Journal of International Migration and Integration*, 23, 1417-1493.
- Gautier, L. , Nguengang Wakap, S., Verrier, F., da Silva Miranda, É., Négré, V., Hamza, J., Poveda, J-D., & Bouchon, M. (2022) Responding to Increasing Health and Social Needs of Unprotected Unaccompanied Minors in Paris in the Context of COVID-19: A Mixed Methods Case Study, *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, DOI: 10.1080/15562948.2022.2027057
- Gravel, M.-A. (2015). Portrait de la discrimination au Québec (44; p. 19). Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/portrait-de-la-discrimination-au-quebec.pdf>
- Grisales, N., Arsenault, S., & Guilbert, L. (2016). Les réfugiés, les défis rencontrés et les services offerts dans la région de Québec de 2006 à 2015. *Cahiers de l'Édiq*, 3(2), 37-61.
- Groulx G, McAuley L, & Gautier L. Les besoins de santé et les perceptions des systèmes de soutien des mineurs non accompagnés: une étude de cas à Montréal. Poster scientifique, 24<sup>ème</sup> Conférence mondiale en promotion de la santé, Montréal, Canada, mai 2022.
- Guan, Q., & Pietsch, J. (2022). The impact of intergroup contact on attitudes towards immigrants : A case study of Australia. *Ethnic and Racial Studies*, 45(12), 2309-2339. <https://doi.org/10.1080/01419870.2021.2007277>
- Hamisultane S. (2022). Regard clinique sur le silence des personnes racisées dans le contexte interculturel contemporain. Vers une posture éthique en formation. Dans Cifali, M. Giust-Desprairies F., Roiné, C., et Pham Quang, L. Santé, éthique et formation. Paris : L'Hamattan.
- Hamisultane S. (2022), Lee O.J E., Caron, R.. COVID-19, Hyper vulnerabilities, silenced traumas and colonial scars: Social work scholars engaging in critical dialogue with racialized communities. In Do Carmo Gonçalves M., Gutwald R., Kleibl T., Twikirize J., Lutz R., Noyoo N.(Éds), *Challenging Social Work*. Springer Nature <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-030-84678-7#editorsandaffiliations>
- Hasson, R. G., Crea, T. M., Easton, S. D., Evans, K., & Underwood, D. (2021). Clocking in : Employment outcomes for unaccompanied refugee minors leaving foster care in the

- United States. Children and Youth Services Review, 126, 106040. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2021.106040>
- Hickman, M. J., & Mai, N. (2015). Migration and social cohesion: Appraising the resilience of place in London. *Population, Space and Place*, 21(5), 421-432.
- IU SHERPA (2022). [https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/2022/05/Forum\\_MNA\\_synthese.pdf](https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/2022/05/Forum_MNA_synthese.pdf)
- Jimenez, E. (2023). Surreprésentation de jeunes sous la LSJPA : Leur processus migratoire et d'intégration. *Criminologie*, 56(1), 305. <https://doi.org/10.7202/1099015ar>
- Jobin-Théberge, A., & Bombardier, A. (2021). Le mandat et l'offre de services du PRAIDA, le processus sommaire d'une demande d'asile et l'accès aux services pour les demandeurs d'asile [Webinaire CERDA]. [https://cerda.info/wp-content/uploads/2021/06/Webinaire-CERDA-26-10\\_2021\\_Mandat-et-offre-de-services-du-PRAIDA.pdf](https://cerda.info/wp-content/uploads/2021/06/Webinaire-CERDA-26-10_2021_Mandat-et-offre-de-services-du-PRAIDA.pdf)
- Kriz, K., & Skivenes, M. (2010). « Knowing Our Society » and 'Fighting Against Prejudices' : How Child Welfare Workers in Norway and England Perceive the Challenges of Minority Parents. *British Journal of Social Work*, 40(8), 2634-2651. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcq026>
- Lavoie, B. (2019). Les droits de la personne, les différences ethnoculturelles et le rôle des institutions publiques dans la promotion quotidienne de l'égalité : L'exemple d'un Collège québécois. *Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke*, 49(1), 41. <https://doi.org/10.7202/1081060ar>
- Lavergne, C., & Dufour, S. (2020). Les familles issues de la diversité culturelle et la protection de la jeunesse : Constats et recommandations (CSDEPJ-P-068; p. 20). [https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers\\_clients/Documents\\_deposes\\_a\\_la\\_Commission/P-068\\_Recommandations\\_Constats\\_Familles\\_diversite\\_culturelle\\_PJ\\_Lavergne\\_Dufour.pdf](https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-068_Recommandations_Constats_Familles_diversite_culturelle_PJ_Lavergne_Dufour.pdf)
- Lebrun, L. A. (2010). Accès aux services de santé parmi les immigrants au Canada. *Canadian Ethnic Studies*, 41/42(3-1), 247-260.
- LeBrun, A., Hassan, G., & Boivin, M. (2019). Évaluation du Service de consultation interculturelle du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire : Sa contribution à la pratique, du point de vue des intervenantes. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(2), 249. <https://doi.org/10.7202/1066112ar>
- LeBrun, A., Hassan, G., Boivin, M., Fraser, S.-L., & Dufour, S. (2015). Review of child maltreatment in immigrant and refugee families. *Canadian Journal of Public Health / Revue Canadienne de Santé Publique*, 106(7), eS45eS56.
- Lin, C.-H., Chiang, P. P., Lux, E. A., & Lin, H.-F. (2018). Immigrant social worker practice : An ecological perspective on strengths and challenges. *Children and Youth Services Review*, 87, 103113. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2018.02.020>
- Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, 96, Assemblée nationale du Qué-

bec (2022).

Luster, T., Qin, D., Bates, L., Rana, M., & Lee, J. A. (2010). Successful adaptation among Sudanese unaccompanied minors : Perspectives of youth and foster parents. *Childhood*, 17(2), 197211. <https://doi.org/10.1177/0907568210365664>

Lyke, C., Gagnon, M., Rousseau, C., Abdillahi, F., Sierra, T., Lemieux, K., Lee, K., & Cortes Lugo, J., (à paraître) Premiers soins psychologiques adaptés : Une évaluation des activités de Re-Création de 2018-2023 auprès des jeunes nouveaux-arrivants de Montréal et ses environs.

Magnan, M.-O., De Oliveira Soares, R., Russo, K., Levasseur, C., & Dessureault, J. (2022). « Est-ce que je suis assez bonne pour être ici ? » : anxiété langagière et discrimination linguistique en contexte scolaire québécois. *Canadian Journal of Education/Revue canadienne de l'éducation*, 128155. <https://doi.org/10.53967/cje-rce.v45i1.5023>

Magnan, M.-O., Pilote, A., Collins, T., & Kamanzi, P. C. (2019). Discours de jeunes issus de groupes minoritaires sur les inégalités scolaires au Québec. *Diversité urbaine*, 19, 93114. <https://doi.org/10.7202/1065122ar>

McCann, T.V., Mugavin, J., Renzaho, A. & coll. (2016). Sub-Saharan African migrant youths' help-seeking barriers and facilitators for mental health and substance use problems : a qualitative study. *BMC Psychiatry* 16, 275. <https://doi.org/10.1186/s12888-016-0984-5>

Medard Inghilterra, R. (2015). L'impératif de lutte contre les discriminations replacé au cœur de la consultation publique sur l'immigration et l'intégration au Québec : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (Québec). *Revue des droits de l'homme*. <https://doi.org/10.4000/revdh.1061>

Miconi, D., Aigoïn, M., Mouchingam, A. N., & Rousseau, C. (2023). La polarisation sociale dans les écoles secondaires : Comment promouvoir le bien-être et réduire la violence chez les adolescent.e.s. (p. 63) [Recherche].

Nadeau, L., Johnson-Lafleur, J., Jaimes, A. & Bolduc, E. (2020). L'engagement dans les soins en collaboration en santé mentale jeunesse pour les familles migrantes : des lieux cliniques ancrés dans leurs contextes institutionnel et sociopolitique. *Santé mentale au Québec*, 45(2), 19–38. <https://doi.org/10.7202/1075386ar>

Nadeau, L., Jaimes, A., Johnson-Lafleur, J., & Rousseau, C. (2017). Perspectives of migrant youth, parents and clinicians on community-based mental health services: negotiating safe pathways. *Journal of child and family studies*, 26, 1936-1948.

Nigam, S. (2022). Sondage Youth Pulse Check : rapport des résultats du sondage. CHSSN. [https://chssn.org/wp-content/uploads/2022/11/Youth-Pulse-Check\\_Survey-Summary\\_FR\\_V2.pdf](https://chssn.org/wp-content/uploads/2022/11/Youth-Pulse-Check_Survey-Summary_FR_V2.pdf)

Papps, E., & Ramsden, I. (1996). Cultural safety in nursing: the New Zealand experience. *International journal for quality in health care : journal of the International Society for Quality in*



Health Care, 8(5), 491–497. <https://doi.org/10.1093/intqhc/8.5.491>

Potvin, M., Audet, G. & Bilodeau, A. (2013). L'expérience scolaire d'élèves issus de l'immigration dans trois écoles pluriethniques de Montréal. *Revue des sciences de l'éducation*, 39(3), 515–545. <https://doi.org/10.7202/1026311ar>

Pierre, M., & Bosset, P. (2020). Racisme et discrimination systémiques dans le Québec contemporain : Présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 31(2), 23. <https://doi.org/10.7202/1076643ar>

Québec (2021). Cadre de référence Aire ouverte. En ligne, Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-914-12W.pdf>

Québec. (2021). Plan d'action jeunesse 2021-2024. Secrétariat à la jeunesse.

Robichaud, M.-J., Pullen Sansfaçon, A., & Poirier, M.-A. (2020). Decision making at substantiation in cases involving racialized families : Child protection workers' perceptions of influential factors. *Children and Youth Services Review*, 110, 104794. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.104794>

Rousseau, C., Measham, T., & Nadeau, L. (2013). Addressing trauma in collaborative mental health care for refugee children. *Clinical child psychology and psychiatry*, 18(1), 121-136

Rousseau, C. (2020). Un numéro thématique sur la santé mentale des immigrants et réfugiés. *Santé mentale au Québec*, 45(2), 11-18.

Rousseau, C., Gomez-Carrillo, A., & Cénat, J. (2022). Safe enough? Rethinking the concept of cultural safety in healthcare and training. *The British Journal of Psychiatry*, 221(4), 587-588. doi:10.1192/bjp.2022.102

Rousseau, C., Miconi, D., Guenat, C., Hage, H. E., Hassan, G., & Mekki-Berrada, A. (2022). Vivre ensemble dans des contextes de polarisation sociale : Vulnérabilité et résilience dans la communauté collégiale.

Rousseau, C., Miconi, D., Guenat, C., Morin, D., Venkatesh, V., Mekki-Berrada, A., Hassan, G., Papazian-Zohrabian, G., Amiriaux, V., & Hirsch, S. (2022). Vivre ensemble dans des contextes de polarisation sociale : Vulnérabilité et résilience dans la communauté universitaire.

Saint-Jean, G., & Dufour, S. (2020). Alliance thérapeutique et services de protection de la jeunesse : Points de vue et expérience de jeunes issus de minorités ethnoculturelles et de leurs intervenants. *Canadian Social Work Review*, 37(1), 81. <https://doi.org/10.7202/1069983ar>

Samari, G., Alcalá, H. E., & Sharif, M. Z. (2018). Islamophobia, health, and public health: a systematic literature review. *American journal of public health*, 108(6), e1-e9.

Siriwardhana, C., Ali, S. S., Roberts, B., & Stewart, R. (2014). A systematic review of resilience and mental health outcomes of conflict-driven adult forced migrants. *Conflict and health*, 8(1),

1-14.

Statistique Canada. (2022a). Le Canada en 2041 : Une population plus nombreuse, plus cosmopolite et comportant plus de différences d'une région à l'autre. *Le Quotidien*, 11, 12.

Statistique Canada. (2022b). Population immigrante selon certains lieux de naissance, la catégorie d'admission et la période d'immigration, Recensement de 2021 [outil de visualisation des données]. Population immigrante selon certains lieux de naissance, la catégorie d'admission et la période d'immigration, Recensement de 2021 (statcan.gc.ca)

Sue, S. (2006), Cultural competency: From philosophy to research and practice. *J. Community Psychol.*, 34: 237-245. <https://doi.org/10.1002/jcop.20095>

Tervalon, Melanie, & Jann, Murray-García (1998). Cultural Humility Versus Cultural Competence: A Critical Distinction in Defining Physician Training Outcomes, *Multicultural Education Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, 9(2), pp. 117-125. <https://doi.org/10.1353/hpu.2010.0233>

Trieu, M. M. (2016). Family Obligation Fulfillment Among Southeast Asian American Young Adults. *Journal of Family Issues*, 37(10), 1355-1383. <https://doi.org/10.1177/0192513X14551174>

Villegas, S., Rosenthal, J., O'Brien, K., & Pecora, P. J. (2014). Educational outcomes for adults formerly in foster care : The role of ethnicity. *Children and Youth Services Review*, 36, 4252. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2013.11.005>



## SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

### AXE 1 : LUTTE À LA DISCRIMINATION



Mieux former le personnel aux réalités des jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire, en mettant l'accent sur :

- 1) les enjeux actuels de polarisation sociale;
- 2) l'importance de travailler à regagner la confiance des jeunes ;
- 3) la posture de nos établissements d'enseignement concernant le respect de la capacité d'agir des jeunes.



Garantir une place et une voix aux jeunes dans la mise en place de mesures pour lutter contre la discrimination dans les établissements d'enseignement et dans les organisations en:

- 1) les impliquant dans les instances décisionnelles, et
- 2) en créant des espaces, groupes ou collectifs permettant aux jeunes de s'exprimer librement sur ces enjeux.



Mettre en place des campagnes de sensibilisation valorisant l'inclusion et l'hétérogénéité des perspectives et des expériences, en réaffirmant fermement dans celles-ci les principes de justices sociales et d'équité.



Favoriser les espaces de rencontres interculturelles au sein des établissements scolaires pour les jeunes où l'expression et la valorisation des identités multiples est encouragée. Ces espaces peuvent s'actualiser par différentes modalités (arts, espaces de dialogues, sports, etc.).



Mettre en place et soutenir activement un service de médiation culturelle en milieu scolaire afin de faciliter la communication entre les jeunes et le personnel scolaire afin de permettre à toutes les personnes impliquées dans un événement discriminatoire de s'exprimer sur celui-ci et de trouver une solution à l'événement.

## AXE 2 : ADAPTATION DES SERVICES



Former et sensibiliser les étudiant.e.s, les intervenant.e.s et professionnel.le.s de la santé et des services sociaux à l'approche interculturelle au travers des modalités de formation continue intégrées au cursus académique et au milieu de travail et d'intervention.



Rendre les services adaptés plus accessibles à travers une flexibilité dans les heures d'ouvertures, la disponibilité des interprètes et la visibilité de l'offre de services existants, grâce au démarchage et aux réseaux sociaux.



Faciliter la participation et l'engagement des jeunes grâce à des mécanismes adaptés dans les instances consultatives, en informant les jeunes de leurs droits, en tenant compte de leurs savoirs expérientiels, en étant à l'écoute de leur besoins et en valorisant les approches participatives et de co-création pour l'adaptation des services.



Promouvoir les liens entre les institutions et les organismes communautaires ainsi que les partenariats internes au niveau institutionnel pour répondre ensemble au mieux aux besoins des jeunes, à travers notamment la mise en place de projets communs concertés.



**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Marceau

Prénom

Jean-Francois

Titre de civilité

M.

Fonction

Directeur général de Judo-Québec

Organisation

(si applicable)

Judo-Québec

Description de l'organisation

(si applicable)

Fédération provinciale de judo

Téléphone

Courriel

jfmarceau@judo-quebec.qc.ca

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les constants sont peu reluisants sur la santé physique et psychologique des jeunes d'aujourd'hui. En effet, les jeunes d'aujourd'hui sont beaucoup moins actifs physiquement que les générations précédentes et il y a une hausse importante de troubles liés à l'anxiété. La venue de l'internet et de son accessibilité 24-7 a fait en sorte que les changements générationnels se produisent plus rapidement qu'auparavant. Il est impératif que la société québécoise s'adapte plus vite.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*S'attaquer aux raisons qui font en sorte que les filles sont moins actives physiquement*

### Recommandation 2

*Améliorer l'accès aux infrastructures d'activités physiques*

### Recommandation 3

*Prioriser les centres sportifs plutôt que les centres de loisirs.*

### Recommandation 4

*Apprendre à tous les jeunes comment nager*

### Recommandation 5

*Aborder en profondeur la gestion des réseaux sociaux à l'école.*

### Recommandation 6

*Légiférer sur l'âge légale d'achat de boissons énergisantes*

### Recommandation 7

*S'assurer d'enseigner aux jeunes comment bien tomber en cas de chutes*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Mon mémoire s'adresse à l'axe 6 sur la santé.*

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Mon mémoire s'adresse à l'axe 6 sur la santé.*

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Mon mémoire s'adresse à l'axe 6 sur la santé.*

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Mon mémoire s'adresse à l'axe 6 sur la santé.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Mon mémoire s'adresse à l'axe 6 sur la santé.*

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Les enjeux prioritaires concernent l'augmentation du niveau d'activité physique et la réduction de l'anxiété ressentie par les jeunes.*

*1- Les jeunes sont généralement moins actifs physiquement que les générations précédentes et ce constat est encore pire chez les jeunes femmes. Il existe pourtant plusieurs recherches en ce moment qui expliquent les raisons pour lesquelles les femmes sont réticentes à pratiquer un sport. Il est possible d'adresser chacune de ces raisons et par la fait même augmenter l'attraction des femmes vers le sport.*

*2- L'accessibilité aux infrastructures sportives est essentielles. Le modèle le plus efficace est sans contredit d'annexer un centre sportif à chacune des écoles secondaires du Québec. À tout le moins, à toutes les nouvelles écoles secondaires. Il devient dès lors vraiment facile de pratiquer un sport immédiatement après l'école ou sur l'heure du midi lorsque le plateau sportif est tout juste à coté de l'école.*

*3-Certaines villes ont malheureusement opté pour une approche de centres de loisirs offrant des cours d'initiations à certains sports et certains loisirs. La gestion de ces centres est faite par la ville. C'est-à-dire que ce sont les employés du centre qui procèdent à l'élaboration des activités du centre, qui en font la promotion et qui procèdent aux inscriptions. Cette façon de faire est totalement inefficace du point de vue de la rétention des participants, la rétention du personnel d'entraîneurs/professeurs et pérennité des activités. En effet, pour qu'un participant poursuive une activité physique pendant plusieurs années, il doit y avoir plusieurs éléments en place. Tout d'abord, le club sportif doit être autonome dans sa gestion. Étant autonome, celui-ci pourra offrir des cours sportifs à tous les niveaux de pratiquants, débutants à expert, plutôt que simplement de l'initiation. Le club pourra donc former lui-même les entraîneurs qui travailleront dans le club. Ces entraîneurs seront motivés à enseigner aux jeunes. Le participant en ayant la possibilité de se développer jusqu'au niveau expert demeurera au sein du club. Ceci augmentera considérablement son niveau d'appartenance au club. Son désir de s'impliquer dans le club augmentera parallèlement. Le club étant autonome aura la possibilité de prendre les décisions pour améliorer son offre de services et ses performances. C'est donc une roue qui tourne et tout passe par l'autonomie du club et la possibilité de celui-ci d'avoir des plateaux sportifs disponibles et dédiés à ces activités.*

*4- Courir, nager et sauter sont des activités motrices de base, malheureusement ce ne sont pas tous les programmes scolaires qui apprennent aux jeunes à nager. Il me semble que cela devrait être une priorité.*

*5- Le temps passé sur les réseaux sociaux par les jeunes est effarant. La vitesse à laquelle ces réseaux sociaux changent est aussi effarante. Les parents ne peuvent pas suivre. Il est donc primordial que l'école éduque les enfants sur les comportements acceptables/inacceptables, les dangers, la désinformation, où trouver de l'aide en cas de problème.*

*6- Les boissons énergisantes sont très certainement un fléau. Leur accoutumance est dangereuse au niveau de la santé physique et par le fait qu'elle nuit à leur sommeil, à leur état mental également. Taxer ces produits me semble une bonne solution et légiférer sur l'âge légal pour se procurer ces produits.*

*7- Étant judoka depuis 40 ans et travaillant dans ce milieu depuis 14 ans, un des constats des plus importants que j'ai appris est que tous les judokas maîtrisent parfaitement les chutes du corps humain. De par la nature du sport du judo, il est normal que cette habileté soit développée à son maximum pour la pratique du judo. Or, nous nous apercevons très vite que cette habileté à savoir tomber peut s'avérer utile à tout moment, que ce soit lors de la pratique d'un autre sport ou même en se déplaçant simplement. Savoir tomber s'apprend facilement, cela pourrait faire partie du cursus scolaire au primaire et cela permettrait à toute la population québécoise de savoir chuter sans se blesser. Ceci permettrait d'éviter une grosse dépense financière dans l'appareil médical gouvernemental.*

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Mon mémoire s'adresse à l'axe 6 sur la santé.*

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

*Mon mémoire s'adresse à l'axe 6 sur la santé.*

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

*Mon mémoire s'adresse à l'axe 6 sur la santé.*

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

*Mon mémoire s'adresse à l'axe 6 sur la santé.*

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Mon mémoire s'adresse à l'axe 6 sur la santé.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---



**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

*Enet*

Prénom

*Audrey*

Titre de civilité

Mme

Fonction

*Responsables des partenariats, du financement et de la philanthropie*

Organisation

(si applicable)

*La Factory*

Description de l'organisation

(si applicable)

*Depuis 2016, l'école la Factory, accompagne les professionnels, la relève et les organisations vers la réussite en leur permettant de développer leur plein potentiel de créativité et d'innovation.*

Téléphone

Courriel

*aenet@factory.ca*

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*En tant qu'établissement scolaire, Factry a pour ambition de transmettre aux futures générations des connaissances concrètes, ainsi qu'une pédagogie novatrice complémentaire au système éducatif actuel. Notre école vise à former les individus à adopter une posture créative et à développer les compétences essentielles du futur, dans un environnement inclusif qui encourage l'ouverture d'esprit et la prise de risque. Nous formulons aujourd'hui diverses recommandations à l'égard de l'éducation et de l'emploi pour aider les jeunes à réaliser leur plein potentiel, dans une société en perpétuelle évolution.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Offrir les outils nécessaires aux jeunes pour leur permettre de se connaître et de se réaliser personnellement, afin de pouvoir choisir la meilleure voie possible pour eux et de s'accomplir professionnellement*

### Recommandation 2

*Former la jeunesse au monde du travail de demain, qui nécessitera des compétences différentes de celles enseignées traditionnellement dans l'enseignement supérieur: des compétences humaines essentielles telles que la collaboration, la communication, l'adaptabilité, l'esprit critique et la résolution de problèmes*

### Recommandation 3

*Assurer un continuum pour les jeunes entre les établissements scolaires et le milieu professionnel, grâce à des structures s'engageant dans le développement personnel, de carrière et de compétences*

### Recommandation 4

*Repenser le système d'éducation en y intégrant l'enseignement des compétences essentielles du futur ou "soft skills", nécessaires à l'intégration au marché du travail*

### Recommandation 5

*Intégrer différentes techniques d'enseignement et de pédagogie pour s'adapter aux styles d'apprentissage des apprenants, qui varie selon les individus*

### Recommandation 6

*Faciliter l'apprentissage en continu pour le rehaussement des compétences*

### Recommandation 7

*Financer des stages en environnements de travail*

### Recommandation 8

*Favoriser le rapprochement et la collaboration entre les apprenants de différentes spécialités et avec différents bagages socio-culturels afin de profiter de la richesse de tout à chacun et d'ouvrir le champ des possibles*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Enjeux:*

*Le besoin de conciliation entre activités professionnelles et vie personnelle (valeurs, bonheur au travail, télétravail, semaine de quatre jours, etc.). Les jeunes ne veulent pas sacrifier leur qualité de vie au profit de leur carrière;*

*L'anxiété des jeunes liée aux enjeux d'orientation, l'accès aux conseils en matière de carrière et d'emploi;*

*L'inadéquation entre les compétences et connaissances que les jeunes étudient actuellement et la réalité du marché du travail lorsqu'ils auront terminé leurs études, dans un cadre de révolution technologique;*

*La modification et la disparition de millions d'emplois tels que nous les connaissons aujourd'hui;*

*L'inflation et les possibles effets de la récession économique sur le marché de l'emploi et la quantité de postes disponibles;*

*Des carrières qui ne seront pas ancrées dans un champ d'expertise précis, il y aura des carrières et non une carrière linéaire;*

*Le travail des jeunes reste un catalyseur des conditions sociales, économiques et politiques, révélateur des vulnérabilités et des inégalités sociales au sein de la société;*

*L'accroissement de l'immigration économique, des migrations climatiques et des réfugiés qui va conduire à des milieux de travail culturellement diversifiés, avec des besoins d'adaptabilité et d'intégration.*

*Pistes pour relever ces défis:*

*Offrir les outils nécessaires aux jeunes pour leur permettre de se connaître et de se réaliser personnellement, afin de pouvoir choisir la meilleure voie possible pour eux et de s'accomplir professionnellement;*

*Assurer un continuum pour les jeunes entre les établissements scolaires et le milieu professionnel, grâce à des structures s'engageant dans le développement personnel, de carrière et de compétences.*

*Nourrir leur capacité de prise de risque et d'adaptabilité, démocratiser les essais/erreurs, promouvoir la reconversion, l'apprentissage en continu et le retour aux études;*

*Former la jeunesse au monde du travail de demain, qui nécessitera des compétences différentes de celles enseignées traditionnellement dans l'enseignement supérieur: des compétences humaines essentielles telles que la collaboration, la communication, l'adaptabilité, l'esprit critique et la résolution de problèmes;*

*Encourager les jeunes en région à envisager et à accéder à des métiers différents de ceux traditionnellement représentés dans leur milieu.*

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Enjeux:*

*La formation initiale dispensée par les établissements d'enseignement supérieur ne constitue qu'une base nécessaire à l'apprentissage et au développement de savoir-faire et de savoir-être qui interviennent en cours de carrière professionnelle. L'enseignement supérieur ne prépare pas à la réalité du milieu du travail;*

*Les compétences d'aujourd'hui ne sont pas les compétences du futur;*

*Le besoin de concrétisation des savoirs et d'exploration des environnements de travail, en parallèle des études;*

*La pandémie et l'apprentissage à distance a exacerbé les difficultés d'apprentissage et engendré une perte de motivation; elle force les équipes enseignantes à essayer de nouvelles stratégies pédagogiques pour assurer la réussite des élèves;*

*L'avènement du numérique et de l'intelligence artificielle pose des questions au niveau de son intégration dans l'éducation, de l'équilibre et la responsabilisation de son usage, dans un contexte post-pandémique;*

*La promotion l'équité, la diversité et l'inclusion aux élèves et au sein du système scolaire.*

*Pistes de solutions:*

*Repenser le système d'éducation en y intégrant l'enseignement des compétences essentielles du futur ou "soft skills", nécessaires à l'intégration au marché du travail;*

*Inclure les jeunes dans la réflexion et le développement des métiers de demain;*

*Intégrer différentes techniques d'enseignement et de pédagogie pour s'adapter aux styles d'apprentissage des apprenants, qui varie selon les individus;*

*Offrir un éventail beaucoup plus large d'opportunités de formations, formelles et informelles, dispensé au-delà des institutions traditionnelles.*

*Faciliter l'apprentissage en continu pour le rehaussement des compétences;*

*Financer des stages en environnements de travail;*

*Favoriser le rapprochement et la collaboration entre les apprenants de différentes spécialités et avec différents bagages socio-culturels afin de profiter de la richesse de tout à chacun et d'ouvrir le champ des possibles.*

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

*Depuis une année, l'intelligence artificielle se démocratise dans la société. L'utilisation des outils d'IA tels que ChatGPT et mid-journey se frayent un chemin dans le quotidien des jeunes, notamment dans la réalisation de leurs études. Les outils génératifs facilitent la réalisation de tâches. Cependant, l'originalité des idées et la profondeur du contenu font appel à l'expérience personnelle du jeune. Il faut donc former les jeunes à la bonne maîtrise des outils d'intelligence artificielle tout en les invitant à toujours cultiver et appliquer leur esprit critique et leur imagination. Les tâches aujourd'hui demandées aux étudiants dans le cadre de leurs études et qui sont nécessaires dans le monde du travail d'aujourd'hui, que ce soit en marketing, design graphique ou bien ingénierie, pourraient être bientôt toutes automatisées. Ce ne sont plus les compétences traditionnelles que nous devons enseigner aux jeunes mais ce qui les rend fondamentalement humain, face à la machine.*

*Il n'y a pas de cadre d'utilisation de l'intelligence artificielle en milieu scolaire où l'initiation et l'utilisation de l'outil est laissée à la discrétion de l'enseignant. Des questions se posent alors: Jusqu'où l'étudiant peut-il utiliser l'outil pour réaliser ses projets? Quelles conséquences s'il ne l'utilise pas vis-à-vis de ses collègues? Comment contrôler ce qui est produit par l'étudiant et par la machine? Comment gérer la dépendance technologique? Le système éducatif doit s'adapter aux challenges auxquels l'humanité va devoir faire face avec le développement de l'IA et des scénarios qu'elle rend envisageables, plausibles, et réalistes d'ici 2050. Si en 2023, l'IA apprend, prend des décisions et communique comme nous de manière autonome; d'ici 3 à 5 ans, on anticipe que ces IA pourront agir (IAC).*

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?



# QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*En tant qu'établissement scolaire, Factry a pour ambition de transmettre aux futures générations des connaissances concrètes, ainsi qu'une pédagogie novatrice complémentaire au système éducatif actuel. Notre école vise à former les individus à adopter une posture créative et à développer les compétences essentielles du futur.*

*Identifiées par les plus importants référentiels mondiaux (Forum économique mondial, Emploi et Développement Social Canada, Forbes, McKinsey), la créativité et les 5 compétences essentielles à son application font partie des compétences les plus demandées sur le marché du travail mondial d'aujourd'hui et de demain et sont les fondations, maintenant incontournables, pour réussir dans un monde professionnel en perpétuelle transformation. La posture créative est quant à elle un état d'esprit favorable à voir les choses sous différents angles, à penser sous différentes perspectives et à oser faire autrement que dans notre état habituel.*

*Un état dans lequel on est plus enclin à imaginer, exprimer, encourager et appliquer des idées qui sortent de l'ordinaire.*

*Si nous étions ministre responsable de la jeunesse, notre principal défi serait de restaurer la confiance des jeunes envers l'avenir. Le sens au travail, la santé mentale, l'automatisation des tâches et l'intelligence artificielle, les défis liés au changement climatique, les conflits géopolitiques, la précarité économique et les discriminations socio culturelles semblent être au cœur des préoccupations des jeunes, d'autant plus après la période d'instabilité qu'ils viennent de traverser.*

*Notre objectif serait de leur faire sentir qu'ils ont leur place dans la société et de leur fournir les moyens pour devenir acteurs non seulement de leur propre parcours personnel et professionnel, mais aussi des transformations de la société à venir. Nous les encouragerions à embrasser l'inconnu, à cultiver leur unicité, à prendre la parole et à développer diverses compétences humaines pour faire face aux évolutions rapides de la société.*

*Il serait essentiel pour nous de consulter les jeunes afin de mieux comprendre les réalités auxquelles ils font face, et de les inclure dans les processus décisionnels politiques. Cela garantirait une adéquation entre les besoins de demain et les instances de pouvoir, permettant ainsi aux jeunes d'avoir un impact concret sur le devenir de leur société.*

*Parce que les défis sont nouveaux, le monde a besoin de nouvelles solutions pour les relever. Paradoxalement, c'est en acceptant d'échouer, en risquant, en embrassant l'inconnu et l'essai-erreur que l'on réussira à réinventer demain. Voici le conseil que nous donnons à la jeunesse.*

*Nous croyons que d'ici 10 ans, la jeunesse sera moteur de changements profonds. Elle mettra en avant ses valeurs et ses engagements, tout en remettant en question le cadre actuel de la société contemporaine. Nous la voyons connectée, consciente, ouverte à la diversité et profondément engagée.*

# AUTRES COMMENTAIRES

*Il existe une multitude d'outils, d'organisations, de lieux et de ressources à la disposition des jeunes pour les aider à acquérir leur autonomie et à exploiter pleinement leur potentiel. Cependant, le défi réside dans le fait que ces jeunes ne sont pas toujours conscients de l'existence de ces aides. Il serait bénéfique de regrouper l'information concernant ces ressources, ce qui faciliterait l'accès des jeunes à ces soutiens et leur permettrait d'en tirer pleinement profit.*

*Par ailleurs, les organismes œuvrant dans le domaine de la jeunesse développent continuellement leur offre de services et s'efforcent d'atteindre un nombre toujours plus important de jeunes. Ces organisations, y compris la nôtre, dépendent de financements par projet, ce qui crée de l'instabilité dans leurs opérations et rend difficile la planification à long terme de leur vision. Ainsi, nous pensons qu'il est essentiel de leur assurer un soutien financier durable afin qu'elles puissent continuer à remplir leur mission, et la transcender.*

Octobre 2023

# Mettre l'environnement au cœur du prochain Plan d'action jeunesse

Mémoire du Lab22 dans le cadre  
de la consultation publique pour la  
jeunesse : Ta voix. Ton Québec.  
Exprime-toi maintenant!

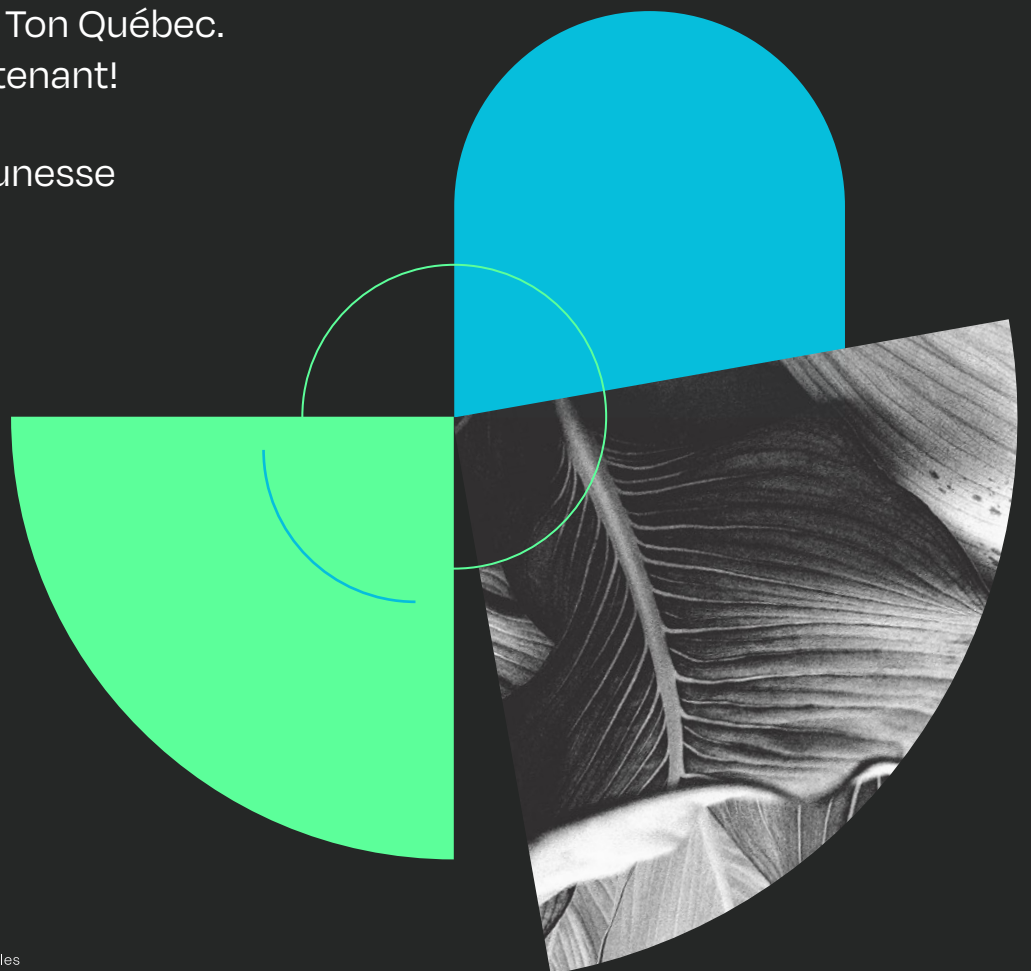
Secrétariat à la jeunesse

Québec 



Lab  
22

Laboratoire  
d'innovations  
sociales et  
environnementales





# Table des matières

**03** À propos du Lab22

**04** Pourquoi rédiger un mémoire?

**05** Le Lab22 et sa démarche répondent  
à un besoin

05 Un besoin d'être outillé et accompagné

07 Quelle est la démarche du Lab22?

08 Des résultats prometteurs

**09** Recommandations

# À propos du Lab22

Le 22 février 2019, l'événement La planète s'invite à l'école réunit plus de 750 personnes participantes en provenance de 150 organisations, dont 110 établissements d'enseignement publics et privés de 7 régions du Québec, du primaire à l'université. Ces personnes sont rassemblées autour de la nécessité de passer de la parole aux actes et de s'engager face à l'urgence climatique. Le Pacte de l'école québécoise (PEQ), un appel à l'engagement et une feuille de route, y est alors propulsé.

En réponse à l'engouement suscité par l'événement et au besoin exprimé maintes fois par les écoles et les jeunes d'être accompagnés pour aller de l'avant, les personnes organisatrices décident de fonder un organisme à but non lucratif, le Lab22 - Laboratoire d'innovations sociales et environnementales, afin de soutenir et de guider les écoles et les jeunes dans la mise en place d'actions en faveur de la transition écologique.

En octobre 2023, la démarche d'accompagnement et de soutien est offerte à 44 écoles et touche plus de 200 000 personnes, dont 60 000 élèves, grâce à une équipe de 24 personnes employées. Le Lab22, c'est également plusieurs projets connexes comme Climato\_, un projet en partenariat avec Carburant humain pour créer des capsules vidéos et un jeu éducatif portant sur différents enjeux des changements climatiques; ou encore la Démarche jeunesse sur la carboneutralité, un projet en partenariat avec l'Institut du Nouveau Monde qui vise à mieux comprendre les enjeux de carboneutralité, identifier des solutions et créer un mouvement d'engagement pour amplifier la voix des jeunes sur le sujet.



À noter : en cohérence avec nos valeurs écoresponsables, nous vous prions d'imprimer ce mémoire que si nécessaire!

## Pourquoi rédiger un mémoire?

Les signaux d'alerte s'accumulent : l'été 2023 a été le plus chaud de tous ceux relevés depuis 1880<sup>1</sup> ; le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré en septembre dernier que la dépendance de l'humanité aux énergies fossiles avait « ouvert les portes de l'enfer »<sup>2</sup> ; 60 % des milléniaux canadiens sont stressés par les conséquences liées aux changements climatiques<sup>3</sup>. C'est pourquoi il est essentiel à nos yeux que le prochain Plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec soit à la hauteur des crises environnementales actuelles.

Le Lab22 a décidé de rédiger ce mémoire, en complément du gabarit en ligne prévu pour la consultation publique, pour porter la voix des jeunes et s'assurer que ces derniers puissent évoluer dans des écoles où la sensibilisation et les apprentissages sur les enjeux climatiques sont au cœur du projet éducatif. Cette initiative vise à pousser plus loin notre réflexion entourant le futur de la jeunesse québécoise, particulièrement dans le contexte de l'école secondaire.

Bien que la démarche du Lab22 rejoigne les sept axes d'intervention du Plan d'action jeunesse, il nous apparaît essentiel d'élaborer davantage sur l'axe environnement afin qu'il se retrouve au cœur des priorités du prochain Plan. Après tout, cet axe fait partie des plus grandes priorités des jeunes<sup>4</sup>. De plus, les données scientifiques et la mobilisation sans précédent de la société civile indiquent que le temps est venu de passer à l'action pour opérationnaliser une transition écologique, et que les institutions publiques ont leur rôle à jouer en ce sens.

Enfin, le Lab22 a pris l'initiative de diffuser le questionnaire destiné aux jeunes et aux actrices et acteurs du milieu de la jeunesse au sein de notre réseau d'écoles accompagnées. Le but est de susciter la participation citoyenne et démocratique des jeunes, de les mobiliser face aux enjeux climatiques et de leur donner des pistes de réflexion afin de les inciter à passer à l'action.

- 
1. NASA. (14 septembre 2023). NASA Announces Summer 2023 Hottest on Record, 2023. Disponible: [https://climate.nasa.gov/news/3282/nasa-announces-summer-2023-hottest-on-record/#:~:text=Summer%20of%202023%20was%20Earth's,\(GISS\)%20in%20New%20York](https://climate.nasa.gov/news/3282/nasa-announces-summer-2023-hottest-on-record/#:~:text=Summer%20of%202023%20was%20Earth's,(GISS)%20in%20New%20York).
  2. Agence France-Presse (20 septembre 2023). L'humanité aux « portes de l'enfer » avec la crise climatique, avertit le chef de l'ONU. Disponible: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2011746/ONU-crise-climat-guterres-sommet>
  3. Étude Jeunesse de Léger, réalisée du 25 juillet au 7 août 2023
  4. Les jeunes au Canada ont indiqué que les changements climatiques font partie des cinq enjeux les plus importants pour eux. Voir Gouvernement du Canada. (2021). Le premier Rapport sur l'état de la jeunesse du Canada. Disponible: <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/etat-jeunesse/rapport.html#a7b>

## Le Lab22 et sa démarche répondent à un besoin

La démarche d'accompagnement des écoles secondaires québécoises proposée par le Lab22 répond directement à un besoin nommé par les jeunes et les écoles et commence déjà à porter fruit.



## Un besoin d'être outillé et accompagné

Alors que 150 directions d'écoles se sont engagées à mettre en œuvre des actions à caractère environnemental en signant le PEQ, plusieurs d'entre elles affirment ouvertement avoir besoin d'être soutenues et accompagnées pour réaliser adéquatement les mesures décrites dans cette feuille de route.

Les signataires souhaitent aussi avoir accès à différentes ressources, outils, modèles de document et à des spécialistes qui pourraient, à la fois, les soutenir dans leurs démarches et accompagner les élèves et membres du personnel tout au long de ce chemin vers la transition écologique.

Plusieurs activités sur des thèmes liés à l'environnement et aux changements climatiques sont déjà réalisées au sein des écoles secondaires du Québec. Malheureusement, ces activités donnent trop souvent lieu à des réalisations ponctuelles et des résultats éphémères, car les changements qu'elles nécessitent sont fréquemment d'ordre structurel ou relevant d'autres autorités.

*« Dans le feu de l'action avec les élèves, nous avons moins le temps de nous arrêter pour analyser, rédiger et bien mettre en forme les choses visuellement. Le Lab22 est d'une grande aide pour nous appuyer dans l'intervention concrète faite avec les élèves. »*

Personne répondante de l'école secondaire Joseph-François-Perrault

À notre connaissance, avant l'arrivée du Lab22, aucune école secondaire n'avait instauré de démarche structurée et continue visant à systématiser des mesures correctrices pour opérer une transition écologique réelle et durable. Le manque de ressources et de temps, l'absence d'expertise ou même le manque d'intérêt, laissent souvent place à l'improvisation et mènent à des projets ponctuels de moindre importance et maintes fois inachevés. Cette situation génère beaucoup de frustration et de démotivation chez les personnes intervenantes et les jeunes qui les initient et qui s'y engagent au fil des années. Il est fréquent de voir que des élèves fortement engagés ne voient pas aboutir le fruit de leur travail au sein de leur établissement, affectant ainsi leur engagement.

*« Merci de nous accompagner là où nous ne pourrions aller sans votre soutien et votre initiative! »*

Personne répondante du Collège Regina Assumpta

De plus, le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) ne prévoit pas actuellement de cours ou de notions pédagogiques obligatoires ou prescriptives au secondaire dans les champs spécifiques de l'éducation relative à l'environnement, de l'écocitoyenneté, des changements climatiques ou de la transition écologique. Jean-François Roberge, ancien ministre de l'Éducation, indiquait en 2022 que : « C'est très peu couvert comme tel. Ça dépend beaucoup de l'autonomie professionnelle des enseignants. Ça peut être très bien fait ou ça peut être survolé. »<sup>5</sup> Cette lacune devrait être au moins partiellement corrigée par l'implantation du nouveau programme de Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) et la révision récemment annoncée du cours de science et technologie vers 2028-2029.

Cependant, le chemin à parcourir pour couvrir adéquatement la crise climatique et les autres crises environnementales à l'école est encore long alors qu'il nous apparaît essentiel que l'école, lieu de formation des citoyens et citoyennes, prépare la jeunesse à faire face à l'enjeu prioritaire du XXI<sup>e</sup> siècle. De très nombreux élèves soulignent ne pas avoir les connaissances nécessaires pour comprendre les phénomènes actuels, leurs causes et leurs effets. Comment pouvons-nous alors les inviter à s'engager ? Ce manque de connaissances touche également les membres du personnel : une grande part du personnel enseignant souligne ne pas se sentir outillé pour accompagner les élèves dans ce domaine, et ce, bien que **99 % des membres du personnel que nous avons sondés jugent qu'il est très ou assez important de poser des actions en faveur d'une transition écologique**. De plus, augmenter le niveau de connaissances des jeunes peut aussi profiter à leurs parents qui apprennent à leur contact.

La démarche du Lab22, qui a été co-crée avec les jeunes ainsi qu'avec des actrices et acteurs du milieu scolaire en plus d'être validée par de multiples spécialistes, répond à un besoin exprimé par les jeunes et les membres du personnel.



campagne de la démarche - sept 2023

1. Radio-Canada. (2022). *Changer l'école pour changer le monde*. Disponible: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1910301/climat-ecole-education-environnement-carbone>

## Quelle est la démarche du Lab22?

La démarche d'accompagnement et de soutien proposée par le Lab22 a pour objectif de lutter contre les changements climatiques et propulser la transition écologique à l'école secondaire par l'intégration de mesures liées à l'écoresponsabilité et à l'écocitoyenneté. Elle mise sur la participation de l'ensemble de la communauté éducative (membres de la direction, membres du personnel, élèves et parents) dans les prises de décisions et dans la réalisation d'actions à portées sociales et environnementales. Elle vise l'instauration de pratiques durables et le développement d'un pouvoir d'agir chez les jeunes et les moins jeunes.

### Plus spécifiquement, la démarche a pour but de :

- Permettre à l'école et sa communauté éducative de prendre conscience de son empreinte écologique grâce à une analyse environnementale ;
- Réaliser des consultations auprès de l'ensemble des parties prenantes pour identifier les mesures et actions prioritaires à mettre en œuvre ;
- Développer et rédiger un plan d'action et des stratégies visant à réduire l'empreinte carbone de l'école et amplifier les savoirs, savoir-être, savoir-agir et le pouvoir d'agir en faveur de la transition écologique ;
- Offrir des occasions d'implication et d'engagement pour les jeunes et les adultes ;
- Soutenir la communauté éducative dans la réalisation des actions à mettre en place ;
- Assurer la promotion, le rayonnement et la reconnaissance des écoles accompagnées et des actrices et acteurs impliqués ;
- Offrir des opportunités de participation à des événements.

Comme le démontre le tableau 1, la démarche d'accompagnement d'une durée de trois ans est structurante, démocratique, éducative et personnalisée.

**Tableau 1 : Démarche du Lab22**

Structurante	Démocratique	Éducative	Personnalisée
<p>S'appuie sur le Pacte de l'école québécoise (4 axes et 25 mesures)</p> <p>S'appuie sur une analyse environnementale complète : diagnostic, caractérisation des matières résiduelles et bilan carbone</p> <p>Repose sur un accompagnement de 3 ans par une équipe pluridisciplinaire et expérimentée</p>	<p>Implique et engage l'ensemble des parties prenantes de l'établissement</p> <p>Suscite l'adhésion et favorise la mobilisation par le développement d'une vision commune et partagée</p> <p>Repose sur un processus décisionnel collectif et participatif</p>	<p>S'arrime au projet éducatif et/ou au plan stratégique de l'établissement</p> <p>Vise la sensibilisation, la formation et l'expérimentation</p> <p>Percole dans les activités éducatives et les contenus pédagogiques</p>	<p>S'adapte au rythme de l'établissement et de la communauté éducative</p> <p>Privilégie une courbe d'apprentissage et l'amélioration continue</p> <p>Favorise le développement de synergies avec la communauté et les organismes du territoire</p>

## Des résultats prometteurs

Après seulement trois ans, la démarche d'accompagnement du Lab22 produit déjà des résultats prometteurs:

- **44 écoles accompagnées** dans **neuf régions** du Québec;
- Plus de **200 000 personnes touchées, dont 60 000 élèves**;
- En 2022-2023, **542 activités soutenues par l'équipe du Lab22** pour promouvoir et accélérer la transition écologique qui se sont déroulées dans les 31 écoles accompagnées (cohortes 1 et 2);
- **145 activités à caractère environnemental ont été réalisées par des jeunes** ou des comités de jeunes qui ont été autant d'occasions pour les jeunes d'apprendre concrètement et d'agir sur leur milieu. Elles ont pris diverses formes : plantation d'arbres et d'arbustes, implantation du compost, corvée de nettoyage, réalisation de mèmes, composition de chanson engagée, campagne de signatures du PEQ, production de capsules et de vidéos à saveur environnementale, rédaction d'articles sur la transition écologique, réalisation d'activités en nature, activités de sensibilisation, concours de dessins, d'affiches, etc;
- Le Lab22 a aussi organisé une série de ciné-débats lors de l'hiver et du printemps 2023. **853 jeunes ont été rejoints lors de 12 visionnements dans 6 des écoles accompagnées** (2 écoles publiques et 4 écoles privées) ainsi que dans deux organismes partenaires. Après avoir assisté à un ciné-débat, **94 % des jeunes ont déclaré se sentir inspirés à adopter des comportements écoresponsables**;
- De manière plus générale, sur les **3 675 jeunes sondés** en 2022-2023, **75 % de ce groupe se dit mieux outillé pour agir sur les questions environnementales et pour adopter des comportements écocitoyens**;
- Les 142 directions et personnes répondantes avec qui nous collaborons de façon étroite ont également été sondées et le **taux de satisfaction à l'égard de notre projet est de 90 %**;
- **Six situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et 16 formations et ateliers ont été créés** afin de répondre au besoin d'accès à des ressources spécialisées en environnement exprimé par les signataires du PEQ;
- Une banque de ressources destinée aux enseignantes et enseignants afin d'intégrer l'environnement et la transition écologique à leurs activités pédagogiques et éducatives;
- Organisation d'un premier rendez-vous pédagogique le 24 mars 2023. Cet événement, nommé La planète s'invite en classe, visait à répondre directement au besoin des membres du personnel pédagogique des écoles secondaires publiques et privées du Québec d'être outillés pour faire de l'éducation relative à l'environnement en classe et engager leurs élèves dans la transition écologique. **193 personnes s'y sont inscrites, dont 144 personnes en provenance de 24 des écoles accompagnées** par le Lab22. L'engouement envers cet événement a par ailleurs dépassé les frontières des écoles accompagnées par le Lab22 puisque 49 personnes en provenance de 19 écoles non accompagnées s'y sont inscrites. **Selon un sondage distribué aux personnes participantes, le taux d'appréciation de ce premier rendez-vous pédagogique s'élève à 82,3 %, et 80,4 % de ces personnes se considèrent maintenant mieux outillées pour faire de l'éducation relative à l'environnement.**



## Recommandations

Voici nos recommandations en vue du prochain Plan d'action jeunesse. Celles-ci s'appuient sur les consultations, les questionnaires et les nombreux échanges que nous avons eus avec les jeunes au sein des écoles et à l'extérieur de celles-ci. Les cinq premières recommandations touchent directement l'axe environnement et les financements qui y sont rattachés. La dernière recommandation révèle une nécessité d'assurer une cohérence et de meilleurs arrimages entre les actions du Secrétariat à la jeunesse, du ministère de l'Éducation et du réseau éducatif.

1. Maintenir et augmenter le financement de l'axe environnement du futur Plan d'action jeunesse afin de refléter son importance primordiale pour faire face aux crises actuelles et répondre aux préoccupations des jeunes ;
  2. Amplifier les efforts de sensibilisation, de formation et d'expérimentation destinés aux jeunes sur les enjeux de lutte aux changements climatiques et à la transition socioécologique ;
  3. Amplifier les occasions d'engagement et d'implication citoyenne au sein de l'école et à l'extérieur de l'école autour de solutions concrètes touchant les changements climatiques et à la transition socioécologique et les valoriser adéquatement ;
  4. Offrir des moyens financiers conséquents aux jeunes pour réaliser des actions concrètes de lutte aux changements climatiques à l'école et leur assurer le soutien nécessaire pour les accompagner ;
  5. Soutenir et amplifier les démarches structurantes d'accompagnement offertes aux écoles et aux jeunes en faveur de la lutte contre les changements climatiques et la transition socioécologique ;
6. Favoriser l'avènement d'un réseau d'écoles écoresponsables et écocitoyennes au Québec par :
    - a. L'instauration de pratiques durables et transformatrices exemplaires au sein des établissements publics et privés ;
    - b. La formation du personnel éducatif (direction, membres du personnel, etc.) sur les enjeux environnementaux et l'action climatique pour qu'elles et ils puissent former, à leur tour, les jeunes ;
    - c. L'intégration de l'écoresponsabilité et de l'écocitoyenneté de manière transversale dans le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) et dans l'ensemble du curriculum scolaire, du primaire à l'université.



**Vous avez apprécié ce mémoire?**

**appuyez le PEQ**

# À L'ÉCOLE

## LE FESTIF! À L'ÉCOLE C'EST QUOI?

Se déclinant en plusieurs volets (spectacles gratuits, conférences et ateliers musicaux), cette série de rencontres permettra aux élèves de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu.



Depuis toujours, l'équipe du Festif ! souhaite redonner à sa communauté et sensibiliser les jeunes à l'importance de soutenir la musique du Québec. C'est dans cet esprit que Le Festif ! à l'École fut créé à l'automne 2018. Le projet permet aux jeunes de recevoir des artistes québécois marquant.e.s et ce, directement dans leur école.

### 80 ÉCOLES

À chaque tournée, un.e artiste différent.e visite 3 écoles d'une région du Québec

Alors que la première édition s'est déroulée dans une seule école (Centre Éducatif St-Aubin, Baie-St-Paul), la 7e édition se déroulera dans 80 écoles de plusieurs régions de partout en province.

### FORMULES

#### Écoles secondaires:

2 performances de 25 min, suivi d'un atelier/conférence\* (au choix de l'artiste) de 60 min.

#### Écoles primaires:

4 performances de 25 min

\*Nous privilégions les élèves en concentration musique pour la partie atelier/conférence

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Courtemanche

Prénom

Sylvie

Titre de civilité

Mme

Fonction

Directrice générale

Organisation

(si applicable)

Les Francouvertes

Description de l'organisation

(si applicable)

*Les Francouvertes mettent en lumière les formations et les auteur.rice.s-compositeur.rice.s-interprètes issu.e.s de l'émergence, de la francophonie canadienne et des communautés autochtones dans toute sa diversité. Premier concours québécois dont l'évaluation est assurée à parts égales par un jury formé de représentant.e.s de l'industrie musicale, de médias et par le public, le concours-vitrine offre une visibilité accrue aux participant.e.s et aux partenaires en offrant une diffusion en salle*

Téléphone

514-812-5293

Courriel

direction@francouvertes.com

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---



5520 Chabot, #302  
Montréal (Québec)  
H2H 2S7

Les Scènes de Musique Alternatives du Québec (Les SMAQ) est l'association représentant les lieux de diffusion musicaux alternatifs à travers le Québec. Nos membres présentent collectivement plus de 75 % des spectacles en musique et humour parmi le Québec chaque année. L'association a pour mission première de représenter les lieux de diffusion en musique et humour au Québec afin de leur donner une voix et de défendre leurs intérêts. Par ses différents services et projets, l'association contribue au soutien, à la collaboration, à la création de partenariat entre ses membres et avec d'autres acteurs et organisations culturelles et elle encourage le développement d'initiatives conjointes. Nous développons également des projets de mutualisation de ressources, de promotion collective et de formation professionnelle.

Il faut souligner que cette association représente une première dans l'histoire de notre secteur en étant désormais reconnue par les différents paliers gouvernementaux, et a donc un impact et une nouvelle crédibilité au-delà de toutes attentes. Cette notoriété nouvellement acquise nous permet d'innover et de nous assurer de l'inclusion de tous les acteurs culturels que nous représentons ou qui touchent notre secteur de près ou de loin et d'obtenir la reconnaissance et le soutien qu'ils méritent. Que ce soient les salles, les diffuseurs, les artistes, les travailleurs de la scène, tous sont interreliés entre eux et tous ont besoin d'une écologie saine pour se réaliser.

Nous comptons plus d'une soixantaine de membres à travers 10 régions du Québec et ce nombre ne cesse de croître. Nous avons trois types de membres dont des membres salle-diffuseurs, des membres salles et des membres de soutien (organisation ou individu). Notre réseau est constitué de salles de spectacles pouvant accueillir entre 30 et 400 personnes, opérant des modèles d'affaires très variés allant de cabarets, de théâtres, d'auberges de jeunesse à restaurants. Ces lieux accueillent chaque année au-delà de 75% des spectacles professionnels de musique originale de la province, soit la quasi-totalité des spectacles francophones produits par des artistes québécois. Nos lieux accueillent un public majoritairement jeune (18-25 ans), mais le réseau comprend aussi des salles accueillant des 13-17 ans, et même des spectacles destinés à toute la famille. Au-delà du public, les programmeurs de notre réseau aussi bien que les artistes qui y tournent sont jeunes. L'aménagement des salles de notre réseau et la tenue de spectacles souvent debout et dans des dispositions plus dynamiques et "cool" participent à l'attrait d'un public jeune. Les membres de notre réseau attirent déjà une clientèle jeune, des collaborateurs et des artistes jeunes, faisant de notre organisation un partenaire logique pour l'intégration des jeunes dans la culture québécoise et des lieux où elle se produit et se diffuse.

Nous sommes le principal réseau de tournée québécois en musique et chanson, présentant une quantité importante de chanson, musique et humour et mettant en valeur l'émergence et la découverte de ces disciplines dans toute la province. Bien que déjà présent, l'intérêt de nos membres à développer encore plus ses activités et leurs publics à des jeunes.

Non seulement nous recommandons vivement l'appui financier de programmation jeunesse dans nos salles, nous pensons également qu'il serait primordial que notre réseau soit consulté dans le cadre de la consultation jeunesse et pour tout projet relatif à la diffusion culturelle, comme celui du passeport culturel.

(438) 380-1005

[info@lessmaq.ca](mailto:info@lessmaq.ca)



**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Barthe

Prénom

Pauline

Titre de civilité

Mme

Fonction

Directrice des communications

Organisation

(si applicable)

MAPP\_MTL

Description de l'organisation

(si applicable)

MAPP\_MTL est un organisme sans but lucratif, dont la mission principale est de favoriser le développement de la projection mapping tout en offrant une vitrine aux talents locaux et internationaux.

Téléphone

Courriel

pauline.b@mappmtl.com

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

1- L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.

### Recommandation 2

2- Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Bégin

Prénom

Alexi

Titre de civilité

M.

Fonction

Président du CA de MM

Organisation

(si applicable)

Monde et Macadam / Festival Tam Tam Macadam

Description de l'organisation

(si applicable)

*Monde & Macadam est un organisme à but non lucratif qui a été fondé grâce à l'initiative de la communauté. Depuis 2016, l'organisme veille à la production, la gestion et la diffusion du Festival Tam Tam Macadam et d'autres événements culturels rassembleurs. Monde & Macadam accueille des projets pour dynamiser le milieu culturel sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et faire rayonner la diversité culturelle.*

Téléphone

Courriel

mondeetmacadam@gmail.com

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le Festival Tam Tam Macadam se joint au REFRAIN et demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants.*

*Le festival Tam Tam Macadam présente la richesse de la diversité culturelle pour permettre à la jeune génération de s'ouvrir sur le monde à travers les arts, de découvrir des nouveaux sons, des nouveaux styles ou des manières de faire ainsi que d'en apprendre plus sur des traditions et rituels qui y sont à la base. Pour Monde & Macadam, il est indéniable que la représentation, l'exposition et l'accès à une plateforme pour les artistes de la diversité culturelle sont essentiels dans notre communauté et souligne l'importance de favoriser l'implication des artistes de la diversité dans le milieu culturel et spécifiquement pour la clientèle jeunesse. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

**Mémoire déposé dans le cadre de la consultation  
pour le prochain plan d'action jeunesse : Ta voix. Ton Québec.**

Présenté au  
**Secrétariat à la jeunesse du Québec**  
Octobre 2023



## Résumé du mémoire

Le Mouvement Jeunes et santé mentale est un mouvement citoyen jeunesse qui recueille et collectivise la parole des jeunes depuis sept ans. Ce mémoire dépasse le gabarit proposé pour permettre de promouvoir la vision de la santé mentale comme un enjeu collectif et transversal qui concerne tous les axes de la consultation.

Les recommandations offertes dans ce mémoire ont pour objectif de repenser la santé mentale des jeunes pour sortir d'une vision en silo, en les plaçant au centre des processus décisionnels et en remettant en question la médicalisation de leurs difficultés.

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

- Financer des initiatives qui prennent en compte la mise en place de stratégies qui favorisent une bonne santé mentale pour tous les axes identifiés dans ce guide comme importants pour le développement d'une jeunesse épanouie

### Recommandation 2

- Offrir un soutien à la mission aux organisations qui offrent déjà un accueil et des services alternatifs en jeunesse et en santé mentale (par exemple les maisons de jeunes ou les ressources alternatives en santé mentale qui ont des programmes jeunesse).

### Recommandation 3

- Financer et mettre en place des initiatives qui soutiennent les jeunes pour identifier des enjeux qui les touchent autant que les stratégies de sensibilisation et de changements à construire pour rejoindre leurs pairs et les professionnels impliqués

### Recommandation 4

- S'assurer que toutes les initiatives supportées par le Secrétariat à la Jeunesse ont des stratégies concrètes pour aller rejoindre un plus large éventail de jeunes (incluant les populations traditionnellement marginalisées au sein de ces projets), et que toutes les organisations qui travaillent en jeunesse soient partenaires, pas seulement celles qui sont financées par le SAJ.

### Recommandation 5

- Alléger la structure administrative et la reddition de compte des projets SAJ, en plus de réduire les cibles chiffrées, dans le but de permettre la flexibilité nécessaire pour réellement impliquer des jeunes de tous horizons dans la construction, la mise en place et l'exécution des initiatives financées.

### Recommandation 6

- Soutenir des initiatives conçues par des jeunes pour informer leurs pairs et sensibiliser les professionnels qu'ils côtoient.

### Recommandation 7

- Rediriger l'énergie déployée en saines habitudes de vie individuelles pour repenser quelles sont les "saines habitudes sociales" qui contribuent à faire respecter les droits des jeunes sur le terrain comme il est prévu dans les différentes politiques et cadres de références.

### Recommandation 8



- Soutenir des initiatives permettant un débat public sérieux et inclusif des jeunes sur les problématiques causées par la médicalisation des problèmes sociaux chez les jeunes (Par exemple, notre revendication pour la tenue d'une commission nationale, un nouveau Sommet des jeunesses qui adresserait directement cette question, etc.)

## AXE SANTÉ ET CITOYENNETÉ

Nous vivons une époque marquée par une crise sanitaire qui a exacerbé les enjeux de santé mentale. Nous avons choisi de partager nos recommandations sur les questions émergentes et les solutions principalement dans l'Axe Santé et Citoyenneté. Cette décision découle du fait que nous aurions dû répéter nos constats dans chacun des axes si nous avions fait l'exercice de les classer selon le gabarit proposé. La détresse des jeunes est un problème transversal qui affecte tous les aspects de leur vie et de leur développement. Elle ne peut pas être isolée et traitée comme une préoccupation distincte qui évolue en vase clos. Bien qu'il soit essentiel d'accorder un espace aux initiatives qui interviennent directement sur la santé mentale des jeunes dans l'Axe Santé, notre première recommandation est d'intégrer, dans chaque axe du prochain plan d'action, des actions visant à améliorer la santé mentale des jeunes. La crise actuelle ne peut être résolue en se concentrant exclusivement sur le secteur de la santé, et cela nous a été mentionné par des jeunes de tous horizons, où que nous allions.

Les chiffres de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) de 2022 sont alarmants et démontrent cette situation de crise que nous vivons. Entre 2019 et 2021, les prescriptions d'antidépresseurs ont augmenté de 27 % parmi les jeunes de moins de 18 ans. Près d'un tiers des 20 793 personnes en attente de soins en santé mentale en 2022 étaient des jeunes. (Le Devoir, octobre 2022) De 2019 à 2021, les demandes de remboursement de médicaments liés à la santé mentale ont augmenté de 24 % parmi les 30 ans et moins. (Le Devoir, janvier 2023) Malgré cela, le guide fourni pour cette consultation "Ta voix. Ton Québec." affirme qu'en 2020-2021, le niveau de détresse psychologique des jeunes de 15 à 29 ans a atteint 55,2%, comparativement à 40% en 2014-2015.

La hausse de la détresse vécue et nommée par les jeunes n'étant pas ralentie par la hausse fulgurante des diagnostics et des prescriptions, il nous apparaît essentiel de reconnaître les limites de l'approche biomédicale et de lutter contre cette tendance sociale à médicaliser les difficultés sans réfléchir aux impacts sur les jeunes ou offrir d'autres solutions. Cette approche ignore le contexte social, en déplaçant l'attention de l'environnement social pour la concentrer sur l'individu.

En plus des répercussions de la crise sanitaire, l'écoanxiété a également émergé comme un enjeu majeur dont on entend parler de plus en plus. En 2023, 8 jeunes sur 10 ont confié que les changements climatiques avaient un impact sur leur santé mentale (Le Devoir, mars 2023). De surcroît, 25% de la génération Z et 19% des milléniaux affirment ne jamais vouloir d'enfant. On sent une perte de confiance envers leur avenir et celui de notre planète. (Sondage Léger, automne 2022) Lors des entrevues pour une série de capsules que nous sommes en train de produire, plusieurs jeunes et parents nous ont aussi parlé de la pression de médicationner les comportements des élèves dans les salles de classe. Les statistiques appuient ce constat : le quart (24,7%) des jeunes de 6 à 17 ans ont reçu une ordonnance de

psychostimulants en 2020, alors qu'ils étaient moins de 10% en 2000 (La Presse, décembre 2022). D'autre part, l'augmentation du coût de la vie et la crise du logement constituent deux enjeux sociaux qui ressortent souvent et qui viennent s'ajouter à toute cette détresse vécue. Les saines habitudes de vie sont donc importantes mais si elles ne sont pas accompagnées d'actions pour soutenir les jeunes dans les enjeux qui les préoccupent et les affectent directement, le problème ne fera qu'augmenter.

La crise actuelle renforce nos constats antérieurs, confirmant autant la validité des inquiétudes soulevées par le SAJ dans le précédent plan d'action, que la pertinence continue des revendications du Mouvement Jeunes et santé mentale (MJSM).

L'année dernière, les jeunes militant.es du MJSM ont demandé et mené une consultation pour déterminer si nos revendications demeuraient prioritaires. Après avoir consulté plus de 200 jeunes, notre constat est un retentissant "Oui" ! Ce qui émerge des discussions et des réponses est un souci commun : l'accès aux services de santé mentale reste insuffisant et plus de services, c'est important, mais reste à voir quels seront ces services et dans quelles conditions ils seront offerts! Il apparaît difficile d'imaginer une amélioration significative de l'accès et des expériences sans des changements majeurs dans les options accessibles aux jeunes. Ceux-ci souhaitent que les services soient gratuits, diversifiés, respectueux de leurs droits et adaptés à leurs besoins. De plus, le manque de référencement et les difficultés d'accès aux thérapies et aux approches alternatives, qui pourraient offrir des solutions, sont des problèmes majeurs.

Le manque d'accès à des psychiatres et médecins de famille est une préoccupation importante, car cela signifie que les consultations ont souvent lieu en clinique sans rendez-vous. Les jeunes se retrouvent alors à prendre la même médication pendant longtemps sans suivi, et leur histoire et leur parcours de vie sont rarement pris en compte. De plus, pour accéder à certains services, il est souvent nécessaire d'obtenir un diagnostic, ce qui peut être stigmatisant par nature.

Bien que certains de ces enjeux relèvent du Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), il est essentiel de reconnaître que les jeunes identifient des priorités qui dépassent les limites bureaucratiques et les cadres d'actions des ministères. Le Secrétariat à la jeunesse a le pouvoir de soutenir ces jeunes pour qu'ils identifient ces préoccupations et développent des outils et des solutions qui résonnent véritablement avec leurs pairs et les professionnels ayant une influence sur leur santé mentale.

Dans le document accompagnant la consultation jeunesse, nous pouvons lire qu'une des aspirations est de "raviver l'espoir auprès des jeunes et agir sur les actions qui peuvent être mises de l'avant relativement aux défis mondiaux qui pourraient notamment redonner aux jeunes les leviers requis pour faire la différence". C'est pourquoi le prochain plan n'aura pas le choix de se pencher sur la priorisation et le maintien d'initiatives qui, non seulement s'intéressent à la santé mentale des jeunes, mais qui placent ceux-ci au cœur de tous les processus qui les concernent, de l'identification des enjeux ayant un impact direct sur leur vie et leur santé mentale, à la création et mise en place des solutions. Nous devons leur donner le pouvoir d'agir pour retrouver cet espoir qui semble en effet perdu chez les jeunes générations.

Avec ce préambule, voici donc une liste de nos revendications et recommandations afin de pouvoir répondre aux enjeux de santé mentale jeunesse dans une approche transversale et collective :

**Revendications # 1 : Que tous les jeunes et leurs proches aient accès gratuitement à des services d'aide et de soutien psychosociaux et alternatifs à la médication psychiatrique et que l'accès à ces services ne soit pas conditionnel à un diagnostic en santé mentale.**

- Financer des initiatives qui prennent en compte la mise en place de stratégies qui favorisent une bonne santé mentale pour tous les axes identifiés, dans ce guide, comme importants pour le développement d'une jeunesse épanouie
- Offrir un soutien à la mission aux organisations qui offrent déjà un accueil et des services alternatifs en jeunesse et en santé mentale (par exemple les maisons de jeunes ou les ressources alternatives en santé mentale qui ont des programmes jeunesse).

**Revendication #2 : Que l'expertise des jeunes soit reconnue par leur participation égalitaire sur toutes questions qui les concernent, notamment dans l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation des politiques et plans d'action !**

- Financer et mettre en place des initiatives qui soutiennent les jeunes pour identifier des enjeux qui les touchent autant que les stratégies de sensibilisation et de changements à construire pour rejoindre leurs pairs et les professionnels impliqués
- S'assurer que toutes les initiatives supportées par le Secrétariat à la Jeunesse ont des stratégies concrètes pour aller rejoindre un plus large éventail de jeunes (incluant les populations traditionnellement marginalisées au sein de ces projets), et que toutes les organisations qui travaillent en jeunesse soient partenaires, pas seulement celles qui sont financées par le SAJ.
- Alléger la structure administrative et la reddition de compte des projets SAJ, en plus de réduire les cibles chiffrées, dans le but de permettre la flexibilité nécessaire pour réellement impliquer des jeunes de tous horizons dans la construction, la mise en place et l'exécution des initiatives financées

**Revendication #3 : Que l'exercice du droit à l'information, du droit à la participation au traitement, du droit à l'accompagnement et du droit au consentement aux soins libre et éclairé soit respecté et garanti pour tous les traitements liés à la santé mentale.**

- Soutenir des initiatives conçues par des jeunes pour informer leurs pairs et sensibiliser les professionnels qu'ils côtoient.
- Rediriger l'énergie déployée en saines habitudes de vie individuelles pour repenser quelles sont les "saines habitudes sociales" qui peuvent contribuer à faire respecter les droits des jeunes sur le terrain comme il est prévu dans les différentes politiques et cadres de références.

**Revendication #4 : Que le gouvernement mette immédiatement en place une commission parlementaire nationale sur la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes, axée sur la parole, le vécu et le savoir expérientiel des jeunes concernés par les enjeux de santé mentale.**

- Soutenir des initiatives permettant un débat public sérieux et inclusif des jeunes sur les problématiques causées par la médicalisation des problèmes sociaux chez les jeunes (Par exemple, notre revendication pour la tenue d'une commission nationale, un nouveau Sommet des jeunesses qui adresserait directement cette question, etc.)

Ensemble, défendons une vision de la santé mentale qui est transversale et collective. Les différents enjeux vécus par les jeunes peuvent avoir des répercussions dans chaque aspect de leur vie. On ne peut pas traiter les différents sujets en silos, c'est un tout qui affecte positivement ou négativement le parcours des jeunes générations. Il faut proposer des solutions adaptées et innovantes qui sortent des sentiers battus. Il en va de la santé et du bien-être de notre jeunesse, et par le fait même de notre future société tout entière.

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

- **Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.?**

Pour avoir un réel impact sur le surendettement des jeunes, il faut reconnaître que celui-ci est majoritairement contextuel et lié à des enjeux socio-politiques sur lesquels les jeunes ont peu d'impact. Il importe donc de promouvoir un filet social robuste, des services gratuits et accessibles et du logement social. Par exemple, en mettant en place des réglementations de contrôle du marché pour limiter que les instances ou l'enrichissement des uns mène au non-respect des droits humains des autres (comme le droit à un logement décent).

- **Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?**

En demandant aux jeunes ce dont ils ont besoin, et en mettant en place des espaces d'éducation populaire (dans un format adapté) sur le budget, le crédit, etc., dans des endroits où se trouvent les jeunes (et plus largement que le parcours scolaire traditionnel). Cependant, il faut garder en tête qu'aucun outil de littératie financière ne permettra aux jeunes ne provenant pas de milieux aisés d'éviter de subir les impacts d'une inflation fulgurante, de la crise du logement, de la hausse du prix du panier d'épicerie, etc. Il faut agir sur ces enjeux pour que les jeunes de tous les milieux aient la même chance d'apprendre à gérer sainement leurs finances personnelles.

## QUESTIONS INSPIRANTES

- **Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations?**

Une société où la santé mentale de tous est un enjeu collectif qui est discuté sans tabou, et où les programmes, politiques et soutiens variés émergent directement des besoins des jeunes parce que ceux-ci sont au cœur des discussions qui les concernent. Des jeunes à qui on offre les moyens, les outils et le temps pour pleinement s'investir leur rôle de citoyen.

Un gouvernement qui reconnaît qu'offrir des services aux jeunes qui vivent de la détresse est essentiel, oui, mais qu'il est beaucoup plus rentable et humain de travailler sur les enjeux sociaux et les facteurs de protection pour leur éviter d'avoir à vivre cette détresse autant que possible. Et qui finance le filet social et les initiatives inspirantes à la hauteur de cette reconnaissance.

Un Québec pour qui la jeunesse est prioritaire en tant que futur de notre société.

- **Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi?**

Celui de m'assurer d'utiliser le Secrétariat à la jeunesse comme un levier pour que la question jeunesse, et que les jeunes eux-mêmes, soient priorisés et mis au cœur des réflexions et politiques dans tous les ministères. Dans un contexte où les autres ministres ont leurs propres préoccupations et ne sont pas tenus de m'écouter, c'est un travail de tous les instants pour chaque gain obtenu.

Pour plus d'informations, contactez :

Myriam Lepage-Lamazzi  
Coordonnatrice  
Mouvement Jeunes et santé mentale  
Cell : 514-248-2653  
coordo@mouvementjeunessm.com

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Plante

Prénom

Marie-Michèle

Titre de civilité

Mme

Fonction

Codirectrice générale

Organisation

(si applicable)

Musique du Bout du Monde

Description de l'organisation

(si applicable)

Entreprise d'économie sociale en culture de la pointe gaspésienne qui organise le Festival Musique du Bout du Monde depuis 20 ans.

Téléphone

Courriel

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---



# RAPPORT ANNUEL 2022

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DES JEUNES  
PARLEMENTAIRES

# TABLE DES MATIÈRES

---

**01**  
NOTRE MISSION

---

**02**  
MOT DE LA  
PRÉSIDENCE

---

**04**  
MOT DE LA  
PREMIÈRE MINISTRE

---

**06**  
LE CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

---

**08**  
LE COMITÉ EXÉCUTIF

---

**09**  
LA 73E LÉGISLATURE

---

**11**  
JOURNAL LA COLLINE

---

**12**  
PROFIL DES  
MEMBRES

---

**13**  
AUTOUR DE LA  
SIMULATION

---

**15**  
CHANTIERS

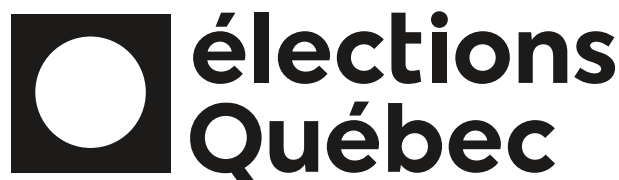
---

**21**  
BILAN ET ÉTATS  
FINANCIERS

# NOS PARTENAIRES



**ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC**



# NOTRE MISSION

L'Association québécoise des jeunes parlementaires (AQJP) est un organisme sans but lucratif qui chapeaute le Parlement jeunesse du Québec (PJQ).

Le PJQ est une simulation parlementaire non partisane se déroulant chaque année à l'Assemblée nationale du Québec du 26 au 30 décembre et qui accueille plus de cent personnes participantes de 18 à 25 ans.

Composée d'un comité exécutif et d'un conseil d'administration formé de jeunes bénévoles, l'AQJP entreprend chaque année depuis maintenant 73 ans l'organisation d'une législature du PJQ. Ce rapport présente un tour d'horizon des activités de 2022, une année marquée par le retour au Salon bleu.





# MOT DE LA PRÉSIDENTE

Alors que le Parlement jeunesse du Québec a dû s'adapter à un format en ligne pour les années 2020 et 2021, 2022 a marqué le retour en présentiel du PJJQ. La cabane à sucre, l'Assemblée générale annuelle, l'événement estival, le Sommet du Lac, la rencontre préparatoire et, oui enfin, la 73e législature ont tous pris place en personne. Malgré les difficultés de recrutement causées par la pandémie, notre bassin de membres est presque aussi grand qu'il était en 2019.



Il faut d'abord reconnaître les efforts des comités exécutifs et des conseils d'administration des trois dernières années qui ont tout donné pour préserver le PJJQ et l'AQJP. Ensuite, je remercie également nos partenaires (anciens et nouveaux) ainsi que les donateurs et donatrices dont la générosité a permis à l'AQJP de tenir la simulation en présentiel tout en limitant les hausses des frais de participation.

Il est aussi important de souligner l'implication des ancien·nes participant·es qui a su faire la différence dans la réalisation de la 73e législature. Malgré l'absence d'événements hors-simulation pour les ancien·nes de la 70e ou encore une simulation en ligne pour la 72e législature, les membres se sont impliqués à l'AQJP, dans les activités organisées et ont été des modèles pour les nouveaux et nouvelles lors de la 73e législature.

Le Conseil d'administration (CA) de 2022-2023 était composé majoritairement d'ancien·nes qui en était à leur première expérience de conseil d'administration. Ce manque d'expérience fut un défi tout au long du mandat, puisqu'il y avait beaucoup d'apprentissages à faire. Cependant, la volonté de s'impliquer et le travail investi par nos administrateurs·trices ont permis au Conseil d'administration de réaliser de nombreux projets.

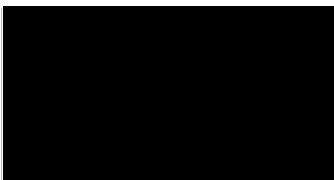
La responsabilité première du Conseil d'administration est la bonne gouvernance de l'AQJP et de ses états financiers, le tout pour assurer la pérennité de l'organisation. Cette année, en plus de cette responsabilité première, notre CA s'est donné plusieurs objectifs ambitieux.

# MOT DE LA PRÉSIDENCE

Malgré le peu d'expérience de notre équipe, nous avons réussi à lancer deux projets visant à assurer la pérennité financière de l'AQJP, soit l'investissement de nos actifs en une obligation d'épargne et la création du club alumni, le Sénat. Nous avons fait la révision de la moitié de nos politiques, ainsi qu'adopté une première politique sur l'inclusion, un travail commencé en 2020. Nous avons réussi à envoyer et à recevoir des délégations complètes en partenariat avec le PJWB et le CJV, une première depuis 2019. Le balado du PJQ, lancé en 2021 par Louis-Philippe Codère, a été repris pour une deuxième saison avec succès.

Et pour tous les dossiers qui n'ont pas pu avancer autant que nous l'aurions voulu, j'ai confiance en la relève qui se formera au sein de nos membres. Nous avons été le premier CA post-COVID et la perte de la mémoire institutionnelle s'est fait sentir. Malgré ces difficultés, l'institution continue de grandir et d'évoluer positivement. Il est clair que la transmission de cette mémoire institutionnelle devra être valorisée dans les prochaines années et que nous pouvons ainsi non seulement récupérer de la pandémie, mais bien croître au-delà.

Ce fut un grand privilège de servir cette institution qui me tient tant à coeur,



Sage Duquette  
Président par intérim du Conseil d'administration de  
l'Association québécoise des jeunes parlementaires



# MOT DE LA PREMIÈRE MINISTRE

La 73e législature du Parlement jeunesse du Québec a principalement été marquée par le retour en présentiel après plusieurs années de perturbations liées à la crise de la COVID-19. Le retour au mode présentiel a permis à notre organisation de renouer avec ses multiples traditions, que ce soit la tenue de la cabane à sucre en mars, du Sommet du lac en août, des diverses rencontres permettant d'élaborer le menu législatif ou encore la simulation même dans l'enceinte du Parlement. Plus que jamais il a été

bénéfique de nous rencontrer et d'échanger des moments précieux tout au long de l'année, et le fort taux de participation à ces activités en est la preuve.



Pour plusieurs, la 73e législature a été une occasion de franchir pour la première fois les portes du Parlement. Les participants et participantes de deuxième année ont notamment relevé avec brio le double défi de faire une première intervention au Salon bleu tout en ayant leur rôle particulier à jouer. Je tiens à souligner la qualité de leur travail, ainsi que celui de l'ensemble des anciens et anciennes qui non seulement ont rempli leur mandat, mais sont pour plusieurs allés au-delà de leurs tâches pour faire de la 73e législature un succès.

Néanmoins, il importe de souligner les défis auxquels fait face le Parlement jeunesse du Québec qui découlent en totalité ou en partie de la pandémie. D'abord, le nombre de candidatures de nouveaux et nouvelles participants et participantes reçu est en déclin depuis quelques années. Cette tendance, en plus de mettre à risque le renouvellement des membres de l'AQJP, entraîne un rétrécissement du bassin de sélection de l'exécutif et, par conséquent, limite sa capacité à composer une législature diversifiée. En effet, de plus en plus de participants et participantes proviennent de domaines d'étude similaires, ce qui réduit la diversité des points de vue à ce niveau. Le comité exécutif a également moins de marge de manœuvre pour effectuer la sélection des candidats et candidates en fonction d'autres critères, incluant la qualité de la candidature.

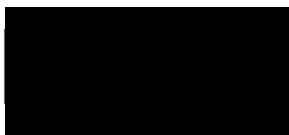
La pandémie a également mis en lumière l'importance du savoir implicite au sein de notre institution. En effet, la transmission de ce savoir, qui inclut traditions, procédures et autres, a été plus complexe cette année vu le nombre limité de personnes ayant déjà organisé la simulation en présentiel.

# MOT DE LA PREMIÈRE MINISTRE

Cela permet de conclure qu'une part non négligeable de l'information est transmise d'un exécutif à un autre de manière organique, informelle, ce qui peut avoir à la fois des avantages et des inconvénients. J'en conclus pour ma part qu'il est important que les anciens et anciennes continuent d'être proactifs et proactives dans leur transmission du savoir. Cela étant dit, cet enjeu n'a en aucun cas mis en danger la tenue de la simulation ni eu d'impact sur ses principales activités.

Enfin, un défi récurrent qui a été accentué par la pandémie est celui du financement. Bien que chaque année l'enjeu de l'instabilité du financement provenant du soutien à l'action bénévole (SAB) soit souligné, un nouveau déclin des montants reçus a été constaté cette année. La situation aurait été d'autant plus grave s'il n'y avait pas eu une élection en fin d'année, ce qui a permis de faire une seconde ronde de financement qui s'est avérée fructueuse. La mise sur pied du Sénat est toutefois source d'optimisme pour remplacer une partie du financement provenant des SAB.

Malgré ces défis, je quitte mon poste de première ministre avec optimisme, parce que je suis convaincue que les personnes qui investissent aujourd'hui ou qui investiront dans les prochaines années les diverses instances du Parlement jeunesse du Québec sont tout aussi motivées que celles des générations passées à continuer de faire du PJQ une simulation de qualité, enrichissante et marquante. Que ceux et celles qui doutaient de la résilience de l'institution face aux épreuves des dernières années soient rassurés : le PJQ est plus vivant que jamais!



Élodie Lussier-Piché

Première ministre de la 73e législature  
du Parlement jeunesse du Québec

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (CA) est composé de neuf membres de l'AQJP, dont deux représentants du comité exécutif. Les membres du CA se rencontrent généralement tous les mois, avec un ordre du jour précis, pour établir et adopter de nouvelles positions pour veiller au bon déroulement des activités du CE, pour s'assurer de la juste application des statuts de l'AQJP, du financement du PJQ ainsi que des événements connexes, et, finalement, afin de s'occuper des grandes orientations de l'AQJP selon le mandat confié par l'Assemblée générale.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2022-2023

### **Sage Duquette**

#### **Président par intérim**

Boursier McCall MacBain 2022 et candidat au BCL/JD à l'Université McGill



### **Alexandrine Lahaie**

#### **Vice-présidente**

Candidate à la maîtrise en droit avec mémoire à l'Université McGill



### **Christ Niyoyankunze**

#### **Trésorier**

Étudiant au Baccalauréat en économie et politique à l'Université de Montréal



### **Véronique Bolduc, M. Sc.**

#### **Administratrice**

Coordonnatrice aux relations scolaires et communications à la Fondation Le C.I.E.L.



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2022-2023 (suite)

**Frédéric Desbiens**

**Administrateur**

Responsable des politiques chez l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent



**Mikaël Morin**

**Administrateur**

Étudiant en droit à l'Université de Montréal



**Nicolas Patenaude**

**Administrateur**

Étudiant au certificat sur les œuvres marquantes de la culture occidentale à l'Université Laval



**Élodie Lussier-Piché**

**Administratrice - Membre du CE**

Conseillère en mandats et analyses stratégiques à Hydro-Québec



**Anne-Julie Bernard**

**Administratrice - Membre du CE**

Pharmacienne et candidate à la maîtrise en pharmacothérapie avancée à l'Université de Montréal



# LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif (CE) est composé de cinq membres élus à la dissolution de la législature précédente. Ces derniers occupent des rôles-clés dans la simulation et s'assurent de l'organisation logistique et de l'aspect législatif de la simulation. Ils et elles occupent les postes de première ministre, cheffe de l'opposition, leader du gouvernement, leader de l'opposition et rédacteur-riche en chef.

## MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE 2022

### Élodie Lussier-Piché

#### Première ministre

Conseillère en mandats et analyses stratégiques à Hydro-Québec



### Julien Breault

#### Chef de l'opposition

Étudiant à la maîtrise en cinéma à l'Université de Montréal



### Anne-Julie Bernard

#### Leader du gouvernement

Pharmacienne et candidate à la maîtrise en pharmacothérapie avancée à l'Université de Montréal



### Attou Mamat

#### Leader de l'opposition

Membre de la cohorte 2022-2023 du Pathy Foundation Fellowship



### Marine Coeurdassier

#### Rédactrice en Chef

Étudiante en action culturelle à l'UQÀM



# LA 73E LÉGISLATURE

Après la 72e législature tenue entièrement en ligne, la 73e législature marqua le retour au Salon bleu pour le PJQ.

## Membres de la 73e législature :

Lieutenant-gouverneur : Pierre Reid, Directeur général des élections (Élections Québec)

Président : Frédérick Desbiens

Vice-président : Louis-Philippe Codère

Secrétaires générales : Laurianne Martin et Mélanie Dominique

Attaché.e.s de presse : Véronique Joly et Nicolas Patenaude

Ministres : William Corbeil, Claire Duclos, Sage Duquette et Alexandrine Lahaie

Porte-paroles de l'opposition : Matthew Di Nicolantonio, Asli Isaaq et Christ Niyoyankunze

Présidence de commission : Véronique Bolduc, Victor Fahey, Mikaël Morin et Alexia Wildhaber-Riley





# LA 73<sup>E</sup> LÉGISLATURE

## Membres de la 73<sup>e</sup> législature (suite) :

Équipe des motions : Clovis Brochu, Maelys Buteau-Leduc, Guillaume Chabaud-Proulx, Étienne Decelles, Andréane Gravel St-Pierre, Véronique Joly et Mathilde Philie

Whip : Alexandra Côté et Loïc Sénéchal

Leaders adjoint·e·s : Léandre Benoît et Ève-Lorie Ouellette

Ministres d'État : Daisy Bellefleur et Gabrielle Leblanc-Huard



## Menu législatif :

- Projet de loi sur la tutelle financière étatique obligatoire, par William Corbeil
- Projet de loi sur l'obtention du corps désiré, par Claire Duclos
- Projet de loi sur la valorisation du travail d'aide, par Alexandrine Lahaie
- Projet de loi sur la gouvernance locale, par Sage Duquette
- Motion sur le droit au logement interdisant la propriété de plus d'un bien immobilier et toute nouvelle construction d'immeubles à but lucratif, par Véronique Joly
- Motion sur le transport encadrant l'utilisation de véhicules à moteur et en transformant les espaces de stationnement en lieux collectifs, par Guillaume Chabaud-Proulx
- Motion sur la protection des écosystèmes aquatiques en lui octroyant des droits et interdisant tout nouveau développement riverain, par Clovis Brochu
- Motion sur l'encadrement du travail d'influenceur·euse·s en créant l'ordre des influenceur·euse·s du Québec afin de protéger le public de la désinformation, par Maelys Buteau-Leduc



# JOURNAL LA COLLINE



## Membres de La Colline :

Rédaction en chef : Marine Coeurdassier

Rédaction-adjointe au contenu écrit : Victor Dubuc

Directrice du contenu vidéo : Raphaël Boulerice

Responsables de dossier : Émile Boulanger, Cyrille Chidiac, Sallia Zhang

Photographes : Alexandre Cosette et Marceau Coiffard

Ce fut un retour en présentiel réussi pour l'équipe La Colline lors de la 73e législature. C'était une année où nous avons dû remettre des bases solides et nous familiariser avec la simulation journalistique en présentiel. L'objectif de l'équipe de la rédaction en chef était de valoriser le journal écrit et vidéo pendant la simulation, de s'assurer d'être lus, vus et entendus de la députation. Malgré les difficultés de recrutement et le manque de personnes au sein de l'équipe du journal, celle-ci a su capturer l'attention de la députation, les divertir et avoir un impact sur les débats en chambre. De plus, le journal aide à la cohésion sociale pendant la simulation, jouant un rôle important dans l'intégration des nouveaux et nouvelles participant-es.

Le journal écrit et vidéo ont fourni du contenu varié, enrichissant et d'une qualité professionnelle. Nous voulions nous concentrer sur la qualité plutôt que sur la quantité. L'équipe était autonome et créative, et les liens entre les journalistes se sont rapidement renforcés au courant de la simulation. Les enjeux principaux étaient le fait qu'il y avait beaucoup de travail pour une équipe réduite, alors il fallait veiller au bien-être de tous et toutes.

Durant la simulation, le journal écrit était envoyé chaque matin par Mailchimp et publié sur le groupe Facebook en plus d'être distribué en version papier, et nous avons pu visionner 3 téléjournaux pendant les soupers. L'intérêt pour le journal écrit et vidéo s'est fait sentir à de multiples occasions, que ce soit en écoutant les vidéos le soir ou à travers les citations de La Colline au Salon bleu. Le travail d'équipe, les apprentissages et les adaptations faites sur le coup, les compétences et le leadership de chaque journaliste ont contribué au succès du journal.

Marine Coeurdassier

Rédactrice en chef

# PROFIL DES MEMBRES

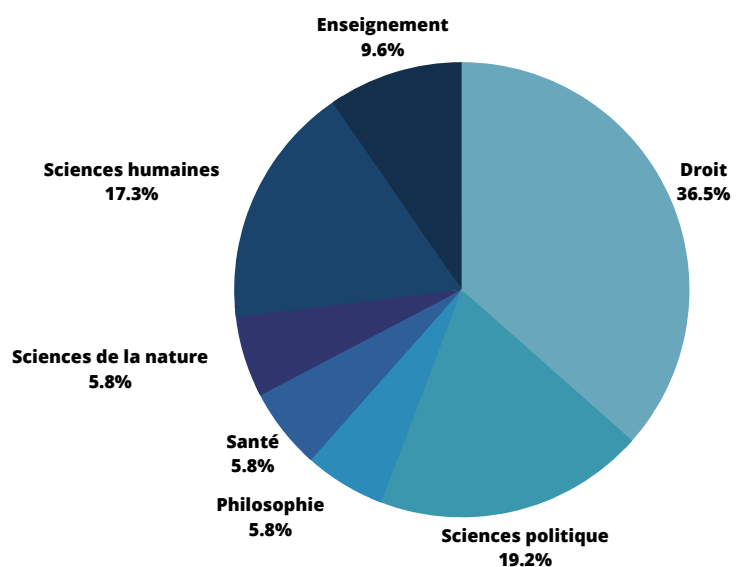
La diversité fait partie intégrante de la réalité du PJJ. Le CE, qui est en charge de la sélection du conseil et des député-e-s, s'efforce que la législature soit dans la zone paritaire, qu'elle représente la diversité géographique et culturelle du Québec ainsi que dans les domaines d'études des membres. Le recrutement des membres se fait via la publicité dans les réseaux sociaux dans les différents départements des universités et cégeps, via le bouche-à-oreille, via l'événement organisé par l'AQJP et plusieurs autres méthodes.

Pour cette édition, nous avons eu la chance d'avoir 95 participant-e-s dans une proportion paritaire de 41 femmes, 51 hommes et 3 qui s'identifient comme autres, queers ou non binaires. Pour ce qui est de leur région, nous avons eu 57 participant-e-s de la grande région métropolitaine de Montréal, 10 de Québec, et le reste provenant d'ailleurs au Québec allant de Gatineau, en passant par Matane et Mont-Laurier.

## La diversité culturelle au sein de l'AQJP

- 3 participant.e.s de communautés autochtones ou métis
- 18 communautés culturelles représentées
- 44 participant.e.s sont né.e.s à l'extérieur du Québec ou ont des parents nés à l'extérieur du Québec.

## Les programmes d'étude ou de travail d'une partie des membres



# AUTOUR DE LA SIMULATION

## LA CABANE À SUCRE

La cabane à sucre 2022 a eu lieu à l'Érablière Meunier, située à 45 minutes de Montréal dans la municipalité de Richelieu. Afin d'offrir une certaine compensation pour l'absence d'activités en présentiel au cours des dernières années, l'AQJP a couvert les coûts de la cabane à sucre pour l'ensemble des participants et participantes. Au sortir de la pandémie, il importe de souligner la hausse de prix des cabanes à sucre et l'offre plus limitée d'options végétariennes.

## LE SOMMET DU LAC

Le Sommet du Lac s'est déroulé cette année dans la localité de Plessisville, chez notre vice-première ministre Gabrielle Leblanc-Huard. Après avoir passé la journée à discuter des quatre projets de loi en rédaction, les participants et participantes ont pu profiter d'une soirée ensemble pour échanger, festoyer et apprendre à se connaître.

## RENCONTRE PRÉPARATOIRE

Cette année, grâce à la contribution d'un ancien premier ministre du PJC, la rencontre préparatoire a eu lieu au Port de Montréal. Cela a contribué à souligner le retour en présentiel de la simulation, et a permis de tenir le cocktail du Sénat au même endroit en fin de journée. Comme à l'habitude, l'avant-midi a été dédiée à la formation des anciens et anciennes, et l'après-midi aux nouveaux et nouvelles. Les différents moments de flottement et le cocktail du Sénat ont permis aux participants et participantes de faire connaissance. La journée s'est terminée par un souper au Tres Amigos au centre-ville.



# AUTOUR DE LA SIMULATION

## L'OFFICE DE L'INCLUSION

Les deux membres de l'Office de l'inclusion ont eu le mandat, lors de la 73e législature, d'être attentives à toute situation déplaisante, tension ou dynamique de pouvoir liées au genre, à la race, à la classe sociale, à l'orientation sexuelle ou au capacitisme afin que des mesures soient prises en collaboration avec le CE. Les officières ont aussi pu faire du mentorat auprès des personnes marginalisées, pour valider et encourager leur prise de parole. Elles ont enfin agi comme gardiennes du senti lors des activités du PJJ. Nous tenons à remercier l'Office pour son travail et sa disponibilité et nous souhaitons tout le meilleur aux membres de l'Office de la prochaine législature.

## COUVERTURE MÉDIATIQUE

Des journalistes de Radio-Canada, Le Devoir et TVA Nouvelles ont couvert la 73e législature. Plusieurs participant.e.s ont eu l'occasion de véritables entrevues dans les corridors de l'Assemblée nationale. Trois participant.e.s ont été reçus à l'émission Pénélope le 2 janvier pour présenter le Parlement jeunesse du Québec et faire un bilan de la simulation. Au total, ce sont deux articles dans de grands médias nationaux (Radio-Canada et Le Devoir), deux reportages télédiffusés (Radio-Canada et TVA Nouvelles) et deux présences à des émissions d'ICI Radio-Canada Première (Au coeur du monde et Pénélope) qui ont constitué la couverture médiatique de la 73e législature. Un article a été publié dans le média régional de Gatineau le Journal Les 2 vallées. Il serait souhaitable, pour la visibilité du PJJ, de tenter d'obtenir une plus grande couverture médiatique de la part des médias régionaux, par exemple de la part des journaux des Coops de l'information.

- Article. Radio-Canada: Les leaders de demain à l'Assemblée nationale (2022, 30 décembre) <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1945353/parlement-jeunesse-assemblee-nationale-legislature>
- Article. Le Devoir : « J'espère peut-être un jour pouvoir siéger à l'Assemblée nationale » (2022, 30 décembre) <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/776222/politique-quebecoise-j-espere-peut-etre-un-jour-pouvoir-sieger-a-l-assemblee-nationale>
- Article. Journal les 2 Vallées : Le Parlement jeunesse du Québec, une simulation enrichissante pour deux participantes de la région (2023, 18 janvier) [https://journalles2vallees.ca/wp-content/uploads/2023/01/J2V230118-PN\\_ALL.pdf](https://journalles2vallees.ca/wp-content/uploads/2023/01/J2V230118-PN_ALL.pdf)

# CHANTIERS

## LA BALADO DU PJQ

L'année 2021 aura vu la naissance du balado du PJQ, *Sans partis pris*, sous l'impulsion de Louis-Philippe Codère. Ce projet, né d'une volonté de profiter des quelque 72 années d'archives du PJQ, s'est décliné en six épisodes d'une durée de 25 à 45 minutes chacun.

En 2022, l'AJQP a produit une deuxième saison de *Sans parti pris*. Comprenant quatre épisodes d'une durée de 30 à 35 minutes, cette deuxième saison était centrée sur l'idée de discuter de projets de loi qui ont été débattus dans les précédentes législatures du PJQ. Ainsi, quatre anciens ministres, un par épisode, sont venus au micro de *Sans partis pris* pour parler de la conception de leur projet de loi, ainsi que de la problématique à laquelle leur projet de loi s'attaquait.

Afin de cerner les potentiels sujets d'émission, un tableau regroupant la vaste majorité des projets de loi débattus au PJQ entre 2000 et 2021 a été produit à l'aide des archives de l'AQJP. Pour chaque projet de loi, le tableau indique qui était le ministre, ainsi que le porte-parole de l'opposition et le président de commission, lorsque les archives le permettaient. Ce tableau pourra être complété dans les prochaines années pour intégrer les projets de loi des législatures antérieures à 2000 (la 51e législature).

Les épisodes de la seconde saison ont totalisé 118 écoutes en date de la mi-février 2023. Le nombre d'écoutes des épisodes de la première saison a également augmenté en raison de l'activité générée par la seconde saison. La première saison cumulait 280 écoutes en février 2022 et elle en compte 372 en février 2023. Le nombre d'écoutes total du balado du PJQ compte ainsi 490 écoutes après deux saisons.

Le balado a été pensé pour que d'autres épisodes s'y ajoutent avec les années selon les projets et les intérêts des personnes qui s'y impliqueront. De plus, il constitue un bon outil de recrutement pour les prochaines périodes de recrutement.



### Épisodes de la saison 2 :

- [Épisode 1 : Le projet de la réforme des institutions parlementaires d'Élodie Lussier-Piché - 72e législature](#)
- [Épisode 2 : Le projet de loi sur l'euthanasie assistée d'Éric Morin - 55e législature](#)
- [Épisode 3 : Projet de loi sur l'abolition de la socialisation générée Coppélia Laroche-Francoeur - 68e législature](#)
- [Épisode 4 : Projet de loi sur la justice algorithmique de Simon Du Perron - 69e législature](#)

# CHANTIERS

## COMITÉ SUR L'INCLUSION

Le comité sur l'inclusion a continué le travail effectué, depuis 2019, par rapport aux enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion au PJJQ. Le mandat principal du comité était de finaliser la Politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ci-après, la Politique). Le comité, composé de trois membres du CA et d'une participante, s'est réuni lors de trois rencontres entre novembre 2022 et janvier 2023 afin de réviser la Politique. Le CA s'est ensuite penché sur cette dernière lors de deux rencontres.

La Politique :

- Engage l'AQJP envers les objectifs d'équité, de diversité et d'inclusion;
- Crée le poste de personne responsable de la Politique au CA;
- Cristallise le rôle de l'Office de l'inclusion;
- Exige la transparence dans le processus d'élection du CE;
- Exige que les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion fassent partie des critères de sélection des participant-es;
- Exige le traitement des demandes d'accommodements raisonnables.

Deux membres du comité ont également fait une formation sur le consentement et l'inclusion lors de la rencontre préparatoire. Cette formation a notamment permis d'informer les participant-es des dispositions du Code de conduite des participant-es relatives à l'inconduite sexuelle et à la discrimination ou le harcèlement.

Le comité tient à remercier tous et toutes les ancien-nes membres du comité pour leur travail et leur investissement dans cet enjeu important. Il estime qu'il reste du travail à accomplir, notamment pour la mise en œuvre de la Politique, mais il a confiance que les futur-es membres de l'AQJP sauront s'engager pour l'instauration et le maintien de mentalités et de pratiques inclusives au PJJQ.





# CHANTIERS

## COMMUNICATIONS

### Médias sociaux

Les communications du PJQ se font principalement par la page Facebook (@parlementjeunesseqc), ainsi que par la page Instagram (@parljeunesseqc). Lors de la simulation, le compte Twitter a également été utilisé, ce qui a par exemple permis d'obtenir des retweets de personnalités publiques. Cette année, le CA a décidé de faire quelques publications sur la page LinkedIn du PJQ, notamment une publication pour remercier nos partenaires financiers, qui a obtenu 3 420 vues en date du mois de mars 2023. La page LinkedIn est la plateforme toute désignée pour faire des publications sur les activités du Sénat, puisque plusieurs alumni du PJQ sont présent-es sur ce réseau social.



### Site Web

Cette année, le CA a ajouté une page “Partenariats internationaux” au site Internet du PJQ. Il semblait important de donner une vitrine à ce volet important de l'AQJP. Une page pour le Sénat est actuellement en chantier et pourra être poursuivie par le prochain CA, ainsi qu'une page « Couverture médiatique » pour mettre en valeur la couverture médiatique de la simulation et présenter le projet du balado du PJQ.

<https://pjq.qc.ca/>



# CHANTIERS

## PARTENARIATS ÉTRANGERS

Avec les mesures sanitaires qui se sont assouplies durant l'année 2022-2023, les voyages à l'international ont pu reprendre, permettant au PJQ de poursuivre ses relations avec d'autres parlements jeunesse à travers le monde. Du côté du Parlement jeunesse du Maroc, le CA a pris la décision de ne pas envoyer de délégation québécoise, entre autres dû à la réception tardive de l'invitation.

Du côté du Conseil des jeunes valdôtains (CJV), l'échange a repris après deux années de pause. Le PJQ a envoyé deux délégué-es pour participer à la 5e édition qui s'est tenue du 1er au 5 août 2022 et nous avons reçu deux délégués lors de la 73e législature du PJQ. Bien que la relation avec le CJV soit encore jeune, elle s'est solidifiée cette année avec des délégué-es qui ont su faire leur marque.

Du côté du Parlement jeunesse Wallonie-Bruxelles (PJWB), la relation très forte entre nos deux institutions et le partenariat historique ont été maintenus durant l'année 2022-2023. Après avoir envoyé une délégation réduite lors de la 72e législature, le PJWB a envoyé une délégation de cinq participant-es pour la 73e législature. De notre côté, la délégation québécoise s'est envolée pour la Belgique le 17 février 2022 afin de participer à la 26e édition du PJWB. Encore cette année, chaque délégation a profité de leur séjour pour maximiser l'échange culturel et solidifier les liens d'amitié entre les délégué-es.

L'objectif de l'année 2022-2023 était d'assurer la survie de nos relations avec nos partenaires et de revaloriser les échanges internationaux au sein du PJQ. Puisque la pandémie a eu un impact important sur la popularité des échanges, des efforts de promotion ont été déployés afin de susciter l'intérêt des membres à participer. De plus, la présence des délégations étrangères lors de la 73e législature a été grandement appréciée et nous espérons que ceci revigore l'engouement pour les partenariats étrangers. Pour l'année 2023-2024, le CA souhaite pouvoir élargir son bassin de partenariats étrangers en créant de nouvelles relations avec d'autres institutions.



# CHANTIERS

## FINANCEMENT

### Partenariat avec LOJIQ

Cette année, l'AQJP a reçu 3161,81\$ de la part de LOJIQ (Les Offices jeunesse internationaux du Québec). Ce montant est un remboursement d'une partie des coûts liés à la réservation des autobus qui ont assuré le transport des participant-es pour se rendre à Québec et pour en revenir. Puisque LOJIQ accorde de l'aide financière à des individus et non à des organisations pour des projets de mobilité, les membres du CA de l'AQJP ont dû remplir des fiches de candidature individuelle afin d'obtenir le financement. Néanmoins, LOJIQ a offert un montant pour l'organisation de l'AQJP. Il s'agit là d'une procédure exceptionnelle de la part de LOJIQ. Le coordonnateur du programme Engagement citoyen chez LOJIQ s'est dit prêt à renouveler le partenariat entre LOJIQ et l'AQJP en 2023-2024. Il est donc souhaitable de maintenir une communication ouverte avec LOJIQ pour les années à venir.

### Bourses

Cette année, l'AQJP a octroyé des bourses à six participant.es pour un total de 2453\$. Cela représente un montant nettement plus élevé que les années précédentes. À titre d'exemple en 2019-2020, c'est 850\$ qui avaient été distribués en bourse. Deux raisons expliquent cela. D'abord, étant donné que la 72e législature a eu lieu en ligne, les participant.es n'ont déboursé aucuns frais liés à leur participation. Cependant, avant qu'il soit décidé de tenir la simulation de manière virtuelle, certain.es participant.es avaient effectué des demandes de financement auprès de leur député.e. Le Conseil d'administration a alors pris la décision de reporter les SAB participants reçus à cette année. Ainsi, les participants qui avaient reçu du financement et qui ont participé à la 73e législature ont bénéficié d'un remboursement équivalant au montant de SAB reçu. Cependant, certain.es participant.es qui avaient obtenu un SAB à la 72e législature n'ont pas participé à la 73e. Alors, il a été décidé par le Conseil d'administration de redistribuer ces montants sous forme de bourse. Ensuite, chaque année, l'Association reçoit un financement de 500\$ de la part du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) destiné à des bourses pour les participant.es. Étant donné que le montant 2021-2022 n'avait pas été distribué, il a été rajouté aux bourses de cette année. Toutes ces raisons expliquent donc pourquoi le montant des bourses était aussi élevé cette année. Alors, bien que le prochain Conseil d'administration soit libre d'affecter à ce poste de dépense le montant qu'il juge pertinent, il y a fort à parier qu'il y aura une diminution l'année prochaine et pour les années à venir.

# CHANTIERS

## FINANCEMENT (SUITE)

### Le Sénat

En 2022, l'AQJP a lancé le Sénat, un projet à visée philanthropique qui a pour dessein de préserver la pérennité financière du PJQ.



Le Sénat vise principalement à assurer que les frais de participation à la simulation demeurent accessibles. L'AQJP a à cœur que les frais de participation demeurent raisonnables pour les participant-es afin que les enjeux financiers ne soient pas une barrière à la participation.

Constitué d'alumni du PJQ, le Sénat vise également à reconnaître la contribution des anciens et des anciennes par le biais d'une reconnaissance institutionnelle. Un portrait de chacun-e des membres du Sénat sera éventuellement présenté sur la nouvelle page du site web "Le Sénat". Les noms des membres du Sénat sont en outre inscrits dans le cahier de participation. Les Sénateurs et Sénatrices sont également invité-es au cocktail de la rencontre préparatoire et au souper de la présidence au Morrin Centre lors de la simulation.



Contribuant à la hauteur de 300\$ par année, pendant trois ans, les membres du Sénat participent à la pérennité du PJQ et sont des acteurs et des actrices clés dans la dynamisation et la vitalité de l'organisation.

En date de la mi-février 2023, le Sénat comptait 16 membres.

# BILAN ET ÉTATS FINANCIERS

L'année 2022-2023 a marqué un retour à l'heure normale pour l'AQJP après deux années marquées par la pandémie de COVID-19. Cela a évidemment eu une incidence sur les finances de l'Association. Rajoutons à cela la forte inflation de la dernière année, alors la question du financement, qui est toujours un défi annuel pour l'organisation, a été des plus importantes.

Tout d'abord, le Conseil d'administration et le Comité exécutif avaient la crainte que le budget soit déficitaire en raison de l'augmentation considérable des prix notamment pour l'alimentation et l'hébergement. De plus, il y avait une grande incertitude concernant les revenus, car étant au sortir de la crise sanitaire, il était difficile de prévoir si les sources de financement habituelles de l'Association allaient être au rendez-vous. Il avait été prévu d'utiliser les surplus engendrés par l'annulation de la 71<sup>e</sup> législature et la tenue de la 72<sup>e</sup> en ligne pour combler le manque à gagner. Cependant, ces craintes ne se sont pas concrétisées. L'Association a même généré un surplus de 3 780\$.

Quelques raisons expliquent ce résultat. Tout d'abord, comme mentionné dans la section financement de ce rapport, l'AQJP a reçu un financement inattendu de LOJIQ couvrant une grande partie des frais de transport. Puis, le lancement du Sénat a également permis d'engendrer des revenus supplémentaires d'une valeur de 4 475\$. Ensuite, considérant les surplus importants accumulés au cours deux dernières années, le Conseil d'administration a pris la décision de recourir à une stratégie de gestion de liquidités. En outre, il a été décidé d'acheter des obligations du gouvernement du Québec, à travers Épargne placement Québec, pour une valeur de 75 000\$. Cela a rapporté à l'Association 2 051,20\$ en intérêts. Par ailleurs, étant donné qu'il s'agissait d'une année électorale au Québec et qu'il y a eu beaucoup de changement de député.es, un deuxième envoi pour du financement dans le cadre du programme de Soutien à l'action bénévole (SAB) a été effectué, cela a également créé des revenus supplémentaires.

À la lumière de tout cela, l'Association se trouve en bonne santé financière. Avec un actif net de 106 517\$, elle a une marge de manœuvre considérable pour les prochaines années. Cependant, il faut demeurer prudent et vigilant, car les sources de financement demeurent instables et précaires. Premièrement, il n'est pas assuré que le partenariat avec LOJIQ soit renouvelé.

# BILAN ET ÉTATS FINANCIERS

Puis, les SAB risquent également de décroître au cours des prochaines années étant donné qu'il ne devrait pas y avoir d'élections provinciales avant 2026, mais aussi parce que le financement de la part des député.e.s était déjà en baisse depuis quelques années. Par ailleurs, l'inflation ne s'est pas encore atténuée et il y a fort à penser que les prix vont encore augmenter de manière considérable. Donc, les dépenses de l'association vont suivre la même tendance. Alors, il ne faut que ces surplus fassent baisser les efforts pour trouver de nouvelles sources de financement stable et récurrent. Le Sénat est un pas dans la bonne direction pour du financement à long terme, mais il en faut davantage.

Alors, le Conseil d'administration sortant invite la prochaine mandature à continuer l'effort et à user de son imagination pour dénicher de nouvelles sources de revenus. Il en va de la pérennité de l'organisation et de la réussite de sa mission.

NOUS  
CONTACTER

C.P. 32165  
Succursale St-André  
Montréal, Qc, H3L 4Y5

[presidence@pqj.qc.ca](mailto:presidence@pqj.qc.ca)  
[www.pqj.qc.ca](http://www.pqj.qc.ca)

[@parlementjeunesseqc](https://twitter.com/parlementjeunesseqc)

514 663-3228







**PERT** TABLE RONDE  
PROVINCIALE  
SUR L'EMPLOI

**Mémoire :**

**Consultation publique sur le plan  
d'action gouvernemental en matière  
de politique jeunesse au Québec**



# SOMMAIRE EXÉCUTIF

La communauté d'expression anglaise du Québec compte 1,2 million de personnes, soit 14,9 % de la population de la province. De cette population, on compte environ 352 000 jeunes âgés de 15 à 34 ans, soit 28,3 % de la communauté d'expression anglaise et 18,1 % de la population totale des jeunes au Québec.

Une grande proportion des jeunes d'expression anglaise ont des compétences de base en français. Cette population est aussi caractérisée par des niveaux d'éducation élevés, mais ils se heurtent néanmoins à des difficultés socioéconomiques et à des obstacles à l'emploi par rapport aux jeunes d'expression française de la province, comme en témoignent les taux de chômage et de pauvreté plus élevés. Les recherches menées par PERT identifient les facteurs contribuant à ces écarts, notamment une maîtrise limitée d'un niveau de français professionnel, une formation insuffisante en français, un faible accès aux services d'emplois en anglais, des niveaux inférieurs de formation technique et professionnelle en anglais et une pénurie de services globaux pour les jeunes, allant de l'aide à la santé mentale à l'orientation professionnelle.

La recherche de PERT met en évidence certains des principaux défis socio-économiques auxquels sont confrontés les jeunes d'expression anglaise au Québec :

- Les jeunes d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans sont relativement sous-représentés sur le marché du travail ; leur taux de participation à la population active est de 57,7 %, comparativement à 67,1 % chez les jeunes francophones. De plus, les jeunes d'expression anglaise ont un taux de chômage de 17,4 % au recensement de 2021, plus élevé que celui des jeunes d'expression française (10,9 %).
- Les jeunes d'expression anglaise de 15 à 24 ans ont un taux de pauvreté plus élevé que les jeunes francophones du même groupe d'âge (16,8 % contre 8,1 %) et un revenu médian d'emploi plus faible que les jeunes francophones (8 800 \$ contre 10 900 \$).
- Les jeunes d'expression anglaise ont des taux relativement plus élevés de travail autonome - 4,6 % des jeunes d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans étaient travailleurs autonomes sur le marché du travail en 2021, contre 2,7 % des jeunes francophones.
- Les jeunes d'expression anglaise ont le taux de bilinguisme anglais-français le plus élevé de la province (73,7 %) parmi les jeunes d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans et ont un taux de bilinguisme plus élevé que les jeunes francophones (66,2 %).

- 5,9 % des jeunes d'expression anglaise âgés de 25 à 34 ans ont suivi une formation professionnelle, ce qui représente environ un tiers du taux de réussite professionnelle des jeunes francophones de la même tranche d'âge (15,1 %).
- D'après nos consultations avec les parties prenantes de notre réseau de groupes desservant les jeunes d'expression anglaise sur le marché du travail, certains des défis auxquels les jeunes sont confrontés sont les suivants : difficultés à naviguer sur le marché du travail francophone, obstacles à l'emploi en français, migration hors de leur région d'origine afin de poursuivre des études et des opportunités d'emploi ailleurs, et manque de soutien global pour les aider à bien s'intégrer dans la main-d'œuvre.

## **RECOMMANDATIONS**

### **Que le gouvernement du Québec améliore les parcours vers l'emploi et l'intégration au marché du travail pour les jeunes d'expression anglaise**

- Collaborer avec les réseaux d'enseignement secondaire et postsecondaire de langue anglaise pour développer des programmes qui offrent aux jeunes d'expression anglaise des voies directes pour entrer sur le marché du travail et acquérir une expérience professionnelle. Ces parcours devraient inclure des stages subventionnés, des mentorats et davantage de salons de l'emploi en anglais.
- Mettre en place des programmes ciblant les jeunes d'expression anglaise qui se sont éloignés du marché du travail. Ces programmes devraient également viser à favoriser un sentiment d'appartenance chez les jeunes d'expression anglaise afin d'atténuer les problèmes liés à l'émigration et à la faible participation au marché du travail, en particulier dans les régions non urbaines.

### **Que le gouvernement du Québec améliore les possibilités de développement des compétences pour les jeunes d'expression anglaise**

- Offrir un soutien complet aux jeunes d'expression anglaise qui souhaitent améliorer leurs compétences en matière d'employabilité en proposant des programmes de formation gratuits/subventionnés (tels que des programmes d'apprentissage intégré au travail et des programmes de formation à court terme) dans la province.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les programmes de formation à court terme (STTP) offrent aux nouveaux demandeurs d'emploi de vastes possibilités de formation qui leur permettent d'acquérir une expérience professionnelle précieuse et de se perfectionner dans les secteurs d'activité concernés. Gouvernement du Québec. (2023). Programme de formation de courte durée pour devenir préposé aux bénéficiaires en CHSLD et en hébergement pour personnes âgées.

- Accroître la disponibilité des programmes de formation en ligne et en personne aux compétences reconnues en anglais afin d'atteindre un plus grand nombre de jeunes d'expression anglaise cherchant à accéder à des opportunités de formation dans la province.
- Améliorer l'accès à la formation professionnelle en anglais pour les jeunes d'expression anglaise en augmentant la disponibilité des opportunités de formation professionnelle en anglais grâce à une augmentation des autorisations de programmes et à une collaboration accrue avec les centres de formation professionnelle en français.

**Que le gouvernement du Québec augmente la disponibilité et la qualité de la formation en français pour les jeunes d'expression anglaise**

- Améliorer la qualité et la disponibilité des programmes d'apprentissage du français pour les jeunes d'expression anglaise faisant partie de la population active.
- Élaborer et financer des programmes de formation en français axés sur l'emploi et des programmes de placement en français pour les secteurs prioritaires, notamment les soins de santé, l'aide sociale et les métiers. Les programmes devraient adopter les meilleures pratiques en matière d'apprentissage de la langue, notamment en ce qui concerne la confiance en soi, l'intégration sur le lieu de travail et le mentorat.
- Sensibiliser les entreprises aux subventions dont elles peuvent bénéficier pour offrir une formation en français intégrée au lieu de travail, en particulier pour les jeunes.

**Que le gouvernement du Québec augmente le financement du secteur communautaire anglophone afin de maintenir et d'élargir la gamme de services qu'il offre aux jeunes d'expression anglaise.**

- Renforcer la collaboration entre le gouvernement et les organisations communautaires afin de fournir des services de première ligne aux jeunes d'expression anglaise, tels que l'accompagnement, la traduction, l'information sur la santé, l'obtention de documents essentiels tels que le permis de conduire, et l'aide à l'emploi.
- Accroître le financement des institutions dans les régions qui visent à éliminer ou à atténuer les obstacles à l'éducation et à l'emploi chez les jeunes d'expression anglaise.

---

<https://www.quebec.ca/en/education/health-social-services-training/short-term-training-program-become-orderly>

**Que le gouvernement du Québec alloue des fonds à la recherche linguistique pour étudier la situation socioéconomique et la situation de l'emploi des jeunes d'expression anglaise.**

- Adopter un point de vue linguistique pour comprendre les tendances en matière de défis d'employabilité et de précarité économique des jeunes d'expression anglaise afin de les aider à naviguer efficacement sur le marché du travail.
- Élaborer et mettre en œuvre un cadre normalisé pour collecter régulièrement des données quantitatives d'ordre linguistique sur la situation de l'emploi des jeunes d'expression anglaise.

# À propos de PERT

La Table ronde provinciale sur l'emploi (PERT) est une initiative multipartite à but non lucratif qui vise à relever les défis en matière d'emploi et d'employabilité auxquels sont confrontées les communautés d'expression anglaise du Québec. Grâce à nos recherches et au travail de nos partenaires, nous engageons tous les niveaux de décideurs politiques à développer des solutions et à assurer des ressources adéquates pour améliorer les perspectives des Québécois d'expression anglaise sur le marché du travail.

## Les principaux piliers de PERT :

### Engagement des parties prenantes

- Favoriser un environnement d'engagement et de collaboration entre les différents groupes de parties prenantes
- Mobiliser des ressources et d'autres solutions
- Travailler avec les gouvernements dans l'intérêt des parties prenantes

### Recherche et politique

- Développer une compréhension approfondie des défis et des problèmes liés à l'employabilité et à l'emploi
- Identifier les lacunes dans les données et améliorer la disponibilité des informations
- Élaborer des solutions et des recommandations politiques

# INTRODUCTION

Nous sommes heureux de participer à la consultation publique du gouvernement du Québec pour l'élaboration de son prochain plan d'action jeunesse 2023.

La communauté d'expression anglaise représente plus de 1,2 million de personnes, soit 14,9 % de la population de la province. De cette population, environ 352 000 sont des jeunes âgés de 15 à 34 ans, ce qui représente 28,3 % de la communauté d'expression anglaise et 18,1 % de la population totale des jeunes du Québec.

Ce mémoire donne un aperçu de la situation de l'emploi des jeunes d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans au Québec. Les données fournies sont fondées sur le recensement canadien de 2021, qui fournit l'information la plus complète et la plus à jour sur les caractéristiques de la main-d'œuvre des communautés linguistiques minoritaires au Canada. Ces données sont également complétées par les enseignements tirés des recherches et des consultations menées par PERT auprès de divers organismes anglophones de la province.

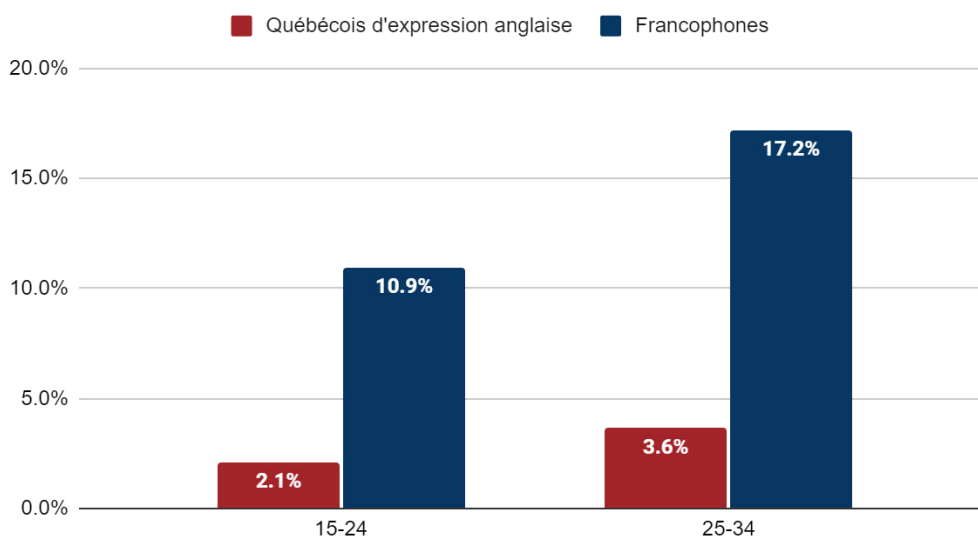
Les sujets abordés comprennent les données sur l'emploi et les données socioéconomiques sur les jeunes d'expression anglaise dans la population active de la province, les défis auxquels ils sont confrontés sur le marché du travail et les recommandations visant à faciliter l'intégration et la réussite des jeunes d'expression anglaise sur le marché du travail au Québec. Les données présentées dans ce mémoire sont organisées en fonction des deux catégories linguistiques que sont les Québécois d'expression anglaise et les francophones. Comme le mémoire porte sur la population des jeunes de la province, seuls les groupes d'âge de 15 à 34 ans sont abordés.

# RÉSULTATS DE LA RECHERCHE SUR LES JEUNES D'EXPRESSION ANGLAISE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

## EMPLOI

Le Québec est confronté à une main-d'œuvre vieillissante, les jeunes de 15 à 34 ans représentant environ 34 % de la main-d'œuvre totale. Parmi ces jeunes, 16,8 % sont d'expression anglaise et 83 % sont francophones. Selon le recensement de 2021, les jeunes d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans représentent 2,1 % de la population active du Québec, et les jeunes francophones du même groupe d'âge représentent 10,9 % de la population active de la province. Ces chiffres peuvent être comparés aux parts de la population totale, où les jeunes d'expression anglaise de 15 à 24 ans représentent 1,9 % de la population totale, tandis que les jeunes francophones de 15 à 24 ans représentent 8,7 % de la population totale de la province.

Part de la population active totale au Québec par groupe d'âge

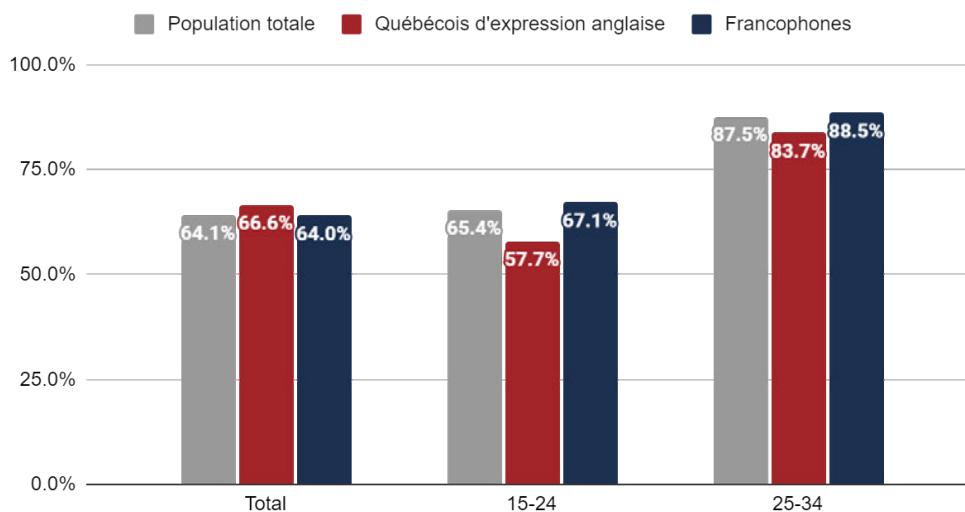


La participation au marché du travail est également faible chez les jeunes d'expression anglaise.<sup>2</sup> Au Québec, le taux d'activité des jeunes d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans est de 57,7 %, ce qui est inférieur au taux d'activité des jeunes francophones (67,1 %).

<sup>2</sup> La participation à la population active correspond à la proportion de la population en âge de travailler (15 ans et plus) qui est soit employée, soit à la recherche active d'un emploi et qui est donc considérée comme faisant partie de la population active.

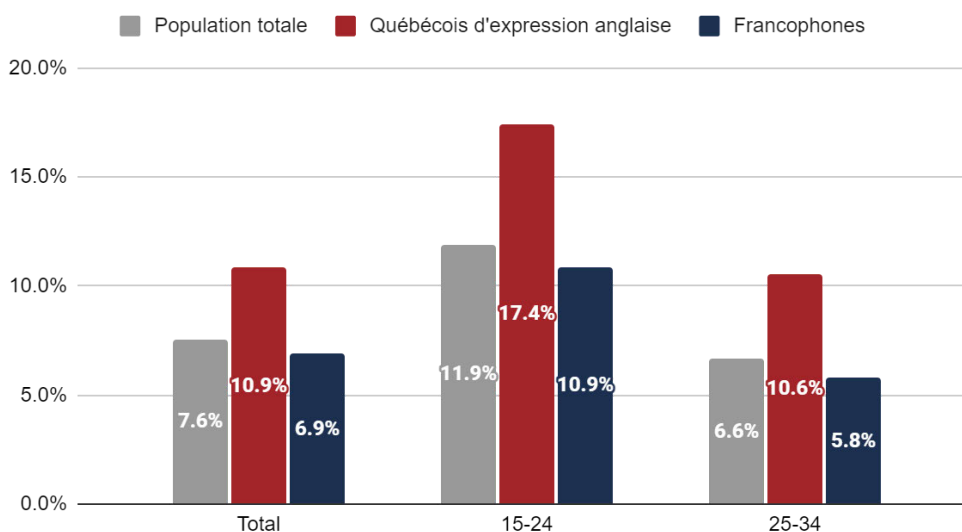


## Taux d'activité des jeunes au Québec par langue officielle



Les taux de chômage des jeunes d'expression anglaise sont élevés. En 2021, les jeunes d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans ont déclaré un taux de chômage de 17,4 %, ce qui est nettement plus élevé que le taux de chômage des jeunes francophones du même groupe d'âge (10,9 %). Une tendance similaire est observée chez les jeunes de 25 à 34 ans au Québec. En 2016, le taux de chômage des jeunes d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans était de 16,3 %, ce qui représente une augmentation du chômage chez les jeunes d'expression anglaise au fil des ans.<sup>3</sup>

## Taux de chômage des jeunes au Québec par langue officielle

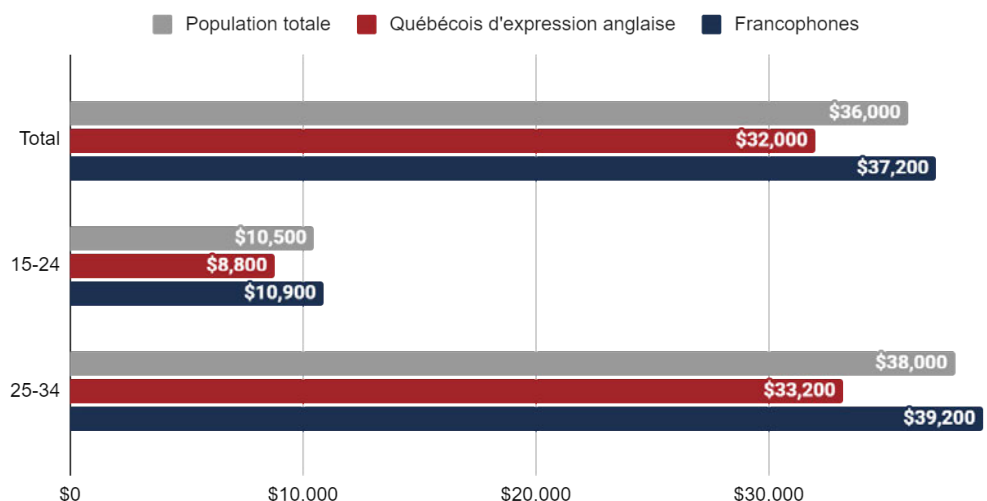


Les niveaux de revenu des jeunes au Québec sont également les plus bas par rapport aux autres groupes d'âge. Bien que cela ne soit pas inhabituel, étant donné

<sup>3</sup> Table ronde provinciale sur l'emploi. (2022). Profil d'emploi des Québécois d'expression anglaise du Québec  
[https://pertquebec.ca/wp-content/uploads/2022/02/PROVINCIAL\\_PROFILE\\_QUEBEC.pdf](https://pertquebec.ca/wp-content/uploads/2022/02/PROVINCIAL_PROFILE_QUEBEC.pdf)

que les jeunes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel, les jeunes d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans ont déclaré un revenu d'emploi médian de seulement 8 800 \$, soit plus de 2 000 \$ de moins que les jeunes francophones (10 900 \$).

Revenu médian d'emploi des jeunes au Québec par langue officielle



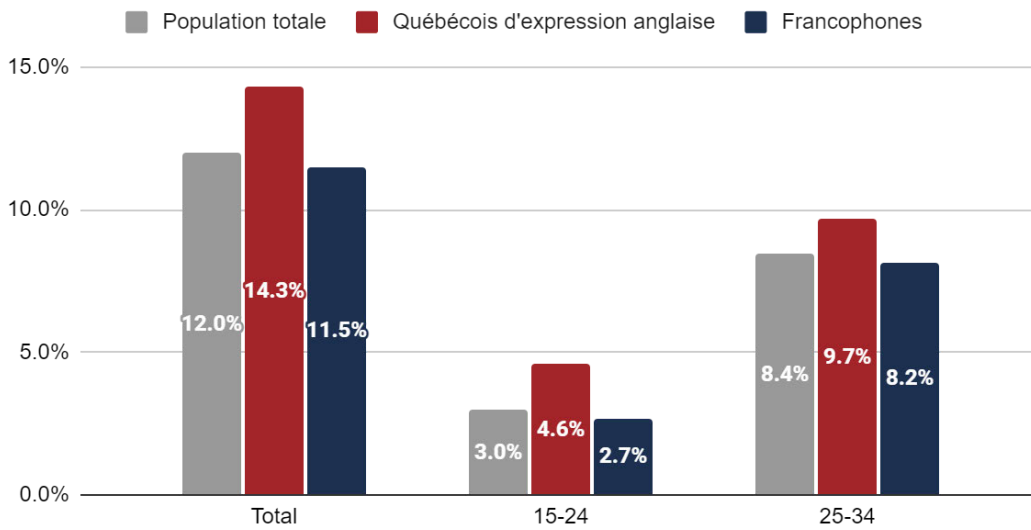
## L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL

En général, les jeunes sont moins susceptibles d'être travailleurs autonomes que les autres groupes d'âge de la population. Toutefois, si l'on compare les jeunes d'expression anglaise aux jeunes francophones, on constate que les jeunes d'expression anglaise ont un taux de travail autonome plus élevé. En 2021, 4,6 % des jeunes d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans étaient travailleurs autonomes, ce qui est plus élevé que les 2,7 % des jeunes francophones. Ceci suggère que les jeunes d'expression anglaise ont plus tendance à s'engager dans l'entrepreneuriat par rapport aux jeunes francophones. Il existe peu de recherches sur les facteurs qui influencent les taux relativement plus élevés de travail autonome chez les Québécois d'expression anglaise. Toutefois, la littérature plus générale sur le travail autonome et l'entrepreneuriat indique que les facteurs contribuant à des taux plus élevés de travail autonome comprennent le désir de flexibilité, les expériences personnelles en matière d'entrepreneuriat,<sup>4</sup> et les difficultés à conserver un emploi régulier.<sup>5</sup>

<sup>4</sup> Dawson, Christopher J. et Henley, Andrew (2009) Why Do Individuals Choose Self-Employment ? IZA Discussion Paper No. 3974. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1336091>

<sup>5</sup> Smeaton, D (2003), Self-employed workers : calling the shots or hesitant independents ? A consideration of the trends, Work, Employment & Society, 17(2) : 379-391 <https://doi.org/10.1177/0950017003017002008>

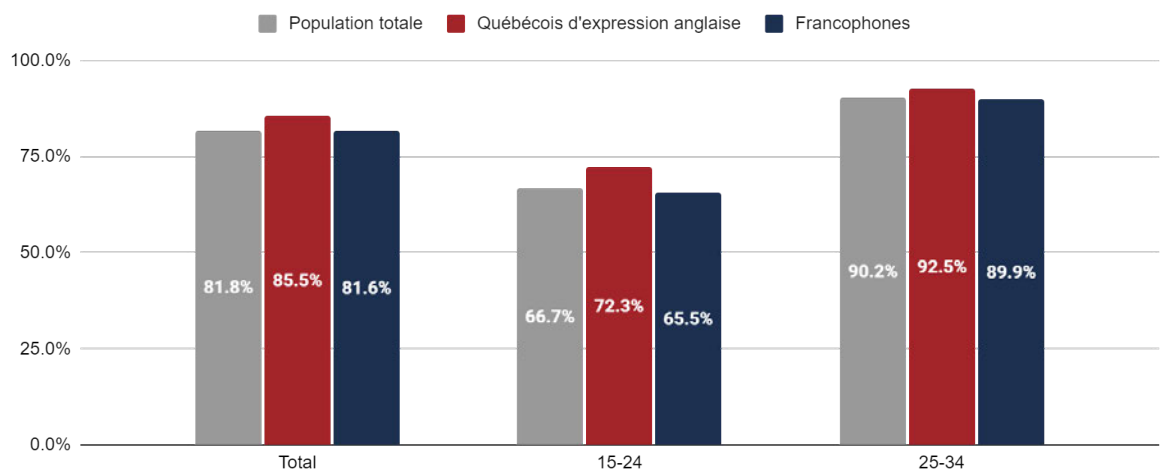
## Part de travailleurs autonomes parmi les jeunes actifs au Québec, selon la langue officielle



## ÉDUCATION

Environ 92,5 % des jeunes d'expression anglaise âgés de 25 à 34 ans ont déclaré avoir obtenu au moins un diplôme d'études secondaires. Ce taux est plus élevé que le taux de 89,9 % de jeunes francophones du même groupe d'âge ayant obtenu au moins un diplôme d'études secondaires.

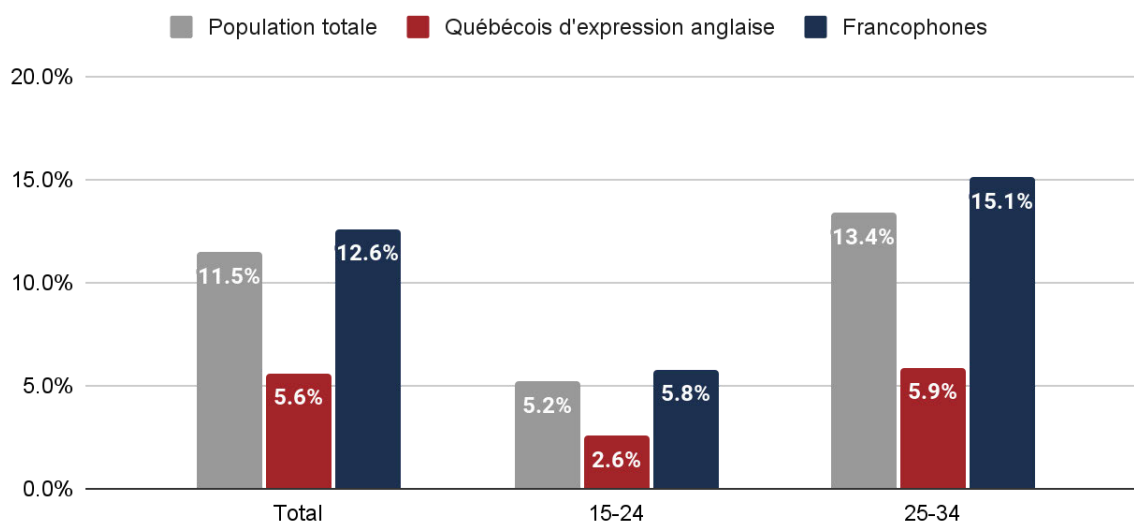
Minimum secondary educational attainment of youth in Québec by official language



Contrairement à leurs taux comparativement élevés de réussite dans l'enseignement secondaire, les jeunes d'expression anglaise ont tendance à avoir des taux de réussite plus faibles en matière de formation professionnelle. Seuls 5,9 % des jeunes d'expression anglaise âgés de 25 à 34 ans ont déclaré avoir suivi une

formation professionnelle, ce qui représente environ un tiers du taux de réussite professionnelle des jeunes francophones du même groupe d'âge.

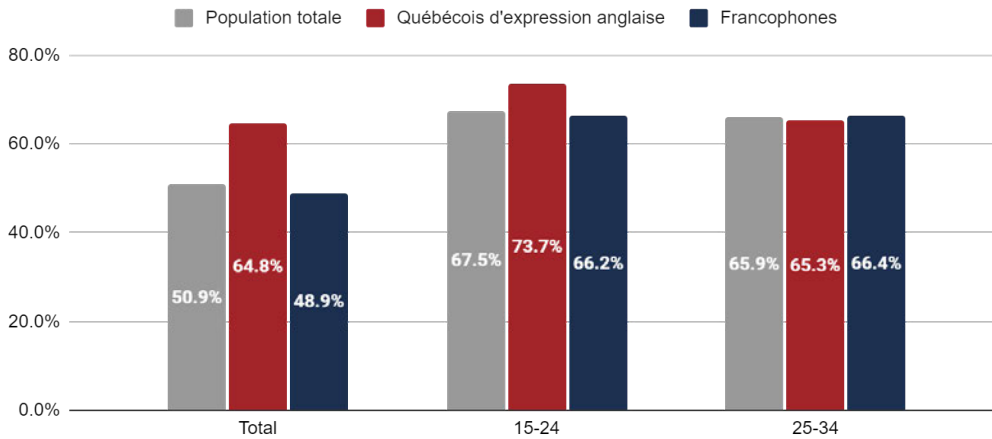
### Taux de réussite dans l'enseignement technique et professionnel des jeunes au Québec selon la langue officielle



## BILINGUISME

Au Québec, les jeunes ont tendance à avoir les taux de bilinguisme anglais-français les plus élevés. Selon le recensement de 2021, les Québécois d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans ont un taux de bilinguisme anglais-français plus élevé que l'ensemble de la population d'expression anglaise, les jeunes d'expression anglaise déclarant un taux de bilinguisme de 73,7 %, comparativement à 66,2 % chez les jeunes francophones du même groupe d'âge. Les taux de bilinguisme sont plus proches chez les jeunes de 25 à 34 ans, les jeunes francophones de ce groupe d'âge affichant un taux de bilinguisme légèrement plus élevé (66,4 % par rapport à 65,3 %).

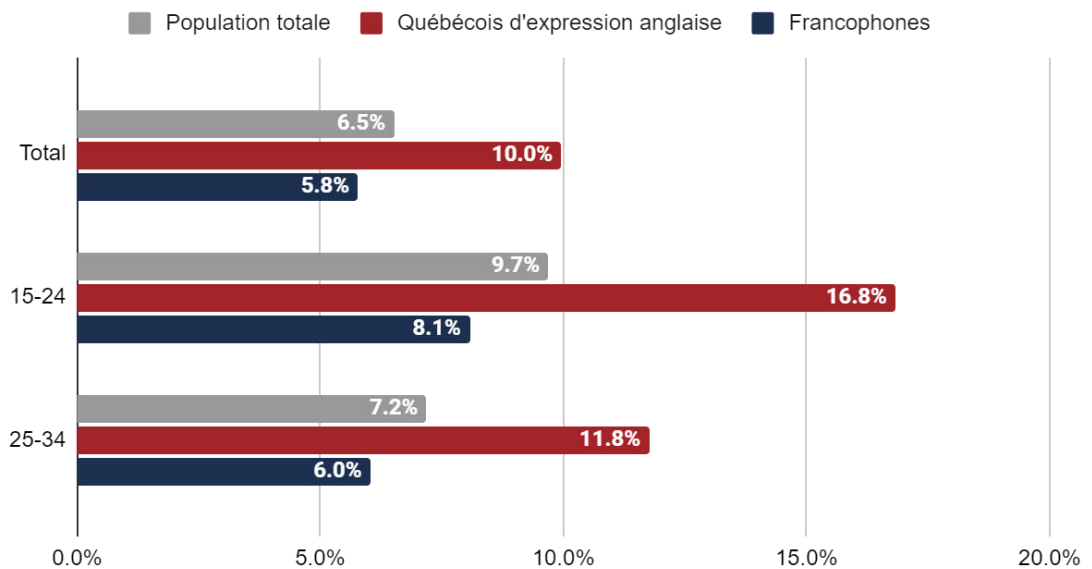
### Taux de bilinguisme anglais-français des jeunes au Québec selon la langue officielle



## PAUVRETÉ

Les jeunes d'expression anglaise sont confrontés à des taux de pauvreté plus élevés que l'ensemble de la population d'expression anglaise et que les jeunes francophones. Les jeunes d'expression anglaise âgés de 15 à 24 ans ont un taux de pauvreté de 16,8 %, tandis que les jeunes d'expression anglaise âgés de 25 à 34 ans ont un taux de pauvreté de 11,8 %. Ces deux taux sont plus élevés que les taux de pauvreté des jeunes francophones âgés de 15 à 24 ans (8,1 %) et des jeunes francophones âgés de 25 à 34 ans (6 %).

### Taux de pauvreté des jeunes au Québec par langue officielle



## DÉFIS

La section suivante aborde certains des principaux défis et opportunités auxquels sont confrontés les jeunes d'expression anglaise sur le marché du travail du Québec. Grâce aux recherches de PERT et aux consultations avec diverses organisations anglophones, nous avons identifié certains des défis en matière d'emploi auxquels les jeunes d'expression anglaise sont confrontés au Québec.

### NAVIGUER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La recherche PERT a identifié un certain nombre de problèmes auxquels les jeunes d'expression anglaise sont confrontés lorsqu'ils tentent d'entrer sur le marché du travail et d'y naviguer. Les jeunes d'expression anglaise - en particulier ceux qui vivent dans les régions du Québec - disposent d'options limitées en matière de services d'emplois en anglais, allant de l'orientation professionnelle à l'aide au CV. Par conséquent, ils éprouvent des difficultés à identifier les options de carrière et les actions connexes qui leur permettraient de trouver un emploi intéressant.

En outre, les jeunes d'expression anglaise ont tendance à éprouver des difficultés à établir des réseaux professionnels dans les régions majoritairement francophones, ce qui rend difficile la recherche d'un emploi et l'amélioration de leur compréhension des possibilités d'emploi disponibles dans leurs régions.

### BARRIÈRES LINGUISTIQUES EN FRANÇAIS

Des recherches antérieures menées par PERT ont établi que le manque de maîtrise de la langue française, et l'accès limités aux programmes d'apprentissage de la langue française constitue un obstacle à l'entrée sur le marché du travail pour une majorité de jeunes d'expression anglaise.<sup>6</sup> Bien que de nombreux jeunes d'expression anglaise déclarent avoir un niveau de français de base, cela peut ne pas être suffisant pour s'intégrer avec succès dans un lieu de travail à prédominance francophone. Les problèmes spécifiques auxquels ils font face incluent, le manque de confiance dans les compétences en français, le manque de vocabulaire spécifique à la recherche d'emploi et/ou à la profession, le manque de compétences écrites en français et la difficulté à s'intégrer dans un lieu de travail culturellement français (c'est-à-dire comprendre les références communes).

---

<sup>6</sup> Table ronde provinciale sur l'emploi. (2022). La formation de la main-d'œuvre en français : Bilan des programmes de formation de la main-d'œuvre en français au Québec.

<https://pertquebec.ca/wp-content/uploads/2022/04/FSL-Inventory-Assessment-Report.pdf>

## **DES POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION LIMITÉES**

Les possibilités de formation peuvent être limitées pour les jeunes d'expression anglaise du Québec. Dans la plupart des régions, l'accès à la formation professionnelle et aux cégeps ou universités de langue anglaise est limité. Souvent, les jeunes doivent parcourir de longues distances pour accéder à l'enseignement en anglais ou déménager entièrement dans des régions offrant davantage d'options d'enseignement en anglais, comme Montréal, ou en dehors de la province. Dans ces cas, certains ne reviennent pas.

## **EXODE RÉGIONAL**

Certains jeunes d'expression anglaise qui habitent dans les régions quittent leur communauté pour poursuivre des études en anglais dans d'autres régions ou à l'extérieur de la province. Ces derniers, ils peuvent éprouver des difficultés lorsqu'ils tentent de réintégrer le marché du travail francophone de leur région. Plusieurs jeunes d'expression anglaise font face à des obstacles sur le marché du travail liés à leurs maîtrises de la langue française. Cette situation peut mener à l'exode permanent de ces jeunes qui ne retournent pas dans leur communauté, ce qui a comme conséquence de contribuer à la dévitalisation des régions. Dans certaines communautés, il est si commun de quitter la région que les jeunes croient qu'ils doivent s'installer dans des régions plus urbaines ou quitter la province pour trouver du travail.

Certains programmes sont en place pour lutter contre l'émigration, comme ceux qui encouragent les Québécois d'expression anglaise diplômés de programmes de soins de santé à travailler dans des régions situées en dehors de Montréal.<sup>7</sup> Ces programmes doivent être plus nombreux, en particulier dans d'autres domaines prioritaires tels que la santé.

## **SOUTIEN GLOBAL**

Dans certaines régions rurales du Québec, l'accès aux services de soutien global, telles que les soins de santé mentale sont limités. C'est aussi le cas pour les services d'aide aux personnes à la recherche d'un emploi, tel que les subventions au transport, et les services d'accompagnement, tel que le référencement vers des

---

<sup>7</sup> Voir le programme Dialogue McGill : <https://www.dialoguemcgill.ca/en/home>



organisations locales, la traduction de documents et l'aide à l'obtention de documents officiels tels qu'un permis de conduire et les cartes de santé, est limité. Ces services sont moins disponibles en anglais, en particulier dans les régions où la population est moins anglophone. Les groupes travaillant dans les régions ont signalé une faible disponibilité des services sociaux et de santé mentale en anglais dans certaines régions, et des temps d'attente prolongés pour voir les psychologues et les travailleurs sociaux anglophones qui sont disponibles. Ce faible accès aux services en anglais peut avoir un impact sur la capacité des jeunes à participer à la vie active.

## **RECOMMANDATIONS**

Sur la base des constats ci-dessus, le PERT recommande pour la politique de la jeunesse du Québec :

### **Que le gouvernement du Québec améliore les parcours vers l'emploi et l'intégration au marché du travail pour les jeunes d'expression anglaise**

- Collaborer avec les réseaux d'enseignement secondaire et postsecondaire de langue anglaise pour développer des programmes qui offrent aux jeunes d'expression anglaise des voies directes pour entrer sur le marché du travail et acquérir une expérience professionnelle. Ces parcours devraient inclure des stages subventionnés, des mentorats et davantage de salons de l'emploi en anglais.
- Mettre en place des programmes ciblant les jeunes d'expression anglaise qui se sont éloignés du marché du travail. Ces programmes devraient également viser à favoriser un sentiment d'appartenance chez les jeunes d'expression anglaise afin d'atténuer les problèmes liés à l'émigration et à la faible participation au marché du travail, en particulier dans les régions non urbaines.

### **Que le gouvernement du Québec améliore les possibilités de développement des compétences pour les jeunes d'expression anglaise**

- Offrir un soutien complet aux jeunes d'expression anglaise qui souhaitent améliorer leurs compétences en matière d'employabilité en proposant des programmes de formation gratuits/subventionnés (tels que des programmes

d'apprentissage intégré au travail et des programmes de formation à court terme) dans la province.<sup>8</sup>

- Accroître la disponibilité des programmes de formation en ligne et en personne aux compétences reconnues en anglais afin d'atteindre un plus grand nombre de jeunes d'expression anglaise cherchant à accéder à des opportunités de formation dans la province.
- Améliorer l'accès à la formation professionnelle en anglais pour les jeunes d'expression anglaise en augmentant la disponibilité des opportunités de formation professionnelle en anglais grâce à une augmentation des autorisations de programmes et à une collaboration accrue avec les centres de formation professionnelle en français.

### **Que le gouvernement du Québec augmente la disponibilité et la qualité de la formation en français pour les jeunes d'expression anglaise**

- Améliorer la qualité et la disponibilité des programmes d'apprentissage du français pour les jeunes d'expression anglaise faisant partie de la population active.
- Élaborer et financer des programmes de formation en français axés sur l'emploi et des programmes de placement en français pour les secteurs prioritaires, notamment les soins de santé, l'aide sociale et les métiers. Les programmes devraient adopter les meilleures pratiques en matière d'apprentissage de la langue, notamment en ce qui concerne la confiance en soi, l'intégration sur le lieu de travail et le mentorat.
- Sensibiliser les entreprises aux subventions dont elles peuvent bénéficier pour offrir une formation en français intégrée au lieu de travail, en particulier pour les jeunes.

### **Que le gouvernement du Québec augmente le financement du secteur communautaire anglophone afin de maintenir et d'élargir la gamme de services qu'il offre aux jeunes d'expression anglaise.**

- Renforcer la collaboration entre le gouvernement et les organisations communautaires afin de fournir des services de première ligne aux jeunes d'expression anglaise, tels que l'accompagnement, la traduction,

---

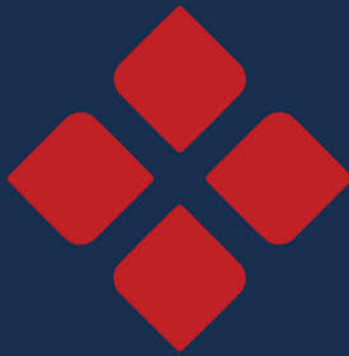
<sup>8</sup> Les programmes de formation à court terme (STTP) offrent aux nouveaux demandeurs d'emploi de vastes possibilités de formation qui leur permettent d'acquérir une expérience professionnelle précieuse et de se perfectionner dans les secteurs d'activité concernés. Gouvernement du Québec. (2023). Programme de formation de courte durée pour devenir préposé aux bénéficiaires en CHSLD et en hébergement pour personnes âgées. <https://www.quebec.ca/en/education/health-social-services-training/short-term-training-program-be-come-orderly>

l'information sur la santé, l'obtention de documents essentiels tels que le permis de conduire, et l'aide à l'emploi.

- Accroître le financement des institutions dans les régions qui visent à éliminer ou à atténuer les obstacles à l'éducation et à l'emploi chez les jeunes d'expression anglaise.

**Que le gouvernement du Québec alloue des fonds à la recherche linguistique pour étudier la situation socioéconomique et la situation de l'emploi des jeunes d'expression anglaise.**

- Adopter un point de vue linguistique pour comprendre les tendances en matière de défis d'employabilité et de précarité économique des jeunes d'expression anglaise afin de les aider à naviguer efficacement sur le marché du travail.
- Élaborer et mettre en œuvre un cadre normalisé pour collecter régulièrement des données quantitatives d'ordre linguistique sur la situation de l'emploi des jeunes d'expression anglaise.



# PERT

PROVINCIAL  
EMPLOYMENT  
ROUNDTABLE

*Secrétariat aux relations  
avec les Québécois  
d'expression anglaise*

Québec 

*The opinions expressed in this document are those of the author and do not reflect the opinions and beliefs of the  
Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise.*

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Grante

Prénom

Ghislaine

Titre de civilité

Mme

Fonction

co-fondatrice/co-directrice artistique

Organisation

(si applicable)

Productions des paysages éclatés

Description de l'organisation

(si applicable)

Événements culturels-Diffusion artistique - Animation . L'OBNL organise la biennale Masq'alors! le festival international du masque du Québec

Téléphone

819-200-4397

Courriel

info@masqalors.ca

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---



**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Leblanc

Prénom

Mélanie

Titre de civilité

Mme

Fonction

Directrice - Développement des pratiques

Organisation

(si applicable)

Regroupement des Auberges du coeur du Québec

Description de l'organisation

(si applicable)

Regroupement de maisons d'hébergement jeunesse communautaires pour jeunes de 12 à 35 ans vivant des difficultés ou en situation d'itinérance.

Téléphone

514-523-8559

Courriel

melanie.leblanc@aubergesducoeur.org

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Vous trouverez dans les paragraphes qui suivent plusieurs constats et pistes d'action pour mieux soutenir la jeunesse du Québec. Nous le constatons, la pandémie est venue exacerber plusieurs problématiques sociales, dont la santé mentale, la crise du logement en plus de freiner l'élan que plusieurs jeunes avaient pris.*

*Bonne lecture.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

• *Informers et sensibiliser les jeunes sur leurs droits et responsabilités sur le marché de l'emploi. • Informers et sensibiliser les employeur-e-s aux différentes réalités vécues par les jeunes, notamment ce qui touche la santé mentale. • Bonifier le financement et le soutien des organismes d'insertion socio-professionnelle. • Le rehaussement des protections publiques pour assurer à tou-te-s un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation (MPC).*

### Recommandation 2

• *Offrir le transport en commun gratuitement • Avoir des cibles environnementales dans les plans de lutte aux changement climatiques plus près du présent plutôt que 2030 ou 2050.*

### Recommandation 3

• *Créer et offrir des ateliers de sensibilisation sur les différentes diversités dans les différents de travail, les écoles et les organismes communautaires, ainsi que dans les sphères de production culturelle.*

### Recommandation 4

• *Augmenter le montant reçu par mois pour les personnes qui assistent à des cours de francisation. • Offrir du contenu numérique en phase avec la jeunesse, là où iels en consomment. • Créer un programme de « passe-culturelle » qui donneraient accès à moindre coût à un large éventail d'activités (théâtre, cinéma, musée, concert, etc.). • Créer des laboratoires d'arts et d'expression culturelle. • Favoriser des projets de médiation culturelle.*

### Recommandation 5

• *Valoriser les parcours éducatifs alternatifs. • Mieux soutenir les jeunes et leur famille. • Abolir la contribution parentale des jeunes qui souhaitent poursuivre leur scolarisation et qui sont en rupture familiale. • Offrir à tou-te-s les jeunes vivant des difficultés la possibilité d'obtenir le PSL jeunesse.*

### Recommandation 6

• *Améliorer et rendre plus transparent le partage d'informations entre les milieux communautaires et de la santé publique. • Assurer une participation active des jeunes à l'identification de leurs besoins et de leurs objectifs et qu'iels soient volontaires dans la démarche pour y arriver. • Poursuivre le travail de sensibilisation auprès des consommateur-trice-s de substances, mais aussi de la population en générale. • Faire reconnaître davantage les bienfaits de la réduction des méfaits.*

### Recommandation 7

• *Soutenir l'éducation populaire et les initiatives de circulation des informations. • Privilégier des moyens qui permettent aux jeunes de développer leur identité sociale. • Donner du pouvoir d'agir sur leur environnement social en les incluant dans les projets de développement sociaux. • Sensibiliser les jeunes sur leurs responsabilités en lignes, sur les risques légaux (par exemple le partage de photo sans consentement), etc.*

### Recommandation 8

• *Réglementer le phénomène de « réno-viction ». • Mettre en place un registre des loyers. • Investir dans les organismes communautaires d'aide alimentaire et d'aide aux logements. • Intégrer un cours obligatoire de finances personnelles au secondaire.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Nous entendons depuis des années qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre, une crise même en matière d'employabilité. Comment les jeunes vivant des difficultés s'en sortent-ils pendant cette crise? Nous sommes portés à croire que c'est beaucoup plus facile pour eux et elles de se trouver un emploi; qu'ils peuvent même combler les nombreux postes vacants, mais ce n'est pas le cas. Ce n'est surtout pas leur réalité quotidienne. Iels font toujours face à de grands défis d'intégration au marché du travail.*

*Rappelons que les jeunes accueilli·e·s dans les Auberges du cœur vivent aux intersections de différentes problématique : problèmes de santé mentale, de dépendances, faibles habiletés sociales, exclusions sociales, isolement, etc. Leur histoire de vie est souvent parsemée de plusieurs traumas.*

*Plusieurs des emplois qui leur sont accessibles sont en voie de disparition : pensons simplement à toutes les caisses automatisées qui apparaissent un peu partout. Ceci contribue à placer ces jeunes dans des milieux de travail qui les mettent à risque d'exploitation, d'abuse et de fraude. Les jeunes connaissent peu leurs droits et, malgré l'adoption du projet de loi 19, il semble y avoir encore des abus. Il faudrait donc les informer dès l'âge légal de travailler et trouver des moyens adaptés et accessibles pour diffuser les informations importantes sur leurs droits en tant que travailleur·euse·s. Le pouvoir des jeunes passe, entre autres, par la connaissance de leurs droits et de leurs responsabilités.*

*Ensuite, les employeurs manquent grandement de formation sur l'intégration de jeunes vivant des difficultés, surtout en lien avec les enjeux de santé mentale. Une grande partie des employeur·euse·s ne sont pas sensibilisé·e·s, informé·e·s aux réalités, embûches et enjeux que vivent ces jeunes. Iels auraient besoin d'accompagnement afin de briser les préjugés, favoriser l'inclusion et maintenir ces jeunes en emploi. Il va de soi que faire vivre des réussites et non des échecs à répétitions à ces jeunes est un facteur de protection très important pour éviter que les jeunes se désaffilient de la société.*

*Les programmes d'insertions à l'emploi sont de bons moyens pour éviter ces échecs, mais ne sont pas suffisants, pas accessibles partout et, surtout, ils peinent à répondre aux besoins d'accompagnements des jeunes. Face au manque de subventions (financement par projet et non à la mission) et d'essoufflement des équipes, plusieurs programmes d'aide et d'accompagnement se sont trouvés en situations précaires ou ont même dû fermer leurs portes dans les dernières années. Cela a laissé un grand vide de services d'accompagnements et a créé un manque de ressources en insertion sociale et professionnelle pour les populations présentant des besoins particuliers. Pourtant, ces programmes sont grandement appréciés par les jeunes et sont des alternatives sociales intéressantes pour ceux et celles qui vivent des situations d'exclusion sociale et professionnelle. SOS Vélo, pionnière dans les entreprises d'insertion sociale et professionnelle depuis 1995 au Québec, a annoncé en octobre 2023 devoir cesser ses activités par manque de financement. Ces organismes offrant des programmes d'insertions à l'emploi sont pourtant d'une grande importance dans la lutte contre l'itinérance et la précarité sociale chez les jeunes et devraient être mieux reconnus. Ils offrent des opportunités et des occasions aux jeunes de réaliser leur plein potentiel, de se rattacher à leur communauté en devenant des citoyen·ne·s à part entière et de surtout de développer leur autonomie. Le Programme objectif emploi ne semble pas répondre aux besoins des jeunes, à leurs aspirations et à leurs intérêts. Les jeunes qui y participent nous ont nommé trouver qu'il y avait un manque d'encadrement et se font offrir des ateliers qui ne leur correspondent pas. Iels se sentent pris·es au piège : « Si tu décides de ne pas t'inscrire dans un programme quelconque à l'aide sociale, tu perds 200 \$. Au lieu de 700 \$, tu as 500 \$. Tu vas où en chambre avec 500 \$ ? » Cassandra Roach .*

*Aussi, lorsque les jeunes arrivent à finalement se trouver un emploi, iels sont confronté·e·s à des salaires qui les maintiennent sous le seuil de la pauvreté. Iels perdent aussi l'accès aux avantages sociaux et services qu'ils pouvaient avoir en étant sur la sécurité du revenu et qui leur devient très difficile à obtenir avec leur revenu minimum.*

*Une solution, nommée par les jeunes lors de la Grande Consultation Jeunesse de 2023 (GCJ 2023), est de légiférer pour un revenu minimum garanti et d'augmenter le salaire minimum indexé au coût de la vie. Les jeunes veulent travailler, mais c'est pour sortir de la précarité et non pour s'y enfoncer.*

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Cet axe est loin des enjeux prioritaires que vivent les jeunes des Auberges. En effet, ils et elles sont bien souvent en mode de survie et ont de la difficulté à répondre à leurs besoins de base. Il faut solidifier la base avant de débiter un projet de vie axé sur l'entrepreneuriat.*

*Malgré tout, ces jeunes ont aussi plein de rêves, de créativité et d'idées novatrices. Il faut leur permettre de réaliser leur plein potentiel lorsqu'ils en sont prêt·e·s. Il faut mettre non seulement à leur disposition des ressources d'accompagnements au démarrage en entreprise, mais aussi des moyens pour leur permettre d'avoir des appuis pour y arriver. Les jeunes risquent gros et n'ont souvent pas les ressources en cas de difficultés (fonds financiers, accès à des ressources d'aide, etc.). Il faut trouver des moyens pour favoriser les initiatives jeunesse, briser les étiquettes auxquelles iels sont confronté·e·s et leur permettre de développer leurs capacités entrepreneuriales avec un appui social qui reconnaît les bienfaits et l'enrichissement que la jeunesse peut nous apporter.*

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Les feux de forêt de cet été, les inondations à répétitions, la hausse et la rareté de certaines denrées alimentaires sont des effets bien réels et ressentis des dérèglements climatiques. Ils entraînent des impacts majeurs dans le quotidien des jeunes vivant des difficultés. Bien que les enjeux climatiques affectent tout le monde, les personnes en situation de précarité, dont les jeunes des Auberges du cœur, ne sont pas égales face à leurs conséquences. Elles augmentent les problématiques en lien avec leur mode de survie qu'ils doivent déjà mener dans leur quotidien.*

*Un consensus se dégage voulant que les changements climatiques touchent les plus démunis et que leurs impacts sont ressentis plus rapidement auprès de ces groupes. Nous voyons une augmentation des réfugié·e·s climatiques, local, provincial, national et même international dans les Auberges. Cela met une pression de plus en plus grande sur les ressources des maisons d'hébergement jeunesse communautaires.*

*Pour les jeunes en logement, les effets sont aussi fortement ressentis. Déjà qu'une sévère crise du logement abordable et salubre se déroule sous nos yeux, les intempéries de plus en plus fréquentes et importantes entraînent des conséquences pour iels. Inondations, longues canicules, épisodes de smog, perte d'espaces verts, etc., sont autant de conséquences qui impactent la qualité de vie de ces jeunes.*

*On peut penser aux assurances habitation de moins en moins accessibles, aux difficultés de conserver une médication tempérée, à l'augmentation des îlots de chaleur et aux défis de la climatisation, à « l'écoanxiété » que ces situations génèrent ainsi qu'aux impacts sur la santé mentale et physique des jeunes.*

*L'été 2023 aura vue apparaître de nouvelles personnes en situation d'itinérance. Des jeunes qui arrivaient, tant bien que mal, à se maintenir en appartement, mais qui n'étaient qu'à un imprévu de tout perdre.*

*L'alimentation est aussi liée aux changements climatiques. Ces changements font en sorte que l'accès à certains produits peut être subitement plus difficile et même créer des pénuries. Selon le Rapport sur les prix des aliments au Canada en 2023, publié par l'Université Dalhousie, le prix de la nourriture devrait augmenter de 5 à 7 % en moyenne au cours de cette année. Les légumes, les produits laitiers et la viande connaîtront les augmentations les plus importantes. Les banques alimentaires, de belles solutions pour aider les plus démunie·s à se ravitailler, sont débordées. Elles font face à des demandes records et n'arrivent plus à desservir des populations de plus en plus dans le besoin. Elles doivent faire face à des choix difficiles en limitant les dons, augmentant les cotisations de participations, etc. Le gouvernement leur a accordé des fonds de secours à l'été 2023, mais cela demeure une solution temporaire.*

*Les jeunes sont conscient·e·s des changements climatiques et sont affecté·e·s directement par ceux-ci, mais iels sont tellement en mode survie que cela les dépasse et iels ont l'impression de ne pas être en position d'apporter un soutien à la cause. Se projeter dans le futur pour ces jeunes est déjà difficile, car pour eux et elles c'est l'apocalypse depuis longtemps. « De nombreux jeunes marginalisés ne semblent pas vivre la détresse environnementale de la même façon en raison de leur habitation aux horreurs de la vie quotidienne, ils la vivent autrement, mais ils la vivent néanmoins. » Gabrielle Laverdière, candidate à la maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal*

*Ces jeunes aimeraient aussi participer aux efforts proposés pour lutter contre les changements climatiques, mais n'ont pas l'impression de pouvoir y participer lorsqu'on leur parle de moyens tel que la transformation de l'énergie du parc automobile du pétrole vers l'électrification. Même subventionné, l'achat d'une voiture électrique n'est pas envisageable pour eux et elles. Les jeunes nous ont parlé, lors de la GCJ 2023, d'offrir le transport en commun gratuitement. Iels veulent des moyens concrets, réalisables et rapides dans l'effort contre les changements climatiques. Iels nous demandent aussi de penser plus rapidement que 2030 ou 2050 pour les plans de lutte aux changements climatiques. Il y a urgence et c'est leur futur qui est en jeu! Pour eux et elles, les actes individuels ne sont plus suffisants: il faut des gestes sociaux d'envergures pour y arriver. On doit agir dès maintenant plutôt que réagir.*



## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes?  
Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*La GCJ 2023 a fait ressortir l'importance des enjeux en lien avec les diversités corporelles, culturelles, sexuelles et de genre, etc., pour les jeunes. Iels demandent qu'il y ait une meilleure représentation de ces diversités dans les publicités, les médias, les films. Iels veulent aussi des ateliers de sensibilisation sur les différentes diversités dans les différents milieux de travail, les écoles et les organismes communautaires. Iels demandent également que le personnel des institutions qu'iels fréquentent (publiques, scolaires, communautaires) soit mieux formé au langage non binaire. Pour eux et elles, aménager davantage de toilettes et vestiaires non genrés dans les établissements scolaires, les lieux de travail, les bibliothèques, les piscines publiques, les centres d'achats, etc., est une réelle solution applicable.*

*Les jeunes qui sont en réflexion sur leur identité de genre et/ou leur orientation sexuelle ne sentent pas de soutien en ce moment des milieux scolaires et sociales. Plusieurs ont nommé craindre que le Québec suive l'exemple du Nouveau-Brunswick qui remet en question certaines protections dont bénéficient des élèves, entre autres lorsqu'il est question d'identité de genre. Incompris·es, rejeté·e·s, étiqueté·e·s, beaucoup d'entre iels se retrouvent en situation précaire, même à la rue ou dans des ressources d'hébergement jeunesse communautaires afin d'y trouver un support qu'iels n'arrivent pas à avoir ailleurs. Du côté des jeunes issu·e·s de l'immigration, le processus de francisation n'est pas simple et l'accès aux ressources pour les jeunes allophones compliqué. Les migrant·e·s doivent suivre des cours de francisation à temps plein pour avoir accès à un revenu de 800\$. Ce montant peut difficilement les aider à subvenir à leurs besoins. Aussi, les listes d'attente sont très longues et en découragent plusieurs. Les jeunes nous ont rapporté que les outils utilisés ne semblent pas adaptés à la langue québécoise et proviennent souvent de la France: « quand mon ami m'a parlé de la fin de semaine, je ne savais pas ce qu'il voulait dire jusqu'à ce qu'il me dise le week-end, ce que j'avais appris en classe ».*

*Autres enjeu, l'accès à la culture québécoise sur les réseaux sociaux, là où sont les jeunes. Une étude récente de l'Institut de la statistique du Québec a mesuré la consommation de musique sur les plateformes numériques et le résultat est clair: les québécois·es écoutent peu de musique d'ici. « Sur près de 24 milliards d'écoutes sur les plateformes de diffusion en continu, les artistes du Québec en ont 8 % seulement. C'est très, très minime. Parmi les 10 000 chansons les plus écoutées, c'est très, très peu aussi, 8 % » « Au palmarès des 25 interprètes ayant le plus d'écoutes au Québec, seulement trois proviennent d'ici: les Cowboys fringants, Charlotte Cardin et Enigma ». Catherine Brisson chroniqueuse culturelle au 98.5FM. Il faut donc offrir du contenu en phase avec la jeunesse, là où iels en consomment.*

*Pour que les jeunes puissent découvrir et développer leurs goûts culturels, encore faut-il qu'iels y aient accès ailleurs que sur des plateformes numériques. Ont aimerait ainsi voir des initiatives telles que des « passe-culturelles » qui donneraient accès à moindre coût à un large éventail d'activités (théâtre, cinéma, musée, concert), que des services de transports soient gratuits pour les jeunes qui se déplacent vers des activités culturelles et que des laboratoires d'arts et d'expression culturelle soient déployés, particulièrement dans les secteurs et les régions où la culture est peu, voir pas du tout accessible. Que les jeunes puissent expérimenter sans pression ni exigence de résultat. Simplement jouer avec différents médiums culturels.*

*Finalement, le visage de la jeunesse a beaucoup changé depuis quelques décennies, notamment grâce à l'enrichissement du Québec par l'accueil de migrant·e·s. Afin que la culture du Québec reste bien vivante, mais surtout représentative pour la jeunesse, il nous apparaît intéressant de favoriser des projets de médiation culturel dans les milieux culturellement hétérogènes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Les jeunes qui fréquentent les Auberges du cœur ont en grande majorité décroché ou ont eu un parcours scolaire difficile marqué de plusieurs expériences négatives. La scolarisation est pourtant un facteur de protection dans plusieurs sphères : santé mentale, itinérance, comportements à risque, etc. La réussite éducative devrait être un facteur positif sur leur route vers l'autonomisation. Leur permettant d'obtenir une meilleure qualité de vie et même espérer sortir du cercle de la précarité financière?*

*Afin que les jeunes puissent créer des liens significatifs, de qualité et durables avec le personnel scolaire, encore faut-il s'attarder à l'embauche et la rétention de ceux et celles-ci. La qualité des liens créés avec ces personnes est un facteur important dans la lutte au décrochage. Par ailleurs, le personnel semble parfois ignorer l'existence de programmes qui peuvent répondre à des besoins plus spécifiques. Il serait ainsi pertinent de mieux les faire connaître au sein même des Centres de services scolaires.*

*Les jeunes nous mentionnent aussi qu'à l'approche du secondaire V, iels doivent choisir un domaine d'études pour le parcours post-secondaire. En ce sens, il serait pertinent de revaloriser les diplômes d'études professionnels (DEP) où les jeunes peuvent trouver des programmes intéressants qui leur sont accessibles. Si cette voie en est une de raccrochage, il faut éviter les listes d'attente et leur donner accès au moment où iels sont prêt·e·s à retourner aux études. La disponibilité et le momentum sont des facteurs plus qu'importants dans les conditions permettant le raccrochage des jeunes.*

*Pour les jeunes qui cadrent moins bien avec le modèle d'instruction publique, il serait bien de valoriser les parcours alternatifs. Les écoles de la rue accréditées, par exemple, leur donne la possibilité de suivre des cheminements scolaires adaptés à leur réalité et leurs besoins en offrant des expériences d'apprentissage scolaire positives.*

*La pandémie aura aussi exposé l'enjeu de la fracture numérique pour bon nombre de famille dont les enfants fréquentent l'école. Souvent par faute de budget disponible, plusieurs familles n'ont pas les outils technologiques ou une connexion internet permettant aux jeunes d'effectuer leurs différentes tâches scolaires. Nous croyons qu'en plus de soutenir ces familles, il faut aussi améliorer l'accès à des outils d'aide pédagogique aux jeunes.*

*Le retour à l'école est aussi un parcours ardu et difficile pour les jeunes des Auberges du cœur. Rappelons qu'iels sont souvent en rupture avec leur famille, mais qu'iels doivent tenir compte du revenu familiale (contribution parentale) dans leurs demandes de soutien financier pour un retour aux études. L'abolition de cette contribution nous semble une façon d'encourager ces jeunes à poursuivre leur scolarisation sans devoir revivre des traumas passés.*

*Depuis juin 2022, les jeunes qui ont eu un parcours en Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation (CRJ) peuvent accéder au Programme de supplément au loyer Jeunesse afin de favoriser un retour aux études. Il faudrait cependant offrir à tou·te·s les jeunes qui ont un chemin difficile, sans avoir eu un passage dans les CRJ, la possibilité de retourner aux études et leur permettre d'être admissibles à ce programme.*

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Malgré l'ouverture des Aires ouvertes, l'accès aux soins pour les jeunes vivant des difficultés et en situation d'itinérance est toujours aussi difficile. Il est improbable lorsqu'il est question de problèmes en santé mentale. Malheureusement, le portrait des jeunes que nous avons brossé dans notre mémoire de 2019 auprès du Secrétariat à la Jeunesse (SAJ) n'a guère évolué. Les déterminants sociaux, tel que l'accès à des services de santé physique et mentale de qualité, ne sont pas suffisant pour soutenir les jeunes. Nous remarquons toujours cette tendance à voir les jeunes dans le prisme biomédicale, sans tenir compte des sphères sociales. Le manque de soin et l'offre famélique d'approches alternatives ont pour effet d'alimenter le processus de désaffiliation sociale et de marginalisation des jeunes.*

*Lorsque les jeunes ont des suivis dans des services pour enfants et adolescent·e·s, iels les perdent arrivé à l'âge de la majorité. Il en va de même pour les jeunes qui étaient en CRJ, puisque le glas sonne au jour de leurs 18e anniversaire. Nous souhaitons donc voir plus qu'une continuité des soins offerts aux jeunes, mais une réel continuité des liens créés. Que ce soit avec un·e intervenant·e psychosociale, un·e psychiatre, un·e médecin, chaque fois qu'un·e jeune doit répéter son histoire, on le·la force à y replonger.*

*Lors de la GCJ 2023, les jeunes ont émis les recommandations suivantes :*

- réduire les délais et les listes d'attente pour les services;
- créer et offrir des ateliers de sensibilisation dans les écoles sur la santé mentale;
- financer et multiplier les services des organismes communautaires;
- mettre de l'avant des approches d'intervention novatrices.

*Il faut donc que le réseau de la santé et des services sociaux arrive à mieux travailler et reconnaître le travail fait par le milieu communautaire. Nous sommes des partenaires importants dans la trajectoire des jeunes, pas seulement lors des situations de crises. Nous souhaitons que le partage d'informations entre les milieux communautaires et milieu de la santé publique soit plus transparent pour ainsi éviter de faire revivre à répétition les traumas vécus par les jeunes. Les jeunes doivent pouvoir aussi participer activement à l'identification de leurs besoins et de leurs objectifs et être volontaires dans la démarche pour y arriver. Les approches privilégiées dans les Auberges du cœur (approche globale, développement du pouvoir d'agir, volontariat, (ré)affiliation sociale) nous permettent de créer des liens significatifs avec les jeunes durant leur hébergement et même au-delà. Dans les pratiques de post-hébergement, l'accompagnement se réalise dans le prolongement des pratiques d'affiliation sociale et a pour objectif de guider la personne dans le maintien de ses acquis et de son processus d'autonomisation. Il s'inscrit dans une dynamique de soutien des besoins globaux. Les jeunes se sentent moins jugé·e·s, Plus écouté·e·s, impliqué·e·s et mis·es à l'avant-plan dans leur reprise de pouvoir sur leur vie.*

*La pandémie a aussi causé des impacts collatéraux sur la santé mentale des jeunes. Les études récentes font état d'une augmentation de problèmes anxieux chez nos jeunes. Il faut donc rester vigilant et offrir rapidement des services à ces jeunes afin que ces troubles ne deviennent pas permanents.*

*Quant aux troubles de consommation, ils sont toujours présents chez les jeunes vivant des difficultés et le Québec n'est pas épargné par la crise des surdoses qui sévit partout au pays. Il faut poursuivre le travail de sensibilisation auprès des consommateur·trice·s, mais aussi de la population en générale. La stigmatisation des jeunes consommateur·trice·s ne fait que mettre ces derniers plus en danger. Il faut faire reconnaître davantage les bienfaits de la réduction des méfaits et s'assurer que tous les intervenant·e·s sociaux impliqué·e·s soient bien formé·e·s sur les enjeux vécus par ces jeunes.*

*« Si de plus en plus de patrouilleurs circulent avec une trousse de naloxone sur eux, bon nombre d'entre eux n'ont pas la formation appropriée pour intervenir auprès des utilisateurs en crise », mentionnait Dominique Gagné-Giguère, intervenant à Méta d'Âme à Montréal.*

*Chaque jeune a droit à sa dignité et au respect, peu importe les difficultés qu'ils rencontrent sur son parcours de vie. Il faut permettre aux jeunes un plus grand contrôle sur leur santé, leur bien-être et leur développement. Pour y arriver, nous croyons que l'éducation populaire et les initiatives de circulation des informations (comme l'application OPA-Outils pour l'autonomie, développée par le RACQ) font partie des solutions à mettre de l'avant.*



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*« Les personnes en situation d'itinérance ce sont des citoyens à part entière et je constate tous les jours qu'on ne les considère pas comme des citoyens. » Manon Massé lors de la Nuit des sans-abri 2023 à Montréal*

*La majorité des jeunes qui arrivent dans les Auberges se sentent désaffilié·e·s de la société, de leur communauté et de leur famille. Iels ont décroché de la société et se sentent exclu·e·s de celle-ci. Les Auberges vont accompagner les jeunes à se (ré)affilier en travaillant avec eux et elles sur les 4 dimensions de l'affiliation sociale :*

- le rapport à soi ;
- le rapport à l'autre ;
- le rapport à la communauté ;
- le rapport au monde.

*S'affilier, pour les jeunes, c'est pouvoir avoir sa place, être reconnu·e, être inclus·e dans un ensemble. La réaffiliation du ou de la jeune sera favorisée par le lien qui sera créé entre lui ou elle et l'Auberge. L'Auberge devient bien souvent leur point d'ancrage. Les jeunes y sont accueilli·e·s sans jugement, avec transparence, chaleur humaine et sont impliqué·e·s dans un milieu de vie inclusif. Ce lien créé se poursuit même après l'hébergement (post hébergement).*

*Nous devons privilégier des moyens qui permettent aux jeunes de développer leur identité sociale. Il faut leur donner du pouvoir d'agir sur leur environnement social en les incluant dans les projets de développement sociaux. Nous leur donnons la parole certes, mais nous avons le devoir de leur démontrer que l'on considère leurs opinions et que surtout nous les mettons en application dans les projets sociaux.*

*Les jeunes ont encore espoir de se faire entendre et veulent prendre la parole en public. Pour preuve : l'initiative du Mouvement Jeunes et Santé mentale (MJSM) et Citoyenneté jeunesse qui ont accompagné des jeunes au développement d'un guide intitulé « Comment bien se préparer à prendre la parole publiquement ».*

*Aussi, lors de la GCJ 2023, les jeunes ont demandé que les élu·e·s provinciaux et municipaux soient présent·e·s dans les consultations jeunesse. Des élu·e·s qui devraient cependant être mieux informé·e·s sur les enjeux des jeunes, car iels ne veulent pas être la vitrine de leurs difficultés.*

*Il faut aussi poursuivre la lutte contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'itinérance. Mieux former et soutenir les intervenant·e·s, éducateur·trice·s, professeur·e·s sur le pouvoir d'agir des jeunes et le respect de leurs choix.*

*Éduquer les jeunes aux droits humains et juridiques, notamment dans le milieu scolaire et les institutions, et développer de services d'accompagnement pour la défense des droits des jeunes. Surtout, inclure des jeunes dans la création de programmes pour les jeunes : idéation, conception, mise en œuvre, opérations et suivi, tel que le recommande la Coalition Jeunes+.*

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

*Le principal défi à la mobilité reste la question de l'habitation. En ce sens, des jeunes ne souhaitant pas s'établir dans une autre région sont forcé·e·s de la faire par manque de logement abordable ou de soutien au maintien en appartement. Pour ceux et celles qui souhaitent s'installer ailleurs, le défi est le même : trouver un endroit pour se loger. Iels ont tou·te·s en commun de vouloir améliorer leurs conditions de vie. Cependant, nous retrouvons de plus en plus de jeunes à la rue.*

*Nous le constatons en voyant le portrait de l'itinérance évoluer depuis quelques années. Autrefois un phénomène davantage urbain, le dernier exercice du dénombrement de 2022 permet de constater une régionalisation de l'itinérance. Elle existe depuis longtemps, mais elle tend à devenir de plus en plus visible.*

*Il faut donc travailler sur plusieurs axes à la fois. Au niveau de l'accessibilité des logements, il faut construire de façon urgente beaucoup plus de logements sociaux (50 000 unités sont réclamées depuis longtemps par le FRAPRU). Au niveau financier, permettre aux jeunes, et à la population en générale, d'avoir un revenu minimum garanti. Il en va de la dignité humaine. Au niveau des services en santé et services sociaux, il faut travailler à diminuer les temps d'attente pour leur obtention, surtout en santé mentale.*

# AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

*Depuis la pandémie de Covid-19, nous pouvons observer que les réseaux sociaux numériques (RSN) font plus que jamais partie intégrante de la vie des jeunes, peu importe leur situation.*

*Nos pratiques d'interventions avec les jeunes vivant des difficultés sont aussi maintenant influencées par les RSN. Pendant la pandémie, les RSN représentaient le seul support de lien social et la seule façon d'entrer en contact entre les Auberges et les jeunes. Les RSN ont notamment été utilisés pour les pratiques de post-hébergement et ont permis de maintenir un contact avec bon nombre d'ancien-ne-s hébergé-e-s. Si cela fait maintenant partie des outils disponibles pour les intervenant-e-s, certain-e-s sont plus critiques quant à leur utilisation pour des questions de formation et d'éthique.*

*Dans ce contexte, il nous a semblé essentiel d'actualiser à la fois notre compréhension des nouveaux usages des RSN et des enjeux qui se posent pour l'intervention, notamment face aux pratiques d'affiliation sociale. Nous nous questionnons actuellement sur la façon de bien outiller les jeunes pour que l'affiliation « en ligne » reste saine, riche et diversifiée, tout en maintenant un lien avec l'affiliation « hors ligne ». Nous encourageons tous les acteurs-trice-s travaillant avec les jeunes à entamer cette démarche. Par ailleurs, le SAJ pourrait soutenir des projets en ce sens.*

*Il faut arrêter de « démoniser » les RSN et y voir les avantages pour aider les jeunes vivant des difficultés. Nous avons d'ailleurs développé l'application mobile OPA-Outils pour l'autonomie, en partenariat avec le SAJ, où les jeunes peuvent y trouver de multiples informations, ressources et capsules vidéo sur des questions qui touchent leur quotidien.*

*La pandémie de la Covid-19 nous a donc permis d'avoir une vision différente de l'utilisation des RSN dans les manières de sociabiliser des jeunes. Auparavant, nous mettions les jeunes des Auberges en garde face à une surutilisation des RSN et du risque de les isoler encore plus, de les désaffilier de la société et de se créer une dépendance. Nous voyons maintenant les RSN comme un espace de possibilités non seulement ludiques, mais aussi sociales et politiques.*

*Il est cependant nécessaire de conscientiser les jeunes face aux risques encourus sur les RSN. Ce sont malheureusement aussi des espaces propices à des contraintes, des inégalités, à l'intimidation, à la désinformation, à la fraude, à la consommation excessive, etc. Il faut les sensibiliser sur leurs responsabilités en lignes, sur les risques légaux (par exemple le partage de photo sans consentement), etc. Comme les RSN font partie intégrante de toutes les sphères qui entourent les jeunes, la responsabilité de sensibilisation appartient à tous les acteur-ric-e-s présent-e-s dans la vie des jeunes : famille, employeur-e-s, lieu de socialisation et d'activités, etc.*

# AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

*Se loger et se nourrir est un défi en ce moment pour plusieurs populations. Les jeunes, les personnes monoparentales, les personnes racisées, les personnes issues des communautés 2SLGBTQ+ et les nouveaux-velles arrivant-e-s constituent les groupes les plus vulnérables selon une recherche menée à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) qui met en lumière les processus qui mènent à l'endettement des ménages.*

*Le contexte sociétal et financier actuel crée beaucoup d'anxiété chez les jeunes qui disent se sentir pris-es dans un engrenage d'endettement. Iels sont préoccupé-e-s par la hausse du coût de la vie et iels ressentent surtout les impacts au niveau du prix de la nourriture et des loyers. L'une des participantes à la GCJ 2023 affirmait que « l'entrée d'argent n'est plus suffisante. Le salaire minimum augmente, mais le coût de la vie augmente davantage, on n'arrive jamais à rattraper le gap. »*

*On observe aussi une augmentation de l'itinérance, on parle même d'une crise et les jeunes ne sont pas épargné-e-s. Cela est une conséquence directe des hausses du coût de la vie. « L'endettement est aussi une source d'inquiétude pour certaines personnes qui doivent faire appel à des banques alimentaires et à des organismes d'aide à la fin du mois, car elles n'ont pas les moyens d'acheter ce dont elles ont besoin. Ajoutons à cela un salaire minimum qui ne permet pas de subvenir aux besoins de base et qui maintient les jeunes dans une situation précaire. » Il faut démarrer les projets de construction de logements sociaux. Les subventions ne doivent pas dormir dans des tiroirs aux prises dans des méandres administratifs. C'est maintenant qu'il faut passer à l'action.*

*Les jeunes sont déjà sensibilisé-e-s aux enjeux financiers et les vivent à plein temps. Iels ont d'ailleurs fait des recommandations de la GCJ 2023 intéressantes qui devraient être prises en compte :*

- régler le phénomène de « réno-viction » ;
- mettre en place un registre des loyers ;
- investir dans les organismes communautaires d'aide alimentaire et d'aide aux logements ;
- intégrer un cours obligatoire de finances personnelles au secondaire.

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Avant toute chose, nous souhaiterions léguer aux générations future une planète habitable pour eux et elles. Nous croyons profondément que l'urgence climatique affecte en premier lieu les populations vulnérabilisées, dont font partie les jeunes en situation d'itinérance et vivant des difficultés.*

*Notre défi, si nous étions ministre responsable de la Jeunesse serait de faire en sorte qu'il ne s'agisse plus d'une responsabilité, mais d'un titre à part entière. Nous voudrions mettre en place un ministère de la Jeunesse du Québec avec un budget permettant de dépasser le financement d'initiatives par des appels à projets.*

*Comme conseil pour la jeunesse, nous leur dirions de ne jamais se taire. La jeunesse d'aujourd'hui, comme celle du passé, est un moteur de changement et d'innovation sociale. Il est de notre devoir de la soutenir dans son développement puisque la société que nous souhaitons est pour elle.*

*Finalement, la jeunesse d'aujourd'hui dans une dizaine d'années nous aura, espérons-le, démontré le sens du mot résilience. Nous souhaitons qu'elle aura essemé pour chacun·e d'entre nous le sens de la justice, de l'ouverture et de l'équité.*

## AUTRES COMMENTAIRES

*Nous portons à votre attention que les organismes communautaires sont et resteront des maillons forts importants du filet social du Québec. Pour qu'ils puissent agir efficacement, ils doivent être reconnus et soutenus à la hauteur de leurs besoins. Le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) soutien de magnifiques initiatives, mais la santé financière nécessaire des organismes communautaires pour porter ces projets périclité. Nous invitons le SAJ à faire tout en son pouvoir pour que l'État procède rapidement à un rattrapage financier entre les sommes consenties à la mission et les besoins exprimés par les groupes communautaires. Parce que tou·te·s les jeunes comptent, nous ne pouvons nous permettre d'en laisser tomber davantage.*

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Savard

Prénom

Catherine

Titre de civilité

Mme

Fonction

Conseillère en éducation

Organisation

(si applicable)

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)

Description de l'organisation

(si applicable)

*Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) est l'association provinciale des Centres d'amitié autochtones qui milite depuis 45 ans pour les droits et intérêts des citoyens autochtones dans les villes du Québec, tout en appuyant les Centres d'amitié autochtones du Québec qui y sont affiliés. De par sa mission, le RCAAQ a une vue d'ensemble des enjeux et des défis que rencontrent les Autochtones qui doivent composer avec la réalité urbaine.*

Téléphone

418-842-6354

Courriel





# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*La préservation et la valorisation des langues et cultures autochtones, ainsi que l'accès au Territoire, forment le cœur des priorités de la jeunesse autochtone. Le RCAAQ souligne l'importance d'agir de manière préventive en renforçant le filet social des jeunes et d'intervenir de manière holistique auprès d'eux pour soutenir le développement de leur plein potentiel et leur épanouissement.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Que le gouvernement du Québec continue de soutenir financièrement le Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec dans la mise en œuvre d'actions structurantes répondant adéquatement aux besoins et aux aspirations des jeunes Autochtones dans les petites et grandes villes du Québec.*

### Recommandation 2

*Que le plan d'action jeunesse inclue des mesures afin de combattre la discrimination et le racisme, notamment d'initiatives qui favorisent les échanges entre non-autochtones et Autochtones et la création de ponts interculturels.*

### Recommandation 3

*Que le plan d'action jeunesse tienne compte de l'importance de la préservation et de la valorisation des langues et cultures autochtones pour les jeunes Autochtones.*

### Recommandation 4

*Que le plan d'action jeunesse inclue des mesures pour bonifier l'offre de services spécialisés en éducation qui est disponible pour les jeunes et y améliorer l'accès. (orthopédagogues, orthophonistes, psychoéducatrices, techniciens en éducation spécialisée, travailleurs sociaux, ...)*

### Recommandation 5

*Que le plan d'action jeunesse assure l'accès des jeunes à des professionnels en santé mentale et renforce les mécanismes de suivi pour assurer que les jeunes reçoivent un soutien adéquat sur le long terme.*

## Transmission de pièces jointes

*RCAAQ\_Références.docx*

# AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

Tous les indicateurs liés au marché du travail attestent du déséquilibre qui persiste en matière d'emploi entre les Autochtones et les non-autochtones. Au Québec, les Premières Nations et les Inuit ont un taux d'emploi de 49 % tandis que le taux d'emploi est de 60 % dans la population allochtone (Statistique Canada, 2016). Au Canada, les jeunes Autochtones en milieu urbain possèdent des taux NEEF (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) plus élevés que l'ensemble des jeunes. En 2018-2019, le taux NEEF des Autochtones âgés de 20 à 24 ans au Canada était de 23 %, alors qu'il était de 12 % pour l'ensemble de la population du même âge (Statistique Canada, 2019).

De 2018 à 2020, le RCAAQ a mené une recherche collaborative sur les services orientés vers l'emploi offerts par les Centres d'amitié autochtones du Québec, dont la grande majorité des participants (77 %) avaient moins de 35 ans. Les résultats de cette recherche ont permis de brosser un portrait des indicateurs relatifs à l'accès des Autochtones au marché du travail en milieu urbain au Québec et d'identifier les obstacles suivants qui complexifient leur accès au marché du travail. (RCAAQ, 2021)

## Éducation

- Faible niveau de scolarisation
- Difficultés d'apprentissage, cheminement irrégulier
- Peu de motivation à retourner aux études
- Relations problématiques avec l'expérience scolaire
- Absence de modèle de réussite scolaire dans l'entourage

## Conditions de vie

- Difficulté à se transporter (pas de permis de conduire, pas de véhicule, etc.)
- Difficulté à trouver un logement
- Précarité financière (i.e. insécurité alimentaire, revenus faibles, etc.)
- Hypermobilité des familles qui amène de l'instabilité
- Absence de documents officiels (Carte d'assurance maladie, NAS, certificat de naissance, etc.)

## Conditions familiales

- Jeunes enfants à charge
- Relations amoureuses complexes
- Réseau familial précaire, absent ou éloigné
- Problématiques de violence familiale

## Santé

- Problèmes d'ordre émotionnel ou de santé mentale (anxiété, dépression, idées suicidaires, etc.)
- Événements traumatiques liés au passé
- Défis relatifs à la consommation d'alcool, de drogues ou au jeu compulsif
- Maladie, problèmes de santé physique

## Intégration en milieu de travail

- Difficulté à s'exprimer aisément dans la langue de l'employeur
- Sentiment de timidité dû au manque de confiance en soi
- Manque de sentiment d'appartenance, malaise en situation de minorité culturelle et linguistique
- Isolement au travail
- Peu de connaissances et de sensibilité des employeurs face aux réalités culturelles des Autochtones

## Processus d'embauche

- Préjugés et généralisations de la part de certains employeurs
- Méconnaissance des réalités et de l'histoire des Autochtones
- Processus de sélection éloigné des valeurs et cultures autochtones
- Absence de mesures ou de politiques pour favoriser le recrutement d'Autochtones ou valoriser la main d'œuvre autochtone
- Ajustements très limités pour les langues autres que le français

## Milieu de travail

- Préjugés des clients face aux employés autochtones
- Racisme et méconnaissance dans les équipes de travail
- Intimidation de la part de certains collègues
- Absence de procédures ou de politiques pour faciliter l'intégration des employés autochtones et leur maintien en emploi

Les enjeux prioritaires identifiés par le RCAAQ en matière d'emploi seraient donc de mieux soutenir les jeunes NEEF (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) et d'agir sur les milieux de travail pour enrayer la discrimination et le racisme.

De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

C'est essentiel d'offrir des services et un accompagnement culturellement pertinent aux jeunes Autochtones qui souhaitent obtenir un emploi, particulièrement à ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail.

Selon une étude récente menée auprès d'Autochtones en milieu urbain, l'accès aux services d'aide à l'emploi dans le réseau québécois est considéré comme difficile par plus du tiers des personnes sondées, les contraintes majeures nommées étant la crainte du racisme, la barrière de la langue ou l'inadéquation des services avec les cultures autochtones (RCAAQ, 2021). Dans ce contexte, c'est essentiel pour les Centres d'amitié autochtones de pouvoir continuer d'offrir des services et un accompagnement culturellement pertinents aux jeunes Autochtones en milieu urbain, particulièrement à ceux qui sont éloignés du marché du travail.

En effet, les Centres d'amitié offrent aux personnes qui rencontrent des difficultés à se trouver un emploi un accompagnement et un soutien personnalisé afin de les conduire à une plus grande participation sociale, un retour aux études ou encore à

*l'intégration et au maintien en emploi. Les services des Centres privilégient une approche holistique et un modèle écosystémique d'intervention, en mettant l'accent sur quatre enjeux déterminants : le renforcement de la fierté identitaire, la conciliation travail-vie personnelle-famille, l'adéquation des programmes et services aux réalités et valeurs autochtones ainsi que la connaissance de l'histoire, des réalités et des cultures autochtones par les employeurs. (RCAAQ, 2021)*

*Plus spécifiquement, pour aider les jeunes Autochtones à relever ces défis, il est important de :*

- Continuer de soutenir le travail des Centres d'amitié autochtones dans leur prestation de services aux jeunes Autochtones en milieu urbain, particulièrement leurs programmes qui visent l'enrichissement des compétences ;
- Favoriser la création de plateaux de travail ;
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes Autochtones urbains ;
- Offrir de l'accompagnement et de la formation en éducation financière aux jeunes ;
- Assurer une sensibilisation aux réalités autochtones dans les milieux de travail ;
- Favoriser la mise en place de mesures ou de politiques pour favoriser le recrutement d'Autochtones ou valoriser la main d'œuvre autochtone.

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Les communautés autochtones sont particulièrement touchées par les impacts de la crise climatique, ainsi que par la dégradation environnementale causée par l'exploitation du territoire par les industries forestières, minières et hydroélectriques.*

*La protection du Territoire est donc un enjeu prioritaire pour les jeunes Autochtones, puisque le Territoire représente une partie intégrante de leur identité culturelle et spirituelle.*

*Dans le même ordre d'idées, l'accès au Territoire est un enjeu préoccupant pour les jeunes Autochtones en milieu urbain. En effet, les résultats de maintes consultations réalisées par le RCAAQ et les Centres d'amitié affiliés auprès des jeunes Autochtones en milieu urbain le confirment : c'est essentiel pour eux d'avoir accès au Territoire pour renforcer leur identité culturelle, ainsi que pour favoriser la transmission de savoirs culturels et pour tous les bienfaits sur la santé mentale et physique que procure le contact avec la nature.*

*C'est important d'amener les jeunes sur le Territoire dès leur plus jeune âge et le plus souvent possible, afin d'y vivre des expériences positives. La nature est un lieu d'apprentissage. Par exemple, les jeunes indiquent vouloir apprendre les compétences nécessaires pour survivre en forêt (se nourrir, se guérir, se déplacer, s'abriter). Les jeunes mentionnent aussi que passer du temps dans la nature favorise le mieux-être et l'équilibre, et a un impact positif sur leur santé mentale. Les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain sont unanimes, ils veulent faire des activités axées sur la transmission des savoirs propres à leurs cultures et avoir un meilleur accès à la nature. (RCAAQ, 2021)*

*Pour des raisons de transport et d'éloignement géographique, les jeunes Autochtones qui vivent dans les villes n'ont pas suffisamment accès au Territoire. En effet, la difficulté que celui-ci est souvent éloigné des milieux urbains s'ajoute à celle que la plupart des jeunes n'ont pas leur permis de conduire, ni de voiture, ce qui est un obstacle majeur aux déplacements fréquents sur le Territoire ou vers leur communauté d'origine. (RCAAQ, 2021 )*

*De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?*

*Il est essentiel de continuer de soutenir le travail des Centres d'amitié autochtones qui offrent une diversité de programmes qui permettent aux jeunes Autochtones urbains de réaliser des sorties sur le Territoire, qu'il s'agisse de défis sportifs, de séjours de ressourcement ou d'activités traditionnelles. Les Centres d'amitié doivent avoir accès à des sites culturels en forêt et pouvoir offrir le transport de groupes de jeunes à ces sites.*

*Plus spécifiquement, pour aider les jeunes Autochtones à relever ces défis, il est important de :*

- Continuer de soutenir les Centres d'amitié autochtones dans leur prestation de services aux jeunes Autochtones en milieu urbain, particulièrement leurs programmes qui favorisent le mieux-être et l'épanouissement des jeunes à travers leurs apprentissages en Territoire ;
- Faciliter l'accès des jeunes Autochtones en milieu urbain à des sites culturels traditionnels ;
- Favoriser les initiatives qui renforcent le lien des jeunes Autochtones en milieu urbain avec leur culture et sur le Territoire ;
- Mettre en place des mesures ou des politiques pour favoriser le contact des jeunes avec la nature.



## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes?  
Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Pour les jeunes Autochtones, le français est souvent la deuxième ou troisième langue, ce qui donne lieu à de multiples enjeux linguistiques en contexte scolaire. Il est primordial de reconnaître cette réalité et d'adresser ces enjeux à tous les niveaux du système scolaire québécois.*

*Les jeunes Autochtones possèdent des cultures qui leurs sont propres et ne se reconnaissent pas nécessairement dans les modèles culturels de la société québécoise. Pour les jeunes Autochtone, c'est la préservation et la valorisation des langues et cultures autochtones qui est au cœur de leurs priorités.*

*Selon les résultats d'un sondage récent réalisé par le RCAAQ auprès des jeunes qui fréquentent les Centres d'amitié autochtones, plus de 90 % des jeunes participants indiquent vouloir améliorer leurs compétences dans leur langue autochtone, ou apprendre une langue autochtone. De plus, presque tous les jeunes participants (97 %) ont affirmé vouloir améliorer leurs connaissances et leur savoir-faire en lien avec leur culture. Dans les compétences qu'ils aimeraient le plus apprendre, ce sont les activités sur le Territoire (chasse, pêche, trappage, cueillette, canot) qui arrivent en priorité, suivies des langues autochtones, d'artisanat et de préparation de nourriture traditionnelle. (RCAAQ, 2023)*

*L'ancrage des jeunes Autochtones dans leur Territoire, dans leur culture et dans leurs traditions est essentiel pour leur envol.*

*Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?*

*Il est primordial que les Centres d'amitié autochtones puissent continuer d'offrir une programmation d'activités culturelles aux jeunes qui vivent en milieu urbain, où l'accès à la culture peut être plus complexe. Dans le même ordre d'idées, il faut assurer l'accès des jeunes au Territoire, pour qu'ils puissent y acquérir des compétences culturelles, se reconnecter à leur culture, et profiter de tous les bienfaits sur les sphères mentale et physique qu'apportent la nature.*

*Plus spécifiquement, pour aider les jeunes Autochtones à relever ces défis, il est important de :*

- Proposer aux jeunes membres des Premiers Peuples des projets qui visent à renforcer leur identité culturelle ;*
- Favoriser les projets visant à faire rayonner les langues et cultures des Premières Nations et Inuit;*
- Favoriser la présence d'Ainé.es dans les espaces que fréquentent les jeunes, et leur participation à des activités de transmission intergénérationnelle des savoirs ;*
- Mettre en place des mesures ou des politiques qui pallient les obstacles systémiques linguistiques imposés aux jeunes Autochtones, notamment dans le milieu éducatif.*

# AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Les informations présentées dans cet axe proviennent du Guide d'accueil et d'inclusion des élèves autochtones dans les écoles primaires et secondaires québécoises (RCAAQ, 2022).*

*Près du tiers des élèves autochtones en milieu urbain sont en situation de retard scolaire une fois rendus au secondaire. Les élèves autochtones composent avec des enjeux scolaires, linguistiques et du vivre ensemble qui complexifient leurs parcours scolaires et il est essentiel d'adresser ces enjeux adéquatement afin de lutter contre le décrochage scolaire et favoriser la réussite scolaire des jeunes Autochtones.*

## *Enjeux scolaires*

*Les réalités des élèves autochtones sont souvent méconnues et peu prises en compte à l'école. De plus, peu de suivis sont réalisés avec les écoles d'origine des élèves, ce qui complexifie les suivis de dossiers. Les méthodes d'accueil des élèves autochtones dans les écoles du réseau québécois sont souvent absentes ou inadéquates, ce qui peut accentuer le choc culturel des élèves autochtones.*

*Les programmes de formation du primaire et du secondaire n'incluent pas de manière significative les réalités autochtones historiques et contemporaines ainsi que les contributions culturelles et scientifiques des Premiers Peuples.*

*Enfin, l'un des enjeux scolaires les plus significatifs est celui des classements et évaluations scolaires des nouveaux élèves autochtones, qui sont souvent erronés et donnent donc lieu à une surreprésentation des élèves autochtones dans les classes d'adaptation scolaire.*

## *Enjeux linguistiques*

*Au Québec, plusieurs langues autochtones sont encore très vivantes et couramment utilisées. Pourtant, les écoles ne tiennent habituellement pas compte que le français ou l'anglais est souvent la langue seconde, ou même la troisième langue, des élèves autochtones. Cette non-reconnaissance de la langue maternelle des élèves autochtones entraîne énormément de diagnostics erronés de troubles de langage et d'apprentissage.*

*Il est essentiel de tenir compte du contexte linguistique de chaque élève au moment d'évaluer si son langage et ses apprentissages se développent normalement. Il n'existe pas d'outils standardisés pour mesurer la maîtrise des langues autochtones; il faut donc savoir nuancer les évaluations.*

*En milieu urbain, la préservation et la transmission des langues autochtones sont un défi important qui préoccupe plusieurs jeunes, qui cherchent à se réapproprier leur langue et leur culture. Se retrouvant en situation minoritaire, le risque pour les élèves autochtones de perdre leur langue maternelle en ville est très élevé. Les écoles doivent se positionner en tant qu'alliées des parents, pour offrir un environnement sécurisant aux élèves en favorisant la préservation et la valorisation des langues autochtones.*

## *Enjeux du vivre ensemble*

*Souvent, le milieu scolaire est peu sécurisant pour les élèves autochtones et leur famille. Leurs défis socioéconomiques, familiaux, enjeux de santé physique et psychologique sont peu pris en compte à l'école. De plus, plusieurs élèves autochtones et leurs familles vivent de la discrimination et du racisme, autant dans le milieu scolaire que dans les services publics québécois.*

*De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?*

## *Enjeux scolaires*

*Pour aider les jeunes à relever ces défis, l'administration scolaire peut :*

- Se doter de politiques pour assurer l'équité en éducation : reconnaissance des réalités qui peuvent avoir une influence sur la disposition à apprendre (bilinguisme, transitions multiples, traumatismes intergénérationnels, etc.).
- Se doter de politiques d'auto-identification volontaire des élèves autochtones par nation et documenter les statistiques en lien avec les élèves autochtones.
- Mettre en place un service dédié aux transitions scolaires des élèves autochtones, sur un continuum allant de la petite enfance au secondaire, pour favoriser la mise en application et la continuité des moyens d'intervention appropriés et efficaces.
- Développer des protocoles d'entente avec des organismes autochtones, tel un Centre d'amitié, afin de faciliter le partage d'information et d'institutionnaliser les meilleures pratiques collaboratives.

## *Enjeux linguistiques*

*L'administration scolaire peut :*

- Offrir des formations continues dédiées aux enseignants et/ou orthophonistes et/ou orthopédagogues relatives aux enjeux linguistiques concernant les élèves autochtones.
- Soutenir l'implantation de programmes destinés aux élèves autochtones qui favorisent à la fois l'acquisition de la langue d'enseignement et la valorisation de la langue maternelle autochtone.
- Offrir du matériel et des ressources didactiques liés aux cultures et langues autochtones (ex. : à la médiathèque centrale du centre de services scolaire).
- Fournir un lexique de mots de base de la ou des langues autochtones qui sont les plus courantes dans la région à tout le personnel et s'assurer que des dictionnaires bilingues sont disponibles.
- Fournir un lexique de mots dans la langue d'enseignement aux élèves qui ont une langue maternelle autochtone, et ce, pour toutes les matières.
- Créer un répertoire d'interprètes en langues autochtones pour faciliter la communication avec les parents et les élèves autochtones en cas de besoin.

## *Enjeux du vivre ensemble*

*L'administration scolaire peut :*

- Adopter un plan d'action concerté de lutte contre le racisme, la discrimination et l'intimidation.
- Favoriser l'embauche de personnel enseignant et professionnel autochtone.
- Avoir une ressource experte des réalités autochtones dédiée à temps plein au soutien des élèves (autochtones et de leurs familles) ainsi qu'aux communications avec les organisations et communautés autochtones, dont les Centres d'amitié (ex. : agent de liaison; conseiller en pédagogie autochtone).

- Offrir des formations ou des ateliers de sensibilisation aux réalités autochtones aux enseignants et, ponctuellement, aux nouveaux enseignants.
- Organiser une semaine des cultures autochtones et soutenir les écoles dans sa mise en œuvre.

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

### *Santé mentale et détresse psychologique*

*La santé mentale chez les Autochtones représente l'une des problématiques les plus préoccupantes, en particulier chez les jeunes. En 2015, 13 % des membres des Premières Nations présentaient un indice de détresse psychologique allant de modérée à sévère. Parmi les troubles mentaux diagnostiqués, ce sont les troubles de l'anxiété qui sont plus fréquemment répertoriés (CSSSPNQL, 2018). Ces soucis de santé mentale mènent trop souvent au suicide. Depuis le début des années 1980, l'augmentation du suicide dans certaines communautés des Premières Nations est devenue une préoccupation majeure. De leur côté, les Inuit du Nunavik détiennent un taux de prévalence du suicide de six à sept fois plus élevé que la moyenne québécoise, et ce, depuis plusieurs décennies. Cependant, aucune donnée n'est disponible pour le suicide des membres des Premières Nations résidant dans les villes, même s'ils composent aujourd'hui plus de la moitié de la population. (RCAAQ, 2022a) Malgré le manque de données à ce sujet, les intervenants des Centres d'amitié peuvent confirmer que la santé mentale, ainsi que le suicide et le deuil à la suite d'un suicide, représentent des enjeux très importants pour les jeunes qui fréquentent les Centres.*

### *Dépendances et consommation de substances*

*Les problèmes de dépendances sont également un enjeu pour les jeunes Autochtones. La proportion de personnes déclarant avoir une consommation abusive d'alcool au moins une fois par mois s'élevait à 39 % chez les Eeyou (Cris) en 2003 et à 67 % chez la population du Nunavik. En 2015, le phénomène atteignait 56 % chez les Premières Nations (CERP, 2019). Pour les jeunes Innus (9 à 12 ans) au Québec : l'âge moyen d'initiation à la consommation d'alcool se situe à 9,63 ans (Cotton et Laventure, 2013). (RCAAQ, 2022)*

### *Isolement des jeunes Autochtones en milieu urbain*

*Par ailleurs, en ville, les jeunes Autochtones se sentent souvent isolés par rapport à leur réseau familial et communautaire, ce qui accentue leur vulnérabilité aux enjeux de santé mentale et de dépendances. Le rôle des Centres d'amitié autochtones est primordial pour ces jeunes en milieu urbain, à la fois en tant que lieu d'ancrage culturel et en tant que carrefour de services de première ligne, avec des intervenants culturellement sécurisants qui savent agir en prévention et créer un filet social autour des jeunes.*

*De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?*

*Les Centres d'amitié sont des vecteurs de la santé autochtone dans les villes. Il est essentiel de continuer de soutenir le travail des Centres d'amitié afin qu'ils puissent continuer d'offrir aux jeunes Autochtones en milieu urbain :*

- *Un premier accueil qui fait la différence pour établir le lien de confiance ;*
  - *Une approche holistique qui permet de prendre en considération tous les aspects de la vie d'une personne dans son environnement global afin d'assurer un équilibre ;*
  - *La capacité de travailler dans le moment présent, de prendre le temps et de respecter le rythme des personnes utilisant les services ;*
  - *L'expertise permettant de comprendre les obstacles du milieu urbain à partir des expériences des membres des communautés autochtones urbaines, de mieux cibler les difficultés rencontrées dans le système public à partir de leurs perceptions ;*
  - *Des milieux de vie communautaires empreints de confiance, de solidarité et de sécurité culturelle;*
  - *L'accès à des soins de santé et à des services de proximité dans un environnement connu où l'on peut compter sur la présence de nombreux Autochtones. (RCAAQ, 2022a)*
- De plus, pour aider les jeunes Autochtones à relever ces défis, il est important de :*
- *Favoriser la mise en œuvre de programmes qui visent le développement de saines habitudes de vie (par exemple, les cuisines collectives des Centres d'amitié);*
  - *Mettre en place des politiques et des mesures qui assurent l'accès des jeunes à des professionnels en santé mentale et renforcent les mécanismes de suivis pour s'assurer qu'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin sur le long terme.*



## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Les jeunes Autochtones trouvent important de s'impliquer pour sensibiliser la population québécoise aux réalités des Premières Nations et Inuit. Ils ont aussi un fort sentiment de responsabilité sociale envers leur famille, leur communauté et leur Nation. Ils ressentent une forte pression d'améliorer les choses et de contribuer au mieux-être de leur Nation et communauté. Ils veulent ainsi agir comme acteurs de changement. (RCAAQ, 2021b)*

*Cependant, les jeunes identifient plusieurs barrières à leur participation citoyenne, notamment le racisme et la discrimination, mais aussi l'absence de repères culturels et un manque de représentation positive des cultures autochtones dans l'espace public urbain. Plusieurs ont aussi la perception d'être considérés comme des citoyens de seconde classe et tous remarquent un manque d'échanges et de liens entre les jeunes Autochtones de différentes nations et avec les non-Autochtones. (RCAAQ, 2021b)*

*Plusieurs jeunes Autochtones ne sont pas à l'aise de prendre leur place ou de prendre la parole dans leur milieu en ville. Plusieurs dénotent la barrière de la langue et le fait de ne pas se sentir à la hauteur (ils pensent qu'ils n'ont pas les compétences nécessaires pour pouvoir s'impliquer plus formellement par exemple dans les conseils d'administration, les activités sportives d'équipe, etc.). Beaucoup de jeunes sous-estiment leurs connaissances et compétences culturelles et n'osent pas les partager dans leur milieu, car ils ne sentent pas que c'est valorisé. (RCAAQ, 2021b)*

*De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?*

*Les Centres d'amitié autochtones sont des incubateurs de leaders autochtones de demain et cette vocation doit être valorisée, reconnue et encouragée à tous les niveaux. Il est donc essentiel de continuer de soutenir financièrement le Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec dans la mise en œuvre d'actions structurantes répondant adéquatement aux besoins et aux aspirations des jeunes Autochtones dans les petites et grandes villes du Québec.*

*De plus, pour aider les jeunes Autochtones à relever les défis identifiés précédemment, il est important de :*

- Soutenir les initiatives qui renforcent la fierté identitaire, la confiance en soi, le leadership et le sentiment d'appartenance communautaire des jeunes Autochtones en milieu urbain ;
- Favoriser les initiatives de la jeunesse autochtone qui permettent de faire de la sensibilisation aux réalités des Premières Nations et à la population générale ;
- Favoriser les échanges et le renforcement des liens entre les jeunes Autochtones et les jeunes non-autochtones ;
- Favoriser la représentation positive des cultures autochtones dans l'espace public urbain ;
- Offrir aux jeunes des opportunités de se faire entendre en lien avec les enjeux sociaux, particulièrement ceux touchant les Premiers Peuples.

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Dans 10 ans, la jeunesse autochtone est culturellement forte, fière et épanouie.*

## AUTRES COMMENTAIRES

--

## Références

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) (2018). Enquête régionale sur la santé des Premières Nations de la région du Québec – 2015, Wendake, CSSSPNQL.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (2021a) Les approches et la portée de services en employabilité auprès des jeunes autochtones en milieu urbain – synthèse des résultats de la recherche. Document interne.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (2021b) Rapport des consultations jeunesse du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec, présenté au Secrétariat à la jeunesse (SAJ). Février 2021. Document interne.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (2022a). Un nouveau sentier à tracer : Vers un accès équitable à des soins de santé en milieu urbain pour les Autochtones. Mémoire présenté au Gouvernement du Canada dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle Loi sur la santé autochtone. Wendake, RCAAQ. En ligne : [www.rcaaq.info/wp-content/uploads/2022/10/Me%CC%81moire-sante%CC%81-autochtone-2022.pdf](http://www.rcaaq.info/wp-content/uploads/2022/10/Me%CC%81moire-sante%CC%81-autochtone-2022.pdf)

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (2022b) Guide d'accueil et d'inclusion des élèves autochtones dans les écoles primaires et secondaires québécoises. En ligne : [www.rcaaq.info/wp-content/uploads/2022/12/Guide-daccueil-et-dinclusion-des-e%CC%81le%CC%80ves-autochtones\\_FR\\_1VF.pdf](http://www.rcaaq.info/wp-content/uploads/2022/12/Guide-daccueil-et-dinclusion-des-e%CC%81le%CC%80ves-autochtones_FR_1VF.pdf)

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (2023) Analyse des résultats de la consultation jeunesse réalisée lors du Rassemblement du Mouvement 2023 et du sondage jeunesse 2023. Octobre 2023. Document interne.

Statistique Canada (2016), Recensement de la population de 2016. Ottawa, Statistique Canada. En ligne : [www.statcan.gc.ca/recensement](http://www.statcan.gc.ca/recensement).

Statistique Canada (2019), *La transition des études au travail : Indicateur NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans au Canada. No 81-599-X, No 14*, Ottawa, Statistique Canada. En ligne : [http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/weekly\\_acquisitions\\_list-ef/2019/19-27/publications.gc.ca/collections/collection\\_2019/statcan/81-599-x2019001-fra.pdf](http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/weekly_acquisitions_list-ef/2019/19-27/publications.gc.ca/collections/collection_2019/statcan/81-599-x2019001-fra.pdf)



---

Un portrait des jeunes Québécois d'expression anglaise vulnérables  
âgés de 15 à 29 ans

Soumis au

Secrétariat à la jeunesse consultation publique  
*Politique québécoise de la jeunesse 2030*

Par le

Réseau communautaire de santé et de services sociaux (RCSSS) |  
Community Health and Social Services Network (CHSSN)

25 octobre 2023



## Introduction

Le Réseau communautaire de santé et de services sociaux (RCSSS) est un réseau de plus de 70 ressources communautaires, associations, fondations et autres intervenants qui se consacrent, par le biais de partenariats, au développement de services de santé et de services sociaux pour les communautés d'expression anglaise du Québec. Le RCSSS a été fondé en 2000 par un groupe de leaders communautaires qui ont reconnu l'importance de mobiliser les communautés d'expression anglaise pour assurer un meilleur accès aux services sociaux et de santé en anglais. Le RCSSS a renforcé la capacité des organisations de toute la province à devenir des experts des besoins et des réalités des communautés d'expression anglaise. Il a donné aux communautés les outils nécessaires pour participer activement à l'amélioration de l'accessibilité des services en anglais. Le modèle du RCSSS a été reconnu comme innovant à l'échelle nationale et internationale par diverses parties prenantes dans le domaine du développement communautaire et des soins de santé pour les minorités linguistiques. Le RCSSS a constitué une base de données probantes sur les communautés d'expression anglaise, y compris sur des sous-populations telles que les jeunes de 15 à 29 ans; ces données sont disponibles sur le site Web du RCSSS : [chssn.org](http://chssn.org).

Le RCSSS a reçu un financement du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) de 2021 à 2024 pour promouvoir la santé mentale des jeunes d'expression anglaise en améliorant leur accès aux ressources et aux services de santé et en leur donnant l'opportunité de participer à la conception et à la mise en œuvre d'activités et d'événements qui favorisent leur action et réduisent la stigmatisation de leurs pairs et de la communauté. Notre programme s'est concentré sur la connaissance de la santé mentale et la sensibilisation des jeunes tout en promouvant l'adaptation des services et des ressources de santé mentale pour qu'ils soient plus inclusifs, conviviaux pour les jeunes et culturellement appropriés afin d'atteindre les jeunes d'expression anglaise mal desservis.

Comme indiqué dans le guide pour la consultation SAJ, la santé mentale d'un individu est affectée par une série de facteurs, dont la pauvreté, l'exclusion sociale et la stigmatisation.

Ce dossier présente un portrait des déterminants démographiques et sanitaires qui soulignent la vulnérabilité des jeunes Québécois d'expression anglaise âgés de 15 à 29 ans en ce qui concerne leur état de santé, et en particulier leur santé mentale et l'accès à des services dans leur langue.

## Profil sociodémographique des jeunes Québécois d'expression anglaise

Les jeunes d'expression anglaise du Québec ont un profil très différent de celui de la population majoritaire, qui contredit les idées reçues sur la communauté d'expression anglaise. Leur profil présente une population beaucoup plus vulnérable et désavantagée sur le plan économique que la population majoritaire francophone. Les points suivants mettent en évidence certaines de ces différences, tirées du recensement de 2021 de Statistique Canada.

- Les 256 835 jeunes anglophones âgés de 15 à 29 ans représentent 20,5 % de l'ensemble de la communauté anglophone, soit une proportion beaucoup plus élevée que le groupe d'âge des 15-29 ans de la population francophone (16,3 %).

- Le taux de chômage des jeunes anglophones est beaucoup plus élevé que celui des jeunes francophones (14,4 % contre 9,0 %). Pour l'ensemble de la population anglophone, le taux de chômage est passé de 8,9 % en 2016 à 10,9 % en 2021, alors qu'il est demeuré constant pour la majorité francophone, soit 6,9 %.
- Les jeunes anglophones de 15 à 24 ans sont plus de deux fois plus susceptibles de vivre sous le seuil de faible revenu (SFR)<sup>1</sup> que la majorité francophone (18,1 % contre 8,7 %).
- Les jeunes anglophones ont une proportion plus élevée de jeunes ayant des revenus inférieurs à 20 000 dollars (50,2 % contre 43,1 %).
- 17,5 % des jeunes anglophones sont des immigrants récents, contre 5,3 % des francophones.
- Malgré ces facteurs négatifs, les jeunes anglophones ont un niveau d'éducation plus élevé que les francophones (23,8 % contre 16,1 %).

## Barrières linguistiques et accès aux services sociaux et de santé

Outre les données du recensement, le RCSSS a mis au point d'autres indicateurs qui permettent de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les jeunes lorsqu'ils ont besoin de services sociaux et de santé.

Selon un [sondage provincial du RCSSS](#) réalisé en [2023](#) auprès de 4 318 anglophones, les répondants ont déclaré avoir utilisé les services d'une salle d'urgence d'hôpital ou d'une clinique externe plus souvent que les francophones (27 % contre 16 %), et les ont également consultés plus fréquemment au cours des 12 derniers mois (43 % contre 29 %). Par ailleurs, les répondants s'adressent plus souvent à des professionnels de la santé ou des services sociaux pour un problème de santé mentale (29 % vs 14 %).

Interrogés sur l'importance de la langue de service des professionnels de la santé ou des services sociaux lors d'une consultation pour un problème de santé mentale, la majorité (91 %) des anglophones qui avaient été servis dans leur langue pensaient qu'il était très important d'avoir obtenu le service en anglais. Par ailleurs, 65 % des anglophones qui n'avaient pas été servis en anglais ont affirmé qu'il aurait été important pour eux d'être servis en anglais.

De plus en plus de recherches montrent qu'un groupe social peut être confronté à des risques sanitaires supplémentaires lorsque les valeurs culturelles dominantes contribuent à sa marginalisation, à la perte ou à la dévalorisation de sa langue et de sa culture, et à des obstacles à l'accès à des soins et à des services de santé culturellement appropriés. La vulnérabilité économique,

---

<sup>1</sup> Les seuils de faible revenu après impôt (SFR-AT) sont des seuils de revenu en dessous desquels une famille consacra probablement une part plus importante de son revenu après impôt aux nécessités de l'alimentation, du logement et de l'habillement que la famille moyenne.

le manque de reconnaissance ou de sentiment d'appartenance et l'absence de voix associée à la discrimination et à l'exclusion sociale sont liés à divers risques pour la santé.

Les barrières linguistiques et les facteurs socioéconomiques sont des éléments clés à prendre en compte dans le cas de la hausse des taux d'anxiété et de dépression chez les anglophones tels que remarqués au cours d'une étude menée dans les premiers temps de la pandémie. La Dre Mélissa Généreux, professeure à la Faculté de médecine et des services de santé de l'Université de Sherbrooke et conseillère à la Direction de santé publique, a indiqué que dans toutes les régions certains groupes sociaux sont plus touchés que d'autres par la pandémie. Ces groupes à risque sont les adultes âgés de 18 à 24 ans, les anglophones et les travailleurs de la santé. Selon la Dre Généreux, « dans notre étude, 37 % des adultes âgés de 18 à 24 ans ont signalé des symptômes d'anxiété ou de dépression au cours des deux semaines précédentes. Il est inquiétant de constater qu'une part importante des jeunes ne vont pas bien. Il est tout aussi frappant de constater que les anglophones sont deux fois plus susceptibles que les francophones de présenter des symptômes d'anxiété ou de dépression. »

En 2021, le RCSSS a entrepris sa propre recherche communautaire collaborative en lançant le sondage « Youth Pulse Check » auprès de 456 jeunes Québécois d'expression anglaise (18-29 ans). Ce sondage, créé conjointement avec les organismes communautaires du réseau, avait pour objectif d'obtenir un aperçu de l'état de bien-être des jeunes anglophones et de leur expérience en matière d'accès aux soins de santé mentale et aux services de soutien à travers le Québec pendant la pandémie. Les résultats sont extrêmement préoccupants. À une époque où 90 % des jeunes répondants ont déclaré qu'ils se débattaient au moins « assez souvent » avec leur bien-être mental, le sondage a révélé qu'une majorité écrasante de jeunes anglophones estimaient qu'il y avait un manque flagrant de services et de soutien adéquats en matière de santé mentale en anglais dans leur région.

Alors que de nombreux répondants ont déclaré avoir cherché de l'aide sans succès dans le passé (en se heurtant à des obstacles tels que les longues listes d'attente, les coûts prohibitifs de l'aide à la santé mentale ou la non-disponibilité des services en anglais), d'autres ont déclaré ne pas avoir cherché d'aide du tout en raison d'un manque d'informations sur les services vers lesquels ils pourraient se tourner.

L'une des conclusions importantes du sondage « Youth Pulse Check » est l'ampleur des difficultés financières des jeunes Québécois d'expression anglaise et la mesure dans laquelle ils estiment que ces difficultés affectent leur santé mentale. Ce stress est aggravé d'une part par l'accessibilité limitée des services de santé mentale en anglais dans le secteur public, et d'autre part par le coût élevé de la thérapie disponible en anglais dans le secteur privé. Cette combinaison de facteurs signifie que les jeunes d'expression anglaise qui n'ont pas les moyens financiers de payer une thérapie privée sont exclus en grand nombre de l'accès aux services de santé mentale. Les difficultés financières ont affecté de façon disproportionnée la santé mentale des répondants suivants :

- les répondants noirs (44 % d'entre eux ont déclaré que leurs difficultés financières affectaient leur santé mentale);
- les répondants qui s'identifient comme non-binaires, transgenres, bispirituels ou autres (49 % d'entre eux ont déclaré que leurs difficultés financières avaient affecté leur santé mentale);
- les répondants qui ont quitté un foyer d'accueil (90 % d'entre eux ont déclaré que leurs difficultés financières avaient affecté leur santé mentale).

Ces vulnérabilités étaient déjà évidentes avant la pandémie. L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2018 a montré que les jeunes anglophones (15-24 ans) ont obtenu de mauvais résultats pour de nombreux indicateurs de santé mentale et capacité socio-émotionnelle par rapport à d'autres groupes d'âge au sein de leur communauté linguistique, ainsi que par rapport aux francophones du même âge. Les jeunes anglophones étaient moins susceptibles de déclarer que leur santé mentale était excellente (31,3 %) que les jeunes francophones (43,5 %). Ils étaient également moins susceptibles de se sentir comme une personne de valeur (44,9 % comparativement à 53,7 %) et moins susceptibles d'avoir des personnes sur lesquelles ils peuvent compter (71,9 % comparativement à 79,8 %).

Le travail collectif du RCSSS et de son réseau d'organismes desservant la communauté d'expression anglaise a révélé de nombreuses lacunes dramatiques dans les services sociaux et de santé mentale pour les jeunes, ainsi que de nombreux obstacles. Les régions rurales du Québec sont confrontées à des défis encore plus importants en raison du nombre réduit de professionnels bilingues, de la dispersion des populations sur de vastes territoires géographiques et de la stigmatisation plus importante des personnes qui cherchent à obtenir des services de santé mentale.

Les jeunes Québécois d'expression anglaise ont des idées fortes et importantes à partager sur l'accès aux soins et au soutien en santé mentale dans la province, et cette expertise devrait être mise à profit dans la conception et la mise en œuvre de services et de ressources pour les soutenir. Nous pensons que cela contribuera à réduire la stigmatisation des problèmes de santé mentale et à promouvoir l'utilisation des services de santé mentale parmi les jeunes Québécois d'expression anglaise (15-29 ans).

## Recommandations

Alors que nous travaillons ensemble à l'amélioration de l'accès équitable pour les jeunes d'expression anglaise en tant qu'utilisateurs de services de santé mentale au travers de la province, voici cinq recommandations essentielles pour la Politique québécoise de la jeunesse 2030 :

- Que les besoins et les défis des jeunes anglophones soient reconnus dans le nouveau plan d'action.
- Qu'il y ait une allocation équitable des ressources identifiées dans le plan d'action pour répondre aux besoins de santé mentale des jeunes d'expression anglaise et que ces ressources soient dirigées vers les organismes communautaires qui répondent aux besoins de santé mentale des jeunes d'expression anglaise.
- Qu'un comité consultatif soit créé, dans le nouveau plan d'action, chargé de conseiller le gouvernement du Québec sur le soutien à l'intégration des jeunes anglophones et sur l'identification et l'élimination des obstacles à leur accès aux services et au soutien.
- Qu'il y ait un engagement de soutenir les efforts visant à améliorer les points d'entrée des services de santé mentale à faible barrière qui sont accessibles en anglais dans le système de santé publique et par le secteur communautaire (par exemple accroître les efforts visant à transformer le service Aire ouverte en points d'accès aux services bilingues dans toute la province).
- Qu'adapter les offres de services de santé mentale pour qu'elles soient culturellement appropriées, respectueuses des traumatismes et adaptées aux jeunes anglophones et allophones particulièrement marginalisés soit une priorité (y compris les jeunes racialisés, LGBTQIA2S+, autochtones, neurodivers et faiblement alphabétisés, ainsi que les jeunes ayant quitté un foyer d'accueil) afin de réduire leur réticence à utiliser le système de santé.

## Bibliographie

Réseau communautaire de santé et de services sociaux. (2022). Nigam, S. (consultant indépendant en évaluation). Rapport sur les résultats de Youth Pulse Check (2022) [https://chssn.org/wp-content/uploads/2022/09/Youth-Mental-Health-Initiative\\_evaluation-report-2021-2022.pdf](https://chssn.org/wp-content/uploads/2022/09/Youth-Mental-Health-Initiative_evaluation-report-2021-2022.pdf)

Réseau communautaire de santé et de services sociaux. (2023). Pocock, J. (chercheur indépendant). L'accès aux services de santé et aux services sociaux en anglais au Québec. [https://chssn.org/wp-content/uploads/2023/05/CROP-23-10007-English-language-Health-and-Social-Serv-Access-in-QC-2023-Report-CHSSN\\_V2-compressed.pdf](https://chssn.org/wp-content/uploads/2023/05/CROP-23-10007-English-language-Health-and-Social-Serv-Access-in-QC-2023-Report-CHSSN_V2-compressed.pdf)

Réseau communautaire de santé et de services sociaux. (2022). Nigam, S. (consultant indépendant en évaluation). Rapport d'évaluation de l'initiative sur la santé mentale des jeunes (2022) <https://chssn.org/documents/ymhi-evaluation-report-2021-2022/>

Réseau communautaire de santé et de services sociaux. (2018). Pocock, J. (chercheur indépendant). Principales caractéristiques démographiques et socioéconomiques des jeunes d'expression anglaise du Québec (15-29) <https://chssn.org/wp-content/uploads/2021/08/Youth-Profile-CHSSN-2018.pdf>

Réseau communautaire de santé et de services sociaux. (2015). Pocock, J. (chercheur indépendant). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (2011-2012)*. Résultats relatifs à la santé mentale et émotionnelle des communautés d'expression anglaise du Québec. <https://chssn.org/documents/canadian-community-health-survey-2011-2012-findings-related-to-the-mental-and-emotional-health-of-quebecs-english-speaking-communities/>

Généreux, M. et al. (2021). Impacts psychosociaux de la pandémie de covid-19 : résultats d'une large enquête québécoise. Université de Sherbrooke. <https://www.usherbrooke.ca/actualites/nouvelles/sante/details/43540>

Éthier, A. et Carrier, A. (2022). L'accessibilité des services sociaux et de santé chez les minorités de langue officielle du Canada et les facteurs influant sur leur accès : une étude de portée. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (18), 197-234. <https://doi.org/10.7202/1089185ar>

Quimet, A.-M., Trempe, N., Vissandjée, B. et Hemlin, I. (2013). Adaptation linguistique dans les soins et services de santé : enjeux et stratégies. La langue comme déterminant de l'état de santé et de la qualité des services. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/en/publications/1697>

Table ronde provinciale sur l'emploi. (2023). CENSUS 2021 Update: A brief review of the latest data on employment among Québec's English speakers. <https://pertquebec.ca/reports/census-2021-update-a-brief-review-of-the-latest-data-on-employment-among-quebecs-english-speakers/>

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Malc

Prénom

Dominique

Titre de civilité

Mme

Fonction

Directrice générale

Organisation

(si applicable)

REFRAIN - Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants

Description de l'organisation

(si applicable)

*Le regroupement a pour mission de rassembler, valoriser et positionner les festivals régionaux artistiques indépendants comme des acteurs incontournables d'économie sociale et de développement touristique et culturel québécois. Il est un lieu de concertation pour les membres et mobilise ceux-ci dans leurs démarches d'innovation et promotion.*

Téléphone

Courriel

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*L'accessibilité et la démocratisation des arts pour la jeunesse québécoise sont des valeurs primordiales aux yeux de l'ensemble des festivals membres du REFRAIN, qui oeuvrent à la promotion de la culture et de la langue québécoise par l'entremise de leurs programmations artistiques annuelles majoritairement francophones, mais aussi grâce à des initiatives culturelles mises sur pied pour favoriser le développement des publics jeunesse, tel que le Festif! à l'école, les programmations spécifiquement développées pour les groupes scolaires au festival Eurêka!, au Festival TransAmérique, pour n'en nommer que quelques-uns. Ils sont une excellente solution complémentaire à l'école pour transmettre la richesse et la passion envers notre culture et notre langue.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Reconnaître les festivals membres du REFRAIN comme vecteurs de promotion de la langue française établis et acteurs importants dans le développement de publics.*

### Recommandation 2

*Renforcer le rôle et le financement des festivals du REFRAIN qui soutiennent majoritairement la promotion et la pérennité de la langue française au Québec par la diffusion de contenus francophones et qui rejoignent d'ores et déjà la clientèle jeunesse ciblée ici.*

### Recommandation 3

*Collaborer avec les festivals artistiques indépendants, qui ont des structures en place à l'année, afin de développer du contenu culturel adapté aux publics jeunesse et scolaire en leur offrant le soutien financier adapté.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus confrontés à du contenu culturel anglophone provenant des quatre coins du monde et sont portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles, mais surtout, à un milieu foisonnant de culture francophone, toutes disciplines artistiques confondues. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes francophones émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte, moyennant des dépenses vraiment abordables pour les jeunes. Les festivals sont des acteurs-clés dans le développement de publics et incarnent déjà la solution quant à la densification de l'offre culturelle et la promotion de contenus francophones.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?



## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes francophones établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

[REDACTED]

Prénom

[REDACTED]

Titre de civilité

Mme

Fonction

*Responsable du développement régional*

Organisation

(si applicable)

*Réseau de développement régional*

Description de l'organisation

(si applicable)

*Le Réseau de développement régional (RDR) est un organisme national à but non lucratif fondé en 2019 afin de combler l'absence d'une représentation efficace et d'une implication engagée dans l'amélioration de la vitalité socio-économiques des communautés d'expression anglaise Québécois à l'extérieur des régions de Montréal et de Laval.*

Téléphone

[REDACTED]

Courriel

[REDACTED]

# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les agences gouvernementales, les organismes communautaires, les écoles et les membres de la communauté doivent travailler ensemble pour créer un environnement favorable afin que les jeunes d'expression anglaise puissent s'épanouir au Québec. En relevant les défis uniques auxquels ils sont confrontés et en leur fournissant les ressources et les opportunités nécessaires, les jeunes d'expression anglaise peuvent s'instruire, réussir sur le marché du travail ou devenir des entrepreneurs, et contribuer à l'économie et à la société de la province.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Relever les défis auxquels les jeunes d'expression anglaise du Québec sont confrontés sur le marché du travail grâce à une combinaison de politiques gouvernementales et de services communautaires d'aide à l'emploi.*

### Recommandation 2

*Construire un écosystème entrepreneurial plus inclusif et plus favorable pour aider les jeunes d'expression anglaise du Québec à surmonter les difficultés et à prospérer dans le monde des affaires.*

### Recommandation 3

*Soutenir les jeunes d'expression anglaise du Québec dans leur navigation dans le contexte linguistique et culturel unique du Québec, préserver leur identité culturelle et encourager leur contribution à la riche société québécoise.*

### Recommandation 4

*Soutenir les jeunes d'expression anglaise du Québec en leur donnant accès à une éducation de haute qualité, du primaire au postsecondaire. Reconnaître les établissements d'enseignement anglophones en tant que transmetteurs de l'identité du patrimoine culturel et créer les conditions pour qu'ils puissent s'épanouir dans l'environnement éducatif du Québec.*

### Recommandation 5

*Soutenir l'engagement des jeunes d'expression anglaise dans la vie civique du Québec, leur fournir des ressources et les encourager à contribuer à leur communauté et au monde en général.*

## Transmission de pièces jointes

# AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Enjeux prioritaires:*

*Barrière linguistique: La barrière de la langue est un obstacle de longue date à l'emploi des jeunes d'expression anglaise du Québec. De nombreux emplois dans la province requièrent la maîtrise du français et, bien que les jeunes d'expression anglaise affichent un niveau élevé de bilinguisme, ils peuvent encore rencontrer des difficultés sur le marché du travail québécois. La constitution de réseaux professionnels et de capital social peut s'avérer difficile, les jeunes d'expression anglaise étant confrontés à des difficultés culturelles pour s'intégrer dans les cercles sociaux et professionnels majoritairement francophones des différents lieux de travail du Québec.*

*Accès à l'éducation et à la formation: L'accès aux programmes d'enseignement et de formation professionnelle en anglais peut être limité pour les jeunes d'expression anglaise qui souhaitent étudier dans leur région d'origine, mais qui vivent en dehors des grands centres urbains de la province; la disponibilité limitée des programmes en anglais restreint les possibilités éducatives et professionnelles dans de nombreuses régions.*

*Accès aux services d'aide à l'emploi: L'accès aux initiatives d'expression anglaise visant à soutenir la formation linguistique, l'aide à l'emploi et les programmes d'aide à la transition des jeunes vers le monde du travail sont également essentiels à la réussite professionnelle de la communauté d'expression anglaise du Québec peut être limité pour les jeunes qui vivent dans les régions situées en dehors des grands centres urbains de la province.*

*Enjeux émergents:*

*Compétences numériques et emplois axés sur la technologie: Le monde étant de plus en plus axé sur le numérique, la demande d'employés possédant de solides compétences dans ce domaine ne cesse de croître. Les jeunes d'expression anglaise au Québec doivent avoir accès à des opportunités de développement des compétences pour suivre cette tendance et développer une expertise dans des domaines tels que le marketing numérique, l'analyse de données, la programmation et le commerce électronique pour être compétitifs sur le marché du travail; l'accès à la formation et aux ressources numériques est essentiel.*

*L'esprit d'entreprise et le travail indépendant: Avec l'essor de la technologie et la croissance des plateformes en ligne, de plus en plus de jeunes d'expression anglaise explorent l'entrepreneuriat et les opportunités de travail indépendant (entreprises en ligne, offre de services en freelance ou création de contenu numérique). L'accès à la formation entrepreneuriale et au soutien des jeunes d'expression anglaise est essentiel pour leur permettre de naviguer avec succès dans le paysage commercial et de comprendre les aspects juridiques et financiers du travail indépendant.*

*Comment nous pouvons aider les jeunes à relever ces défis:*

*Développement des compétences linguistiques: Investir dans des programmes d'enseignement des langues pour améliorer leur maîtrise du français. Soutenir les initiatives d'éducation bilingue et les programmes d'immersion en français pour s'assurer que les jeunes d'expression anglaise ont accès à une éducation de qualité dans les deux langues.*

*Lieux de travail favorisant l'intégration des langues: Promouvoir les événements de mise en réseau et les programmes de mentorat qui mettent en relation les jeunes d'expression anglaise avec des professionnels dans leur domaine. Encourager les employeurs à créer des environnements de travail inclusifs où l'anglais et le français sont valorisés et utilisés. Promouvoir la diversité linguistique sur le lieu de travail afin d'attirer et de retenir les talents bilingues. Mettre en avant des modèles qui ont réussi au Québec, afin d'inspirer et de motiver les jeunes.*

*Accès à l'éducation et à la formation: Étendre les programmes d'éducation et de formation professionnelle en anglais dans les régions situées en dehors de Montréal et de Laval. Rendre les possibilités d'enseignement supérieur en anglais accessibles dans la province.*

*Services d'aide à l'emploi: Développer des services d'aide à l'emploi adaptés aux jeunes d'expression anglaise. Offrir des services d'orientation professionnelle et de placement répondant spécifiquement à leurs besoins particuliers. Soutenir financièrement des programmes Jeunes en mouvement vers l'emploi et Gagnant-Gagnant.*

*Promouvoir les industries émergentes: Identifier et promouvoir les industries et secteurs émergents où les compétences bilingues ou d'expression anglaise sont recherchées. Fournir des formations et des ressources pour aider les jeunes à entrer dans ces secteurs.*

*Collaboration entre le gouvernement et la communauté: Les agences gouvernementales et les organismes communautaires devraient collaborer pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes d'expression anglaise au Québec. Évaluer régulièrement l'efficacité des programmes et initiatives existants et apporter les ajustements nécessaires pour qu'ils intègrent les jeunes d'expression anglaise.*

*Aide financière: Proposer des aides financières et des bourses pour soutenir les jeunes d'expression anglaise qui doivent se déplacer dans la province pour poursuivre des études supérieures et une formation professionnelle.*

*Recherche et collecte de données: Mener des recherches ciblées pour mieux comprendre les défis en matière d'emploi propres aux jeunes d'expression anglaise au Québec. Recueillir et analyser régulièrement des données afin de suivre les progrès et d'adapter les stratégies d'emploi des jeunes en fonction des besoins.*



## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Enjeux prioritaires:*

*Accès aux fonds: Obtenir des fonds et du capital pour les start-ups et les petites entreprises peut s'avérer difficile pour les jeunes d'expression anglaise au Québec ; leur connaissance des moyens d'accéder au capital-risque, aux investisseurs providentiels et aux subventions gouvernementales peut être limitée (la plupart de ces informations sont diffusées en français).*

*Barrière linguistique: La prédominance de la langue française au Québec peut constituer un obstacle important pour les entrepreneurs d'expression anglaise. La maîtrise du français est souvent nécessaire pour communiquer avec les clients, les partenaires et les agences gouvernementales.*

*Réseautage et mentorat: Il peut être difficile de construire un réseau professionnel et de trouver des mentors adéquats. Les entrepreneurs d'expression anglaise ont besoin d'aide pour établir des contacts dans la communauté des affaires majoritairement francophone.*

*Créneau de marché et concurrence: Identifier une niche de marché unique et se différencier de ses concurrents est un défi commun pour les entrepreneurs. Les jeunes d'expression anglaise ont besoin d'aide pour réaliser des études de marché et élaborer des stratégies pour répondre à des niches spécifiques.*

*S'intégrer à l'économie sociale: Les jeunes d'expression anglaise au Québec ont un faible taux de participation et de sensibilisation à l'économie sociale. La promotion des services disponibles pour les entrepreneurs sociaux s'adresse peu aux anglophones. En outre, un niveau élevé de maîtrise du français est souvent requis : le concept d'économie sociale étant largement issu du monde francophone, le vocabulaire et les ressources du domaine ne sont pas bien développés en anglais.*

*Enjeux émergents:*

*Transformation numérique: La pandémie de COVID-19 a accéléré la transformation numérique dans tous les secteurs d'activité. Les jeunes d'expression anglaise au Québec doivent rester à jour sur les tendances et les outils numériques pour rivaliser efficacement dans le paysage numérique.*

*Développement durable et initiatives vertes: Les entreprises durables et respectueuses de l'environnement sont en plein essor. Les jeunes entrepreneurs de toutes les communautés linguistiques doivent envisager les opportunités liées aux technologies vertes, aux produits respectueux de l'environnement et aux énergies renouvelables.*

*Technologie et innovation: Le secteur des technologies continue d'évoluer, offrant des opportunités dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, la blockchain et le développement de logiciels. Les jeunes entrepreneurs d'expression anglaise doivent exploiter la croissance de ce secteur.*

*Comment nous pouvons aider les jeunes à relever ces défis:*

*Un écosystème favorable: Créer un écosystème entrepreneurial favorable qui donne accès au financement, au mentorat et aux ressources pour les jeunes d'expression anglaise.*

*Formation linguistique: Proposer une formation linguistique et un soutien pour améliorer la maîtrise du français afin de s'adresser à une clientèle plus large.*

*Possibilités de mise en réseau: Développer des événements de réseautage, des meetups et des programmes de mentorat spécifiquement pour les jeunes entrepreneurs d'expression anglaise afin d'aider à créer des liens.*

*Compétences numériques: Promouvoir le développement des compétences numériques et la formation pour permettre aux jeunes entrepreneurs d'expression anglaise d'exploiter efficacement les outils et plateformes numériques.*

*Accès au financement: Améliorer l'accès au capital, notamment au capital-risque, aux subventions et aux possibilités d'investissement pour les jeunes entrepreneurs d'expression anglaise.*

*Étude de marché et identification des créneaux: Offrir des ressources et des formations pour aider les jeunes entrepreneurs d'expression anglaise à identifier des niches de marché et à mener des études de marché efficaces.*

*Soutien du gouvernement: Les agences gouvernementales doivent élaborer des politiques et des programmes ciblés qui soutiennent les jeunes d'expression anglaise dans l'entrepreneuriat.*

*Accès au soutien à l'entrepreneuriat social: Améliorer la connaissance et l'accès aux programmes et ressources de soutien à l'entrepreneuriat social, tels que le programme SISMIC du Chantier d'économie sociale, parmi les jeunes d'expression anglaise.*

*Éducation à l'économie sociale: Accroître la promotion et la connaissance de l'entrepreneuriat social chez les étudiants de langue anglaise, du primaire à l'université, notamment en améliorant la mise en œuvre des programmes Entrepreneuriat jeunesse du CQCM dans les écoles de langue anglaise.*

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Les questions liées à l'environnement ne relèvent pas du mandat du RDN. Cependant, comme pour les autres axes, le soutien aux jeunes d'expression anglaise du Québec pour relever les défis environnementaux devrait impliquer une combinaison d'actions individuelles, d'initiatives communautaires et de politiques gouvernementales.*

*En créant un environnement favorable et inclusif qui permet aux jeunes d'expression anglaise du Québec de relever les défis environnementaux, nous pouvons exploiter leur énergie, leur créativité et leur passion pour susciter des changements positifs et construire un avenir plus durable.*

*La collaboration entre le gouvernement, la communauté et les jeunes est essentielle pour garantir leur participation active aux solutions environnementales.*

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Enjeux prioritaires:*

*Compétences linguistiques: L'acquisition de compétences en français est une priorité; les jeunes d'expression anglaise doivent s'orienter dans un environnement majoritairement francophone, tant pour l'enseignement supérieur que pour l'emploi.*

*Accès à l'éducation: L'accès à un enseignement de l'anglais de qualité à tous les niveaux, y compris primaire, secondaire et post-secondaire, est crucial pour le maintien des compétences linguistiques et de l'identité culturelle.*

*Préservation de l'identité culturelle: Trouver un équilibre entre la préservation de l'identité culturelle et de la langue de la communauté d'expression anglaise et l'adhésion à la culture et à la société québécoises au sens large est un défi pour les jeunes d'expression anglaise.*

*Possibilités de carrière: Garantir l'égalité des chances en matière de carrière et prévenir la discrimination linguistique sur le marché du travail est une préoccupation constante.*

*Développement de la communauté: Le renforcement et le maintien de la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec sont essentiels à la cohésion et au soutien culturels.*

*Enjeux émergents:*

*Sensibilisation culturelle: Possibilités d'échanges culturels et de collaboration entre les jeunes d'expression anglaise et d'expression française afin de favoriser la compréhension et l'unité.*

*Culture et identité numériques: Le rôle de la culture numérique et des plateformes en ligne dans la formation de la langue et de l'identité culturelle est une question émergente pour les jeunes des deux communautés linguistiques du Québec.*

*Art et créativité: Explorer les possibilités offertes par les arts, la littérature et les médias pour permettre aux jeunes d'exprimer et de préserver leur identité culturelle d'expression anglaise.*

*Comment nous pouvons aider les jeunes à relever ces défis:*

*L'enseignement des langues: Soutenir les programmes d'éducation linguistique en anglais et en français afin de renforcer le bilinguisme et de faciliter la communication.*

*Accès à l'enseignement en anglais: Assurer l'accès à une éducation de qualité en langue anglaise, du primaire au post-secondaire. Veiller à ce que les jeunes d'expression anglaise bénéficient de l'égalité d'accès et de chances dans la société québécoise.*

*Programmes et événements culturels: Organiser des événements culturels, des festivals artistiques et des programmes communautaires qui célèbrent la culture, l'identité et les contributions historiques de l'expression anglaise au Québec.*

*Mentorat et modèles: Mettre en contact des jeunes d'expression anglaise avec des personnes qui ont réussi à surmonter des difficultés linguistiques et culturelles similaires.*

*Communautés en ligne: Favoriser les communautés et les plateformes en ligne pour que les jeunes d'expression anglaise se connectent, partagent leurs expériences et se soutiennent mutuellement.*

*Programmes d'échanges culturels: Soutenir et faciliter les programmes d'échanges culturels qui réunissent des jeunes d'expression anglaise et française pour qu'ils apprennent les uns des autres et fassent tomber les barrières.*

*Possibilités mondiales: Encourager les jeunes d'expression anglaise à saisir les possibilités d'engagement mondial et à élargir leurs horizons culturels, Promouvoir les avantages du multilinguisme, en soulignant que la connaissance des deux langues est un atout dans un monde diversifié et interconnecté.*

# AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Enjeux prioritaires:*

*Accès à une éducation de qualité en anglais: L'accès à un enseignement de qualité en anglais à tous les niveaux, du primaire au post-secondaire, est une priorité pour les jeunes d'expression anglaise, en particulier ceux des régions situées en dehors des grands centres urbains. Cela inclut la disponibilité et le maintien d'écoles d'expression anglaise.*

*Bilinguisme et maîtrise du français: Développer le bilinguisme tout en conservant la maîtrise du français est un défi de taille.*

*Équité en matière d'éducation: Aborder les questions liées à l'équité en matière d'éducation et à la discrimination linguistique afin de garantir aux élèves d'expression anglaise l'égalité des chances et le soutien dans le système éducatif.*

*Implication des parents: Il est essentiel d'inciter les parents et les personnes qui s'occupent des enfants à jouer un rôle actif dans le soutien de l'éducation de leurs enfants, en particulier dans un contexte bilingue et multiculturel.*

*Enjeux émergents:*

*Éducation numérique: Le rôle des outils numériques et de l'enseignement en ligne dans l'apprentissage des langues et l'engagement éducatif est une tendance émergente, en particulier dans le sillage de la pandémie de COVID-19.*

*L'inclusion culturelle: La promotion d'un environnement éducatif diversifié et inclusif qui respecte et célèbre les différences culturelles est une question émergente.*

*Perspective globale: Dans un monde interconnecté, il est de plus en plus important d'offrir aux jeunes Québécois la possibilité d'acquérir une perspective globale en matière d'éducation et de culture.*

*Intégration linguistique: Stratégies visant à encourager l'intégration de l'apprentissage de l'anglais et du français dans une plus grande variété de matières et de programmes d'études.*

*Programmes spécialisés: L'élaboration de programmes spécialisés dans des domaines tels que la technologie, les arts et l'esprit d'entreprise pour répondre aux besoins éducatifs en constante évolution des jeunes des deux communautés linguistiques est une tendance émergente.*

*Comment nous pouvons aider les jeunes à relever ces défis:*

*Enseignement des langues: Soutenir les programmes d'enseignement des langues pour les jeunes d'expression anglaise et française afin de renforcer le bilinguisme et de faciliter la communication.*

*Accès à l'éducation en anglais: Garantir l'accès à un enseignement de l'anglais de haute qualité, du primaire au post-secondaire.*

*Enseignement en ligne: Investir dans des ressources éducatives numériques et des plateformes en ligne pour améliorer l'apprentissage des langues et l'engagement éducatif des jeunes d'expression anglaise.*

*Possibilités d'apprentissage à l'échelle mondiale: Encourager les jeunes des deux communautés linguistiques à explorer les programmes d'échanges internationaux et les possibilités d'éducation globale afin d'élargir leurs horizons.*

*Implication des parents: Promouvoir l'implication des parents des deux communautés linguistiques dans l'éducation de leurs enfants et fournir des ressources pour soutenir leur engagement.*

*L'inclusion culturelle: Développer des programmes et des initiatives qui célèbrent la diversité et s'assurer que toutes les écoles du Québec sont inclusives et sensibles à la culture.*

*Mentorat et modèles: Mettre les jeunes d'expression anglaise en contact avec des personnes qui ont réussi à relever des défis éducatifs similaires et qui peuvent servir de modèles.*

*Programmes spécialisés: Soutenir les programmes éducatifs spécialisés qui s'alignent sur les nouvelles tendances et répondent aux besoins éducatifs en constante évolution des jeunes Québécois d'expression anglaise.*



## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Bien que de nombreux problèmes de santé soient universels, les défis spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes d'expression anglaise sont influencés par le contexte culturel et linguistique unique du Québec.*

*La santé ne relève pas du mandat du RDN, mais, comme pour les autres axes, le soutien aux jeunes d'expression anglaise du Québec pour relever les défis en matière de santé devrait impliquer une combinaison d'actions individuelles, d'initiatives communautaires et de politiques gouvernementales.*

*Les jeunes d'expression anglaise du Québec, comme les jeunes d'ailleurs, sont confrontés à un éventail de problèmes de santé prioritaires et émergents; les faire participer au processus et leur fournir les outils et les connaissances nécessaires pour prendre des décisions éclairées au sujet de leur santé est essentiel à leur bien-être général.*

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté?  
De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

### *Enjeux prioritaires:*

*Identité culturelle et sentiment d'appartenance: Le maintien d'un sentiment d'identité culturelle et d'appartenance tout en naviguant dans un environnement majoritairement francophone est une priorité. Les jeunes d'expression anglaise se débattent avec des questions d'identité culturelle et se demandent comment trouver un équilibre entre leur patrimoine linguistique et culturel et la culture plus large du Québec.*

*Droits linguistiques et équité des services: Les droits linguistiques soutenus et la garantie d'un accès équitable aux services publics, à l'éducation et à l'emploi en anglais et en français sont des questions de citoyenneté essentielles.*

*Engagement politique: S'engager dans le processus politique, comprendre le paysage politique et défendre leurs droits en tant que citoyens d'expression anglaise sont des priorités. La participation aux élections municipales, provinciales et fédérales peut s'avérer difficile en raison des difficultés linguistiques.*

*Développement de la communauté: Le développement et le renforcement de la vitalité des communautés d'expression anglaise au Québec est une priorité. Ces communautés offrent un soutien, un sentiment d'appartenance et un moyen de transmettre la culture et le patrimoine d'expression anglaise.*

### *Enjeux émergents:*

*Citoyenneté numérique: Alors que les technologies numériques jouent un rôle de plus en plus important dans la vie civique, la compréhension par les jeunes des droits numériques, de la vie privée en ligne et du comportement responsable en ligne sont des préoccupations émergentes.*

*Activisme des jeunes: Les jeunes d'expression anglaise s'engagent de plus en plus dans l'activisme et le plaidoyer sur un large éventail de questions, des droits linguistiques au changement climatique, en utilisant des plateformes numériques pour amplifier leur voix.*

*Citoyenneté mondiale: Les jeunes des deux communautés linguistiques sont de plus en plus nombreux à se sentir citoyens du monde et à s'intéresser aux questions internationales, telles que le changement climatique et les droits de la personne.*

*Citoyenneté environnementale: Les préoccupations relatives à la citoyenneté environnementale et à la durabilité sont de plus en plus prononcées, les jeunes des deux communautés linguistiques jouant un rôle actif dans la lutte contre le changement climatique et les problèmes environnementaux locaux.*

*Inclusion et lutte contre la discrimination: La promotion de l'inclusion et la lutte contre la discrimination fondée sur la langue, la culture et d'autres facteurs sont des questions émergentes pour les jeunes des deux communautés linguistiques.*

### *Comment nous pouvons aider les jeunes à relever ces défis:*

*Soutien à l'identité culturelle et linguistique: Fournir des ressources et un soutien aux jeunes d'expression anglaise pour leur permettre d'explorer et de préserver leur identité culturelle et linguistique.*

*Défense des droits linguistiques: Soutenir les droits linguistiques, l'accès à l'éducation en anglais et des services équitables dans les deux langues. Garantir l'accès aux services essentiels en anglais, tels que les soins de santé et les informations gouvernementales.*

*Programmes d'engagement politique: Proposer des programmes qui sensibilisent les jeunes d'expression anglaise au processus politique et les encouragent à participer à des activités civiques et politiques.*

*Initiatives de développement communautaire: Soutenir les organismes communautaires implantés dans les communautés d'expression anglaise et promouvoir des événements qui les aident à se développer et à se revitaliser.*

*Éducation à la citoyenneté numérique: Fournir une éducation à la citoyenneté numérique pour aider les jeunes d'expression anglaise à comprendre leurs droits et responsabilités dans le monde numérique.*

*Soutien à l'activisme des jeunes: Encourager et soutenir l'activisme des jeunes dans les deux communautés linguistiques et les efforts de plaidoyer sur un large éventail de questions, tant au niveau local que mondial.*

*Promotion de la citoyenneté mondiale: Favoriser la prise de conscience des enjeux mondiaux et encourager les jeunes d'expression anglaise à s'engager dans les causes et les défis internationaux.*

*Initiatives en matière d'environnement et de développement durable: Soutenir et promouvoir l'implication des jeunes d'expression anglaise dans les projets et initiatives locaux en matière d'environnement et de développement durable, tant au niveau de leur élaboration que de leur mise en œuvre.*

*Programmes d'inclusion et de lutte contre la discrimination: Créer des programmes qui promeuvent l'inclusion, combattent la discrimination et encouragent le dialogue sur les questions liées à la diversité et à la discrimination.*

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les ~~risques~~ ~~risques~~ et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

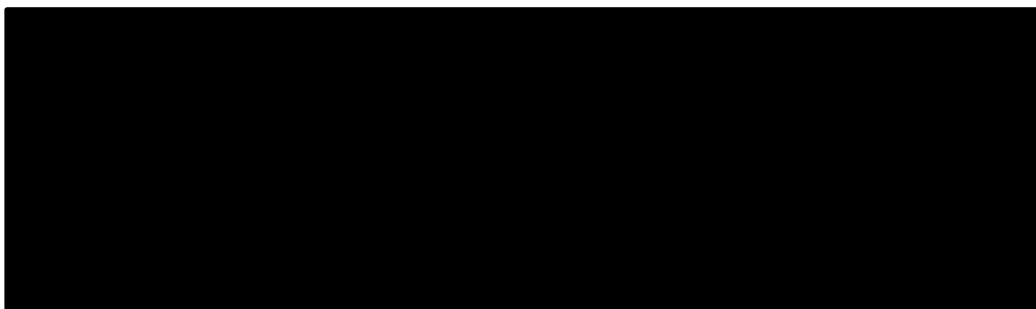
Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

## AUTRES COMMENTAIRES



## MÉMOIRE DÉPOSÉ AU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

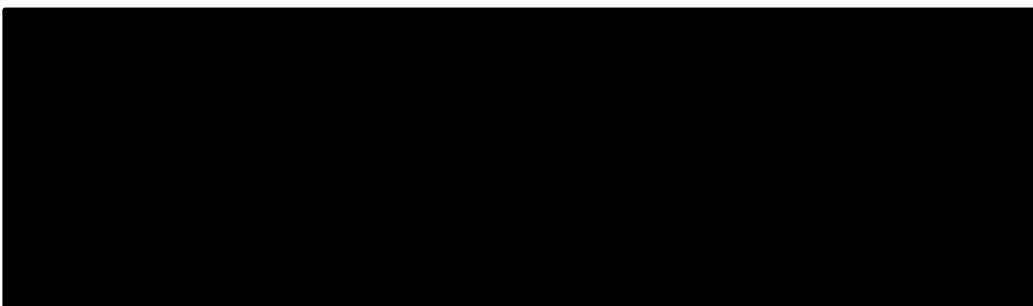
Les mentor(e)s du Réseau Mentorat à la rescousse des nouvelles  
générations d'entrepreneur(e)s du Québec



fondation de  
l'entrepreneurship 

R É S E A U  
M É N T O R A T  
ENTREPRENDRE. PARTAGER. RÉUSSIR.

24 octobre 2023



# Les mentor(e)s du Réseau Mentorat à la rescousse des nouvelles générations d'entrepreneur(e)s du Québec

## 1| RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Le Québec ne parvient pas à accroître le passage à l'action des jeunes entre les intentions d'entreprendre et le fait de posséder et diriger une entreprise. La vague de départs à la retraite des propriétaires et la pénurie de main-d'œuvre accentuent ce manque à gagner d'entrepreneur(e)s. Ajoutons les bouleversements socioéconomiques et le besoin criant d'un meilleur équilibre de vie : la tempête parfaite pour que l'expertise entrepreneuriale du Québec – si chèrement acquise – se perde. Le Réseau Mentorat tire la sonnette d'alarme et propose un grand mouvement de partage d'expérience et d'accompagnement intergénérationnel pour soutenir la jeunesse entrepreneuriale québécoise.

*Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de la grande consultation jeunesse **Ta voix, ton Québec** qui servira à poser les jalons du prochain plan d'action jeunesse du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) du gouvernement du Québec (Politique québécoise de la jeunesse 2030). En plus de déposer le présent document, le Réseau Mentorat et ses partenaires prennent part activement à la tournée en régions (présence de responsables de mentorat dans les régions de : Sherbrooke, Chaudière-Appalaches, Saguenay, Capitale-Nationale, Montréal/Laval, Lanaudière et Mauricie). Le Réseau Mentorat a aussi interpellé des jeunes entrepreneur(e)s de sa communauté afin qu'ils et elles puissent témoigner de leurs besoins (dans le cadre du questionnaire en ligne).*

## 2| À PROPOS DU RÉSEAU MENTORAT

- Le Réseau Mentorat de la Fondation de l'entrepreneurship existe depuis l'an 2000. Avec le soutien de quelque 60 organismes partenaires et 1 400 mentor(e)s bénévoles, il offre un accompagnement abordable et hautement personnalisé à tous les entrepreneur(e)s qui le souhaitent, quel que soit leur âge, le stade de croissance de leur entreprise, leur secteur d'activité et leur région au Québec.
- En 22-23, le Réseau affichait 2 989 mentoré(e)s ayant bénéficié de l'accompagnement d'un(e) mentor(e), dont 43,5 % ayant 35 ans ou moins.
- Le programme de gratuité pour les jeunes mentoré(e)s offert avec l'appui financier du Secrétariat à la jeunesse<sup>1</sup> connaît un réel succès. En date d'octobre 2023 (donc au milieu de l'année financière de l'organisation), le Réseau a dû stopper la promotion du programme, ayant atteint le maximum de gratuités disponibles – soit près de 500 jeunes entrepreneur(e)s mentoré(e)s.
- Un sondage mené auprès des mentoré(e)s du Réseau Mentorat<sup>2</sup> a notamment montré que le mentorat axé sur le développement de l'entrepreneur(e) accroît ses capacités à mieux planifier et gérer ses priorités (84 %) et à gérer son stress (79 %), qu'il accroît aussi la confiance en soi (85 %), ses compétences en *leadership* et gestion des RH (73 %), et a un effet positif indirect sur l'augmentation de la pérennité de son entreprise (46 %) et la rentabilité de celle-ci (33 %).

---

<sup>1</sup> Avec la collaboration de la Banque Nationale.

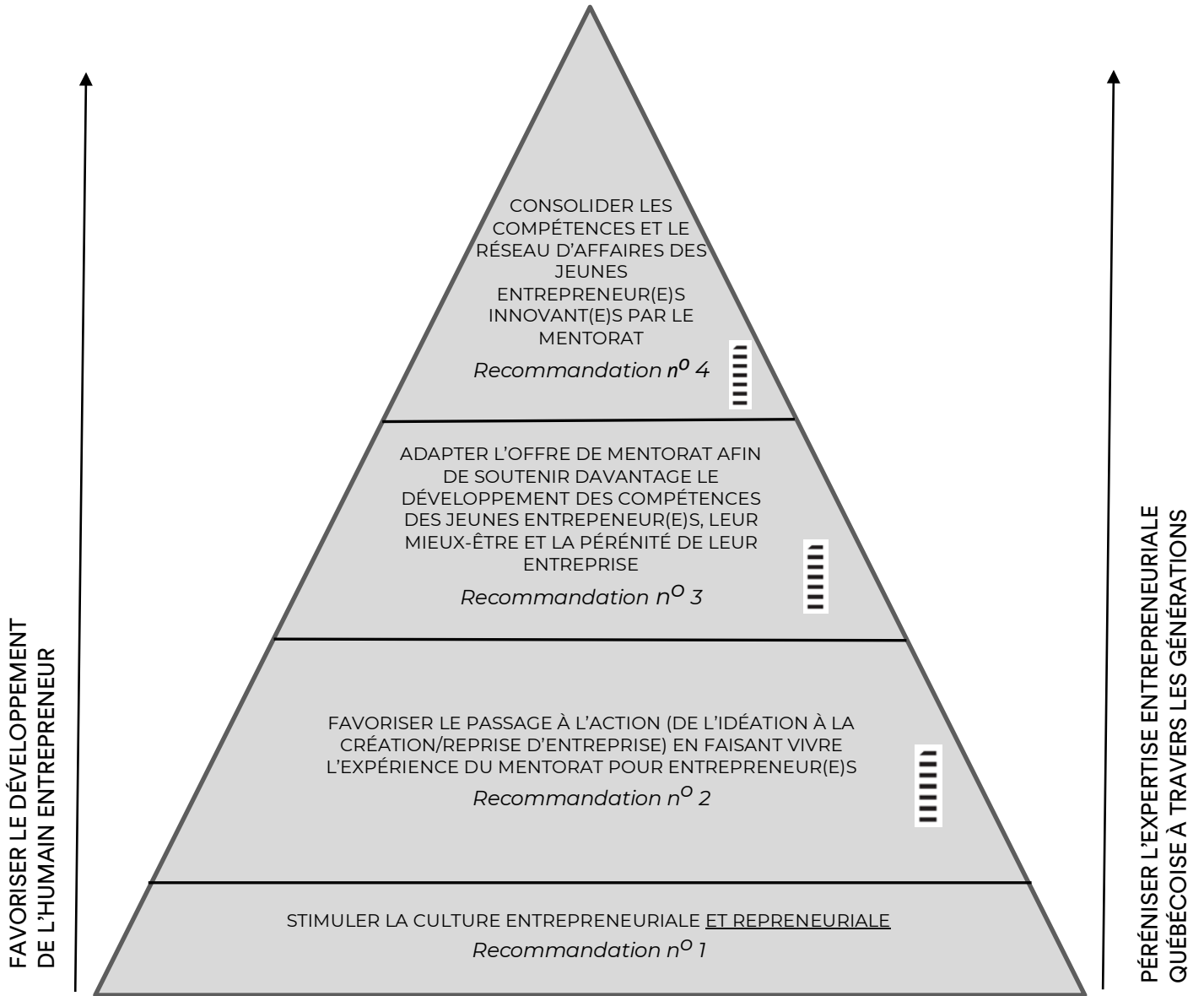
<sup>2</sup> En collaboration avec le chercheur Étienne St-Jean de l'UQTR - 2016

### 3| RECOMMANDATIONS

1. **Continuer à stimuler la culture entrepreneuriale** : favoriser tout autant le repreneuriat que la création d'entreprise chez les jeunes.
2. **Favoriser le passage à l'action (de l'intention à la création ou reprise d'entreprises) en faisant vivre l'expérience du mentorat** : en complémentarité des programmes d'enseignement de l'entrepreneuriat (CÉGEPs, universités), des programmes de soutien à l'idéation et au prédémarrage et des programmes d'entraide par les pairs (ex. : clubs d'entrepreneurs-étudiants).
3. **Adapter l'offre de mentorat afin de soutenir davantage le développement des compétences entrepreneuriales des jeunes entrepreneur(e)s, leur mieux-être et la pérennité de leurs entreprises** : revoir et moduler le programme de gratuité pour les 35 ans et moins présentement offert par le Réseau Mentorat grâce au SAJ afin de mieux servir les besoins des clientèles émergentes (ex. : flexipreneuriat, entrepreneuriat en équipe), moins prisées dans certains programmes (ex. : travailleurs et travailleuses autonomes) ou avec des besoins spécifiques (ex. : personnes issues de l'immigration et de la diversité).
4. **Consolider les compétences et le réseau d'affaires des jeunes entrepreneur(e)s innovant(e)s issu(e)s d'incubateurs et accélérateurs** : compléter le continuum de service de ces organisations en offrant un « filet de sécurité » avec des mentor(e)s issu(e)s de l'entrepreneuriat innovant.

# RÉSEAU MENTORAT

ENTREPRENDRE. PARTAGER. RÉUSSIR.





## 4| CONTEXTE

Comme dans plusieurs pays industrialisés, le vieillissement démographique au Québec amène l'important groupe des propriétaires d'entreprise de 50 ans et plus à prendre sa retraite, précipitant ainsi le départ d'entrepreneur(e)s expérimenté(e)s. L'*Indice*<sup>3</sup> soulignait une baisse accélérée du taux de propriétaires chez les 50-64 ans, passant de 9 % en 2019 à 5,9 % en 2022. Une récente étude de la BDC<sup>4</sup> évoquait aussi le fait que le Canada compte 100 000 entrepreneur(e)s en moins qu'il y a 20 ans.

Nous savons aussi que la pénurie de main-d'œuvre, causée par ce vieillissement démographique et accélérée par les effets de la crise pandémique, amène plusieurs personnes – incluant les jeunes – à repenser leurs aspirations professionnelles et personnelles.

Les jeunes sont aussi aux prises avec des défis écologiques et socioéconomiques importants, le tout provoquant un contexte générateur d'anxiété. Une récente étude<sup>5</sup> de Léger révélait que 70 % des jeunes québécois(es) ont déjà vécu une dépression importante ou des moments de dépression (ou périodes d'anxiété) ; et que 67 % croient que des bouleversements importants arriveront bientôt (ex. : guerre, mouvement de population, catastrophes naturelles, etc.).

Comment soutenir les jeunes entrepreneur(e)s, en devenir et actifs, dans un tel contexte ? Comment soutenir la pérennisation de l'expertise entrepreneuriale québécoise et soutenir son transfert d'une génération à l'autre ? En poursuivant le développement de la culture entrepreneuriale ET repreneuriale au Québec, et en soutenant un mouvement intergénérationnel soutenu par le mentorat. Avec le soutien du SAJ, le Réseau Mentorat souhaite :

- Offrir de nouveaux leviers au Québec afin de favoriser le passage à l'action (de l'idéation à la création/reprise d'entreprise) ;
- Adapter son offre actuelle de mentorat afin de mieux soutenir le mieux-être et le développement des compétences des jeunes entrepreneur(e)s ainsi que la pérennité de leurs entreprises ;
- Consolider les compétences et le réseau d'affaires des jeunes entrepreneur(e)s innovant(e)s.

---

<sup>3</sup> *Indice entrepreneurial québécois 2022*, Réseau Mentorat.

<sup>4</sup> *Entrepreneuriat en mouvement : compétences et réussite dans un monde changeant 2023* – BDC, Université de Montréal, Programme Québecor Millenium.

<sup>5</sup> *Étude sur la jeunesse 2023*, Léger.

## 5| CULTURE ENTREPRENEURIALE ET... REPRENEURIALE

Depuis plusieurs années, le Québec a déployé de nombreux moyens pour soutenir et stimuler le développement de sa culture entrepreneuriale. Ainsi, l'entrepreneuriat est passé d'acceptable à légitime et maintenant désirable. À cet égard, il n'y a qu'à penser au taux d'intention d'entreprendre pour l'ensemble de la population adulte qui est passé de 7,8 % en 2010 à 16,1 % en 2022 (source : *Indice*).

Le lien entre le développement d'une culture entrepreneuriale et le dynamisme entrepreneurial des Québécois et Québécoises n'est plus à prouver. Si les communautés et leurs parties prenantes ont toutes un rôle à y jouer<sup>6</sup>, les gouvernements continuent d'y avoir une place prépondérante.

L'*Indice 2022* soulignait qu'en raison de la vague de transferts d'entreprise que le Québec a déjà commencé à vivre et du ratio encore insuffisant de personnes en démarches pour REPRENDRE une entreprise, des efforts spécifiques devaient être faits pour stimuler tout autant la culture REPRENEURIALE qu'entrepreneuriale des Québécois et Québécoises.

Rappelons en effet que 6 propriétaires sur 10 comptent transférer leur entreprise dans un horizon temporel de 10 ans et que parmi le taux global de personnes en démarches (7,5 % de la population adulte), 3 personnes sur 4 font des démarches pour créer et non reprendre une entreprise (source : *Indice 2022*).

### RECOMMANDATION N°1

- Le Réseau Mentorat recommande que le Québec poursuive et intensifie ses actions afin de stimuler la culture entrepreneuriale ET repreneuriale des Québécois et Québécoises, et tout particulièrement chez les jeunes.

Des initiatives comme OSEntreprendre jouent un rôle important à cet égard. Le Réseau Mentorat recommande de stimuler autant la culture REPRENEURIALE chez les jeunes que celle orientée vers la création d'entreprise.

## 6| PASSAGE À L'ACTION

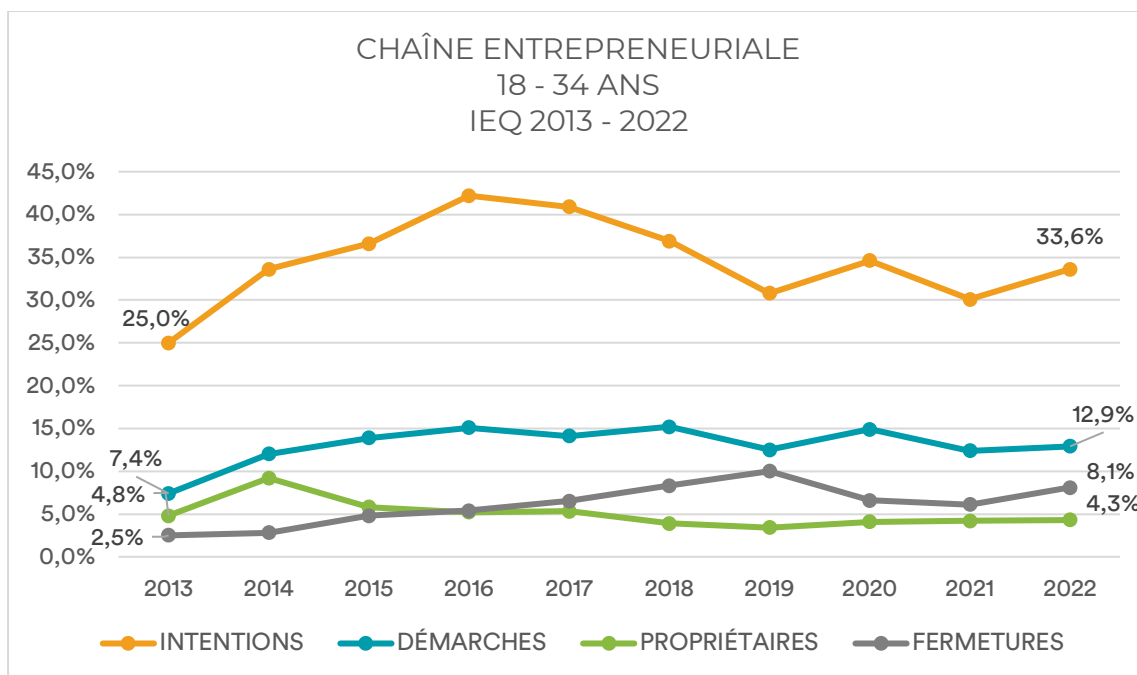
Nous savons que le passage à l'action des 18-34 ans ne se concrétise pas comme il le pourrait. Sur une période de 10 ans, l'*Indice* constate un écart qui ne diminue pas entre le taux d'intentions d'entreprendre et le taux de propriétaires chez ce groupe (au contraire, en fait).

Ainsi, en 2022, pour 33,6 % de jeunes ayant l'intention d'entreprendre, nous en retrouvons seulement 4,3 % à l'étape des propriétaires (2013 : respectivement 25 % et 2,5 %). C'est sans compter la croissance du taux de fermetures<sup>7</sup> chez ce groupe d'âge, également pour la même période (de 2,5 % à 8,1 %). Voir graphique 1 ci-dessous.

---

<sup>6</sup> *Des communautés plus entrepreneuriales : Se prendre en main* – N. Riverin, R. Marchand, D. Morin – 2020. [http://www.ceshawinigan.ca/wp-content/uploads/2020/07/CE-Presentation2018\\_05.pdf](http://www.ceshawinigan.ca/wp-content/uploads/2020/07/CE-Presentation2018_05.pdf)

<sup>7</sup> Taux de fermetures : les individus ayant déclaré avoir fermé au moins une fois dans leur vie une entreprise.



Graphique 1 – Indice entrepreneurial québécois du Réseau Mentorat 2013 – 2022

## RECOMMANDATION N° 2

- Favoriser le passage à l'action (de l'intention à la création ou reprise d'entreprise) en faisant vivre l'expérience du mentorat : en complémentarité des programmes d'enseignement de l'entrepreneuriat (CÉGEPs, universités – dont l'équipe de La Base – HEC Montréal), des programmes de soutien à l'idéation et au prédémarrage et des programmes d'entraide par les pairs (ex. : clubs d'entrepreneur(e)s-étudiant(e)s).

**Le mentorat comme élément déclencheur** pour passer à l'action plus rapidement (passer des intentions d'entreprendre à être propriétaire d'entreprise) a connu une **croissance importante au fil des ans, comme le démontrent les données de l'Indice.**

**En 2013, une personne sur dix (12,5 %) à l'étape des intentions** affirmait que la présence d'un(e) mentor(e) serait un élément déclencheur pour devenir plus rapidement propriétaire d'entreprise.

**En 2022, ce ratio s'établit à 6 personnes sur 10 (65,2 % pour la population adulte, 67,2 % chez les jeunes).** La différence majeure entre 2013 et 2022 indique que le mentorat s'est taillé une place visible parmi les facteurs facilitant l'accès à l'entrepreneuriat, aux yeux des porteurs de projets.

Il faut savoir que même si les mentor(e)s du Réseau Mentorat ont été disponibles au fil des ans pour parler d'entrepreneuriat et sensibiliser les jeunes dans les écoles (le programme de conférences « Entreprendre ça te branche ? » soutenu à l'époque par le Secrétariat à la jeunesse, en collaboration avec Hydro-Québec), aucun programme officiel n'a été déployé au sein du Réseau Mentorat pour offrir du mentorat vocationnel pour littéralement rapprocher les jeunes d'une expérience entrepreneuriale concrète.

## 7| COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES, MIEUX-ÊTRE ET PÉRENNITÉ DE L'ENTREPRISE

### RECOMMANDATION N° 3

- Adapter l'offre de mentorat afin de soutenir davantage le développement des compétences entrepreneuriales des jeunes entrepreneur(e)s et la pérennité de leurs entreprises grâce au mentorat : revoir et moduler le programme de gratuité pour les 35 ans et moins présentement offert par le Réseau Mentorat grâce au SAJ afin de mieux servir les besoins des clientèles émergentes (ex. : flexipreneuriat, entrepreneuriat en équipe), moins prisées dans certains programmes (ex. : travailleurs et travailleuses autonomes) ou avec des besoins spécifiques (ex. : personnes issues de l'immigration et de la diversité).

Une étude récente de la BDC<sup>8</sup> indiquait que la ténacité et les compétences relationnelles sont les plus cruciales à toutes les étapes de la croissance d'une entreprise. L'étude démontre aussi que « toutes les compétences peuvent être développées, ce qui prouve que pour réussir, les compétences n'ont pas à être innées, mais elles doivent être activement cultivées ». Pour ce faire, l'étude conseille en premier lieu de développer ses compétences en affaires en ayant de l'encadrement et du mentorat.

D'autre part, une étude interne auprès des mentoré(e)s du Réseau Mentorat démontrait que les mentor(e)s ont aussi un effet positif indirect sur l'augmentation de la pérennité de son entreprise (46 %) et la rentabilité de celle-ci (33 %)<sup>9</sup>.

Grâce au Secrétariat à la jeunesse, le Réseau Mentorat déploie depuis 2020 un programme de gratuité pour les jeunes entrepreneur(e)s, rendant ainsi accessible l'accompagnement par un(e) mentor(e) du réseau (ainsi que le mentorat de groupe).

Pour l'année financière 23-24 se terminant au 31 mars 2024, le Réseau Mentorat aura accordé un accompagnement d'un an sans frais pour quelque 480 jeunes entrepreneur(e)s, mais a dû stopper la promotion du programme (en octobre 2023), ayant atteint la limite de l'enveloppe budgétaire disponible.

Soulignons aussi qu'un sondage de satisfaction mené auprès des mentoré(e)s ayant bénéficié de ce programme établit à 93 %<sup>10</sup> le taux de satisfaction de l'accompagnement reçu au sein du Réseau Mentorat.

Toutefois, le Réseau souhaite revoir et moduler le programme de gratuité pour les 35 ans et moins présentement offert par le Réseau Mentorat grâce au SAJ afin de mieux servir les besoins des clientèles émergentes (ex. : flexipreneuriat, entrepreneuriat en équipe), moins prisées dans certains programmes (ex. : travailleurs et travailleuses autonomes) ou avec des besoins spécifiques (ex. : personnes issues de l'immigration et de la diversité).

Pour ce faire, des efforts spécifiques pourront aussi être déployés auprès d'organismes œuvrant déjà auprès de ces clientèles et avec qui le Réseau Mentorat a déjà des liens : (ex. : Alias entrepreneur·e, Groupe 3737, Entreprendre ICI), auprès de secteurs moins prisés par les

---

<sup>8</sup> *Entrepreneuriat en mouvement : compétences et réussite dans un monde changeant 2023* – BDC, Université de Montréal, Programme Québecor Millenium.

<sup>9</sup> En collaboration avec le chercheur Étienne St-Jean de l'UQTR – 2016.

<sup>10</sup> Sondage de satisfaction auprès des jeunes entrepreneur(e)s mentoré(e)s du Réseau Mentorat, dans le cadre du programme de mentorat sans frais appuyé par le Secrétariat à la jeunesse – avril 2023. N = 110.

programmes d'accompagnement et de financement usuels (ex. : services professionnels, commerce de détail, restauration, etc.).

Le Réseau Mentorat croit aussi qu'il faut veiller à la DIVERSITÉ des modèles entrepreneuriaux présentés aux jeunes. L'entrepreneuriat en équipe (désormais une modalité envisagée par une majorité de personnes à l'étape des intentions et des démarches pour entreprendre selon l'*Indice 2022*), l'entrepreneuriat collectif et de l'économie sociale (incluant les coopératives jeunesse) l'entrepreneuriat écoresponsable et l'entrepreneuriat d'impact tourné vers le développement durable ne sont que des exemples parmi d'autres, mais qui interpellent plus que jamais la génération montante d'entrepreneur(e)s québécois(e)s. L'accompagnement du Réseau Mentorat permet cette approche hautement personnalisée puisqu'il regroupe des entrepreneur(e)s de tous les horizons.

## 8 | DÉVELOPPER SON PLEIN POTENTIEL ENTREPRENEURIAL

### RECOMMANDATION N° 4

- Consolider les compétences et le réseau d'affaires des jeunes entrepreneur(e)s innovant(e)s par le mentorat, en complémentarité avec les continuums de service actuels en incubateurs et accélérateurs.

Selon les participants d'une étude<sup>11</sup> menée par Léger, et financée par le Secrétariat à la jeunesse, auprès de jeunes entrepreneur(e)s associé(e)s aux jeunes pousses (« startups »), l'accompagnement idéal est un accompagnement hybride adapté aux différentes étapes du parcours d'un(e) entrepreneur(e) dans le développement de son entreprise. Il est structuré dans les débuts afin de combler les besoins matériels (ex. : avoir un espace de travail) et la planification de départ (plan d'affaires), puis il se transforme en formule sur demande dans les années suivantes, en mettant les entrepreneur(e)s en relation avec un réseau de client(e)s et mentor(e)s. Les participant(e)s envisagent une « déstructuration » progressive pour cette formule, sur 2 à 5 ans.

Les participant(e)s indiquent aussi un besoin d'obtenir du support pour naviguer à travers les processus institutionnels nécessaires aux opérations des jeunes pousses ou pour l'obtention de financement, surtout pour les entrepreneur(e)s qui n'ont pas de résidence permanente au Canada. Le sentiment de solitude est aussi l'un des principaux défis. Les participant(e)s ont mentionné la difficulté de parler à des personnes comprenant leur réalité. Ainsi, l'accompagnement idéal passe par la création d'opportunités de rencontres et d'échanges pour briser leur isolement et créer des opportunités d'affaires à plus long terme.

Le Réseau Mentorat propose d'offrir un accompagnement avec des mentor(e)s spécifiques aux entrepreneur(e)s innovant(e)s de type jeunes pousses et à un moment clé du développement de leur entreprise – le post-démarrage – moment où ils sont confrontés aux réalités du marché et des pressions pour trouver du financement et accélérer la croissance de leur entreprise. Un accompagnement misant sur la transdisciplinarité et le partage entre entrepreneur(e)s et qui, surtout, s'inscrira en complémentarité des continuums de service actuels des incubateurs et accélérateurs.

---

<sup>11</sup> *Étude sur les jeunes pousses*, commandée par le Réseau Mentorat et appuyée financièrement par le Secrétariat à la jeunesse – Groupes de discussion – 2020.

Cette transdisciplinarité pourrait s'articuler ainsi :

- **Mentorat** : Les mentor(e)s sélectionné(e)s sont des entrepreneur(e)s qui sont passé(e)s par là<sup>12</sup>. Plusieurs formes de mentorat sont envisagées : individuel, de groupe ou ponctuel pour discuter de ce qui les empêche de dormir la nuit et les aider à se réaliser pleinement !
- **Ateliers** : Ateliers/webinaires portant sur le développement de l'humain entrepreneur, les relations humaines, la connaissance de soi, le leadership.
- **Réseautage** : Réseautage en présentiel deux fois par an entre mentor(e)s et mentoré(e)s, membres du Réseau Mentorat et de l'écosystème des jeunes pousses.

## 9| EN CONCLUSION

Si le fait de devenir entrepreneur(e) est devenu très désirable au fil des ans, il est aussi devenu un « rôle » hautement « interchangeable ». Jamais le contexte socioéconomique n'a autant fourni de défis aux jeunes, encore plus aux jeunes entrepreneur(e)s en devenir et en activité. Le Réseau Mentorat souhaite :

1. Offrir des leviers supplémentaires au Québec afin de favoriser le passage à l'action (de l'idéation à la création/reprise d'entreprise) ;
2. Adapter son offre actuelle de mentorat afin de mieux soutenir le mieux-être et le développement des compétences des jeunes entrepreneur(e)s ainsi que la pérennité de leurs entreprises ;
3. Consolider les compétences et le réseau d'affaires des jeunes entrepreneur(e)s innovant(e)s.

Nous vivons une tempête parfaite pour que l'expertise entrepreneuriale du Québec – si chèrement acquise – se perde. Le Réseau Mentorat tire la sonnette d'alarme et propose un grand mouvement de partage d'expérience et d'accompagnement intergénérationnel pour soutenir la jeunesse entrepreneuriale québécoise.

## 10| REMERCIEMENTS

Le Réseau Mentorat souhaite remercier les personnes suivantes qui lui ont permis de prendre part activement à la consultation publique du SAJ organisée en octobre 2023 dans différentes régions :

- Tony Gingras – Chaudière-Appalaches Économique (Chaudière-Appalaches)
- Emilie Lachance – Promotion Saguenay (Saguenay)
- Virginie Tremblay – SAGE Mentorat d'affaires (Capitale-Nationale)
- François Forest – Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (Lanaudière)
- Danie Dauphinais – La Zone entrepreneuriale (Mauricie)
- Valérie Danger – Réseau Mentorat (Montréal/Laval)
- Rina Marchand – Réseau Mentorat (Sherbrooke)

*Pour toute demande d'informations à propos de ce mémoire :  
communication@reseaumentorat.com*

---

<sup>12</sup> Rappelons que le Secrétariat à la jeunesse soutient présentement une phase de formation auprès des mentor(e)s du Réseau Mentorat à l'égard des réalités des jeunes pousses. La recommandation n° 4 est donc en parfaite continuité.



**Réseau québécois pour la réussite éducative**

**Mémoire soumis dans le  
cadre de la consultation  
pour la jeunesse : Ta voix.  
Ton Québec. Exprime-toi  
maintenant !**

**1<sup>er</sup> novembre 2023**



# À propos du Réseau québécois pour la réussite éducative

Depuis 2005, le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE) et ses membres, les Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec (IRC), multiplient les actions afin de créer les conditions propices à l'épanouissement et au développement du plein potentiel de chaque jeune du Québec.

Puisant sa force dans l'action collective menée par les IRC, le RQRE est un véritable levier d'influence auprès de nombreux acteurs engagés en faveur de la réussite éducative des jeunes Québécois.

Depuis 15 ans, le taux de diplomation des jeunes a fait un bond de géant au Québec, entre autres grâce à la contribution du RQRE et des IRC. La réussite éducative et la persévérance scolaire sont devenues des priorités nationales grâce à une mobilisation sans précédent de tous les acteurs de la société.

## Le RQRE en chiffres

- 18 Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec.
- Plus de 700 partenaires régionaux mobilisés par l'ensemble des IRC, dans toutes les régions du Québec.
- Plus de 2000 organismes déployant des projets afin de bien outiller 286 000 jeunes de 0 à 20 ans.
- 75 % des actions de la Glissade de l'été ciblent les enfants de milieux défavorisés, issus de l'immigration ou présentant des difficultés d'apprentissage.

## Quelques initiatives réalisées par le RQRE

- Les Journées de la persévérance scolaire (JPS) :
  - Depuis 2004, les JPS sont un rendez-vous annuel de sensibilisation et de mobilisation soulignant l'importance de s'engager auprès des jeunes et de les encourager dans leurs efforts vers la réussite.
- La Journée des finissants (JDF) :
  - Organisée depuis 2020, en collaboration avec Alloprof et Télé-Québec, la JDF est une occasion spéciale de mobiliser la société québécoise avec des actions simples et marquantes leur permettant de célébrer les jeunes qui obtiennent un diplôme ou une qualification.

- La Glissade de l'été
  - Chaque été, la majorité des élèves oublie une partie de ce qu'ils ont appris pendant l'année scolaire. On appelle ce phénomène la « glissade de l'été ». Afin de contrer ce recul, le RQRE, les IRC et leurs partenaires déploient, depuis l'été 2021, des activités ludiques à saveur pédagogique pour stimuler le plaisir d'apprendre.
  
- Employeurs engagés pour la réussite :
  - Une plateforme d'outils pour les employeurs souhaitant poser des gestes concrets pour favoriser la réussite éducative de leurs employés qui poursuivent des études ou pour les jeunes de leurs communautés.

# Nos recommandations

## A. Emploi

**Question 1 : Comment s'assurer que les jeunes soient mieux préparés à entrer sur le marché du travail?**

### Contre les effets de l'attractivité du marché du travail sur la réussite éducative et la diplomation

Depuis déjà plusieurs années, en fonction de leur réalité régionale et de leurs enjeux, les IRC se préoccupent des facteurs contribuant à une bonne conciliation études-travail (CET). Elles ont produit une vaste gamme d'outils et d'études visant à sensibiliser et à accompagner les acteurs autour de l'enjeu de la persévérance scolaire, mais également sur le développement des aspirations professionnelles des jeunes.

Les diverses démarches mises de l'avant par les IRC au cours des dernières années démontrent que les entreprises qui adoptent de bonnes pratiques en matière d'accueil, d'intégration et de CET auprès de leurs employés-étudiants bénéficient de plusieurs avantages. La CET est nécessaire pour s'assurer que les jeunes soient mieux préparés à entrer sur le marché du travail puisqu'elle garantit à l'employeur une main-d'œuvre qualifiée, qui peut être formée, qui sait s'adapter et qui a acquis une bonne méthodologie de travail. Les jeunes qui réussissent à concilier les études et le travail sont plus engagés et moins à risque d'abandonner leurs études.

À cet effet, voici quelques initiatives dignes de mention :

- [OSER-jeunes](#), une certification d'employeurs s'engageant à déployer de bonnes pratiques de CET .
- [Mon boss, c'est le meilleur](#), une campagne de sensibilisation permettant de faire rayonner des bonnes pratiques.
- [Employeurs engagés pour la réussite éducative](#) en Estrie, des outils pour sensibiliser les employeurs.
- [Jeconcilie.com](#), un outil de diagnostic pour les jeunes et les intervenants dont la refonte est en cours. Une nouvelle plateforme sera disponible au printemps.

En nous basant sur notre expérience des 20 dernières années, nous pouvons affirmer que le projet de loi n° 19 sur l'encadrement du travail des enfants ne permettra pas à lui seul de réduire l'impact du travail sur la réussite éducative de nombreux jeunes. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, mais nous devons continuer d'offrir de l'accompagnement aux jeunes qui choisissent de travailler tout en étudiant, en tenant compte de leurs réalités spécifiques.

Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre et d'une économie inflationniste, nous croyons que ces efforts doivent être décuplés afin de nous assurer que les jeunes prennent le temps d'obtenir le diplôme souhaité et nécessaire pour leur entrée sur le marché du travail. Nos partenaires témoignent que de plus en plus de jeunes reportent leurs projets d'études et ne terminent pas leur formation professionnelle ou collégiale avant d'entamer leur vie active. Au collégial, près d'un tiers des cégépiens obtiennent leur diplôme dans les temps prévus. Et au secteur professionnel, les inscriptions sont à la baisse.

Considérant cela, il nous faut collaborer à trouver des solutions innovatrices pour les jeunes adultes, basées sur des états de situation locale et régionale en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes : jeunes, parents, employeurs, milieux de l'employabilité et milieux de l'éducation (secteur jeune, professionnels, des adultes, postsecondaires).

Pour ce faire, il nous apparaît primordial d'effectuer des analyses de situation au sein des différents territoires du Québec et de partager ces analyses avec les différentes parties prenantes. Ensuite, en prenant en compte le tissu économique et social de chaque territoire, il sera plus aisé, de concevoir des initiatives innovantes, en identifiant les actions à entreprendre de manière concertée et complémentaire. Le modèle d'intervention se fonde ainsi sur le modèle écosystémique des déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative en plaçant le jeune et ses besoins au centre d'une intervention qui se veut concertée et déployée par l'ensemble des intervenants gravitant autour de celui-ci.

### Pistes d'action

- Offrir des ateliers aux jeunes, en collaboration avec des partenaires, dans les classes, pour les sensibiliser à leur équilibre, leur apprendre à mieux se connaître et leur permettre de comprendre la loi et leurs droits en matière de normes du travail.
- Développer des initiatives permettant aux jeunes de découvrir des professions et les parcours scolaires afférents : capsules vidéos, présentations dans les milieux scolaires, foires de présentation de professions, etc.
- Créer des laboratoires d'innovation régionaux autour du travail des jeunes pour explorer de nouvelles approches, notamment la mise en place de plans d'action concertés permettant de contrer les effets de l'attrait du marché du travail sur la réussite éducative des jeunes, notamment les jeunes adultes, et à développer les meilleures actions intersectorielles et complémentaires pour soutenir la poursuite des études jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.
- Intensifier les activités de sensibilisation et des mesures d'accompagnement des employeurs afin qu'ils adoptent de bonnes pratiques en matière de CET.
- Développer des outils et des activités de sensibilisation destinés aux parents afin de les informer sur les bonnes pratiques en matière de CET.

## B. Éducation

**Question 1 : Quelles actions concrètes devrait-on mettre en place pour favoriser l'accès aux études et la persévérance scolaire dans les différents parcours de formation, en particulier pour les groupes d'élèves et d'étudiants où les taux de diplomation sont moins élevés ?**

### Faciliter la transition des jeunes vers les études postsecondaires

Les besoins en matière de réussite éducative varient considérablement selon les jeunes, les contextes familial et socioéconomique, et ce, dans chacune des régions du Québec. Dans les zones urbaines, l'accès aux ressources éducatives peut être plus facile, tandis que les régions rurales peuvent, par exemple, rencontrer des défis d'accessibilité. Les disparités régionales requièrent des approches personnalisées qui garantissent l'accès à une éducation de qualité.

L'engagement scolaire est reconnu comme un facteur clé de la réussite et de la persévérance scolaires tout au long du parcours éducatif. Il est bien établi que la diminution de l'engagement des élèves est fréquente et cette diminution serait particulièrement marquée pendant les périodes de transition. De plus, ce désengagement est davantage marqué dans les écoles situées dans des milieux défavorisés et pluriethniques.

Le modèle d'action des IRC est basé sur approche collective où des acteurs diversifiés sont appelés à jouer un rôle en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative. Ces acteurs interviennent dans différents secteurs d'activité (éducation, recherche, emploi et affaires, petite enfance, santé et services sociaux, municipaux, etc.), occupent de multiples fonctions (intervenants, enseignants, gestionnaires, élus, chercheurs, etc.) et à divers paliers (local, supralocal, régional et provincial). Ils mettent en commun leurs ressources, leurs connaissances et leur savoir-faire au profit des jeunes du Québec.

Dans cette foulée, nous avons recommandé précédemment la mise en œuvre de laboratoires d'innovation et de différentes initiatives permettant aux jeunes de bien concilier leurs études et le travail ainsi que de mettre en place des actions permettant aux jeunes de s'orienter, de découvrir des métiers et des parcours scolaires.

Cela dit, une attention accrue devrait être portée à la transition postsecondaire, qui constitue une étape charnière dans le parcours d'un jeune et qui a une incidence déterminante sur sa capacité à obtenir un diplôme d'études postsecondaire. En effet, le portrait des difficultés de la transition collégiale démontre que la diplomation au collégial est environ 2,5 fois plus élevée chez les étudiantes et étudiants qui ont réussi tous leurs cours de première session. Une entrée réussie au collégial est donc un gage de succès à plus long terme.

Nous avons le devoir, collectivement, d'accroître nos efforts de prévention pour assurer une transition postsecondaire harmonieuse. Une gestion adéquate de ces transitions réduit notamment le stress et l'anxiété des élèves, les aide à s'adapter à de nouveaux environnements académiques, et maintient leur motivation à apprendre. En définitive, cela joue un rôle majeur dans la prévention du décrochage scolaire et assure que les élèves puissent poursuivre leur éducation de manière efficace, ouvrant ainsi la voie à des opportunités éducatives et professionnelles futures.

## Pistes d'action

- Accroître la mobilisation des acteurs et partenaires du milieu de l'éducation autour de la transition postsecondaire.
- Mettre en place de nouveaux mécanismes d'accompagnement au sein du système d'éducation et en collaboration avec les milieux communautaires afin d'outiller les jeunes dans leur transition postsecondaire. Par exemple :
  - Établir des partenariats avec des organismes tels que les carrefours jeunesse emploi pour encourager et accompagner les jeunes dans leur réflexion sur la transition postsecondaire. Le [projet TRAMPO](#), implanté en Outaouais, est un bon exemple de ce type d'accompagnement.
  - Soutenir le déploiement d'agents communautaires de transition postsecondaire sur tous les territoires des centres de services scolaires (CSS) et des commissions scolaires (CS) du Québec, en se basant sur les bonnes pratiques issues des projets pilotes déployés à Montréal (voir : <https://www.reseautreussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2023/10/GuideT3.pdf>)
- Établir des mécanismes de collaboration entre le ministère de l'Éducation (MEQ) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) afin de favoriser la transition du diplôme d'études secondaires vers le pré universitaire en s'appuyant sur le modèle déjà en place visant la transition du secondaire vers le secteur des techniques collégiales
- Améliorer les mécanismes de suivi des décrocheurs qui sont déployés par les milieux scolaires et les milieux communautaires.
- Inviter le MEQ et le MES à rendre disponible les données utiles à l'action aux différents partenaires en réussite éducative en fonction d'un calendrier de diffusion

## Question 2 : Comment favoriser la collaboration des milieux scolaires et communautaires pour mieux accompagner les jeunes et bonifier leur parcours scolaire ?

### Offrir un panier de services concertés et complémentaires au milieu scolaire

D'abord, nous tenons à rappeler que la problématique du décrochage scolaire n'est pas que l'affaire de l'école. La mobilisation collective et la complémentarité des interventions sont essentielles pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative du plus grand nombre. En concertant l'ensemble des organisations qui gravitent autour des jeunes, nous nous assurons que ceux-ci soient accompagnés de leur naissance jusqu'à la vie adulte, et que chacun des gestes posés fasse une différence dans leur parcours éducatif.

Nous savons que les initiatives qui sont développées dans une approche « école-famille-communauté » montrent une augmentation de la motivation et de l'engagement des participants dans leurs études. Le sens des responsabilités, l'autonomie et la prise en charge de ses études sont des habiletés qui ont aussi été développées. Une amélioration du sentiment de bien-être à l'école a enfin été recensée.

À ce titre, les IRC sont un levier efficace permettant de mettre en place les conditions favorables à ce que ces initiatives se déploient. Loin de chercher à suppléer les intervenants du monde de

l'éducation, les IRC s'efforcent de les appuyer en créant des alliances avec eux et divers types d'acteurs qui agissent en périphérie de l'école pour produire des environnements favorables à la réussite.

Par exemple, les IRC :

- Favorisent le partage d'un langage commun entre les parties prenantes.
- Favorise le partage d'une vision commune entre les parties prenantes de son territoire.
- Assurent l'appropriation de pratiques de collaboration et contribuent à renforcer la capacité d'agir chez les différents acteurs mobilisés (amélioration de l'efficacité, de l'efficacé, et de la portée des actions).
- Soutiennent la réalisation de plans d'action communs qui s'appuie sur une problématique définie et rassembleuse, suscitant l'intérêt d'agir des acteurs concertés.
- Contribuent à l'amélioration et à l'harmonisation des connaissances, des pratiques et des projets en lien avec la persévérance scolaire et la réussite éducative.
- Soutiennent des projets qui répondent à des besoins convenus avec les écoles, les centres de services scolaires ou les commissions scolaires ou qui se déploient en collaboration avec les milieux scolaires.

En tant que leviers de mobilisation et de soutien, les IRC constituent ainsi des alliées pour générer un impact durable dans la collectivité.

### Pistes d'action

- Reconnaître le rôle central des organismes communautaires en leur offrant un financement adéquat et récurrent.
- Considérer les IRC comme des leviers efficaces permettant d'initier et de soutenir les collaborations entre tous les partenaires impliqués dans la réussite éducative.
- Favoriser la collaboration école-famille-communauté (EFC) à travers des initiatives déployant des agents ou des intervenants dans les écoles ou dans les milieux communautaires.
- Inviter le MEQ à rendre les mesures gouvernementales dédiées aux centres de service scolaire et aux commissions scolaires disponibles pour les organismes communautaires (tutorat, agents de liaison école-famille-communauté, agents de transition).

### Question 3 : Comment mieux accompagner les jeunes dans leurs choix scolaires et professionnels?

#### Maintenir les jeunes sur le cap de leur aspirations scolaires et professionnelles

Les aspirations scolaires et professionnelles sont un déterminant ayant de grandes répercussions sur la persévérance scolaire des jeunes. Les élèves ayant un projet scolaire et professionnel bien défini trouvent la motivation nécessaire pour persévérer dans leurs études, alors que ceux qui n'en ont pas sont plus à risque d'abandonner leurs études. Il importe de noter que la définition d'un projet est souvent liée à la perception que les jeunes ont de leurs habiletés cognitives (facilité d'apprendre, satisfaction à l'égard de leurs résultats scolaires, se considérer aussi intelligent que



les autres, etc.), aux efforts qu'ils fournissent, aux antécédents scolaires (succès ou échecs) et à la scolarité de leurs parents. C'est pourquoi il s'avère important d'aider les jeunes à mieux se connaître et à définir leurs aspirations scolaires et professionnelles.

Sur le terrain, nous remarquons actuellement un manque d'initiatives permettant l'exploration des jeunes au sein des milieux professionnels, ce qui a pour conséquence que les élèves ne connaissent pas réellement les métiers qu'ils pourraient exercer dans le futur. Pourtant, les jeunes sont curieux et ne demandent qu'à expérimenter.

D'une part, nous croyons donc que pour encourager les aspirations scolaires et professionnelles des élèves, ceux-ci doivent être stimulés et au courant de l'offre des différentes professions et métiers ainsi que les parcours scolaires leur permettant d'obtenir la qualification et le diplôme nécessaire pour exercer un métier, une profession qui les combleront. D'autre part, les partenaires scolaires doivent être davantage informés et outillés par rapport aux besoins du marché du travail. Ils pourront ainsi mieux soutenir les jeunes dans leurs projets.

### Pistes d'action

- Soutenir des initiatives comme *Le Grand Décllic*, soit une démarche permettant de valoriser des professions auprès des jeunes, en lien avec des employeurs de la région. (voir : <https://www.granddecllic.ca/>)
- Soutenir des programmes de mentorat professionnel pour faire découvrir les métiers aux élèves.

## C. Culture

**Question 4 : Comment mieux soutenir la pratique d'activités culturelles des jeunes (la lecture, la pratique d'un instrument de musique, la danse, le dessin, la vidéo, etc.)?**

### Favoriser le plaisir de lire, chez les plus jeunes comme les plus vieux

Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, il y a encore du travail à faire afin de mieux soutenir le développement de la littératie et l'apprentissage de la lecture chez nos jeunes. Actuellement, 40 % des jeunes ont un retard en lecture à l'entrée au secondaire. Sachant qu'il s'agit d'un déterminant majeur de la réussite éducative, il importe de développer et soutenir une variété d'initiatives qui offre l'occasion aux jeunes de développer le plaisir de lire.

Chaque été, la majorité des élèves oublie une partie de ce qu'ils ont appris pendant l'année scolaire. Cette perte des acquis, appelée « glissade de l'été », peut avoir des répercussions sur leur cheminement scolaire à long terme et même les rendre plus vulnérables au décrochage scolaire.

Ce recul estival est plus prononcé chez les élèves qui, lorsqu'ils ne fréquentent pas l'école, n'ont pas accès aux ressources ni aux expériences informelles qui leur permettraient de maintenir leurs acquis (ex. : lire des livres, fréquenter une bibliothèque, participer à des activités culturelles, fréquenter un camp de jour de qualité permettant de faire des apprentissages, bénéficier de supervision parentale ainsi que d'un environnement structuré et sécuritaire, etc.).

L'analphabétisme au Québec est un défi persistant malgré les avancées en matière d'éducation. Bien que le Québec dispose d'un système éducatif solide, il y a encore un nombre significatif de personnes qui ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture et les compétences numériques de base. L'analphabétisme peut avoir des conséquences importantes sur la vie quotidienne de ces individus, les limitant dans leur accès à l'emploi, à la santé et à la pleine participation à la société.

Plus spécifiquement, près d'un Québécois sur deux est en situation d'analphabétisme. Cela rend ardue toute possibilité de formation ou de requalification.

### Pistes d'action

- Soutenir des campagnes de sensibilisation et de valorisation de la lecture, comme [À Go on lit!](#) Il importe de développer et soutenir une variété d'initiatives qui offre l'occasion aux jeunes de développer le plaisir de lire :
  - Chez les ados pour qui la pratique de la lecture diminue à l'adolescence;
  - Pour les jeunes durant l'été pour qui le phénomène de la glissade de l'été peut expliquer certaines de leurs pertes d'apprentissage.
- Soutenir des initiatives permettant d'intégrer des activités de littératie en période estivale dans les camps et les organismes de façon à freiner la glissade de l'été.
- Favoriser la littératie en milieu de travail, en soutenant les jeunes travailleurs qui souhaitent retourner aux études ou suivre des formations.
  - Améliorer le niveau de littératie et de numératie des jeunes travailleurs.

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

*Legault*

Prénom

*Nicholas*

Titre de civilité

M.

Fonction

*Directeur général*

Organisation

(si applicable)

*Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ)*

Description de l'organisation

(si applicable)

*Le Regroupement des maisons des jeunes du Québec a pour mission de promouvoir le projet maison des jeunes qui vise à aider les jeunes à devenir des citoyen·nes critiques, actif·ves et responsables, à promouvoir les maisons des jeunes membres et à défendre les droits des adolescent·es à travers la société québécoise.*

Téléphone

*514-725-2686*

Courriel

*nicholas.legault@rmjq.org*



# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Le RMJQ reconnaît la pertinence des réflexions soulevées dans cette consultation, mais rappelle l'importance de soutenir le développement global des jeunes, notamment en encourageant les actions et mesures qui favorisent leur santé et leur bien-être. Il est également prioritaire de miser sur l'implication active des adolescent·es dans les différentes instances qui les concernent et de reconnaître leur place dans une société plurielle et inclusive, en entendant ce qu'ils et elles ont à dire pour mettre en place un prochain Plan de la jeunesse à leur image.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*Tenir compte, dans les politiques mises en place, des jeunes dès leur entrée dans l'adolescence (12-14 ans)*

### Recommandation 2

*Privilégier une approche globale de l'adolescence plutôt qu'un découpage thématique par axes d'intervention*

### Recommandation 3

*Mettre en place un comité de partenaires favorisant une réelle collaboration et une reconnaissance de l'expertise des différent·es acteur·trices impliqué·es*

### Recommandation 4

*Être à l'écoute des jeunes, de leurs réalités plurielles et de leurs aspirations en favorisant leur participation active aux différentes instances qui les concernent*

### Recommandation 5

*Créer un Ministère dédié à la jeunesse, qui reconnaît l'apport actuel des jeunes à la société et investit en leur développement*

### Recommandation 6

*Favoriser le dialogue avec les jeunes et permettre la mise en place de pratiques alternatives et innovantes, qui tiennent compte de leurs besoins et de leurs préoccupations*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Nous comprenons l'importance, pour le gouvernement, de se questionner sur l'intégration socioprofessionnelle des jeunes, d'autant plus que ce que les adolescent·es apprennent sur le marché du travail constitue une excellente expérience préparatoire à la vie active. Travailler peut avoir un impact très positif sur les jeunes en termes de valorisation, de responsabilisation et d'autonomie. Or, pour nous, il s'agit d'abord et avant tout de soutenir les jeunes dans leur persévérance et leur réussite, ainsi que leur bien-être et leur sécurité. Les maisons des jeunes (MDJ) n'agissent pas directement sur l'employabilité des adolescent·es, mais elles la soutiennent par le biais d'activités qui leur permettent d'être mieux outillé·es et préparé·es au marché du travail. Ces activités peuvent prendre différentes formes, telles que des formations pour gardiens avertis, de l'aide à la création de c.v., de la préparation aux entrevues d'embauche, des ateliers sur l'emploi ou des offres de stages en milieux professionnels locaux. Les MDJ diffusent aussi de l'information sur les droits du travail, la santé et la sécurité au travail et les programmes d'études secondaires et postsecondaires. De plus, elles encouragent la mise sur pied et la participation à des coopératives jeunesse de services (CJS), nouvellement appelées coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC), où les adolescent·es peuvent apprendre les bases de la gestion coopérative.*

*Devant l'actuelle pénurie de main-d'œuvre au Québec, de plus en plus de jeunes se retrouvent sur le marché du travail. Cette facilité d'accès à l'emploi peut les inciter à délaisser graduellement l'école. D'autres peuvent subir du stress et de la pression de la part de leur employeur afin de faire davantage d'heures ou de réaliser des tâches qui ne leur conviennent pas. Il est important de se rappeler que les jeunes ne sont pas des travailleur·euses adultes.*

*Il convient donc de se demander si les salaires et les conditions de travail qui sont actuellement offerts aux jeunes sont adaptés aux restrictions et obligations supplémentaires qu'ils et elles s'imposent pour réussir à obtenir leur diplôme? De plus, il serait pertinent d'évaluer si les taux de placement en emploi correspondent aux domaines d'études des jeunes diplômés. Ces derniers parviennent-ils à occuper un emploi dans leur domaine d'études? Ces taux reflètent-ils les réelles aspirations professionnelles des jeunes?*

*Le RMJQ salue l'adoption par le gouvernement, en juin 2023, de la loi 19 qui permet d'encadrer le travail des enfants. Nous sommes toutefois d'avis que pour réduire les risques de pauvreté et d'exclusion sociale des jeunes et de leur famille, ce n'est pas en misant sur leur insertion sur le marché du travail qu'il faut mettre l'emphase, mais plutôt en garantissant un filet social fort, avec des mesures concrètes, pour que le travail des adolescent·es ne soit pas la solution face aux difficultés économiques de leur famille. Leur bien-être et leur réussite scolaire devraient en tout temps être la priorité.*

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Plusieurs moyens peuvent être mis en œuvre pour développer l'employabilité des jeunes. Actuellement, beaucoup d'efforts sont faits en matière d'entrepreneuriat, mais c'est un domaine qui ne touche qu'une faible proportion de jeunes. Les données de l'ISQ (2021) démontrent que le nombre total de travailleur·euses autonomes des moins de 34 ans est en baisse depuis plusieurs années. Différentes initiatives d'implication citoyenne et sociale existent déjà chez les jeunes, tels que des projets de volontariat, des voyages humanitaires ou d'autres actions engagées, et pourraient mener à des idées d'entrepreneuriat innovantes. Ces initiatives pourraient être encouragées par des stages rémunérés et encadrés, ou par des coops d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC), comme celles proposées par les MDJ. Ce qui est surtout important, c'est que les idées émanent des jeunes, et non des besoins des entreprises, pour que l'implication soit nourrie et fertile.*

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*L'environnement est un enjeu extrêmement important à l'heure des changements climatiques. Les défis environnementaux sont nombreux et touchent à l'ensemble de la planète. Les jeunes se sentent concernés et manifestent de plus en plus leur inconfort face aux choix qui leur sont imposés et qui compromettent leur avenir.*

*La protection de l'environnement fait partie de la mission et du projet maison des jeunes. Plusieurs actions réalisées dans les organismes portent sur la sensibilisation à l'environnement et encouragent les comportements écoresponsables chez les jeunes. Par ailleurs, l'environnement est l'affaire de toutes et de tous et nous croyons que chacun·e devrait s'investir dans la mesure de ses moyens. Chaque geste posé en ce sens compte, car il contribue à faire changer les choses. Les jeunes sont porteurs de ce message et il est important qu'ils et elles soient entendu·es. L'engagement du gouvernement en ce sens permettrait aux actions des jeunes de se concrétiser, notamment lors de l'écriture des prochaines politiques en matière d'environnement.*

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Le projet maison des jeunes valorise la participation des jeunes à la vie culturelle québécoise et ce, dès l'âge de 12 ans. Il nous paraît important de promouvoir la culture, en permettant aux adolescent·es de la côtoyer et de s'en imprégner. Afin d'encourager l'accessibilité à la culture, il faut que des actions concrètes soient mises en place, notamment en ce qui a trait à la réduction des coûts pour y participer. Il est également important que tous les jeunes aient des occasions d'assister à différents événements culturels et ce, à travers l'ensemble du territoire. L'engagement culturel des jeunes commence dès l'enfance, mais pour pouvoir connaître et aimer la culture, il faut que cette dernière soit accessible et vivante!*



## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*En tant que regroupement provincial, nous ne souhaitons pas nous substituer à l'expertise des établissements scolaires quant à la meilleure façon de concevoir et d'appliquer les programmes académiques. Nos suggestions concernent plutôt la contribution que peuvent apporter les organismes communautaires autonomes jeunesse à la question de la persévérance scolaire et à ce qui est à même de susciter l'implication des jeunes.*

*Pour stimuler les jeunes, des projets significatifs doivent être mis en place. Ces projets doivent tenir compte de leurs intérêts, de leurs besoins et leur offrir un cadre dans lesquels ils et elles peuvent s'inscrire et participer activement tout au long de leurs études.*

*Plusieurs organismes jeunesse, dont les MDJ, travaillent à accroître la persévérance scolaire chez les adolescent·es. Ils accompagnent les jeunes dans leurs devoirs, leur offrent des activités extrascolaires et pallient les espaces laissés vacants dans certains domaines, tels que la culture et les arts, l'éducation à la sexualité ou la participation sociale et citoyenne des jeunes. Nous croyons qu'il est vital de reconnaître le travail accompli par ces organismes et d'encourager leur contribution à juste titre.*

*Parallèlement, l'école doit aller à la rencontre des jeunes et de leurs milieux de vie (ex. famille et organismes jeunesse locaux) et s'ouvrir sur la communauté pour que des ponts soient établis entre les différentes instances concernées.*

*Voici, de façon succincte, quelques propositions supplémentaires :*

- Explorer des stratégies alternatives d'enseignement (écoles communautaires, écoles alternatives et écoles de rue);*
- Adapter davantage les horaires des établissements scolaires au rythme des jeunes (ex. débiter les cours un peu plus tard en matinée pour respecter le cycle de sommeil des adolescents);*
- S'assurer que l'enseignement est adapté aux besoins des élèves en diversifiant les méthodes d'enseignement;*
- Promouvoir une pédagogie coopérative;*
- Améliorer la vie communautaire dans les écoles et démocratiser la vie scolaire;*
- Être plus à l'écoute des jeunes et mieux outiller les enseignants face aux nouvelles réalités (santé mentale chez les adolescent·es, pluralité des parcours et inclusion, cheminement et environnement atypiques, etc.)*
- Favoriser l'enseignement individualisé, qui permet aux enseignant·es de créer des liens significatifs avec les jeunes.*

*Enfin, pour que les jeunes puissent recevoir un enseignement de qualité, à la hauteur de leurs besoins et de leurs aspirations, il est important de réfléchir aux conditions d'enseignement actuelles (nombre d'élèves par groupe, épuisement du corps professoral, diminution des services d'accompagnement et des ressources disponibles, objectifs de rentabilité des programmes collégiaux, etc.), puisqu'elles affectent directement le parcours scolaire des adolescent·es et minent leur stimulation à venir en classe et à participer aux activités.*

*Pour appuyer ces réflexions, le Réseau de recherche et de valorisation de la recherche sur le bien-être et la réussite en contexte de diversité (RÉVERBÈRE), qui est un projet pancanadien francophone de collaboration universités-milieux, développe depuis 2018 des produits et des ressources pour favoriser le bien-être et la réussite éducative dans un contexte de diversité destinés aux élèves et aux acteurs de l'éducation. Cette recherche collaborative de pratiques innovantes est l'un des nombreux exemples des démarches entreprises par les différents milieux pour aider les jeunes à acquérir des connaissances et développer des compétences dans un cadre d'épanouissement global.*

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

*Les MDJ considèrent la prévention et la promotion de la santé chez les jeunes comme un investissement social et préconisent une approche préventive plutôt que curative. Au lieu de bannir certains comportements, elles valorisent et soutiennent les attitudes de responsabilisation et d'autonomisation. La notion de bien-être est mise de l'avant et l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie se font au quotidien, par des activités variées et de l'information formelle et informelle.*

*« En agissant au rythme des jeunes, sur les facteurs de protection, en innovant et en diversifiant les pratiques, et en venant compléter les ressources existantes, les organismes communautaires jeunesse contribuent à l'amélioration et au maintien de la santé des jeunes. Leur action est vaste et il est manifeste qu'elle entraîne des changements significatifs. D'une part, le milieu communautaire touche de grands pans de la population par un travail de sensibilisation et d'éducation populaire, notamment auprès des plus jeunes, en les informant sur les questions relatives aux drogues, à la sexualité et aux comportements à risque. Les apprentissages que les jeunes en retirent ont un effet direct sur leurs habitudes de vie et sur les choix qu'ils peuvent faire de manière plus éclairée et informée. D'autre part, l'action des organismes communautaires autonomes rejoint aussi des populations jeunes plus marginalisées ou vulnérables en leur faisant bénéficier d'expertises qu'ils et elles sont les seul(e)s à détenir. Ils vont à la rencontre de personnes éloignées du réseau, ou carrément isolées, et les mettent en lien avec des ressources qui pourront les aider. » (Étude d'impact sur l'action communautaire autonome jeunesse et la santé des jeunes, Coalitions Interjeunes, 2023)*

*Évidemment, on ne peut que féliciter toute initiative qui vise à sensibiliser et éduquer les jeunes à adopter de saines habitudes de vie, mais il faut aussi réfléchir à la manière de le faire. L'approche mise de l'avant dans les diverses politiques de santé publique (ex. mieux manger et bouger plus) s'inscrit dans une logique comportementale où l'objectif poursuivi est de réduire les risques associés à d'éventuels problèmes de santé. Or, cette approche a souvent très peu d'effet sur les adolescent·es. C'est la raison pour laquelle nous privilégions une approche de prévention et de promotion de la santé axée sur le bien-être des jeunes, autant physique que psychologique, d'où découlera l'adoption de choix sains et bénéfiques pour eux. Par exemple, en matière de lutte contre l'obésité, les maisons de jeunes préfèrent mettre de l'avant un discours de valorisation de la diversité corporelle, de l'acceptation de soi et du plaisir de bouger et de bien manger, plutôt que d'aborder directement la question de l'IMC, du poids santé et du nombre de minutes d'activités physiques à réaliser par semaine.*

*De plus, pour les adolescent·es, la logique de l'interdit est à proscrire. Ils et elles doivent pouvoir faire des choix de manière volontaire et en assumer les conséquences. L'approche globale préconisée par les maisons de jeunes met de l'avant leur capacité à réfléchir, à se questionner et à poser des actions en fonction de leur mieux-être. De cette façon, l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie représentent des choix à part entière, posés de façon éclairée par les jeunes et qui auront ainsi davantage de chances d'être ancrés dans leur mode de vie.*

*Enfin, en ce qui a trait à la santé mentale des jeunes, il semblerait qu'elle se soit fragilisée depuis la pandémie, alors que la difficulté d'obtenir des services et des soins psychologiques a augmenté. Selon les données d'un sondage que nous avons mené en 2021 auprès des 574 jeunes, les années de pandémie ont été particulièrement éprouvantes pour les adolescent·es. Plusieurs ont ressenti de la fatigue (70 %), du stress (61 %), de la tristesse (54 %), de l'anxiété (52 %) et de la dépression (49 %). Selon le Mouvement Jeunes et santé mentale (MJSM), la difficulté d'accès aux services en santé mentale, les longues listes d'attente, l'absence de certains services et le manque de professionnel(le)s, sont des enjeux qui ont empiré avec la pandémie.*

*Les organismes communautaires jeunesse tentent de répondre à une partie de ces lacunes en offrant un moment de répit et en apprenant aux jeunes à reconnaître et à gérer leurs émotions, leur stress et leur anxiété, ainsi qu'en développant leur estime de soi. Or, ils ne peuvent remplacer les médecins, les psychologues et autres professionnel(le)s de la santé nécessaires à une bonne santé publique. Les organismes communautaires se doivent d'être complémentaires au système public et non une solution de rechange à bas coût. (Interjeunes, 2023)*







**REGROUPEMENT DES ORGANISMES  
COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS  
DE LUTTE AU DÉCROCHAGE**

**Mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse**

**Dans le cadre de la consultation sur le renouvellement du Plan d'action jeunesse**

25 octobre 2023

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation.....	1
<i>Le ROCLD</i>	
<i>La Coalition Interjeunes</i>	
Résumé.....	2
Nos recommandations.....	2
Définition de la jeunesse.....	3
Le SAJ et ses partenaires.....	3
Miser sur le financement à la mission globale plutôt que sur le financement projet .....	4
Collaboration école-famille-communauté et table nationale et intersectorielle des partenaires communautaires en éducation .....	5
Les 62 OCLD membres du ROCLD .....	iii

## LISTE DES ACRONYMES

ACA	Action communautaire autonome
MJSM	Mouvement Jeunes et santé mentale
OCLD	Organisme communautaire de lutte au décrochage
ROCLD	Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage
RQ-ACA	Réseau québécois de l’action communautaire autonome
SAJ	Secrétariat à la jeunesse

## PRÉSENTATION

### Le ROCLD

Fondé en 1996, le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) compte 62 organismes d'action communautaire autonome (ACA) répartis dans 13 régions du Québec. Le ROCLD a pour mission de favoriser la concertation et les échanges entre les organismes communautaires qui travaillent à la problématique du décrochage scolaire, d'assurer leur représentation en tant qu'interlocuteur privilégié auprès des diverses instances publiques et communautaires et de les soutenir dans la consolidation et le développement de leurs activités.

Les organismes communautaires de lutte au décrochage (OCLD) membres du ROCLD sont des organismes qui ont une mission ou un volet structuré de lutte au décrochage scolaire et qui interviennent directement auprès des jeunes âgés principalement de 5 à 24 ans ainsi qu'auprès de leurs parents. Les OCLD proposent des activités d'accompagnement aux apprentissages scolaires, de motivation, d'apprentissage par projet ainsi que des programmes d'alternative scolaire et de mise en action qui permettent aux jeunes de vivre des expériences valorisantes et enrichissantes. 900 employé.e.s et 2000 bénévoles accompagnent et soutiennent plus de 8 000 jeunes en difficulté et leur famille chaque année.

**Le ROCLD est un fier membre engagé des trois grandes organisations suivantes :**

- Coalition Interjeunes
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- Mouvement Jeunes et santé mentale (MJSM)

### La Coalition Interjeunes

Un réseau fort de 410 organismes d'ACA jeunesse qui accompagnent et soutiennent les jeunes sur tous les fronts, dans toutes les régions du Québec. Les organismes membres de la Coalition Interjeunes sont : l'Association Grands Frères et Grandes Sœurs du Québec (AGFGSQ), le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec (RÉRAQ), le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) et le Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue (ROCQTR).

L'ACA jeunesse est composée de groupes qui travaillent au quotidien avec des milliers de jeunes en les impliquant dans leur communauté, en les éduquant à une citoyenneté active, en créant des liens entre les générations, en les appuyant et les accompagnant dans leur insertion sociale et économique... Nous croyons qu'il est important de reconnaître pleinement l'apport de ces groupes dans le développement social et économique du Québec, et ce, en leur attribuant la place qui leur revient.

## RÉSUMÉ

On constate actuellement que les besoins des jeunes sont grandissants et qu'ils vont très probablement continuer de croître. Les effets négatifs et combinés de la pandémie, de l'inflation, de l'appauvrissement des familles et des défis importants du système scolaire vont continuer de se faire ressentir dans les années à venir. C'est pourquoi nous croyons qu'il est important :

- de ne pas délaissier l'intervention auprès des plus jeunes, avant que leurs difficultés ne prennent de l'ampleur ;
- de profiter de la contribution de l'ensemble des organisations jeunesse, qu'elles soient ou non financées par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) ;
- de soutenir financièrement le développement et la consolidation des organismes d'ACA jeunesse qui répondent déjà aux besoins des jeunes par leurs activités régulières liées à leur mission ;
- de faire un pas de géant pour le soutien aux jeunes et aux familles et pour la collaboration école-famille-communauté en connaissant mieux, en reconnaissant et en finançant adéquatement des centaines d'organismes d'ACA qui ont un volet structuré de lutte au décrochage, souvent sans financement puisque rattaché à la mission globale à un autre ministère que celui de l'Éducation.

## NOS RECOMMANDATIONS

### Le ROCLD recommande :

- Que le Plan d'action jeunesse tienne compte des besoins et des réalités des jeunes âgés de 12 à 29 ans ;
- Que le SAJ mette sur pied un comité des partenaires qui favorise la pleine participation des principales organisations qui œuvrent auprès de la jeunesse, qu'elles aient un projet financé ou non au Plan d'action jeunesse ;
- Que le gouvernement donne au SAJ des mandats qui soient à la hauteur de l'importance que représente la jeunesse pour le présent et l'avenir du Québec et que ces mandats s'accompagnent des moyens nécessaires à leur réalisation ;
- Que le SAJ contribue dans un effort concerté avec les ministères concernés à rehausser de manière significative le financement à la mission globale des OCLD et des organismes d'ACA jeunesse ;
- Que le SAJ mandate le ROCLD pour la mise sur pied d'une Table nationale et intersectorielle d'action communautaire en éducation.

## Définition de la jeunesse

En 2001, le gouvernement du Québec définissait la jeunesse comme étant les jeunes âgés entre 15 et 29 ans, et ce, en référence à la période de transition entre l'enfance et la vie adulte. Or, les OCLD ont observé que plusieurs difficultés et problématiques liées à cette période atteignent désormais les jeunes dès l'âge de 12 ans. Que ce soit les comportements à risque, la dépression et l'anxiété, la consommation de drogues et alcool, l'intimidation ou le décrochage scolaire (malgré l'obligation légale de fréquentation scolaire jusqu'à 16 ans), l'âge des jeunes aux prises avec ce type de difficultés et qui fréquentent les OCLD s'étend de 12 à 29 ans.

De plus, il est largement reconnu que le décrochage n'est pas un acte spontané, mais un processus qui se construit dans le temps par le cumul de défis qui éloignent les jeunes de l'école. Il est donc tout aussi primordial d'intervenir en amont du décrochage auprès des plus jeunes, qu'auprès des jeunes en situation de décrochage et qu'auprès des jeunes qui ont décroché.

Afin que le Plan d'action jeunesse prenne en compte TOUS les jeunes et qu'on puisse agir de manière efficiente et préventive sur les enjeux et les défis auxquels la jeunesse québécoise fait face, **le ROCLD recommande** :

- Que le Plan d'action jeunesse tienne compte des besoins et des réalités des jeunes âgés de 12 à 29 ans.

## Le SAJ et ses partenaires

Le ROCLD est d'avis que le SAJ devrait avoir des mandats à la hauteur de l'importance que représente la Jeunesse pour le présent et l'avenir du Québec.

Le SAJ doit assumer un leadership rassembleur auprès des différents ministères lorsqu'il s'agit de dossiers concernant la jeunesse ainsi qu'auprès des principaux acteurs (non institutionnels) qui œuvrent auprès de la jeunesse au Québec. À cet effet, nous considérons réducteur de considérer le partenariat sur la base d'une relation purement transactionnelle. Comme il a été présenté précédemment, la Coalition Interjeunes rassemble les principaux regroupements d'ACA jeunesse au Québec, un réseau fort de 410 groupes en intervention directe auprès des jeunes dans l'ensemble des régions. Ne pas considérer comme partenaire l'ensemble des grands regroupements des organismes d'ACA prive le SAJ de l'expertise d'un important réseau d'organismes.

Ainsi, **le ROCLD recommande** :

- Que le SAJ mette sur pied un comité des partenaires qui favorise la pleine participation des principales organisations qui œuvrent auprès de la jeunesse, qu'elles aient un projet financé ou non au Plan d'action jeunesse ;
- Que le gouvernement donne au SAJ des mandats qui soient à la hauteur de l'importance que représente la jeunesse pour le présent et l'avenir du Québec et que ces mandats s'accompagnent des moyens nécessaires à leur réalisation.

## Miser sur le financement à la mission globale plutôt que sur le financement par projet

Les OCLD, tout comme l'ensemble des organismes d'ACA jeunesse, ont la particularité d'être issus des besoins exprimés par la communauté, à partir desquels ils basent leurs activités. Ce sont des ressources solidement implantées dans leur milieu qui connaissent les conditions de vie et les besoins exprimés des jeunes et des familles. Leur autonomie vis-à-vis l'école et le milieu institutionnel leur confère une souplesse d'intervention exceptionnelle pour répondre adéquatement aux besoins de leur communauté.

Cette intervention se déploie dans une approche globale qui accueille les jeunes avec leur récit de vie, leur bagage, leurs origines familiale et sociale, leurs forces et leurs défis. L'approche globale permet d'intervenir dans les différentes sphères de vie et d'adapter l'intervention à la réalité de chaque jeune. En prenant appui sur leurs forces, sur les besoins exprimés, en intervenant au-delà de la simple difficulté scolaire et en développant des relations significatives et égalitaires avec les jeunes et les familles, les OCLD permettent à des milliers de jeunes d'actualiser leurs forces, de surmonter leurs difficultés et de se remettre en projet.

Une récente et importante étude d'impact<sup>1</sup> réalisée par la Coalition Interjeunes confirme que parmi les jeunes fréquentant et ayant fréquentés un OCLD ou une école de la rue :

- 65% affirment que l'organisme les aide beaucoup à avoir une plus grande motivation scolaire ;
- 41% affirment y avoir beaucoup développé leur envie d'apprendre ;
- 94% affirment que poursuivre leur scolarité est facilité par l'organisme ;
- 70% affirment que l'organisme a contribué à leur faire mieux aimer l'école et ;
- 88% affirment s'être améliorés à l'école grâce à l'organisme qu'ils et elles ont fréquentés.

L'étude confirme également que, parmi les jeunes ayant fréquentés un organisme d'ACA jeunesse :

- 84% affirment avoir développé leur confiance en soi grâce à un organisme et ;
- 82% affirment que l'organisme a contribué à développer leur estime personnelle.

Ainsi, les OCLD et les organismes d'ACA jeunesse répondent déjà aux besoins des jeunes par leurs activités régulières liées à leur mission, en offrant un accompagnement soutenu et continu. Le principal moyen pour soutenir leur développement et leur consolidation est de **hausser leur financement à la mission globale**. Malgré une hausse de l'enveloppe du programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) au budget 2022, les OCLD demeurent sous-financés :

- Le manque à gagner exprimé par les OCLD en 2022-2023 s'élève à 13,3 millions de \$ ;
- Devant les besoins grandissants de la jeunesse, beaucoup d'OCLD n'ont pas les ressources nécessaires pour accueillir tous les jeunes et les familles qui en ont besoin ;
- Les OCLD doivent recourir à un nombre important de bailleurs de fonds, ce qui génère une surcharge de travail et fragilise les organismes qui dépendent de financements instables et non récurrents. Dans le contexte économique actuel, les financements privés sont de plus en plus difficiles et incertains à obtenir ;

---

<sup>1</sup> Guichandut, M. A. (2023). [L'action communautaire autonome jeunesse et la réussite éducative des jeunes. Une étude d'impact](#). En ligne, p.27-35.



- Les OCLD sont frappés par la pénurie de main-d'œuvre. Ils ont besoin d'un soutien financier accru pour pouvoir continuer d'offrir des conditions de travail qui assurent la dignité des travailleuses et travailleurs dans un contexte d'inflation et d'appauvrissement et qui leur assurent de demeurer attractif pour retenir le personnel en place et combler l'ensemble des postes.

Alors que le financement par projet permet de répondre de manière ponctuelle et très spécifique à certains besoins, il ne permet pas un réel soutien dans une approche globale, comme celui déployé par les OCLD et les organismes d'ACA jeunesse dans la réalisation de leur mission.

Considérant que le Secrétariat à la jeunesse devrait s'inscrire en cohérence avec le [Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire](#) (PAGAC) adopté en mai 2022 et pour mieux soutenir la jeunesse, **le ROCLD recommande :**

- Que le Secrétariat à la jeunesse contribue dans un effort concerté avec les ministères concernés à rehausser de manière significative le financement à la mission globale des OCLD et des organismes d'ACA jeunesse.

## Collaboration école-famille-communauté et Table nationale et intersectorielle d'action communautaire en éducation

Il est impératif d'offrir le soutien nécessaire aux jeunes dans toutes les communautés au Québec en s'appuyant sur les ressources d'action communautaire existante qui choisissent de lutter contre le décrochage.

Un nombre croissant d'enfants et de jeunes vivent d'importantes difficultés dans leur parcours éducatif dans toutes les régions du Québec. Le ROCLD croit fermement que l'approche de l'ACA est essentielle pour répondre adéquatement aux besoins les plus prégnants des jeunes et de leur famille. **Nous estimons à plus de 300 les groupes de l'ACA qui ont un volet structuré de lutte au décrochage au Québec.** Bien qu'extrêmement fragiles en raison de la grande précarité du soutien financier qui leur est attribué pour les uns et de l'absence de financement pour les autres, ce sont **d'importantes ressources souvent méconnues du gouvernement et des institutions,** étant rattachés à la mission à un autre ministère. Ainsi, bien que l'éducation soit nommée comme étant LA priorité du gouvernement, il importe que l'on se penche sur des pistes de financement concrètes afin de consolider les ressources et le filet communautaire pour que dans toutes les régions, les jeunes en difficulté aient accès à un soutien adéquat et nécessaire pour favoriser leur réussite scolaire et éducative.

Les OCLD travaillent actuellement en étroite collaboration avec plus de **300 écoles et centres de formation**. Plus largement, 90% des organismes d'ACA jeunesse travaillent en partenariat avec les écoles de leur communauté.<sup>2</sup> La collaboration école-famille-communauté permet aux écoles et aux organismes d'assurer la complémentarité et la continuité de leurs interventions, de maximiser ces dernières et d'assurer un filet de sécurité le plus complet pour la jeunesse. C'est une voie essentielle pour mieux soutenir les jeunes, d'autant plus dans un contexte où le réseau scolaire est confronté à d'importants défis et où la réussite éducative ne peut relever de l'école à elle seule.

En connaissant mieux ces ressources, en s'assurant de leur reconnaissance en tant qu'organisme de lutte au décrochage et en les finançant adéquatement, le soutien aux jeunes de partout au Québec dans leur parcours éducatif ferait un pas de géant en avant. De la même manière, la collaboration école-famille-communauté se trouverait grandement bonifiée, permettant la possibilité pour les écoles de toutes les régions de collaborer avec des ressources expertes dans leur communauté.

Afin de favoriser la pleine contribution des ressources d'action communautaire en intervention directe auprès des jeunes en difficulté ;

Afin de favoriser la collaboration des milieux scolaire et communautaire pour mieux accompagner les jeunes dans leur parcours éducatif, **le ROCLD recommande** :

- Que le secrétariat à la jeunesse mandate le ROCLD pour la mise sur pied d'une Table nationale et intersectorielle d'action communautaire en éducation.

Cette Table permettrait de réunir les organismes d'ACA qui ont un volet structuré de lutte au décrochage et d'évaluer comment le milieu communautaire en collaboration avec le milieu scolaire peut soutenir davantage les jeunes en difficultés dans leur parcours, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec.

---

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.20.

## Les 62 OCLD membres du ROCLD

### BAS-SAINT-LAURENT (4)

Étape Normandie - Projet Filet (Rivière-du-Loup)  
Je raccroche (Rimouski)  
Maison familiale rurale du KRTB (Saint-Clément)  
Pro-Jeune-Est (Rimouski)

### CAPITALE-NATIONALE (5)

Carrefour des enfants de Saint-Malo (Québec)  
Centre Solidarité Jeunesse de Québec (Québec)  
Entreprise de formation Dimensions (Québec)  
Le Diplôme avant la médaille (Québec)  
Vallée Jeunesse Québec

### CHAUDIÈRE-APPALACHES (3)

Apprendre Autrement (Saint-Jean-Port-Joli)  
L'ABC des Hauts Plateaux (Saint-Pamphile)  
L'alternative (Thedford Mines)

### ESTRIE (3)

Maison des Grands-Parents de Sherbrooke (Sherbrooke)  
Maison Jeunes-Est (Sherbrooke)  
SAFRIE (Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie) (Sherbrooke)

### GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (1)

Enfantaisie Haute-Gaspésie (Sainte-Anne-des-Monts)

### LANAUDIÈRE (2)

Le Gît'Enfants (Sainte-Émélie-de-l'Énergie)  
Réussite Éducative Montcalm (RÉM) (Sainte-Julienne)

### LAURENTIDES (1)

Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga (Sainte-Thérèse)

### LAVAL (1)

Diapason-Jeunesse (Laval)

## MAURICIE (2)

Autonomie Jeunesse (Trois-Rivières)  
Maison des familles Chemin du Roi (Trois-Rivières)

## MONTÉRÉGIE (4)

Benado (Delson)  
La Maison de jeunes Kekpart (Longueuil)  
La Maison de Jonathan (Longueuil)  
Macadam Sud (Longueuil)

## MONTRÉAL (31)

Association pour la réussite éducative des jeunes d'origine haïtienne du Québec (AREJ) (Montréal)  
Atelier 850 (Montréal)  
Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est (Montréal)  
Centre communautaire Bon Courage de Place Benoît (CCBC) (Montréal)  
Centre communautaire Jeunesse unie de Parc-Extension (Montréal)  
Centre communautaire Petite-Côte (Montréal)  
Centre d'Aide à la Réussite et au Développement (CARD) (Montréal)  
Centre de ressources de la troisième avenue CRTA (Montréal)  
Centre socioéducatif Lasallien (Montréal)  
Décllic (Montréal)  
J'apprends avec mon enfant (JAME) (Montréal)  
Je Passe Partout (Montréal)  
Je Réussis (Montréal)  
La Maison d'Aurore (Montréal)  
La Maison des Familles de Mercier-Est (Montréal)  
La Maison des parents de Bordeaux-Cartierville (Montréal)  
La Relance Jeunes et Familles (Montréal)  
L'Ancre des Jeunes (Montréal)  
Le Point Cardinal (Montréal)  
Les Scientifines (Montréal)  
Les YMCA du Québec - Alternative suspension (Montréal)  
Mener Autrement (Montréal)  
Milieu éducatif La Source (Montréal)  
Motivation-Jeunesse 16/18 (Montréal)  
Perspectives Jeunesse (Montréal)  
Projet Harmonie (Montréal)  
Repaire Jeunesse Dawson - Dawson Boys & Girls Club (Montréal)  
REVDEC (Montréal)  
Ruelle de l'avenir (Montréal)  
Service d'aide communautaire Anjou (SAC Anjou) (Anjou)  
Toujours ensemble (Montréal)

## **OUTAOUAIS (2)**

Jardin éducatif du Pontiac (Campbell's Bay)  
Vallée Jeunesse Outaouais (Gatineau)

## **SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (3)**

Maison de l'Espoir Saguenay Lac-St-Jean (La Baie)  
Carrefour communautaire Saint-Paul (Saguenay)  
Centre des enfants (Chicoutimi)

# MÉMOIRE

Présenté au Secrétariat à la jeunesse.

Appel de mémoires – Consultations publiques  
sur le Plan d'action jeunesse 2024-2030

---

**Société canadienne du cancer**

Octobre 2023



## La Société canadienne du cancer en quelques mots

Avec l'aide de plus de 150 employés, 30 000 bénévoles et 200 000 donateurs au Québec, nous prouvons qu'ensemble, il est possible d'agir contre le cancer. En 2023, la Société canadienne du cancer (SCC) a investi près de 50 M\$ dans la recherche sur le cancer à travers le pays et a financé plus de 40 projets de recherche au Québec. Elle a également accordé près de 235 000 \$ en aide financière au transport pour les personnes à faibles revenus. La Ligne d'aide et d'information sur le cancer a traité plus de 13 000 demandes et la Maison Jacques-Cantin de la SCC a hébergé, en 2022, plus de 700 personnes, en déplacement à Montréal pour recevoir leurs traitements.

De plus, la SCC est un acteur incontournable dans la prévention du cancer au Québec. Elle contribue activement à l'augmentation du niveau d'activité physique chez les enfants du primaire par l'intégration de la marche dans leur quotidien grâce à l'implantation d'autobus pédestres pour se rendre à l'école, les Trottibus. La SCC est aussi très impliquée dans la lutte contre le tabagisme, notamment auprès des jeunes adultes, et offre un accompagnement spécialisé en cessation tabagique par le biais de la [Ligne J'Arrête](#). Les programmes comme le Nico-Bar ([www.lenicobar.com](http://www.lenicobar.com)) et le SMAT ([www.smat.ca](http://www.smat.ca)) sont conçus pour rejoindre spécifiquement les jeunes adultes qui consomment le plus de tabac.

## À propos de la Société canadienne du cancer

La Société canadienne du cancer travaille sans relâche afin de sauver et d'améliorer des vies. Nous finançons les plus brillants chercheurs sur le cancer. Nous fournissons un réseau d'aide empreint de compassion à toutes les personnes atteintes de cancer, dans tout le Canada et pour tous les types de cancer. En tant que voix des personnes qui ont le cancer à cœur, nous travaillons de concert avec les gouvernements pour créer une société en meilleure santé. Aucun autre organisme ne fait ce que nous faisons pour faire en sorte d'améliorer des vies aujourd'hui et de transformer l'avenir du cancer à jamais.

Ensemble, agissons contre le cancer. Appelez-nous au 1 888 939-3333 ou visitez [cancer.ca](http://cancer.ca) aujourd'hui.

### **Pour tout complément d'information :**

David Raynaud

Gestionnaire, Défense de l'intérêt public

[david.raynaud@cancer.ca](mailto:david.raynaud@cancer.ca)

438 764-8390





## Introduction

Dans le cadre des consultations publiques pour l'élaboration du Plan d'action jeunesse 2024-2030, la SCC présente ce mémoire afin de contribuer à bâtir de cette nouvelle politique du Secrétariat à la jeunesse.

La SCC s'est engagée à appuyer les politiques et les programmes publics qui permettent de créer des environnements sains afin que les choix santé deviennent plus faciles à faire. En effet, les décisions que prennent les individus en matière de saines habitudes de vie sont façonnées par les options qui s'offrent à eux.

Faire en sorte que les environnements mis en place facilitent les bons choix dont un accès physique et économique aux aliments sains, un aménagement permettant une vie active et sécuritaire et une protection contre les rayons ultraviolets accessibles à tous les Québécois et les Québécoises.

Réduire la prévalence ou l'ampleur des facteurs de risque de cancer modifiables aujourd'hui permettra de diminuer le nombre de cas de cancer, d'alléger la pression sur le système de soins de santé et de réaliser des économies significatives plus tard.

Le gouvernement peut jouer un rôle important dans la mise en œuvre de politiques et de programmes qui auront un impact important sur la santé de la population.

Le Plan d'action jeunesse 2024-2030 a un objectif noble qui est d'offrir aux jeunes un environnement stimulant, sain, sécuritaire et ouvert. Cette approche globale est intéressante et la SCC est satisfaite de voir l'inclusion d'un axe santé. Développer de saines habitudes de vie à un jeune âge augmente les chances de garder ces bons réflexes et ultimement de créer une société plus en santé et plus résiliente.

La SCC a décidé de proposer des pistes de réflexion et des recommandations sur l'axe de la politique qui porte sur la santé.

## Partie 1 – En quoi la promotion de saines habitudes de vie a un impact sur la prévention du cancer

### Transport actif et saine alimentation

La promotion de saines habitudes de vie et la création d'environnements sains sont importantes pour la prévention du cancer et pourraient contribuer, sur le long terme, à rendre la population plus en santé, plus résiliente et à diminuer la pression sur le réseau de la santé durablement.



Alors que le gouvernement cherche des façons de réduire le fardeau des maladies chroniques, il est important de reconnaître que le fait d'éduquer les jeunes à l'importance des choix de vie sains et de prévenir certaines expositions environnementales durant l'enfance peut réduire le risque de cancer plus tard dans la vie.

L'étude ComPARE (Canadian Population Attributable Risk of Cancer, Risque attribuable du cancer chez la population canadienne), financée par la SCC, nous apprend qu'environ 4 cas de cancer sur 10 peuvent être évités grâce à un mode de vie sain et à des politiques qui protègent la santé des Québécois et des Canadiens<sup>1</sup>. Parmi les autres facteurs de risque, l'étude a révélé qu'au Québec, près de 4000 cas de cancer étaient dus à l'inactivité physique et au comportement sédentaire et 3260 cas de cancer étaient dus à des habitudes alimentaires pauvres en légumes et en fruits, et incluant trop de viande rouge ou transformée<sup>2</sup>. Non seulement un mode de vie physiquement actif et une alimentation saine réduisent le risque de cancer, mais c'est un facteur de protection important pour les personnes qui font face à la maladie.

Le manque d'activité physique et le fait de passer trop de temps en position assise augmentent le risque d'au moins 8 cancers différents, soit les cancers de la vessie, de l'œsophage, du rein, de l'estomac, du sein, de l'utérus, du poumon et colorectal. En outre, bien que le risque de développer un cancer augmente avec l'âge, un minimum de 30 minutes par jour d'activité d'intensité modérée, même entrecoupée de pauses fréquentes et courtes, peut avoir des répercussions significatives. Ainsi, la SCC recommande de mettre en œuvre des efforts de promotion de la santé pour éduquer les jeunes à un mode de vie sain et à la prévention des maladies, afin de protéger et d'améliorer la santé publique à long terme.

Les gouvernements peuvent jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de politiques et de programmes de prévention qui auront un impact réel sur la santé de la population, comme le transport actif. Un fonds permanent dédié aux infrastructures de transport actif peut soutenir la création de communautés actives, sécuritaires et accessibles à tous pour combler le besoin de marcher, de faire du vélo et de maintenir une activité physique. Le transport actif présente de nombreux avantages pour la santé, notamment l'augmentation du niveau d'activité physique, l'amélioration de la santé mentale et de la qualité de vie, et la réduction du risque de maladies chroniques. Il contribue au bien-être de la société en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant la qualité de l'air. Il a également été démontré que le transport actif est une forme d'activité physique plus durable

---

<sup>1</sup> [Risque attribuable du cancer au Canada - ComPARE](#)

<sup>2</sup> [Étude ComPARE - Nombre de cas de cancer qui pourraient être évités au Québec](#)



que les programmes d'exercices structurés, comme la course à pied ou la fréquentation d'une salle de sport.

## Impacts de la pandémie sur les habitudes de vie

Bien que nous ayons progressé dans la prévention du cancer en sensibilisant les individus sur la manière d'adopter des modes de vie sains et en travaillant avec tous les niveaux de gouvernement pour introduire des politiques publiques qui incitent les gens à adopter des modes de vie sains, la pandémie de COVID-19 a empêché bon nombre de ces efforts. Les mesures de santé publique et les mécanismes de réaction à la pandémie ont eu un impact sur les comportements qui augmentent le risque de cancer. Près de 19 % des Canadiens déclarent que leur consommation d'alcool a augmenté et 35 % en affirment autant à propos de leur consommation de malbouffe et de sucreries.

Les comportements sédentaires sont aussi en hausse, car plus de la moitié des Canadiens admettent passer plus de temps devant la télévision ou sur internet<sup>3</sup>. Seuls 37,2 % des jeunes âgés de 12 à 17 ans respecteront les recommandations en matière d'activité physique en 2020, contre environ la moitié (50,8 %) en 2018<sup>4</sup>. En avril 2020, environ 4 Canadiens sur 10 disaient faire de l'exercice « moins souvent » qu'avant la pandémie<sup>5</sup>.

Ces constats sont particulièrement prononcés chez les personnes immigrantes au Québec, surtout avec l'impact de la pandémie. En effet, 73 % d'entre elles ont un niveau d'activité physique plus faible, 63 % mangent plus et 65 % sont préoccupées par leur poids<sup>6</sup>.

Ainsi, ces études montrent à quel point la pandémie a eu des impacts importants sur les habitudes de vies des Québécoises et des Québécois et il est crucial pour le gouvernement du Québec de se doter de politiques publiques renouvelées afin de favoriser les saines habitudes de vie chez les jeunes et favoriser la création d'environnement sains.

---

<sup>3</sup> [Le Quotidien — Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 2 : suivi des effets de la COVID-19, mai 2020 \(statcan.gc.ca\)](#)

<sup>4</sup> [Youth—but not adults—reported less physical activity during the COVID-19 pandemic \(statcan.gc.ca\)](#)

<sup>5</sup> [Les habitudes en matière de santé pendant la pandémie de COVID-19 - The Vanier Institute of the Family / L'Institut Vanier de la famille](#)

<sup>6</sup> [2022 - ASPQ - Impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé et la qualité de vie des personnes immigrantes au Québec](#)



## Alcool

Pour ce qui est de l'alcool, cette substance est classée comme cancérigène du groupe 1 (substance cancérigène) par le Centre international de recherche sur le cancer<sup>7</sup>. Boire tout type d'alcool fait augmenter le risque personnel d'au moins 9 types différents de cancer<sup>8</sup>. Les données indiquent qu'une consommation régulière d'alcool au fil du temps, même en faibles quantités, fait augmenter le risque de développer un cancer associé à l'alcool. Pourtant, plus de 40 % des Canadiens ignorent que la consommation d'alcool accroît le risque de cancer<sup>9</sup>.

L'étude ComPARE a constaté qu'en 2015, la consommation d'alcool avait entraîné environ 3300 nouveaux cas de cancer au Canada<sup>10</sup>. De tous ces cas, 850 avaient été répertoriés au Québec, et il s'agissait du deuxième nombre le plus élevé de toutes les provinces et de tous les territoires<sup>11</sup>. Si cette tendance se maintient, le nombre de nouveaux cas de cancer attribuables à la consommation d'alcool au Canada aura triplé en 2042, passant de 3300 à 10 100<sup>12</sup>.

L'alcool est la substance psychoactive la plus acceptée socialement, car 61 % des Canadiens estiment qu'une consommation régulière est acceptable socialement<sup>13</sup>. Cependant, les adultes ne sont pas les seuls à être affectés par la consommation d'alcool. Quelques tendances en matière de consommation d'alcool chez les jeunes sont à tenir compte :

- En 2018, 25,6 % des jeunes Canadiens âgés de 12 à 17 ans ont consommé de l'alcool au cours des 12 mois précédents, bien qu'ils n'aient pas l'âge légal pour boire, et environ 3,4 % des jeunes étaient des buveurs excessifs<sup>14</sup>.
- Au Québec, une étude récente de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) sur l'augmentation de la consommation d'alcool durant la pandémie montre que les jeunes adultes sont une des populations les plus souvent associées à l'augmentation de la consommation d'alcool<sup>15</sup>.

---

<sup>7</sup> IARC: <http://monographs.iarc.fr/ENG/Monographs/vol44/volume44.pdf>

<sup>8</sup> Grevers, X., Ruan, Y., Poirier, A. E., Walter, S. D., Villeneuve, P. J., Friedenreich, C. M., ... & ComPARE Study Team. (2019). Estimates of the current and future burden of cancer attributable to alcohol consumption in Canada. *Preventive medicine*, 122, 40-48.

<sup>9</sup> <https://cancer.ca/fr/get-involved/advocacy/what-we-are-doing/alcohol-policy>

<sup>10</sup> Ibid

<sup>11</sup> Étude ComPARE - Nombre de cas de cancer qui pourraient être évités au Québec en 2015

<sup>12</sup> Ibid

<sup>13</sup> Les défis liés à l'alcool au Canada - ASPQ

<sup>14</sup> Statistics Canada. (2019). Health Fact Sheets: Heavy Drinking, 2018. Available at: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/82-625-x/2019001/article/00007-eng.pdf?st=H9qNKlcX>

<sup>15</sup> [Proportion de la population ayant augmenté sa consommation d'alcool au cours de la pandémie de COVID-19 et facteurs associés | Institut national de santé publique du Québec \(inspq.qc.ca\)](https://www.inspq.qc.ca/fr/actualites/actualites/2020/09/19-et-facteurs-associes)



- De plus, selon l'Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues de 2019, la proportion la plus élevée de consommation est observée chez les 20-24 ans (84%)<sup>16</sup>.

Pour réduire les dommages liés à l'alcool, y compris le risque de cancer, et améliorer les résultats en matière de santé au Québec, il est important que le gouvernement mette en œuvre des politiques plus fortes qui réduisent la consommation d'alcool des Québécoises et des Québécois et les sensibilisent davantage au risque de cancer lié à la consommation d'alcool.

## Tabac et vapotage

Au Québec comme dans le reste du pays, le taux de vapotage chez les jeunes a augmenté de manière exponentielle. Il s'agit d'une grande source d'inquiétude pour la SCC et de nombreuses autres organisations de santé<sup>17</sup>.

En effet, des données de l'INSPQ montrent que près d'un adolescent (15 à 17 ans) sur cinq et 15 % des jeunes adultes (18-24 ans) consomment des produits de vapotage. En comparaison, cette proportion est de seulement 2 % chez les 25 ans et plus, ce qui montre que les principaux consommateurs sont les jeunes Québécoises et Québécois. En outre, selon le même rapport, 21 % des Québécois âgés de 15 à 24 ans et ayant vapoté ou fumé dans les 30 derniers jours ont signalé faire à la fois usage de la cigarette traditionnelle et de la cigarette électronique<sup>18</sup>.

Une étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a démontré que, chez les élèves du secondaire, l'utilisation de la cigarette électronique a quintuplé en six ans, alors que la consommation de tabac a diminué de manière significative. En effet, entre 2013 et 2019, le pourcentage de jeunes ayant vapoté est passé de 4 % à 21 %<sup>19</sup>. Mentionnons deux autres données inquiétantes présentées dans ce rapport, soit le fait que plus d'un tiers des jeunes de 4e et 5e secondaire vapotent et que trois élèves vapoteurs sur dix vapotent tous les jours ou presque<sup>20</sup>. Il est aussi intéressant de noter que 90 % des élèves vapoteurs utilisent une cigarette électronique contenant de la nicotine et 64 % d'entre eux déclarent que la plupart ou la totalité de leurs amis vapotent aussi<sup>21</sup>.

---

<sup>16</sup> [Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues \(ECAD\) : sommaire des résultats pour 2019 - Canada.ca](#)

<sup>17</sup> [De nouvelles statistiques montrent que les jeunes sont les grands perdants de la vente libre des produits de vapotage aromatisés Les groupes de santé du Québec réitèrent l'urgence d'agir](#)

<sup>18</sup> [Le vapotage chez les Québécois : données de l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020 \(inspq.qc.ca\)](#)

<sup>19</sup> [Vapotage \(quebec.ca\)](#)

<sup>20</sup> [Vapotage et consommation des produits du tabac chez les élèves du secondaire au Québec \(quebec.ca\)](#)

<sup>21</sup> Idem



Nous félicitons le gouvernement de son récent règlement qui va notamment interdire les saveurs dans les cigarettes électroniques, principal attrait de ces produits pour les jeunes. Il sera néanmoins important de bien appliquer ces mesures règlementaires, qui rentrent en vigueur le 31 octobre 2023, et d'accompagner les jeunes qui sont devenus dépendants à la nicotine à cause de ces produits. La population visée par le Plan d'action est celle la plus touchée par le vapotage et il semble primordial d'inclure des mesures afin de dénormaliser la consommation de ces produits, d'offrir des services de cessation adaptés et de sensibiliser les jeunes sur l'impact potentiel du vapotage sur leur santé.

## Boissons sucrées

La consommation de boissons sucrées est associée au risque d'obésité qui, à son tour, est reconnu comme un facteur de risque de nombreux cancers<sup>22</sup>.

Les boissons sucrées sont un enjeu particulièrement important pour les jeunes Québécoises et Québécois. En effet, un rapport de l'INSPQ montre que les enfants et les adolescents ont une consommation de sucre libre supérieure à celle des adultes. L'apport calorique moyen provenant des sucres libres est de 16,7 % chez les jeunes âgés de 9 à 13 ans et de 17,1 % chez les jeunes de 14 à 18 ans<sup>23</sup>.

Chez les adultes et les enfants, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande de réduire l'apport en sucres libres à moins de 10 % de l'apport énergétique total<sup>24</sup>.

Les sucres combinés aux boissons gazeuses, aux jus, aux boissons fruitées, énergisantes et au lait (sucres libres) sont les principales sources de sucre pour tous les groupes d'âge au Canada<sup>25</sup>. Les jeunes consomment les boissons les plus sucrées. Le jeune moyen boit 578 ml de boissons sucrées chaque jour pouvant contenir jusqu'à 16 cuillères à café ou 64 grammes de sucre. Cela les place probablement bien au-dessus du maximum de sucre quotidien recommandé (10% de l'apport énergétique total)<sup>26</sup>.

Plus de 60 % des adultes canadiens et 34 % des enfants et des jeunes âgés de 2 à 17 ans font de l'embonpoint ou sont obèses, et le poids malsain est un facteur de

---

<sup>22</sup> World Cancer Research Fund/American Institute for Cancer Research. Diet, Nutrition, Physical Activity and Cancer: a Global Perspective . Continuous Update Project Expert Report 2018. <https://www.wcrf.org/sites/default/files/Summary-third-expert-report.pdf>

<sup>23</sup> [Analyse d'une politique publique : la taxation des boissons sucrées \(inspq.qc.ca\)](https://www.inspq.qc.ca/analyse-d-une-politique-publique-la-taxation-des-boissons-sucrees)

<sup>24</sup> World Health Organization (WHO). Guideline: Sugars Intake for Adults and Children. WHO: Geneva, Switzerland, 2015.

<sup>25</sup> Health Canada (2019). Usual Intakes from Food for Energy, Nutrients and Other Dietary Components (2004 and 2015 CCHS-Nutrition) derived from Statistics Canada's 2004 and 2015 Canadian Community Health Survey, Nutrition

<sup>26</sup> Heart and stroke foundation (2017). Canadians projected to pay a steep price for sugary beverages Retrieved from: <https://www.heartandstroke.ca/what-we-do/media-centre/news-releases/canadians-projected-to-pay-a-steep-price-for-sugary-beverages>



risque de diabète de type 2, de maladies cardiaques, d'accidents vasculaires cérébraux, d'hypertension artérielle et de cancer<sup>27, 28, 29</sup>.

Outre la nécessité d'imposer une taxe pour les fabricants de boissons sucrées afin de réduire l'attrait de ces produits auprès des jeunes, il est important de considérer des actions visant à réduire la consommation de ces produits chez les jeunes Québécoises et Québécois, dans le cadre du Plan d'action.

## Partie 2 – Stratégies efficaces pour rejoindre et sensibiliser les jeunes

La SCC mène de nombreuses campagnes de sensibilisation et de promotion des saines habitudes de vie afin de favoriser les comportements qui permettent de réduire les risques associés au cancer et améliorer la santé de la population.

Avec le temps, la SCC a développé une expertise reconnue en marketing social, notamment pour rejoindre les jeunes adultes. Basée sur ces expériences, l'organisation tient à proposer quelques pistes de réflexion sur les stratégies efficaces pour rejoindre et sensibiliser les jeunes.

Premièrement, il est important de segmenter les publics visés afin de maximiser les chances de rejoindre les populations vulnérables et les jeunes. Pour ce faire, il faut s'assurer de bien définir le public ciblé et les messages à transmettre puis déterminer le moyen (action particulière ou campagne) adapté à celui-ci afin de maximiser l'impact souhaité. Il peut être aussi intéressant d'identifier des leaders (ou créateurs de contenu) du groupe ou de la communauté et de travailler avec eux afin de maximiser les chances de faire passer les messages dans la communauté.

La SCC recommande aussi de suivre une approche d'engagement de la communauté, c'est-à-dire de consulter les personnes à qui sont destinés les programmes ou services pendant leur élaboration, leur implantation et leur évaluation. Cela est d'autant plus important avec les jeunes, car ce processus de cocréation va permettre de mieux répondre à leurs besoins et de trouver un format et un ton adaptés à leur réalité.

---

<sup>27</sup> Roberts KC, Shields M, de Groh M, Aziz A, Gilbert J. Overweight and obesity in children and adolescents: Results from the 2009 to 2011 Canadian Health Measures Survey. Health Reports 2012;23(3):3-7.

<sup>28</sup> Serdula MK, Ivery D, Coates RJ, Freedman DS, Williamson DF, Byers T. Do obese children become obese adults? A review of the literature. Preventive Medicine 1993;22(2):167-77

<sup>29</sup> World Health Organization. Guideline: Sugars intake for adults and children. Draft guidelines on free sugars released for public consultation, 5 March 2014





Il est aussi essentiel de tenir compte de l'intersection des problématiques de santé afin de pouvoir mieux rejoindre les jeunes à risques. Par exemple, aborder le lien entre la santé mentale et la consommation de certains produits nocifs pour la santé permettrait de toucher des jeunes ayant des expériences variées.

Deuxièmement, il est important de choisir les bons canaux de communications pour parler directement avec les jeunes, sans jugement et dans de manière conviviale. Cette population est très présente sur les réseaux sociaux et suit beaucoup de créateurs de contenus.

Finalement, renforcer la littéracie de santé des jeunes est clé pour obtenir un changement durable. La promotion des saines habitudes de vie passe par la capacité du gouvernement à doter les jeunes de nouvelles aptitudes et connaissances qui les aider à adopter un mode de vie sain et actif dans la durée. Par exemple, transmettre aux jeunes les bases d'une saine alimentation telle que présentée dans le Guide alimentaire canadien et leur apprendre à cuisiner va favoriser l'adoption de saines habitudes à long terme.



## **Recommandations de la Société canadienne du cancer :**

- La SCC recommande au gouvernement de s'engager à augmenter les investissements en faveur des modes de vie sains et à mettre en œuvre des politiques et des programmes qui auront un impact important sur la santé des jeunes en matière de prévention du cancer et d'autres maladies chroniques.
  
- La SCC recommande que le gouvernement mette en œuvre des politiques plus strictes visant à réduire la consommation d'alcool des Québécoises et des Québécois et à les sensibiliser davantage aux risques associés au cancer et liés à la consommation d'alcool.
  
- La SCC recommande au gouvernement de développer de nouveaux programmes visant à promouvoir les saines habitudes de vie et le transport actif en particulier auprès des jeunes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population et réduire les risques associés à plusieurs types de cancer.
  
- La SCC recommande de déployer des efforts de promotion de la santé pour sensibiliser les jeunes Québécoises et Québécois à un mode de vie sain et à la prévention des maladies, afin de protéger et d'améliorer la santé publique à long terme.
  
- La SCC recommande au gouvernement d'adopter une approche d'engagement de la communauté, c'est-à-dire de consulter les personnes à qui sont destinés les programmes ou services pendant leur élaboration, leur implantation et leur évaluation.

**Ta voix. Ton Québec.**  
**Exprime-toi maintenant!**  
Consultation publique pour la jeunesse

25 sept. - 2 nov. 2023  
Près de chez toi!



## Déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse

Vous avez jusqu'au 25 octobre pour soumettre vos idées par écrit dans le cadre de la consultation publique pour la jeunesse en déposant un mémoire. Vous pouvez déposer un mémoire en tant que personne, peu importe votre âge, ou en tant qu'organisme.

Vous devez utiliser ce **gabarit**. Des annexes (qui comprennent des références bibliographiques et des tableaux statistiques, par exemple) peuvent également être jointes. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections. Vous devez toutefois remplir prioritairement les sections « Résumé du mémoire » et « Sommaire des recommandations ».

Pour vous aider dans votre rédaction, nous vous invitons à lire le [Guide de consultation](#) et la [Politique québécoise de la jeunesse](#), le [Plan d'action jeunesse 2021-2024](#).

## Consentement

Acceptez-vous que le contenu de votre mémoire soit rendu public?

Oui

## Renseignements

Nom

Bellerose

Prénom

Marie

Titre de civilité

Mme

Fonction

Programmatrice et coordonnatrice aux événements

Organisation

(si applicable)

SODAM

Description de l'organisation

(si applicable)

Téléphone

450-417-1277

Courriel



# Résumé du mémoire et sommaire des recommandations

## Résumé du mémoire

(de 4 à 5 lignes)

*Les festivals ne sont pas considérés dans la première mouture du passeport culturel jeunesse. Le REFRAIN demande à ce que ce point soit révisé. Via leur programmation diversifiée, les festivals servent de tremplin pour les artistes québécois, incarnent un moteur de découvrabilité pour la jeunesse en permettant à ces derniers de consommer une grande quantité de culture et de s'initier à une panoplie de disciplines, de genres et d'artistes en un seul et même lieu, ce qui est impossible de retrouver ailleurs. En misant sur le développement des publics via les festivals, la jeunesse pourra développer ses intérêts et investir dans l'ensemble de l'écosystème culturel.*

## Sommaire des recommandations

### Recommandation 1

*L'écosystème culturel doit se refléter dans l'application du passeport culturel jeunesse: celui-ci inclut les festivals.*

### Recommandation 2

*Les festivals doivent être inclus dans les discussions entourant le développement du passeport culturel jeunesse.*

## Transmission de pièces jointes

## AXE 1 – EMPLOI

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 2 – ENTREPRENEURIAT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'entrepreneuriat? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 3 – ENVIRONNEMENT

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière d'environnement pour les jeunes? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 4 – CULTURE

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents en matière de culture et de langue française pour les jeunes? Quelles actions auprès des jeunes devrait-on prioriser pour relever ces défis?

*Nos jeunes sont de plus en plus portés à consommer la culture "à la carte" depuis l'apparition des différentes plateformes de streaming audio et vidéo. Dans peu de cas de figures, ils se retrouvent exposés à une vaste diversité d'offres culturelles. Les festivals régionaux artistiques indépendants représentent la solution idéale pour répondre à ce besoin: ils représentent un buffet de culture, présentant des artistes émergents, rendant accessible des contenus moins connus et favorisant la découverte pour des sommes vraiment abordables pour les jeunes.*

## AXE 5 – ÉDUCATION

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'éducation? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 6 – SANTÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de santé? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AXE 7 – CITOYENNETÉ

Quels sont les enjeux prioritaires et émergents auxquels sont confrontés les jeunes en matière de citoyenneté? De quelle façon pourrait-on aider les jeunes à relever ces défis?

## AUTRES ENJEUX – MOBILITÉ AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Quels sont les défis rencontrés par les jeunes qui veulent s'établir dans une autre région du Québec, une autre province du Canada ou un autre pays? Quelles pistes d'action devrait-on mettre en œuvre pour les aider à surmonter ces défis?

## AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire? Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)? Comment sensibiliser les jeunes sur les possibilités et les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans les différentes sphères de leur vie?

## AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.? Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

## QUESTIONS INSPIRANTES

Qu'est-ce que vous aimeriez léguer aux prochaines générations? Si vous étiez le ministre responsable de la Jeunesse, quel serait votre principal défi et pourquoi? Que souhaiteriez-vous donner comme conseil aux jeunes d'aujourd'hui? Comment voyez-vous la jeunesse d'aujourd'hui dans 10 ans?

*Les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent transmettre la curiosité, l'amour et la passion qu'ils vouent à notre culture et à notre langue aux générations actuelles et futures. La très grande richesse et la diversité culturelle réside en grande partie dans ces festivals.*

*Il nous tient à cœur de rendre ces événements accessibles à tous les publics et spécifiquement aux jeunes qui seront les influenceurs de demain. Investir en culture, c'est investir dans un Québec riche et fort, et les festivals démontrent chaque année les impacts et retombées qu'ils engendrent auprès des jeunes québécois. Ils sont allumeurs d'étincelles, semeurs d'étoiles dans les yeux et les cœurs de nos enfants. Par l'entremise d'initiatives innovantes comme Le Festif! à l'école, qui permet aux élèves de plus de 50 écoles de côtoyer plusieurs artistes établis, de se familiariser avec le métier d'auteur.e-compositeur.e-interprète, et de s'impliquer dans la vie culturelle de leur milieu, les festivals ont des impacts sociaux et culturels directs sur les prochaines générations. C'est aussi le cas de plusieurs festivals qui inspirent des jeunes et contribuent au développement de leur intérêt face à une discipline artistique donnée.*

*Ce que les festivals régionaux artistiques indépendants souhaitent léguer aux jeunes et ce sur quoi ils travaillent ardemment chaque année, c'est la transmission de leur flamme pour la culture québécoise.*

## AUTRES COMMENTAIRES

---



# Le Sport et la Jeunesse, un incontournable

---

MÉMOIRE POUR  
LA CONSULTATION PUBLIQUE POUR LA JEUNESSE  
DU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE DU QUÉBEC.

25 OCTOBRE 2023

# TABLE DES MATIÈRES

---

Sommaire .....	3
À propos de <i>SPORTSQUÉBEC</i> .....	4
Le sport au Québec, en bref .....	5
Axe 1 - Santé .....	7
Axe 2 - Emploi .....	9
Conclusion .....	11

---



# SOMMAIRE

---

## RÉSUMÉ

Le monde du sport au Québec rassemble une communauté dynamique de plus de 4 millions de personnes, allant des jeunes débutants aux athlètes d'élite, ainsi que des passionnés de sport et des professionnels engagés, dont plus de 65 000 entraîneurs, des milliers d'officiels et plus de 100 000 bénévoles. Cette communauté offre une gamme variée de possibilités d'activités sportives et physiques dans divers milieux que ce soit dans un club à l'école, sa ville, aux centres communautaires ou une installation privée, et sous toutes ses formes; soit un événement sportif, une ligue récréative, un entraînement d'élite ou tout simplement en pratique libre. La diversité des organisations sportives propose des programmes allant de la formation locale à des événements internationaux, contribuant ainsi à la vitalité de la population québécoise.

Cependant, malgré la participation active, une préoccupation persistante concerne la tendance à la sédentarité, en particulier parmi les jeunes, mettant en évidence l'importance cruciale du sport et de l'activité physique pour la santé mentale et physique. Dans cette optique, il devient impératif de cibler les niveaux de la pratique sportive de l'initiation et la récréation pour encourager la participation à travers des initiatives accessibles à tous les jeunes de 12 à 35 ans sans exception.

En parallèle, il est également important de mettre en place un programme pour financer la formation de la main d'œuvre dans les organisations sportives, cela favoriserait la poursuite d'un emploi répondant aux passions de plusieurs jeunes. Le milieu sportif deviendra ainsi encore plus fort et favorisera l'engagement des jeunes dans des activités physiques bénéfiques tout au long de sa vie. Il est essentiel d'inverser la tangente de l'inactivité physique pour le Québec d'aujourd'hui et de demain. Investir en sport, c'est croire à une Jeunesse en santé et à dynamiser les générations de demain.

## RECOMMANDATIONS DE SPORTSQUÉBEC

1. **La création d'un programme de financement aux organismes pour encourager la pratique du sport récréatif pour les 12 à 35 ans.** Les statistiques des dernières années nous démontrent que la tendance est à l'inactivité physique. Le Québec doit inciter ses jeunes à bouger davantage et prendre les moyens. Les organismes en sport ont besoin d'un coup de main pour rendre le plus accessible les activités sportives récréatives de proximité à des coûts modiques.
2. **Le financement des formations des acteurs essentiels en sport jusqu'à 35 ans : entraîneurs et officiels.** Cela permettra d'offrir des opportunités d'emploi passionnantes pour les jeunes, qu'ils soient étudiants ou en début de carrière. La pénurie pour ces rôles dans le milieu sportif est majeure. Sans ces acteurs de base, il est difficile d'offrir à la population québécoise une pratique sportive saine et sécuritaire.
3. **Le financement de stages professionnels dans les organisations sportives.** Les étudiants sportifs d'aujourd'hui seront les influenceurs de demain. Pour ceux qui cherchent à faire de leur passion une carrière, et pour soutenir les organisations sportives pour lesquelles plusieurs compétences s'apprennent sur le terrain, le financement de stages offre une main d'œuvre en apprentissage et permet de développer des compétences transversales qui leur serviront toute leur vie.



# À PROPOS DE *SPORTSQUÉBEC*

**67 fédérations sportives provinciales**

**17 unités régionales de loisir et de sport (URLS)**

**21 partenaires multisports**

**900 000 athlètes affiliés**

*SPORTSQUÉBEC* et ses membres, par leur structure bénévole et permanente, contribuent au développement du sport et à sa pratique universelle au bénéfice des athlètes des niveaux découverte, initiation, récréation, compétition et excellence. En partenariat avec les organismes québécois et canadiens, *SPORTSQUÉBEC* assure le leadership du développement du système sportif du Québec par la promotion et la défense des intérêts de la collectivité sportive, ainsi que par la gestion de programmes sportifs tels que les Jeux du Québec, la formation aux entraîneurs (PNCE, 3PE) et des officiels, le Gala Sports Québec, ainsi que l'équipe du Québec aux Jeux de la francophonie canadienne.

# LE SPORT AU QUÉBEC, EN BREF

Le sport organisé représente une vaste communauté de 4 millions de Québécois, englobant les jeunes débutants, les athlètes d'élite, les parents témoignant de l'épanouissement de leurs enfants, ainsi que les personnes âgées soucieuses de maintenir leur forme. Cette communauté inclut également des moniteurs dévoués, environ 65 000 entraîneurs, des dizaines de milliers d'officiels, plus de 100 000 bénévoles, ainsi que des passionnés de sport et de nombreux autres acteurs au sein de la communauté sportive québécoise.

Au Québec, la pratique sportive est accessible à chaque citoyen, adaptée à son niveau, à son âge et à ses préférences personnelles. Les activités sportives et physiques se déroulent dans une variété de milieux de proximité, notamment dans les environnements scolaires, municipaux, privés et associatifs. Elle s'articule autour des cinq sphères de la pratique sportive reconnue au Québec : Découverte, Initiation, Récréation, Compétition et Haut niveau.

Divers lieux accueillent la pratique sportive, allant des centres de la petite enfance, les écoles primaires et secondaires aux universités (à travers les cours d'éducation physique, les activités parascolaires, les équipes sportives et les événements sportifs) plus des programmes Sport-études et des concentrations sportives. On la retrouve également dans les clubs sportifs, les événements sportifs de petite et grande envergure, les activités municipales, les espaces de pratique

libre, les centres privés, les centres communautaires, et sans oublier les centres d'excellence d'entraînement multisports et unisports, qui sont reconnus à travers le pays.

La diversité des organisations proposant des programmes sportifs inclut des offres des services de formation, de soutien, d'encadrement sportif et d'événements allant du niveau local à l'international. La programmation varie considérablement en fonction du sport, des installations et du niveau de compétition, offrant la possibilité de pratiquer le sport de manière libre, semi-organisée ou entièrement organisée.



# Chaque jeune peut trouver son sport et la manière qu'il désire le pratiquer

## LES CINQ SPHÈRES DE PRATIQUE SPORTIVE \*

Il existe plusieurs sphères de pratique sportive, de la plus occasionnelle à la plus sérieuse. Plus le niveau devient compétitif, plus les habiletés et compétences requises sont élevées. Il est essentiel d'offrir à notre Jeunesse, une pratique sportive qui réponde à leurs attentes et leur réalité.

SPORT POUR TOUS

### DÉCOUVERTE

Activité durant laquelle le participant prend contact avec une discipline sportive. C'est en quelque sorte un point de départ en vue de la pratique d'une discipline sportive. L'activité de découverte peut prendre des formes différentes comme la démonstration par des athlètes, la participation ponctuelle à un jeu adapté, l'observation d'une compétition, etc.

### INITIATION

Contexte à l'intérieur duquel le participant acquiert les connaissances et développe les habiletés et les aptitudes nécessaires à la pratique d'un sport, l'initiation est fondamentalement une démarche pédagogique qui doit favoriser l'expression du jeu inhérente au sport.

### RÉCRÉATION

Activité de récréation fondamentalement axée sur le jeu et sur le plaisir de pratiquer un sport, la récréation répond davantage à l'univers du jeu qu'à celui de la performance. Les règles et l'encadrement soutiennent de façon harmonieuse le déroulement du jeu, tout en permettant le divertissement et le délassement des participants à l'intérieur des caractéristiques essentielles du sport.

SPORT DE COMPÉTITION  
ET DE HAUT NIVEAU

### COMPÉTITION

Regroupant des athlètes qui participent à un sport tout en aspirant à la victoire ou au titre de champion de leur activité, ce contexte implique l'existence d'un réseau de compétition et d'un ensemble de modalités d'organisation et de fonctionnement régis par une fédération sportive. La compétition tend davantage à la performance qu'au jeu et, parce qu'elle exige de la part du participant des habiletés techniques de même qu'un effort soutenu par l'entraînement et un sens de la confrontation plus développé que dans les contextes précédents, ce contexte nécessite un encadrement soutenu et étoffé.

### HAUT NIVEAU

Ce terme est porteur d'une finalité très élevée de perfection. C'est le contexte de la pratique sportive où on trouve les athlètes engagés dans une recherche de très haute performance. Les paramètres de pratique liés à cette sphère doivent être de nature à soutenir cet engagement chez l'athlète.

\* Référence : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/publications/Fondement-pratique-sportive-au-Quebec.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/Fondement-pratique-sportive-au-Quebec.pdf)

# Le sport doit faire partie d'un continuum de vie, particulièrement pour les 12-35 ans

## AXE 1 - SANTÉ

### DU SPORT POUR TOUS

Au Québec, près de cinq millions de personnes participent activement au secteur du sport et de l'activité physique. Malgré les efforts déployés pour encourager la population à adopter un mode de vie actif, une tendance préoccupante vers la sédentarité et à l'inactivité physique persiste, nécessitant une intervention ciblée. Des études révèlent un déclin de la santé physique chez les jeunes, avec une capacité cardiovasculaire au niveau historiquement bas. La pandémie a amplifié cette tendance, soulignant par la même occasion l'importance cruciale du sport et de l'activité physique pour la santé mentale, notamment chez les jeunes. Outre les bienfaits physiques, ces activités représentent des moments de socialisation privilégiés, parfois rares dans la routine quotidienne de certaines personnes, et favorisent l'intégration sociale des nouveaux arrivants.

Durant la période de la pandémie, nous avons pu observer des citoyens réclamant le retour des activités sportives, illustrant ainsi l'importance vitale de ces pratiques pour le bien-être collectif. Le sport est étroitement lié à la santé d'une communauté, en particulier chez les jeunes. Un défi majeur demeure le manque criant d'infrastructures de qualité dans plusieurs régions, limitant la capacité des Québécois et Québécoises à pratiquer leur sport de prédilection dans un environnement adapté et sécuritaire.

À travers ces défis, les jeunes 12-35 ans évoluent à différents niveaux dans le milieu sportif. Nous estimons qu'il existe trois types de sportifs :

En sport de compétition	En recherche d'alternative	Ne pratiquant aucun de sport
Ces athlètes ont plusieurs années d'expérience dans leur sport et continuent d'évoluer pour leur club à un niveau compétitif.	Ils proviennent parfois de la compétition, désirent s'initier à un sport, ou renouer avec un sport qu'ils ont pratiqué autrefois. Ces besoins sont souvent assouvis par des ligues privées pour adultes. Il existe aussi une portion de ceux-ci qui ne trouvent pas d'option répondant à leurs besoins.	Ils ont déjà été actifs ou pas, mais ça ne les intéresse plus. Ils n'ont pas trouvé de sport adapté à leurs objectifs ou leurs compétences et ont décidé de laisser tomber ou d'occuper leur temps libre d'une autre façon que par l'activité physique et sportive.

Articles pertinents :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1939370/enfants-adolescents-degradation-forme-physique-etude-universite-sherbrooke>

<https://www.journaldequebec.com/2021/03/07/manifestation-monstre-pour-la-reprise-du-sport>

<https://www.ledevoir.com/societe/sante/798451/activite-physique-plaidoyer-promouvoir-activite-physique-jeunes>

<https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2022-12-07/les-enfants-quebecois-a-bout-de-souffle.php>

## PISTES D' ACTIONS

Pour assurer l'avenir de notre société, il devient impératif de trouver des solutions visant à accroître la participation à des activités sportives au Québec. En effet, la proportion de jeunes pratiquant un sport diminue considérablement dès l'adolescence et au début de l'âge adulte, une tendance qu'il est crucial de renverser.

Pour y parvenir, orientons ensemble nos efforts vers les niveaux initiatiques et récréatifs de la pratique sportive, afin de maximiser l'impact sur le plus grand nombre possible de personnes. Ces niveaux se veulent accessibles à tous, constituant ainsi une plateforme propice à l'initiation et à l'engagement durable dans des activités physiques bénéfiques.

### **1** Nous recommandons la création d'un programme de financement aux organismes pour encourager la pratique du sport récréatif pour les 12 à 35 ans.

L'établissement d'un tel fonds jouerait un rôle crucial dans le soutien des individus souhaitant s'initier à des activités sportives récréatives. Il serait destiné à intervenir dans différents milieux. Cela impliquerait la mise en place d'équipements de base tels que des filets, garantissant ainsi des installations adéquates, sécuritaires et accessibles pour encourager la participation et l'engagement des débutants.

De plus, ce programme contribuerait à jouer un rôle clé dans le soutien des fédérations sportives en leur permettant de bénéficier de ressources humaines adéquates et d'une organisation solide. Cette approche holistique favoriserait un environnement sportif inclusif et bien structuré, offrant ainsi aux débutants la confiance nécessaire pour s'engager pleinement dans la pratique d'activités physiques et sportives récréatives.





## AXE 2 - EMPLOI

### LES JEUNES 12-35 ANS

C'est une tranche d'âge vaste et pendant laquelle de nombreux changements s'opèrent. On y évolue d'un enfant à un adulte, même à devenir parent. On passe de l'école primaire, au secondaire, et possiblement à une école de métiers, au cégep ou à l'université. On commence sur le marché du travail, souvent à temps partiel au début pour entamer sa carrière ensuite.

Durant ces années, les jeunes passent d'étudiants à travailleurs, parfois aussi par une période sans emploi. Ils habitent chez leurs parents, en colocation, seul ou en couple. Qu'ils soient célibataires, en couple ou en famille, ce sont des années de grands changements au niveau des priorités. Certains ont pour objectif de terminer leurs études tandis que d'autres rêvent d'acheter une première maison ou un premier véhicule.

**Un point commun qui rassemble la majorité de ces jeunes est la précarité financière.**

Que l'on soit aux études ou en début de carrière, chez ses parents ou dans une maison nouvellement acquise, l'aspect financier est presque toujours un enjeu pour les jeunes.

### RECRUTEMENT ET RÉTENTION

Le domaine du sport et de l'activité physique se révèle souvent être le tremplin initial vers le monde du travail pour de nombreux jeunes. Certains trouvent leur premier emploi dans des établissements locaux tels que des restaurants ou en tant que gardiens d'enfants, tandis que d'autres choisissent de transformer leur passion pour le sport en une carrière à temps partiel, voire à plein temps. Parmi les rôles convoités figurent ceux d'officiel, d'entraîneur, de marqueur, de sauveteur, d'appariteur, d'animateur, d'organisateur d'événement et bien d'autres encore. Malheureusement, ces postes font face à une pénurie persistante de candidats à travers le Québec, menaçant ainsi la vitalité de ce secteur.

Ceux qui optent pour une carrière dans ce domaine après avoir suivi des études en loisir, en activité physique ou en kinésiologie, par exemple, s'investissent dans des organisations sportives, des municipalités, des centres sportifs, des écoles, ou au sein des fédérations, contribuant ainsi activement au développement de ce secteur dynamique. Actuellement, le secteur sportif fait face à un déficit important dans plusieurs de ces fonctions cruciales. En outre, les diverses organisations sportives qu'elles soient locales, régionales ou provinciales proposent de nombreuses opportunités d'emploi qui pourraient permettre aux jeunes de transformer leur passion en une carrière à long terme. La résolution de cette pénurie représente une priorité essentielle pour garantir la continuité et la vitalité du monde sportif pour les générations à venir.

De nos jours, le fonctionnement efficace de nombreuses organisations à but non lucratif repose sur le dévouement et l'engagement des bénévoles. Cependant, la réalité actuelle soulève des inquiétudes quant à la viabilité de ce modèle. La rareté croissante de volontaires disponibles est devenue un véritable défi pour ces organisations, rendant difficile la compensation des lacunes en termes de main-d'œuvre et de financement. Cette situation est exacerbée par la difficulté persistante de recruter et de retenir du personnel qualifié, aggravée par la pénurie de main-d'œuvre généralisée. En outre, le déclin du nombre d'entraîneurs et d'officiels dans divers domaines sportifs et associatifs compromet la qualité des services offerts, car ces ressources clés ne sont souvent pas suffisamment formées pour faire face aux défis actuels. Cette conjonction de défis met en évidence la nécessité pressante de repenser les modèles de soutien et de gestion au sein de ces organisations, afin de garantir leur pérennité et leur capacité à continuer de servir efficacement la communauté.

Articles pertinents :

<https://www.noovo.info/nouvelle/mieux-comprendre-pourquoi-certains-arbitres-quittent-et-pourquoi-dautres-restent.html>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1893456/plages-piscines-publiques-sauveteurs-sports-aquatiques>



## PISTES D'ACTION

En raison de la diversité des profils concernés, couvrant une tranche d'âge allant de 12 à 35 ans, nous préconisons deux approches distinctes en fonction des objectifs individuels. Pour les jeunes à la recherche de leur premier emploi, souvent à temps partiel pendant leurs études, un rôle dans le domaine sportif peut revêtir différentes formes telles que celle d'officiel, d'entraîneur, d'animateur, ou de sauveteur, parmi d'autres.

Nous soulignons l'importance des formations qui permettent d'accéder à des emplois mieux rémunérés par rapport à ceux ne requérant pas de qualifications spécifiques. Ces opportunités de formation s'avèrent particulièrement attrayantes pour les étudiants et les jeunes en début de carrière, offrant ainsi une voie stimulante pour les inciter à poursuivre leurs aspirations professionnelles dans le domaine du sport.

### **2** Nous recommandons le financement des formations des acteurs essentiels en sport jusqu'à 35 ans : entraîneurs et officiels

Pour ceux qui aspirent à entamer une carrière dans le secteur sportif ou à réorienter leur parcours professionnel vers un domaine qui les passionne, il est essentiel de leur offrir des opportunités d'intégration dans ce milieu. Les postes convoités sont généralement à temps plein au sein d'organisations locales ou provinciales, offrant des rôles de professionnels, d'officiels ou encore d'entraîneurs à plein temps. Par la création de stages, nous encourageons activement le développement d'une main-d'œuvre qualifiée et engagée, prête à faire une réelle différence dans le domaine du sport et de l'activité physique.

### **3** Nous recommandons le financement de stages professionnels dans les organisations sportives

En établissant de telles initiatives, les organisations seront en mesure d'encadrer des stagiaires et de former la relève à moindre coût. Cette main-d'œuvre qualifiée contribuera à atténuer les répercussions de la pénurie de travailleurs et offrira des perspectives de carrière stimulantes pour les jeunes. Malgré les récents progrès dans la mise en place de programmes éducatifs en collaboration avec le secteur, il est essentiel de reconnaître que de nombreux aspects des métiers liés au domaine sportif s'acquièrent sur le terrain plutôt que dans les salles de classe.



# CONCLUSION

La diversité des profils des jeunes âgés de 12 à 35 ans englobe une pluralité de situations, allant de la scolarité primaire à l'université, de l'entrée sur le marché du travail à la prise de responsabilités familiales et l'entrée dans la vie adulte. Malgré ces disparités, ces jeunes font face à un défi commun : la précarité financière. Afin de répondre à ce besoin pressant, **SPORTSQUÉBEC** préconise des mesures visant à favoriser l'emploi au sein du secteur sportif, offrant ainsi aux jeunes la possibilité de combiner leur passion avec une source de revenus, voire une carrière à long terme.

Par ailleurs, d'un point de vue de la santé, il devient impératif de s'attaquer à la tendance actuelle à l'inactivité physique et de la sédentarité. Bien que le sport soit profondément ancré dans la vie de la majorité des Québécois et Québécoises, de moins en moins de jeunes parviennent à atteindre la durée recommandée d'activité physique quotidienne. Il est donc urgent d'agir pour inculquer de saines habitudes de vie au sein de la communauté québécoise, favorisant ainsi un esprit sain dans un corps sain.

En tant qu'alliés de la jeunesse québécoise, **SPORTSQUÉBEC** et le milieu sportif dans son ensemble s'engagent à promouvoir, à développer et à travailler main dans la main pour atteindre ces objectifs essentiels pour l'avenir de la jeunesse et de la société québécoise.

Ensemble, contribuons à la santé physique et mentale de notre jeunesse québécoise.  
Faisons du sport une priorité pour nos jeunes de 12 à 35 ans.



---

7665 boul. Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7  
514 252-3114  
[sportsquebec.com](http://sportsquebec.com)





**UNION ÉTUDIANTE  
DU QUÉBEC**

# **PLAN D'ACTION JEUNESSE**

**MEMOIRE PRESENTE PAR L'UNION ETUDIANTE DU QUEBEC A L'OCCASION DES  
CONSULTATIONS PUBLIQUES EN VUE D'ELABORER LE PROCHAIN PLAN  
D'ACTION JEUNESSE POUR LA PERIODE 2024-2027**

2 novembre 2023



## RÉDACTION :

Catherine Bibeau-Lorrain, présidence 2023-2024

Marc-Antoine Tourville, vice-présidence 2023-2024

Etienne Paré, coordination aux affaires sociopolitiques 2023-2024

Chloé Henry, chercheuse permanente

### **Union étudiante du Québec**

6217, rue Saint-André

Tél. 1-877-213-3551

<http://unionetudiante.ca>

[info@unionetudiante.ca](mailto:info@unionetudiante.ca)

© Union étudiante du Québec

L'Union étudiante du Québec (UEQ) a pour mission de défendre les droits et intérêts de la communauté étudiante, de ses associations membres et de leurs membres, en promouvant, protégeant et améliorant la condition étudiante et la condition des communautés locales et internationales.

L'UEQ représente plus de 94 000 membres de plusieurs campus universitaires à travers le Québec. Elle se veut l'interlocutrice principale des dossiers de l'accessibilité aux études supérieures et de la condition de vie des étudiants et des étudiantes auprès des différents gouvernements et groupes sociaux.

# Table des matières

Rappel des recommandations.....	4
Introduction .....	6
1. Emploi .....	7
1.1 Rémunération des stages.....	7
1.2 Revenu protégé de l'Aide financière aux études.....	9
2. Environnement.....	11
3. Santé.....	12
3.1 Santé mentale étudiante.....	12
3.2 L'équité, la diversité et l'inclusion .....	13
4. Éducation .....	15
4.1 Investissements en aide financière aux études.....	15
4.2 Bénéficiaires de l'aide financière aux études .....	16
4.3 Droits de scolarité et contribution étudiante .....	17
4.4 Reconnaissance des acquis et des compétences .....	20
5. Citoyenneté.....	22
6. Logement étudiant .....	24
Conclusion .....	26

## Rappel des recommandations

### **Recommandation 1**

Que le gouvernement du Québec rémunère tous les stages obligatoires effectués dans le secteur public ou parapublic.

### **Recommandation 2**

Que le *Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires* soit élargi afin d'inclure les formations universitaires dont les stages ne font l'objet d'aucune forme de rémunération.

### **Recommandation 3**

Que les montants des bourses offertes par l'entremise du *Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires* soient indexés à l'inflation.

### **Recommandation 4**

Que le montant d'exemption de bourses du programme d'Aide financière aux études soit ajusté afin de tenir compte de toute indexation du *Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires*.

### **Recommandation 5**

Que le revenu protégé soit réajusté en fonction du salaire minimum dans le régime d'Aide financière aux études.

### **Recommandation 6**

Que le revenu protégé soit indexé annuellement selon le salaire minimum.

### **Recommandation 7**

Que le gouvernement du Québec assure une aide financière aux universités menant des projets d'efficacité énergétique et de conversion des énergies vers des sources durables.

### **Recommandation 8**

Que le gouvernement du Québec investisse annuellement des sommes dédiées à la santé mentale étudiante et que celles-ci soient adaptées et suffisantes pour les besoins de la communauté étudiante.

### **Recommandation 9**

Que le gouvernement du Québec et les universités déploient des mesures spécifiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans chacun de leurs plans d'action pour assurer le soutien des populations spécifiques dans les milieux d'enseignement supérieur.

### **Recommandation 10**

Que le gouvernement du Québec investisse des sommes adaptées et suffisantes pour soutenir l'implantation de mesures spécifiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en milieu d'enseignement supérieur.



**Recommandation 11**

Que l'AFE instaure des plafonds des prêts progressifs diminuant la part des prêts des bénéficiaires aux revenus les plus faibles sans augmenter la part des prêts des bénéficiaires aux revenus les plus élevés.

**Recommandation 12**

Que les programmes d'aide financière aux études du Québec soient davantage publicisés.

**Recommandation 13**

Que le gouvernement du Québec ne procède à aucune nouvelle hausse des droits de scolarité.

**Recommandation 14**

Que le gouvernement du Québec ne procède à aucune modulation des droits de scolarité.

**Recommandation 15**

Que le gouvernement du Québec réglemente le montant maximal des frais de scolarité de la communauté étudiante internationale.

**Recommandation 16**

Que le gouvernement du Québec réglemente le montant maximal des frais de scolarité de la communauté étudiante canadienne provenant de l'extérieur du Québec.

**Recommandation 17**

Que le gouvernement du Québec uniformise l'offre de reconnaissance des acquis et des compétences par l'entremise d'une politique-cadre pour les cours ayant le même dénominateur commun entre les établissements universitaires.

**Recommandation 18**

Que le gouvernement du Québec développe des incitatifs financiers pour la reconnaissance des acquis et des compétences lors de la révision de la politique de financement des universités.

**Recommandation 19**

Que le gouvernement du Québec procède à une réforme électorale pour la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales avant les prochaines élections.

**Recommandation 20**

Que le gouvernement du Québec mette en place un financement structurant sous forme de prêts et/ou de subventions.

**Recommandation 21**

Que le gouvernement du Québec collabore avec les organismes compétents pour la mise en place de formations sur les droits locatifs des personnes étudiantes.

## Introduction

Par le biais des consultations publiques en vue de l'élaboration du prochain Plan d'action Jeunesse 2024-2027, l'Union étudiante du Québec (UEQ) souhaite mettre de l'avant certains enjeux touchant la population étudiante et ses positions à leur égard. Tout d'abord, la question de la rémunération des stages et du réajustement du revenu protégé défini dans le cadre du programme d'Aide financière aux études (AFE) seront étudiés. La seconde section du présent mémoire abordera ensuite la thématique de la transition écologique des universités. Concernant la troisième section sur la santé, des aspects de santé mentale étudiante et d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) seront avancés. Le volet « Éducation » de ce mémoire traitera de sujets variés, allant de la problématique de l'endettement privé de la communauté étudiante, en passant par les nécessaires investissements dans le programme d'AFE, le maintien du statu quo concernant les droits de scolarité des personnes étudiantes, et la reconnaissance des acquis et des compétences. Finalement, les deux dernières sections du mémoire permettront de se concentrer sur la modification du mode de scrutin actuel, et sur le logement étudiant.

## 1. Emploi

### 1.1 REMUNERATION DES STAGES

L'absence de rémunération pour des stages obligatoires appauvrit la population étudiante. À l'heure actuelle, les stages obligatoires et de longue durée sont très inégalement rémunérés selon les programmes d'études. Sans compensation financière, plusieurs stagiaires se voient dans l'obligation de travailler de nombreuses heures en parallèle de leur stage pour subvenir à leurs besoins. D'autres personnes stagiaires prennent la décision d'abandonner leur emploi, mettant du même coup de côté leur principale source de revenus durant leurs études. Autrement dit, les stagiaires doivent choisir entre une surcharge de travail ou la précarité financière. De plus, cette surcharge de travail et ce stress financier peuvent compromettre la réussite du stage, donc la poursuite du parcours d'études.

Selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) parue le 19 octobre dernier, il s'agirait de moins de 20% des quelque 140 000 stages effectués par des personnes étudiantes au niveau collégial et universitaire qui feraient l'objet d'une forme de rémunération<sup>1</sup>. La même étude estime que 64% de ces 140 000 stages seraient effectués dans le secteur public. L'UEQ demande donc au gouvernement du Québec de prendre ses responsabilités et de rémunérer décemment l'ensemble des stagiaires qu'il accueille au sein du secteur public. L'UEQ tient également à souligner que la plupart des stages non rémunérés dans le secteur public se retrouvent dans les formations de métier typiquement féminin. En effet, ce sont principalement les stages dans les milieux de l'éducation, de la santé ou de l'intervention qui ne sont pas rémunérés, alors que ceux en génie ou en administration sont pratiquement toujours rémunérés. Il apparaît donc essentiel que le gouvernement du Québec corrige cette iniquité entre les genres.

Alors que le *Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires* mis en place en 2019 permet de répondre partiellement à ces besoins, il existe

---

<sup>1</sup> Milène Lokrou et Julia Posca. 2023. « Estimation des coûts d'une rémunération des stages au niveau postsecondaire ». <https://iris-recherche.qc.ca/publications/remuneration-stages/>.

plusieurs enjeux liés à ce programme. Tout d'abord, le retrait des programmes admissibles à la bourse incitative *Perspective Québec* visant les secteurs en pénurie de main-d'œuvre ne permet pas de valoriser le travail accompli en stage dans ces programmes. Il faut également souligner que plusieurs domaines d'études sont toujours oubliés lorsqu'il est question de la rémunération des stages, tels que la formation en sexologie, en audiologie, en nutrition ou en ergothérapie. De plus, le *Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires* ne permet de compenser financièrement que le stage final des formations visées. Or, certaines formations universitaires comportent plusieurs stages ayant une prise en charge de longue durée et où la personne stagiaire effectue les tâches relevant de l'exercice de la profession, sans toutefois être un stage final à une formation universitaire. La non-rémunération de ces stages nuit à la persévérance et à la réussite des personnes stagiaires qui ne peuvent généralement pas travailler durant ces stages. L'UEQ demande donc au gouvernement de rémunérer tous les stages obligatoires effectués par une personne étudiante indépendamment de l'emplacement du stage dans le parcours académique de la personne étudiante.

Il est également important de s'assurer que la rémunération permette à la population étudiante de subvenir à ses besoins. Alors que le Québec est frappé par une crise du coût de la vie, il est clair que la population étudiante fait également les frais de l'inflation galopante. Le gouvernement du Québec doit donc revoir à la hausse les montants des bourses déjà offertes pour la rémunération de certains stages. Il apparaît également essentiel que le montant d'exemption de bourses du programme d'AFE soit également ajusté afin d'éviter de pénaliser les personnes étudiantes bénéficiaires du programme de bourses de l'AFE lorsque celles-ci obtiendront une rémunération dans le cadre d'un stage.

#### **Recommandation 1**

Que le gouvernement du Québec rémunère tous les stages obligatoires effectués dans le secteur public ou parapublic.

#### **Recommandation 2**

Que le *Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires* soit élargi afin d'inclure les formations universitaires dont les stages ne font l'objet d'aucune forme de rémunération.

### Recommandation 3

Que les montants des bourses offertes par l'entremise du *Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires* soient indexés à l'inflation.

### Recommandation 4

Que le montant d'exemption de bourses du programme d'Aide financière aux études soit ajusté afin de tenir compte de toute indexation du *Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires*.

## 1.2 REVENU PROTEGE DE L'AIDE FINANCIERE AUX ETUDES

Dans son calcul de l'aide financière accordée à une personne étudiante, l'AFE tient compte des revenus de travail de cette dernière. Plus précisément, 50 % des revenus d'emploi sont considérés après la soustraction des exemptions applicables. Parmi celles-ci figure la protection maximale des revenus, aussi connue comme étant le « revenu protégé ». Cette exemption réduit d'un certain montant mensuel le revenu de la personne étudiante pris en compte dans le calcul de l'AFE. Pour l'année d'attribution 2023-2024, le revenu protégé est de 1 632 \$ par mois<sup>2</sup>. Cette exemption vise à tenir compte des dépenses engagées par une personne étudiante lorsqu'elle n'est pas aux études à temps plein. Durant ces périodes, aucune dépense admise n'est reconnue à la personne étudiante. Ainsi, elle n'est pas pénalisée en travaillant en dehors des sessions universitaires alors qu'aucune aide ne lui est souvent octroyée.

En bref, la protection maximale des revenus de 1 632 \$/mois permet d'accorder aux bénéficiaires de l'AFE au plus 6 528 \$ ou 13 056 \$ d'exemptions, si la personne étudiante passe 4 mois ou 8 mois respectivement sans être réputée aux études. En n'ayant pas ajusté le revenu protégé annuellement, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a indirectement réduit l'aide financière accordée à la population étudiante. Une personne étudiante travaillant au salaire minimum plus de 27 heures par semaine pendant les quatre mois de l'été se verrait donc amputer son aide financière. Pourtant, augmenter le revenu protégé reviendrait à augmenter le temps qu'une personne étudiante peut travailler

---

<sup>2</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur. 2023. « Une aide à votre portée ; Renseignements sur le programme de prêts et bourses Automne 2023 Hiver/Été 2024 ». <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/enseignement-superieur/aide-financiere-etudes/prets-bourses/annee-en-cours/aide-votre-portee-2023-2024.pdf>.

lorsqu'elle n'est pas inscrite à l'université, donc sans être pénalisée au niveau de son aide financière. Comme le Québec se retrouve présentement en pénurie de main-d'œuvre, et que cette pénurie affecte énormément la restauration et le commerce de détail, il apparaît insensé de pénaliser les personnes étudiantes désirant travailler davantage. Il est également important de noter que beaucoup de commerces embauchant traditionnellement des personnes étudiantes au salaire minimum offrent souvent des taux horaires plus avantageux afin d'attirer la main-d'œuvre dans l'actuel contexte plus difficile. L'UEQ recommande donc d'augmenter la protection maximale des revenus afin que le revenu protégé corresponde à tout le moins au salaire minimum pour un emploi à temps plein. Il s'agissait d'ailleurs du montant sur lequel était fondée la mesure lors de sa mise en place en 2004<sup>3</sup>. Ce rattrapage du revenu protégé selon le salaire minimum actuel correspondrait à un montant mensuel de :

$$4 \text{ semaines/mois} \quad \times \quad 35\text{h/semaine} \quad \times \quad 15,25 \text{ \$/h} \quad = \quad 2135\$/\text{mois}.$$

#### **Recommandation 5**

Que le revenu protégé soit réajusté en fonction du salaire minimum dans le régime d'Aide financière aux études.

#### **Recommandation 6**

Que le revenu protégé soit indexé annuellement selon le salaire minimum.

---

<sup>3</sup> Association québécoise des responsables de l'aide financière aux étudiants (AQRAFE). 2017. « Résumé des préoccupations et enjeux des membres de l'Association des responsables de l'aide financière aux étudiants dans les établissements d'enseignement ».

## 2. Environnement

Souscrivant aux principes du développement durable et reconnaissant l'importance d'agir rapidement afin de combattre le réchauffement climatique et d'en mitiger les effets, l'UEQ souhaite émettre des recommandations sur la nécessité d'un financement adéquat et incitatif pour les universités entament leur transition énergétique.

D'emblée, il faut noter qu'en raison de leur taille différente, une comparaison entre les universités est difficile à réaliser. Or, il ressort que les grandes universités de recherche, à savoir l'Université McGill, l'Université de Montréal, ou encore l'Université Laval, sont moins efficaces énergétiquement que les autres établissements universitaires. C'est notamment en raison de leurs centrales thermiques vieillissantes. Ce constat permet de mettre en lumière la pertinence de l'électrification des systèmes de chauffage des universités pour remplacer l'utilisation du gaz naturel. En effet, il ressort que « même produite de manière intermittente [...] l'électricité issue des nouvelles formes d'énergie renouvelable — solaire ou éolien — est beaucoup plus efficace que l'énergie produite par les hydrocarbures fossiles »<sup>4</sup>. Cette transition répondrait également aux objectifs du *Plan pour une économie verte 2030*, où le gouvernement québécois préconise l'élimination du mazout pour le remplacer en priorité par de l'électricité ou d'autres énergies renouvelables<sup>5</sup>. Certaines universités, comme l'Université Bishop's ou l'Université Concordia, ont déjà implanté de tels projets. Or, cette transition ne peut être complète que si le gouvernement finance adéquatement les universités.

### **Recommandation 7**

Que le gouvernement du Québec assure une aide financière aux universités menant des projets d'efficacité énergétique et de conversion des énergies vers des sources durables.

---

<sup>4</sup> Alex Latulipe Loïselle, « L'impact environnemental des universités. Analyse et recommandations » (Union étudiante du Québec, 2021), <https://unionetudiante.ca/Media/publicDocuments/Avis-sur-limpact-environnemental-des-universites.pdf>.

<sup>5</sup> Gouvernement du Québec. 2020. Plan pour une économie verte 2023. Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-economie-verte-2030.pdf>.



## 3. Santé

### 3.1 SANTE MENTALE ETUDIANTE

Depuis plusieurs années, l'UEQ et les associations étudiantes universitaires travaillent à documenter la situation de la santé mentale étudiante dans le réseau universitaire québécois. De ce fait, plusieurs enquêtes ont été effectuées : l'enquête *Ça va* en 2016 de la Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal (FAÉCUM)<sup>6</sup>, l'enquête panquébécoise *Sous ta façade* en 2018<sup>7</sup> ainsi que l'enquête éclair sur la santé psychologique étudiante en contexte pandémique en 2020<sup>8</sup> de l'UEQ. Peu importe l'enquête effectuée, le constat est le même : la santé mentale des personnes étudiantes universitaires est précaire et se doit d'être considérée comme un enjeu de santé publique.

Afin de répondre aux besoins de la communauté étudiante en matière de santé psychologique, le MES a déployé son Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026<sup>9</sup>. Ce dernier inclut notamment l'exigence que chaque établissement d'enseignement supérieur se dote d'une politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante ou encore la création d'un Observatoire en santé mentale étudiante en enseignement supérieur. Initialement, le gouvernement a investi 60 millions de dollars sur cinq ans pour ce plan d'action et des sommes supplémentaires de 35 millions de dollars ont été ajoutées lors de l'annonce budgétaire 2022-2023<sup>10</sup>. Malgré l'importance des différentes sommes investies, il est important que ces investissements soient adaptés et suffisants en fonction des besoins de la communauté étudiante. Par conséquent, il est essentiel que le gouvernement procède à une réévaluation annuelle des sommes investies en santé mentale étudiante afin d'assurer le déploiement de milieux

---

<sup>6</sup> Frédérique Emmanuelle Lessard, « Enquête sur la santé psychologique étudiante. » (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, 2016), <https://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/avis-memoires-recherches-et-positions-1/enquete-sur-la-sante-psychologique-etudiante>.

<sup>7</sup> Jessica Bérard, Jean Bouchard et Vincent Roberge, « Enquête « Sous ta façade » (Union étudiante du Québec, 2018) <https://unionetudiante.ca/Media/publicDocuments/Rapport-enquete-sous-ta-facade.pdf>.

<sup>8</sup> Jessica Bérard, Jean Bouchard et Anne-Valérie Fournier, « Enquête courte sur la santé psychologique étudiante au Québec en temps de pandémie de la COVID-19. » (Union étudiante du Québec, 2020), <https://unionetudiante.ca/Media/publicDocuments/Rapport-Enquete-sur-la-Sante-psychologique-COVID-2020.pdf>.

<sup>9</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur. 2021. « Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026. » <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/PASME.pdf>.

<sup>10</sup> Gouvernement du Québec. 2022. « Budget 2022-2023 – Plan budgétaire. » [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2022-2023/documents/Budget2223\\_PlanBudgetaire.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2022-2023/documents/Budget2223_PlanBudgetaire.pdf).

d'enseignement favorable à une santé mentale positive et florissante pour les personnes étudiantes.

### **Recommandation 8**

Que le gouvernement du Québec investisse annuellement des sommes dédiées à la santé mentale étudiante et que celles-ci soient adaptées et suffisantes pour les besoins de la communauté étudiante.

## **3.2 L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION**

Dans les deux enquêtes sur la santé mentale étudiante de l'UEQ, il a été démontré que certaines populations spécifiques sont davantage à risque de vivre de la détresse psychologique au sein de la population étudiante. C'est notamment le cas de la communauté étudiante issue de la diversité sexuelle et la pluralité des genres, la population étudiante en situation de handicap, les personnes étudiantes de première génération ou encore les parents aux études<sup>11-12</sup>. Pour assurer leur accessibilité aux études supérieures et le développement d'une santé mentale positive, des mesures spécifiques se doivent d'être mises en place pour assurer le soutien et l'inclusion de ses personnes étudiantes en contexte universitaire. De plus, il est à noter que la considération des conséquences des enjeux de l'intersectionnalité est primordiale pour assurer la persévérance et la réussite de la communauté étudiante<sup>13</sup>. Pour ce faire, les universités se doivent de mettre en place des mesures spécifiques pour chacune des populations spécifiques dans leurs différents plans d'action afin d'assurer un soutien équitable de chaque personne, peu importe son profil de diversité. Par exemple, l'instauration d'une politique institutionnelle en matière de conciliation famille-travail-études pour les parents et personnes proches aidantes aux études, dans chaque établissement universitaire permettrait de mieux soutenir cette population avec des accommodements adaptés à leurs réalités<sup>14</sup>. L'UEQ demande alors au gouvernement du Québec d'augmenter les

---

<sup>11</sup> Jessica Bérard, Jean Bouchard et Vincent Roberge, « Enquête « Sous ta façade » (Union étudiante du Québec, 2018).

<sup>12</sup> Jessica Bérard, Jean Bouchard et Anne-Valérie Fournier, « Enquête courte sur la santé psychologique étudiante au Québec en temps de pandémie de la COVID-19. » (Union étudiante du Québec, 2020).

<sup>13</sup> Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur. 2023. « Équité, diversité et inclusion (EDI) : au cœur de la réussite étudiante. » <https://www.oresquebec.ca/des-realites-heterogenes-des-besoins-differents-en-soutien-a-la-reussite/>.

<sup>14</sup> Marie-Jeanne Bernier. « Favoriser la réussite des parents étudiants à l'université » (Union étudiante du Québec, 2020), <https://unionetudiante.ca/Media/publicDocuments/38aa8a52-bfca-4338-9690-64e18a1bacc2.pdf>

investissements afin de soutenir les universités dans le déploiement de mesures spécifiques répondant aux besoins de la communauté étudiante.

**Recommandation 9**

Que le gouvernement du Québec et les universités déploient des mesures spécifiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans chacun de leurs plans d'action pour assurer le soutien des populations spécifiques dans les milieux d'enseignement supérieur.

**Recommandation 10**

Que le gouvernement du Québec investisse des sommes adaptées et suffisantes pour soutenir l'implantation de mesures spécifiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en milieu d'enseignement supérieur.

## 4. Éducation

### 4.1 INVESTISSEMENTS EN AIDE FINANCIERE AUX ETUDES

Afin de rendre la vie plus abordable pour les personnes canadiennes, le gouvernement fédéral a annoncé l'élimination permanente des intérêts sur les prêts fédéraux aux personnes étudiantes et apprenties en novembre 2022<sup>15</sup>. Il est à noter que la mesure n'est pas applicable au Québec puisque la province a son propre programme d'AFE. Bien que cette mesure puisse être bénéfique pour de nombreuses personnes à l'extérieur du Québec, elle ne permet pas d'aider les personnes étudiantes quand elles en ont véritablement besoin, c'est-à-dire pendant leurs études. En effet, les personnes étudiantes bénéficiant de l'AFE ne paient pas d'intérêts sur leurs prêts étudiants pendant qu'elles sont aux études, ces intérêts étant assumés par le gouvernement<sup>16</sup>. Dans le contexte inflationniste actuel, le gouvernement du Québec doit investir l'argent reçu des transferts fédéraux entièrement dans l'AFE, afin de soutenir la population étudiante pendant ses études. Cet argent revient à la communauté étudiante et ne doit pas disparaître dans le fonds consolidé.

De plus, il ressort de l'enquête sur le financement et l'endettement étudiant réalisée en partenariat avec le Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA) que le programme de prêts et bourses de l'AFE est la plus grande source d'endettement des personnes étudiantes inscrites à l'université. En effet, 44,2 % des personnes répondantes ont déclaré bénéficier d'un prêt de l'AFE<sup>17</sup>. Il est donc possible de constater que des investissements se doivent d'être faits dans le programme d'AFE afin que ce dernier permette de mieux répondre aux besoins de la population étudiante. En d'autres mots, il est possible de procéder à des investissements dans le programme d'AFE afin d'avoir des impacts directement sur l'endettement des personnes étudiantes et sur l'équité de la distribution des richesses à travers les bénéficiaires du programme. Il pourrait être

---

<sup>15</sup> Gouvernement du Canada. 2022. « Énoncé économique de l'automne de 2022 », Chapitre 1 : rendre la vie plus abordable. <https://budget.canada.ca/fes-eea/2022/report-rapport/chap1-fr.html#offrir-de-meilleures-mesures>

<sup>16</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur. 2022. « Une aide à votre portée : renseignement sur le programme de prêts et bourses ». [http://www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL\\_Aide\\_votre\\_portee\\_2022\\_2023.pdf](http://www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL_Aide_votre_portee_2022_2023.pdf).

<sup>17</sup> Pier-André Bouchard St-Amant, Franck Tchokouagueu, Laurence Vallée, Alice Lemieux-Bourque et Nicolas Bolduc, « Rapport sur le financement et l'endettement des étudiants universitaires au Québec », 2023.

intéressant de trouver la variation du plafond de prêt qui offrirait une aide nette plus importante. L'objectif étant tout de même de ne pas diminuer le revenu disponible des personnes aux études. Dans un tel cas, le programme serait bonifié d'une nouvelle facette progressive, réduisant l'endettement des personnes dans une situation plus précaire. Ces considérations nous montrent que d'instaurer un plafond des prêts progressif est une solution permettant d'octroyer une aide en bourses ciblée aux bénéficiaires en ayant le plus besoin<sup>18</sup>.

#### **Recommandation 11**

Que l'AFE instaure des plafonds des prêts progressifs diminuant la part des prêts des bénéficiaires aux revenus les plus faibles sans augmenter la part des prêts des bénéficiaires aux revenus les plus élevés.

### **4.2 BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES**

L'UEQ souhaite mettre aussi de l'avant un autre constat alarmant de sa récente enquête sur le financement et l'endettement des personnes étudiantes. Il ressort de cette enquête que la deuxième source d'endettement des personnes étudiantes inscrites à l'université est l'emprunt bancaire. En effet, 41,1 % des personnes répondantes ont recours à un endettement privé. Ce sont d'ailleurs les institutions bancaires qui prêtent les montants les plus élevés, en moyenne quatre fois supérieure au montant moyen octroyé par les programmes de prêts de l'AFE.

Or, l'UEQ souhaite alerter le gouvernement québécois sur le fait que 38,2 % des personnes participant à l'enquête et admissibles au programme de l'AFE ont déclaré avoir eu recours à un emprunt bancaire<sup>19</sup>. Cette statistique démontre le manque de visibilité des programmes de prêts de l'AFE pour les personnes qui y sont pourtant admissibles vis-à-vis des emprunts bancaires. En effet, les personnes étudiantes, face notamment à la complexité des programmes de l'AFE québécois, peuvent conclure qu'elles ne sont pas admissibles à ces programmes<sup>20</sup>. En ce sens, l'UEQ préconise une meilleure

---

<sup>18</sup> Alex Latulipe Loiselle, « Modifications au programme d'aide financière aux études. Des propositions pour augmenter l'accessibilité aux études » (Union étudiante du Québec, 2019).

<sup>19</sup> Pier-André Bouchard St-Amant, Franck Tchokouagueu, Laurence Vallée, Alice Lemieux-Bourque et Nicolas Bolduc, « Rapport sur le financement et l'endettement des étudiants universitaires au Québec », 2023.

<sup>20</sup> Alex Latulipe Loiselle, « Modifications au programme d'aide financière aux études. Des propositions pour augmenter l'accessibilité aux études » (Union étudiante du Québec, 2019).

communication des programmes de prêts et bourses de l'AFE et leurs avantages à la population étudiante.

### **Recommandation 12**

Que les programmes d'aide financière aux études du Québec soient davantage publicisés.

## **4.3 DROITS DE SCOLARITE ET CONTRIBUTION ETUDIANTE**

Les droits de scolarité au Québec sont indexés selon la dernière variation connue du revenu disponible des ménages par habitant depuis 2013. Cette indexation annuelle fait en sorte que la contribution étudiante au financement des universités ne fait qu'augmenter depuis une dizaine d'années. L'augmentation de la facture étudiante peut constituer un obstacle au caractère accessible des études supérieures au Québec. L'UEQ souhaite donc réitérer l'importance pour elle, que le gouvernement québécois n'augmente pas les frais de scolarité. Dans un contexte où la forte hausse du coût de la vie vient exercer une pression supplémentaire sur le portefeuille de la population étudiante québécoise, le gouvernement doit plutôt mettre en place des mesures pour atténuer l'impact de la facture étudiante sur la situation financière de la population étudiante. Bien que le gouvernement du Québec se soit engagé à limiter l'indexation des frais de scolarité à un taux de 3 % par année<sup>21</sup>, afin de limiter l'effet de la forte inflation sur les frais de scolarité, il est important de rappeler que l'indexation annuelle demeure une hausse et ne représente pas la situation souhaitée par la communauté étudiante ainsi que les associations étudiantes qui la représentent. Les associations étudiantes revendiquent toujours une plus grande accessibilité aux études supérieures et ne resteront certainement pas passives si le « compromis » actuel est rompu par le gouvernement.

De plus, l'UEQ souhaite réitérer qu'une modulation des frais de scolarité n'est pas une option envisageable. Cette forme de marchandisation du savoir vient nuire à l'accessibilité aux études des populations plus vulnérables. En effet, la modulation des frais de scolarité selon les programmes a tendance à affecter négativement la poursuite des études puisque, les programmes ciblés par la modulation ne voient pas leur nombre d'inscriptions diminuer, mais la proportion de personnes provenant d'un milieu plus aisé y augmente

---

<sup>21</sup> Québec, *Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux*. Chapitre C-29 à jour au 1<sup>er</sup> avril 2023 (2023), LégisQuébec. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-7.1>.

tandis que la proportion de personnes provenant de milieux défavorisés baisse de 7 %<sup>22</sup>. L'UEQ s'oppose donc à toute modulation des frais de scolarité de la population étudiante en fonction des programmes.

**Recommandation 13**

Que le gouvernement du Québec ne procède à aucune nouvelle hausse des droits de scolarité.

**Recommandation 14**

Que le gouvernement du Québec ne procède à aucune modulation des droits de scolarité.

À titre de rappel, une vague de déréglementation des droits de scolarité de la communauté étudiante internationale a eu lieu en 2018. En ce sens, la totalité des disciplines de premier cycle et même des programmes de cycles supérieurs qui ne sont pas axés sur la recherche a été touchée. En procédant ainsi, le gouvernement québécois s'est déchargé de ses fonctions de veille du système éducatif supérieur québécois. Les conséquences de ces déréglementations sont multiples. De manière générale, un financement conditionnel au recrutement de personnes étudiantes internationales peut mettre en danger la réputation de l'université à l'international et leur capacité d'attraction et de recrutement. Ces déréglementations entraînent aussi une disparité flagrante entre les différentes universités. En effet, les universités francophones en région peinent à attirer les personnes étudiantes issues de l'internationale du fait de leur localisation et de leur langue d'enseignement, entre autres. Ainsi, ces dernières attirent moins de personnes étudiantes issues de l'international que des universités telles que McGill ou Concordia, et récupéreront donc des montants forfaitaires bien moindres. Cela a donc des impacts importants et inévitables sur le financement des universités, mais aussi sur la qualité de l'enseignement prodigué.

La communauté étudiante internationale contribue grandement à la prospérité économique du Québec. C'est aussi elle, du fait de sa qualification et de son intégration à la société québécoise, qui permettra entre autres au Québec d'assurer sa croissance économique et son développement en contrebalançant la pénurie de la main-d'œuvre due au vieillissement de la population. De même, cette communauté spécifique contribue à

---

<sup>22</sup> Yasmine Jouhari, « La modulation des droits de scolarité. La part étudiante dans le financement des universités. » (Union étudiante du Québec, 2018), <http://unionetudiante.ca/Media/publicDocuments/50d33d6b-270e-41dc-a342-53037e38f459.pdf>



l'enrichissement de la société québécoise en termes d'innovation et de recherche, puisqu'elle apporte des idées et des expériences de vie diversifiées et uniques. La présence des personnes étudiantes issues de l'international dans les universités contribue à la diversification de l'offre de cours et des programmes d'études en augmentant l'effectif étudiant de ces universités.<sup>23</sup>

### **Recommandation 15**

Que le gouvernement du Québec réglemente le montant maximal des frais de scolarité de la communauté étudiante internationale.

De plus, le 13 octobre dernier, la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry a annoncé la mise en place de frais de scolarité « planchers » de 17 000\$ pour les personnes étudiantes citoyennes canadiennes venant étudier au Québec. Cette mesure, déraisonnable et effarante, instaurée dans le but de rétablir l'équilibre financier entre les universités anglophones et francophones et de freiner le déclin du français, ne touche que les personnes inscrites aux premiers et seconds cycles professionnels, et serait applicable dès l'automne 2024<sup>24</sup>. Cette déréglementation de leur droit de scolarité se base non seulement sur des prémisses injustifiées, mais en arguant réparer les erreurs des libéraux en 2018, la ministre perpétue les principaux problèmes de celle-ci en maintenant la déréglementation des droits de scolarité des personnes étudiantes internationales. De plus, la ministre avance que la majorité des personnes étudiantes anglophones quittent le Québec une fois leurs études terminées. Or, de telles allégations, sans que des chiffres ne soient évoqués par la ministre<sup>25</sup>, mettent de côté la communauté étudiante non francophone pourtant désireuse de s'intégrer au Québec et d'apprendre le français. L'UEQ dénonce par le fait même l'improvisation dont fait preuve cette annonce. Le gouvernement du Québec n'hésite pas à doubler les droits de scolarité dès l'automne prochain, et énonce vouloir redistribuer les nouveaux revenus aux universités québécoises francophones et dans le système de l'enseignement supérieur. Cela dit, la

---

<sup>23</sup> Alex Latulipe Loiselle et Yasmine Jouhari, « Avis sur la déréglementation des droits de scolarité des étudiantes et des étudiants internationaux. Conséquences et risques de la déréglementation » (Union étudiante du Québec, 2018), <https://unionetudiante.ca/Media/publicDocuments/527adaa2-bfe3-4e1c-8ad7-65b6dc49ba0c.pdf>.

<sup>24</sup> Jérôme Labbé, « Québec haussera les tarifs pour les étudiants universitaires non résidents », *Radio-Canada*, 13 octobre, 2023. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2017687/frais-scolarite-quebec-etudiants-etrangers>.

<sup>25</sup> Jérôme Labbé, « Québec haussera les tarifs pour les étudiants universitaires non résidents », *Radio-Canada*, 13 octobre, 2023. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2017687/frais-scolarite-quebec-etudiants-etrangers>.

ministre de l'Enseignement supérieur reste évasive quant à ces investissements. L'UEQ met aussi en doute la justification de la ministre indiquant que la hausse des droits de scolarité servira à combler le coût de la formation des personnes étudiantes. Les coûts de formation n'étant pas les mêmes selon les programmes ailleurs au Canada, l'UEQ se questionne grandement sur la validité de cette justification.

Les personnes étudiantes canadiennes faisant le choix d'étudier et de s'installer au Québec jouent aussi un rôle dans cette diversification et dans l'enrichissement du Québec. L'UEQ continuera donc de dénoncer toute hausse des frais de scolarité, peu importe les modalités de ladite hausse.

#### **Recommandation 16**

Que le gouvernement du Québec réglemente le montant maximal des frais de scolarité de la communauté étudiante canadienne provenant de l'extérieur du Québec.

### **4.4 RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPETENCES**

Selon les différents constats de la littérature, il est possible d'affirmer que les parcours étudiants en contexte d'enseignement supérieur « s'allongent » et « sont de plus en plus atypiques, diversifiés et non-linéaires »<sup>26</sup>. De ce fait, les personnes étudiantes sont portées à s'inscrire à plusieurs programmes d'études, à fréquenter plusieurs établissements d'enseignement ou encore à effectuer des retours aux études afin d'assurer leur perfectionnement ou la diversification de leurs compétences. Les processus de reconnaissance des acquis et des compétences viennent alors apporter une flexibilité à la personne étudiante favorisant ainsi sa persévérance et sa réussite. Malheureusement, plusieurs incohérences et iniquités s'observent dans ces processus actuels notamment dans la variation de frais de service et dans les catalogues de cours pouvant être reconnus entre les établissements universitaires. Cela peut entre autres contribuer à l'allongement des parcours universitaires des personnes étudiantes. Dans un contexte où la pénurie de main-d'œuvre se fait de plus en plus ressentir dans les différents programmes d'études, le gouvernement du Québec se doit d'uniformiser l'offre des reconnaissances des acquis et des compétences entre les différentes universités afin d'assurer une diplomation plus efficiente des personnes étudiantes. Un moyen d'y arriver

---

<sup>26</sup> CAPRES. 2020. « Transition interordres et intercycles en enseignement supérieur ». <https://www.oresquebec.ca/dossiers/transitions-interordres-et-intercycles-en-enseignement-superieur/>

serait la mise en place d'une politique-cadre permettant d'assurer que chaque cours aux compétences similaires soit reconnu d'emblée par l'ensemble des établissements universitaires afin d'éviter les reprises multiples de ceux-ci par les personnes étudiantes durant leur parcours universitaire.

#### **Recommandation 17**

Que le gouvernement du Québec uniformise l'offre de reconnaissance des acquis et des compétences par l'entremise d'une politique-cadre pour les cours ayant le même dénominateur commun entre les établissements universitaires.

Enfin, le gouvernement québécois a investi près de 36,5 millions de dollars sur cinq ans dans le processus de reconnaissance des acquis et des compétences lors de la dernière annonce budgétaire 2023-2024<sup>27</sup>. Afin d'optimiser le processus de reconnaissance des acquis et des compétences au sein du réseau universitaire, le gouvernement du Québec se doit de mettre en place des incitatifs financiers afin d'encourager les universités à reconnaître les cours des personnes étudiantes qui ont déjà été complétés dans un autre établissement d'enseignement lors de leur parcours d'études. Ces incitatifs permettraient d'assurer une meilleure uniformité dans les catalogues de cours pouvant être reconnus entre les établissements universitaires, et une meilleure flexibilité du parcours universitaire des personnes étudiantes. L'UEQ juge que la révision de la politique du financement des universités est une opportunité intéressante pour assurer la création d'incitatifs financiers favorisant l'application de la reconnaissance des acquis et des compétences pour la communauté étudiante.

#### **Recommandation 18**

Que le gouvernement du Québec développe des incitatifs financiers pour la reconnaissance des acquis et des compétences lors de la révision de la politique de financement des universités.

---

<sup>27</sup> Gouvernement du Québec. 2023. « Budget 2023-2024 – Plan budgétaire ». [http://www.finances.gouv.qc.ca/Budget\\_et\\_mise\\_a\\_jour/budget/documents/Budget2324\\_PlanBudgétaire.pdf](http://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2324_PlanBudgétaire.pdf)

## 5. Citoyenneté

Actuellement, le système électoral au Québec est fondé sur un mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour. Ce mode de scrutin induit des distorsions importantes dans les résultats électoraux et ceux-ci ne représentent pas fidèlement la volonté exprimée par la population. En effet, lors des dernières élections provinciales, le système électoral a montré sa distorsion. Alors que la Coalition Avenir Québec (CAQ) a obtenu 41% du vote populaire, elle obtient 72% des sièges. Québec solidaire (QS) et le Parti québécois (PQ) ont reçu plus de votes que le Parti libéral du Québec (PLQ), mais respectivement 10 sièges et 18 sièges de moins que le PLQ après le dépouillement des votes. Il y a également un demi-million de personnes qui ont voté pour le Parti conservateur du Québec (PCQ), mais les conservateurs n'ont aucun siège à l'Assemblée nationale<sup>28</sup>. Toutes ces statistiques montrent qu'il y a un problème avec notre mode de scrutin. Il est possible de constater que le mode de scrutin actuel entraîne une concentration excessive du pouvoir entre les mains d'un seul parti politique.

L'UEQ demande, en collaboration avec plusieurs partenaires, l'instauration d'un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales qui permettrait une représentation plus juste de la diversité des opinions, valeurs et convictions exprimées par la population québécoise<sup>29</sup>. Une réforme permettrait le pluralisme d'opinion politique dans le but de mieux incarner notre diversité québécoise : les villes, les régions, la représentation femmes/hommes. Présentement, plusieurs personnes étudiantes choisissent de ne pas voter parce qu'elles croient, notamment, que leur vote ne sert à rien<sup>30</sup>. Une réforme du mode de scrutin permettrait de mieux représenter la voix de la jeunesse et, par le fait même, la voix étudiante. Les jeunes de 18 à 34 ans représentent environ le tiers de l'électorat. Il faut faire en sorte qu'un maximum de personnes issues de cette tranche d'âge s'exprime sur qui fera partie du pouvoir politique à la tête du Québec.

---

<sup>28</sup> Élections Québec, « Résultats des élections générales du 3 octobre 2022 », <https://www.electionsequbec.qc.ca/resultats-et-statistiques/resultats-generales/2022-10-03/>.

<sup>29</sup> Mouvement pour une démocratie nouvelle, « Notre mission », <https://democratie-nouvelle.qc.ca/notre-mission/>.

<sup>30</sup> Réjean Blais, « Élections au Québec : pourquoi les jeunes ne votent-ils pas ? », *Radio-Canada*, 12 septembre, 2022. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1912706/democratie-jeunes-alternatif-vote-rejean-blais>.

Notre démocratie doit être fondée sur des principes de justice, d'équité, de représentativité et le respect de ces principes est essentiel pour assurer la confiance de la population envers le processus démocratique.

**Recommandation 19**

Que le gouvernement du Québec procède à une réforme électorale pour la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales avant les prochaines élections.

## 6. Logement étudiant

L'UEQ souhaite finalement mettre en lumière la problématique de logements étudiants abordables, mais aussi l'information adéquate de la communauté étudiante concernant ses droits de locataire.

Il n'est plus à prouver que l'habitation représente le plus gros poste de dépenses chez les personnes étudiantes. En effet, sur l'ensemble des personnes étudiantes du Québec et leurs dépenses, 28,9 % des dépenses totales des personnes étudiantes sont consacrés au logement, soit environ 10 795 \$ par année. Cette part est portée à 34 % pour une personne seule, et 32 % pour une personne avec un conjoint ou une conjointe<sup>31</sup>. Pourtant, pour qu'un logement soit considéré comme étant abordable, le loyer de ce dernier doit représenter moins de 30 % du revenu total de la personne locataire. De même, l'enquête Prospection des habitudes et aspirations résidentielles étudiantes (PHARE) 2021 réalisée par l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) a démontré que les personnes étudiantes payaient des loyers 21 % plus cher que le marché locatif ordinaire. Le besoin urgent de construire plus de logements étudiants abordables est clair. En effet, force est de constater qu'aucun programme gouvernemental n'est spécifiquement dédié à l'enjeu étudiant<sup>32</sup>. En ce sens, et pour espérer pallier la pénurie de logements, l'UEQ réitère l'importance de mettre en place un programme de subventions ou de prêts spécifiquement dédié au logement étudiant.

### **Recommandation 20**

Que le gouvernement du Québec mette en place un financement structurant sous forme de prêts et/ou de subventions.

L'UEQ insiste également sur la nécessité d'informer convenablement les personnes étudiantes sur leurs droits locatifs. En effet, l'UTILE soulève que si la communauté étudiante fait face à des désagréments importants en termes de logement, c'est parce qu'elle est considérée comme moins expérimentée sur le marché locatif<sup>33</sup>. Les personnes

---

<sup>31</sup> Pier-André Bouchard St-Amant, Franck Tchokouagueu, Laurence Vallée, Alice Lemieux-Bourque et Nicolas Bolduc, « Rapport sur le financement et l'endettement des étudiants universitaires au Québec », 2023.

<sup>32</sup> Stéphanie Grammond, « Plus que des prières pour loger les étudiants », *La Presse*, 26 août, 2023. <https://www.lapresse.ca/actualites/editoriaux/2023-08-26/plus-que-des-prieres-pour-loger-les-etudiants.php>.

<sup>33</sup> Andrée-Anne Lefebvre, Marianne Lamoureux, Samuel Valcin-Barabé, Christine Nguyen, Élise Tanguay, Laurent Levesque, « Le logement étudiant au Québec. Rapport de recherche Janvier 2022 » (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant, 2022), <https://assets-global.website->

propriétaires peu scrupuleuses voient dans les personnes étudiantes un moyen de s'enrichir, au détriment parfois de toute dignité. En effet, selon l'enquête PHARE de l'UTILE, 58 % des personnes étudiantes sondées reconnaissent avoir, notamment, vécu dans un logement insalubre ou structurellement dangereux, ou avoir subi un mauvais traitement de la part de la personne propriétaire<sup>34</sup>. Cette situation effarante a des impacts considérables sur la réussite scolaire et le bien-être de la communauté étudiante. En effet, les conditions d'habitation des personnes étudiantes impactent directement la santé mentale. L'UTILE a en effet démontré que 52 % de la population étudiante locataire sondée évaluait son niveau de santé psychologique entre « très faible » et « moyen »<sup>35</sup>. L'UEQ condamne fermement les abus opérés par ces personnes propriétaires, et recommande la mise en place de formations sur les droits locatifs à destination des personnes étudiantes.

#### **Recommandation 21**

Que le gouvernement du Québec collabore avec les organismes compétents pour la mise en place de formations sur les droits locatifs des personnes étudiantes.

---

[files.com/604e1456a8cd2bab84c72bc8/62e2db9eec481f4aa84c8390\\_Rapport-PHARE-2021\\_20220728.pdf](https://files.com/604e1456a8cd2bab84c72bc8/62e2db9eec481f4aa84c8390_Rapport-PHARE-2021_20220728.pdf).

<sup>34</sup> Andrée-Anne Lefebvre, Marianne Lamoureux, Samuel Valcin-Barabé, Christine Nguyen, Élise Tanguay, Laurent Levesque, « Le logement étudiant au Québec. Rapport de recherche Janvier 2022 » (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant, 2022).

<sup>35</sup> Andrée-Anne Lefebvre, Marianne Lamoureux, Samuel Valcin-Barabé, Christine Nguyen, Élise Tanguay, Laurent Levesque, « Le logement étudiant au Québec. Rapport de recherche Janvier 2022 » (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant, 2022).



## Conclusion

Ce mémoire a été l'occasion pour l'UEQ de rappeler l'urgence de rémunérer tous les stages, peu importe le domaine d'études des personnes étudiantes. Tant que cet objectif n'est pas atteint, l'UEQ recommande l'élargissement du *Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires* à toutes les personnes dont les stages ne sont pas rémunérés, ainsi que l'indexation des montants de ces bourses. De même, le montant d'exemption de bourses du programme d'AFE doit être révisé tenant compte de toute indexation du *Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires*. Concernant les programmes d'AFE, un réajustement du revenu protégé doit être effectué. Ce réajustement doit prendre en compte le salaire minimum, et doit également être ajusté annuellement en fonction de ce dernier. Ces programmes doivent également être davantage publicisés auprès de la population étudiante. Des plafonds de prêts progressifs de ces programmes d'AFE sont à instaurer pour diminuer la part des prêts des bénéficiaires aux revenus les plus faibles sans augmenter la part des prêts des bénéficiaires aux revenus les plus élevés.

L'UEQ réitère également ses positions concernant l'urgence d'un désinvestissement des universités dans le secteur des énergies fossiles. L'UEQ demande également au gouvernement québécois de fournir des aides financières aux établissements universitaires montant des projets pour se tourner vers des solutions énergétiques plus durables.

La santé mentale étudiante est également une priorité aux yeux de l'UEQ. En ce sens, l'UEQ recommande au gouvernement québécois d'investir annuellement des sommes adaptées et suffisantes en la matière, mais aussi que des mesures en matière d'ÉDI soient déployées dans les plans d'action gouvernementaux. Ces mesures en ÉDI doivent également être financées adéquatement.

Les récentes annonces faites en lien avec les frais de scolarité de la population étudiante au Québec ont poussé l'UEQ à réitérer ses positions contre ces hausses, quelles qu'elles soient. L'UEQ demande également qu'aucune modulation des droits de scolarité ne soit instaurée par le gouvernement.

L'UEQ souhaite aussi, à travers ce mémoire, mettre en lumière la nécessité d'une uniformisation de l'offre de reconnaissance des acquis et des compétences. Cette reconnaissance pourrait être opérée par une politique-cadre pour les cours ayant le même dénominateur commun entre les établissements universitaires. De même, selon l'UEQ, des incitatifs financiers pour cette reconnaissance des acquis et des compétences doivent être intégrés à la prochaine politique de financement des universités, dont la révision est en cours.

Finalement, l'UEQ s'est prononcée sur la question du logement étudiant, et préconise que le gouvernement québécois mette en place un programme de financement spécifique dédié à cette problématique, mais aussi des formations sur les droits locatifs de la population étudiante. L'importance d'une révision du mode de scrutin actuel en privilégiant la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales avant les prochaines élections a aussi été soulevée.



## Mémorandum

À: Secrétariat à la jeunesse

DE: Adrienne Winrow, Directrice générale, Y4Y Québec

DATE: 25 Octobre 2023

OBJET: Réponse de Y4Y Québec au [Plan d'action jeunesse](#) du Secrétariat à la jeunesse

---

Les recommandations de Y4Y Québec pour chacun des sept axes sont présentées ci-dessous.

### Préambule

La communauté des jeunes d'expression anglaise du Québec partage de nombreuses valeurs sociales avec la communauté des jeunes d'expression française. Toutes deux ont pour objectif déclaré de transmettre une société durable, avec une sécurité alimentaire et un logement pour tous. Il ressort clairement de nos consultations que les jeunes âgés de 14 à 18 ans sont confrontés à des préoccupations plus immédiates, telles que la réussite scolaire et les problèmes de santé mentale qui découlent de cette pression et d'autres. Il semble que les adultes avaient l'habitude de demander à ces jeunes ce qu'ils voulaient faire quand ils seraient grands ; aujourd'hui, il s'agit plutôt d'impératifs ; on semble dire aux jeunes que, quoi qu'ils veuillent faire, ils doivent faire *quelque chose*. Les jeunes plus âgés expriment des inquiétudes sur des questions à plus long terme, comme leurs stabilité financière et l'indépendance, la confrontation aux problèmes posés par le changement climatique, et la décision de rester au Québec, lorsqu'ils entreront sur le marché du travail, ou de quitter la province parce que leur niveau de compétence dans leur seconde langue peut les rendre plus compétitifs sur les marchés de l'emploi à l'étranger. Si Y4Y était chargé du volet jeunesse de la province, nous nous concentrerons sur la lutte contre le décrochage scolaire, qui est directement lié à l'état de santé mentale des jeunes pendant leurs années au secondaire et au CÉGEP. Nous mettrons en œuvre un plan sur 10 ans pour nous assurer que les jeunes d'aujourd'hui laissent derrière eux un héritage de soutien renforcé en matière de santé mentale ; les jeunes d'aujourd'hui ont été les premiers à mettre en lumière les façons particulières dont les jeunes luttent et le manque de soutien adéquat pour les aider au cours de leurs années de formation. Veuillez lire la suite pour obtenir d'autres recommandations clés de Y4Y, basées sur son travail avec les jeunes d'expression française à travers la province. Le mémo reflète les 7 axes d'intervention, tels qu'identifiés par le Secrétariat à la jeunesse du Québec.



**Emploi:** Les jeunes d'expression anglaise déclarent que même si les ateliers et les conférences organisés en dehors de l'école et du travail soutiennent leurs efforts pour devenir plus commercialisables sur le marché du travail, l'environnement le plus propice à l'acquisition de ces compétences reste le lieu de travail.

Y4Y présente trois recommandations. Premièrement, que les Carrefour Jeunesse-Emploi du Québec garantissent des services en anglais. Deuxièmement, que le gouvernement provincial et les organismes recherchent des moyens d'accroître la capacité des jeunes à s'engager dans des programmes de stages dans une variété de contextes. Troisièmement, que le Québec subventionne le secteur communautaire pour qu'il offre des postes de premier échelon assortis d'une période de grâce de six mois pour l'amélioration des compétences en français sur le lieu de travail. Parallèlement, Y4Y suggère que le gouvernement provincial subventionne les employeurs pour des embauches de 6 mois afin qu'ils accueillent des jeunes d'expression anglaise pour améliorer leurs compétences en français sur leur lieu de travail.

**Entrepreneuriat:** Les jeunes d'expression anglaise ont fait preuve d'un fort esprit d'entreprise et travaillent dur pour acquérir les compétences nécessaires à la création d'entreprises viables au Québec. Y4Y présente trois recommandations. Premièrement, poursuivre le travail actuellement effectué par SEEnet pour démystifier les systèmes disponibles pour ceux qui souhaitent créer leur entreprise dans le cadre de l'économie sociale du Québec. Deuxièmement, continuer à soutenir les efforts des organismes anglophones qui offrent des conseils aux entrepreneurs en herbe. Troisièmement, continuer à soutenir les projets "entre pairs" qui permettent aux jeunes de développer des compétences en gestion de projet dans des environnements collaboratifs.

**Environnement:** Les jeunes d'aujourd'hui sont plus désireux et plus aptes à s'adapter à des modes de vie éco-responsables que n'importe quelle génération précédente. Ils ne disposent cependant pas des ressources financières de leurs prédécesseurs, et il est donc essentiel que les pouvoirs publics soutiennent leur capacité à agir. Y4Y présente trois recommandations. Premièrement, augmenter l'offre de transports publics dans les régions afin que les jeunes soient moins tentés d'acheter un véhicule une fois qu'ils auront atteint l'âge légal. Deuxièmement, augmenter les subventions pour les jeunes qui travaillent, étudient ou suivent une formation jusqu'à l'âge de 30 ans. Troisièmement, mettre en place des programmes d'alternance subventionnés dans le secteur en pleine croissance de l'éco-industrie.

**Culture:** Les jeunes d'expression anglaise ont exprimé leur intérêt pour un accroissement des programmes d'échanges culturels. Ces initiatives auraient pour effet d'améliorer leur sentiment d'appartenance à la société québécoise et le potentiel d'améliorer leurs écoles francophones. Y4Y présente deux recommandations. Premièrement, un renouvellement de la scène artistique dans les régions par le biais d'activités et d'événements artistiques publics intergénérationnels. Deuxièmement, une augmentation des possibilités de parrainage pour les jeunes d'expression anglaise afin qu'ils participent à des événements principalement francophones liés à l'engagement civique.



**Santé:** Les jeunes d'expression anglaise déclarent que leur plus grande difficulté avec le système de santé est le manque de compréhension de la manière dont ils peuvent s'y retrouver seuls. L'anonymat est d'une grande importance pour eux et ils sont souvent obligés de compter sur leurs parents ou d'autres personnes pour les aider à naviguer dans le système, ce qui a pour conséquence de réduire la protection de leur vie privée. Y4Y présente trois recommandations. Premièrement, il convient d'impliquer les jeunes afin de s'assurer qu'ils soient au courant de tous les services provinciaux de santé sexuelle et génésique qui leur sont accessibles. Deuxièmement, intensifier la promotion du système Aire ouverte auprès des jeunes d'expression anglaise et redoubler d'efforts pour transformer ces points d'accès aux services en points d'accès bilingues. Troisièmement, que le gouvernement provincial augmente le financement des programmes d'apprentissage universel des établissements d'enseignement afin qu'ils puissent fournir de meilleures infrastructures à leurs étudiants souffrant de douleurs chroniques et d'autres handicaps physiques.

**Citoyenneté:** Y4Y Québec promeut activement les opportunités de leadership et de participation citoyenne pour les jeunes d'expression anglaise qui, traditionnellement, ne se sont pas sentis capables de participer à la vie politique du Québec. Il est clair que plus le gouvernement et les organismes communautaires de toutes les communautés linguistiques encouragent de telles opportunités pour les jeunes d'expression anglaise, plus ces derniers se considèrent comme des contributeurs bienvenus dans l'effort de promotion et d'amélioration de leur province. Y4Y présente deux recommandations. Premièrement, inclure un cours obligatoire d'éducation aux médias dans le programme de chaque cycle de l'école secondaire. Ce cours devrait inclure les perspectives, imprimées et en ligne, de toutes les communautés linguistiques. Deuxièmement, continuer à financer et à promouvoir des programmes tels que « Youth on Boards » de Y4Y, afin de s'assurer qu'il existe des espaces permettant aux jeunes d'expression anglaise de renforcer leurs compétences en matière d'engagement civique.

**Éducation:** Les taux d'abandon des élèves d'expression anglaise du secondaire sont, en général, plus élevés que la moyenne provinciale. Les jeunes en difficulté ont besoin du soutien de la communauté au sens large, en plus des services de soutien qui existent déjà dans les écoles. Y4Y présente deux recommandations. Premièrement, les réseaux de systèmes de soutien communautaire qui existent pour les jeunes d'expression française, tels que les programmes des Écoles de la rue, doivent inclure un certain niveau de service pour les jeunes d'expression anglaise. En outre, les services actuels de soutien éducatif aux jeunes d'expression anglaise, tels que les « Community Learning Centers » (CLC) et les organismes d'alphabétisation, devraient être renforcés par un financement plus sûr et à plus long terme dans le cadre du PACTE. Deuxièmement, la création d'une série de consultations bilingues, à l'échelle de la province et menées par des jeunes, sur un plan d'action visant à lutter contre la haine en ligne chez les jeunes, devrait être initiée. Y4Y serait fier de s'associer au réseau plus large des organismes de jeunes d'expression française pour créer une telle série de consultations, et s'assurer qu'elle soit ouverte à tous les jeunes citoyens.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce mémoire. Nous espérons qu'il sera pris en considération dans l'élaboration du plan d'action, au même titre que les mémoires soumis par d'autres représentants de notre communauté.

Sincèrement,

Adrienne Winrow

Directrice générale, Y4Y Québec

# Mémoire OSEntreprendre

déposé au Secrétariat à la jeunesse  
dans le cadre de la Consultation jeunesse  
pour le plan d'action jeunesse 2024-2027

Octobre 2023



**osentreprendre**<sup>MD</sup>  
mobiliser | rayonner | inspirer

OSEntreprendre a pour mission d’inspirer le désir d’entreprendre pour contribuer à bâtir un Québec fier, innovant, engagé et prospère.

Il **mobilise** un large réseau de partenaires afin de faire **rayonner** les initiatives et **inspirer** un plus grand nombre de personnes à passer à l’action.



Le déploiement de la mission, de la vision et des valeurs d’OSEntreprendre repose sur trois assises :

### Cadre de référence du développement entrepreneurial

Sur la base de ses observations et d’une collaboration avec une multitude d’acteurs, OSEntreprendre a élaboré le Cadre de référence du développement entrepreneurial afin de rassembler la perspective de chacun autour d’un langage commun, plaçant l’aventure humaine au centre, avec les besoins des personnes et les acteurs qui les influencent. OSEntreprendre est heureux de constater l’appropriation du Cadre de référence par les différents organismes partenaires qui interviennent auprès des diverses clientèles.

### Éducation à l’esprit d’entreprendre

L’Éducation à l’esprit d’entreprendre, avec ses leviers de sensibilisation, d’expérimentation, de rayonnement et d’affirmation, est une formidable approche pédagogique qui génère des retombées significatives sur le développement des jeunes en contribuant à la culture entrepreneuriale; à la persévérance scolaire et à la réussite éducative; à la satisfaction et à l’épanouissement personnel; en plus de l’orientation professionnelle. Les intervenants scolaires qui utilisent la pédagogie entrepreneuriale affirment renouveler leurs pratiques, ressentir plus de plaisir à enseigner, observer une réduction des troubles de comportement et de gestion de classe.

### Aventure humaine d’entreprendre

L’importance de l’entrepreneuriat est souvent présentée par le biais de ses aspects économiques et généralement appuyée de statistiques qui démontrent les répercussions à cet effet. OSEntreprendre est fier de faire valoir un point de vue complémentaire, en célébrant la diversité entrepreneuriale du Québec et en mettant en lumière l’aventure entrepreneuriale qui se trouve au cœur des motivations de l’entrepreneur et de la mission qu’il donne à son entreprise. L’entrepreneur parle d’autonomie, d’impact et d’équilibre.





## Les 6 initiatives déployées par l'organisme



L'**Éducation à l'esprit d'entreprendre**, avec ses leviers de sensibilisation, d'expérimentation, de rayonnement et d'affirmation, est une formidable approche pédagogique qui génère des retombées significatives sur le développement des élèves, la persévérance scolaire et la réussite éducative.



La principale activité d'OSEntreprendre, le **Défi OSEntreprendre**, est un grand mouvement québécois qui fait rayonner annuellement les initiatives entrepreneuriales de quelque 67 000 personnes : des jeunes du préscolaire jusqu'à l'université appuyés par leurs intervenants scolaires ainsi que des entrepreneurs. Il se déploie et s'enracine aux échelons local, régional et national. Pour sa mise en œuvre, plus de 300 responsables se mobilisent dans les 17 régions du Québec afin de mettre en lumière les projets issus de leur milieu.



La **Semaine des entrepreneurs à l'école** est une initiative favorisant, depuis 2017, la rencontre de près de 125 000 jeunes du primaire à l'université et des entrepreneurs de leur communauté partout au Québec par des centaines de conférences offertes gratuitement à l'école. Il s'agit d'une activité de sensibilisation, premier levier de l'Éducation à l'esprit d'entreprendre, qui soutient le développement de la culture entrepreneuriale des jeunes. Tenue à l'automne, pendant la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, elle inspire les élèves et les étudiants à réaliser leur propre projet durant l'année scolaire.



**Faire affaire ensemble** est une campagne qui vise à faire évoluer des pratiques d'approvisionnement entre les entreprises d'ici, une ligne de budget à la fois. Elle se déploie en trois composantes : le Carrefour Faire affaire ensemble, le volet Faire affaire ensemble du Défi OSEntreprendre et les ambassadeurs.



OSEntreprendre célèbre la diversité entrepreneuriale du Québec et met en valeur l'aventure humaine d'entreprendre avec, notamment, les **Parcours inspirants de Réussite, d'entrepreneurs scientifiques et de femmes d'ici**.



La campagne « **moi j'OSEntreprendre !** » incite les personnes qui passent à l'action à affirmer leur identité. Que ce soit en utilisant l'endos de l'affiche du Défi OSEntreprendre ou de la Semaine des entrepreneurs à l'école pour s'afficher sur les réseaux sociaux, ou en utilisant le mot-clic #moiosentreprendre, les gens de tout âge peuvent ainsi faire valoir leur audace. De plus, les projets admissibles au Défi OSEntreprendre reçoivent des vignettes autocollantes et des macarons.

## Introduction

OSEntreprendre salue la démarche de consultation du Secrétariat à la jeunesse du Québec afin d'orienter les objectifs et le choix des moyens retenus dans le cadre du plan d'action jeunesse 2024-2027.

Le document de consultation présente les défis d'envergure avec lesquels doit composer la jeunesse québécoise, particulièrement en matière d'emploi, d'entrepreneuriat, d'environnement, de culture, d'éducation, de santé et de citoyenneté. Les recommandations émises par OSEntreprendre dans le présent mémoire touchent l'ensemble de ces axes bien qu'elles soient associées aux axes éducation et/ou entrepreneuriat afin de respecter le processus de consultation proposé.

Aux présentes, sont abordés des enjeux relatifs à l'éducation et à l'entrepreneuriat dont est témoin OSEntreprendre par le biais de la mobilisation de ses parties prenantes dans les 17 régions du Québec. Ces cinq solutions d'impact sont proposées en faveur du développement du talent, de la fierté et de l'audace de la jeunesse, pour qu'elle déploie son plein potentiel pour son propre bénéfice, celui de son milieu de vie et les générations qui leur succéderont.

### OSEntreprendre, un regard croisé unique

OSEntreprendre a pour mission d'inspirer le désir d'entreprendre pour contribuer à bâtir un Québec fier, innovant, engagé et prospère. Il mobilise un large réseau de partenaires afin de faire rayonner les initiatives et inspirer un plus grand nombre de personnes à passer à l'action. La mise en valeur de l'aventure humaine d'entreprendre et la valorisation de l'Éducation à l'esprit d'entreprendre caractérisent ses interventions. Les activités d'OSEntreprendre rassemblent annuellement plus de 85 000 personnes : des élèves et étudiants, des créateurs d'entreprises et des entrepreneurs des 17 régions du Québec.

Ainsi, OSEntreprendre dispose d'un regard croisé unique qui lui permet de contribuer aux réflexions des grands enjeux du Québec en matière de jeunesse, d'entrepreneuriat, de développement régional, d'interdépendance économique et de persévérance scolaire. L'organisation a notamment contribué aux politiques publiques en faveur du développement de l'esprit d'entreprendre au Québec, telles que : l'ajout du 5<sup>e</sup> axe en entrepreneuriat dans la Politique québécoise de la jeunesse 2030 ; la formalisation des leviers de l'Éducation à l'esprit d'entreprendre au ministère de l'Éducation ; l'adoption par l'État de nouvelles mesures budgétaires en faveur des milieux scolaires et aux orientations du Plan québécois en entrepreneuriat.

## Axe Éducation

### La persévérance scolaire : un enjeu lié au contexte démographique

La situation démographique du Québec qui s'illustre par une inversion de la pyramide des âges, fait reposer sur les jeunes générations un ensemble de défis, tant individuel, social, technologique qu'économique. Ces défis sont couplés à une expérience récessionniste, médiatique et environnementale alarmante et anxiogène. Par ailleurs, les jeunes semblent davantage rechercher des choix porteurs de sens, équilibrant les différentes sphères de vie et l'accomplissement personnel. De plus, en contexte de plein emploi, ils sont sollicités pour occuper massivement des emplois, ce qui affecte la durée et même la finalisation de leur processus de qualification.

Or, le décrochage scolaire est lourd de conséquences pour l'individu et la société. Les décrocheurs ont notamment un plus haut taux de chômage, davantage de problèmes de santé et une espérance de vie réduite<sup>1</sup>. Au-delà du coût humain important, il y a aussi un coût économique. L'économiste Pierre Fortin a calculé que chaque cohorte de décrocheurs représente pour le gouvernement du Québec un manque à gagner de 2,5 milliards de dollars<sup>2</sup>. Un manque à gagner qui réduit le PIB et par le fait même la capacité du gouvernement d'investir dans la qualité de vie de la population.

Par un ensemble de mesures mises en place, le taux de diplomation après cinq (5) ans au secondaire a progressé selon les derniers indicateurs du MEQ de 72,7 % en 2018-19 à 77 % en 2020-21<sup>3</sup>, tandis que celui au collégial stagne à 71 %<sup>4</sup> (deux ans après la durée prévue). Dans la conjoncture actuelle, le Québec doit être plus vigilant que jamais en matière de persévérance scolaire. La pénurie de main-d'œuvre actuelle tout comme la hausse du coût de la vie sont ainsi des facteurs qui risquent d'amener davantage de jeunes à entrer sur le marché du travail avant la diplomation. Ainsi, il importe plus que jamais d'offrir des modes d'enseignement favorisant la persévérance scolaire des jeunes et le développement de leurs compétences et savoir-être tel que l'agilité, la créativité, l'audace et la confiance.

### L'Éducation à l'esprit d'entreprendre : un outil de persévérance et de réussite éducative

**L'Éducation à l'esprit d'entreprendre** à l'école et au post-secondaire peut contribuer activement à soutenir la motivation scolaire chez les jeunes. Avec ses leviers de sensibilisation, d'expérimentation, de rayonnement et d'affirmation, cette approche pédagogique génère des retombées significatives sur l'épanouissement des jeunes. Plus spécifiquement, **l'expérimentation entrepreneuriale** agit comme un **puissant outil de persévérance et de réussite scolaire**, car en plus de donner du sens aux connaissances (à quoi ça sert), ce levier a des impacts positifs sur la construction de l'identité (découvrir qui je suis), le sentiment de compétence (en quoi je suis bon), le sentiment d'appartenance (engagement affectif) et l'orientation professionnelle (ce que j'aime faire). De leur côté, les intervenants scolaires affirment avoir plus de plaisir à enseigner et observer une réduction des troubles de comportement et de gestion de classe. Elle permet aussi, dans le cadre de projets concrets, de favoriser la collaboration entre les milieux scolaires, communautaires et privés.

En collaboration avec plus d'une dizaine d'alliés stratégiques du réseau éducatif, dont la Fédération des cégeps, la Fédération de centres de services scolaires, l'Association des cadres scolaires, la Fédération québécoise des directions d'établissements, l'Association québécoise des directions d'écoles, quelque 66 000 jeunes ont expérimenté un projet entrepreneurial en contexte scolaire avec l'appui de 5940 intervenants scolaires impliqués en 2022-23<sup>5</sup>. En assurant la continuité de cette large mobilisation, et en posant de nouvelles actions pour en développer le fort potentiel particulièrement au collégial, le Secrétariat à la jeunesse dispose d'un outil qui contribue par une solution concrète à soutenir la persévérance scolaire.

<sup>1</sup> [Les conséquences économiques du décrochage scolaire](#), PRÉCA 2016

<sup>2</sup> [Persévérance scolaire et conciliation études-travail](#), étude de la Chambre de commerce Montréal métropolitain et Réseau réussite Montréal, 2019

<sup>3</sup> [Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire](#), ministère de l'Éducation du Québec

<sup>4</sup> [Taux d'obtention d'une sanction des études collégiales](#), ministère de l'Enseignement supérieur du Québec

<sup>5</sup> Données de participation de la 25<sup>e</sup> édition du Défi OSEntreprendre

## Axe Entrepreneuriat

### L'entrepreneuriat comme projet de vie

L'intention d'entreprendre dépasse largement la question économique et fait écho aux convictions et aux valeurs de la génération montante qui y voit de plus en plus une manière de s'accomplir. D'où l'importance de faire valoir l'aventure humaine d'entreprendre qui se trouve au cœur des motivations de l'entrepreneur et de la mission qu'il donne à son entreprise. D'ailleurs, les jeunes entrepreneurs nous parlent principalement de liberté, d'autonomie, de valeurs, d'impacts et d'équilibre.

### Un Québec entrepreneurial

Les petites et moyennes entreprises sont au cœur du développement du Québec et de son territoire. Avant la pandémie, elles représentaient plus de 99,7 % des entreprises du Québec et embauchaient plus de 2,4 millions de travailleurs pour 76,1 % des parts d'emplois<sup>6</sup>. Au-delà des emplois générés, la présence de commerces variés, de lieux de travail, de proximité et d'entrepreneurs inspirants et engagés sont des facteurs qui contribuent au dynamisme des communautés ainsi qu'à la qualité de vie.

Comme elles opèrent dans divers secteurs, allant de la technologie, à la culture, à l'agriculture et en passant par les services, cela contribue à diversifier l'économie québécoise, la rendant plus résiliente et agile aux fluctuations économiques mondiales. Tout cela s'ajoute à l'importance pour le Québec de s'appartenir, par ses emplois, ses sources de revenus et ses capacités d'exportation.

Le contexte démographique actuel où la proportion de jeunes diminue et où les possibilités de travail sont variées risque de compromettre la présence d'une relève entrepreneuriale forte. Forte au niveau de la création de nouvelles entreprises pour notamment concrétiser le potentiel de transfert de la recherche et faire partie de la nouvelle économie ; forte pour s'investir dans des projets passionnants tout en maintenant un équilibre de vie ; forte à reprendre des entreprises dans un contexte où 6 propriétaires sur 10 (58,9 %) comptent vendre ou céder leur entreprise d'ici 10 ans<sup>7</sup>.

### Valoriser l'aventure humaine d'entreprendre

Le fait de connaître personnellement des entrepreneurs permet de démystifier leur travail et d'offrir un point de comparaison pour estimer ses propres compétences. Ce dernier élément est crucial puisque le niveau de compétences entrepreneuriales perçues permet d'expliquer grandement l'intention de devenir entrepreneur et la mise en action vers la création d'entreprises.<sup>8</sup>

Grâce à des stratégies nationales déployées depuis plus de 25 ans, la perception collective a changé positivement face à l'entrepreneuriat, de même que l'intention d'entreprendre. En effet, l'Indice entrepreneurial québécois du Réseau M démontre que celle-ci est passée de 7 % en 2009 à 16,1 % en 2022, même qu'il est de plus de 33,6 % chez les jeunes (18-34 ans)<sup>9</sup>.

Les aspirations profondes des jeunes, le développement de leurs compétences, la culture entrepreneuriale comme la connaissance d'un entrepreneur dans l'accès à des capitaux favorisent le passage de l'intention à la création ou la reprise d'une entreprise.

---

<sup>6</sup> [Statistique Canada, 2021](#)

<sup>7</sup> [Indice entrepreneurial québécois](#) du Réseau M 2022

<sup>8</sup> [Global Entrepreneurship Monitor](#), situation du Québec 2022

<sup>9</sup> [Indice entrepreneurial québécois](#) du Réseau M 2022

## Recommandations

### **ACTUALISATION — Soutien à la mission d’OSEntreprendre (Axe Éducation & Entrepreneuriat) — SÀJ**

Parmi les moyens mis en place au Québec, OSEntreprendre a pour mission d’inspirer le désir d’entreprendre, pour contribuer à bâtir un Québec fier, innovant, engagé et prospère. Pour ce faire, il rassemble des mandataires dans les 17 régions du Québec, quelques 300 responsables locaux et l’ensemble de l’écosystème québécois autour de l’éducation à l’esprit d’entreprendre et de l’aventure humaine d’entreprendre. Le soutien du Secrétariat à la jeunesse y est névralgique et assure notamment la mise en œuvre de la Semaine des entrepreneurs à l’école (levier Sensibilisation) et le Défi OSEntreprendre (levier Expérimentation).

Une évolution significative de la participation ces dernières années en illustre la pertinence et l’adhésion. Par ailleurs, le partenariat financier avec le Secrétariat à la jeunesse n’a pu suivre l’augmentation du volume ni l’augmentation des coûts de l’inflation galopante. Ainsi, pour déployer la mission de l’organisme, particulièrement la Semaine des entrepreneurs à l’école et le Défi OSEntreprendre, est recommandé une mise à niveau de 15 % du financement, passant de 820K\$ à 950K\$ annuellement, pour couvrir les 17 régions du Québec.

### **INNOVATION — Création d’un volet Étudiant au Défi OSEntreprendre (Axe Éducation & Entrepreneuriat) — MES**

Présentement intégré au volet Scolaire, OSEntreprendre recommande de soutenir la mise en place d’un nouveau « volet Étudiant » au Défi OSEntreprendre propre aux clientèles post-secondaires. Un volet à part entière impliquerait la formation et l’accompagnement des acteurs locaux, la création d’un formulaire numérique spécifique, l’ajout de bourses attractives, le tournage de vidéos auprès de finalistes nationaux, le rayonnement et l’ajout d’une activité dédiée lors du Gala national. 100K\$ annuellement sont requis.

### **INNOVATION — Création d’une Mesure à l’enseignement supérieur (Axe Éducation & Entrepreneuriat) — MES**

Les démarches intergouvernementales du Secrétariat à la jeunesse en 2017 ont permis une importante actualisation de la Mesure budgétaire 15111 du ministère de l’Éducation dotée d’une enveloppe annuelle dépassant 2,5 millions, en faveur des clientèles inscrites à la formation générale des jeunes, à l’éducation aux adultes et à la formation professionnelle. Cette mesure a eu un effet significatif sur la progression de la pratique auprès de jeunes : hausse de l’expérimentation entrepreneuriale, ajout de répondants, formation de comité-école, etc.

Une telle mesure a déjà existé pour le collégial, concordant alors avec un niveau de pratique plus élevé. La création d’une nouvelle mesure pour les projets étudiants au collégial et à l’université, permettrait de contribuer à la persévérance vers la diplomation, en plus d’offrir une continuité d’appui aux jeunes tout au long de leur parcours académique. À l’instar du ministère de l’Éducation, il est recommandé que soit ajoutée une mesure budgétaire pour soutenir l’Éducation à l’esprit d’entreprendre des étudiants au ministère de l’Enseignement supérieur à raison de 1 million par année.

### **INNOVATION — Création d’un volet Repreneuriat au Défi OSEntreprendre (Axe Entrepreneuriat) — MEIE**

La retraite prochaine d’un nombre important d’entrepreneurs pourrait affecter le dynamisme entrepreneurial québécois avec des conséquences économique et sociale. Le plus récent indice entrepreneurial québécois (2022) indique à cet effet que 58,9 % des propriétaires d’entreprises au Québec comptent vendre ou céder leur entreprise d’ici 10 ans. Il importe donc de promouvoir cette voie d’avenir auprès des jeunes afin qu’ils envisagent la reprise d’entreprises viables existantes. Forte de ses assises dans les 17 régions du Québec et de ses infrastructures en place, OSEntreprendre invite le gouvernement du Québec à soutenir la création d’un nouveau volet Repreneuriat dans le cadre du Défi OSEntreprendre à raison de 270K\$ annuellement afin de repérer, soutenir et faire rayonner des exemples de repreneuriat inspirants.

### **INNOVATION — Création d’un statut Étudiant-Entrepreneur (Axe Éducation & Entrepreneuriat) — MCE**

Afin d’appuyer l’élan entrepreneurial des jeunes et qu’ils concrétisent l’avenue entrepreneuriale tout en complétant leur parcours académique jusqu’à la diplomation, OSEntreprendre propose une mesure novatrice qui consiste à conserver pendant un an le statut étudiant après la fin d’un programme d’étude au collégial ou à l’université. Cette période permet à la personne de s’engager dans une démarche entrepreneuriale ; de conserver ses acquis en matière de prêt, de bourse et de fiscalité ; l’accès à l’expertise du personnel enseignant du domaine ; d’être accompagné par les ressources entrepreneuriales du milieu ; de favoriser la rencontre avec les réseaux d’investissement, bref d’être autonome dans son projet, tout en ayant des gens qui soutiennent l’avancement. Le coût de cette mesure est à évaluer et implique la confluence d’un ensemble de pratiques déjà en place.

## Conclusion

Le présent mémoire vise à mettre en lumière la pertinence pour le Secrétariat à la jeunesse d'intégrer dans son nouveau plan d'action le soutien à des initiatives favorisant l'implantation de l'Éducation à l'esprit d'entreprendre dans l'ensemble des milieux scolaires du Québec et favorisant l'aventure humaine d'entreprendre dans toutes les régions du Québec. Qu'elles soient au niveau de la consolidation de ce qui fonctionne ou d'innovation, les recommandations faites dans ce mémoire ont été développées dans la perspective d'être relativement simples à implanter et à fort potentiel d'impact pour la jeunesse du Québec.

OSEntreprendre reste à la disposition du Secrétariat à la jeunesse pour lui fournir des informations supplémentaires sur les recommandations présentées et se dédie, en collaboration avec les parties prenantes économiques et pédagogiques des 17 régions du Québec, pour déployer la mission d'inspirer le désir d'entreprendre pour contribuer à bâtir un Québec fier, innovant, engagé et prospère.

# Une force de mobilisation

## Partenaires



## Partenaires et alliés stratégiques



## Alliés stratégiques





moi  
j'oseprendre!<sup>MD</sup>